

Bibliothèque numérique

medic @

Gazette de santé ou recueil général et périodique de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies

1813. - Paris : Colas, 1813.
Cote : 90133

QUARANTIÈME ANNÉE. — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° I^{er}.)

(1^{er} Janvier 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE *De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora habet , eodem det animo. KLEIN.

A MES ABONNÉS.

EN commençant à me charger de la rédaction de cette Feuille, je ne devais pas être et j'étais point en effet sans quelque inquiétude. Il est inutile que j'en expose ici les motifs : il me suffira de dire que rassuré par une réunion aussi honnable que nombreuse de suffrages des plus imposants, et sur-tout par l'opinion de mes Souscripteurs tant anciens que nouveaux, dont la plupart ont daigné me témoigner, tacitement du moins, leur approbation, je recommence l'année avec courage, et vais poursuivre mon travail avec la confiance d'un homme qui connaît l'opinion de ses juges. Je prie mes lecteurs de ne pas me refuser l'indulgence qu'ils m'ont accordée jusqu'à présent, et de ne pas oublier le prix que je mets à recevoir les observations qu'ils voudront bien m'adresser. Comme je leur dois compte de mon opinion sur tous les faits que je soumets à leur jugement, je manque rarement de joindre quelques réflexions aux objets qui peuvent en faire naître, soit que ces réflexions se trouvent conformes à celles des auteurs, soit qu'elles se trouvent leur être contraires; mais étant loin de me croire infailible, je me fais un devoir d'exposer fidèlement tout ce qui est opposé même à mon opinion, laissant à chacun la liberté de se faire un avis sur les pièces que je présente toutes discutées. Je continuerai d'en user ainsi, conservant dans la critique, lorsque je croirai devoir m'en permettre, tout le respect que l'on doit à la personne de l'auteur en consultant ses opinions, et au contraire me livrant avec effusion au plaisir de louer tout ce qui me paraîtra estimable.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 décembre 1812 inclus. (Dans le précédent N° au lieu de lire du 1^{er} au 11 : lisez, du 1^{er} au 10.)

Fièvres non caractérisées	35
Fièvres gastriques ou bilieuses	65
Fièvres muqueuses	6
Fièvres adynamiques ou putrides	7
Fièvres ataxiques cérébrales	1
Phlegmasies internes ou externes	86
Dont 59 maladies aiguës de poitrine.	
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	399
TOTAL GÉNÉRAL	599

Il y a peu de changemens dans la constitution médicale; le nombre des inflammations de poitrine, soit catarrhales, soit d'autre nature, croît seulement avec la saison. On a pu remarquer combien les catarrhes sont devenus fréquens aussitôt que la rigueur des premiers froids a diminué; le froid humide qui a suivi, ne tient point toute notre machine dans un état d'excitement aussi favorable à la régularité du jeu des organes que le froid sec et vif; et si ce dernier est souvent la cause des maladies violentes que l'on réunit sous le nom de *fluxion de poitrine*, le premier porte sur toutes les membranes muqueuses une impression de laquelle il résulte des maladies bien plus nombreuses, plus longues, et peut-être en définitif plus meurtrières.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Le rhumatisme partage avec le catarrhe l'empire de la saison sur nous. Ces deux espèces d'affections peuvent être regardées comme endémiques, et presque continuellement épidémiques à Paris. Un régime restaurant, des vêtemens chauds en laine, l'usage des bains tièdes lorsque la saison n'est pas trop rigoureuse, tels sont les moyens généraux de se soustraire à leur influence.

La pratique civile a offert très-fréquemment dans les autres maladies, un genre d'affection qu'il importe de signaler. C'est une éruption rouge vif, qui survient par plaques sur différentes parties et quelquefois sur tout le corps. Ordinairement l'apparition de ces rougeurs est précédée de fièvre; toujours elle s'accompagne d'une sensibilité dououreuse de la peau et de picotemens très-cuisans. Cet épiphénomène, lorsqu'il n'est pas supprimé par le froid ou par une médecine mal-à-propos agissante, ne change rien à la maladie qui en a été l'occasion; il suffit de donner des boissons chaudes, délayantes ou légèrement diaphorétiques, telles que l'infusion de fleurs de sureau, de tilleul, de bourrache, avec un sirop quelconque.

Cette maladie si légère lorsqu'on l'abandonne à elle-même, avec quelques légers soins, est cependant une de celles dont on est si effrayé dans quelques lieux sous le nom de pourpre, de maladie rouge, de fièvre rouge, etc.; ordinairement elle se termine au bout de trois à quatre jours par une desquamation de l'épiderme avec des démangeaisons excessives sur toute la peau. Elle prodigue souvent, lorsqu'on ne se garantit pas de l'impression du froid, des fluxions très-fâcheuses sur les yeux, le nez et la bouche, et pourrait de même en causer de mortelles à l'intérieur. D'un autre côté, l'excès de chaleur n'est pas moins préjudiciable, et l'on doit éviter avec autant de soin d'accabler le malade de couvertures, de boissons chaudes sans cesse renouvelées, et de le tenir dans une atmosphère trop échauffée et trop épaisse. *Est modus in rebus.*

Lettre à M. le Rédacteur-général de la Gazette de Santé, au sujet des observations de fièvres ataxiques guéries par les bains froids, rapportées dans les N°s précédens.

MONSIEUR, M. le docteur Recamier m'a chargé

de vous prier d'ajouter aux deux faits rapportés dans un de vos derniers N°s : qu'il y avait chez la petite fille de l'enclos du Temple (Observation première), strabisme considérable, symptôme qui a cédé aux premiers bains: que l'état comateux a disparu du 5^e au 6^e jour sous l'influence du même moyen, et la paralysie du côté droit du 8^e au 9^e. Il vous prie de rétablir ces faits à raison du danger indiqué par les accidens dont il s'agit. Vous êtes prié pareillement d'ajouter, 1^o qu'il a vu la malade rue du Temple, en consultation avec M. Dufay, chirurgien ordinaire de la maison, et MM. Sébillot, Louyer-Villeray, médecins consultés, tous trois parfaitement d'accord que cette maladie présentait les signes d'une fièvre nerveuse comateuse, au plus haut point: 2^o qu'il a vu le jeune homme de la rue des Cordiers, (Deuxième observation), en consultation avec MM. Hallé et Marjolin, qui tous deux ont reconnu que la maladie présentait les caractères des fièvres nerveuses comateuses, ce dont vous avez pu juger vous-même, ayant assisté à la consultation.

Je suis, Monsieur, avec respect, votre, etc.,

F. LABROUSSE.

Paris, ce 17 décembre 1812.

L'ÉTENDUE des autres observations que nous avons à rapporter sur cet objet, ne nous permet pas d'en faire entrer dans ce N°.

③ Premier quartier, le 9.

Depuis le 19 jusqu'au 29 décembre la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 6 l. $\frac{4}{12}$.

— La moindre de 27 p. 6 l. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre est monté à 4 d. $\frac{7}{10}$.

— Il est descendu à 8 d. $\frac{3}{10}$.

L'hygromètre est descendu à son maximum de 100 d. — Et pour le minimum 93 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Traitement des brûlures.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

J'AI établi deux grandes divisions parmi les brûlures; il est nécessaire d'y revenir succinctement pour ne rien laisser à désirer aux personnes dont les abonnemens commencent avec cette année.

Dans la première division j'ai parlé des brûlures superficielles , de celles dans lesquelles l'épiderme seul est détruit et la peau simplement irritée. J'ai dit qu'on pouvait avec plusieurs substances , et sur-tout avec de l'éther employé très-promptement , guérir le mal presqu'aussi rapidement qu'il est venu.

Je dois parler maintenant de la seconde division que j'ai établie parmi les brûlures , c'est-à-dire de celles dans lesquelles le tissu même de la peau est altéré , ou entièrement détruit par l'excès de la chaleur.

On doit pour le traitement rapprocher de ces brûlures toutes celles de la première division dans lesquelles on n'a pas dissipé dès le principe les accidens de la réaction vitale , et où la suppuration s'est établie. Le travail de la suppuration dans les brûlures s'accompagne d'accidens qui lui sont propres , il a un caractère particulier très-different de celui qui se manifeste dans les autres espèces d'inflammations ; il se prolonge bien davantage , il est bien autrement douloureux ; il n'est donc point étrange qu'un autre traitement puisse lui convenir. Quoi qu'il en soit , il est certain que des brûlures très-superficielles , et produites seulement par l'eau chande , laissent après elles de hideuses cicatrices ; et c'est là ce que l'on peut éviter , et que j'ai toujours évité dans ce cas en employant le traitement que je propose ; le mal étant toujours semblable à lui même , un remède unique peut convenir dans tout les cas. Personne sans doute ne se méprendra sur le sens qu'il faut donner à ceci : il est bien évident qu'en usant du remède , on ne négligera point de prendre en considération les accidens , soit locaux , soit généraux , qui peuvent résulter de la brûlure sans en être une dépendance nécessaire : l'emploi de ce remède n'exclut point l'usage de la raison , il le

suppose au contraire. Au reste , le liniment d'huile et de chaux que je préconise , n'est point un remède que j'aie inventé , n'est pas davantage un remède nouveau ; je ne suis porté à le faire connaître généralement , qu'en raison des grands avantages que je lui ai vu produire , et que j'en ai obtenus moi-même. J'ai été horriblement brûlé à l'âge de deux à trois ans , et je n'en conserve pas la moindre cicatrice. Tous les détails de cet accident , et du traitement qui le suivit , me sont aussi présens que si l'accident me fût arrivé hier. Je tombai dans le feu , et j'y restai assez long-tems , puisqu'un autre enfant qui était seul avec moi n'ayant pu me retirer , il fallut qu'on viot à mon aide d'un appartement voisin ; par conséquent la brûlure dut être intense et profonde : aussi fallut-il sur-le-champ couper tous mes habits pour me les enlever. Je suis bien convaincu que même à la main droite qui avait le plus souffert , la peau n'était pas brûlée dans toute son épaisseur , mais on conviendra qu'elle devait être furieusement irritée. Toujours est-il sûr que durant le traitement mes doigts se trouvèrent plusieurs fois agglutinés , et que sans l'attention que l'on eut de les isoler avec du papier et de les tenir étendus avec une palette de bois , j'aurais eu probablement la main repliée et les doigts confondus en un moignon ; cependant , je le répète , je n'y ai pas la moindre cicatrice.

Pour préparer le remède , on prend de la chaux délitée ou éteinte à l'air , c'est-à-dire tombée en poussière , parce qu'elle a attiré de l'humidité et probablement un peu de gaz acide carbonique ; quelques heures suffisent à de la chaux vive pour être en cet état , et on peut l'accélérer en y jetant quelques gouttes d'eau avec le bout des doigts. On mêle cette chaux avec de l'huile d'olive en quantité suffisante pour en faire un liniment qu'on puisse prendre avec une plume. De peur qu'il ne reste dans le liniment quelques grains de gravier ou de sable non calciné , il est bon de le passer en exprimant à travers un linge fin. Quant au traitement , il consiste à enduire le mal avec ce liniment au moyen d'une plume , et à le recouvrir d'un papier brouillard couvert lui-même de cette préparation. J'insiste beaucoup sur la nécessité d'employer du papier , et j'attribue une grande

partie des succès à cette attention. Ce doit être de celui qu'on appelle *papier Joseph, brouillard, sans colle, papier mou.* Le papier fréquemment imbibé de ce mélange huileux ne se dessèche pas et ne s'agglutine point à la brûlure comme fait le linge ; lorsque cela arrive, il est facile de laisser la petite portion qui adhère en coupant tout ce qui est autour, et en se contentant de faire plusieurs onctions par dessus. Une attention à laquelle on doit mettre beaucoup de prix, c'est de ne pas exposer à la fois dans les grandes brûlures une large surface du mal à l'air. Ce conseil ne s'adresse point aux hommes de l'art qui pourront même le trouver trop commun, mais je les prie de considérer que je n'écris pas pour eux seuls, et que parmi mes lecteurs se trouvent des mères de famille, auxquelles ce précepte peut être nécessaire. Il faut encore ajouter que les pansemens doivent être faits deux fois par jour, et que plus les onctions sont répétées, plus la guérison est accélérée, et sur-tout les douleurs diminuées. Je sais bien qu'avec tout cela il est des brûlures tellement graves qu'on ne les guérit point ; mais est-ce une raison pour ne pas traiter les blessures, qu'il y en ait de mortelles ? tous nos soins au contraire doivent tendre à diminuer le nombre de celles-ci.

Depuis que j'ai commencé à parler de ce remède, j'ai appris que M. Deschamps, chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Paris, l'avait mis quelquefois en usage ; c'est pour moi un grand plaisir de pouvoir étayer mon avis de l'opinion de cet habile chirurgien ; et la confiance que méritent son profond savoir et sa vaste expérience, doivent servir de garantie à tous ceux auxquels un tel moyen aurait pu paraître suspect.

Pour ne pas parler plus long-tems en mon nom, je vais rapporter l'exemple d'une de ces brûlures communément mortelles, guérie par les soins d'un de mes amis, auquel j'avais donné depuis long-tems l'indication de ce remède. Je le laisse raconter lui-même.

DANS le courant du mois de décembre 1811, une fille âgée de 9 ans m'a fourni l'observation d'unde ces accident si fréquents dans cette saison.

Cette enfant, placée debout près d'un poêle, mit le feu au bas de ses vêtemens. Saisie de terreur et suffoquée par la fumée, elle eut à peine la force de faire entendre ses cris ; ce ne fut que lorsque tout le devant d'une double robe de toile et de laine fut consumé, que sa mère vint l'arracher à une mort certaine en étouffant les flammes qui l'enveloppaient. Une heure après l'accident, je la trouvai dans l'état suivant : toute la partie antérieure des cuisses, du ventre et une partie de la poitrine étaient couvertes d'une escharre qui comprenait toute l'épaisseur de la peau dans la plus grande partie de cette surface brûlée ; l'enfant, dans une agitation très-grande, éprouvait des douleurs intolérables : je la fis couvrir de suite d'un cataplasme émollient et froid, et je me hâtais de faire préparer votre pommade avec la chaux éteinte à l'air, et une suffisante quantité d'huile d'olives ; j'en fis mettre une couche d'une ligne d'épaisseur sur toute la surface malade ; je vis avec plaisir les douleurs diminuer après quelques heures de cette application, que je fis renouveler deux fois par jour. Le lendemain, le ventre se tendit un peu, la fièvre était très-forte ; je combattis cette disposition inflammatoire par la saignée, l'émulsion nitrée pour boisson, les lavemens rafraîchissans et la diète la plus sévère ; le pansement fut continué de même, et je fus, à l'aide de ces moyens, maître des accident.

Du 8^e au 10^e jour, les escharres se détachèrent et les muscles furent mis entièrement à nud ; le mélange d'huile et de chaux paraissant causer de la douleur dans les parties qui étaient dépoillées et qui étaient le plus enflammées, je les fis couvrir d'un cérat fortement camphré et mêlé avec le laudanum liquide : mais je revins promptement au premier liniment, qu'une fantaisie seulement de l'enfant avait fait abandonner.

Les escharres entièrement tombées, la suppuration était extrêmement abondante ; la malade avait continué d'éprouver une fièvre assez forte, suite nécessaire d'une suppuration fournie par une aussi grande surface. Pour éviter l'impression douloureuse du contact de l'air qui, d'une autre part, contribue tant à favoriser la ré-sorption du pus, on faisait des pansemens partiels.

Le mal étant beaucoup diminué, vers le milieu du mois de janvier, ils furent faits avec des bandelettes de cérat sur le bord de la plaie; le reste fut couvert d'une pommade connue sous le nom de baume de Geneviève : par son usage, la suppuration fut diminuée et la cicatrisation fut prompte. Quelques bains tièdes, des cataplasmes émollients furent employés, vers la fin du traitement, pour détendre la peau et assouplir une cicatrice aussi étendue. Au 50^e jour du traitement, la malade a été entièrement guérie.

Faites toutes les réflexions que vous croirez convenables sur cette guérison aussi prompte qu'heureuse : je crois devoir l'attribuer à votre mélange, et à la fin, à l'action du baume de Geneviève, qui a singulièrement diminué la suppuration, et a empêché, par sa vertu astringente, le boursouflement des chairs, etc., etc. (1). Il est très-rare de voir une si grande brûlure se guérir, et la guérison de celle-ci a été presque sans accidens.

La mère qui avait arraché de dessus le corps de sa fille les lambeaux de vêtemens enflammés, avait eu toutes les mains brûlées, sur-tout dans leur partie intérieure, dont la peau s'enflamma, et se racornit plutôt que de laisser former des ampoules; elle éprouvait de violentes douleurs; l'immersion de ses mains dans une dissolution de demi-once de sulfate de fer et d'un gros et demi d'opium, dans une pinte d'eau, pendant quelques heures, a d'abord calmé les douleurs et l'a ensuite entièrement guéri.

PETROZ, D. M. P.

Voulant terminer enfin cet article, dans lequel je regrette que l'espace ne me permette pas de faire entrer tant de faits ou de réflexions impor-

(1) Il est évident que lorsqu'une longue suppuration aura épuisé les forces de la nature, et qu'une grande ulcération aura pris un caractère de mollesse et d'atonie, un homme habile ne manquera pas d'employer les topiques stimulans et propres à rendre aux parties la vitalité qui leur manque; mais ceci est un cas particulier qui n'est point essentiel aux brûlures, les propriétés vitales étant au contraire le plus souvent excessivement exaltées, pendant toute la durée de ces accidens. (*Note du Rédacteur.*)

tantes, qui l'allongeraient trop, je me contenterai de rapporter un exemple frappant, relatif à l'absence de cicatrices dans les brûlures superficielles. Un enfant de cinq à six ans avait été brûlé avec de l'eau bouillante, sur tout le coté gauche du cou, depuis la mâchoire jusque sur la poitrine; le mal durait depuis environ un mois, quand je le vis. On pensait avec du cérat suivant l'usage. Les douleurs et la tension de la peau obligaient l'enfant à tenir la tête penchée, et il était à craindre qu'il ne se formât quelque bride qui lui retint habituellement la tête dans cette position. Le haut de la poitrine était guéri, mais offrait une cicatrice très-marquée et très-désagréable. Les premiers effets du liniment que je fis employer sur-le-champ, furent d'assouplir la peau et de diminuer la tension que causait le mal; en le continuant une quinzaine de jours, l'enfant fut complètement guéri, avec cette particularité, que la dernière portion guérie n'offre point de cicatrice; tandis que la portion qui l'a été la première, et qui probablement était la moins malade, en présente une que rien ne pourrait effacer. On ne doit pas assurément se flatter toujours d'un pareil succès, mais cet exemple que j'ai observé avec soin, fait voir combien on peut espérer du moyen que je propose.

Beaucoup de personnes emploient l'eau de chaux battue avec l'huile. L'analogie de ce moyen avec celui que je présente ici, me fait penser qu'il peut être fort utile; cependant je n'ai jamais employé que l'autre, n'ayant pas rencontré un seul cas dans lequel il m'ait été infidèle.

Aurais-je besoin, en terminant cet article, de me disculper, dans l'esprit des chirurgiens, de ce que je prescris un seul remède pour les divers cas de brûlure, parmi lesquels je reconnaiss parfaitemen qu'il existe des différences très-multipliées sous le rapport de l'intensité? mais j'observe d'abord que la plupart d'entr'eux les traitent tous indifféremment avec le cérat; et de plus, qu'en chirurgie comme en médecine, l'empirisme, qu'on raisonne quand on le peut, est la source la plus féconde et la plus sûre de nos connaissances.

LETTRRES MÉDICALEES.

SUITE DE LA III^e LETTRE. — *Continuation de la description des os.*

LE tronc, deuxième partie du squelette, comprend la poitrine, le bassin, et la colonne vertébrale qui unit ces deux cavités osseuses.

La poitrine est formée de chaque côté, en commençant en haut, par six vraies côtes, courbées en demi-cercle, s'appuyant en avant sur un os triangulaire qu'on nomme sternum, et articulées en arrière avec les vertèbres. Au-dessous de ces premières côtes on en compte six autres qu'on nomme fausses côtes. Elles sont, comme les vraies, articulées avec les vertèbres, mais en avant elles sont libres, ou du moins ne s'appuient sur le sternum qu'au moyen de cartilages longs et flexibles; cette disposition leur laisse une grande mobilité et permet à la poitrine de se dilater beaucoup par le bas, comme il arrive dans les grandes inspirations.

Le bassin, autre caisse ou cage osseuse formant le bas du tronc, est composé en avant et sur les côtés par deux grands os de figure très-irrégulière, lesquels se réunissent l'un à l'autre par devant pour former une saillie arrondie qu'on nomme le *pubis* ou la *sympathie du pubis*. Ces grands os, désignés tantôt sous le nom d'os des *îles*, d'*os innomines*, d'os des *hanches*, parce que ce sont eux qui forment les hanches, laissent, au milieu de l'espace que circonscrit leur courbure, une grande cavité où se logent les viscères du bas-ventre, ainsi que le produit de la conception pendant la grossesse. Cette cavité à-peu-près circulaire est ce qu'on appelle le bassin; elle est complétée en arrière par un os fait en triangle, recourbé en dedans et de haut en bas: on le nomme *sacrum*. Ce dernier os s'articule sur les côtés avec les os des îles qu'il sépare l'un de l'autre; en haut, avec l'extrémité inférieure de la colonne vertébrale dont il est la continuation; et en bas avec un petit os qui a une forme semblable à la sienne. Ce petit os porte le nom de *coccyx*, il forme le croupion des animaux et commence la queue chez ceux qui en ont une. Il semble n'exister dans l'homme

que pour attester la confraternité qui nous lie aux autres animaux, en indiquant par quelle série de dégradations ou de changemens de forme passe l'organisation, pour s'élever de l'animal le plus bizarrement construit à l'être le plus parfait.

La considération des dimensions du bassin et particulièrement de celles de son orifice inférieur, qu'on nomme en terme de l'art détroit inférieur, est d'une nécessité indispensable pour comprendre le mécanisme de l'accouchement. La tête de l'enfant, qui en est la partie la plus grosse et celle qui se prête le moins à changer de figure, ne peut traverser ce détroit qu'en présentant ses plus petites dimensions aux dimensions les plus grandes de cet orifice tout osseux, et par conséquent à-peu-près inflexible. On conçoit que si les parties ne se rencontrent pas dans une position convenable, et que la tête, dont la forme est irrégulière, présente ses grands diamètres aux diamètres les plus petits du détroit inférieur du bassin, l'accouchement ne pourra avoir lieu; et ce peu de paroles comprend la presque-totalité des causes qui, dans les sujets bien organisés, rendent mécaniquement l'accouchement difficile, ou même impossible sans les secours de l'art.

Le bassin de la femme diffère considérablement de celui de l'homme sous ces rapports: celui de la femme est beaucoup plus large et plus évasé dans toutes ses dimensions; et un coup-d'œil suffit à quelqu'un d'instruit pour distinguer les deux sexes par cette seule particularité qui ne devient très-apparente qu'après la puberté.

Il résulte de cette disposition particulière du bassin, des choses qui doivent modifier entièrement le physique et le moral de la femme. Par exemple, les cavités pratiquées dans les deux os des hanches pour l'articulation du haut de la cuisse se trouvant plus écartées l'une de l'autre, proportionnellement dans la femme que dans l'homme, la marche est moins ferme et moins facile, elle exige plus d'efforts, et cette fatigue ne peut manquer de faire naître de la répugnance pour les mouvements violens. Cet écartement est la cause du balancement léger qui nous paraît gracieux dans les mouvements d'une femme, parce que toujours lié dans nos observations automatiques à

de belles formes dont il est le résultat, il les rappelle naturellement à notre esprit.

De ce que l'articulation supérieure de la cuisse est dans la femme plus en avant que dans l'homme, il en résulte que la femme est obligée à de plus grands efforts pour se maintenir dans la station; et qu'elle porte le corps habituellement incliné en avant; ce qui doit à la vérité diminuer pour elle le fardeau de la grossesse; mais la met de plus en plus dans l'impossibilité de soutenir avec autant de facilité que l'homme les travaux pénibles et les efforts long-tems prolongés.

C'est ainsi qu'en examinant les détails de notre organisation, nous parvenons à soulever le voile qui nous dérobe les causes de nos penchans et de nos habitudes, et que l'étude de la nature devient pour nous vraiment philosophique, puisqu'elle enchaîne dans des conséquences nécessaires et éternelles deux séries d'êtres qui d'abord paraissent entièrement isolés entre eux: ceux du monde moral et ceux du monde physique.

S'il m'était permis de m'écartier un instant du plan très-circconscrit que je me suis tracé, je vous rappellerais combien les différentes classes d'animaux diffèrent entre elles sous les rapports qui nous occupent. Pour ne m'arrêter qu'aux familles les plus extraordinaires, je dois dire qu'il est des animaux tellement construits que si leurs petits se développaient entièrement dans le lieu où se fait la conception, les parties dures ne leur en permettraient plus la sortie; d'où il résulte que de semblables êtres ne peuvent se perpétuer sans un artifice bien singulier de leur organisation; et voici en quoi il consiste: les femelles de ces animaux mettent au monde leurs petits lorsqu'ils sont encore à peine formés; et ces avortons qui sont alors d'une exiguité extrême, sont reçus dans une seconde poche placée sous le ventre de la mère; ils croissent et se développent dans cette seconde matrice jusqu'à ce qu'ils puissent en sortir pour aller eux-mêmes chercher leur nourriture. Telle est, par exemple, la *sarigue* et la famille entière des animaux que l'on nomme *didelphes*.

Mais revenons au squelette humain.

La colonne vertébrale se termine en bas à l'os sacrum, et elle commence à la tête; elle est composée de vingt-quatre os nommés *vertèbres*, dont

sept forment la base du cou et sont nommées *cervicales*; douze soutiennent toute la poitrine en donnant un point d'insertion aux côtes, et sont nommées *dorsales*; cinq enfin de plus en plus grosses affermissent le tronc au ventre, et sont appelées *lombaires* parce qu'elles concourent à former la région qu'on nomme *lombes*.

Toutes les vertèbres sont percées perpendiculairement d'un grand trou, et comme elles sont placées l'une sur l'autre, l'ensemble de ces trous forme un canal dans lequel est logée la moelle épinière, expansion du cerveau sortant du crâne par le trou occipital et se prolongeant jusque dans l'intérieur de l'os sacrum. Des échancreures pratiquées sur le bord de chaque vertèbre complètent, lorsqu'elles sont placées les unes sur les autres, des trous par lesquels passent les nerfs nombreux auxquels la moelle épinière donne naissance.

Tel est en totalité l'appareil osseux du tronc formé de cinquante-deux os.

(*La suite au N° prochain.*)

Composition de la poudre pour les dents, de M. Fortin.

Nous avons parlé, dans le N° du 21 septembre dernier, de la poudre dentifrice préparée par M. Edme Fortin, rue Napoléon, n° 9, et nous en avons recommandé l'usage sans en rapporter la composition, quoique l'auteur nous l'eût fait connaître. Nous allons réparer cette omission. Cette poudre composée de cinq parties de crème de tartre, deux de quinquina et une de cannelle, réunit toutes les conditions désirables pour la salubrité, la propreté et l'agrément; et on doit louer M. Fortin de la loyauté avec laquelle il fait connaître une préparation dont la vente s'augmente tous les jours en France et dans l'Etranger: l'époque actuelle doit encore en accélérer le débit, puisque rien ne saurait figurer mieux que les jolies boîtes de M. Fortin parmi les petits cadeaux qu'on est dans l'usage de faire au jour de l'an.

BIBLIOGRAPHIE.

Herborisations artificielles aux environs de Paris, ou recueil de toutes les plantes qui y croissent naturellement, dessinées et gravées d'après nature de grandeur naturelle, avec les détails anatomiques au bas de chaque espèce, etc.; par François Plée. Douze livraisons; prix de chacune composée de cinq planches, en noir, et les détails anatomiques en couleur, 1 fr. 25 c. Les détails anatomiques avec la totalité de la plante en couleur, 1 fr. 75 c.; papier vélin, coloriés, 2 fr. 50 c. Il paraît une livraison tous les mois. On s'abonne pour 3, 6 ou 12 herborisations ou livraisons, chez l'auteur et M. son père, graveur d'histoire naturelle, rue Saint-Jacques, près le Val-de-Grace, n° 332.

On est d'abord effrayé en voyant le prix des herborisations dont il s'agit, et l'on ne s'attend pas à quelque chose de bien parfait; mais la prévention ne résiste pas au premier coup-d'œil jeté sur ce charmant ouvrage: plus on met de soin et d'attention à l'examiner, plus on est enchanté de voir que la modicité du prix n'a pas empêché d'y mettre tous les soins nécessaires, et que l'économie n'est point faite aux dépens de la perfection. Il est impossible, en effet, de dessiner avec plus de vérité le port et tous les détails de la physionomie d'une plante, de la graver avec plus de netteté et de précision, et de la colorier avec plus de goût. L'herbier le plus parfait n'a jamais certainement

pu conserver si bien ces productions, la plupart passagères, et les rendre ensuite avec autant de vie et de vérité; on sait cependant combien un herbier coûte de soins et de dépenses continues. Il n'est pas une jeune personne qui, ces aimables gravures à la main, ne puisse à l'instant reconnaître la plante qu'elle rencontre. Les noms botaniques de chacune étant au bas, il est facile d'en chercher la description, les propriétés et les usages dans tous les livres qui en traitent. On offre de toutes parts des livres ou des colifichets pour les présents du jour de l'an: est-il un cadeau plus utile, plus agréable, et moins dispendieux à faire, que le charmant recueil que nous recommandons à nos abonnés?

Du magnétisme animal et de ses partisans, ou recueil de pièces importantes sur cet objet, auquel on a joint des observations récemment publiées par A. J. de Montegre, rédacteur-général de la *Gazette de Santé*. — Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste. — A Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Je rendrai compte dans un prochain N° de cette brochure, dans laquelle se trouvent le rapport publié par les membres de l'Académie royale des sciences sur le magnétisme animal, un rapport secret que les mêmes commissaires avaient destiné exclusivement pour le roi, et une autre pièce sur le même sujet long-tems tenue secrète. Je parlerai aussi de ce qui a donné lieu aux discussions qui en font partie.

Cet envoi est le dernier pour MM. les Souscripteurs qui n'auront pas renouvelé.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la *GAZETTE DE SANTÉ*, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, imprimeur-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



(N° II.)

(11 Janvier 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā, probāque pietate; qui meliora
habet, eodem det animo. KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

La première traduction latine des œuvres d'Hippocrate fut faite par M. Fabius Calvus, citoyen de Ravenne, et imprimée à Rome par M. F. Minutius Calvus en 1517 et 1525, sous ce titre : *Hippocratis Coi medicorum omnium longe principis octoginta volumina*. En vertu d'un privilège de dix ans que le pape Clément VII accorda pour favoriser cette édition, il était défendu d'imprimer, ou de vendre le même ouvrage imprimé chez l'étranger, sous la peine d'une forte amende pécuniaire, *de l'interdiction du feu*, *de Peau et du commerce avec les Chrétiens*. François I^e garantit même ce privilège pour la France pendant l'espace de sept ans.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 décembre 1812 inclus.

Fièvres non caractérisées	35
Fièvres gastriques ou bilieuses.	65
Fièvres adynamiques ou putrides.	9
Fièvres ataxiques cérébrales.	3
Phlegmasies internes ou externes.	107
Dont 72 maladies aiguës de poitrine.	
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	375
TOTAL GÉNÉRAL.	592

Le nombre des affections catarrhales augmente chaque jour avec l'humidité de l'atmosphère. Rarement le caractère inflammatoire de ces affections est assez prononcé pour qu'on soit obligé d'insister sur le régime antiphlogistique. Beaucoup d'enfants du premier âge sont attaqués de coqueluches qui marchent mal et très-lentement; de petites doses répétées d'ipécamana font rendre des glaires abondantes et épaisses, et hâtent la terminaison de ces affections. Les maladies éruptives se montrent aussi très-fréquemment. De légers diaphorétiques en amènent communément sans peine la guérison, après toutefois qu'on a évacué les premières voies par l'émeticque.

On ne doit pas oublier que si un régime tonique et restaurant est un moyen puissant de se soustraire à l'influence catarrhale de la saison, il n'est pas non plus de moyen plus efficace pour se remettre complètement et promptement de l'abattement où laissent les catarrhes longs et obstinés, éternisés par l'âge, l'influence humide, ou une susceptibilité vicieuse des organes. Un vin méridional généreux et chaud remplissant à la fois la double indication d'exciter et de restaurer l'organisme, est assurément le *recipe* le plus salutaire qu'on puisse mettre en usage; et tel est celui que nous avons tiré de l'entrepôt établi rue du Fouarre, n° 7. On y trouve, en vin vieux de Bordeaux, tout ce qu'on peut désirer de plus parfait, et la confiance de beaucoup de grandes maisons qui s'y aprovisionnent ne saurait être mieux placée.

Avant de passer à la suite des observations relatives au traitement des fièvres malignes ou ataxiques par les bains froids, je vais donner le relevé des maladies admises d'urgence dans les hôpitaux de Paris, ceux des Vénériens et des Enfants exceptés, dont il n'est pas fait mention dans nos relevés décadaires, ainsi que ceux de l'Hôtel-Dieu, dont les urgences y sont rapportées.

N° XXV. Malades admis du 1 ^{er} au 10 de novembre inclus.	591
N° XXVI. Malades admis du 11 au 20 inclus.	535
N° XXVII. Malades admis du 21 au 50 inclus.	548
Malades admis d'urgence durant tout le mois de novembre 1812.	744
Total général.	2418

② Pleine lune, le 16.

Depuis le 29 décembre 1812, jusqu'au 9 janvier 1813, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 3 l. $\frac{5}{16}$.

— La moindre de 27 p. 6 l. $\frac{5}{16}$.

Le thermomètre est monté à 1 d. $\frac{3}{16}$.

— Il est descendu à 8 d. $\frac{9}{16}$.

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 d. — Et pour le *minimum* 90 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Suite des Observations relatives à l'emploi des bains froids dans les fièvres ataxiques ou malignes.

Fièvre nerveuse ataxique portée au plus haut degré d'intensité, guérie par les bains froids; par M. le docteur Recamier.

Mlle ***, âgée de douze ans, d'une constitution très-nerveuse, éprouve, dans la nuit du 2 au 3 novembre dernier, une violente douleur d'estomac, puis céphalalgie qui se dissipe; elle mange le matin, mais à midi anorexie, céphalalgie des plus intenses, soif; la nuit, agitation, rêves pénaibles sans délire. Eau sucrée.

2^e jour. Le matin appétit, mais bientôt vomissements bilieux et amers; mieux apparent, cependant faiblesse extrême de la main droite; nuit très-agitée, soif ardente. Eau sucrée.

3^e jour. Face très-colorée: un grain d'émétique provoque un vomissement de bile et plusieurs selles. Un pétillu, limonade cuite, potion avec le quinquina, le sirop diacode et l'eau de menthe.

4^e. Le malaise augmente, colique; lavemens, tisane de fleurs de violettes et de graines de lin. Nuit assez bonne, quelques heures de sommeil.

5^e jour. Dès le matin, soif vive, pommettes colorées, agitations, défaillances fréquentes; dans la nuit, loquacité, parole brusque, tension de l'abdomen.

6^e jour. Même état, vésicatoires à la partie interne de chaque cuisse et à la nuque.

7^e et 8^e jours. Point de changement; la tension du ventre est diminuée par la sortie de vents très-sétides.

9^e jour. Augmentation de tous les accidens, délire plus marqué, suivi d'assoupissement; potion avec un grain d'émétique et l'eau de fleurs d'orange, puis acétate d'ammoniaque avec décoction de quinquina et sirop de violettes; quelques cuillerées de vin de Bordeaux.

10^e jour. Même état. M. Recamier, appelé en consultation, trouve la malade dans l'état suivant : couche en supination ; assoupiissement et stupeur profonde, strabisme, et dilatation des pupilles portée au point qu'on ne peut distinguer la couleur de l'iris; sensibilité de la rétine exaltée au point de ne pouvoir supporter le moindre rayon de lumière; rougeur vive et circonscrite des pommettes; haleine acide; langue couverte d'un enduit maqueux brun; ouie nulle; respiration précipitée; urines limpides; matières fécales sans consistance et sans liaison; peau sèche et brûlante; pouls inégal, petit, concentré, donnant jusqu'à cent quatre-vingt pulsations par minute. Les bras retombent comme privés de vie lorsqu'on les soulève et sont insensibles aux pinçemens.

M. Recamier conseille aussitôt les bains froids et les affusions glaciales sur la tête. En conséquence, le lit de la malade est placé dans une grande chambre constamment entretenue à la température de 6 à 9 degr. de Réaumur; une baignoire est mise auprès du lit. Nuit et jour des élèves de M. Recamier se succèdent pour donner à la malade les secours nécessaires, et dresser de son état des bulletins tous matin et soir à la visite du médecin. Ce qui suit est extrait de ces bulletins.

Le premier bain donné dans le milieu du dixième jour à la température de 16 à 17 degrés, et surtout les affusions abondantes faites avec l'eau telle qu'on la tire du puits, font une vive impression. La malade revient à elle, et reconnaît qu'elle est dans l'eau; le pouls, de 145 pulsations, tombe à 85. A la sortie du bain, qui dure 15 minutes, on donne quelques cuillerées d'eau de chiedent froide, et on prescrit l'application de glace pilée sur la tête. Deux heures après, la stupeur revient avec la fréquence du pouls; nouveau bain qui rétablit la connaissance, et diminue la fréquence du pouls. Le mieux ne se soutenant pas, on en donne un troisième. La malade reconnaît alors la glace, et veut s'opposer à l'application qu'on en fait. Au demeurant, la glace ayant été appliquée pendant trois jours sans effet sensible, on n'en tiendra plus compte. Le soir à dix heures, un paroxysme très-intense s'annonçant, on donne un quatrième bain toujours avec les affusions : la sen-

sibilité se réveille, agitations, diminution de la fréquence du pouls, cessation du strabisme, mais la dilatation des pupilles persiste; sortie de gaz très-fétides. Il y a impossibilité d'articuler les mots. On recouche la malade, après un bain de 17 minutes. Bientôt retour de l'état comateux, resserrement des mâchoires, strabisme, fréquence du pouls qui va à 180 pulsations, mais qui reste petit, irrégulier, intermittent. Jusqu'à huit heures du matin, trois autres bains dont les effets sont les mêmes, seulement le strabisme ne disparaît que le matin avec la dilatation des pupilles : ces symptômes n'ont plus reparu, les yeux restent cependant fixes encore pendant quelque tems.

Le 11^e jour, on reconnaît qu'un bain prolongé pendant quarante-huit minutes, a beaucoup affaibli la malade, qui peut à peine se réchauffer. Dès-lors, on sent la nécessité de ne jamais les prolonger au-delà de vingt à vingt-cinq minutes, et c'est ainsi qu'on les administre dans toute la suite du traitement. Dans la nuit trois bains, retour de la raison, et des mouvements volontaires; un peu de sommeil.

Le 12^e jour, trois bains toujours suivis des mêmes effets avantageux; les affusions sur-tout paraissent très-salutaires. Un bain trop prolongé a les mêmes inconvénients que la veille. Mais bientôt la malade reconnaît tout le monde; éruption de petits boutons blanchâtres sur les cuisses. Frictions avec la teinture de quinquina.

Le 13^e jour quatre bains, et dans la nuit trois à l'approche d'autant de paroxysmes. L'éruption s'étend sur les bras et les épaules; efforts inutiles pour aller à la garde-robe, les excréptions alvines et urinaires sont suspendues depuis l'emploi des bains.

14^e jour. Les paroxysmes paraissent plus violents que ceux de la veille; ils cèdent néanmoins aux bains. Lavement froid, bientôt suivi de quelques matières n'ayant point l'apparence critique; on donne trois bains, et dans la nuit on en donne quatre à l'approche d'autant de paroxysmes: point de changement.

15^e jour. Après le quatrième bain, la malade tombe dans un état de narcoïsme très-prononcé; on reconnaît que cet accident est dû à de l'extrait d'opium qu'on a mis à grande dose dans le cérat

dont on avait couvert les vésicatoires, parce qu'ils étaient devenus douloureux : cet état n'empêche pas le retour des paroxysmes, pour lesquels on donne deux nouveaux bains, après lesquels le narcotisme, marqué par un assoupissement profond, perte de sensibilité, respiration lente et bruyante, etc., se dissipe à l'aide de l'inspiration du vinaigre radical et de fomentations d'une infusion de camomille avec le vinaigre. Dans la nuit six bains.

Le 16^e jour de la maladie, 7^e de l'emploi des bains, les paroxysmes s'éloignent; trois bains. Pour la première fois la malade demande à uriner, les urines commencent à déposer un léger sédiment blanchâtré; on donne de tems en tems une cuillerée de vin de Bordeaux ou de Chablis dans dix de tisane de chiedeut ou d'orge, mais on y renonce parce que la malade s'en dégoûte et que le pouls en devient plus fréquent. Dans les jours qui suivent, on permet quelques cuillerées à calé de crème d'orge et de riz ou de bouillon.

Jusqu'au 21^e jour de la maladie, dix-huit bains. Le 20^e, il y a des éblouissements, des malaises, puis vomissement de bile, suivi de repos. Dès lors l'amélioration devient plus évidente, les urines sont abondamment chargées d'un dépôt.

Le 21^e jour nausées sans effet; trois bains, révasseries, loquacité, exaltation de l'ouie, cependant appétit. Dans la nuit, colique, borborystgmes; un lavement frais et deux bains, quelques cuillerées de bouillon.

22^e jour. La malade apprécie l'effet du bain froid, le demande avec instance à l'approche du paroxysme, et éprouve du plaisir aux affusions froides sur la tête. Retour de l'intelligence et de la mémoire; deux bains dans le jour et un la nuit suffisent; les urines et les matières rendues sont évidemment critiques; on mèle un peu de semoule aux bouillons.

Le 23^e, deux bains; avant le second, loquacité extrême, révasseries, incohérence des idées; le pouls bat cent quarante fois par minute. Le bain donné à 18 degrés fait cesser tout ce désordre, qui reparait dans la nuit, mais est de nouveau calmé par un bain: ce trouble est attribué au peu d'alimens accordés; on revient au

bouillon, et l'on trompe la faim en laissant sucer quelques tranches d'orange sucrées.

Le 24^e jour un seul bain dans le jour et un dans la nuit; le pouls ne s'élève pas, à l'instant du paroxysme, au-dessus de cent vingt pulsations; les vésicatoires, toujours très-douloureux, sont pansés avec le baume du samaritain (mélange d'huile et de vin).

Le 25^e de la maladie, 16^e des bains, révasseries, incohérence dans les idées, éblouissements, vomissement de bile, sommeil. Le soir, redoublement dissipé par un bain de sept minutes. Tout paraissant rétabli dans l'ordre naturel, excepté le pouls, qui offre encore de 90 à 150 pulsations par minute, on suspend les bains; il ne revient pas de paroxysme, mais le soir du 28^e jour, on s'aperçoit que les urines n'offrent plus de sédiment, et que la crise paraît suspendue; M. Recamier croit devoir faire donner chaque jour, jusqu'à la convalescence, trois bains à 20 ou 22 degrés de chaleur, et prolongés pendant 15 à 20 minutes, toujours associés aux affusions froides sur la tête: on en donne à l'instant un. Sommeil doux et tranquille toute la nuit.

Le 29^e les urines déposent un sédiment critique; appétit extrême: on donne les trois bains; le soir, gaieté, bien-être de la malade; deux selles; nuit très-bonne.

50^e, même état, le pouls revient à 60 pulsations après chacun des trois bains. On permet un peu de vermicelle et de pomme cuite sucrée.

51^e et 52^e, même moyens et même résultat. 53^e, *idem*; ce jour-là on fait des affusions sur le visage, parce qu'elles sont trop douloureuses sur le sommet de la tête.

54^e, nausées, vomissements de bile; du reste, les trois bains; un peu de potage.

55^e et 56^e, bains accoutumés, en suspendant les affusions; on en donne une petite avec le dernier, et on suspend le tout, la convalescence paraissant confirmée. Il y a desquamation de la peau, et maigreur extrême, mais les alimens passent bien, et les forces renaissent à vue d'œil.

Reflexions.
Il est impossible d'observer un fait plus con-

cluant en faveur des bains froids que celo dont il s'agit. L'insuffisance des moyens ordinaires (le camphre, le quinquina, les vésicatoires) est démontrée par la gravité toujours croissante des symptômes pendant le tems qu'on met en usage ces moyens ordinaires; au contraire, dès les premiers bains, il y a amélioration dans l'état de la malade, les phénomènes les plus graves disparaissent successivement, les urines deviennent critiques, des selles, des vomissemens également critiques s'établissent; et l'on doit remarquer que l'apparition de ces phénomènes de si bon augure ne coïncident point avec des époques de la maladie correspondantes à celles auxquelles la nature établit d'elle-même des crises. La crise paraît même entièrement suspendue par une interruption des bains pendant 60 heures; elle est excitée de nouveau lorsqu'on revient à ce moyen. L'accélération du pouls est le symptôme irrégulier qui a cédé le plus difficilement, puisque ce n'est guères que vers le 35^e jour de la maladie que le pouls est revenu à son type naturel.

Le caractère de la maladie est trop marqué pour qu'on puisse méconnaître ici une fièvre cérébrale, maligne, nerveuse, ou ataxique, comme on voudra l'appeler; et l'influence du traitement ne l'est pas moins, pour qu'on ne doive pas balancer à lui attribuer tous les honneurs de la cure. Les médecins ordinaires de la malade étaient MM. Carre et La Roque, et ils n'ont point cessé de la voir avec M. Recamier, qu'ils avaient fait appeler en consultation.

*Suite des conseils aux personnes affectées
d'hémorroïdes.*

(DEUXIÈME ARTICLE.)

J'ai donné, en commençant, les moyens de distinguer les hémorroïdes accidentelles, de celles qui appartiennent à la constitution, et dont un médecin consommé peut seul tenter la cure, lorsqu'elle est possible!

J'ai parlé, ensuite, des causes des hémorroïdes; et les causes qui finissent par assujettir l'individu à cette affection, sont aussi celles qui en déter-

minent les accès ou récidives. A toutes celles dont j'ai fait l'énumération, il faut ajouter l'exercice violent du cheval, lorsqu'on n'y est point habitué; car je dirai, plus tard, que lorsque cet exercice est modéré et habituel, il n'est peut-être pas de moyen plus efficace d'en préserver.

Le chagrin et toutes les passions tristes disposent encore singulièrement aux hémorroïdes; mais il faut se rappeler, que chez les personnes qui en ont été déjà affectées à différentes reprises, la cause la plus légère en apparence peut en décider le retour. Il suffit quelques-fois, à ces personnes, de faire le plus léger excès en vin, et sur-tout en liqueurs; de marcher plus que de coutume; de se chauffer quelques minutes le derrière, comme on le fait, si familièrement, dans nos cercles, ou, au contraire, de s'asseoir sur un banc froid, ou d'avoir froid aux pieds, ou même de rester accroupi pendant quelques instans, pour avoir une attaque d'hémorroïdes.

Voici ce qui arrive dans ce cas. Une des petites tumeurs qui existent dans l'intestin, se gonfle légèrement, et s'engage par l'ouverture de l'anus; la constriction, qu'elle éprouve, augmente l'irritation qui s'en était emparée; elle se gonfle beaucoup, et l'inflammation se propageant à tout le voisinage, les accidens ne se terminent souvent qu'après que plusieurs tumeurs se sont enflammées successivement, c'est-à-dire l'une ne cessant d'être douloureuse et tendue, que lorsqu'une autre s'enflamme; ce qui dure quelquefois plusieurs semaines, qui paraissent autant de siècles.

Toutefois, il est un moyen bien facile de prévenir le plus souvent ces longues souffrances. Ce moyen consiste à faire rentrer la petite tumeur, aussitôt qu'elle est sortie; lorsqu'on s'y prend de bonne heure, on y parvient sans peine en enduisant fortement son doigt d'une substance grasse et onctueuse: l'onguent *populeum*, lequel d'ailleurs est adoucissant, est ce que l'on peut employer de mieux; mais comme on n'en a pas toujours sous la main, et qu'il est essentiel de ne point apporter de retard à cette opération, on apprend bien vite à suppléer par de la salive à tous les autres corps qu'on pourrait employer

dans des circonstances plus favorables. Quelquefois cette tumeur, au lieu de venir de l'intérieur de l'intestin, se développe sur le bord de l'anus ; il est alors beaucoup plus difficile de la faire rentrer ; cependant on y parvient encore avec de la peine, et on la maintient en restant assis sur un linge roulé, qui exerce une compression que l'on rend plus ou moins forte. Il est encore plus convenable, en ce cas, de garder le lit une demi-journée.

Signes qui empêchent de confondre les hémorroïdes avec d'autres maladies.

Quoiqu'il soit, en général, facile de s'apercevoir qu'on a des hémorroïdes, à un sentiment de chaleur, de pesanteur autour du fondement ; à des démangeaisons très-répétées ; à des douleurs tantôt obscures, tantôt excessivement aiguës ; enfin, à la sortie de tumeurs plus ou moins volumineuses, et à l'écoulement d'un sang vermeil, coulant ordinairement par gouttes, dans le temps des efforts, ou même par un jet extrêmement délié, et continu ; comme aucun de ces symptômes n'est essentiel à cette affection, quelques personnes pourraient les prendre pour des signes d'autres maladies, ou, au contraire, confondre d'autres maladies avec les hémorroïdes.

Il n'est guère possible de confondre le flux sanguin hémorroïdal avec le flux de sang proprement dit, qui est un symptôme de la dysenterie, ou de l'inflammation de l'intérieur des intestins. Dans la dysenterie, le sang rendu est rarement pur et vermeil ; il est entièrement mêlé aux excréments, qui d'ailleurs sont mal liés, très-liquides, et semblables à de la lavure de chair ; de plus, le flux dysentérique s'accompagne toujours de coliques ou douleurs de ventre, plus ou moins vives, et d'une fièvre générale. Souvent, néanmoins, il y a complication des deux maladies, et les efforts de ténèse, causés par l'inflammation des intestins, produisent des hémorroïdes ; mais alors la dysenterie, qui est la maladie principale, exige impérieusement les soins d'un médecin habile ; et je ne dois pas m'en occuper ici.

Il peut encore arriver que le flux de sang, par l'anus, soit un accident du scorbut ; mais ce

symptôme se manifeste à une époque si avancée de la maladie, qu'il ne peut plus y avoir d'équivoque ; le malade est dans un état d'affaiblissement extrême. Le flux de sang, dans ce cas, conserve une durée illimitée, et accroît la faiblesse habituelle, ce qui n'a pas lieu dans le flux hémorroïdal naturel. Dans le scorbut, il s'établit de tels écoulemens par les yeux, par le nez, par la bouche ; le corps est couvert de plaques rouges ; enfin, les signes de cette maladie, à son plus haut période, ne permettent pas de la confondre avec d'autres.

Ce flux peut encore provenir de sang qui aurait été versé dans l'estomac ou dans le canal intestinal, comme cela arrive dans l'hématémèse ; mais alors le sang qui a séjourné assez long-tems dans les intestins, est ordinairement noir et décomposé.

J'ai vu un écoulement de sang, par l'anus, servir de crise à une maladie aiguë ; il fut tellement abondant, que le malade rendit en trois ou quatre minutes plusieurs livres de sang ; mais ce flux passager, et qui arrive à la fin d'une maladie aiguë, ne peut, en aucune manière, se confondre avec les hémorroïdes habituelles, bien que le sang soit probablement fourni, dans les deux cas, par les mêmes vaisseaux.

Je parlerai, dans le prochain article, des accidents qui compliquent le plus communément les hémorroïdes.

Remède contre la galle.

M. A. Bay, médecin à Angers, rapporte qu'il a obtenu les plus grands succès, dans le traitement de galles qui avaient résisté à beaucoup d'autres remèdes, en faisant frictionner soir et matin ses malades avec de l'acide sulfurique, étendu dans trente ou quarante fois autant d'eau commune.

Une demi-once d'acide dans une livre d'eau, suffit ordinairement pour compléter ce traitement le plus simple et le moins dispendieux qu'on puisse employer. On doit continuer ces frictions durant huit, dix, et même quinze jours, selon que les pustules sont plus ou moins long-tems à se

dessécher. On les fait avec un linge ou une épouge, en lavant sur-tout les parties les plus couvertes de pustules.

Lorsque la cuisson que cette lotion doit exciter sur la peau, est trop vive, on en diminue l'activité en y ajoutant un peu plus d'eau.

Note et errata au sujet de la suite de la III^e

Lettre médicale, insérée dans le précédent N°.

UN de mes amis, M. le D. Be., qui désire n'être pas connu, vient de laisser chez moi une lettre signée d'un nom en l'air, contenant une critique vive, et malheureusement fondée en plusieurs points, de la lettre médicale dont il s'agit.

Une faute de copiste a donné lieu à deux méprises si grossières, qu'elles ne peuvent induire personne en erreur, et que la cause en est évidente. On y lit que les anatomistes comptent six vraies côtes, et six fausses. — Il faut lire *sept* vraies côtes, comptées de haut en bas, s'appuyant sur le sternum par des cartilages plus courts et moins inclinés que ceux des *cinq* suivantes, qu'on nomme fausses côtes.

Une méprise semblable a fait mettre, en parlant du bassin, *détroit inférieur*, pour *détroit supérieur*. — C'est en effet ce dernier où se trouvent, le plus souvent, les obstacles mécaniques à l'accouchement. Il eût été plus convenable de mettre les deux.

Ces fautes ont été reconnues avant que l'impression de la gazette fût finie ; elles ont été corrigées dans la planche pour les exemplaires non encore imprimés, et elles l'ont été à la main pour les autres ; mais un grand nombre d'abonnés étaient déjà servis, et c'est à eux que je m'adresse pour les prier de rectifier ces grossières méprises.

M. le D. Be., entre les mains duquel était tombé un exemplaire non corrigé, n'a pas manqué de relever ces fautes qu'il reconnaît devoir être du fait du copiste ; mais il me fait d'autres objections, qui me semblent peu fondées. — Il ne

veut pas que, dans le squelette, la colonne vertébrale unisse le thorax au bassin ; que l'on nomme la moelle épinière une expansion du cerveau. — Il ne comprend pas que la disposition du bassin des femmes puisse influer sur leurs goûts et leurs inclinations. Pour le coup, mon ami se trompe, et, comme moi, il a besoin d'indulgence : *veniam petimus damusque vicissim.*

Quoi qu'il en soit, puisque mon ami, M. le D. Be., veut bien lire les lettres médicales, je le prie de ne pas oublier qu'elles sont rédigées uniquement, dans la vue de rappeler les objets dont elles traitent, aux personnes qui s'en sont occupées autrefois, et de donner aux personnes du monde une idée générale de ces objets (voir l'introduction) ; mais point du tout dans le dessein d'enseigner les détails de l'anatomie à un homme qui les possède aussi bien que lui.

Nous ne mettrons pas de lettre médicale dans ce N°.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité de la colique métallique, vulgairement appelée colique des peintres, des plombiers, de Poitou, etc. ; par F. V. Mérat, docteur en Médecine, etc. Un vol in-8°. Prix, 3 fr. 75 c., et 4 fr. 75. par la poste. *Deuxième édition.* Chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, N° 9.

LA première édition de cet ouvrage a paru, il y a neuf ans, et dès lors il fut reconnu comme ce que l'on avait de plus exact sur cette matière, et le seul propre à en faire connaître complètement le traitement. Depuis lors, attaché à la clinique de l'hospice de la Charité de Paris, c'est-à-dire, d'une maison célèbre depuis long-tems par les succès du traitement qu'on y emploie, M. Mérat n'a pas cessé de faire de nouvelles observations sur cet objet. On peut croire que la maladie dont il s'agit s'est présentée à lui sous toutes ses formes, et que les faits dont il a enrichi cette seconde édition ont encore ajouté au mérite de la première.

Rien peut-être ne méritait plus que cette maladie d'attirer l'attention et les recherches d'un médecin habile. On ne doit pas croire que ces accidens soient peu communs, et qu'ils attaquent exclusivement les personnes dont la profession les expose aux émanations du plomb ou des autres métaux ; dans les relevés que je fais tous les dix jours des malades admis dans tous les hôpitaux de Paris, je rencontre toujours un nombre assez considérable de personnes affectées de ces coliques qu'on nomme en général *coliques de plomb*, et si je n'en fais pas mention, c'est qu'il n'est aucune conséquence générale à en déduire relativement à l'objet pour lequel sont dressés ces relevés. Ces accidens attaquent souvent des personnes fort éloignées en apparence des influences auxquelles ils sont dus ; d'ailleurs ils ont un caractère si tranché, et le traitement que l'expérience a démontré leur convenir le mieux est si singulier, qu'on ne peut manquer de commettre de graves erreurs, si l'on n'en a fait une étude spéciale. Le traité de M. Mérat ne laisse rien à désirer sous ce rapport, et je ne saurais trop le recommander à l'attention de mes lecteurs.

Essai sur la topographie physico-médicale de Bordeaux, par J. B. M. Saincric, docteur en médecine, etc.

HIPPOTRATE prescrit au médecin d'étudier d'abord le pays dans lequel il vient exercer son art, et les hommes de la santé desquels il veut se charger. M. Saincric a suivi à la lettre le précepte du père de la médecine. Dans la première partie

de cet essai, il examine le climat et tout ce qui se rapporte aux conditions physiques dans lesquelles se trouve la ville de Bordeaux. La seconde partie est consacrée à développer les résultats de ses observations sur les habitans. Les deux autres parties sont des corollaires et des conséquences des deux premières ; M. Saincric parle d'abord des effets produits sur les habitans du pays par les influences auxquelles ils sont soumis ; il finit par prescrire des règles d'hygiène, dans la vue de conserver la santé, ou de guérir les maladies occasionnées par ces influences. Tel est le plan régulier et judicieux suivant lequel M. Saincric a disposé une foule de détails aussi curieux qu'intéressans ; nous regrettons que l'espace nous manque, pour faire connaître plus en détail cette production qui annonce un grand talent, et qu'on ne doit d'ailleurs regarder que comme une sorte d'engagement pour l'auteur, de remplir un jour le cadre qu'il vient de tracer avec une concision nécessaire par les circonstances. M. Saincric, en disposant avec tant d'art les fruits nombreux de connaissances aussi étendues que variées, a prouvé que personne plus que lui, ne pouvait prétendre à nous représenter cette ville aujourd'hui si belle et si majestueuse, et que déjà, dans son antique exiguïté, Ausone appellait

*Instignis Baccho, fluviusque, risusque,
Moribus, ingeniisque hominum.*

AUSONII claræ urbæ ; Burdigala.
on doit désirer qu'il en complète un jour une topographie à laquelle cet essai pourra servir de plan.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, imprimeur-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



(N° III.)

(21 Janvier 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora
habet , eodem det animo KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ARTICELLA ou *artisella* est le nom latin barbare , diminutif du mot *ars*, dont on s'est servi, à la fin du 15^e siècle, pour désigner une collection de plusieurs opuscules de médecine, parmi lesquels on retrouve diverses traductions des Aphorismes et des Pronostics d'Hippocrate et autres. Le surnom de *præclare Liber*, qu'on a quelquefois donné à cette collection, semble avoir été le motif pour lequel Fabricius, dans sa *Bibliothèque Grecque*, tom. XII , a préféré la désignation de *artis cella* , comme pour dire *sanctuaire de l'art*. La première édition des *articella* est de 1483 , à Venise in-folio.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1^{er} janvier au 10 inclus. (Dans le précédent N°, au lieu de lire, du 11 au 20 décembre, lisez, du 21 au 31 décembre inclus.)

Fièvres non caractérisées	50
Fièvres gastriques ou bilieuses.	55
Fièvres muqueuses.	3
Fièvres adynamiques ou putrides.	17
Fièvres ataxiques.	
Phlegmasies internes ou externes.	92
Dont 72 maladies aiguës de poitrine.	
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	560
 TOTAL GÉNÉRAL.	557

Il existe une liaison très-marquée entre les maladies éruptives qui sont maintenant si fréquentes, et les affections catarrhales de la poitrine.

L'identité qui se trouve dans la structure de la peau et celle des membranes muqueuses dont la plupart de nos organes sont tapissés, explique cette communauté d'affections, aussi bien que la continuité qui existe de la peau à ces membranes. Les poumons et toutes les voies de la respiration ont d'ailleurs avec la peau des communications particulières de sympathie et de fonctions qui assujettissent réciproquement chacun de ces appareils à partager les affections de l'autre ; aussi les poumons sont-ils communément l'organe

qui a le plus à souffrir des suppressions subites, ou, comme on dit, des répercussions de transpiration; de même que la peau est le plus souvent l'appareil dont la nature se sert pour juger les maladies du poumon, en y déterminant soit des éruptions, soit des sueurs abondantes.

En conséquence, parmi les personnes affectées de ces éruptions rouges, dont quelquefois tout le corps est couvert, on en voit beaucoup dont la poitrine est entreprise. Chez les adultes que j'ai eu occasion d'observer, il y avait en général irritation, indiquée par la toux sèche, la chaleur et la douleur profonde que causait la toux, et qui n'avait pas le caractère pungitif, continu et fixe de la douleur pleurétique ou pneumonique. Chez les enfans, au contraire, la poitrine se remplissait, la toux était grasse, muqueuse, et l'expectoration impossible par la ténacité des mucosités. J'ai vu des enfans dans ce cas être promptement suffoqués, et périr d'une véritable asphyxie occasionnée par la congestion qui vient obstruer les voies aériennes. Les enfans les plus gras, les plus pléthoriques, et conséquemment ceux qui paraissent les plus vigoureux, sont les plus exposés à cet accident. On le prévient en donnant dès le début, de petites doses répétées d'ipécacuana qui préviennent, par les secousses et l'excitement qu'elles déterminent, cet engorgement irrémédiable; et encore en appliquant quatre, six ou huit sanguines, soit au cou, lorsque l'assoupissement est très-fort et prolongé, soit encore en cordon autour du bas de la poitrine. Les sanguines agissent, non seulement en diminuant la pléthora générale et locale, mais aussi en appelant à la peau l'irritation qui devenait mortelle sur un organe intérieur. Dans les cas, au contraire, de chaleur, de toux sèche et douloureuse, j'ai obtenu les plus grands avantages des boissons chaudes, aromatiques et diaphorétiques, l'infusion de sureau, de capillaire, d'hysope, de sauge, etc., édulcorée; mais sur-tout des préparations opiacées qui procurent du calme et du sommeil, tout en favorisant la transpiration cutanée. Voici une potion très-simple que j'ai presque toujours prescrite, et dont les malades prenaient une gorgée ou deux chaque fois qu'ils s'éveillaient ou qu'ils étaient disposés à tousser.

Opium gommeux, un grain ou un grain et demi; gomme adragant, vingt grains; eau de fleurs d'orangers, quatre gros; sirop de capillaire, une once; eau de mélisse simple, quatre onces.

On peut, à son gré, varier cette composition où l'opium seul est de quelque considération.

¶ Dernier quartier, le 24.

¶ Nouvelle lune, le 1^{er} février.

Depuis le 9 janvier 1813 jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 2 l. $\frac{9}{12}$.

— La moindre de 27 p. 8 l. $\frac{7}{12}$.

Le thermomètre est monté à 5 d. $\frac{4}{12}$.

— Il est descendu à 1 d. $\frac{9}{12}$.

L'hygromètre est descendu à son maximum de 95 d. — Et pour le minimum 100 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Médecine légale.

SOUVENT le médecin est appelé pour éclairer l'esprit des juges dans quelques causes obscures; il devient alors l'arbitre de la destinée d'un accusé; quelle prudente circonspection ne doit-il pas porter dans ses décisions, puisque le jugement en dépend! Voici un de ces faits qui prouvent combien le médecin et les juges eux-mêmes doivent être réservés, et de quelles obscurités la vérité peut quelquefois se trouver enveloppée.

Un homme âgé de 22 ans, aliéné depuis une quinzaine de jours, avait été placé à l'hospice de Charenton. Quoique son aliénation se fut un peu calmée; on était obligé de le tenir renfermé dans sa chambre. Le 4 janvier, un infirmier qui l'avait visité vers les quatre heures du soir, l'avait trouvé assez calme et couché dans son lit: mais une heure après revenant pour lui donner à manger, cet homme fut effrayé de voir la chambre pleine de sang; il appela aussitôt, et voici ce que l'on vit.

Le malade était dans le milieu de la chambre,

assis sur une chaise , les jambes allongées , la tête légèrement inclinée en avant , la face décolorée . Les yeux se dirigeaient par intervalle vers les personnes qui étaient présentes ; la respiration était difficile et suspirieuse ; la voix éteinte , le pouls tout-à-fait insensible .

On transporta sur-le-champ ce malheureux dans une autre chambre , on le coucha et on s'occupa de panser une plaie énorme qu'il avait à la tête . Cette plaie large de deux pouces et demi , s'étendait depuis la tempe jusqu'en vers le milieu du sommet de la tête . Les bords en étaient extrêmement contus , inégaux , frangés et déchirés . Les os du crâne étaient fracturés et formaient beaucoup d'esquilles , dont la plus grande partie étaient enfouies et comprimaient la dure-mère . Cette membrane n'était point entamée , mais il y avait au sinus longitudinal droit , une petite ouverture par laquelle le sang avait coulé en grande quantité . On arrêta facilement l'hémorragie par le tamponnement , on releva les esquilles ; et le pansement le plus convenable fut appliqué ; toutefois , le malade mourut sur les neuf heures du même jour , sans avoir proféré une parole .

On était d'abord disposé à penser que ce malheureux s'était tué en se précipitant contre un mur , mais on chercha en vain les traces qu'il n'aurait pas manqué de laisser contre les murailles ou tout auprès ; et bientôt l'on reconnut qu'il fallait qu'il se fût assomé avec un pot de chambre d'étain qui était dans sa chambre . Il avait ensuite employé une cuillère également d'étain qu'il avait pliée , à enfoncer les pièces d'os fracturées , et même à en arracher quelques-unes qui se trouvaient détachées .

M. Bleny , auteur de cette observation , remarque avec beaucoup de raison que si le cadavre de cet homme eût été trouvé sur une grande route , sur une place publique , dans une auberge ou dans quelque lieu suspect , il eût été véritablement impossible de reconnaître que cet homme s'était tué lui-même .

Quelles réflexions un semblable fait ne doit-il pas inspirer à tous ceux qui dans des cas obscurs ont à prononcer sur l'honneur et la vie de leurs semblables ! ces réflexions se présentent si

naturellement à l'esprit , que je ne crois pas devoir m'y arrêter plus long-tems .

(Cette observation est extraite de la *Bibliothèque médicale* ; ouvrage périodique des plus intéressans et continuant à mériter le haut degré d'estime que lui a conciliée son rédacteur-principal , M. le docteur Royer Collard . On s'abonne à Paris , chez Gabon et Méquignon , libraires , rue de l'Ecole de Médecine .)

APPLICATION DE LA PHYSIQUE A L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Extrait d'un mémoire sur les effets de l'évaporation dans le vide , et sur un moyen de produire le vide sans employer la machine pneumatique ; par M. Honoré Flaugergues .

L'Académie des Sciences , Belles-Lettres et Arts de Lyon proposa en 1811 , pour sujet du prix qu'elle décernerait dans son assemblée publique du 25 août 1812 , « de développer la théorie de la congélation de l'eau par le vide de la machine pneumatique , et celle de tous les phénomènes qui l'accompagnent ; de déterminer toutes les applications utiles aux Arts économiques qu'on peut faire de cette expérience , soit pour obtenir de la glace dans tous les tems et dans tous les lieux , soit en l'envisageant comme moyen d'évaporation propre à procurer la dessiccation des viandes , du lait , ainsi que la concentration des sucs de fruits . »

M. Honoré Flaugergues , considérant qu'une bonne machine pneumatique est un instrument trop rare , trop cher , et dont le service exige trop de soins pour prétendre que l'usage en puisse devenir commun : que d'ailleurs elle est restreinte à de petites dimensions qui empêchent qu'elle puisse être appliquée aux évaporations en grand : a cherché à suppléer cet instrument par un procédé simple et à portée de tout le monde . Il a imaginé d'évacuer l'air d'un vaisseau au moyen de l'eau réduite en vapeurs , et de laisser ensuite absorber ces vapeurs par de l'acide sulfurique , de la potasse ou de la chaux vive ; en empêchant alors l'air de rentrer dans le vaisseau , il est évident

que ce vaisseau doit rester vide d'air, et que ce vide sera plus parfait à proportion que l'évacuation de l'air aura été plus exacte. Il a trouvé par plusieurs expériences faites avec le plus grand soin, qu'on pouvait facilement, en faisant bouillir un peu d'eau dans un vaisseau, chasser l'air contenu dans ce vaisseau, au point qu'il n'y restait plus qu'une quantité de cet air, à peine suffisante pour en remplir la 4645^e partie, ce qui est une évacuation d'air bien plus complète que celle qu'on peut obtenir avec la meilleure machine pneumatique.

Pour répéter l'expérience si connue de M. Leslie, sur la congélation de l'eau dans le vide, par ce nouveau moyen, on prendra une cloche ou récipient de verre, et l'on chassera l'air qu'elle contient en faisant bouillir un peu d'eau au fond de cette cloche renversée, ou en la plaçant sur un baquet plein d'eau bouillante, ou en y introduisant un corps incandescent, sur lequel on projetera un peu d'eau. Aussitôt que cette cloche sera entièrement remplie d'eau en vapeur, on la transportera très-promptement sur un plateau portant deux capsules pleines, l'une d'acide sulfurique et l'autre d'eau, et garni tout autour d'un large cordon de cire fondue avec de la térebenthine, sur lequel on fera reposer, et on enfoncera le bord de la cloche, ayant soin de presser la cire contre le bord pour empêcher l'air de pénétrer dans la cloche. L'eau en vapeurs sera bientôt condensée et absorbée par l'acide sulfurique, et si on a bien opéré, l'eau de la capsule ne tardera point de geler, et d'offrir le problème, un peu paradoxal, d'une glace formée au milieu de l'eau bouillante. L'avantage de se procurer ainsi de la glace en tout tems, et même de ces congélations artificielles qu'on nomme des glaces, est plus curieux qu'utile; mais comme le même moyen d'évaporation dans un vide formé sans le secours de la pompe pneumatique peut s'employer à la dessiccation des viandes, du poisson, du lait etc., et à la concentration des sucs de fruits et des dissolutions salines, où ce moyen peut être d'une utilité bien plus générale, il faut que ce procédé puisse être exécuté en grand: or l'auteur a trouvé qu'on peut faire le vide avec la vapeur de l'eau projetée sur des matières

incandescentes, et avec des substances capables d'absorber ensuite cette vapeur dans de grandes caisses; et que ce vide subsiste assez long-tems, pourvu que ces caisses ferment assez exactement, qu'elles soient construites avec du bois d'un tissu compact et serré, tel que le noyer, d'une épaisseur et d'une figure qui puise les rendre capables de résister à la pression de l'atmosphère, et de plus, que ces caisses soient enduites extérieurement de trois ou quatre couches de vernis gras au karabé. Il a observé encore que l'air, quoique poussé par le poids de l'atmosphère, ne peut traverser une muraille un peu épaisse, surtout si elle est construite avec des pierres vitrifiables, ou du basalte, unis ensemble avec du mastic. On pourra donc construire, pour employer ce nouveau moyen de dessiccation, des étuves froides, où les matières seront desséchées encore plus promptement que dans les étuves ordinaires, échauffées au moyen du feu, sans être exposées à éprouver les altérations que cet agent leur cause si souvent. De plus, cette évaporation n'exigera, pour ainsi dire, aucune dépense, car l'achat de la potasse, par exemple, étant une fois fait, cette matière peut toujours également servir sans éprouver de déchet, puisqu'il suffit, quand elle est saturée d'humidité, de la faire simplement dessécher pour qu'elle devienne aussi absorbante que la première fois.

Ce nouveau moyen d'évaporation dans le vide, peut encore s'appliquer avec beaucoup de succès à la distillation des liqueurs spiritueuses, comme M. Flaugergues s'en est assuré par quelques essais. Après avoir évacué de la manière indiquée, l'air contenu dans le chapiteau d'un alambic, au bec duquel était luté un petit matras, il a placé ce chapiteau sur un plateau qui portait une capsule pleine d'acide sulfurique et un verre d'esprit de vin faible; il a soigneusement luté les jointures. Cet esprit de vin s'est élevé en vapeurs, le phlegme a été absorbé par l'acide sulfurique, l'alcool rectifié a coulé dans le matras, et il s'est établi une distillation spontanée à la seule chaleur de l'atmosphère, qui était de 18 ou 20 degrés; cette distillation a duré tant qu'il y a eu de la liqueur dans le verre. Ce moyen de distiller sans feu, paraît ne devoir pas être

négligé dans un moment où la rareté du combustible doit engager à saisir tous les moyens d'en diminuer la consommation.

PREMIÈRE CLASSE DE L'INSTITUT.

Séance du 11 janvier 1815.

Il y a environ un an que M. Dulong obtint par des opérations chimiques une liqueur particulière, tellement susceptible de détonation que cet habile chimiste pensa être victime de sa découverte, et fut blessé très-grièvement. Cette année, ayant voulu reprendre la suite de ses recherches interrompues par cet accident, une nouvelle explosion, qui a eu lieu malgré les précautions les plus grandes, a encore compromis la vie de l'expérimentateur, et prouvé complètement que toutes les perquisitions sur cet objet étaient trop dangereuses pour pouvoir être continuées. Plusieurs personnes connaissaient déjà la substance dont la découverte avait coûté si cher à M. Dulong, mais le plus grand nombre des savans en attendait la publication avec impatience. M. Dulong l'a fait connaître dans la dernière séance de l'Institut : c'est une combinaison d'azote et d'acide muriatique oxygéné. On n'avait point encore pu parvenir à opérer cette combinaison, et M. Dulong n'y est parvenu qu'en employant un procédé fort savant et fort ingénieux dont il a rendu compte à l'Institut, mais qu'il est assez inutile d'exposer ici. Conformément aux règles de la nomenclature chimique, il a nommé cette liqueur : acide muriatique *oxi-azoté*.

On a appris en même tems que le célèbre chimiste anglais Humphry Davy, ayant voulu, sur des indications qu'il avait reçues, tenter l'expérience de M. Dulong, a éprouvé un accident tout semblable ; on espère cependant qu'un oeil qu'il avait eu fortement compromis ne sera pas entièrement perdu.

Analyse des travaux de la Classe des Sciences physiques et mathématiques de l'Institut impérial, pendant l'année 1812. — Partie physique, par M. le chevalier Cuvier, secrétaire perpétuel.

Nous ne pouvons donner ici qu'une esquisse

rapide de ce tableau tracé par l'un des hommes qui honorent le plus notre pays, et dont l'esprit supérieur sait si bien mettre en œuvre une immense quantité de connaissances aussi variées qu'étendues ; c'est au génie seul qu'il appartient de retracer fidèlement la marche du génie et d'en développer rigoureusement les admirables conceptions.

Parmi les objets les plus importans de physique et de chimie, on remarque de nouvelles recherches sur la chaleur, par M. le comte de Rumford. Cet homme habile, si constamment occupé des sciences dans leurs rapports avec les besoins de la Société, cherchait à déterminer combien de chaleur pouvait être fournie par la combustion d'une même quantité de diverses substances ; il a constaté, au moyen d'un appareil de son invention, qu'une livre de chacune des substances qui suivent faisait passer de la température de la glace fondante à celle de l'eau bouillante, savoir :

La cire blanche.	94,632	liv. d'eau.
L'huile d'olive.	90,459	
L'huile de colza.	93,073	
L'alcool.	67,470	
L'éther sulfurique.	80,304	
Le naphte.	75,376	
Le suif.	83,687	

Par d'autres expériences faites sur les différents bois, ce savant ingénieur a reconnu que la partie ligneuse dans le chêne en pleine végétation, ne fait pas les quatre dixièmes du total ; l'air en fait un quart, et le reste est de la sève. Le bois sec ordinaire contient encore près d'un quart de son poids d'eau ; et les plus vieilles poutres, placées depuis des siècles dans des charpentes, n'en contiennent jamais moins d'un dixième.

La Classe a couronné un mémoire dans lequel MM. François de la Roche et Bérard ont déterminé par des expériences, la capacité pour le calorique d'un grand nombre de gaz, comparée à celle de l'eau. Des expériences chimiques de M. le comte Berthollet portent un nouveau jour sur quelques points obscurs de cette science au perfectionnement de laquelle il a tant contribué, mais ne sont point de nature à être analysées ici. D'autres ex-

périences fort curieuses de M. de la Roche, relatives à l'action de la chaleur sur les animaux, prouvent que l'accélération de la respiration qui est produite dans ces cas n'a pas d'influence marquée sur les phénomènes chimiques de la respiration dans les animaux à sang chaud; le contraire a lieu dans les animaux à sang froid.

M. Vauquelin a donné l'analyse de l'écorce de *daphne alpina*, employée en médecine comme rubéfiant, et dont l'extrait mêlé à un corps gras peut remplacer quelquefois les vésicatoires.

Minéralogie et Géologie.

On a présenté à la Classe plusieurs dépoisilles d'animaux fossiles, dont quelques-uns sont d'espèces inconnues. Des recherches faites dans diverses parties de l'Europe ont prouvé que les observations faites aux environs de Paris par MM. Cuvier et Brongniart sur les terrains coquilliers d'eau douce devaient probablement être étendues à toutes les parties du globe. Mais ce qu'il y a de plus important sous ce rapport, est l'ouvrage en quatre volumes in-4°, avec beaucoup de planches, publié par l'illustre rapporteur; contenant le recueil de tous ses mémoires sur les ossemens fossiles de quatrupèdes. « Il en décrit soixante et dix-huit espèces, dont quarante-neuf sont bien certainement aujourd'hui inconnues des naturalistes, et dont seize ou dix-huit sont encore douteuses. Les autres os trouvés dans des terrains récents paraissent appartenir à des animaux connus. Dans un discours préliminaire, l'auteur expose la méthode qu'il a suivie et les résultats qu'il a obtenus. Il lui paraît suivre des faits qu'il a constatés, que la terre a éprouvé plusieurs grandes et subites révolutions, dont la dernière, qui ne remonte pas au-delà de cinq ou six mille ans, a détruit les pays habités alors par les espèces actuellement vivantes, et offert pour habitation aux faibles restes de ces espèces, des continents qui avaient déjà été habités par d'autres êtres qu'une révolution précédente avait abimés, et qui repairent dans leur état actuel lors de cette dernière révolution. »

C'est ainsi qu'au milieu des ridicules agitations qui tourmentent les animaux dont notre fourmil-

lière est couverte, la nature nous saisit dans ses immenses catastrophes, et après avoir enveloppé nos débris, les transporte à travers les siècles pour les remontrer ensuite muets et sans aucun vestige de ces passions que nous croyons si grandes et si importantes. Nous saisirons plus d'une fois l'occasion de parler de ce bel ouvrage, aussi second en grands résultats qu'en observations neuves et intéressantes.

Botanique et Physique végétale.

DES observations de M. Palissot de Beauvois tendent à prouver que la moelle exerce pendant toute la vie des plantes des fonctions fort importantes. M. Mirbel a continué ses recherches sur la structure des organes de la fructification dans les végétaux. Il a découvert sur cet objet des particularités fort curieuses et qui avaient échappé à tous les botanistes. On doit remarquer encore un travail important sur les *fucus* et les plantes marines qui leur sont analogues, présenté à la Classe par M. Lamouroux, professeur d'histoire naturelle à Caen. Les commissaires chargés par la Classe de lui rendre compte de ce travail, après en avoir parlé fort avantageusement, expriment le désir de le voir promptement publié en entier.

Zoologie, Anatomie et Physiologie animale.

M. le chevalier Geoffroy Saint-Hilaire a donné un mémoire sur les chauves-souris, animaux intermédiaires aux quadrupèdes et aux carnassiers; il se propose de publier l'histoire des nombreuses espèces de ces animaux.

M. de la Marck, chargé d'enseigner au Muséum d'Histoire naturelle tout ce qui concerne les animaux sans vertèbres, vient de publier un tableau abrégé de son cours d'après sa méthode perfectionnée.

Un mémoire de M. Tiedeman, professeur à l'université de Landshut, fait connaître avec une exactitude rare beaucoup de particularités d'organisation propres aux animaux singuliers que les naturalistes ont nommés *échinodermes*, parmi lesquels se trouvent comprises les étoiles de mer. Ce bel ouvrage, accompagné de dessins d'un

fini précieux exécutés par M. Münnz, docteur en médecine, a paru à la Classe mériter un prix qu'elle avait proposé.

M. Lamouroux s'est encore occupé d'une manière fort distinguée de l'étude des polypes à base solide, et en a établi une classification dont il est désirer que l'auteur puisse faire promptement jouir le public.

M. Cuvier a encore présenté à la Classe le tableau des divisions d'après lesquelles le règne animal doit être distribué dans la grande anatomie comparée dont il s'occupe depuis tant d'années. Il a conclu de ses observations qu'il existe parmi les animaux quatre formes principales dont la première est celle que nous connaissons sous le nom d'*animaux vertébrés*, et dont il nomme les trois autres, *animaux mollusques*, *animaux articulés*, et *animaux rayonnés* ou zoophytes. Il subdivise chacune de ces formes ou de ces embranchemens en quatre classes, etc. Le même savant a rendu compte à la classe de ses idées particulières sur la structure ossuse des têtes dans les animaux vertébrés. M. Geoffroy Saint-Hilaire s'est également occupé d'objets analogues, c'est-à-dire, de la comparaison des pièces osseuses de la tête des différens animaux entr'eux.

M. Jacobson, anatomiste danois, a découvert dans les narines des quadrupèdes un organe dont l'homme est privé, et auquel les animaux qui en sont doués doivent probablement la faculté de reconnaître les plantes vénéneuses, etc. (Nous avons parlé de cette découverte dans notre Gazette, N° du 21 mars 1812.) M. de Humboldt a fait connaître plusieurs singes du Nouveau-Monde où l'on en compte maintenant quarante-six espèces. Il a décrété de plus deux nouvelles espèces de serpents à sonnettes qu'il a trouvés à Cayenne.

On a décrit une nouvelle espèce de dauphin à tête globuleuse échoué sur les côtes de Bretagne. (Voir notre N° du 21 mars.) M. Lamouroux a reconnu que ces petites anguilles qui remontent par myriades dans quelques-uns de nos fleuves, étaient le frai du *pimperneau*, sorte d'anguille indiquée par M. le comte de Lacépède.

M. Risso, naturaliste de Nice, à qui l'on doit un bon ouvrage sur les poissons de cette côte,

vient d'en publier un autre sur les crustacés ; il en décrit cent espèces dont la moitié lui paraissent nouvelles.

M. Latreille a donné un Mémoire sur le bupreste des anciens. (Voir nos N° des 21 juin et 21 juillet.)

Le Rapporteur rend compte des expériences sur la digestion dans l'homme par M. de Montegre. Nous avons exposé dans les Numéros de la Gazette avec assez de détails ces expériences, que l'approbation de la Classe nous fait un devoir de continuer, et qui n'ont été interrompues qu'à raison de la saison et de quelques accidens.

M. de Blainville, professeur adjoint à la Faculté des Sciences de Paris, a présenté plusieurs Mémoires dont il n'a pas encore été rendu compte.

M. Marcel de Serres a lu un Mémoire fort curieux sur l'anatomie des insectes, et particulièrement sur la fonction de la digestion dans ces animaux. Il a reconnu que c'était à tort qu'on avait regardé les sauterelles et d'autres genres analogues comme des animaux ruminans; ces insectes rendent seulement en certains cas un suc bilaire dont ils sont abondamment pourvus.

M. Dutrochet, médecin à Château-Renard, a fait une observation fort curieuse sur la gestation de la vipère. Il en résultera que les fœtus de vipères participent au mode de nutrition des fœtus des mammifères, et à celui que l'on croyait jusqu'ici exclusivement attribué aux ovipares.

La Classe a entendu un rapport fort étendu et très-circonstancié de M. le professeur Hallé sur la vaccine considérée d'une manière générale. (Nous en avons parlé dans nos Numéros des 21 août et 21 novembre.)

M. Dumas, doyen de la Faculté de Montpellier, a présenté un ouvrage considérable intitulé *Doctrine générale des maladies chroniques*.

Agriculture et Technologie.

Aux expériences de M. Tessier sur les diverses sortes de froment (voyez notre N° du 11 avril), il faut joindre les travaux du zélé philanthrope M. Parmentier, qui a publié un travail sur les conserves et sirops de raisins (voyez notre

N^o du 21 octobre), et une édition de son traité sur la culture du maïs.

M. Yvert, dont les travaux agricoles lui ont acquis une juste célébrité, a lu une *Notice historique sur l'origine des assolemens raisonnés, etc.*

Enfin M. Hassenfratz a publié, sous le titre de Sidérotechnie, un ouvrage considérable où il expose tous les travaux de la préparation du fer.

Faculté de Médecine de Paris.

LE 2 novembre dernier la Faculté de Médecine de Paris a ouvert les salles de dissections dans lesquelles elle procure gratuitement, à ses élèves, tout ce qui est nécessaire à leur instruction anatomique et physiologique; plus de quatre cents jeunes gens ont déjà profité l'année dernière des conférences, des exercices pratiques sur la physiologie, l'anatomie, la médecine opératoire, et de plusieurs autres avantages que la Faculté leur accorde. Il est probable que cette année un plus grand nombre d'élèves profiteront encore de ces bienfaits; six pavillons aérés de tous côtés, placés au milieu d'un vaste jardin et réunissant tous les avantages d'une localité agréable et salubre, sont destinés aux travaux anatomiques. Chacun de ces pavillons peut admettre plus de 50 étudiants; ceux d'entre eux qui font partie de l'école pratique jouissent de prérogatives particulières et sont sur-tout exercés à la pratique des opérations. Plusieurs prosateurs instruits sont chargés de les surveiller et de les aider dans leur travaux; ils doivent aussi faire pour eux la répétition des cours de MM. les professeurs, les interroger, fortifier ainsi leur instruction et leur donner en même temps l'assurance

et l'habitude nécessaire pour répondre en public. Enfin il n'est aucune branche des sciences médicales sur laquelle des médecins attachés à la Faculté ne soient chargés de faire des conférences instructives.

Un pareil établissement ne peut être que de la plus grande utilité pour l'instruction des élèves; il fera le plus grand honneur à la Faculté célèbre qui en a conçu le projet, et même à ceux qui sont chargés de son exécution, s'ils y mettent le zèle que l'on a le droit d'en attendre.

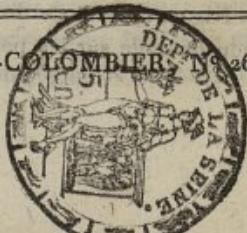
BIBLIOGRAPHIE.

Journal de botanique appliquée à l'agriculture, à la pharmacie, à la médecine et aux arts.

Ce journal, dont les principaux collaborateurs sont MM. Desvaux, de Tussac, Palissot de Beauvois, Correa de Serra, du Petit-Thouars, Jaume de Saint-Hilaire, de Jussieu, etc., se recommande suffisamment par le nom de ses auteurs pour qu'il soit peu nécessaire d'ajouter autre chose. Cet ouvrage dont il paraît depuis janvier un cahier tous les mois, avait été interrompu pendant quelque tems par l'absence des principaux rédacteurs; il vient de reparaître sous les auspices les plus favorables, et se recommande toujours davantage à l'attention de toutes les classes des amateurs de botanique. Le prix est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les Départemens, et 20 pour l'étranger. On souscrit au bureau du *Journal de botanique*, rue des Moulins, n^o 20, au même bureau que pour le *Journal des arts, sciences et littérature*, si connu par sa gaieté vive et piquante, et par la malice joyeuse dont il est assaisoné. On s'abonne à ce dernier pour trois mois, six mois ou un an, à raison de 9 fr., 17 fr. ou 32 francs.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet.—Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n^o 30, faub. Saint-Germain.—Et chez D. COLAS, imprimeur-libr., rue du Vieux-Colombier, n^o 26, faub. Saint-Germain.—C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N^o 26.



(N° IV.)

(1^{er} Février 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ,
OU
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE
*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour
prévenir ou guérir les maladies.*
PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

*Scribo fide medicā , probaque pietate ; qui meliora
habet , eodem det animo. KLEIN.*

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les premiers livres sur la médecine qui aient été imprimés avec des caractères mobiles , et qui portent la date de l'impression sont de 1471 ; l'un est de P. de Crescentio de Bologne , qui florissait en 1307 , et l'autre de Pierre d'Apono , ou d'Abono , l'un des premiers professeurs de médecine à Padoue , qui mourut en 1316 .

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris , par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1^{er} janvier au 20 inclus.

FIÈVRES non caractérisées ,	54
Fièvres gastriques ou bilieuses.	64
Fièvres muqueuses.	10
Fièvres adynamiques ou putrides.	12
Fièvres ataxiques.	2
Phlegmasies internes ou externes.	85
Dont 85 maladies aiguës de poitrine.	
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	421
TOTAL GÉNÉRAL.	648

Des explications qu'on m'a demandées m'engagent à revenir sur la manière dont se recueillent les notes que je présente ici.

Quatre médecins distingués , MM. Biron , Chamseru , Parsfait et Prat , composent un bureau , situé parvis Notre-Dame , sous le nom de Bureau central d'admission. Les malades qui désirent être reçus dans les divers hôpitaux doivent tous être présentés à ce bureau , où chacun de ces médecins siège à tour de rôle et les examine. C'est dans cet examen que le médecin détermine la nature du mal , fait enregistrer le nom de la maladie et désigne l'hôpital dans lequel elle doit être traitée. On rédige avec ces

données un bulletin sur lequel se trouvent le nom et l'âge du malade, et qui le suit à l'hôpital.

Ce sont les relevés de ces registres, résultats d'observations faites sur toute la population de Paris, que je présente tous les dix jours. On sent parfaitement qu'il est plusieurs cas dans lesquels la désignation de la maladie ne saurait être bien précise; car, s'il arrive souvent qu'un médecin qui a traité pendant long-tems une maladie soit embarrassé pour lui trouver un nom, est-il étrange que dans des maladies insidieuses, masquées, ou sujettes à des intermittences, à des paroxysmes, etc., un seul examen puisse être insuffisant? Mais je ferai remarquer que cet inconvénient, d'ailleurs inévitable, se réduit à-peu-près à rien: d'abord il est nul pour les malades, puisque, lorsqu'ils sont arrivés à l'hôpital, ils sont de nouveau soumis à l'examen du médecin qui doit leur donner des soins, et qui se trouve avoir toutes les données nécessaires pour bien juger de leur maladie.

Cet inconvénient ne peut avoir non plus aucune conséquence pour l'objet qui nous occupe, c'est-à-dire pour juger de l'influence générale de la température, parce que, 1^o nous ne tenons compte que des maladies aiguës, sur lesquelles seulement cette influence est appréciable, et que ces maladies sont celles qui présentent le moins de difficultés pour les reconnaître. 2^o On ne peut guères confondre ces maladies qu'avec des maladies analogues, et très-rarement on les confondra avec des maladies totalement différentes; or il importe peu, dans ce cas, qu'on prenne, par exemple, une pleurésie pour une pneumonie ou pour un catarrhe intense: il nous suffit que l'on ne confonde pas des maladies trop étrangères l'une à l'autre, et des médecins que leur habileté a rendus dignes du choix de l'administration des hospices, et qui d'ailleurs ont une si grande habitude de distinguer les maladies, doivent sans doute s'y tromper fort rarement. 3^o Enfin, le grand nombre des malades fait, qu'en supposant même ces erreurs beaucoup plus nombreuses qu'on ne peut l'admettre, elles ne pourraient encore modifier les résultats au point de les faire changer. En effet, le nombre des malades étant de quinze cents à deux mille

par mois, que serait-ce que trente à quarante erreurs semblables, lesquelles d'ailleurs pourraient se compenser réciproquement?

Il ne s'agit point ici des malades auxquels leur état ne permet pas le transport au bureau. Ceux-là sont admis d'urgence dans l'hôpital où ils se présentent, et j'en fais le relevé pour chaque mois, afin que l'on connaisse le mouvement de tous les hôpitaux de Paris.

Les fièvres éruptives, les fluxions de poitrine, les esquinances compliquées d'embarras d'estomac, sont très-fréquentes. Les évacuations subites de sang ont jugé beaucoup de maladies; dans le prochain numéro j'en rapporterai plusieurs exemples qui m'ont été communiqués par notre célèbre Portal.

Il y a eu des variations subites et extrêmes de température: le thermomètre a parcouru, en un seul jour, quinze à vingt degrés, tant au-dessus qu'au-dessous de la congélation. Dans nos départemens septentrionaux, il y a eu jusqu'à vingt-trois degrés de différence dans la température du même jour. Ce passage subit d'un froid très-vif à une chaleur tempérée a été nuisible à beaucoup de malades, et en général les a plongés dans un abattement et une débilité extrêmes. Il en est cependant à qui cette transition a été favorable; j'ai vu des péripleumonies dont tous les accidens étaient augmentés par la rigueur de la saison, se calmer tout-à-coup, et finir par des expectorations, ou par la sueur, ou par des éruptions à la peau. Quand on avait abusé de la saignée, les malades tombaient dans une prostration de forces des plus fâcheuses et dans tous les accideus de l'adynamie la plus prononcée.

J'ai vu un grand nombre d'esquinances, elles ont toutes cédé à l'application de sanguines au-dessous de l'angle de la mâchoire, suivie d'un vomitif. Je sais qu'il y en a eu plusieurs de mortelles, j'ai été assez heureux pour n'en pas rencontrer.

D Premier quartier, le 9.

Depuis le 19 janvier 1813 jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces.

— La moindre de 28 p. 21.

Le thermomètre est monté à 5 d. $\frac{1}{2}$.

— Il est descendu à 2 d. $\frac{1}{2}$.

L'hygromètre est descendu à son maximum de 109 d. — Et pour le minimum 99 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

VOICI un exemple de croup observé ces jours derniers par un de mes amis; après tout ce que l'on a écrit sur cette maladie, cette observation présente encore plusieurs particularités remarquables.

Observation de croup.

Un enfant de quatre ans et demi eut une maladie que l'on regarda comme un rhume ordinaire, et qui parut assez peu inquiétante pour que les parens ne fissent appeler un médecin que le troisième jour. A cette époque, M. Villeneuve trouva l'enfant dans l'état suivant : il y avait accablement et parfois assoupiissement; la figure était gonflée, les lèvres bleues, la respiration difficile et sifflante, mais la déglutition s'effectuait sans difficulté et sans douleur. L'enfant n'avait jamais paru souffrir de la gorge, il n'y portait point les mains, il ne renversait point la tête en allongeant le cou pour respirer. La voix était tout-à-fait perdue; quand le malade voulait parler, il ouvrait grandement la bouche et poussait un cri rauque et singulier, mais ne pouvait proférer un seul mot. La gorge paraissait pleine de mucosités dont quelques-unes, fort épaisses, étaient amenées par la toux; jamais on n'avait aperçu aucun fragment de fausse membrane dans les crachats. Il n'y avait point eu d'accès périodique d'étouffement, mais les symptômes paraissaient marcher régulièrement et sans interruption.

Malgré l'absence des principaux signes auxquels on a coutume de reconnaître le croup, M. Villeneuve reconnut sur-le-champ la maladie; il administra un vomitif qui fit rendre beaucoup

de mucosités que l'enfant avait sans doute avalées depuis peu. Après les vomissements, l'enfant se trouva assez bien pour jouer; mais les accidens reparurent bientôt; le médecin fit prendre au malade vingt grains de sulfure de potasse en deux prises à une heure de distance; on appliqua un vésicatoire sur le devant du col: mais, malgré cela, l'enfant expira le lendemain matin quatrième jour de la maladie, après avoir rendu quelques gouttes de sang par le nez.

A l'ouverture on a trouvé une fausse membrane qui tapissait toute la trachée-artère depuis la glotte jusque dans les bronches, et qui m'a paru être d'une épaisseur telle, qu'elle bouchait entièrement l'orifice supérieur du larynx. Audessous de cette concrétion, la membrane muqueuse était phlogosée et d'un rouge très-vif. Voilà un exemple de croup parfaitement inflammatoire, et dans lequel on ne trouve point les symptômes spasmodiques qu'on y rencontre fréquemment. Malheureusement, M. Villeneuve n'a été appelé qu'à la fin de la maladie, et lorsque le mal était, sans doute, trop avancé pour qu'on pût y porter remède; je saisirai néanmoins cette occasion, pour rappeler à mes lecteurs que plusieurs grands praticiens, et notamment M. le docteur Albers de Bremen, l'un des deux qui ont partagé le prix décerné par la commission, rapportent des exemples par lesquels ils paraissent avoir arraché à la mort des enfans parvenus aux dernières périodes du croup. Ils emploient pour cela, lassa foetida, le musc ou le mercure. Voici un looch, que M. Albers emploie fréquemment dans ce cas; cette dose est pour un enfant de trois ans: dix grains de musc, trois grains de Kermès minéral, six gros de mucilage de gomme arabique, et une once de sirop d'althea. Aussitôt après l'effet du vomitif, on fait prendre une cuillerée à café de ce looch, d'heure en heure; quelquefois on donne, en alternant, un grain de calomelas. La potion de Millar est composée comme il suit: assa foetida, deux gros; esprit de Mindererus, une once; eau de pouliot, trois onces. On fait prendre chaque demi-heure une cuillérée de ce mélange dont on augmente ou l'on diminue les doses suivant l'âge et l'intensité du mal; quelquefois on a fait prendre en potions, jusqu'à une

once d'assa fœtida en moins de 3 jours, en même tems qu'on en a consommé six gros en lavemens. D'autres praticiens ont donné le mercure à des doses prodigieuses, un grain ou un grain et demi de calomelas par heure dans du sucre; on administrerait en même temps des frictions d'onguent mercuriel. Le docteur Valentin, dans son ouvrage sur le croup dont il a été parlé dans la *Gazette de Santé*, raconte la guérison d'un enfant de six à sept ans auquel il fit prendre en cinq ou six jours quatre-vingt seize grains de calomelas (muriate mercuriel doux), tandis qu'on employa en frictions sur le cou, sur les cuisses et les jambes treize gros de pommade mercurielle. L'enfant ne saliva point, mais il y eut des évacuations alvines fort abondantes. Voilà une médecine bien active pour nous Français, mais jamais l'axiôme *in extrema mala, extremis remediis uti oportet*, ne trouva mieux son application.

On sent bien que ces moyens ne doivent empêcher ni les saignées locales et générales, ni les vésicatoires, ni les vomitifs qui sont eux-mêmes si souvent des moyens héroïques.

Emploi du Sulfure de Potasse dans l'asthme.

A la suite d'un exemple de l'inefficacité du sulfure de potasse, j'en vais rapporter un où ce remède paraît avoir eu les plus heureux effets; j'en reçois à l'instant les détails de mon ami M. le docteur Muraire, demeurant à Marennes.

« Mon frère était cruellement tourmenté par l'asthme tous les hivers; il en avait des attaques fréquentes, sur-tout par les tems humides et par le vent du sud. L'ipécacuana, le kermès, l'oximel continuellement répétés, le flux hémorroïdal rappelé autant que possible, ne lui apportaient presque aucun soulagement; il était toujours dans un état de suffocation qui me faisait craindre pour ses jours.

» Au commencement de septembre dernier il en eut une attaque violente. Je me décidai, le troisième jour, à lui faire prendre six grains de sulfure de potasse, dont l'effet fut de lui faire vomir une grande quantité de matière glaireuse. Quatre heures après, il se leva et se trouva

bien. Depuis ce moment sa maladie ne s'est plus reproduite; et quoique l'hiver ait été ici extrêmement humide, et que le vent de sud ait constamment régné, il a été parfaitement bien.

» C'est une nouvelle observation que je vous présente pour l'application du sulfure de potasse. J'étais préparé pour une nouvelle attaque, afin de mieux constater les effets du remède, mais mon frère a toujours été et se trouve si bien, que je n'ai point eu l'occasion de faire un nouvel essai. »

VARIÉTÉS

Des élèves de l'Ecole de Médecine ont trouvé, en disséquant le cadavre d'un bossu, un cerveau qui avait deux protubérances annullaires, et deux paires de nerfs optiques parfaitement distinctes l'une de l'autre.

On a traité depuis quelque tems plusieurs phthisiques, en leur administrant des doses énormes de quinquina, ce qui jusqu'ici, malgré les promesses du docteur **, n'en a encore guéri aucun et en a laissé mourir plusieurs.

L'application du cautère actuel a les plus grands succès à l'Hôtel-Dieu de Paris dans le traitement de certains ulcères anciens et réputés incurables.

Le docteur Beauchêne vient d'extirper heureusement une tumeur très-singulière qu'une femme du faubourg Saint-Antoine portait au visage. Cette tumeur avait près de deux pouces de largeur, sur un de longueur à sa base; son sommet était d'une couleur violette, et elle formait un cône cylindroïde susceptible d'érection, de sorte que, lorsque cette femme entrat en colère, ce qui arrivait très-fréquemment, la tumeur s'allongeait et prenait une tension et un accroissement subit qui lui donnait de la ressemblance avec les parties naturelles d'un homme.

M. le professeur Thillayé a substitué, avec le plus grand succès, la poudre de tan à l'écorce du Pérou, dans tous les cas de pansement où l'on employait autrefois la poudre de quinquina: ce moyen réussit très-bien pour réprimer les chairs fongueuses de certains ulcères, et pour hâter leur dessiccation.

M. Dupuytren, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, vient de faire une opération hardie, qui n'avait encore été tentée par personne et que l'évènement a justifiée ; c'est l'amputation de la mâchoire au-devant de l'insertion des muscles massétiers. Cette grande et belle opération a été pratiquée pour détruire une affection cancéreuse qui formait une tumeur dans l'intérieur de la bouche, faisait saillir la joue gauche au-dehors, repoussait la langue vers l'isthme du gosier, et intéressait le corps de la mâchoire ; tout autre moyen était décidément inutile, mais il fallait la hardiesse et le talent d'un aussi grand opérateur pour exécuter une semblable entreprise.

M. Barruel, chef du laboratoire de chimie de l'Ecole de Médecine, et l'un de nos chimistes les plus distingués, vient de porter la fabrication du sucre de betteraves à un point de perfection et de promptitude, auquel personne n'était encore parvenu avant lui, par le moyen d'un procédé qu'il a découvert et qu'il vient de répéter tout récemment, en présence des commissaires nommés par l'Institut et de plusieurs professeurs de la Faculté de Médecine : il est parvenu, en six heures de tems seulement, à extraire de la betterave brute, telle qu'elle est sortant de la terre, le sucre qu'elle contient, sous la forme de cassonade brune, semblable à celle que l'on trouve dans le commerce. Il paraît qu'il retire de la betterave la moitié en poids de ce que l'on extrait de la canne à sucre. **, D.-M.

Voici la 9^e livraison de ce bel ouvrage, qui se continue avec la perfection que son auteur lui a imprimée dès le principe, et auquel se sont empressés de souscrire une foule de personnes, sachant faire de leur fortune un usage vraiment utile et honorable. Est-il, en effet, rien au monde de plus satisfaisant que d'avoir représenté avec toute la perfection du dessin et de la peinture, et avec toute la magie de la nature et de la vérité, les maux auxquels nous sommes assujettis; lorsque le caractère de ces maux consistant en des apparences qui ne frappent que la vue, ne saurait être autrement exprimé sans équivoque ? C'est à un recueil de cette nature que tout le soin et même tout le luxe des beaux-arts convenaient essentiellement, et il faut le dire, rien ne s'y trouve épargné de ce qui peut rendre la nature. Cette entreprise doit faire époque aussi bien comme ouvrage d'art, que comme ouvrage de médecine. Si l'on fait attention encore que le texte joint à ces belles planches, contient une doctrine complète des maladies qui s'y trouvent représentées, on concevra qu'il ne saurait en ce genre exister rien de plus propre à intéresser toutes les classes de la société.

La livraison dont nous avons à rendre compte, comprend les syphilides, c'est-à-dire les maladies de la peau occasionnées par la syphilis ou maladie vénérienne.

M. le docteur Alibert en distingue trois espèces ; la syphilide pustuleuse, la syphilide végétante, et la syphilide ulcérée. Les nombreuses variétés de chacune de ces trois espèces sont décrites avec beaucoup de soin.

L'auteur fait précéder ces descriptions d'un tableau historique vif et animé de cette affreuse maladie, qui s'annonça d'abord avec une telle furie que les premiers qui l'observèrent purent craindre de voir avant peu l'espèce humaine rentrer dans le néant. On voit ensuite ce fléau s'adoucir, ou du moins les descriptions que l'on en donne paraître moins effrayantes, soit que les médecins familiarisés avec son aspect et possesseurs de moyens assurés de le combattre, fussent revenus de la terreur qu'il avait d'abord inspirée, soit qu'en effet ce mal horrible, mitigé par quelque circonstance encore inappréciée, fut devenu moins redoutable.

BIBLIOGRAPHIE.

Description des maladies de la peau observées à l'hôpital St.-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement; par J. L. Alibert, médecin de cet hôpital et du Lycée Napoléon, membre de la Société de l'Ecole et de celle de Médecine de Paris, etc.; avec figures coloriées, grand in-folio, papier vélin, 9^e livraison; prix, 50 fr. — A Paris, chez Caille et Ravier, libraires, rue Pavée Saint-André-des-Arcs; Barrois l'ainé, libraire, rue de Savoie, n° 13; Panckoucke, libraire, rue et hôtel Serpente.

Ou a, comme on le sait, beaucoup disputé sur l'origine de cette maladie, et l'on peut choisir entre Hensler, Cothi, Sanchez placés à la tête des savans qui prétendent que la vérole existait dans l'ancien continent; et Astruc et Girtanner qui paraissent avoir démontré qu'elle a été rapportée d'Amérique lors de la découverte de cette partie du Monde. M. le docteur Alibert est attaché à l'opinion du savant Sprengel, qui pense que cette affection est propre à l'ancien continent: *non nostrum tantas componere lites.* Mais cette question examinée avec toute l'attention possible, nous a toujours semblé si obscure que nous avons cru devoir rester dans l'indécision, en penchant cependant pour l'opinion qui fait venir cette maladie d'Amérique.

Essai sur le diagnostic de la gale, sur les causes et sur les conséquences médicales pratiques à déduire sur les vraies notions de cette maladie;
par J. C. Galès, docteur-médecin de la Faculté de Paris. — Brochure in-4°, avec figures. — Chez Méjaignon père, libraire de la Faculté, rue de l'École-de-Médecine.

DÉPUIS long-tems les idées hypothétiques des anciens sur les causes de la gale sont abandonnées, et l'on sait, à n'en pas douter, que cette maladie est due à la présence d'un petit insecte que l'on peut quelquefois, avec une vue très-exercée, apercevoir à l'œil simple, et dont on a maintenant des descriptions très-détaillées et très-exactes. M. Galès a vérifié les observations faites avant lui sur cet objet, et en a ajouté d'autres qui jettent un grand jour sur la nature et le traitement de cette dégoûtante maladie. Pour rappeler rapidement ce que ses expériences offrent de curieux, je dirai qu'il a constaté ce qui avait été annoncé par plusieurs naturalistes, que l'insecte de la gale tantôt a six pattes, et tantôt en a huit, ce qui paraît dépendre de son entier développement. Il a démontré que la gale se communiquait par le transport de ces insectes, et pour cela il en a appliqué sur le dos de sa main en prenant la précaution de les recouvrir d'un verre de montre, pour borner leurs excursions; et des pustules pso-

riques se sont développées après quelques heures. M. Galès tire de ces observations cette conséquence, que la gale est toujours une maladie locale, ce qui n'empêche pas, comme il le remarque fort bien, que la suppression subite d'une gale ancienne et fort étendue ne puisse causer beaucoup d'accidens, mais ceci n'est assurément point particulier à cet exanthème. Il en connaît encore que le traitement de la gale doit consister principalement en topiques qui puissent faire mourir les insectes, causes premières du mal. L'auteur examine ensuite brièvement les divers remèdes qu'on a conseillés pour guérir de la gale; les friction arsenicales, remède infidèle et ayant souvent causé les accidens les plus fâcheux; les lotions de tabac, ne guérissant pas toujours et produisant fréquemment des malaises, des vomissements, etc.; les friction mercurielles dangereuses par la salivation qu'elles excitent; le liniment ammoniacal ne pouvant être manié qu'avec circonspection à cause des cuissures et douleurs extrêmes qu'il cause dans les parties excorierées; l'eau de Gouillard, la pomade oxygénée manquant souvent leur effet. Il en est de même de l'eau de Mettemberg, que des analyses de nos plus grands chimistes ont démontré n'être qu'une dissolution de sublimé corrosif mêlée avec une sécule résineuse végétale et avec une essence odorante. Les essais faits officiellement de ce remède ont prouvé que l'emploi en était souvent nuisible et presque toujours inefficace. M. Ranque, médecin d'Orléans, avait publié avec toute la loyauté d'un véritable enfant d'Esculape la formule d'une décoction de demi-once de staphisagre avec vingt-quatre grains d'opium par litre d'eau. Il en faisait faire des lotions plusieurs fois le jour à ses malades. Quoique les essais faits dans les hôpitaux avec cette préparation n'aient pas bien réussi, il me parait que dans la pratique particulière on peut l'appliquer avec avantage dans des cas où l'odeur du soufre aurait de grands inconveniens. Enfin M. Galès conclut que le soufre appliqué sur la peau est le remède par excellence de la gale. Ce remède n'a véritablement d'autre inconvenienc que son odeur, car il ne saurait en aucune façon être nuisible. M. Galès a expérimenté dans des cas où la gale avait résisté à tout autre moyen, et sur des ma-

lades réduits dans le plus fâcheux état, l'efficacité surprenante du soufre appliqué en fumigations ; les avantages qu'il a retirés de cet essai doivent faire espérer qu'il portera plus loin ses tentatives, et l'on doit beaucoup attendre de l'excellent esprit par lequel il est dirigé.

Pyretologia medica, seu discursio methodica in febrium continuaram, remittentium tum intermittentium, silvam. Auctore Ph. Petit-Radel, Facultatis medicæ Parisiensis pridem doctor regens et professor chirurgice, nunc in schola medica ejusdem urbis professor clinices, etc. — Parisis, apud Desray, bibliop., via Hautefeuille, n° 4. — Un vol. — Prix, 5 fr. 50 c.

Le célèbre docteur Selle de Berlin publia, il y a environ quarante ans, une pyrétoLOGIE ou histoire des diverses espèces de fièvres. Cet ouvrage auquel l'auteur donna un nouveau degré de perfection à chaque édition successive, jouit encore d'une juste réputation, bien qu'il soit resté en arrière de ce qu'on a fait depuis. Dans ces premiers essais de classification méthodique, Selle avait confondu les phlegmasies avec les fièvres essentielles, et cette distinction, qui nous paraît aujourd'hui si tranchée et si importante, n'avait point encore été remarquée. La PyrétoLOGIE de M. le professeur Petit-Radel, publiée depuis plusieurs années, mais dont nous n'avions pas encore eu l'occasion de parler, n'offre point cette confusion, et en cela du moins est à la hauteur des connaissances actuelles. La réalité et la certitude des connaissances se lient en effet plus qu'on ne pourrait d'abord le croire à une classification exacte des objets, car une bonne classification est fondée sur l'analyse, et sans analyse il n'est assurément pas possible d'avoir une idée précise de ce que l'on étudie.

Je regrette que M. le docteur Petit-Radel ait retranché du plan qu'il s'était tracé toute considération sur l'état actuel des études appliquées à la matière qu'il voulait traiter. Un esprit aussi judicieux n'eût pas manqué de faire sortir de cet examen d'excellentes leçons pour ses lecteurs ; probablement il eût aussi remarqué cette disposi-

tion générale à observer, en éloignant les hypothèses peut-être même avec quelque affectation, et j'aime à croire que parmi ces opinions *queis sonat hesterna dies*, il en eût reçues qui doivent être distinguées, et qui subsisteront encore demain. Les médecins d'aujourd'hui, parmi lesquels M. le professeur Petit-Radel occupe un rang si distingué, quoiqu'il paroisse vouloir se séparer d'eux, pourraient aussi récriminer et reprocher eux-mêmes à notre auteur d'employer de ces anciennes formules de définitions ou tout-à-fait fausses, ou du moins sans preuves suffisantes, dont l'inconvénient est de présenter à la pratique des bases incertaines et par conséquent dangereuses ; telle est celle-ci : *Febris putrida, illa est quam excitat continuat que putris fontes humores à suâ nativâ indole seriū vel ociū immutaturus.* M. le professeur sait bien que la fermentation putride et l'altération des humeurs ne sont point des choses assez démontrées pour servir de base à une médecine rationnelle. En cherchant avec soin, on trouverait peut-être encore matière à quelques autres observations semblables ; mais le peu d'importance de celles que je viens de présenter, prouve que je n'ai pas trouvé l'occasion d'en faire de plus considérables dans ce traité que j'ai lu d'ailleurs avec beaucoup d'attention. *Verum ubi plura nitent, etc.* Je dois ajouter qu'on reconnaît dans tout cet ouvrage l'écrivain élégant et distingué par la main duquel les muses latines ont élevé aux grâces athénienes un monument dont celles-ci n'ont point dédaigné l'hommage.

M. le professeur Petit-Radel a publié une version française de sa pyrétoLOGIE ; on la trouve chez le même libraire. Prix, 5 fr. 50 c.

Traité usuel du Chocolat. A Paris, chez Chambon, libraire, rue de Seine Saint-Germain, n° 16.

Ce traité est de feu Buchoz, auteur infatigable auquel on doit tant d'autres traités. Celui-ci est aussi complet qu'il puisse être. On y trouve l'histoire botanique du cacaotier, des détails sur la culture de cet arbre, et sur la récolte de ses fruits qui forment la base de la pâte que nous nommons chocolat. On trouve dans cette brochure des dé-

tails exacts et précis sur les autres ingrédients qu'on ajoute souvent au chocolat, comme la cannelle, la vanille, le salep de Perse, l'ambre gris, et le sucre; le reste du Traité est consacré à faire connaître la préparation des différentes espèces de chocolat.

Je m'attacheraï spécialement ici à la plus utile et à la moins commune de ces préparations, celle dans laquelle on fait entrer le salep de Perse. Le salep nous vient de l'Orient, en petits morceaux arrondis, de la grosseur d'une noisette, durs, cassants, et ayant acquis par la dessiccation une apparence cornée. On sait, à n'en pas doutér, que ce sont les bulbes desséchées d'*orchis*, parfaitement semblables aux nôtres. Quoi qu'il en soit, cette substance est si onctueuse, si suave, si nourrissante quand elle est préparée convenablement, que depuis long-tems les médecins n'ont rien trouvé de meilleur pour rétablir les forces languissantes des vieillards, des convalescents, ou des personnes affaiblies par une cause quelconque, et dont l'estomac n'est point en état de supporter les alimens solides. Parmi les exemples frappans de l'utilité du salep, que je pourrais citer, je me contenterai de rapporter celui de M. le docteur Butini père, doyen de la Faculté de Médecine de Genève, dont toutes les facultés intellectuelles sont admirablement conservées, à quatre-vingt-sept ans, et qui a retrouvé, à cet âge avancé, des forces, de la santé et un bon sommeil, au moyen d'un régime qu'il continue depuis quelques années, et dont le salep et la viande de pigeon forment la base principale. — Cet exemple est rapporté dans les principes d'hygiène de M. Louis Odier, célèbre médecin de Genève.

M. de Bauve, ancien pharmacien, ayant ap-

pliqué exclusivement à la fabrication du chocolat les connaissances nécessaires à sa première profession, a dû ajouter quelques perfectionnement à l'art auquel il s'attachait. Sa fabrique située rue Saint-Dominique, N° 4, a promptement acquis une grande réputation, et les soins qu'il n'a pas cessé de donner aux produits qui en sortaient, ont soutenu cette réputation, qui s'étend tous les jours davantage. C'est lui qui le premier a eu l'idée heureuse d'associer le salep de Perse au cacao, pour en composer un chocolat aussi restaurant qu'agréable. C'est sur-tout de cette façon que M. le docteur Butini fait usage du salep, suivant la remarque de M. Odier. Les aromates qu'on fait entrer dans la composition du chocolat, contribuent à rendre le salep plus restaurant, plus agréable et plus facile à digérer. Il n'est peut-être pas de mets qui convienne autant que ce chocolat à toutes les personnes dont l'estomac est affaibli aussi bien que le reste du corps, soit par l'âge, soit par des maladies, soit encore par des excès ou des fatigues. Combien d'hommes de lettres s'arrachent à regret à leurs travaux pour faire un repas qui doit les fatiguer et leur interdire pendant quelques heures des occupations chères, qui pourraient avec un chocolat bien préparé concilier tout-à-la fois l'entretien de leur santé et l'assiduité au travail qui fait leur seconde vie! Qu'ils se gardent, au demeurant, de ces prétendus chocolats de santé sans aromates, qui pèsent sur l'estomac et se digèrent avec peine; le vrai chocolat de santé est celui où la vanille n'est point épargnée; il excite doucement les organes de la digestion, répand le bien-être dans tous le corps, et laisse au cerveau le libre exercice de toutes ses facultés.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, imprimeur-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



QUARANTIÈME ANNÉE. — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° V.)

(11 Février 1813.)

**GAZETTE DE SANTÉ,
OU
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE**

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā, probāque pietate; qui meliora
habet, eodem det animo. KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

A. CORNELIUS CELSUS vivait à Rome du temps d'Auguste : son livre sur la médecine lui a fait donner le surnom d'*Hippocrate des Latins*, de *Singe d'Hippocrate*, de *Ciceron de la Médecine*, et suivant Fabrice d'Aquapendente devrait être jour et nuit entre les mains des médecins. L'édition princeps de cet ouvrage est de Florence, en 1478 ; et depuis cette époque il y en a eu plus de 72 éditions, sans parler des traductions françaises, allemandes, anglaises et italiennes.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 31 janvier inclus.

Fièvres non caractérisées,	28
Fièvres gastriques ou bilieuses.	74
Fièvres muqueuses.	16
Fièvres adynamiques ou putrides.	12
Fièvres ataxiques.	2
Phlegmasies internes ou externes.	76
Dont 57 maladies aiguës de poitrine.	
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	548
TOTAL GÉNÉRAL.	556

Le nombre des malades est très-considérable : toutes les maladies prennent une teinte inflammatoire, qui rend la saignée ou du moins l'application réitérée des sangsues nécessaire. On voit beaucoup de péripneumonies, et les causes les plus légères suffisent pour les déterminer. Il est prudent de ne pas s'exposer à l'air froid du matin ou du soir lorsqu'on se sent la poitrine irritée ou douloureuse : on peut souvent, dans ces cas, prévenir le développement d'une maladie très-grave en gardant la chambre un jour ou deux, ou en ayant l'attention de ne sortir qu'au milieu de la journée. Il est convenable de prendre pendant ce tems quelques tasses chaudes d'une infusion légèrement diaphorétique, comme de l'hyssope,

de la petite sauge. Au lieu de cela, c'est la saison où nous sommes que l'on choisit communément pour les repas d'invitation, où l'on ne peut guères, par bienséance, se dispenser de se gorgier de mets très-assaisonnés, de vins de toute espèce et de liqueurs des plus incendiaires. Il en résulte des coliques atroces, des tortures (*tormina*) du ventre. J'ai observé aussi des néphrites ou douleurs de reins excessivement aiguës; aucun de ceux que j'ai vus dans ces différents cas ne vivait sobrement. On soulage pour l'ordinaire la néphrite par l'application des sangsues sur le siège du mal, par les bains, les boissons aqueuses et nitrées. Souvent l'éther, et notamment l'éther nitrique, m'a paru produire, dans ce cas, des effets fort avantageux. Quant aux douleurs de ventre dont j'ai parlé, on les soulage beaucoup en faisant vomir; mais il est bien plus avantageux dans ce cas d'exciter le vomissement en chatouillant la gorge soit avec le doigt, soit avec une plume, que de le faire en introduisant dans l'estomac déjà irrité un vomitif qui ne peut que l'irriter davantage. Ordinairement, quoique l'estomac contienne alors fort peu d'alimens et que les douleurs se fassent sentir dans la partie inférieure du ventre, ces douleurs se trouvent apaisées à l'instant par le vomissement. Ou complète la guérison en buvant quelques tasses bien chaudes d'infusion de mélisse ou de tilleul, et sur-tout par la diète observée durant quelques jours. Il n'est personne qui ne sache qu'à la suite de ces petits accidens une soupe maigre à l'oignon est l'aliment dont l'estomac s'accommode le mieux pour l'ordinaire.

SÉANCE DU CERCLE MÉDICAL.

Accidens causés par des congestions de sang.

J'AI parlé dans le dernier N° de ces exemples qui ont été communiqués par M. le docteur Portal, et qui tendent à prouver quel rôle le sang paraît jouer dans les maladies actuellement régnantes.

Un enfant de six ou huit ans est saisi par le froid à la promenade; on le ramène à la maison, et il est saisi de convulsions violentes avec perte de connaissance, au milieu desquelles il meurt.

Où lui a trouvé un vaste épanchement de sang à la surface du cervéan.

Un homme âgé de quatre-vingt cinq ans sort de chez lui bien vêtu, il est néanmoins saisi de froid; il rentre avec un peu de malaise et d'embarras de la poitrine; au demeurant, il conserve pendant trois jours toute l'apparence de la santé, buvant et mangeant comme à l'ordinaire, dormant la nuit, n'éprouvant aucune douleur, cependant il y avait un peu de sang dans ses crachats; M. Portal ne croit pas devoir le faire saigner à cause de son grand âge; tout-à-coup la respiration s'embarrasse, la poitrine se remplit, et le malade meurt à-peu-près tout-à-coup.

Dans un troisième cas qui s'est présenté à M. Portal, un homme de cinquante et quelques années a rendu, après une colique, une quantité si considérable de sang qu'il paraissait près d'expirer; cependant il a suffi d'une limonade végétale, de bols de conserve de roses et de quelque peu de teinture de quinquina pour mettre en voie de guérison un malade que le célèbre praticien qui l'a traité avait regardé comme étant plus dangereusement affecté que les malades précédents.

A ces exemples, j'en vais ajouter un qui m'a été communiqué par mon ami, M. le docteur Dufour de Montargis.

« J'ai vu, il y a quelque tems, la plus effroyable hématémèse que je verrai probablement de la vie, au moins sans que la mort s'ensuive. La femme d'un remouleur, logée dans un cabaret, sans avoir d'ailleurs rien fait qui pût aider à l'hémorragie et sans autre cause éloignée que l'époque critique de quarante à cinquante ans, a rendu, par le vomissement, une horrible quantité de sang: je pouvais à peine en croire mes yeux et les assistans; la chambre en était couverte. J'ordonnai une diète sévère, une limonade minérale, l'alun en poudre à doses brisées, et, pour terminer la cure, des anthelmintiques, parce que j'appris que la malade avait rendu par les selles des vers lombries. Cette femme est restée long-tems faible et pâle, mais je l'aperçois de tems à autre, et elle me paraît en bonne santé. »

② Pleine lune, le 15.

Depuis le 29 janvier jusqu'au 9 février, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 5 l. $\frac{2}{15}$.

— La moindre de 28 p. 2 l. $\frac{1}{15}$.

Le thermomètre est descendu à 4 d. $\frac{1}{15}$.

— Il est monté à 10 d. $\frac{4}{15}$.

L'hygromètre est descendu à son maximum de 100 d. — Et pour le minimum 98 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Notice sur les grottes d'Arcy.

AUPRÈS du village d'Arcy-sur-Cure, et des ruines du château de Bigogue, détruit par les calvinistes au seizième siècle, à six lieues d'Auxerre, chef-lieu du département de l'Yonne, on aperçoit des rochers escarpés au pied desquels se trouvent des cavités peu profondes, d'où l'on voit sortir une partie des eaux de la Loire, qui, après avoir coulé sous terre, environ deux lieues, trouvent en cet endroit une issue par laquelle elles s'échappent avec impétuosité, et font tourner un moulin. En suivant cette chaîne de rochers, on aperçoit de grandes cavités, dont l'une, rétrécie par les terres qui s'y sont accumulées, forme une ouverture de quatre pieds de hauteur, qu'on a fermée d'une porte, dont la famille d'Arcy garde la clef.

Cette ouverture donne entrée à de vastes excavations, divisées en plusieurs salles. La voûte de la première est toute unie; la descente en est fort escarpée, et le sol est couvert de pierres, qui paraissent avoir autrefois été détachées par la main des hommes. De cette salle, on passe dans une autre beaucoup plus spacieuse, dont la voûte, élevée de neuf à dix pieds, a une ouverture remplie de belles figures pyramidales; on y trouve d'énormes quartiers de pierre, entassés confusément en quelques endroits, et épars dans d'autres. Vers un des angles, est un petit lac, où se ramassent toutes les eaux qui suintent sans cesse du sommet de cette grotte recouverte

par des vignes et des terres labourées; ce réservoir n'est pas très-profound, mais il s'étend, à une distance inconnue, sous une voûte très-basse, où il serait imprudent de s'engager. Après avoir parcouru un espace d'environ 80 pieds de longueur, on arrive dans une troisième salle, large de 15 pas et longue de 250, dont tout l'intérieur est tapisé d'un grand nombre de stalactites; elle offre en outre un monument d'architecture naturelle, d'une forme tout-à-la-fois élégante, curieuse et bizarre, dont la nature laisse facilement pénétrer le secret. Les eaux qui distillent de la voûte, élevée de 18 pieds, ont produit de nombreuses stalactites, dont le superflu tombant à terre, s'élève en stalagmites: ces deux espèces de pyramides, en se réunissant par leurs sommets, dessinent des colonnes et des arcades d'une forme singulière et variée; elles sont ornées de petits cônes renversés, et percés dans leur centre d'un tuyau d'où l'eau découle sans cesse goutte à goutte, épaisse les incrustations, augmente le diamètre des cônes et des cylindres; de sorte qu'un jour ces vastes carrières, qui ont fourni jadis les matériaux avec lesquels on a bâti des châteaux et même des villes dans le voisinage, se trouveront remplies par l'augmentation successives de concrétions. Le célèbre Buffon, qui est descendu deux fois dans les grottes d'Arcy, en 1740 et en 1759, a calculé qu'il ne faudrait peut-être pas deux siècles pour achever de les remplir.

On passe de cette salle sous une voûte très-basse et fort longue qui conduit dans une autre salle plus élevée, où l'on remarque des stalactiques d'albâtre, qui affectent mille formes bizarres: elle conduit à une très-grande pièce, séparée de la précédente par des stalagmites disposées en pyramides. La voûte est tapissée d'énormes concrétions, dont les reliefs brillans et variés simulent un ciel de saphirs, de diamans et de rubis; elle présente aussi diverses perspectives, qui forment des tableaux singuliers et pittoresques. On croit y voir une femme qui tient un enfant sur ses bras; une petite forteresse carrée, flanquée de cinq tours, que des soldats semblent garder; un buffet d'orgues, dont les tuyaux sonores peuvent rendre des airs agréables;

des Ils taillés pas les mains de la nature; enfin un énorme champignon, qui offre des fleurs noires sous son dôme doré. C'est à ces concrétions merveilleuses que cette grotte doit le nom de grottes. La description succincte que nous venons d'en donner est extraite d'un *Voyage aux Grottes d'Arcy*, fait, en 1802, par M. Deville, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de l'Yonne (1). Cet ouvrage, mêlé de prose et de vers, rappelle par son genre le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*; mais M. Deville, tour-à-tour naturaliste et poète, passe en revue toutes les productions naturelles du pays qu'il parcourt, et décrit avec une gaieté philosophique tous les objets piquants qu'il rencontre sur sa route. Arrivé aux grottes, il en examine le site et la nature. Après avoir visité les rochers calcaires qui bordent la rivière de Cure, il ose affirmer que ces grottes, sur lesquelles l'amour du merveilleux a répandu des descriptions exagérées, ne sont que les divisions d'une carrière abandonnée, où la main du temps a fait disparaître les traces du travail. Plusieurs monumens antiques, dont on aperçoit les vestiges dans le voisinage, en ont sans doute occasionné l'excavation. Si l'on compare les grottes d'Arcy avec celles que la nature a formées, on verra dans celles-ci des monceaux de ruines où les eaux se sont fait un passage, tandis que celles-là présentent une sorte de distribution régulière, un terrain presque nivelé, des blocs de pierre taillés symétriquement et recouverts de concrétions, qui n'ont point encore déguisé le travail des hommes. Nous renvoyons pour le surplus des détails à l'ouvrage même, où l'on trouve des notes curieuses sur ce caucon du département de l'Yonne.

BEAUCHÈNE, fils, D. M.

M. Le docteur Forlenze vient de pratiquer, avec tout le succès possible, une opération qui prouve, non-seulement une dextérité parfaite, mais encore un grand savoir. — Madame. était, depuis vingt ans, à peu-près, entièrement

privée de la vue. La cécité était complète du côté droit, et l'œil gauche était obscurci par des nonges dont l'opacité augmentait tous les jours, ne permettait plus à la malade de se conduire. Madame... était depuis long-tems entre les mains de plusieurs de nos oculistes les plus renommés; ils avaient cru reconnaître qu'elle était affectée d'une *amaurose*, maladie causée par la paralysie du nerf optique, et réputée incurable lorsqu'elle est complète. Cependant la malade était tourmentée de sétons, de cauteries, de collyres de toutes les espèces, et réduite, par les remèdes et un régime affaiblissant, à un état d'épuisement extrême. M. Forlenze, dès le premier examen, reconnut qu'il n'y avait pas paralysie, et jugea que l'immobilité de l'iris, qui en avait imposé aux autres personnes de l'art, provenait de l'adhérence que le bord libre de cette membrane avait contractée avec la membrane du cristallin. La cécité lui parut dépendre d'une cataracte membraneuse; en conséquence son premier soin fut de délivrer la malade du tourment des remèdes, des sétons, etc., et aussitôt qu'à l'aide d'un bon régime, elle s'est trouvé rétablie, il lui a fait l'opération de la cataracte par extraction, méthode qu'il employe à peu-près exclusivement. Je vais exposer les détails de l'opération que j'ai suivie avec beaucoup d'attention.

L'œil était naturellement gros et très-saillant. Après l'incision à la cornée, et la sortie d'une très-grande quantité d'humeur aqueuse, l'opérateur, à l'aide d'un instrument figuré en spatule tranchante, est allé détacher toute la circonference du bord, ordinairement libre, de l'iris, ce qu'il n'a pu faire qu'en portant à diverses reprises l'instrument dans l'œil; une très-légère pression alors a suffi pour faire sortir le cristallin, mais mou, brisé et sans sa membrane. Il était important d'extraire cette membrane, principale cause de la cécité; cependant une assez grande quantité d'humeur vitrée très-difflente, étant sortie, l'œil se trouvait affaissé et flétrti, de façon qu'on ne pouvait y rien distinguer. M. Forlenze a été plusieurs fois obligé de se servir d'une loupe pour tâcher de reconnaître la membrane; enfin, après beaucoup de tentatives qui ont duré près d'un

(1) On trouve le *Voyage aux Grottes d'Arcy*, chez Gérard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 44.

quart d'heure, il l'a saisie avec une érigne et l'a amenée toute entière, car en la jetant dans l'eau elle s'est développée et a montré sa forme de poche lenticulaire. L'opération étant finie, la malade a été pansée, et mise au lit dans une chambre obscure. Toutes les attentions nécessaires et si connues pour ne permettre que graduellement l'usage de la vue, ont été observées; aucun accident n'est venu compliquer l'opération. Il y a maintenant un mois qu'elle est faite, et déjà plusieurs fois, malgré les défenses réitérées de son médecin, la malade s'est servi de son œil, dont les longues souffrances rendent la guérison plus lente et plus difficile qu'elle ne l'est communément.

Je noterai, pour les praticiens, une particularité du pansement de M. le docteur Forlenze; c'est l'emploi d'une bandelette de diachilum gommé, qu'il applique obliquement, depuis le haut de la joue jusqu'à l'angle de la mâchoire. Cette bandelette tire en bas la paupière inférieure et empêche ainsi qu'elle ne s'engage au-dessous du lambeau de la cornée, et ne l'enflamme, ou ne mette obstacle à la cicatrisation.

Toilette de la tête. — Faux cheveux.

Les plus petits détails de la toilette ne sont point indifférens aux yeux du médecin lorsqu'ils peuvent intéresser la santé. La nécessité où sont beaucoup de personnes de substituer des cheveux d'emprunt à ceux qu'elles ont perdus, les porte à recourir ordinairement à des pommades agglutinatives qui puissent affirmer cette végétation d'emprunt sur un crâne dénudé, car on veut concilier l'apparence du vrai avec la fausseté, il en résulte souvent des maux de tête fâcheux. M. Genin, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 45, fabrique des faux toupet qu'il a l'art d'appliquer exactement et solidement sans employer aucune substance étrangère à la fabrication de ces tissus légers; et sa méthode nous paraît préférable à toutes celles que nous connaissons.

A M. le Rédacteur-général de la Gazette de Santé.

MONSIEUR, il est des faits qui, altérés dans leurs circonstances, peuvent donner lieu à des

conséquences fausses, comme les principes qui les déterminent, et qu'il importe par conséquent de rectifier lorsqu'ils sont inexacts. J'ai lu, dans le N° dernier de votre intéressant journal, que *des élèves de l'Ecole de Médecine avaient trouvé un cerveau qui présentait deux paires de nerfs optiques et deux protubérances annulaires.* M. le docteur ***, qui vous a donné ces renseignemens, ne peut mieux que moi connaître le cas dont il s'agit, puisque ce cerveau a été remis entre mes mains pour être examiné. Il offrait réellement deux cervelets et deux mésocéphales ou ponts-de-varoli, ce qui est jusqu'à-présent sans exemple, et bien assez étonnant sans qu'on veuille y ajouter l'attrait du merveilleux; puisque deux nerfs optiques de chaque côté supposent nécessairement quatre yeux, etc. Je conserve la description détaillée de ce phénomène, mais voulant la transmettre à la Société des professeurs de l'Ecole, il ne m'est point encore permis de la publier.

Je vous prie de vouloir bien agréer l'assurance de l'estime distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble serviteur.

H. CLOQUET, *procosecteur de la Faculté de Médecine.*

PRIX PROPOSÉ.

LES médecins réunis à Paris sous la dénomination de Cercle médical (ci-devant Société académique), frappés des difficultés qui ont été élevées relativement à tout ce qui concerne la rage, et désirant acquérir de nouvelles lumières sur le caractère de cette maladie, proposent pour sujet d'un prix qui consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, de déterminer avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent,

1°. En quoi consiste la maladie connue sous le nom de rage;

2°. Quels sont les signes qui la caractérisent chez les animaux;

3°. Quelles sont ses espèces;

4°. Si elles sont toutes contagieuses pour l'homme;

5^e. Si elles constituent chez lui une maladie essentielle ;

6^e. Si l'on doit attribuer les accidens qui suivent la morsure faite par les animaux enragés à un virus particulier, à l'importance des parties mordues, ou à la terreur ;

7^e. Enfin quels sont les moyens de prévenir ou de guérir ces accidens.

Les seuls membres ordinaires de la Société sont exclus du concours.

Le prix sera décerné dans la première séance d'avril 1814.

Les mémoires seront écrits en français ou en latin. Ils porteront, suivant l'usage, une devise qui sera répétée dans un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur. Ces mémoires seront adressés francs de port, avant le 1^{er} février de l'année prochaine, à M. Fouquier, secrétaire-général du Cercle médical, rue Jacob, n° 14.

Le Cercle médical, continuation de l'Académie et Société académique de Paris, autorisée sous ce titre et dans ses statuts par S. Exc. le ministre de l'intérieur, a renouvelé son bureau dans sa séance du 26 janvier ; ont été nommés MM. Menuret, président ; Portal, vice-président ; confirmés MM. Fouquier, secrétaire-général ; Chardelet, secrétaire de l'administration ; Forestier, trésorier. Il continue de tenir ses séances le deuxième et le quatrième mardi de chaque mois, dans une des salles du Collège de France.

LETTRRES MÉDICALES.

EN continuant les lettres médicales, que l'abondance des matières m'avait fait interrompre, je rappellerai à mes lecteurs qu'elles ne sont point écrites dans la vue d'enseigner la médecine à ceux qui n'en ont pas fait une étude spéciale, mais uniquement pour présenter une esquisse abrégée des objets dont cette science s'occupe, et mettre ainsi les gens du monde en état de savoir ce que c'est que la médecine, et de motiver la confiance qu'ils accordent à leur médecin. Obligé de commencer par des descriptions anatomiques, et sur-tout par l'ostéologie, partie la plus rebutante des éudes médicales, je m'efforce d'être bref en

conservant cependant assez de clarté pour justifier l'épigraphe que j'ai donnée à ces lettres.

INDOCTI DISCANT ET AMENT MEMINISSE PERIT.

Fin de la troisième lettre et de l'ostéologie.

3^e Partie du squelette, les membres supérieurs et inférieurs.

Les premiers sont composés de l'épaule, du bras, de l'avant-bras et de la main.

L'épaule a deux os : 1^o l'omoplate, os plat, triangulaire et mobile, placé derrière la poitrine, s'articulant en haut avec le bras ; 2^o la clavicule, os allongé, figuré en s, situé au haut et au devant de la poitrine, et destiné sur-tout à empêcher le bras de tomber trop en avant.

Le bras n'est formé que d'un seul os, l'*humérus*, dont l'extrémité supérieure offre une tête appuyées sur une cavité de l'omoplate, où elle exécute des mouvements très-libres et très-diversifiés.

L'avant-bras est composé de deux os, le *cubitus* et le *radius* ou *ulna*, celui-ci soutenant la main et tournant sur le premier de manière à la porter dans les mouvements qu'on nomme de pronation et de supination.

La main est formée de trois parties, le carpe, le métacarpe et les phalanges.

Deux rangées chacune de quatre petits os forment le carpe ; ces os ont des noms relatifs à leur forme. On les nomme : 1^o scaphoïde ; 2^o sémilunaire ; 3^o cunéiforme ; 4^o pisiforme ; 5^o trapeze ; 6^o trapezoïde ; 7^o grand os ; 8^o unciforme ou crochu. Ces os servent d'appui au métacarpe, composé de cinq os allongés, sur lesquels sont portées les phalanges ou os des doigts. Personne ne peut ignorer que le pouce n'a que deux phalanges, et que tous les autres doigts en ont trois. M. le professeur Chaussier les distingue entre elles en conservant le nom de phalanges aux plus grandes, en nommant phalangines celles du milieu, et phalangettes les plus petites, qui forment l'extrémité des doigts.

Il résulte de tout ceci que les membres supérieurs ont chacun trente-deux os.

Les membres inférieurs sont composés d'abord de la cuisse, formée par un seul os, le plus grand de tout le corps : on le nomme *fémur* ; il est terminé en haut par une tête emboîtée dans une

cavité de l'os des isles, nommée cotyloïde. Le genou en présente un petit qu'on nomme rotule ; cet os de forme grossièrement lenticulaire a pour usage de protéger le devant de cette articulation.

On trouve deux os à la jambe ; l'un gros et très-fort, s'articulant avec le *fémur*, et portant tout le poids du corps dans la station, c'est le *tibia* ; l'autre os, placé en dehors, est mince et ne monte pas jusqu'à l'os de la cuisse, on le nomme *péroné* ; cet os forme en bas une saillie qu'on nomme *cheville* ou *malléole externe*, destinée à retenir le pied, en dehors, comme la *malléole interne*, formée par le *tibia*, le retient en dedans.

Le pied se divise comme la main en trois parties : le tarse, formé de sept os, dont deux grands, l'un supérieur nommé *astragal*, s'articulant en haut avec le *tibia* et le *péroné*, et recevant ainsi tout le poids du corps ; l'autre nommé *calcaneum*, formant le talon et s'unissant fortement avec l'*astragal* et l'*os cuboïde* ; les autres os du tarse sont nommés *scaphoïde*, *cuboïde*, et les trois derniers portent le nom de *cunéiformes*, distingués en grand, moyen et petit. Le tarse prête un appui aux cinq os du métatarsé, qui sont destinés, comme le métacarpe dans la main, à porter les phalanges des orteils ; ces phalanges sont aussi, comme pour les doigts de la main, au nombre de trois à chaque orteil, excepté le premier ou gros orteil qui n'en a que deux. Chaque extrémité inférieure est donc formée de trente os.

En récapitulant tous les os du squelette, on en trouve à la tête, sans compter les dents 22

A la base de la langue (l' <i>os hyoïde</i>)	1
Au tronc	53
Aux deux membres supérieurs	64
Au deux membres inférieurs	60
Nombre total des os du squelette	200
Plus les dents	32

Il faut eucore noter que ce nombre varierait fréquemment, si on faisait entrer en ligne de compte de petits os qui se développent d'une manière tout-à-fait irrégulière, soit dans les sutures des os du crâne, soit parmi les os du carpe ou du tarse. — On nomme les premiers *os vormiens* et les autres *séamoïdes* ; mais leur nombre et leur forme n'ont rien de constant. —

Il existe encore en dedans de l'oreille quatre petits os de dimensions presque microscopiques, qu'on nomme à cause de leur forme, *étrier*, *enclume*, *marteau*, et *os lenticulaire* ; mais l'étude doit en être renvoyée à celle de l'oreille, et ne peut nous occuper dans les considérations générales auxquelles nous nous attachons spécialement ici.

NÉCROLOGIE.

M. Curaudau, chimiste très-connu par les soins qu'il s'est donnés pour faire tourner à l'avantage de la société les progrès de toutes les sciences physiques, vient de mourir au milieu de sa carrière et de laisser de nombreux regrets, non-seulement à sa famille, mais à toutes les personnes qui s'intéressent aux travaux assidus et utiles.

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire des Sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens; troisième volume, contenant depuis le mot *Bauge* jusqu'à celui *Cancer*, inclus. 685 pages. A Paris, chez C. L. F. Panckoucke, seul éditeur-propriétaire de l'ouvrage, rue et hôtel Serpente. La souscription est de 6 fr. par volume avant qu'ils aient paru, et 9 fr. quand ils sont publiés.

VOILA le dernier volume de cet ouvrage dont je pourrai parler avec l'apparence du désintéressement, puisque désormais rangé parmi les collaborateurs, j'ai commencé à fournir quelque article dans le quatrième volume. On peut préjuger néanmoins de l'opinion que je me suis faite de cet ouvrage en voyant que j'ai désiré de prendre part à sa rédaction. Je l'avouerai sans peine, il m'a semblé honorable d'être invité à y contribuer. Le *Dictionnaire des Sciences médicales* se perfectionne en effet tous les jours davantage, et l'on peut croire qu'il formera dans son ensemble un tableau complet de toutes les parties de la médecine à l'époque où nous vivons : on y trouve même des choses inédites ou tout-à-fait nouvelles, comme on en a la preuve, notamment dans l'article *Cancer*, par lequel est terminé ce volume. Cet article, rédigé en commun par MM. Bayle et Cayol, forme environ un ci-

quième du volume ; mais on y trouve tant de choses intéressantes et précieuses qu'on ne peut s'en plaindre : c'est le précis d'un traité sur les maladies cancéreuses que M. Bayle se propose de publier incessamment.

Il m'est impossible de parler en détail de tous les collaborateurs ; mais je m'arrêterai particulièrement à ceux dont je n'ai point encore eu l'occasion de parler, ou dont les articles ont le plus d'importance. Faisons d'abord la part de M. le docteur Biett, chargé déjà depuis long-tems de la direction de tous les travaux, et aux soins duquel sont probablement dus les perfectionnemens progressifs que reçoit cet ouvrage. M. Biett a de plus fourni à ce volume des articles très-intéressans, sous les titres de *Blennorrhée*, *Bol*, *Bouton*, *Calaguala*. M. Cadet-de-Gassicourt a donné les articles *Bézoard*, *Bouillon*, *Cacao*, écrits avec netteté et concision. M. Cayol deux beaux et bons articles sous les titres de *Blessure*, *Bubonocèle*, sans compter la part qu'il a prise à l'article *Cancer*. M. Chaussier a traité l'article *Bassin*, en anatomiste et en physiologiste consommé. M. Collerier a donné plusieurs articles sur les maladies vénériennes. A quoi bon louer des articles composés par des maîtres aussi expérimentés, et sur des matières qui leur sont si bien connues ? M. Delpech a donné les mots *Bistouri* et *Cancer* (chirurgie). M. Fournier n'a dans ce volume que le mot *Calenture* : c'est un tableau concis et soigné d'une maladie peu connue en Europe, et qu'il importait de bien signaler. M. Gardien, *Berceau*; M. Géofroy, *Béribéri*; M. Guersent, *Baume*, *Belladone*, *Bière*, rempli de recherches curieuses, *Bismuth*. M. le professeur Hallé, qui s'associe toujours M. Nysten, a donné aux mots *Boisson*, *Betel*, *Brouillard*,

Calorique, des traités complets de ces objets. L'article *Bourdonnement*, de M. Itard, m'a paru fort remarquable et fort intéressant, quoique très-court. M. Keraudren a donné, dans l'article *Biscuit*, des considérations importantes sur cet objet d'approvisionnement maritime. Les mots *Baptême*, *Blessure*, *Cadavre*, ont été traités dans leurs rapports avec la médecine légale, par M. Marc. Le mot *Canal* a été traité par M. Marjolin, qui a donné une description générale des principaux canaux du corps humain. Les mots *Bouche* et *Brayer* sont de M. Mouton. M. Nacquart a composé les articles *Borborygmes*, *Bronches*, *Caillot*; ce dernier sur-tout remarquable par des vues pratiques, un peu trop restreintes néanmoins. *Blanc de baleine*, *Borax*, *Cachou*, *Café* et *Camphre*, sont de M. Nysten. *Barbe* et *Baromètre*, de M. Pariset. *Bec-de-lièvre* et *Brûlure*, de M. Petit. M. Petroz n'a dans ce volume que le mot *Betterave*. Le vénérable professeur Pinel a donné *Bénigne*, *Brownisme*, *Cachexie*, *Cœochymie*. M. Renaudin, *Bile*, *Caducité*; M. Savary, *Système Capillaire*; M. Tollard, *Campanulacées*; enfin, on doit à M. Virey les articles *Botanique*, *Cagot*, *Canicule*.

Plusieurs de ces articles sont d'excellens traités de la matière qu'ils embrassent. La forme de dictionnaire qui oblige à isoler en quelque sorte l'objet que l'on traite de ses connexions les plus naturelles, rend quelquefois ces articles maigres, et, comme on le dit, étranglés ; mais ce défaut inévitable, à moins de tomber dans des répétitions continues, disparaît quand on rapproche l'un de l'autre les articles qui se correspondent. Au demeurant, la plus grande partie des collaborateurs paraît animée d'un esprit excellent, et qui fera honneur à l'époque où s'élève un pareil monument.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, imprimeur-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



(N° VI.)

(21 Février 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora
habet , eodem det animo. KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LES choses les plus louables et les meilleures tirent souvent leur origine d'une iniquité ou d'une infamie. La pratique de l'inoculation de la petite-vérole avait été inventée en Circassie et en Mingrélie, non pour sauver la vie des enfans, mais pour mettre à l'abri des ravages de la petite-vérole la beauté des jeunes filles que l'on élevait pour le plaisir des grands; les parents qui spéculaient sur la beauté de leurs filles, étaient bien aises de n'exposer les frais d'une éducation distinguée qu'après que les risques de la petite-vérole étaient passés. L'inoculation était, au commencement du dix-huitième siècle, pratiquée à Constantinople, d'où le docteur Emmanuel Timone adresa, sur cet objet, à la Société royale de Londres, dont il était membre, un Mémoire inséré dans les *Transactions philosophiques* pour l'an 1713 ou 1714. Miladi Worthley Montaigu, à son retour de l'ambassade de Constantinople, en 1720, appuya l'opinion de ce médecin en faisant inoculer ses propres enfans. D'Angleterre l'inoculation se répandait à pas lents sur toute la surface de l'Europe jusqu'à ce que de nos jours la vaccine soit définitivement venue la remplacer.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1^{er} février au 10 inclus.

Fièvres non caractérisées	62
Fièvres gastriques ou bilieuses	35
Fièvres muqueuses	6
Fièvres adynamiques ou putrides . .	11
Fièvres ataxiques	2
Phlegmasies internes ou externes . .	85
Dont 70 maladies aiguës de poitrine.	
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	335
TOTAL GÉNÉRAL.	536

Après des vicissitudes fréquentes et très-marquées de chaud et de froid, et après quatre répétitions assez rigoureuses de l'hiver, le tems s'est enfin adouci. De grands vents troublent néanmoins la tranquillité de l'air, et nous empêchent de jouir de la douceur de la température.

Le nombre des maladies aiguës, de poitrine, est encore loin de diminuer; elles forment, comme on peut le voir, plus des quatre cinquièmes de toutes les inflammations spontanées, admises dans les hôpitaux de Paris. Il existe des relations malheureusement réciproques entre ces maladies et la phthisie pulmonaire; souvent une grande délicatesse de poitrine, qui expose à contracter un rhume par la cause la plus légère, in-

dique à la vérité une disposition constitutionnelle à la phthisie ; mais on ne saurait douter non plus que des récidives si fréquentes de légères affections ne puissent à la longue produire cette cruelle maladie, en faisant du poumon un centre habituel de fluxion, et peut-être même en en altérant le tissu. Ces considérations ne se lient que trop bien avec les faits recueillis par les meilleurs observateurs, qui pensent qu'un cinquième de l'espèce humaine est habituellement victime de la phthisie pulmonaire ; il importe donc beaucoup de se garantir par quelques soins des maladies légères qui peuvent y conduire, sur-tout lorsque les attentions les moins pénibles suffisent pour cela.

Il ne faut pas croire que le moyen de se préserver de rhumes fréquens soit d'éviter avec soin toutes les variations atmosphériques, de ne sortir qu'à midi et de ne se présenter à l'air que la bouche obstruée par un mouchoir : des attentions si scrupuleuses produisent un effet tout contraire à celui qu'on en attend. Si le danger qu'on veut éviter était momentané et passager, peut-être pourrait-on espérer de s'y soustraire entièrement ; mais comme il est à-peu-près permanent dans nos climats, et que le plus grand des maux serait de se donner en pleine santé, et par précaution, toutes les incommodités de la maladie, on doit prendre le parti de s'habituer graduellement à ces influences qui ne sont réellement dangereuses que lorsqu'elles sont inaccoutumées. Laissons, comme le dit Galien, aux Ours et aux barbares le stérile honneur de braver à plaisir les froids les plus rigoureux, mais ne craignons point de nous familiariser avec les vicissitudes atmosphériques de nos climats, puisque c'est le seul moyen de ne pas en être incommodés.

La coqueluche tourmente maintenant un grand nombre d'ensans : je dois rappeler que, lorsque la marche en est simple, cette maladie est peu dangereuse, et que le traitement consiste à stimuler l'estomac et même à exciter de tems en tems quelques nausées à l'aide de doses très-faibles d'ipécacuana, soit en pastilles, soit en sirop, soit mêlé à une cuillerée d'eau miellée. On a beaucoup préconisé contre la coqueluche l'extrait de

narcisse des prés, comme je l'ai dit dans un autre N°. Lorsque la maladie offre beaucoup d'intensité, il est convenable d'user de la pommade d'Autenrieth (mélange d'environ seize parties d'axonge avec une de tartre - émétique), en friction sur l'épigastre ; mais l'espace me manque pour donner sur cet objet des détails suffisants, et je suis forcé de les renvoyer à l'un des prochains numéros.

~~~~~  
C Dernier quartier , le 23.

② Nouvelle lune , le 2 mars.

Depuis le 9 février jusqu'au 19 , la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 2 l.  $\frac{3}{12}$ .

— La moindre de 27 p. 6 l.  $\frac{4}{12}$ .

Le thermomètre est descendu à 1 d.

— Il est monté à 10 d.  $\frac{4}{10}$ .

L'hygromètre est descendu à son maximum de 98 d. — Et pour le minimum 89 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

*Histoire d'une inflammation du poumon, de la plèvre et du péricarde, chez un sujet anévrismatique qui avait éprouvé une attaque d'apoplexie six mois avant sa mort, et présentait une transposition complète des viscères.*

ALEXANDRE-PAUL DURAND, domestique, âgé de trente ans, de constitution forte, ayant le tronc et les membres supérieurs plus développés que les extrémités inférieures, le cou gros et court, et la tête grosse, était né de parens sains. Durand avait depuis un an des douleurs de tête presque continues, qu'il attribuait à l'habitude de se laver tous les matins cette partie à l'eau froide. A cela près, Durand n'avait jamais été malade, lorsqu'au mois de juillet dernier il fut frappé d'apoplexie. Une saignée du pied, pratiquée aussitôt, rappela le sentiment au bout d'une heure. Cette saignée fut réitérée le surlendemain : le malade avait perdu le mouvement de la moitié latérale droite du corps. Un mois après l'attaque

d'apoplexie, des éblouissemens et autres symptômes d'affection cérébrale parurent exiger une troisième saignée, qui détermina un érysipèle à la jambe. La paralysie, qui avait diminué par degrés, était alors à-peu-près dissipée. Au commencement de novembre, Dnrand contracta un rhume qu'il assura n'avoir pas été accompagné de fièvre. Quoi qu'il en soit, il éprouva, depuis cette époque, une toux violente et une dyspnée qui n'ont fait qu'augmenter chaque jour; trois fois ses crachats avaient été teints de sang. Ils l'étaient encore le 13 décembre, jour de son entrée à l'hôpital de la Charité. La poitrine percutee ne résonnait pas à droite; on observait une bouffissure générale: en m'inspirant de la réserve sur l'usage de la saignée, cette circonstance n'en contr'indiquait pas absolument l'emploi. J'en fis pratiquer une qui procura quelque soulagement; elle fut en conséquence répétée le surlendemain. La toux était devenue moins fréquente, mais douloureuse; l'inspiration était courte et l'expiration longue; la percussion du côté droit du thorax ne rendait encore aucun son; elle n'était pas douloureuse. Le 18 décembre, hoquet le matin et délire le soir, assoupiissement bruyant, rougeur des pommettes; expectoration d'un mucus écumeux; pouls peu fréquent, souple, un peu mou; ventre tendu, avec fluctuation; peu de soif; peu d'urine; point de garderoberes; enflure pâteuse, sur-tout aux cuisses et aux jambes. Le 19, pouls petit, peu fréquent; toux assez fréquente, grasse; expectoration abondante d'un mucus écumeux, rougeâtre; respiration bruyante; le malade est pris de hoquet toutes les fois qu'il boit. Il survient de la diarrhée; prostration des forces. Plaintes continues pendant la nuit du 18 au 19. La nuit suivante est plus mauvaise encore. La mort arrive dans la journée du 20. Le cadavre fut ouvert trente-six heures après.

Les jeunes médecins et les élèves qui assistaient à cette ouverture furent d'abord frappés, ainsi que moi, d'une transposition complète et régulière de tous les viscères de la poitrine et du ventre.

Le cœur, placé principalement dans la cavité droite de la poitrine, avait sa pointe dirigée de

ce même côté et en bas, et sa base dans le sens opposé. L'aorte, après sa courbure, venait se placer à la partie antérieure et un peu latérale droite du corps des vertèbres, où l'on remarquait une légère concavité. Le poumon droit n'avait que deux lobes; le gauche en avait trois. La longueur et la grosseur respectives des bronches étaient en rapport avec la disposition extraordinaire de l'aorte. La veine azygos régnait le long de la partie gauche et antérieure du corps des vertèbres. Le diaphragme était traversé, au milieu par l'aorte, plus en devant et à droite par l'ésophage, plus en devant encore et un peu à gauche par la veine cave inférieure. Le foie, placé dans l'hypocondre gauche, et la rate dans l'hypocondre droit, étaient, avec les parties contigües, dans des rapports parfaitement inverses de ceux que la nature assigne ordinai-rement à ces viscères. L'estomac était dirigé de droite à gauche, et le duodénum de gauche à droite. Dans la fosse iliaque gauche se trouvait le cœcum; en conséquence le colon, suivant une marche opposée à celle qu'il affecte communément, venait former l'S qui le termine vers la symphise ilio-sacrée du côté droit. Néanmoins le rectum s'inclinait un peu, comme dans l'état ordinaire, de gauche à droite. L'infiltration sé-reuse des parties droites du corps, sur lesquelles le malade restait couché pendant les derniers jours de sa vie, ne permettait pas de comparer les membres des deux côtés, et de juger de leurs proportions. Je suis entré dans ces détails pour montrer que la transposition avait été vérifiée dans presque tous les points, et que la nature observe encore un certain ordre jusque dans ses écarts.

Plusieurs auteurs ont rapporté des exemples d'une telle particularité. Ces exemples se sont multipliés sur-tout depuis que l'anatomie a été mieux appréciée et plus cultivée. Une remarque qui appartient à M. le docteur Portal, dont le traité d'anatomie médicale présente à-la-fois tout ce qui peut flatter la curiosité et satisfaire aux besoins d'une instruction solide, est celle-ci: La transposition partielle est plus rare que celle dont je viens de fournir une description. Ce pro-fesseur avoue qu'il n'en a jamais rencontré, tan-dis que deux fois, il a pu observer une transpo-

sition totale. (*Anatom. Médic.*, vol. 5 p. 101 de l'édit. in-4°.)

Cette ouverture était encore intéressante à d'autres égards. Le cerveau devait conserver des traces de l'apoplexie et de la paralysie dont le sujet avait été frappé, et le cœur, et sur-tout le poumon, dont l'affection avait entraîné la mort, ne pouvaient manquer de fournir l'explication des symptômes de la maladie qui avait été l'objet de mes soins. Le cerveau étant mis à découvert, les circonvolutions de l'hémisphère gauche paraissaient un peu aplatis. Entre le corps cannelé et la scissure de Sylvius de ce côté et au niveau du premier, se trouvait une cavité d'environ un pouce et demi d'avant en arrière, et d'un demi-pouce dans le sens vertical. Ses parois étaient presqu'en contact de droite à gauche. En y pénétrant on crut d'abord être parvenu dans le ventricule latéral, mais la méprise ne fut pas de longue durée. Les parois de cette cavité étaient assez fermes et d'une couleur jaune orangée; une sorte de gelée filamenteuse d'un jaune sale y était renfermée: cette cavité accidentelle, formée dans la profondeur du tissu cérébral, avait une liaison évidente avec l'apoplexie antécédente. On a depuis long-tems observé (et cette remarque ne pouvait échapper à l'auteur de l'*Anatomie médicale*) que l'épanchement de sang qui a lieu dans l'apoplexie s'opère le plus souvent au voisinage de la scissure de Sylvius, et, à ce qu'il me semble, plus souvent encore dans l'épaisseur même du cerveau qu'à sa surface. L'occasion souvent répétée des recherches anatomiques à la suite de l'apoplexie m'a appris que les épanchemens dont je viens de parler n'étaient pas moins susceptibles de résolution que ceux qui surviennent dans toute autre partie du corps. En effet, si l'on ouvre le cerveau immédiatement ou peu de jours après une apoplexie déterminée par la rupture des vaisseaux de ce viscère, et par un épanchement sanguin dans son épaisseur, on trouve un caillot de sang plus ou moins gros, ramassé dans une cavité qu'il s'est pratiquée aux dépens du tissu cérébral déchiré et ramolli. Cette cavité n'est pas bien circonscrite, et la diffusion de la couleur rouge, qui s'étend à une certaine profondeur, montre que le sang forme encore échymose dans la

substance qui a conservé sa texture au pourtour de l'épanchement. Si la paralysie a subsisté après l'apoplexie et que le malade ait encore vécu quelque mois, on trouve le sang extravasé, dénaturé, ou du moins jaunissant, et la cavité qui le contient a toujours peu d'ampleur. Si enfin le malade, à-peu-près rétabli de sa paralysie, vient à mourir par toute autre cause, on ne trouve plus de cavité ni d'épanchement, mais une teinte jaunâtre sale dans l'hémisphère opposé à la moitié latérale du corps paralysé, et dans l'endroit où se rencontre communément le sang épanché sont les vestiges du désordre que je signale, et les témoignages de la résolution du liquide. Suivant cette doctrine, le malade dont j'ai donné l'histoire était à la seconde période de la guérison de sa paralysie, et je ne doute pas que la cavité trouvée dans son cerveau ne se fût bientôt effacée, et que la paralysie, déjà réduite à un peu de faiblesse, n'eût été bientôt dissipée. Ce fait n'est pas le seul sur lequel je fonde cette conjecture.

La poitrine de ce sujet ne méritait pas moins d'attention que sa tête. Une assez grande quantité de serum limpide et jaunâtre remplissait les cavités des plèvres et du péricarde, et je ne dois pas oublier de dire que la cavité du péritoine et tout le tissu cellulaire sous-cutané participaient de cette diathèse séreuse. Une concrétion membraniforme d'un blanc jaunâtre, épaisse et molasse, tapissait le péricarde et revêtait le cœur. Quelques filets de même nature s'étendaient de l'un à l'autre. Le cœur avait un volume triple de celui qu'il devait avoir naturellement. La chair en était très-ferme. Les parois des ventricules étaient généralement épaissies. Celles du ventricule gauche avaient un pouce et demi d'épaisseur. Toutes les cavités de ce viscère étaient plus amples. La capacité de l'oreillette gauche était sur-tout augmentée. Un anévrisme tel que celui-ci n'est pas l'ouvrage d'un jour: il faut plusieurs années pour opérer un pareil développement. Il n'est donc pas invraisemblable que l'anévrisme aura consécutivement occasionné l'apoplexie. L'histoire de Malpighi donne assez de poids à cette opinion, et me dispense de citer d'autres exemples de l'enchaînement naturel de

ces deux maladies. Ce n'est pas à l'anévrisme, non plus qu'à la péricardite, dont nous trouvons ici des traces, que la mort du sujet paraît devoir être rapportée; l'inflammation du poumon me semble être la véritable cause des accidens auxquels ce malheureux a succombé. A la surface de la plèvre droite, des filaments inorganiques multipliés s'étendaient de la paroi pulmonaire à la paroi costale. Une couenne molle, d'un blanc jaunâtre, recouvrait le poumon de ce côté, sans y adhérer fermement. Le lobe inférieur de ce viscère était complètement hépatisé; le lobe supérieur n'était pas entièrement exempt de cette altération; elle se remarquait aussi à un faible degré dans les trois lobes du poumon gauche, mais assez pour le rendre à-peu-près imperméable à l'air.

L'intestin colon était d'un rouge brun, et la valvule iléo-cécale boursouflée.

Telle est l'histoire pathologique d'un sujet aussi intéressant par la réunion extraordinaire de cinq maladies essentielles, que par la transposition des viscères, l'une des plus complètes qu'on ait jamais observées.

FOUQUIER,

*Médecin de l'hôpital de la Charité.*

#### GROSSESSE EXTRA-ABDOMINALE.

(Cette observation a été lue au Cercle médical séant au collège de France, par M. le docteur Capuron, professeur d'accouchemens et de maladies des femmes, auquel elle a été envoyée par M. P. Pichausel, son ancien élève, aujourd'hui docteur-médecin à Clairac, Lot-et-Garonne.)

Marie E., villageoise, fut contrainte de se livrer dès l'enfance aux plus pénibles travaux des champs. Vers sa seizième année, pendant la durée de l'écoulement menstruel, ayant fait un violent effort pour jeter une gerbe de blé sur une charrette, elle ressentit une vive douleur qui se propagea des lombes aux aines et aux parties génitales internes. Cette douleur n'ayant pas

suffi pour lui faire interrompre ses travaux, elle éprouva quelques instans après dans un nouvel effort une douleur semblable accompagnée de la chute complète de l'utérus.

Effrayée de la présence de ce corps qui écartait les grandes lèvres, la malade s'évanouit: revenue à elle, son plus grand soin fut de cacher sa maladie, et elle continua ses travaux accoutumés.

Le relâchement progressif des ligaments de la matrice et du tissu cellulaire qui unit le vagin aux parties circonvoisines, permit quelque tems après à ce canal musculo-membraneux de se renverser complètement. Alors le taxis ou la réduction fut pratiqué d'autant plus fréquemment, dans les premiers tems, que la malade y était obligée pour calmer les douleurs occasionnées par le déplacement des organes et par le contact des urines sur la surface du vagin.

Mais lorsque l'habitude de cette position vicieuse ou du contact des urines eut émoussé la sensibilité, la malade n'employait le taxis qu'à des intervalles très-éloignés. Dans son état ordinaire, cette fille eût rappelé celle de Toulouse, dont Saviard nous a laissé l'histoire, si elle s'était présentée à l'examen d'une personne instruite (1).

A l'âge de vingt-quatre ans, cette fille épousa un carrier de la commune de Nicole, département de Lot-et-Garonne, et les deux époux n'ont pas cessé de vivre bien ensemble.

A quarante-deux ans, après avoir toujours été régulièrement menstruée, elle devint enceinte pour la première fois. Vers le troisième mois, l'amplitude de la matrice était déjà assez grande pour excéder celle du détroit inférieur et pour s'opposer à la rentrée de cet organe dans l'excavation du bassin, malgré les nombreuses tentatives du mari et de la femme. Bientôt après, il y

(1) Il s'agit de l'aventure célèbre de cette fille qui devint subitement garçon dans l'effort qu'elle fit pour sauter un fossé. Il existe encore maintenant à Paris une femme qu'un accident semblable a fait regarder comme ayant changé de sexe, et qui porte depuis long-tems des habits d'homme, en conséquence de cette erreur dont elle-même paraît être dupée. (*Note du Rédacteur de la Gazette*)

eut difficulté pour l'émission des urines ; sentiment de tension dans toutes les parties environnantes. A trois mois et demi, la matrice était développée au point de comprimer l'urètre contre l'arcade du pubis , et de donner lieu à une rétention d'urine.

Appelé auprès de la malade, je la trouvai couchée en supination, le vagin distendu par le sommet de l'utérus dont le reste était placé entre les cuisses.

La tumeur qui en résultait avait dix pouces de long , depuis le sommet de l'arcade du pubis jusqu'à l'orifice utérin , et treize pouces de circonférence vers son milieu. La surface offrait plutôt l'aspect de la peau légèrement phlogosée , que celui de la membrane muqueuse vaginale.

L'orifice de la matrice était rond, épais, calleux, presque clos et placé vers la partie postérieure du sommet de la tumeur , dont la base entourée par les grandes lèvres avait déformé ces deux replis.

Le cathétérisme procura l'évacuation d'une assez grande quantité d'urine.

Toute tentative de réduction étant complètement inutile , je substituai à l'algalie un peu courbe dont j'avais fait usage pour pénétrer dans la vessie, une sonde de gomme élastique que je laissai à demeure , et j'employai un bandage à double T pour soutenir les enveloppes et le produit de la conception.

A mesure que la matrice se développait en tous sens, cet organe éprouvait une si grande gêne et le vagin une distension si forte , que la malade fut contrainte de garder le lit dès la fin du quatrième mois de sa grossesse.

Avant la fin du cinquième mois , elle fut prise de douleurs d'enfantement accompagnées de souffrances inouïes et d'efforts impuissans , la matrice n'étant que faiblement aidée dans son action expulsive par le diaphragme et les autres muscles abdominaux.

Ce travail ne procura jusqu'au troisième jour qu'une dilatation de l'orifice d'un pouce de diamètre , laquelle facilita néanmoins la rupture spontanée des membranes , et par suite l'écoulement des eaux. Du troisième au sixième jour , il ne s'opéra aucun changement dans l'état de l'ori-

fice , malgré l'application de cataplasmes émolliens et de fomentations de même nature. Il y eut cessation de douleurs. La malade éprouvait une répugnance invincible pour toute sorte de manœuvre.

Le septième jour, une légère hémorragie dont j'exagérai le danger, me fit permettre de pénétrer dans l'utérus en y introduisant successivement mes trois premiers doigts , et d'en extraire deux fétus morts dont le volume me parut égaler celui qu'ils auraient dû avoir au même âge , dans les circonstances ordinaires.

La délivrance fut facile sans être spontanée ; les organes de la génération furent replacés immédiatement après dans leur position naturelle , sans qu'il fût nécessaire d'employer beaucoup d'efforts , et la malade soumise à un régime convenable fut bientôt hors de danger. Depuis cette époque ( 1806 ), l'écoulement menstruel a cessé ; et cette femme préfère sa hernie habituelle à l'usage d'un pessaire qui pourrait la contenir. Au reste , son humeur gaie , compagne d'un tempérament sanguin , la vigueur de sa constitution et la fraîcheur dont elle jouit , ne permettent pas de soupçonner sa dégoûtante infirmité.

Clairac, janvier 1813.

PICHAUSEL, D.-M.-P.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Nouvelle Doctrine chirurgicale*, ou traité complet de pathologie , de thérapeutique et d'opérations chirurgicales ; par J. B. F. LÉVEILLÉ, docteur en médecine de la Faculté de Paris.

— 4 gros vol. in-8°. — Prix , 25 fr. , et 33 fr. franc de port. — Chez Dentu , imp.lib. , rue du Pont de Lodi , N° 3.

Vorci le tome quatrième et dernier de cet ouvrage important ; nous en avons déjà parlé dans le N° 11 de l'année dernière ; nous nous contenterons d'énumérer ici les matières contenues dans ce volume.

L'auteur traite dans le premier chapitre , des lésions organiques en général ; puis dans autant de chapitres distincts , il examine les té-

sions organiques de la peau , les tumeurs adipeuses , les tumeurs fongueuses des membranes muqueuses , le carcinome des divers tissus , le goitre ou bronchocele , les carcinomes du nez et des organes digestifs , ceux de l'appareil urinaire , ceux des organes génitaux confondant dans sa classification , comme , on peut le voir , la nature de la lésion avec celle de l'organe ; viennent ensuite les lésions organiques des artères , les anévrismes en général , puis les anévrismes en particulier ; cette partie finit par les lésions organiques du système osseux .

La cinquième partie , sous le titre d'adynamie et mort des tissus , comprend la gangrène , les engelures , les brûlures , la morsure de la vipère , la pustule maligne et le charbon , la pourriture d'hôpital , la nécrose , et enfin l'histoire des diverses amputations . Il est facile de voir à quelle critique pourrait donner lieu l'ordre que l'auteur a jugé convenable d'adopter ; nous en avons parlé dans notre premier examen , et nous croyons inutile de revenir aujourd'hui sur cet objet ; nous dirons seulement qu'à chaque article on trouve , non-seulement une exposition de la maladie et du traitement qui lui convient ; mais encore des discussions historiques , peu élégantes à la vérité , mais ordinairement pleines d'intérêt . Au total , cet ouvrage auquel on peut reprocher quelques imperfections , ne peut qu'ajouter à la réputation de son auteur , en prouvant qu'il possède , dans l'art qu'il exerce , des connaissances fort étendues et fort variées .

#### *Essai sur la nature des substances connues sous le nom de Gommes résines. Essai sur la valeur des caractères physiques employés en minéralogie. Thèses soutenues devant la Faculté des Sciences de l'Université impériale ; par J. PELLETIER, pharmacien, docteur ès-sciences.*

TELS sont les titres des deux écrits , dont les diverses propositions ont été soutenues dans une discussion publique , par M. Pelletier , pour sa promotion au grade de docteur ès-sciences .

La première de ces deux thèses contient des analyses de toutes les gommes résines , faites ou par des chimistes distingués ou par M. Pelletier lui-même ; dans la seconde l'auteur établit , qu'il doit exister une liaison intime entre la chimie , la physique et la minéralogie , de façon que les deux premières de ces sciences peuvent seules fournir les caractères d'après lesquels seront classés et toujours reconnus les nombreux objets dont s'occupe la dernière . La véritable minéralogie n'existe que depuis peu d'années , et l'on peut en trouver , à proprement parler , l'origine dans le soin que l'admirable Linnæus prit le premier de décrire rigoureusement les formes cristallines des minéraux ; c'est à cet art des descriptions , qui pour nous commence à Aristote , que notre savant Haüy a donné une perfection qui place la minéralogie sur la même ligne que les autres branches des sciences naturelles , quoiqu'elle soit née en quelque sorte d'hier .

Le jeune candidat porte un nom distingué dans la chimie . Personne n'a oublié les nombreux titres de gloire de M. Pelletier père , enlevé de si bonne heure aux sciences , dont il a été en quelque sorte la victime : puisque les accidens d'une brûlure produite par le phosphore , ont sans doute accéléré sa mort . Les travaux déjà nombreux et remarquables de M. Pelletier fils , les connaissances distinguées qu'il a développées dans la discussion des thèses dont il s'agit , prouvent que digne héritier des talents de son père , il saura soutenir et accroître même la réputation qui lui a été laissée , et consoler la science d'une perte dont le souvenir n'est point éteint .

#### *NÉCROLOGIE.*

M. Jean-Baptiste-Claude Jeannet des Longs , docteur régent de l'ancienne Faculté de Médecine , est mort à Paris le 29 janvier dernier . Né à Arcis-sur-Aube , le 9 janvier 1754 , M. Jeannet se fit connaître de bonne heure par un *Traité de la Pulmonie , de ses symptômes , de ses*

*causes, de ses différences et de sa curation*, qui valut à son auteur l'estime des hommes de l'art, et la confiance des malades. Cet ouvrage porte l'empreinte d'un esprit judicieux et éclairé, et contient ce que l'on savait sur cette maladie, jusqu'à l'époque des travaux nombreux de nos anatomistes modernes. La troisième édition que j'ai entre les mains, est de 1783, in-12, chez Méquignon. En 1787, M. Jeannet publia des *Conseils aux femmes de 40 ans*. Fothergill avait déjà traité ce sujet, et plusieurs médecins ont cru devoir s'en occuper depuis. Ce nouvel ouvrage ajouta à la réputation de son auteur; et dès lors entièrement voué à la pratique médicale, il n'écrivit plus. M. Jeannet se distinguait par une affabilité extrême, par une amérité de mœurs qui rendait sa société de plus en plus désirable; il s'est toujours honoré par ce noble désintéressement, qui fait le trait le plus saillant du caractère des véritables enfans d'Esculape. Il fut le médecin et l'ami de plusieurs hommes célèbres français et étrangers. L'illustre Goldoni l'a fait connaître en Italie, en parlant avec beaucoup d'éloges, dans l'histoire de sa propre vie, des aimables qualités et des talents distingués de son médecin.

Aimé de ses anciens confrères, révéré des jeunes médecins qu'il accueillait toujours avec bonté, M. Jeannet des Longrois a laissé de nombreux regrets à tous ceux qui l'ont connu, et particulièrement dans le cœur de l'épouse qu'il chérissait, et dont il fit long-tems le bonheur.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, imprimeur-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

#### Eau balsamique pour les dents.

PARMI les nombreuses compositions en liqueur, en poudre, ou sous toute autre forme, employées pour la conservation des dents et la propreté de la bouche, nous n'en connaissons pas qui nous paraisse plus recommandable que l'eau balsamique de M. Botot. Cette liqueur, qui n'est autre chose que de l'alcool chargé d'un baume et aromatisé avec une huile essentielle agréable, a l'avantage de fortifier les gencives, de parfumer l'haleine et de purifier la bouche. Nous nous en sommes plusieurs fois servi avec succès pour dissipier des douleurs de dents commençantes, et nous croyons devoir en recommander l'usage aux personnes dont les gencives molles et blanchâtres ont besoin d'être vivement stimulées.

Cette eau, approuvée anciennement par la Faculté de Médecine, et tout récemment par la Commission nommée par S. Exc. le ministre de l'intérieur, ne se débite que chez l'auteur, rue Mauconseil, cloître St.-Jacques l'Hôpital, N° 2.

SUR la présentation du Conseil général des hospices de Paris, et par décision de S. Exc. le ministre de l'intérieur, M. le docteur Esquirol a été nommé médecin ordinaire de la Salpétrière, chargé du traitement des aliénés, conjointement avec M. le professeur Pinel, médecin en chef de cet hospice.



( N° VII. )

( 1<sup>er</sup> Mars 1813. )

GAZETTE DE SANTÉ,  
OU  
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE  
*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour  
prévenir ou guérir les maladies.*  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora  
habet , eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

L'ÉTUDE de l'anatomie commençait à reprendre , d'après les ordres de l'Empereur Frédéric II , lorsque Boniface VIII rendit , en 1300 , une ordonnance par laquelle il fit défense de préparer des squelettes humains . L'anatomiste Mundinus parut d'abord en redouter l'effet ; cependant , en 1315 , il disséqua deux cadavres de femmes qui servirent aux descriptions contenues dans son Traité : *Anatomia partium corporis humani* , dont il existe une édition de Bologne en 1482 , in-folio .

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris , par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 février au 20 inclus.*

|                                                                      |     |
|----------------------------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées , . . . .                                  | 47  |
| Fièvres gastriques ou bilieuses. . . .                               | 47  |
| Fièvres muqueuses. . . . .                                           | 5   |
| Fièvres adynamiques ou putrides. .                                   | 8   |
| Phlegmasies internes ou externes. .                                  | 61  |
| Dont la presque totalité maladies aiguës de poitrine.                |     |
| Maladies sporadiques , chroniques , ou résultats d'accidens. . . . . | 253 |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                                               | 421 |

Depuis plus de huit ans M. Menuret présentait à toutes les séances du Cercle médical et des Sociétés dont ce Cercle est la suite , des notes sur les maladies régnantes , qui contenaient un aperçu de la disposition atmosphérique et de la constitution morbifique pendant l'intervalle qui séparait les séances. Le sujet , le but de ce travail , la manière de l'auteur , les observations qui y étaient jointes , les discussions et les développemens auxquels il donnait lieu , offraient beaucoup d'intérêt et d'utilité ; pour les augmenter , M. Menuret , président aujourd'hui le Cercle médical , a désiré et proposé la formation d'un Comité , qui se réunirait peu de jours avant la séance , dans lequel des praticiens apporteraient

le fruit de leurs recherches, dans cette partie, pendant la quinzaine qui aura précédé. Ce projet ayant été adopté, MM. Portal, Bosquillon, Bazin, Dufour et de Montegre ont été nommés membres de ce Comité : ce sera à l'avenir par le concours de leurs lumières que seront faites et rédigées par M. Menuret les notes sur les maladies régnantes. Nous nous empresserons d'en enrichir notre Journal ; elles offriront des matériaux précieux pour l'article important de la constitution. L'influence des tems, ainsi que celle des lieux, sur le caractère, la nature et le traitement des maladies est connue par tous les praticiens émules et sectateurs d'Hippocrate ; en y ayant égard, en agissant d'après l'observation raisonnée, on évite les écarts dangereux de l'esprit de système et la marche monotone d'une impuissante routine.

#### SÉANCE DU CERCLE MÉDICAL.

##### *Notes sur les maladies régnantes.*

DÉSORMAIS ces notes seront faites par le concours des membres du Comité nommé à cet objet d'après l'arrêté du 26 janvier, et seront ainsi le résultat de leurs observations réunies.

Fin du mois de février. Le dégel a été complet et durable, la température très-douce, la disposition atmosphérique constamment humide, brumeuse, souvent, et surtout pendant la nuit, pluvieuse ; le thermomètre s'est élevé jusqu'à 14 degrés et au-dessus ; le soleil, percant quelques fois les nuages, a procuré, par intervalles, une agréable sérénité et une chaleur assez forte ; les arbustes commencent à bourgeonner.

Malgré cet état d'atonie et de relâchement que la chaleur humide imprime à la fibre, il y a eu encore des pleurésies et périplemonies aiguës et bien inflammatoires ; mais en général la disposition humorale, catarrhale, rhumatismale, a dominé ; chez plusieurs malades, le principe rhumatisque, arthritique a porté son action sur les organes intérieurs, et notamment sur l'estomac et sur le foie, ou s'est compliqué avec les affections et les engorgemens de ces organes : il a fallu y avoir égard dans le traitement. D'abondantes évacuations de bile plus ou moins altérée,

porracée et noire ont été procurées par les seuls efforts de la nature ou par de légers secours de l'art : on a peine à concevoir comment les organes biliaires ont pu fournir à des déjections remarquables par leur abondance, leur couleur intensément noire et leur consistance poisseuse. Le mélâna vrai, l'évacuation d'un sang noir par le vomissement et par les selles, a été observé pendant plusieurs jours chez quelques malades : il a exigé un traitement doux, des moyens évacuans avec beaucoup de réserve et de circonspection. L'usage déplacé des astringens a eu des suites funestes.

Les affections éruptives ont été très-répandues dans tous les âges et dans tous les états : les enfans en ont été le sujet le plus ordinaire. Les femmes et les jeunes personnes qui ont été exposées, par les circonstances ou par le vice de leur toilette, à des dérangemens de transpiration, en ont éprouvé de graves accidens ; on a observé, entre autres, par cette cause, de nombreuses éruptions de clous, qu'a accompagnées une fièvre vive.

Les morts subites ont été remarquables par leur fréquence : la plupart ont été la suite de l'engorgement du cerveau, auquel on n'a pas eu l'art ou le tems de remédier ; il y en a qui ont eu lieu par un embarras rapide de la poitrine qui a décidé la suffocation.

MENURET, *Président, Rédacteur.*

PORTAL, BAZIN, DUFOUR, DR MONTEGRE.

Nous avons promis, dans notre dernier N°, quelques détails sur l'emploi de la pommade d'Autenrieth dans la coqueluche. La manière la plus simple de composer cette pommade consiste à broyer un gros de tartrite de potasse antimonié avec deux onces d'axonge. On fait, avec cette pommade, des frictions répétées matin et soir sur la région épigastrique des enfans, dans les coqueluches tenaces et très-graves. Après deux ou trois jours, il se manifeste, dans les lieux où s'exerce la friction, des pustules de forme et de grosseur pareilles aux pustules vaccinales : si on continuait les frictions, il se formerait un ulcère qui pourrait prendre à la longue l'aspect le plus fâcheux.

Ce moyen me paraît ne devoir être employé que dans des cas très-graves et assez rares , la plupart des coqueluches cédant promptement à l'ipéca-cuana donné *fractis dosibus*, soit en poudre, soit en sirop, et combiné avec le sirop diacode quand il y a beaucoup d'irritation. M. le professeur Chausier emploie, de préférence aux frictions, un mélange de deux ou trois parties de muriate d'ammoniaque et d'une partie de tartrite de potasse antimonié, dont il saupoudre un emplâtre simple qu'il applique ensuite sur l'épigastre. Ce savant professeur emploie souvent cette application de préférence au vésicatoire.

On ne doit pas oublier qu'il n'est souvent pas de moyen plus efficace de dissiper la coqueluche qui se prolonge chez les enfans, que de les changer de place. Des promenades à l'air, et la résidence d'un jour ou deux à la campagne, suffisent pour compléter des guérisons qu'on n'a pu obtenir par les traitemens les plus actifs.

**RELEVÉ** des malades admis d'urgence dans tous les hôpitaux de Paris, les Vénériens exceptés ; pour le mois de décembre 1812. Complétant le tableau que nous avons donné. . . . . 828

|                                                                                   |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------|
| Admis par le Bureau central ,                                                     |      |
| Du 1 <sup>er</sup> au 10 inclus, N° XXVIII (1812). . . . .                        | 579  |
| Du 11 au 20 inclus , N° I. (1813) . . . . .                                       | 599  |
| Du 21 au 31 inclus , N° II. . . . .                                               | 592  |
| <br>Total des malades admis d'urgence durant<br>le mois de décembre 1812. . . . . | 2598 |

#### ¶ Premier quartier , le 9

Depuis le 19 février jusqu'au 28, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 41.  $\frac{5}{12}$ .

— La moindre de 27 p. 8 l.  $\frac{1}{12}$ .

Le thermomètre est descendu à 2 d.  $\frac{1}{12}$ .

— Il est monté à 12 d.  $\frac{8}{12}$ .

L'hygromètre est descendu à son maximum de 90 d. — Et pour le minimum 68 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

#### Guérison d'accidens causés par les moules.

Nous avons parlé , dans la Gazette du 1<sup>er</sup> octobre dernier, d'une guérison subite au moyen de l'éther , d'accidens très-graves causés par des moules qu'une dame venait de manger ; ces détails ont servi d'indication pour employer le même remède dans un cas pareil où il a été suivi du même succès.

Dans les premiers jours de février , Mlle. \*\* , âgée de seize ans , grande , forte et bien constituée , ne se trouvant point alors à une époque critique , mangea cinq à six moules au moment où ces coquillages venaient d'être cuits et avant qu'ils fussent apprêtés. Elle éprouva presqu' aussitôt un étouffement des plus violens qui , augmentant de moment en moment , était accompagné d'un gonflement de toute la face , d'un larmoiement très-pénible , et en même tems d'une éruption sur tout le corps , de pustules ou plutôt de plaques blanchâtres très-volumineuses et très-saillantes : il y avait un peu de transpiration , produite peut-être par les angoisses qu'éprouvait la malade.

On la mit à l'instant au lit , et on lui fit prendre d'abord quelques tasses d'eau sucrée qui ne procurèrent aucun soulagement. Un pharmacien des plus distingués de la capitale , chez lequel on courut chercher quelques secours , ayant appris la cause du mal , et se rappelant la guérison que nous avons publiée , donna sur-le-champ un mélange de deux gros d'éther dans deux onces d'eau de Menthe. La malade eut à peine avalé quelques cuillerées de ce mélange , que tous les accidens disparurent ; les pustules s'affaissèrent aussi promptement qu'elles étaient venues , et il ne resta à la malade que de la fatigue et beaucoup d'agitation , résultat de la crainte qu'elle venait d'éprouver. Une infusion de feuilles d'orange et le sommeil de la nuit ont fait disparaître sans retour ces symptômes passagers. Un léger rhume dont Mlle. \*\* était affectée avant cet accident , s'est trouvé entièrement dissipé. Le père de la jeune personne a mangé une grande partie de ces moules sans en éprouver la moindre inconveniencede.

*Nota.* Un évènement tout semblable vient de se répéter dans notre voisinage ; il ne diffère de celui-ci que parce que les accidens étaient moins intenses : ils se sont dissipés par le même moyen.

*Consultation pour un cas d'asthme compliqué de goutte.*

LA consultation suivante nous ayant paru présenter quelqu'intérêt à cause du grand nombre de malades qui se trouvent dans le même cas, nous avons cru devoir la publier avec la réponse que nous y avons faite.

Nous rendrons compte des renseignemens ultérieurs que nous recevrons sur cet objet.

Dunkerque, le 16 février 1813.

Vorci ce que je puis vous dire de moi et de ma maladie. Mon père et ma mère avaient la goutte : mon père très-peu, et cela dans un âge très-avancé, mais ma mère l'avait assez fort. Ils m'ont laissé ce funeste héritage, et moi j'ai sans doute augmenté le mal en chassant beaucoup dans le marais. J'ai près de 62 ans, et il y en a vingt-cinq que je suis attaqué de cette cruelle maladie. Depuis sept à huit ans les attaques sont moins fortes et plus rares; mais aussi depuis lors il m'est survenu une maladie, laquelle, du moins selon moi, est plus terrible encore : c'est l'asthme, et je crois que la goutte pourrait bien y être pour quelque chose. Je n'ai pas sorti depuis huit mois, et depuis ce temps j'ai eu constamment et alternativement ces deux maladies, dont les accès ont été plus ou moins forts. Il faut que je sois d'une bonne constitution car je ne me rappelle pas d'avoir de ma vie fait ce qu'on peut nommer une maladie; mais ce maudit asthme me tracasse terriblement, il semble que tout ce que je mange tourne en glaires : si on pouvait parvenir à dissoudre ou couper ces glaires, je suis certain que cela me soulagerait beaucoup; mais voilà la difficulté, car tous les sirops et autres choses qu'on m'ordonne ne font rien. On m'a même fait aspirer la composition de désinfection de M. Goyon-Morveau, qui n'a eu aucun effet. Je crois que ce sont de petits essais que nos médecins se permettent.

*Réponse à la consultation ci-dessus.*

Je pense, comme le malade, qu'il existe beaucoup de liaison entre la goutte et l'asthme dont il est tourmenté. Il ne faut peut-être pas se flatter d'une guérison radicale, prompte du moins, mais il me semble qu'on peut beaucoup le soulager et lui rendre la vie agréable. J'aurais vivement désiré quelques renseignemens sur la nature des remèdes que M. \*\* a faits, pour éviter d'en prescrire qu'il eût déjà employés inutilement, et pour juger de ceux qui peuvent sur-tout être efficaces. J'aurais sur-tout voulu savoir si M. \*\* a été sujet à une époque quelconque de sa vie à quelque évacuation périodique, comme une hémorragie, et particulièrement s'il a jamais eu des hémorroïdes.

Quoi qu'il en soit cependant, ce que l'on doit se proposer c'est de débarrasser la poitrine, en détournant l'irritation de la goutte ; de déterminer ailleurs une disposition fluxionnaire qui puisse remplacer celle que la nature s'est fait l'habitude de jeter sur la poitrine; enfin d'exciter suffisamment l'estomac et les poumons, de leur rendre le degré de ton et de force convenable pour que ces organes remplissent aisément leurs fonctions et ne se laissent plus obstruer par les glaires qui s'y amassent.

Voici les moyens qui me paraissent les plus propres à remplir toutes ces indications.

M. \*\* commencera par se faire appliquer trois sanguines à l'anus, il répétera cette application un mois après. Cependant il prendra tous les jours en se couchant une pilule ainsi composée :

Aloès succotrin, 2 gros.

Extrait de genièvre, s. q. pour faire 72 pilules roulées dans la poudre de réglisse.

Aussitôt qu'il se sentira disposé à l'asthme, il prendra un bain de pieds très-chaud d'environ deux pintes d'eau de rivière, dans lesquelles on ajoutera deux onces d'acide muriatique. Il serait bon de répéter ce bain de pieds deux fois par semaine.

M. \*\* fera usage d'une infusion de demi-once de bourgeons de sapin dans une pinte d'eau. Cette tisane doit se boire froide, et au moment de la prendre il mettra dans chaque tasse une cuillerée à bouche de la dissolution suivante, qui sera conservée dans un flacon bien bouché.

Sulfure de potasse, . . . . . 12 grains.  
Eau distillée, . . . . . 4 onces.

Après avoir pris de cette infusion pendant quelques jours, M. \*\* cessera durant quelques autres d'y mettre le sulfure de potasse, pour y revenir ensuite.

S'il survenait, malgré ces moyens, un accès d'asthme, M. \*\* serait préparer des pilules suivant la formule que voici. Il en prendrait une le matin et une à midi jusqu'à ce qu'il fût soulagé.

Poudre de digitale pourprée, . . . . .  
— de scille, . . . . . } à 2 grains.

Assa-foetida, . . . . . 8 grains.  
Pour une pilule, ou pour deux qu'on prendra à-la-fois, si une seule paraît trop grosse.

M. \*\* ferait bien de prendre, deux fois dans la journée, un plein verre à liqueur de vin de Malaga ou de Madère, dans lequel on aura mis macérer, durant quelques jours, une demi-once de bon quinquina concassé et un gros de racine de gentiane.

Je prie M. \*\* de vouloir bien me faire savoir quel soulagement il aura éprouvé de ces remèdes.

Paris, le 24 février 1813.

*Observation se reportant à l'emploi des bains froids dans les fièvres ataxiques ou malignes.*

Fécamp, le 2 janvier 1813.

Ce mois d'octobre, un soldat des cohortes était à l'hôpital, fort mal d'une fièvre maligne : il se lève dans la nuit, va aux latrines, qui donnent sur la rue, se jette ou essaie de descendre par la fenêtre, tombe sur le bord d'une petite couverture, qu'il brise, et tombe par terre ; de-là il va à trois cents pas, auprès d'un moulin, et, malgré l'obscurité de la nuit, évite le courant de la roue, et tout mouillé en chemise grimpe sur la maçonnerie attenante à la rive. Au bout d'un temps qu'on ignore, on entend, dans le voisinage, une voix qui crie, *sauve la vie* : on se lève, on va voir ce que c'est : on voit un homme en péril ; on passe la rivière pour lui donner secours, mais au lieu de l'attendre il se jette encore à l'eau, et c'est avec peine qu'on le rattrape ; on le reporte à l'hôpital, où l'on apprend son évasion en apprenant sa rentrée ; il est parfaitement guéri, et

plusieurs de ses camarades sont morts de la même maladie. Il est resté le dos plié, ce qui pourrait être l'effet de sa chute ou d'un peu d'intrigue pour se faire réformer.

d'H...

*A M. le Rédacteur-général de la Gazette de Santé.*

MONSIEUR, permettez moi de prendre la voie de votre journal et de vous inviter en même tems à faire part au public d'un remède qu'un certain nombre de médecins et chirurgiens ont mis en usage dans leur pratique depuis quelques années : j'ai l'honneur de vous en transmettre la recette telle que je l'ai communiquée à ces messieurs :

*Baume blanc de Zanetti.*

|                               |                              |
|-------------------------------|------------------------------|
| 2 Racine de carline. . . . .  | 4 onces.                     |
| Vipérine de Virginie. . . . . |                              |
| Impératoire. . . . .          |                              |
| Basilic. . . . .              |                              |
| Grande lavande. . . . .       |                              |
| Feuilles de lauriers. . . . . | de chaque une once et demie. |
| Fleurs de romarin. . . . .    |                              |
| Marjolaine. . . . .           |                              |
| Petite sauge. . . . .         |                              |
| Ormin. . . . .                |                              |
| Semence de cardamome. . . . . | de chaque une once.          |
| Calamus aromatique. . . . .   |                              |
| Huile de mæcis. . . . .       | 40 gouttes.                  |

On concasse grossièrement ce qui doit l'être ; ensuite on met le tout dans un vase qui bouche bien ; on verse dessus cinq livres d'esprit de vin (alcool), bien rectifiée ; on y ajoute l'huile de macis ; on laisse ce mélange en macération pendant quatre à cinq jours, puis on distille toute la liqueur au bain marie ; on ajoute à ce produit quatre onces d'huile animale de dippel rectifiée ; on agite bien le mélange et on réitère la distillation comme la précédente. Alors on serre ce baume dans un flacon bouché à l'émeril ; il est d'une odeur agréable, très-volatil et pénétrant ; aussi agit-il avec promptitude. Il est très-efficace dans les hémiplégies ou paralysies, dans les apoplexies, les tremblemens de nerfs, les engourdissements, les douleurs de rhumatisme, et dans les palpitations ; il fortifie la vue.

On se sert de ce baume de la manière sui-

vante : on commence par frictionner la partie malade avec une flanelle fine ; ensuite on en étend une plus ou moins grande quantité sur cette partie, mais essentiellement sur les articulations ; on frotte légèrement à froid pendant quelques minutes avec la paume de la main, ou bien jusqu'à ce que la place reste sèche ; alors on couvre la partie avec un linge fin ; on continue ainsi jusqu'à parfaite guérison. Il est important d'en faire usage intérieurement, afin d'en obtenir des résultats plus satisfaisans. La dose ordinaire est une cuillerée à café, soir et matin, dans une tasse d'infusion d'écorce d'orange ; pris habituellement de cette manière par les personnes menacées des maladies déjà citées, il donne du ton, il rétablit les forces abattues, il éloigne les attaques.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur,  
votre très-humble et très-obéissant serviteur,

ZANETTI, rue Sainte Marguerite, faubourg  
Saint-Germain, n° 36.

On trouve ce baume tout préparé chez moi.

#### BÉFLEXIONS.

On doit louer M. Zanetti de la loyauté avec laquelle il fait connaître cette composition improprement appelée baume, et qu'il conviendrait de nommer liqueur.

Il résulte de ce mélange une liqueur spiritueuse et très-aromatique, qui peut remplacer avantageusement la plupart des vulnéraires et compositions connues sous les noms d'élixir de longue vie, de bon ferme, etc. etc. *Quorum infinitus numerus.*

#### VARIÉTÉS.

L'HOPITAL des enfans reçoit toujours un assez grand nombre de malades affectés de la petite vérole, et plusieurs de ces enfans périssent encore tous les jours, victimes de cette affreuse maladie, ou plutôt de l'aveugle obstination de parents ignorans, qui, par un préjugé barbare, refusent de les soumettre à l'inoculation de la vaccine. Ne serait-il pas temps enfin que le gouvernement employât son autorité pour sauver tant d'innocentes victimes qu'un préjugé si funeste expose à la mort ?

Nous avons vu dans les salles de médecine de l'hôpital St.-Antoine une femme de 45 ans environ, qui était affectée d'une jaunisse verte tellement prononcée, que toutes les parties de son

corps avaient une couleur d'olive. Quelques ouvertures de corps faites dans des maladies analogues, nous ont appris que lorsque ces affections durent depuis plusieurs mois, la vésicule biliaire est ordinairement remplie d'une foule de calculs noirs, couverts d'aspérités, et que la couleur verte ou jaunâtre ne se borne pas à la peau, mais qu'elle s'étend au tissu cellulaire, aux ligamens, aux cartilages et aux os eux-mêmes, qui prennent également une teinte jaune ou verte plus ou moins foncée.

Le docteur Beauchêne vient d'y obtenir la consolidation, sans raccourissement, d'une fracture du col du fémur sur une femme de 88 ans.

Un de nos ouvrages périodiques rapporte que M. de Ruolz, homme distingué par sa profonde érudition, se trouvant dans le royaume de Naples lors de la découverte d'Herculanum, en rapporta du blé et du pain qui avaient été ensevelis sous les cendres du Vésuve pendant dix-sept siècles sans se gâter. Le grain du blé découvert, mis dans la bouche, y a produit la saveur de la brioché rôtie. On doit attribuer sa conservation à l'absorption de toute humidité intérieure par les cendres environnantes, qui elles-mêmes étaient revêtues d'un mastic très-dur formé par les laves du volcan en fusion. En 1707, on a trouvé dans la citadelle de Metz, du blé qui produisit de très-bon pain ; il avait cent vingt-deux ans.

Dans le Nord, on conserve du blé pendant soixante ans, en l'enfouissant dans la terre glaise et en l'entourant de paille. C\*\*\*

#### PHYSIQUE.

*Mémoire sur la force magnétisante du bord extrême du rayon violet. Lu à l'Académie de Lincei à Rome, le 10 septembre 1812 ; par D. Morichini.*

Les expériences qui ont permis au célèbre Herschel de séparer les rayons chauds des rayons lumineux dans le spectre solaire décomposé par le prisme, celles au moyen desquelles Wollaston, Ritter, Bockman ont découvert par le même moyen des rayons qui, sans être ni calorifiques, ni lumineux, avaient éminemment la propriété d'affecter certaines combinaisons chimiques, et que pour cette raison ils ont appelés rayons chl-

miques ou désoxygénans, ne présentent peut-être pas plus d'intérêt que celles par lesquelles M. Domenico Morichini, professeur de chimie au collège de Sapience à Rome, vient de découvrir la force magnétisante du bord extrême du rayon violet. Il est parvenu par l'immersion dans ce rayon à donner à des aiguilles d'acier suspendues, une force magnétique telle qu'elles se sont d'abord dirigées dans le sens du méridien vrai, puis dans celui du méridien magnétique; en prolongeant les immersions, elles en sont venues à s'attirer mutuellement par leurs pôles contraires en se repoussant par leurs pôles homologues, et enfin à être aimantées au point d'attirer en houpe la limaille de fer.

M. Morichini a observé dans le cours de ses intéressantes expériences quelques anomalies dont il n'a pas encore pu donner l'explication. Il a reconnu de plus que la force magnétique ne réside pas dans le centre du rayon violet, mais près de son bord extrême, ainsi que la force chimique.

Cet habile physicien s'occupe maintenant de déterminer par d'autres recherches si dans les rayons solaires il existe aussi des rayons électriques; et l'on doit attendre les plus heureux résultats du savoir et de l'habileté qu'il consacre à ces expériences.

*Description du procédé employé par MM. Ittner et Keller, de Fribourg en Brisgaw, pour la transmutation de l'amidon de la pomme-de-terre en matière sucrée. Extrait du Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, N° C.*

QUOIQU'ce procédé paraîsse moins parfait que celui de M. Lampadius, que nous avons publié dans le N° du 1<sup>er</sup> septembre 1812 de la *Gazette de Santé*, puisqu'une ébullition de sept heures suffisait pour terminer la première partie de l'opération, nous croyons cependant que comme celui-ci n'exige aucune sorte d'appareil particulier, il pourra, pour cette raison, convenir à beaucoup de personnes.

On ne doit employer que de l'amidon bien lavé et bien purgé de gluten qui altère le goût

et la couleur du sucre; celui de la pomme-de-terre est préférable sous tous les rapports.

On fait chauffer, jusqu'à ébullition, dans une chaudière de cuivre bien étamée, quatre parties d'acide sulfurique concentré, étendues dans deux cents parties d'eau. Si l'étamage n'était pas fin et contenait du plomb, il pourrait être altéré par l'acide. Lorsque le liquide est en ébullition, on y ajoute cent parties d'amidon pur, délayées à consistance de bouillie, dans deux cents parties d'eau.

La masse prend aussitôt une consistance de colle; on l'agitte perpétuellement avec une spatule de bois pour l'empêcher de s'attacher au vase et de brûler, car alors il faudrait recommencer sur nouveaux frais. L'ébullition étant continuée, la masse se liquéfie peu à peu, ce qui arrive au bout d'une heure, et même d'une demi-heure pour l'amidon de pommes-de-terre. On continue l'ébullition durant douze ou quinze heures, en agitant de tems en tems, et en remplaçant par de nouvelle eau celle qui s'évapore, soit pour empêcher le mélange de brûler, soit pour prévenir l'inconvénient de la concentration de l'acide. On peut à volonté suspendre l'opération un jour ou deux, mais en ne laissant pas séjourner la liqueur dans la chaudière de cuivre.

Après une ébullition de douze ou quinze heures, on sature l'acide sulfurique au moyen de craie en poudre, qu'on jette par petites portions, pour éviter le boursouflement: six parties de craie suffisent pour saturer quatre parties d'acide. Il en résulte du sulfate de chaux insoluble qui se précipite au fond de la liqueur.

On clarifie alors la matière en la faisant bouillir, pendant quelques minutes, avec dix parties de charbon végétal ou huit de charbon animal. On retire la chaudière de dessus le feu; on passe la liqueur à travers un filtre de laine, en repassant les premières portions qui sont troubles; on exprime ce qui reste sur la chausse, et on filtre à part ce qu'on en obtient.

Si l'opération a été bien dirigée, la liqueur se trouvera alors être parfaitement claire; elle a un goût douceâtre et une couleur de vin blanc. On la fait bouillir de nouveau jusqu'à réduction au tiers; on la verse dans un vase de terre, pour

la laisser reposer pendant vingt-quatre heures. Ensuite on la décante et on la fait bouillir jusqu'à consistance de sirop; on reconnaît la bonne cuite de ce sirop au petit filet qu'il fait entre les doigts lorsqu'on les sépare après en avoir pris une goutte. Il a dans cet état une pesanteur spécifique de 1500, c'est-à-dire qu'il pèse un tiers de plus que l'eau.

Ce sirop, après le refroidissement, a la couleur et la consistance d'un miel clair; il est doux avec un goût de caramel. Après cinq à six jours, il se convertit presqu'entièrement en une masse concrète de sucre jaunâtre, qu'on peut employer avec avantage dans l'économie domestique. Ce sucre ne cristallise pas comme celui de canne. La formé en est globuleuse, il en faut une quantité double.

En le traitant de nouveau par le charbon, il devient plus blanc et perd son goût de caramel. On peut, par un troisième rafinage, l'obtenir parfaitement blanc.

Cent parties d'amidon donnent de quatre-vingts à quatre-vingt-cinq parties de sucre ou quatre-vingt-dix de sirop.

Le prix moyen d'un quintal d'amidon de pommes-de-terre étant évalué de 27 à 34 fr., les frais en acide sulfurique, craie et combustible portés aussi à 34 fr., ce sucre d'amidon coûterait au plus 75 centimes.

Il n'est pas à craindre que la consommation fasse renchérir le blé, puisque la pomme-de-terre croît dans presque tous les terrains et peut se multiplier si facilement.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, imprimeur-libr., rue du Vieux-Colombier, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Coup-d'œil médical sur l'emploi externe et interne de l'eau de mer.* — Dissertation présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 décembre 1812, par L. Aimé le François de Dieppe, docteur en médecine.

PLACÉ dans un des lieux où se trouvent réunis le plus de commodités pour l'usage interne ou externe de l'eau de mer, M. le François a été tout naturellement porté à s'occuper de ce moyen d'hygiène et de thérapeutique. Sa dissertation est un traité clair et méthodique de ce que les médecins et les malades même doivent savoir, les premiers pour prescrire, les seconds pour employer l'eau de mer. Ce traité est divisé en cinq sections. Dans la première l'auteur expose les propriétés physiques et chimiques de l'eau de la mer. La seconde a pour objet d'en examiner les effets immédiats ou secondaires sur le corps humain. Dans la troisième, les bains de mer sont considérés comme moyen d'hygiène. Dans la quatrième section on trouve le tableau des maladies au traitement desquelles l'eau de mer peut convenir. Mais M. le François conservant toujours une mesure qui est la marque certaine d'un excellent esprit, se garde bien de préconiser l'usage intérieur ou extérieur de l'eau de mer dans toutes les maladies; il en signale, au contraire, plusieurs dans lesquelles ce moyen peut être nuisible, quoqu'il ait été quelquefois prescrit par des médecins systématiques ou employé par des malades imprudens. La cinquième et dernière section de ce traité contient des préceptes généraux pour l'application de l'eau de mer.

Cet écrit ne peut être que l'ouvrage d'un médecin instruit et bon observateur; ce ne doit pas être une petite satisfaction pour les personnes qui ont besoin de faire usage de l'eau de mer prise sur les lieux, de rencontrer un semblable médecin près d'un établissement, comme celui de Dieppe, laissant peu de choses à désirer, et pour la commodité, et pour l'agrément.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 36.

( N° VIII. )

( 11 Mars 1813. )

# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora  
habet , eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

MÉNAGE rapporte dans ses écrits qu'un petit bourgeois de Paris nommé Blunet avait fait à sa femme 21 enfans en sept couches de suite, que ces enfans tri-jumeaux avaient non-seulement été baptisés, mais qu'ils avaient vécu, les uns plusieurs jours, les autres plusieurs mois, et qu'il en était resté 12 des plus forts qui étaient tous grands et en bonne santé. Cet auteur ajoute que, comme l'on aurait pu douter lequel des deux, de sa femme ou de lui, contribuait le plus à cette espèce de prodige, il abusa d'une servante qu'il avait, et au bout de neuf mois cette fille accoucha de trois enfans mâles qui, malgré la faiblesse et le jeune âge de leur mère, ne laissèrent pas de vivre quinze jours ou trois semaines.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 28 février inclus.*

|                                                            |     |
|------------------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées,                                 | 26  |
| Fièvres gastriques ou bilieuses.                           | 58  |
| Fièvres muqueuses.                                         | 3   |
| Fièvres adynamiques ou putrides.                           | 5   |
| Phlegmasies internes ou externes.                          | 51  |
| Dont 32 maladies aiguës de poitrine.                       |     |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens. | 219 |
| TOTAL GÉNÉRAL.                                             | 336 |

On reconnaît dans ce tableau l'influence des chaleurs commençantes que nous avons signalée dans notre dernier N°. Le nombre des inflammations de toute espèce avait diminué, et celles qui se manifestaient prenaient assez généralement le caractère bilieux.

Depuis quelques jours les maladies ont repris le caractère inflammatoire; dans tous les quartiers de Paris on a observé un bon nombre de péripneumonies assez vives pour nécessiter plusieurs fortes saignées. Ce retour de la disposition inflammatoire est dû sans doute à la fraîcheur des matinées, et à la vivacité des vents, qui ont toujours été froids quoiqu'ils soufflissent à peu-près exclusivement de l'ouest.

Les personnes qui veulent conserver leur santé, ne doivent pas se presser de quitter les habits d'hiver, et l'on doit craindre les variations de température, qui, dans nos climats, signalent toujours le passage d'une saison à l'autre.

IL n'y a pas eu de séance du Cercle Médical depuis le dernier N°. — Nous ferons connaître dans le prochain, le résultat du travail de la commission qui s'occupe des maladies régnantes.

Nous publierons aussi à l'avenir un tableau détaillé du mouvement des salles de la Charité, dont M. Fouquier, médecin de cet hospice, veut bien enrichir la *Gazette de Santé*.

⊕ Pleine lune, le 17.

Depuis le 28 février jusqu'au 9 mars, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 l.  $\frac{2}{12}$ .

— La moindre de 28 p. 2 l.  $\frac{2}{12}$ .

Le thermomètre est monté à 11 d.  $\frac{6}{12}$ .

— Il est descendu à o glace.

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 91 d. — Et pour le *minimum* 56 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

*Remède diurétique proposé aux gens de l'art pour évacuer les eaux dans les diverses hydropsies.*

M. le docteur Mondat, ancien chirurgien-major, ayant obtenu de très-grands succès, dans les diverses hydropsies, de l'emploi d'un remède dont l'extrait de laitue vireuse forme l'ingrédient principal, publie aujourd'hui ce remède tel qu'il l'emploie le plus communément. M. Mondat nous a rapporté des exemples si nombreux et si frappans de succès dans des cas où tous les autres diurétiques avaient été inutilement épuisés, que nous joindrons nos sollicitations aux siennes pour engager tous les médecins à faire l'essai de ce remède, déjà employé autrefois comme diurétique, mais dont l'application paraît avoir été perfectionnée de manière à le rendre fort utile, au moins comme palliatif, dans les hydropsies vraiment incurables.

Nous publierons successivement plusieurs observations remarquables de guérison par l'usage de ce remède.

4 Extrait de laitue vireuse. . 1 once.  
— de carbonate de potasse. 4 gros.  
— de zédoaire. . . . . 3 gros.  
— d'ellébore. . . . . 4 gros et demi.  
Opium purifié. . . . . 15 grains.  
Teinture de menthe. . quantité suffisante.  
Faites des pilules de deux grains.

*Méthode d'administration.*

LORSQUE le malade a été suffisamment purgé, je donne matin et soir une pilule, après laquelle le malade boit un verre de tisane apéritive; dans la journée, il boit du vin de Bordeaux quantité convenable selon son état. Je répète le second jour la même dose: j'obtiens alors de l'urine. Le troisième jour, je donne deux pilules le matin et une le soir. Je fais administrer un lavement, si le malade en a besoin, composé ainsi:

4 Têtes de pavots, N° 2.  
Sulfate de magnésie. 2 onces.  
Camphre. . . . . 5 grāius plus ou moins.  
Infusion d'arnica. . . quantité suffisante.

Pour un lavement.

Je joins à l'effet de mes pilules le vin diurétique anglais, s'il n'incommode pas le malade. Les urines prennent leur cours de jour en jour. On augmente graduellement les pilules jusqu'à douze, si la quantité d'urine n'affaiblit pas trop le malade.

Le remède que je propose est d'autant plus convenable qu'il ne fatigue point les malades, qu'il les soulage promptement, et très-souvent termine leur cure. Je n'ai pas besoii de faire observer que, pour son efficacité, il faut nécessairement que le canal thoracique soit libre, aussi bien que ceux de l'appareil urinaire.

*Première observation.* — Bagot, âgé de trente-trois ans, soldat au vingt-quatrième régiment d'infanterie légère, d'une haute stature, mince et sanguin, gai, jovial, n'ayant jamais été malade, fut condamné à huit mois de prison pour un délit qu'il avait commis. Dès ce moment, il

perdit l'appétit , ses forces l'abandonnèrent , il devint d'une humeur sombre , morose ; il resta cinq mois en prison , passés lesquels on nous l'amena , le 4 février 1806 , à l'hôpital de Darmstadt , où je faisais le service.

Il présentait l'état suivant : tout son corps était œdématisé , le pouls était petit , dor , irrégulier ; les urines venaient avec peine , les selles étaient un peu copieuses ; sans appétit , mais beaucoup de soif.

On le mit à l'usage des diurétiques , et à un régime convenable . Après un séjour de quinze jours à l'hôpital , la maladie empira , malgré les soins les plus assidus et le traitement le plus approprié . Les urines ne venaient plus que goutte à goutte , la peau était distendue outre mesure , le canal intestinal présentait un commencement de paralysie , le malade avait presque perdu tout sentiment de connaissance . Je fis prendre alors au malade mes pilules , en commençant par des doses modérées : le second jour , j'obtins une demi-livre d'urine bourbeuse , qui , après avoir été déposée dans un vase , forma un sédiment très-épais , de couleur briquetée . Le soir , je fis administrer un lavement purgatif , afin de détendre les intestins ; le malade ne prenait qu'un peu de bouillon . Dans le courant du troisième jour , le malade rendit vingt onces d'urine . Je prescrivis le vin diurétique anglais que le malade avait pris antérieurement sans succès . Je fis frictionner légèrement tout le corps avec des arômes , afin de donner un peu de ton à la peau ; j'augmentai les alimens . Dans la nuit du quatrième jour , le malade rendit trente-trois onces d'urine , de même nature que la première . J'accordai un peu de vin du Rhin , que le malade désirait . De jour en jour les urines devenaient plus abondantes et plus limpides ; en dix jours le malade en avait rendu dix-neuf pintes et demie . Je le fis reposer trois jours , en augmentant la nourriture ; le malade avait repris toute sa connaissance ; il éprouvait encore une grande gène dans la respiration ; il était docile à mes conseils , je le consolai de mon mieux . À la fin du troisième jour de repos , les urines coulaient beaucoup moins , la respiration devint plus difficile , avec un léger mouvement fébrile vers le soir . Je redonnaï mes pilules qui ,

dès la même nuit , augmentèrent les urines . Pendant douze jours , je ne les discontinuai pas , les diminuant ou les augmentant selon le degré de faiblesse du malade , produite par la quantité d'urine qu'il rendait . En suivant cette marche , j'obtins , en trente-cinq jours de traitement , cent quatre-vingt-dix-sept livres et demie d'urine , déduction faite des alimens et des boissons qu'il prenait , ainsi que des selles . Le 10 avril , le malade sortit de l'hôpital bien portant . Je l'ai vu plusieurs fois depuis , il ne s'est jamais ressenti de sa maladie .

**MONDAY .**

( *La suite aux prochains N°s.* )

*Suite des conseils aux personnes affectées d'hémorroïdes .*

#### ( TROISIÈME ARTICLE . )

C'EST toujours malgré moi que je me suis vu forcé de renvoyer de jour en jour la suite des conseils que j'avais promis aux personnes affectées d'hémorroïdes . J'en éprouvais d'autant plus de peine , que ce que j'oserais appeler ma doctrine sur cet objet , n'est point tiré des livres et m'appartient , je crois , en propre . Je repousse aujourd'hui des matériaux nombreux qui demandent à paraître , pour faire passer un de mes articles et acquitter enfin , du moins en partie , ma promesse .

Je dois rappeler succinctement que j'ai divisé toutes les hémorroïdes en constitutionnelles et en accidentelles ou passagères , que j'ai donné les moyens de distinguer les unes des autres , et que j'ai ajouté pour les malades le précepte de ne point entreprendre de leur chef la guérison radicale des premières . Après avoir parlé des causes des hémorroïdes , et sur-tout de celles qui produisent de fréquens retours des accès , j'ai donné les moyens de distinguer cette maladie de celles avec lesquelles il est le plus facile de la confondre .

Je dois parler aujourd'hui des accidens dont les hémorroïdes se compliquent , et qui sont souvent d'une affection légère et simplement incommode une maladie des plus cruelles et des plus fâcheuses . Les plus fréquens , et particulièrement

ceux qu'on peut prévenir par des soins ou dissiper lorsqu'ils se sont manifestés, sont, la récidive trop fréquente ou la prolongation indéfinie des accès ; les douleurs extrêmes, soit pendant les accès, soit prolongées après leur durée ; les petites déchirures ou rhagades qui se forment entre les tubercules hémorroïdaux ; les hémorragies excessives et intarissables ; un écoulement blanchâtre et muqueux, produit d'un véritable catarrhe de l'intestin ; la difficulté ou même l'impossibilité du passage des matières excrémentielles, soit par suite de l'épaississement des parois de l'intestin, soit par l'obstacle que produisent les nombreux tubercules développés dans le rectum ; enfin la formation des abcès à la marge de l'anus, et par suite une fistule.

Je vais examiner successivement chacun de ces différens cas.

La fréquence des accès ou leur prolongation peuvent provenir ou d'une cause générale, ou d'une cause locale. J'ai parlé déjà de ces deux ordres de causes, et j'en ai dit assez pour faire sentir la nécessité de les éviter : en parlant de la cure ou radicale ou palliative des hémorroïdes, j'indiquerai les précautions à prendre et les moyens à employer, soit pour éloigner les accès, soit pour en prévenir le retour.

Les douleurs que causent les hémorroïdes sont de plusieurs espèces qu'il importe de distinguer. Tantôt elles sont simplement inflammatoires : ce sont presque toujours les premières que commencent à sentir les personnes atteintes d'hémorroïdes ; elles varient en intensité, depuis un simple sentiment de pesanteur jusqu'à des douleurs horribles, et qui se terminent par la gangrène. Elles s'accompagnent d'enflure, de tension, de chaleur et d'une sensation de battement intérieur ; la sensibilité des parties est augmentée au point que le plus léger attouchement fait quelquefois pousser les hauts cris. Elles sont produites par le développement et l'inflammation intérieure des tubercules hémorroïdaux et des parties qui les environnent. Mais les douleurs de cette espèce ne sont portées aussi loin que je viens de le dire que lorsque, par l'effet de l'inflammation, quelque tumeur ou même quelque portion de la membrane interne de l'intestin boursouflée étant

sortie, se trouve serrée et étranglée par le sphincter de l'anus ; alors l'inflammation ne reconnaît pas de bornes et peut aller jusqu'à la formation d'un abcès, ou même à la gangrène de quelques-unes des parties enflammées.

Lorsque les accidens sont portés à ce point, les secours d'un médecin deviennent nécessaires, et je dépasserais le but que j'ai dû me proposer si je parlais en détail de tous les remèdes anti-phlogistiques, c'est-à-dire, les saignées, les boissons émulsionnées et nitrées, que le médecin devra ordonner ; toutefois je dois dire que l'on secondera puissamment ces moyens en faisant diète, en ne prenant que des alimens légers et très-aquieux, en gardant le repos dans un lit peu mou et peu chaud, où l'on se tiendra couché sur le côté, et même sur le ventre si cela est possible. Mais la chose importante, c'est de faire rentrer les tumeurs dont la sortie entretient et augmente l'inflammation. Je conviens qu'il est des cas dans lesquels la douleur est si grande, que cette réduction est impossible ; cependant presque toujours lorsque le malade en vient à sentir de quelle importance cette réduction est pour lui, il parvient à l'obtenir. Le moyen d'y réussir c'est de se graisser fortement les deux ou trois premiers doigts de la main avec du cérat, ou mieux encore avec de l'onguent populeum, et à pousser avec force les tumeurs qu'il faut ensuite contenir ou avec les doigts, ou avec un bandage compressif dont l'application est, je l'avoue, fort difficile. Cependant il n'y a pas d'autre parti.

Je ne parlerai point, pour diminuer ces accidens inflammatoires, d'appliquer des sanguines à l'anus, parce que je n'ai pas vu cette application, dont on fait presque un précepte général, diminuer les accidens lorsqu'ils sont déjà développés ; j'ai même vu tout le contraire, en sorte que les sanguines me paraissent très-propres à attirer des hémorroïdes, mais non pas à en diminuer les accidens, et l'on ne doit pas perdre de vue que je n'examine ici que le mal des hémorroïdes sans égard aux liaisons par lesquelles il appartient à l'état intérieur.

L'application des sanguines à l'anus pour les hémorroïdes est éminemment utile lorsqu'un sentiment de pesanteur dans les reins et les lombes

avertit de la congestion sanguine qui s'y fait. Alors le sang qui coule par les piqûres tient lieu de celui qui aurait été versé par les vaisseaux ; rien n'est dérangé dans l'économie ; la pesanteur disparaît et le bien-être se rétablit ; mais il n'en est pas de même si l'inflammation s'est déjà emparée des parties.

Il est inutile que je développe ici la théorie qui donnerait l'explication de ce fait. Il est cependant une autre manière de placer les sanguins qui aura probablement dans le cas d'inflammation très-vive et très-douloureuse l'avantage qu'on en attend ; c'est de les appliquer sur les reins au-dessus des hanches. On doit même recourir à cette application dès que les accidens dont j'ai parlé se prolongent, et sur-tout lorsqu'il est impossible de faire rentrer les tumeurs inflammées.

Je parlerai très-peu des fumigations et des applications ou grasses ou émollientes ; tous ces moyens m'ont paru dans ce cas avoir l'inconvénient d'augmenter la disposition que les parties ont à sortir. Les préparations opiacées conviennent peu dans les cas d'inflammation aiguë ; on doit chercher à détourner cette inflammation ou à l'affaiblir. Quoi qu'il en soit, des onctions d'onguent populeum qui est légèrement calmant, ne peuvent être nuisibles.

La constipation la plus désespérante se joint presque constamment à cet état qu'elle agrave encore en donnant lieu à des douleurs horribles ; afin de ne pas me répéter, je dirai en parlant de la cure, quels sont les lavemens qu'on doit employer pour ne pas augmenter tous les accidens des hémorroïdes.

Je viens de peindre la marche de l'inflammation portée au plus haut degré ; mais heureusement il est rare que les accidens soient aussi graves ; le plus souvent après trois ou quatre jours de pesanteur ou de souffrances peu aiguës, il se fait une éruption de sang et l'on est soulagé. Chez un grand nombre de personnes même le soulagement à lieu sans qu'il se fasse jamais d'écoulement de sang. Lorsqu'il survient de l'inflammation, cet état se dissipe après quatre à cinq jours durant lesquels il suffit de garder un régime sobre et relâchant, mais sur-tout de maintenir réduites les tumeurs qui peuvent être sorties de l'anus.

On ne doit pas oublier ce que j'ai dit de la diversité des causes de douleur dans les hémorroïdes.

Il est des douleurs hémorroïdales totalement différentes de celles que je viens de décrire : elles se font sentir sans inflammation, ou du moins sans qu'il y ait d'étranglement et d'inflammation très-vive ; elles sont purement nerveuses ; elles ont un caractère d'intermittence ou plutôt de rémission très-marqué, c'est-à-dire, qu'elles augmentent en quelques instans de la journée, et qu'elles diminuent dans d'autres, mais sans cesser entièrement. C'est sur-tout dans le tems de ces redoublemens que toutes les parties souffrantes paraissent traversées de mille traits de feu qui rappellent des éclairs électriques.

Les douleurs de cette espèce sont cependant pour l'ordinaire moins aiguës que les précédentes, mais elles ont ce caractère commun aux douleurs nerveuses, de mettre le malade dans un état d'inquiétude et de découragement qui fait désirer la mort. Elles sont sur-tout fâcheuses parce que la durée en est indéterminée. Elles succèdent fréquemment aux douleurs inflammatoires, et se prolongent encore après la destruction de la cause sous l'influence de laquelle elles se sont manifestées. Ces douleurs, à proprement parler, n'appartiennent point aux hémorroïdes ; cette maladie n'en est que l'occasion, et elles reçoivent seulement un caractère particulier de la structure des parties sur lesquelles elles sont fixées. La pression avec un corps dur ne les augmente pas ; souvent même elles en sont soulagées, et ce caractère suffit pour les distinguer des douleurs qui sont essentiellement liées à l'inflammation.

Ce sont ces douleurs contre lesquelles tout l'appareil des remèdes ordinaires est insuffisant ; elles se prolongent quelquefois durant des mois entiers, et de tems en tems renouvelées par des récidives d'inflammation, elles deviennent permanentes et empoisonnent continuellement la vie. Quelquefois aussi le remède le plus simple, ou même la chose en apparence la plus indifférente, suffit pour les guérir. Ce sont ces douleurs qu'un saisissement, qu'une amulette, que des paroles font disparaître. Ce sont celles-là qui font le succès des charlatans, qui plus habiles que le

médecin à s'emparer de l'imagination des malades, promettent la guérison d'une façon assurée et la font trouver en effet dans la confiance qu'ils inspirent. Je pourrais en fournir les preuves les plus singulières, mais ce qui serait convenable dans un traité complet, se trouverait déplacé dans ces articles.

Je suis obligé encore, pour éviter les répétitions, de renvoyer ce que j'ai à dire des moyens réels de guérir ces douleurs au lieu où je traiterai de la cure.

### Troisième source de douleur.

Lorsque l'intestin est rétréci par l'engorgement et l'induration que de fréquentes récidives d'inflammation ont produite, soit dans ses membranes, soit dans le tissu cellulaire dont il est entouré, il arrive souvent que les tubercules qui s'y sont développés étant écartés avec violence l'un de l'autre par les matières endurcies, il se forme à leur base de petites déchirures, fentes ou crevasses, de véritables rhagades, lesquelles deviennent à la longue excessivement douloureuses. Il s'en forme aussi très-fréquemment de semblables à la marge de l'anus, lorsqu'il s'y trouve des tumeurs, et souvent ces rhagades ne peuvent se distinguer de celles qui sont vénériennes qu'en remontant à la cause qui les a produites.

Voici cependant la manière dont se développent les douleurs qui sont produites par cette cause, et le caractère qui les peut faire reconnaître. Le malade éprouve, en allant à la garde-robe, une faible sensation de douleur qui se borne quelquefois au sentiment d'une légère piqûre, mais dont le siège est constamment le même; cette première douleur est quelquefois si légère qu'on la remarque à peine; mais bientôt, c'est-à-dire dans une intervalle qui varie depuis quelques minutes jusqu'à une demi-heure et plus, cette douleur prend de l'intensité, se change en une ardeur cuisante, et tient, sans discontinuité, le patient dans les angoisses d'un homme qui aurait un fer brûlant dans l'anus; ces tourmens durent ainsi jusqu'à ce qu'un sommeil long et non interrompu vienne les dissiper: lorsque le malade se réveille le matin, il n'a ordinairement aucun ressentiment de douleur, et

jusqu'au moment où il va à la garde-robe, il ne sent aucun mal; mais en satisfaisant de nouveau à ce besoin, les douleurs renaissent comme la veille et suivent la même marche.

Lorsque ces alternatives ont duré long-tems, une tristesse habituelle s'empare du malade, sa figure en prend l'expression; il maigrit rapidement, souvent il refuse de manger dans la pensée qu'il va renouveler ses douleurs. Quand on examine avec soin les parties malades, et que la cause du mal dont il s'agit n'est point placée trop haut, on aperçoit une légère crevasse entre deux tumeurs, et il est difficile de reconnaître dans un mal si léger en apparence la cause de si cruelles souffrances.

La durée des accidens de cette espèce n'est point déterminée; ils peuvent se prolonger des mois entiers, et alors il est à craindre que l'ulcération qui les entretient ne dégénère et ne prenne un caractère cancéreux. Ils peuvent se terminer au moyen d'une inflammation vive qui excite ou la formation d'un abcès dans le tissu cellulaire, ou la suppuration de la tumeur à la base de laquelle la crevasse est située; quelquefois aussi, et même le plus souvent, la nature seule guérit le mal par ses propres forces, soit que les matières cessent pendant quelque tems d'être aussi irritantes, soit que la sensibilité de la petite ulcération soit changée par des ressources de la nature qui nous sont inconnues.

Il est enfin une quatrième et dernière cause de douleurs parmi les accidens dont s'accompagnent les hémorroïdes: c'est une inflammation chronique ou latente de la membrane de l'intestin.

Les douleurs qui sont produites par cette cause sont excitées, comme celles dont je viens de parler, par l'éjection des matières; souvent il suffit du passage d'un vent pour les faire naître. Elles ne diffèrent des précédentes que parce qu'elles ne se font pas sentir en un seul point fixé; celles-ci occupent toute l'extrémité inférieure de l'intestin; mais, ainsi que les autres, elles ne sont calmées que par un sommeil long et non interrompu, et comme elles ne sont que trop propres à repousser le sommeil, s'il arrive par malheur que la nuit se passe dans l'insomnie, les tourmens qui se prolongent ainsi sans inter-

ruption d'un jour à l'autre, sont portés au point de rendre la vie insupportable.

Il peut arriver, dans le cas dont il s'agit, qu'il y ait par l'anus un léger écoulement blanchâtre qui tache le linge; mais le plus souvent on n'en voit pas de trace.

Tel est le résumé fidèle de la plupart des tourmens qu'ont à éprouver les personnes affectées d'hémorroïdes. Si ce tableau paraît nouveau à beaucoup de médecins, j'ose me flatter que chaque malade y verra son histoire dans une des parties; et que les personnes qui ont été long-tems tourmentées de cette affection y retrouveront la plus grande partie de ce qu'elles ont souffert. Ce tableau, à ce qu'il me semble, ne se trouve nulle part, ou du moins je puis certifier que je n'en connais aucun modèle.

Mais j'aurais fait bien peu pour les personnes qui souffrent des hémorroïdes, si je me contentais de peindre avec exactitude les tourmens dont elles sont dévorées, et si je ne finissais par des consolations cette énumération de misères des plus cruelles.

(*La suite à un N° prochain.*)

#### *Monstruosité de naissance.*

Que faut-il penser de l'influence attribuée à l'imagination des mères sur les enfans qu'elles portent encore dans leur sein? La sagesse ou la philosophie, qui doivent être la même chose, consistent-elles à nier sans distinction tous les faits qui nous semblent extraordinaires, de quelqu'authenticité qu'ils soient revêtus? je ne le crois pas, et il me semble que les pierres tombées de l'atmosphère, que la vaccine, et d'autres faits aussi étonnans, doivent nous rendre bien réservés sur les limitesque nous marquons à notre croyance, même en physique. D'un autre côté, dans quel abyme d'ignorance et de déraison ne se plongerait-on pas, si on voulait admettre tout ce que des témoins d'une bonne foi reconnue, attestent avec l'apparence de la conviction la plus entière! Il est sans doute un juste milieu à tenir entre une crédulité puerile, qui vous plonge dans l'erreur, et un scepticisme aveugle, qui vous y retient. Voici la conduite

qui me semble la plus convenable: croire très-peu de choses extraordinaires; ne les admettre que lorsqu'elles ont été vérifiées par le tems et rapportées avec tous leurs détails par des témoins en état de les juger; car on ne doit pas oublier qu'il faut autre chose que des yeux pour voir la plupart des faits de physique, d'histoire-naturelle et surtout de médecine. Quant à ces ramas d'anedotes qui ne se recommandent que par l'admiration qu'elles ont inspirée à la multitude, et qui ne reçoivent aucune authenticité du savoir de celui qui les a observées, et du soin qu'il a mis à les décrire: on doit les rejeter entièrement, au risque même de comprendre dans la proscription quelque fait véritable; car il vaut bien mieux ignorer quelque chose de plus, que de manquer à la raison, et de s'exposer pour toute sa vie à raisonner de travers.

Le fait que nous allons rapporter est tiré du *Bulletin de la Société des Sciences physiques, etc. d'Orléans*, publié par M. Dom. Latour, digne secrétaire de l'une des sociétés les plus distinguées par le zèle et les grands talens de plusieurs des membres dont elle est composée; il a été adressé à la société d'Orléans par son correspondant M. le docteur Raynal, D. M. à Bourges: on peut en rapprocher celui que nous avons rapporté dans le n° du 21 octobre 1812.

« Un phénomène digne, par sa singularité, de fixer l'attention des naturalistes, eut lieu le 13 août dernier à Epineuil, département du Cher: rien n'a été négligé de ma part pour lui donner ce caractère de vérité dont il serait à désirer que tous les faits de ce genre fussent revêtus. Je m'empresse d'en adresser les détails à la Société des Sciences d'Orléans.

» Une femme habitant un domaine à Grand-Fort, commune d'Epineuil, accoucha d'un enfant dont les parties antérieures et latérales étaient parfaitement conformées: toute la région postérieure entre l'occipital et le sacrum était cachée par une excroissance flottante, qui prenait son attache à la partie moyenne du premier de ces os, et finissait insensiblement par se rétrécir et s'amincir au point que son extrémité inférieure n'était plus qu'une queue; la surface entière de cette masse, essentiellement molle et charnue,

était couverte de longs poils qu'on ne peut mieux comparer qu'à ceux de l'ours.

» Cet enfant ne vécut que trois jours; il téait bien, respirait avec peine, et son vagissement était naturel. Le quatrième jour cette membrane qui ressemblait à un camail ou à un capuchon, prit tout à coup de l'accroissement, devint flasque violette, sans doute douloureuse, et tomba comme en putréfaction; il se déclara par l'anus une hé-morragie considérable qui heureusement termina l'existence de cet être si disgracié.

» J'ai appris que la mère, dans le troisième mois de sa grossesse, étant un jour occupée à laver, avait permis à un de ses enfans qui était avec elle d'aller voir un ours que l'on promenait dans la cour du domaine; que peu de tems après ayant entendu des cris aigus, elle était accourue et avait vu qu'on arrachait des griffes de l'animal un enfant qu'elle crut d'abord être le sien, n'en ayant aperçu que la partie postérieure; qu'elle fut saisie de frayeur, tomba évanouie, et que depuis cette époque la gestation avait toujours été pénible et mêlée d'inquiétude. »

On doit bien regretter, que M. le docteur Raynal n'ait pas ajouté à son récit une description plus détaillée de cette excroissance et de ses insertions; qu'il n'en ait pas donné les dimensions exactes, et sur-tout qu'il n'ait pas

cherché à la conserver, ou du moins à en connaître la structure intérieure en la disséquant après la mort de l'enfant. On ne voit point dans les détails publiés, de liaison entre cette difformité et l'hémorragie intestinale qui a causé la mort. M. Raynal ne dit point qu'il ait appris la cause apparente de cet accident de la mère elle-même, ce qu'il eût été important de dire, parce que le fait en aurait acquis plus d'authenticité. Ce médecin ne fait pas même connaître de quel sexe était l'enfant dont il s'agit: le sexe, il est vrai, ne fait rien à l'affaire, mais le rapporter était un témoignage qu'on avait vu soi-même l'enfant, et dans des choses aussi étranges l'examen soigneux d'un médecin éclairé est une chose indispensable.

Voilà bien des difficultés, je ne les propose que pour montrer combien il me semble qu'on doit mettre de scrupule à décrire un fait extraordinaire. D'ailleurs elles se présenteront sûrement à l'esprit de la plupart des personnes éclairées qui auront connaissance de cet événement, et c'est pourquoi je me permets de les soumettre à M. le docteur Raynal lui-même; au demeurant, ce médecin s'est peut-être trouvé dans de telles conditions qu'il lui aura été impossible de lever toutes les difficultés qui se présentent; mais alors son récit perd de l'authenticité qu'il aurait pu avoir.

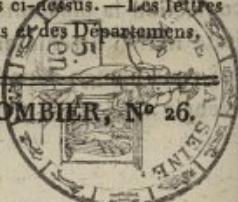
#### Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812, il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°s, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N°s est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet.—Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain.—Et chez D. COLAS, imprimeur-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain.—C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes d'informations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens,

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



( N° IX. )

( 21 Mars 1813. )

GAZETTE DE SANTÉ,  
OU  
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora  
habet , eodem det animo. KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

On rencontre quelquefois des exemples d'une fécondité comparable à celle que nous avons indiquée dans le précédent N° ; il existait dans le cimetière des Innocens , une épitaphe conçue en ces termes : ci-git Iollande Bailly , qui trépassa l'an 1514 , le quatre-vingt-huitième de son âge , le quarante-deuxième de son veuvage , laquelle a vu ou pu voir devant son trépas quatre-vingtquinze enfans issus d'elle .

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris , par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1<sup>er</sup> au 10 mars inclus.*

|                                                                     |            |
|---------------------------------------------------------------------|------------|
| Fièvres non caractérisées , . . . .                                 | 48         |
| Fièvres gastriques ou bilieuses . . . .                             | 54         |
| Fièvres muqueuses . . . . .                                         | 6          |
| Fièvres adynamiques ou putrides . .                                 | 7          |
| Fièvres ataxiques . . . . .                                         | 1          |
| Phlegmasies internes ou externes . .                                | 53         |
| Dont 50 maladies aiguës de poitrine.                                |            |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens . . . . . | 518        |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL. . . . .</b>                                       | <b>487</b> |

*Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes , à la Société du Cercle Médical , par la commission nommée pour cet objet ( MM MENURET , PORTAL , BAZIN , DUFFOUR , DE MONTEGRE ) ; MENURET , Président et Rapporteur.*

Du 23 février au 9 mars , les vents ont continué de souffler du sud et du sud-ouest ; le tems a été brumeux , tempéré dans le jour , frais et vif la nuit et le matin . Aux catharrès se sont jointes de fréquentes inflammations de la gorge et de la poitrine . M. le docteur Duffour a eu à traiter une esquinancie si intense que toutes les parties du cou participaient à l'engorgement , la langue sortait de la bouche , la respiration était très-diffi-

cile et la déglutition absolument impossible ; cet état a duré dix-huit heures malgré trois fortes saignées du bras, et en a nécessité trois autres avec l'application de 24 sanguines au cou ; la résolution a été complète en quatre jours, et ce traitement actif, secondé par des boissons tempérantes, anti-phlogistiques, des pédiluves et des lavemens, a probablement sauvé le malade, dont le danger était imminent. Un mal de gorge assez analogue au croup, dans un enfant de six ans, a cédé à deux saignées du bras. Le sulfure de potasse avait été employé et paraissait avoir été plus nuisible qu'utile.

Une goutte remontée à l'estomac par suite d'une affection morale, a d'abord résisté à l'application des sanguines et des sinapismes aux pieds ; mais, après une saignée du pied, des vésicatoires aux jambes déterminent un violent accès au genou, et débarrassent complètement l'estomac.

Il y a encore beaucoup de maladies éruptives, quelques fièvres scarlatines et rougeoles peu fâcheuses, et n'exigeant communément, pour être amenées à guérison, que du tems et un régime doux.

A ces observations M. le docteur Fouquier, médecin de la Charité, ajoute les suivantes. Un malade entré à la Charité au 8<sup>e</sup> jour d'une esquinciance laryngée, périt le lendemain. La glotte était considérablement rétrécie par la tuméfaction de la membrane muqueuse ; des escarres gangreneuses et profondes avaient entamé l'épiglotte et le voisinage des cartilages arithénoides ; du pus était amassé dans différens foyers, autour des autres cartilages du larynx. — Ce praticien observe que la proportion de 12 péripneumonies sur 50 maladies admises à la Charité dans la quinzaine, concourt à établir la prédominance de ce genre d'affection, depuis quelque tems épidémique. Il faut noter parmi les morts remarquables dans ce laps de tems, trois anévrismes de l'aorte, dont un s'est terminé par rupture et épanchement subit du sang dans la bronche gauche, au moyen d'une érosion à la partie membraneuse de ce conduit. Nous pourrons donner par la suite cette dernière observation détaillée.

Je dois ajouter que depuis le rapport que voici, le tems s'est mis subitement au froid ; le thermomètre est descendu jusqu'à cinq degrés centigrades (4° Réaumur) : aussi le nombre des maladies inflammatoires a augmenté. Parmi les faits remarquables qui se sont offerts à moi, je ferai mention de deux exemples de toux violente avec un caractère de spasme et d'intermitence quotidienne très-marqué ; elles ont cédé toutes deux au quinquina absolument à la manière des fièvres intermittentes. Je reviendrai sur cet objet dans un des prochains numéros.

¶ Dernier quartier, le 25 mars.

● Nouvelle lune, le 1<sup>er</sup> avril.

Depuis le 9 mars jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 3 l.  $\frac{11}{12}$ .

— La moindre de 27 p. 10 l.  $\frac{5}{12}$ .

Le thermomètre est descendu à 4 d.  $\frac{4}{10}$ .

— Il est monté à 10 d.  $\frac{5}{10}$ .

L'hygromètre est descendu à son maximum de 94 d. — Et pour le minimum 54 d.  $\frac{1}{2}$ .

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

#### *Accidens causés par les Moules.*

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE, j'ai vu hier dans la *Gazette de Santé* deux cas de guérison par l'éther sulfurique, d'indispositions causées par les moules. J'ai l'honneur de vous en communiquer un autre, afin que vous l'insériez, si vous le jugez convenable, dans votre N<sup>o</sup> prochain. J'ai été d'autant plus surpris de l'événement, que je ne connaissais pas l'observation insérée dans le N<sup>o</sup> précédent.

Madame G., âgée de 40 ans, d'un tempérament sanguin-lymphatique, jouissait d'une parfaite santé. Le 25 février, elle mangea des moules à son diner et assista, deux heures après, à un spectacle, où elle éprouva les symptômes suivants (aussitôt après avoir pris quelques portions d'orange) : frissons irréguliers ; douleur

épigastrique avec oppression et difficulté de respirer; inquiétudes générales; gonflement et rougeur de la face. De retour chez elle et mise au lit, il y eut augmentation de l'étouffement, au point que la malade ne pouvait se coucher; démangeaisons générales extrêmement vives; enchainement subit et tel que l'ammoniaque (alcali volatil) ne produit aucune sensation.

Appelé à cette époque, je prescrivis des sénismes aux jambes, et une fumigation tiède, dans laquelle je mis à plusieurs reprises trois gros d'éther solfureux, par l'ouverture d'un entonnoir destiné à diriger la vapeur dans la bouche et les fosses nasales. Bientôt la face pâlit; la démangeaison disparut et la douleur épigastrique devint très-légère; l'oppression cessa; en un mot, le soulagement fut si prompt que la malade put, au bout d'un quart-d'heure, se coucher et s'endormit aussitôt. Les deux jours suivants, elle ressentit un peu de fatigue.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

CHURLET, D.-M.

Paris, 5 mars 1813.

Première classe de l'Institut. Séance du 22 février 1813.

M. Mongeret de Chambéri, chirurgien au régiment des pupilles de la garde, vient de faire sur dix-sept jeunes gens affectés d'incontinence d'urine, l'essai d'un moyen qui lui a réussi complètement. Ce moyen consiste dans l'application répétée de moxas sur l'os sacrum. Les moxas étaient appliqués comme remède et comme punition avec une profusion qu'on pourrait regarder comme barbare, si le succès complet n'eût justifié la persévérance du chirurgien. M. Mongeret a exposé les détails de ce traitement dans un mémoire qui a été lu à la première classe de l'Institut, et sur lequel M. le baron Percy et MM. Deschamps et Pelletan sont chargés de faire un rapport.

#### *Cochenille indigène.*

DANS la même séance, M. Palissot de Beauvois a lu des détails sur le fait suivant.

On n'a pu jusqu'à présent remplacer la cochenille pour la teinture rouge de prix. M. Drapiez de Lille en cueillant une plante de matricaire vit ses doigts teints en beau rouge, et reconnut que cela provenait de ce qu'il avait écrasé de petits insectes dont la plante était couverte. La saison étant trop avancée pour faire dès-lors des expériences sur ces insectes, il fut obligé d'attendre à l'année suivante, et au moyen de quelques soins qu'il donna à des plants de matricaire sur lesquels se trouvaient quelques insectes, ceux-ci se multiplièrent prodigieusement. Pour les détacher de la plante sans les écraser, il imagina de placer les plantes, que renfermait une caisse, dans un four assez chaud pour asphyxier les petits animaux; ce moyen lui a réussi complètement. Seize livres de plantes de matricaire lui ont rendu suffisamment d'insectes pour qu'après leur dessiccation ils pesassent environ trois grammes et demi. Ayant alors assez de matière colorante pour faire un essai, il a voulu en faire un comparativement avec la cochenille. Il a trempé deux morceaux d'étoffe de laine passés dans une même dissolution de muriate d'étain qui est le mordant que l'on emploie le plus communément, l'un dans un bain de cochenille, l'autre dans un bain préparé avec les insectes en question. Il a obtenu deux beaux rouges dont les teintes diffèrent à peine, résistant également bien aux agens chimiques, et n'étant détruits que par l'acide solfureux et l'acide muriatique oxygéné. L'insecte dont il s'agit est une espèce d'aphis ou puceron. Plusieurs membres de la Classe se sont proposé de répéter cette expérience qui promet des résultats avantageux à la France.

---

#### *Emploi du zinc.*

M. Guyton-Morveau, au nom d'une commission composée de MM. Guyton-Morveau, Portal, Bertholet, Vauquelin et Déyeux, a lu un rapport sur des questions faites à la première classe de l'Institut par leurs excellences les ministres de l'intérieur et de l'administration de la guerre, au sujet de l'emploi du zinc soit dans les hôpitaux militaires, soit dans les usages de la vie civile et domestique. Les principales conclusions de ce rapport, dont

le savant auteur a embrassé la question d'une manière fort générale , sont :

1<sup>o</sup> Que le zinc n'est nullement propre à remplacer le cuivre dans les ustensiles de cuisine , puisqu'il est promptement altéré par les moindres acides végétaux , par tous les sels formés par ces acides , le lait , les graisses rances ou brûlées , et même par l'eau la plus pure . Il a suffi quelquefois de faire un seul *roux* dans une casserole de zinc pour la percer .

2<sup>o</sup> Que le zinc peut encore moins remplacer l'étain dans l'emploi qu'on fait de ce dernier métal pour recouvrir l'intérieur des vases de cuivre employés dans les cuisines .

3<sup>o</sup> Que l'emploi de ce métal pour couvrir les toits , et pour servir de conduite aux eaux , ou enfin pour construire des réservoirs , est sujet à des inconvénients qui doivent en modifier l'emploi . Tels sont , par exemple , la combustibilité de ce métal qui brûlant avec flamme , augmenterait l'activité des incendies ; en ôtant , d'ailleurs , les moyens de porter des secours sur les toits .

Tel est encore celui qui résulte de la facilité avec laquelle le zinc exposé à l'air , s'oxide . — M. Guyton-Morveau a reconnu qu'en huit mois de tems il s'était formé sur du zinc exposé à tous les météores célestes , une quantité d'oxyde équivalente à une once par toise carrée .

On conçoit que les eaux qui passeraient sur ce métal , et sur-tout qui y séjourneraient , se chargeraient nécessairement de quelques portions d'oxyde , et quoiqu'on en puisse prendre jusqu'à deux gros par jour sans danger , il n'est point indifférent de prendre ainsi habituellement un médicament dont on n'a pas besoin . D'ailleurs il est des sels de zinc qui sont émétiques .

Il me paraît cependant qu'il est des cas où le zinc remplacerait économiquement et avantageusement le cuivre . — Depuis quelque tems , on en a fait des baignoires dont le prix n'est guères que la moitié de celles de cuivre . M. Boiscervoise , potier d'étain , rue Saint-Honoré , n° 246 , vis-à-vis la rue de l'Echelle , a substitué le zinc au ferblanc , dans la construction des petits appareils à injections et à douches ascendantes qu'il construit , et cette substitution nous paraît des plus avantageuses , puisque ces machines dont

il était impossible de sécher l'intérieur , ne sont plus sujettes à se détruire promptement par l'effet de la rouille , comme il arrivait lorsqu'elles étaient en ferblanc .

#### *Expériences sur le vomissement.*

M. le baron Percy a lu à l'Institut un rapport sur des expériences par lesquelles M. Magendie s'est proposé de déterminer quel rôle l'estomac joue dans l'acte du vomissement . De tout tems on avait pensé que le vomissement s'effectuait par la contraction des fibres musculaires , dont une des membranes de l'estomac est formée . — Bell , Chirac , Duverney , seuls , avaient prétendu le contraire , mais les preuves qu'ils avaient alléguées n'avaient point paru suffisantes , et Littre , Lieutaud , le grand Haller sur-tout , avaient ramené toutes les opinions à celles des anciens . Un physiologiste allemand , Wepfer , dans des expériences qu'il avait entreprises sur cet objet , ayant introduit des substances vénéneuses dans l'estomac des animaux , y excita des mouvements spasmodiques qu'il prit pour les contractions du vomissement , et l'on ne formait plus aucun doute à cet égard lorsque M. Magendie a commencé ses expériences : celles dont nous allons parler ont toutes été faites sur des chiens , elles ont été répétées un grand nombre de fois , et M. le baron Percy en a été le témoin . Le vomissement a été excité par du tartrate de potasse antimoné , injecté dans les veines de l'animal , et non introduit dans l'estomac .

Une première remarque , assez importante à faire , c'est que l'émettique , employé de cette façon , produit le vomissement en peu de minutes , tandis que lorsqu'il est dans l'estomac le vomissement n'est souvent produit qu'après une heure .

Au moment des nausées le doigt étant introduit dans l'abdomen par une petite plaie , est fortement comprimé d'un côté par l'abaissement du diaphragme , de l'autre par la pression que les muscles abdominaux exercent sur les viscères en se contractant ; mais on ne sent aucun mouvement propre à l'estomac . Une portion de ce

viscère étant tirée au dehors, le vomissement a lieu sans que la partie qui est exposée à la vue se contracte d'une manière sensible. Lorsque tout l'estomac est mis hors du ventre, les nausées, les efforts de vomissement ont bien lieu, mais il ne se fait point de vomissement. Si on comprime avec les mains l'estomac ainsi placé, les liquides qu'il contient sont chassés, mais par un mécanisme purement physique.

M. Magendie ayant détaché dans un chien tous les muscles dont la paroi antérieure de l'abdomen est formée, les efforts de vomissement ont été infructueux, et le péritoine, qui soutenait tout l'effort des intestins, a été déchiré en plusieurs points.

Ces expériences paraissent être décisives, cependant M. Magendie en a fait une dernière encore plus concluante, et sur-tout plus extraordinaire. Il a enlevé l'estomac d'un chien d'assez grande taille en prenant les précautions nécessaires pour éviter les hémorragies, et lui a substitué une petite vessie de cochon qu'il a liée sur l'œsophage au moyen d'une canule de gomme élastique; la plaie extérieure ayant été recousue et toutes les choses étant remises en place, il a fait avaler à l'animal de l'eau teinte en jaune, et de l'émétique ayant été injecté dans les veines, ce chien a vomi comme s'il eût eu son estomac. Cette expérience est tellement décisive, qu'elle ne laisse plus le moindre doute sur le rôle passif que joue l'estomac dans le vomissement; mais elle nous fait voir encore que ce n'est point sur l'estomac seul au moins, qu'agissent les émétiques dans leur action, soit directe, soit sympathique, et la médecine pourra tirer de ce fait l'éclaircissement de nombreuses difficultés, et des indications curatives nouvelles: une autre particularité reconnue par M. Magendie, c'est qu'à chaque nausée, il s'introduit une gorgée d'air dans l'estomac, en sorte que l'on voit ce viscère s'enfler de plus en plus pendant qu'elles durent.

Nous ne nous arrêterons pas plus long-tems sur ces expériences, dont M. le baron Percy a fait à la première classe de l'Institut le rapport le plus avantageux; nous ferons seulement pour nos lecteurs deux réflexions. La première que, nonobstant l'exemple rapporté dans la *Bibliothèque*

*Germanique*, d'un soldat qui ayant dans la gorge un tendon de bœuf étouffait et fut sauvé par une injection d'émétique dans une des veines du bras, ce moyen ne doit point être employé pour l'homme, puisque les animaux n'y survivent que peu d'heures, et parfois que peu de minutes; la deuxième c'est que les expériences faites sur les animaux ne sont point aussi inutiles que certaines personnes ont affecté de le croire, et que l'on doit, lorsqu'elles sont faites dans un véritable but d'utilité, applaudir aux hommes éclairés qui peuvent surmonter, pour s'y livrer, la répugnance qu'elles font éprouver au plus grand nombre.

### VARIÉTÉS.

#### *Déformation de la tête chez les Caraïbes.*

On sait depuis long-tems que quelques tribus Caraïbes sont dans l'usage d'aplatiser d'avant en arrière la tête de leurs enfans, mais on n'avait pas des détails bien précis sur les procédés qu'ils emploient pour y parvenir.

Un voyageur, récemment arrivé d'Amérique, nous a fait les détails de cette opération dont il a été plus d'une fois témoin oculaire.

Dès qu'une femme éprouve les douleurs de l'enfantement, elle se rend sur le bord de la rivière, accompagnée d'une vieille qui est à la fois la sage-femme et la sorcière du carbet (village); elle reçoit l'enfant, fait la ligature du cordon, et le lave aussitôt dans la rivière. L'accouchée elle-même prend un bain de quelques minutes. Les femmes revenues au carbet, on place la tête de l'enfant jusqu'à la racine du nez ou aux sourcils, entre deux planches d'un bois très-lisse d'environ quatre pouces de largeur sur huit de longueur; elles sont assujetties au moyen de ficelles placées à leurs extrémités et restent en place pendant neuf jours; il est probable que cette compression est cause de la mort d'un grand nombre de ces enfans qui périssent, à cette époque, de convulsions ou du mal des mâchoires (*tétanos*). Au dixième jour, on ne leur met plus les plaques que durant la nuit, et on les leur ôte tout-à-fait aussitôt qu'ils sont sevrés, c'est-à-dire à 15 ou 18 mois. Les indigènes qui ont embrassé le chris-

tianisme, ont presque tous renoncé à cet usage dangereux, d'après le conseil des missionnaires, ce qui fait que le front de leurs enfans est aussi bien conformé que celui des plus belles têtes européennes.

C. L., Médecin.

M. DAUNION LA VAYSSSE, voyageur avantageusement connu par une histoire géologique, politique et naturelle de l'île de la Trinité qu'il vient de publier, nous a parlé de quelques oiseaux de l'Amérique méridionale, intéressans par leurs mœurs et leurs habitudes. L'un est le roi des vautours, *vultur papa*. On le trouve toujours à la tête d'une troupe nombreuse d'oiseaux vulgairement appelés corbeaux. Ce prétendu corbeau est l'Autour à gorge nue, l'Unabre (*vultur aura*) de l'Amérique méridionale. Ces oiseaux se nourrissent de corps d'animaux morts. Lorsque le *vultur papa* arrive à la tête de sa bande près d'une charogne, tous les vautours font cercle autour du banquet, excepté deux ou trois qui vont se placer en sentinelle sur des arbres voisins. Lorsque le roi est rassasié, il s'envole en poussant un cri, et va lui-même se placer en sentinelle : alors toute la troupe, sans en excepter les sentinelles, qui attendait respectueusement que sa majesté eût fini son dîner, fond sur la charogne, qu'elle dévore avec voracité, après quoi la troupe se repose et dort jusqu'à ce que son chef lui donne le signal du départ.

M. Daunion a encore trouvé, sur les bords du golfe de Paria, le pélican, vulgairement appelé grand-gosier ; c'est le *pelicanus fuscus* des naturalistes. Souvent cet animal repose, les ailes déployées, sur des branches ou des troncs d'arbres qui flottent sur les côtes, et lorsqu'on le voit dans cette situation à une demi-lieue, et même quelquefois à une lieue de distance, une illusion d'optique fait qu'on le prend pour un bateau à la voile ; on l'a quelquefois pris pour une sentinelle sur le rivage à la distance d'un quart de lieue. Ces oiseaux se nourrissent de poissons. Ils vivent en troupes sur les rochers qui avoisinent la mer. Lorsqu'ils aperçoivent des poissons, ils s'envolent à vingt-cinq ou trente pieds au-dessus de la

surface de la mer ; ils flottent, les poissons s'approchent de la surface pour avaler leurs excréments ; alors ces oiseaux voraces fondent sur les poissons, comme les faucons fondent sur les poules.

C'est une chose merveilleuse que la dextérité avec laquelle cet oiseau, en apparence très-lourd, avale un grand nombre de poissons ; il en remplit un large sac qui fait partie de son gosier, et les fait ensuite descendre dans son estomac lorsqu'il a faim.

#### *Au Rédacteur de la Gazette de Santé.*

MONSIEUR, dans le compte que vous voulez bien rendre particulièrement de quelques articles signés, *Halle* et *Nysten*, *Halle* et *Guilbert*, *Halle*, *Nysten* et *Guilbert*, dans le *Dictionnaire des Sciences Médicales*, vous avez cru devoir rapporter le mérite que vous attribuez à ces articles, ou à moi seul, ou principalement à moi. C'est une erreur, les véritables rédacteurs sont M. *Nysten* et M. *Guilbert*. Je ne suis que leur coopérateur pour la révision, et pour la rectification de ce qui aurait pu échapper d'incorrect ou d'inexact à une première rédaction. Rarement ai-je trouvé quelque chose à changer au plan, le plus souvent la rédaction a été conservée ; quelquefois j'ai cru à propos, d'accord avec mes confrères, d'ajouter ou de modifier des choses que l'habitude de méditer sur ces matières, et surtout de les enseigner, m'a mis en état de présenter avec plus d'exactitude et de précision, et seulement alors j'ai parfois pris la plume. Mais à cela près, les articles sont essentiellement de MM. *Nysten* et *Guilbert*, et je n'y ai concouru spécialement que pour un petit nombre d'observations, et peu de rectifications.

Ainsi, Monsieur, je vous prie de rendre aux véritables auteurs le mérite d'un travail auquel vous accordez quelques éloges.

A cet effet, je vous prie de publier ma lettre et de me croire avec les sentiments les plus profonds d'estime et de considération, votre affecté et dévoué confrère,

**HALLÉ.**

Ce 8 janvier 1815.

En rapportant textuellement cette lettre, qui n'est pas moins honorable pour l'illustre professeur qui nous l'a adressée, que pour les jeunes médecins auxquels il attribue une grande portion de sa propre gloire, nous devons à nos lecteurs de les prévenir que la noble délicatesse de M. Hallé le porte un peu trop loin, puisqu'il est évident que tout les articles faits en commun par ces messieurs, ne sont autre chose que la doctrine qu'il développe si savamment dans ses cours publics ; mais une grande délicatesse ne se borne point à la stricte justice ; elle se pique encore de générosité, et personne plus que M. Hallé ne sait se distinguer par de si nobles sentimens.

---

*Sirop pectoral de figues.*

MADAME FOULC-GRIELET, de Nîmes, a imaginé de préparer avec les figues un sirop bêchique très-sucré, agréable à prendre, et qui peut remplacer économiquement dans une foule de cas, les lochs, sirops, pâtes diverses dans la composition des quelles on fait entrer le sucre : voici le témoignage que le célèbre Baumes, professeur de l'école de Montpellier, rend à cette préparation dans le n° 120 des *Annales Cliniques*. « Nous avons vu ce sirop de figues, nous l'avons goûté, nous en avons fait usage, et il nous a paru que ce nouveau moyen qu'on ne cherche à appliquer qu'à des usages pharmaceutiques et médicaux doit souvent mériter la préférence par la simplicité de sa préparation, la qualité des fruits qui le constituent et les vertus réelles dont il est doué. Le sirop de figues peut être effectivement employé dans les enrouemens et autres lésions morbides de la gorge, dans les catarrhes pulmonaires, gastriques, intestinaux et utérins. On peut s'en servir très-utillement dans tous les cas d'irritation quel qu'en soit le siège; utile dans les rhumes, dans certaines coliques, diarrhées, dysenteries, même dans les flueurs blanches avec chaleur et douleurs plus ou moins fortes. Ce sirop peut être pris seul à cuillerée; il fait alors l'office d'un loch ou de toute autre potion ou mixture démulcente agréables à prendre : il n'est point rejeté par les enfans ni par les goûts délicats, et la médecine peut aussi en tirer de très-grandes ressources. » On peut ajouter à cet éloge du sirop de figues,

que le prix en est des plus modiques. Madame Foulc-Griolet en a établi un dépôt à Paris, chez M. Cabanes, pharmacien, rue des Saint-Pères, n° 55.

---

*Maisons de Santé.*

Il n'est sans doute aucun pays dans le monde, où l'on puisse, comme à Paris, trouver en cas de maladie, toutes les ressources et tous les soulagement possibles. Les personnes que des motifs quelconques engagent à se faire traiter hors de chez elles, peuvent se procurer sans peine, dans cette grande ville, toutes les attentions affectueuses dont elles ne jouiraient pas dans leurs familles. Les maisons de santé leur offrent de plus, pour un prix assez borné, toutes les joissances réservées à la richesse. La maison, boulevard des Gobelins, n° 6, près le moulin de la barrière de Fontainebleau, que M. Daspres vient de consacrer à recevoir des dames enceintes, malades et convalescentes, offre tous les avantages qu'on peut désirer par sa position, sa distribution commode et les vastes jardins dont elle est ornée.

---

**BIBLIOGRAPHIE.**

*Du Magnétisme animal et de ses Partisans*; ou Recueil de pièces importantes sur cet objet, précédé des observations récemment publiées par A. J. de Montegre, docteur médecin de la Faculté de Paris, rédacteur général de la *Gazette de Santé*. — Brochure in-8°. — Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste. — Chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Au moment où l'on annonce comme très-prochaine la publication d'un ouvrage dans lequel je suis rigoureusement traité pour mes opinions sur le magnétisme animal, il m'importe sans doute d'attirer l'attention sur l'écrit où sont consignées ces opinions, afin de fournir au public des pièces d'après lesquelles il puisse se décider, et que je ne sois pas du moins jugé sans connaissance de cause.

Voici à quelle occasion l'écrit dont il s'agit fut mis au jour. On avait inséré dans le *Journal*

de l'Empire plusieurs articles au sujet des écrits de M. de Puységur : on soutenait formellement dans ces articles que jamais des savans et des médecins ne s'étaient occupés sérieusement de l'examen du magnétisme animal ; les uns et les autres paraissaient avoir craint de le faire , parce que cette science nouvelle contredisait leurs hypothèses , ou du moins qu'elle se refusait complètement à leurs explications ordinaires.

Je crus alors devoir prendre la plume, non pas pour entrer dans l'examen du magnétisme animal , mais pour prouver que jamais rien au monde n'avait été soumis à un examen plus réfléchi , plus éclairé et moins susceptible de prévention ; il aurait peut-être suffi , pour le prouver , de rappeler que le Roi et l'Académie des sciences , de concert , avaient chargé de cet examen une commission à la tête de laquelle figurent les noms imposants de Franklin , de Bailly , de Lavoisier : mais je ne me bornai pas à cela . Sur les pas des illustres commissaires , je racontai comment l'imagination , l'imitation et les attouchemens avaient été reconnus par eux les seules causes des phénomènes du magnétisme animal ; à ces détails textuellement copiés du rapport publié par l'illustre et infortuné Bailly , j'ajoutai des réflexions sur le danger qu'il me paraissait y avoir pour les personnes du monde de se livrer aux pratiques du magnétisme et même de s'en

rendre témoin , avant d'être devenu maître de son imagination et d'avoir entouré son esprit d'une triple enceinte élevée par la raison ; j'avais rapporté à la suite de mes articles des détails sur un rapport secret dans lequel les Commissaires avaient exposé au Roi les dangers auxquels les mœurs publiques pouvaient être exposées par les scènes du magnétisme . Je parlais encore d'un rapport dressé à Busancy par un témoin oculaire des opérations de M. de Puységur . Ces articles que j'avais publiés dans le *Journal de Paris* , ont été assez bien accueillis pour qu'on ait jugé à propos de les réimprimer ; je ne m'y suis point opposé , et j'y ai seulement fait ajouter les pièces justificatives , c'est-à-dire ; 1<sup>o</sup> le Rapport authentique des Commissaires nommés par le Roi et choisis par l'Académie des sciences ; 2<sup>o</sup> le Rapport secret destiné d'abord exclusivement pour la personne du Roi ; 3<sup>o</sup> enfin la lettre écrite de Busancy , dont j'avais eu occasion de parler dans mes discussions .

Puisqu'il existe dans le monde , au moins un homme capable d'écrire contre les conséquences que j'ai cru devoir tirer de l'examen de personnages si éclairés , il est possible à la rigueur que j'aie tort et j'attends qu'on me le démontre . J'avoue cependant que je croyais et que je crois encore qu'il suffira toujours à tout esprit juste , de la lecture des trois pièces si courtes qui se trouvent ici réunies , pour se faire du magnétisme animal l'idée la plus saine et la plus complète que l'on puisse désirer en avoir .

#### *Avis aux nouveaux Abonnés.*

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé* , a commencé au 21 mars 1812 , il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°s , comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812 , et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813 .

Le prix de ces vingt-huit N°s est de 12 francs à Paris , ou de 13 fr. 50 c. par la poste .

CETTE feuille paraît , avec exactitude , tous les dix jours , les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois . — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année , mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet . — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ , franche de port pour Paris et les Départemens , est de 18 francs par an . — On souscrit à Paris , chez M. DE MONTEGRE . Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement , propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal , rue Saint-Guillaume , n° 30 , faub. Saint-Germain . — Et chez D. COLAS , imprimeur-libr. , rue du Vieux-Colombier , n° 26 , faub. Saint-Germain . — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal . — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus . — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus . — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens .

A PARIS , DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS , RUE DU VIEUX-COLOMBIER , N° 26.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā, probāque pietate; qui meliora  
habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

MARC ANTOINE DE LA TORRE, professeur d'anatomie à Pavie, est le premier qui entreprit de faire des planches anatomiques d'après nature ; ce qu'il disséquait, le fameux peintre Léonard de Vinci le dessinait ; mais la mort l'ayant surpris, en 1512, au milieu de son entreprise, ses planches n'ont pu être publiées, et les précieux dessins de Léonard de Vinci sont passés et conservés dans la bibliothèque du roi d'Angleterre.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 mars inclus.*

|                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées . . . . .                                 | 67  |
| Fièvres gastriques ou bilieuses. . . . .                            | 47  |
| Fièvres muqueuses. . . . .                                          | 9   |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .                            | 2   |
| Fièvres ataxiques. . . . .                                          | 0   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .                           | 89  |
| Dont 57 malades aigus de poitrine.                                  |     |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidents. . . . . | 358 |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                                              | 552 |

*Notes sur les maladies régnantes présenées au Cercle médical par la Commission nommée pour cet objet dans son sein. ( MM. MÉNURET, président et rapporteur, PORTAL, BOSQUILLON, BAZIN, DUFOUR et DE MONTEGRE. )*

### Résumé du travail de la Commission.

PENDANT les premiers jours de cette quinzaine, la disposition atmosphérique australe et brumeuse a continué ; elle est devenue plus froide : il y a eu des giboulées de neige, de pluie, de grêle. Les jours suivans, le froid a successivement et rapidement augmenté, la gelée a été forte, le thermomètre a descendu jusques à 4 ou 5 degrés

au-dessous du zéro. Cette rigueur tardive n'a pas été durable, elle s'est insensiblement adoucie; depuis près de huit jours, la température est devenue molle, douce et humide, le thermomètre s'est élevé jusques à 15 ou 16 degrés; la pluie commence, après de longs retards, à se décider.

Il n'y a rien de nouveau et de remarquable dans la nature, la marche et le nombre des maladies. Les catarrhes, toujours très-multipliés, ont offert beaucoup de variétés par leur siège, leur caractère et leur intensité. La disposition inflammatoire a semblé dominer et se prononcer davantage pendant et après les jours de gelée. Les rhumatismes, non moins nombreux et diversifiés, ont été agris et prolongés; il s'en est présenté, avec un caractère aigu et inflammatoire, qui ont exigé la saignée. On a observé des fièvres scarlatines, des érysipèles, des fièvres éruptives vagues, indéterminées, des rougeoles, et même, ce qui atteste trop combien la routine et le préjugé l'emportent encore sur l'intérêt et la raison, des petites-véroles.

*Mouvement des salles de l'hôpital de la Charité, présenté par M. FOUQUIER, médecin de cet hôpital, secrétaire-général du Cercle médical.*

DE cinquante-deux malades admis dans la salle de médecine de la Charité pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, dix étaient affectés d'inflammation de la plèvre ou du poumon, huit de phthisie pulmonaire, cinq de rhumatismes articulaires ou musculaires, quatre de catarrhe pulmonaire aigu, trois d'hémiplégie, autant d'anévrisme du cœur, deux de squirrhe ou cancer de l'estomac, etc. Il s'est rencontré un anévrisme de l'artère axillaire, un cancer du foie, et une tuméfaction de nature équivoque, survenue en quelques jours à la partie antérieure inférieure et latérale du cou dans les efforts d'une toux violente. Ainsi la pleurésie et la pneumonie paraissent dominer encore parmi les maladies aigües.

Dans le cours de cette épidémie, ces maladies se sont compliquées plusieurs fois de délire phrénotique; elles sont devenues ensuite bâlieuses; elles paraissent à présent exemptes de

complication et ont en général moins d'intensité.

L'anévrisme de l'artère axillaire était accompagné de douleurs dans l'épaule et le côté de la tête correspondans, ainsi que d'un peu d'empâtement aux environs de la clavicule. J'ai prescrit l'application continue de la glace. L'empâtement et les battemens ont peut-être diminué quelque peu. Je seconde l'action du froid par la saignée, le repos et une nourriture faible.

Dans les quinze jours dont j'embrasse l'histoire, cinq pleuropneumonies ont été mortelles, trois étaient compliquées; l'une de fièvre muqueuse, une autre d'anévrisme du cœur, la troisième de péritonite et de phthisies pulmonaire et spléique. Deux anévrismes essentiels du cœur ont été funestes; l'un d'eux était accompagné d'hydropéricarde. Il s'est rencontré une péricardite aiguë, survenue dans le cours d'un rhumatisme musculaire: la chair du cœur s'est trouvée saine, comme dans tous les cas de même genre que j'ai pu observer.

### ③ Premier quartier, le 7 avril.

Depuis le 19 mars jusqu'au 30, le maximum du Baromètre a été de 28 pouces  $\frac{6}{12}$ . — Le minimum de 27 p. 11 l.  $\frac{3}{12}$ .

Le maximum du Thermomètre a été de 14 d.  $\frac{1}{10}$ . — Le minimum de 0  $\frac{2}{10}$ .

Le maximum de l'hygromètre a été de 90 deg. — Le minimum de 57 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

*Observation remarquable sur la rupture simultanée des deux oreillettes du cœur, et sur les heureux effets de la pommade stibio-ammoniaque, avec addition de musc et de camphre; dans un cas d'engorgement du foie, par le docteur B. R. FABRÉ.*

MADAME N., âgée de 62 ans, d'un tempérament lymphatique, ayant beaucoup d'embonpoint, menant une vie assez active, d'un carac-

ière enjoué, et paraissant jouir d'une fort bonne santé, éprouvait depuis long-tems de la difficulté de respirer ; mais cette incommodité n'était bien sensible qu'après que M<sup>me</sup> N. s'était livrée à une marche rapide et vers un lieu élevé. L'oppression ayant augmenté, elle me fit appeler au commencement de septembre dernier.

Elle ressentait alors de la gêne dans l'hypocondre droit ; l'oppression était en raison du plus ou moins d'embarras de cette partie ; il lui survenait parfois, et sur-tout après les repas, de la rougeur et de la chaleur à la face, avec de légers étourdissements. Elle ne s'était jamais plaint de palpitations ; elle se couchait également des deux côtés ; la couleur de la peau n'était pas altérée ; le blanc des yeux conservait tout son éclat.

Je dirigeai d'abord mon attention vers les viscères abdominaux, et notamment vers le foie : mais l'extrême obésité ne me permit qu'une exploration difficile ; et quelque soin que j'aie mis à reconnaître l'état du ventre, il m'a été impossible de confirmer par le tact les conjectures que je m'étais cru en droit d'établir. Bientôt une faible œdématisat des jambes, des cuisses et des grandes lèvres, vint confirmer le jugement que j'avais porté ; et, peu après, une pesanteur de plus en plus incommode, que la malade disait ressentir à la région de l'estomac et à l'hypocondre droit, lorsqu'elle voulait, en respirant, opérer la dilatation complète des poumons, ou lorsqu'elle avait mangé, ne me laissa plus de doute sur l'existence d'un état maladif du foie.

Cependant M<sup>me</sup> N. éprouvait des céphalalgies violentes ; le pouls ne battait que vingt-cinq à trente fois par minute ; le développement de l'artère était rapide, et le mouvement contractile d'une lenteur extrême ; d'ailleurs point d'interruption.

Je ne concevais pas comment une affection du foie pouvait seule amener un pareil état du pouls. Je dus soupçonner une maladie du cœur : mais quelle était cette maladie ? Etais-ce un polyype ? Etais-ce une dilatation d'une oreillette ? Etais-ce une affection de l'aorte ? Enfin, cet état du pouls était-il l'effet d'une affection spasmo-

dique, etc. ? Le diagnostic me paraissait difficile. Je n'avais qu'un seul signe pour le fixer, et ce signe était commun à plusieurs maladies du cœur ; le défaut d'intermittence ajoutait encore à l'incertitude. Toutefois, dans la crainte d'une dilatation, je crus devoir être bien circonspect dans l'administration des remèdes dont l'indication se présentait dès l'abord ; et tout en cherchant à diriger le traitement contre l'induration du foie, je me gardai d'oublier que les apéritifs, en stimulant trop fortement le cœur et le système artériel, pouvaient hâter la rupture, tôt ou tard inévitable, du sac anévrismal, dans le cas très-probable de l'existence d'un anévrisme. C'est pour cela que je prescrivis d'abord une saignée du bras. Cette saignée fut faite par mon ami le docteur Forestier, qui voyait alors la malade avec moi. Je mis ensuite M<sup>me</sup> N., successivement, à l'usage du petit-lait, dans lequel je fesais étendre des eaux distillées de plantes antispasmodiques, comme de tilleul, de *gallium luteum*, de fleurs d'oranger, de trèfle bleu odorant, etc., et que l'on édulcorait avec du sirop de limon éthéré. J'administrai le camphre, le musc et le nitre, en pilules, et, nonobstant l'extrême rareté du pouls, je fis prendre de la teinture de digitale pourprée, même à très-haute dose, sans que, dans aucune circonstance, j'aie pu remarquer une augmentation de cet état de rareté si extraordinaire des pulsations des artères. (J'ai observé, au contraire, ainsi que je le dirai bientôt, que les pulsations sont devenues plus fréquentes, ce qui du reste ne prouve rien contre l'action sédatrice de la digitale ; la fréquence du pouls paraissant être, dans ce cas-ci, le résultat de l'ensemble du traitement et du dégorgelement du foie.) Je prescrivis des cataplasmes émolliens sur l'hypocondre droit. J'ordonnai des lavemens émolliens et antispasmodiques ; enfin, je soumis la malade à l'application graduée d'une pommade dont j'avais plusieurs fois obtenu les plus heureux effets. Cette pommade est préparée avec l'axonge, le musc, le camphre, le muriate d'ammoniaque et le tartrate stibié de potasse. Après les douze premières doses de cette préparation, je prescrivis, et en même tems, des pilules laxatives.

Jusqu'au moment où je fis commencer le traî-

tement, les urines coulaient en très-petite quantité; elles étaient nébuleuses, souvent tenues; quelquefois elles déposaient un sédiment jaunâtre et semblable à du son grossièrement moulu.

Bientôt après l'usage des moyens indiqués, les urines devinrent plus abondantes. Il s'établit une évacuation alvine qui soulageait la malade. L'oppression était moindre, ainsi que la céphalgie; et l'œdématisie disparaissait à vue d'œil. Le pouls s'était élevé jusqu'à 40 battemens par minute. Mais M<sup>me</sup> N. ayant enfin éprouvé des nausées durant deux jours, et, par suite, le sommeil étant devenu pénible, ses enfans désirèrent consulter le docteur \*\*\*, lequel jugea qu'il pouvait exister une affection indéterminée du cœur; et, après avoir porté son attention sur l'état œdémateux, il fit ajouter les amers aux moyens que j'avais employés. Il ne fut point d'avis de la continuation de la pommade. Il crut qu'il n'était pas utile d'appliquer des sanguines que j'avais proposées, à cause du mal de tête et des étourdissements dont la dame se plaignait, et aussi à cause de la maladie présumée du cœur.) Il substitua les bains de vapeurs aromatiques aux frictions ammoniacostibiées.

J'oubliais d'annoter que, le matin du jour où eut lieu la consultation, M<sup>me</sup> N. vomit du mucus en assez grande quantité. Elle s'en trouva soulagée au point qu'elle crut devoir à ce mouvement salutaire du ventricule le bien-être qu'elle éprouva durant quelques jours.

Les étourdissements devenaient, cependant, assez fréquens. Le pouls perdait, peu-à-peu, de son activité. La difficulté de respirer augmenta. La gêne du côté droit reparut. L'appétit diminua. La malade devint triste, inquiète. Les jambes et les cuisses furent de nouveau œdématisées. Les urines avaient de la peine à couler.

On désira consulter un autre médecin, celui-ci pensa aussi qu'il pouvait y avoir une affection du cœur; et il ne douta point que le foie ne fût malade. Il conseilla les anti-spasmodiques, les sanguines, les diurétiques, et enfin les moyens que j'avais mis en usage, en premier lieu, dans le cas où, avant peu, M<sup>me</sup> N. n'éprouverait pas de mieux. La malade ne voulut point se soumettre à

l'application des sanguines; elle avait, en même tems, une frayeur invincible de la saignée. Il fut, en conséquence, impossible de recourir à ce moyen qui aurait pu produire un si grand bien.

Aubout de quelques jours de l'emploi du traitement prescrit, je jugeai qu'il était urgent de reprendre les remèdes dont j'avais déjà obtenu de si grands avantages: et l'on recommença les frictions aux pieds, aux cuisses et sur l'hypocondre droit. Je fis couvrir la région du foie d'un cataplasme émollient. J'ordonnai, en même tems, l'application d'un vésicatoire camphré à chaque jambe; et le traitement interne fut le même que celui dont j'avais fait usage la première fois. J'obtins les mêmes résultats. La malade eut, en outre, des sueurs assez copieuses.

Six semaines après, elle fut en état de se lever. Elle éprouvait de l'appétit. L'oppression était à peine sensible; et à la fin du deuxième mois, elle se trouvait si bien, qu'elle put vaquer à ses affaires. Le pouls battait seulement 55 fois par minute. Les vésicatoires furent diminués peu-à-peu, et enfin M<sup>me</sup> N. voulut qu'ils fussent supprimés. Les jambes étant encore œdématisées, je suppléai aux vésicatoires par des scarifications nombreuses et souvent répétées. M<sup>me</sup> N. avait alors renoncé à tout remède, les pilules de camphre, de nitre et de musc, et les pilules laxatives, exceptées.

**NOTA.** Le sommeil ayant été, en général, assez rare, depuis l'époque de la première consultation, j'avais administré, de tems en tems, soit un demi-quart, soit un quart de grain d'opium gommeux; cette dose était suffisante pour procurer un calme parfait.

Vers le commencement de février, la malade se plaignit, de nouveau, d'un embarras à l'hypocondre droit, avec diminution de l'appétit, et oppression après les repas. Cette oppression devint même très-marquée lorsqu'elle était couchée, soit sur le dos, soit sur les côtés. Le 5, elle eut une faiblesse immédiatement après le dîné. Cet événement fut accompagné et suivi de palpitations. Le pouls offrit, depuis lors, quelques intermittences. Je conseillai une saignée; la malade s'y refusa opiniâtrement. Le 7, elle éprouva du mieux; et jusqu'au 18, elle se livra à ses occupations ordi-

naires. Enfin, ce même jour, elle dîna avec sa famille, mangea plus que de coutume, montra beaucoup de gaieté, et au moment où, en prenant un fruit, elle venait de prononcer ces paroles : « Je ne me suis jamais si bien trouvée, » elle porta rapidement la main au cœur, et expira comme frappée de la foudre.

J'obtins la permission de faire l'ouverture du corps. Voici, en peu de mots, le résultat de mon examen : Le foie très-volumineux et très-compact. La portion située sous le ventricule, beaucoup plus dure et résistant au scalpel plus que le reste de ce viscère. — La vésicule du fiel pleine d'une bile noirâtre et fort épaisse. — La rate dans l'état naturel. — Le pancréas, l'estomac et les intestins, parfaitement sains. — Les reins plus petits qu'ils ne le sont ordinairement ; le droit étant d'une couleur livide. — Les uretères et la vessie ne laissant apercevoir aucune trace de maladie. — Les poumons très-denses, comme hépatisés et pleins de sang caillé. — Le péricarde faiblement dilaté et rempli de sang caillé et de sérum. — Le cœur beaucoup plus volumineux que dans l'état naturel, et recouvert de graisse. — Le ventricule droit vide de sang. — Le ventricule gauche contenant un petit caillot. — L'oreillette droite présentant une large déchirure en forme de croissant. — L'oreillette gauche excessivement amincie, et offrant, dans le point central de l'amincissement, une crevasse assez grande pour permettre l'introduction de l'index. — L'aorte, la veine pulmon. etc., n'ayant rien qui fût digne de remarque. — Le corps, en général, était surchargé d'une énorme quantité de graisse.

Le temps ne m'a permis qu'un simple exposé des faits ; mais cet exposé, tout succinct qu'il est, sera suffisant, je le crois, pour établir l'influence que, dans cette circonstance, le foie a eue sur le cœur et réciproquement ; pour expliquer la dilatation graduée de l'oreillette droite et la rupture qui en a été la suite ; pour justifier le traitement que j'avais adopté, et pour engager les médecins à constater, par des essais multipliés, quel peut être le degré d'efficacité de la pommade ammoniaco-stiblée, dans les cas divers d'engorgement des viscères abdominaux, etc.

Quant à la rupture de l'oreillette gauche, elle me paraît hors de toute explication : elle est, je le sais, en contradiction avec la théorie ; mais le fait n'en est pas moins incontestable.

Paris, le 20 février 1813.

#### *Accidens causés par les Moules.*

LES accidens causés par les moules paraissent très-fréquens cette année, soit qu'en effet ils soient plus nombreux qu'ils n'ont coutume d'être, soit qu'ils soient observés avec plus de soin ; on peut voir ce que nous en avons dit dans quelques-uns de nos précédens N°. On nous en a rapporté deux exemples cette semaine, tous les deux caractérisés, comme ceux que nous avons signalés, par une gêne de la respiration, qui croît rapidement, et peut aller jusqu'à la suffocation, et de plus par une tuméfaction du visage et surtout des paupières, et une éruption vésiculeuse sur tout le corps.

L'un de ces exemples s'est offert, chez une dame, à M. Demangeon, docteur-médecin, membre du Cercle médical et de l'Athénée de Médecine ; un ouvrier a présenté le second. Dans les deux cas, les accidens se sont dissipés par l'administration du remède que nous avons indiqué. (L'éther soit pur, soit mêlé à quelque sirop.)

La guérison a été si prompte chez l'ouvrier dont il s'agit, qu'étant entré, dans cet état de suffocation, chez un pharmacien, qui lui a aussitôt fait avaler de l'éther, il en est sorti, quelques minutes après, radicalement guéri. La malade de M. Demangeon, qui était très-nervouse, et qui s'était crue sur le point de mourir, en a conservé de l'agitation durant vingt-quatre heures. Nous croyons ne pouvoir trop faire connaître un remède si efficace pour des accidens si imprévus, si prompts, et quelquefois si dangereux.

*L'alcool existe-t-il tout formé dans le vin, comme produit de la fermentation, ou bien n'est-il que le résultat de l'action de la chaleur dans la distillation ?*

Des expériences de Fabroni lui avaient fait pen-

ser que l'alcool tout formé n'exista pas dans le vin , et qu'il se formait dans la distillation. Brandt avait depuis élevé quelques doutes sur la légitimité de cette conséquence, laquelle était cependant généralement admise par nos chimistes les plus instruits. M. Gay-Lussac vient d'éclaircir entièrement cette question importante et curieuse , en y appliquant toutes les ressources de la physique et de la chimie.

Premièrement , il a obtenu de l'alcool en distillant du vin nouveau dans le vide à une chaleur de moins de 15 degrés ; or , la chaleur produite par la fermentation étant de plus de 30 , il est évident que l'alcool ne peut être formé durant la distillation , s'il ne l'a été dans la fermentation où la chaleur était double.

Deuxièmement , il est parvenu à séparer l'alcool du vin en saturant l'eau qui s'y trouve mêlée avec du sous-carbonate de potasse ; opération qui n'avait pas réussi entre les mains de Brandt , parce qu'il n'avait pas , comme M. Gay-Lussac , dégagé l'alcool des matières colorantes et autres au moyen de la litharge.

Dans la suite de ses opérations , M. Gay-Lussac s'est occupé des moyens de purger entièrement l'alcool de l'eau avec laquelle il est si intimement uni. Richter n'y était parvenu qu'en le distillant à diverses reprises sur le muriate de chaux. M. Gay-Lussac a employé de la chaux vive , et l'alcool ainsi traité ayant été distillé pour en séparer la chaux qui aurait pu s'y trouver en suspension , s'est trouvé parfaitement pur , ce dont notre savant chimiste s'est convaincu en y mettant de la baryte pure : celle-ci s'est à la vérité éteinte avec dégagement de chaleur , mais l'alcool après cette opération n'avait subi aucun changement ; dans cet état de pureté parfaite , il pesait , comme celui de Richter , 0,796.

M. Vauquelin ayant été chargé par l'Institut de faire l'analyse des eaux minérales de Provins , ce savant a lu les détails de ses opérations dans la séance du 15 mars dernier.

Il en résulte que les eaux de Provins contiennent , dans des proportions qu'il a indiquées :

Du carbonate de chaux ,  
Du fer à l'état d'oxide ,  
De la magnésie ,  
Quelques atomes de manganèse ,  
De la silice ,  
Du sel marin ,  
Du muriate de chaux ,  
Une matière grasse particulière ,  
Enfin du gaz acide carbonique , la moitié de leur volume.

Ces recherches avaient été entreprises pour résoudre quelques difficultés élevées par M. Opoix , inspecteur des eaux minérales , qui pensait que celles-ci contenaient de l'acide sulfureux , ou du moins un sel formé par cet acide.

L'analyse dont nous venons de parler , à laquelle M. Vauquelin a déclaré avoir mis tous les soins imaginables , a démontré qu'il n'existe pas dans les eaux de Provins un atome d'acide ni de sel sulfurique.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Essai analytique sur la non-indentité des Virus gonorrhœique et syphilitique.* Ouvrage couronné le 5 juillet 1810 , par la Société de Médecine de Besançon , sur la question suivante : Déterminer par des expériences et des observations concluantes , s'il y a indentité de nature entre le virus de la gonorrhée virulente et celui de la vérole ; si l'une peut donner l'autre , et si le traitement qui convient à l'une peut être applicable à l'autre. Par J. F. Hernandez , second médecin en chef de la marine , professeur à l'Ecole impériale de Médecine navale du port de Toulon , etc. etc. — 1. Vol. in-8°. Prix 4 fr. 30 c. et 6 fr. franc de port. A Toulon , chez l'auteur , et à Paris , chez Brunot-Labbe , libraire , quai des Augustins , n° 35.

*Traité des différentes espèces de Gonorrhées ;* par A. F. Hecker , professeur de médecine à Erford , avec l'indication d'une nouvelle méthode sûre et facile pour guérir la Gonorrhée ordinaire sans traitement interne , et par des moyens locaux. Traduit de l'allemand par A. J. L. Jourdan , chirurgien de la garde impé-

riale. — Suivi de notes par P. P. Alyon, pharmacien de la garde impériale. — 1 Vol. in-12.

J'y rapproche ici ces deux ouvrages, parce que les principes en sont les mêmes, et que, par des raisonnemens identiques et fondés sur des faits pareils, les auteurs arrivent à des conséquences semblables. Le premier de ces ouvrages se trouve être de l'approbation d'une Société de Médecine, qui a cru devoir lui décerner le prix qu'elle avait mis au concours. J'avoue cependant qu'après l'avoir lu, il me reste encore des doutes sur la théorie développée par l'auteur; il me semble toujours que les faits contraires aux assertions proposées, ne sont pas présentés sous leur véritable point de vue; et d'ailleurs la plupart des preuves sur lesquelles ces assertions sont fondées ne sont que des preuves négatives, ne détruisant par conséquent nullement les faits qu'on leur oppose. Je ferai la même réflexion à propos du second de ces ouvrages; celui-ci est plus pratique que le premier dans lequel l'auteur avait sa marche tracée par la question de la Société de Médecine de Besançon. De ces deux ouvrages, j'en rapprocherais volontiers un troisième, publié il y a environ deux ans sous ce titre : *Nouvelle doctrine des Maladies Vénériennes, ou la Syphilis et son Traitement, rappelés à leurs véritables principes*; par J. B. Caron, ex-chirurgien interne de l'hôpital des vénériens, actuellement chirurgien interne à l'Hôtel-Dieu de Paris. — Les auteurs des deux premiers ouvrages pensent que la gonorrhée est le produit d'un autre virus que celui de la vérole. M. Caron croit qu'il n'existe de virus ni dans l'une ni dans l'autre; il explique dans cette hypothèse, d'une manière très-satisfaisante, une foule de phénomènes fort mal expliqués par l'existence d'un virus, et l'on doit dire que si cet ouvrage prête à la critique et demande beaucoup de développemens, il porte du moins une empreinte si originale de pensée et d'expression, et contient d'ailleurs tant d'aperçus ingénieux et satisfaisans, que je le crois très-digne de l'attention des médecins qui désirent arriver à la vérité.

Ceux de mes lecteurs qui ne sont point initiés dans les habitudes de la pratique, pourront s'ef-

frayer ou du moins s'étonner de voir des opinions si diverses et même quelquefois si diamétralement opposées les unes aux autres chez des médecins traitant des maladies semblables. Les praticiens savent, et je dois le dire pour ceux de mes lecteurs qui ne sont pas médecins, que ces opinions importent en effet assez peu pour le traitement; qu'il n'est fondé que sur des faits qu'une longue expérience a présentés un grand nombre de fois; et qu'à moins d'avoir un esprit systématique et tout-à-fait déréglé, un médecin ne s'avise guère, à l'époque actuelle sur-tout, de partir de son hypothèse pour établir un traitement un peu hasardeux. C'est même presque toujours une marche inverse que l'on suit pour expliquer les faits ou du moins pour en tenter l'explication; on étaye ses conjectures de tous les raisonnemens dont la série se trouve enchaînée avec les résultats antérieurement connus du traitement: en sorte que c'est par le traitement qu'on arrive aux explications dont il semblerait au premier aperçu devoir être la conséquence.

Les notes que M. Alyon a ajoutées au second des ouvrages que nous présentons ici, en augmentent beaucoup l'intérêt. M. Alyon a une expérience très-longue et très-répétée sur les maladies vénériennes; c'est à lui que l'on doit l'introduction en France de la limonade nitrique comme moyen anti-syphilitique. Une pratique de quatorze ou quinze ans lui a apris les modifications les plus avantageuses à faire subir à ce remède, et ces modifications, ainsi que les autres moyens de traiter la gonorrhée qu'il regarde comme une maladie purement locale, sont exposés avec clarté dans les notes dont il s'agit.

---

*Essai sur les propriétés médicinales de la digitale pourpre*; par F.T. Bidaut de Villiers, D.-M. P. Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. — Brochure in-8°.— Prix, 2 fr. 75 c., et 3 fr. 50 c., par la poste.— Chez Méquignon-Marvis, rue de l'Ecole de Médecine, N° 9.

M. Bidaut de Villiers n'a-t-il donc pas un ami qui ait pu dans le cours de trois éditions lui faire sentir que l'on gâte les meilleures choses du monde par un ton si décidé et si tranchant, que l'on pourrait sans injustice le gratifier d'une épithète beaucoup plus dure? M. Bidaut de Villiers donne à la vérité, avec quelques recherches qui lui sont propres, une compilation assez étendue

de faits pratiques sur l'emploi de la digitale, mais ces faits sont présentés sans critique, et malheureusement à force de prouver, paraissent ne prouver presque rien. L'auteur ferait une chose utile, et qui lui serait sûrement honorable, de retrancher de sa brochure toutes les déclamations et les divagations dont elle est surchargée. De 160 pages elle se trouverait probablement réduite à douze ou quinze, mais ces douze ou quinze pourraient être pleines de choses excellentes. Il n'eût sans doute pas été convenable de reprendre comme nous le faisons la première édition de cet ouvrage, on doit de l'indulgence aux premiers essais d'un jeune homme obligé d'écrire, et se livrant dans ce premier travail à tout l'abandon de l'inexpérience et de la présomption; mais encore une fois après trois éditions!.... En vérité, s'il m'était permis de douter de la bonne-soi du libraire, j'aurais d'étranges soupçons sur ces trois éditions. A quoi bon, s'il vous plaît, à propos des médecins qu'a fournis la Bourgogne, l'exclamation suivante : *à Bossuet! éloquent, sublim<sup>e</sup> et presque tragique orateur!* Une partie de cet éloge est sans doute très-juste, mais il ne s'agissait point de Bossuet dans un essai sur les propriétés de la digitale pourprée, et cette exclamation devient burlesque, lorsque l'auteur y ajoute un assez long discours dans lequel il demande entre autres choses la permission de *meler ses larmes aux regrets de ceux qui déplorent tous les jours la perte de l'illustre orateur.* M. Bidaut de Villiers emploie souvent les exclamations; à la page 115, il en adresse une fort singulière au tems : *puisse-t-il dans sa marche rapide n'oublier jamais les peines que nous avons prises pour en assurer la réputation* (de la digitale pourprée)! On ne voit pas

trop quel intérêt le tems peut avoir à cela; mais passons. On trouve à la page 5 une dissertation bien déplacée, pour le moins, dans laquelle l'auteur nous dit qu'il souffre quand il entend dire *Londres, Mayence, Cologne, Gênes, etc., au lieu de London, Maynz, Cöln, Genua, etc.* M. B. de V. est sans doute fort à plaindre d'avoir les nerfs si délicats, mais qu'est-ce que cela nous fait. Enfin pourquoi donc M. B. de V. se livre-t-il de gaité de cœur au ridicule en parodiant quelques vers du poème de Darwin, qu'il a placés en moutre à la tête de son ouvrage? Ce n'est pas un grand mal de faire voir qu'on entend l'anglais, pourvu que l'affection ne soit pas trop forte; mais du moins, quand on veut faire des vers, faudrait-il compter sur ses doigts le nombre des syllabes nécessaires chez nous pour les compléter. Est-ce un vers que ceci?

Les deux joues de rubis, le cou blanc, la coiffure.

Cependant cette ligne mal ajustée figure au milieu d'une vingtaine d'autres dans lesquelles on trouve à-peu près le nombre de syllabes prescrit. Il faut que M. Bidaut de Villiers laisse les vers, qu'il corrige beaucoup sa prose, qu'il parle avec simplicité et modestie sans se montrer toujours en parade au-devant de son sujet, et alors seulement il pourra espérer de transmettre à l'avenir la mémoire de ses travaux. K. D. M.

LES Consultations publiques données jusqu'à ce jour tous les mercredis, par l'Athénée de Médecine, dans le local de l'Oratoire, auront lieu désormais, à partir du 5 avril, le lundi de chaque semaine, toujours dans le même endroit, et comme ci-devant depuis deux heures précises jusqu'à quatre.

#### Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812, il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°s, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N°s est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, imprimeur-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 20, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les reclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



( N° XI. )

( 11 Avril 1813. )

# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora  
habet , eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

*Idea medicinæ veterum*: tel est le titre d'un livre sorti des presses d'Elzevir en 1637 , dont la singularité est d'offrir au lecteur un traité des connaissances médicales des poètes, des historiens et des orateurs grecs ou latins , tant anciens que modernes ; l'auteur , J. Beverovicus, a eu l'art de rapprocher les passages, et de les appuyer quelquefois de citations puisées dans les écrits d'Hippocrate , de Celse ou de Galien.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris , par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 mars au 31 inclus.

|                                                                     |            |
|---------------------------------------------------------------------|------------|
| Fièvres non caractérisées . . . . .                                 | 96         |
| Fièvres gastriques ou bilieuses . . . .                             | 53         |
| Fièvres muqueuses . . . . .                                         | 8          |
| Fièvres adynamiques ou putrides . .                                 | 5          |
| Fièvres ataxiques . . . . .                                         | 3          |
| Phlegmasies internes ou externes . .                                | 79         |
| Dont 67 maladies aiguës de poitrine.                                |            |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens . . . . . | 341        |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL . . . . .</b>                                      | <b>585</b> |

La température s'est maintenue presque constamment *aigre*, aussi les inflammations de poitrine et les maux de gorge ont été extrêmement fréquents; une multitude d'enfants ont été pris d'inflammations de l'arrière-gorge qui ont nécessité l'application des sangsues, suivie sur-tout depuis quelque tems de l'administration d'un vomitif. On voit encore beaucoup de toux convulsives qui ne paraissent point des coqueluches tranchées, et qui tourmentent beaucoup les enfans.

Il a régné épidémiquement un état inflammatoire de la membrane muqueuse des intestins , s'annonçant par des épreintes, de fréquentes envies d'aller à la garde-robe , des évacuations glaireuses sanguinolentes , accompagnées de co-

liques vives et de sensibilité du ventre portée au point de faire redouter l'inflammation des intestins. Tous ces symptômes ont cédé à l'administration de lavemens émolliens et narcotiques, et sur-tout à l'application des sangsues qui a puissamment secondé la guérison de toutes les maladies que j'ai vues depuis quelque tems.

~~~~~  
② Pleine lune , le 15.

Depuis le 30 mars jusqu'au 9 avril, le *maximum* du Baromètre a été de 28 pouces $\frac{5}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 6 l. $\frac{9}{12}$.

Le *maximum* du Thermomètre a été de 16 d. $\frac{1}{10}$. — Le *minimum* de 1 d.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 70 deg. — Le *minimum* de 52 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Suite des Observations sur l'emploi de l'extrait de laitue vireuse.

Hydropisie et ictere , avec engorgement du foie , guéries par les pilules anti-hydropiques. (Voir pour la composition de ces pilules le N° VIII.)

GEROMIO, âgé de 29 ans, portugais, est entré dans un hôpital près de Vienne, le 7 juin 1809; taille moyenne, tempérament bilieux, ayant beaucoup souffert dans la campagne de 1809. Il était atteint d'une fièvre intermittente quarte; les jambes, les cuisses et la figure étaient tuméfiées; point d'appétit; langue sale, avec des envies de vomir; il se plaignait d'un grand froid vers l'hypochondre droit. Le malade avait été traité, six mois avant son entrée à l'hôpital, de la jaunisse de laquelle il n'était pas rétabli entièrement; sa peau était jaune comme un citron. Les symptômes gastriques prédominaient beaucoup chez ce malade; je le fis vomir avec deux grains de tarter stibié et seize grains d'ipécacuana, qui produisirent l'effet que j'en attendais. Les accès de la fièvre furent moins longs; je donnai le quinquina et les amers qui guériront parfaitement bien le malade en 18 jours. Je le purgeai; la douleur de l'hypochondre était toujours la même, ainsi que

la couleur de la peau. Le malade avait la demiportion matin et soir, il allait bien. Dix jours après la cessation de la fièvre, il m'avertit qu'il n'avait plus d'appétit, qu'il ressentait des envies de vomir; je le mis à la diète, je prescrivis une tisane délayante, avec une potion antispasmodique, qui procurèrent un léger soulagement. Mais dès ce moment, les extrémités inférieures s'œdématiserent, les urines diminuèrent; je prescrivis les diurétiques en boisson et en potion, qui rétablirent en peu le cours des urines; néanmoins le malade s'infilttrait de jour en jour, la respiration était courte, laborieuse, la douleur de côté avait augmenté sensiblement, il était sur le point de périr. J'appelai en consultation MM. Golmitz, médecin de Vienne, et Grinaud, chirurgien-major, qui, après avoir examiné le malade, le trouvèrent en très-grand danger; je leur parlai de mes pilules, ils me conseillèrent de les donner, présumant que le malade succomberait quelque moyen qu'on employât. Je donnai mes pilules à très-petites doses, elles firent un effet merveilleux auquel nous nous attendions peu. Dès le troisième jour, le malade rendit deux onces et demie d'urine couleur de citron. J'augmentai graduellement mes pilules, en y joignant des toniques sagelement administrés, des purgatifs, des frictions générales, particulièrement vers la région épigastrique du côté du foie. En neuf jours, le malade avait rendu dix pintes d'urine, toujours couleur citron et sédimenteuse. Le traitement de ce malade dura cinquante-deux jours; il rendit cent deux pintes d'urine qui, à mesure que la douleur de côté diminuait, perdait de sa couleur citronnée. L'engorgement et la douleur du foie disparurent, ainsi que la couleur de la peau qui reprit son teint naturel.

J'ai présenté, dans le tems, plusieurs observations analogues à M. Heurteloup, à Vienne.

MONDAT, D.-M.

Mémoire sur un moyen très-simple d'apercevoir les images qui se forment au fond de l'œil; par M. le docteur Magendie, procureur à la Faculté de Médecine de Paris.

La formation des images au fond de l'œil ne se déduit pas uniquement de la structure de

l'organe et des lois de la dioptrique, mais les physiciens démontrent encore cette formation par des expériences directes.

Schnéider, Hook, Camper, Lecat, etc., employèrent quelquefois à cet usage des yeux artificiels construits avec du verre et de l'eau. Les résultats qu'obtenaient ces physiciens étaient assez satisfaisans, c'est-à-dire qu'ils voyaient se former sur la portion du verre qui imitait la rétine, des images passablement terminées. Cependant le peu de rapport qui existe nécessairement entre de semblables machines et l'œil d'un animal, les a fait entièrement abandonner; du moins il n'est pas à ma connaissance qu'aucun physicien s'en serve en ce moment.

Un moyen plus connu, et seul usité, je crois, maintenant, consiste à placer au volet d'une chambre obscure l'œil d'un animal, ayant eu soin de dépouiller sa partie postérieure de la sclérotique et de la coroïde. Les images des objets placés de manière à envoyer des rayons vers la pupille, sont alors très-distinctes sur la rétine. Des yeux de bœuf, de mouton, de chien, de chat, et même des yeux humains, ont servi pour cette expérience.

Pour réussir complètement en suivant ce procédé, il faut, 1^o que l'œil soit très-frais, ou, en d'autres termes, que l'animal d'où on le tire soit mort depuis peu d'instans; 2^o que la sclérotique et la coroïde étant enlevées, la rétine soit intacte; 3^o que la forme de l'œil ne soit point altérée: or, il n'est pas aisé de réunir ces conditions.

On se procure, il est vrai, facilement les yeux des animaux que je viens de nommer, à l'instant même de leur mort; mais ce n'est pas là le point difficile; il faut enlever la sclérotique et la coroïde sans léser la rétine, ce qui est d'une extrême difficulté; et quand, à force de précautions, on parvient à laisser la rétine intacte, il s'agit de conserver la forme naturelle de l'œil, ce qui est presque impossible; car la moindre compression sur un œil dont on a enlevé la sclérotique et la coroïde, ou même le simple affaissement de l'organe sur lui-même, suffisent pour déterminer la rupture de la rétine, le déplacement d'une portion plus ou moins considérable d'humeur vitrée,

et, par conséquent, une altération notable dans la forme de l'organe.

Les moyens qu'on emploie pour prévenir cet inconvénient, comme de placer l'œil dans une coque de carton, de recevoir les images sur un papier huilé, de n'enlever que la sclérotique, etc., sont loin d'atteindre leur but; souvent même ils sont plus nuisibles qu'utiles.

Vingt-quatre heures après la mort de l'animal, les yeux, qui ont perdu une portion de leurs humeurs par l'évaporation, seraient bien mieux disposés pour permettre d'enlever la sclérotique et la coroïde, et de cette manière une des grandes difficultés de l'expérience disparaîtrait; mais en revanche les parties réfringentes de l'œil sont altérées, le cristallin a perdu sensiblement de sa transparence, et l'humeur aqueuse ayant dissous la matière noire de la face postérieure de l'iris, est devenue trouble, et ne laisse plus qu'imparfaitement passer les rayons lumineux.

D'aussi grandes difficultés font que l'expérience dont nous parlons est rarement répétée, et que plus rarement encore elle l'est avec un succès complet.

Si je me suis énoncé clairement dans ce que je viens de dire, il est évident que l'opacité de la sclérotique et de la coroïde est le seul obstacle à la réussite de l'expérience, puisque c'est l'opacité de ces membranes qui nécessite leur ablation. Il est évident aussi que l'expérience deviendrait facile sous tous les rapports, si l'on pouvait se servir d'yeux dont les membranes extérieures présentassent un certain degré de transparence; disposition qui permettrait d'apercevoir à travers leur tissu les images formées sur la rétine.

Le hasard m'a donné occasion de remarquer que les yeux de plusieurs animaux très-communs jouissent de cet avantage. Tels sont les yeux des lapins, des cochons-d'Inde, des petits chiens, des petits chats, des pigeons, etc., et cela d'une manière d'autant plus manifeste, que les animaux sont plus jeunes. Les yeux des hiboux, des ducs, oiseaux de proie nocturnes, présentent aussi cette disposition. Si même ces oiseaux étaient plus communs, si la forme de leurs yeux se rapprochait davantage de celle des yeux des mammifères; à raison de leur volume, du degré de transparence

de leurs membranes extérieures, peut-être devraient-ils être préférés aux yeux des animaux que j'ai d'abord nommés. Quoi qu'il en soit, avec l'un des yeux que j'indique, on n'a qu'à débarrasser avec soin la sclérotique de la graisse et des muscles environnans, à diriger ensuite la pupille vers des objets éclairés; on voit alors distinctement, à travers la sclérotique et la coroïde, les images peintes sur la rétine. Il n'est nullement nécessaire de recourir à la chambre obscure; l'expérience réussit parfaitement sans cette condition.

Désormais donc une expérience importante qui exigeait beaucoup de précaution et d'adresse, et qui ne pouvait être répétée que par un petit nombre de personnes, va devenir à la portée de chacun, et d'une réussite à l'abri de tout événement.

Je dois dire cependant qu'en suivant le procédé que je viens de faire connaître, les images ne sont pas parfaitement distinctes qu'alors que les objets sont fortement éclairés. On aperçoit incomparablement mieux l'image d'un objet lorsque celui-ci est exposé au soleil, que lorsqu'il est placé dans l'ombre. Je dois dire aussi qu'à raison de l'enduit noirâtre de la coroïde, on ne distingue pas tout-à-fait les couleurs véritables de l'image: par exemple, l'image de la flamme d'une bougie paraît avoir une teinte rougeâtre qu'elle n'a pas dans la réalité.

J'ai cherché quelque temps le moyen de remédier à cet inconvénient; je réfléchis enfin que justement parmi les espèces dont j'employais les yeux, il en était de sujettes à présenter des individus albinos; on sait qu'un des caractères de cette dégradation des animaux, est l'absence de l'enduit coloré de la coroïde et de l'iris.

J'examinais les yeux des lapins blancs et des pigeons albinos, et je vis avec satisfaction qu'ils présentaient les conditions les plus heureuses. La sclérotique y est mince et à-peu-près transparente; la coroïde y est de même mince, et dès que l'animal est mort, le sang qui la colorait disparaissant, elle devient incapable de mettre aucun obstacle sensible au passage de la lumière. Aussi les yeux de ces animaux semblent-ils faits exprès pour laisser voir les images formées sur la

rétine. Avec le contour qu'on distingue très-nettement, on aperçoit toutes les nuances des couleurs; enfin, l'exactitude est telle, que l'image du soleil blesse l'œil de l'observateur presque aussi vivement que le fait cet astre lui-même.

Une bonne manière de répéter l'expérience, c'est de se placer à la fenêtre d'un premier étage par un beau jour, de diriger vers la rue la cornée transparente de l'œil d'un fort lapin blanc; chaque passant est alors représenté sur la rétine par une image d'environ un millimètre de hauteur, où la couleur des vêtemens et les moindres mouvements sont représentés avec une exactitude qui surprend et amuse l'observateur.

La facilité avec laquelle on aperçoit les images en suivant ce procédé, m'a permis de faire quelques observations, et m'a suggéré quelques expériences. Je vais faire connaître en peu de mots les résultats des unes et des autres.

Les images sur un œil frais paraissent toujours très-nettement terminées; leur accroissement par le rapprochement de l'objet, et leur diminution par la circonstance opposée, n'influent en rien sur leur netteté; si l'on s'en rapportait à ce que la vue simple laisse apercevoir, on pourrait croire que l'œil est un instrument d'un acromatisme parfait.

J'ai voulu déterminer les effets d'une pression circulaire faite perpendiculairement à l'axe antéro-postérieur de l'œil vers le milieu de l'organe, et j'ai reconnu que, quel qu'en soit le degré, les effets en sont inappréciables sur les dimensions de l'image. Si elle a quelque influence, je présume qu'elle porte sur l'intensité de la lumière de l'image; du moins il m'a semblé que l'intensité de la lumière augmentait avec la pression.

Qu'on ne pense pas qu'à la vue simple on ne puisse pas saisir un léger défaut de netteté dans le contour de l'image, car on n'a qu'à pratiquer avec la pointe d'une lancette une très-petite ouverture à la cornée transparente vers sa circonférence, de manière à faire sortir une très-petite partie de l'humeur aqueuse, il devient alors très-sensible que la netteté de l'image a disparu.

J'ai cherché ensuite à déterminer la loi du décroissement de l'image par l'éloignement de l'objet, et j'ai trouvé que la grandeur de l'image

est sensiblement proportionnée aux distances. M. Biot a eu la complaisance de constater avec moi ce résultat, qui est d'ailleurs conforme à celui qu'a donné Lecat, dans son Traité des Sensations.

Quelle influence aurait sur la forme et les dimensions de l'image la soustraction successive des diverses parties réfringentes de l'œil ? Voilà ce que l'expérience pouvait aisément déterminer.

J'ai fait une petite ouverture à la circonference de la cornée transparente, près de sa jonction avec la sclérotique, et j'ai fait en sorte que toute l'humeur aqueuse sortit par cette voie. L'image (c'était celle de la flamme d'une bougie) m'a paru, toute chose d'ailleurs égale, occuper une plus grande place sur la rétine; elle était sensiblement moins nette et d'une lumière moins intense que l'image du même corps considérée dans l'autre œil de l'animal, que j'avais placé dans les mêmes rapports avec la bougie, mais auquel j'avais conservé son intégrité, afin qu'il pût servir de terme de comparaison.

Soustrayant ensuite sur l'œil dont j'avais expulsé l'humeur aqueuse la cornée transparente en totalité par une incision faite circulairement à son union avec la sclérotique, l'image ne m'a pas paru changer de dimensions, mais il m'a semblé que la lumière qui la formait avait très-sensiblement perdu de son intensité.

Ce fait, ainsi que le précédent, devient sur-tout évident lorsque l'objet dont on examine l'image est à une distance un peu grande, cinq ou six mètres, par exemple.

Un œil dont on a enlevé la cornée présente l'iris à nu, il est facile alors d'agrandir la pupille en faisant une incision circulaire dans le tissu même de l'iris; sur un œil dont j'avais de cette manière agrandi la pupille, il m'a semblé que les dimensions de l'image avaient crû par le seul fait de cet agrandissement.

Si, sur un œil dont on a enlevé la cornée transparente, on soustrait, en prenant toutes les précautions nécessaires, la lame antérieure de la capsule crystalline, l'image s'entoure d'une auréole de lumière moins vive et irrégulière à sa circonference.

Quand on fait sur un œil l'extraction du crys-

tallin par un procédé semblable à l'opération de la cataracte, l'image se forme toujours au fond de l'œil. Mais elle est considérablement accrue en dimensions; elle est au moins quadruple de l'image qui se produit sur un œil entier; elle est d'ailleurs très-mal terminée, et la lumière qui la produit est très-faible.

Enlève-t-on sur un même œil l'humeur aqueuse, le crystallin, et ne laisse-t-on ainsi, de tous les milieux de l'œil, que l'humeur vitrée et la capsule crystalline, on ne voit plus se former d'image au fond de l'œil; la lumière y parvient bien, mais elle n'y affecte aucune forme en rapport avec celle du corps d'où elle est partie.

Tel est le petit nombre de faits que la facilité d'apercevoir les images formées sur la rétine, m'a permis de constater; la plupart sont en harmonie avec la théorie de la vision; plusieurs semblent s'en éloigner: c'est aux physiciens à décider si ces derniers méritent quelqu'attention.

Accidens extraordinaire résultant d'un coup de feu.

Le 25 frimaire de l'an V, le nommé Darmancourt, peintre, reçut une balle au bras gauche. Au moment même, il ressentit à la main une douleur plus vive que dans le lieu de la blessure, et la flexion des doigts fut impossible. Cette douleur a présenté des anomalies singulières.

La blessure suivit la marche ordinaire aux plaies d'armes à feu; en vingt jours la cicatrisation fut complète; mais pendant tout ce tems la douleur eut pour ainsi dire exclusivement lieu à la main, avec cette singularité qu'elle se dissipait régulièrement à l'approche de la nuit, sans que néanmoins le malade pût se livrer au sommeil; que pendant le jour la présence d'un objet désagréable l'augmentait; que par l'apparition brusque de quelques amis, par l'élévation de voix des assistans, l'intensité en devenait plus grande; que la musique, le tambour et tout ce qui produisait un son quelconque, développait la douleur avec une telle exaltation, qu'on a été dans la nécessité de surveiller le malade dans la

craindre qu'il n'attentât à ses jours. Ce mode douloureux s'est continué pendant les six mois qui ont suivi la guérison de la plaie. Je ne dois pas omettre de dire que le tremblement de terre qui se fit sentir à Nantes, dans la nuit du 5 au 6 pluviose an VII, donna momentanément lieu à des douleurs très-vives.

Tous les moyens que l'art le plus méthodiquement dirigé peut mettre en usage pour calmer une semblable douleur, furent successivement employés sur le bras et sur la main, sans le moindre succès. On recourut infructueusement à l'électricité, à l'application de barreaux aimantés et à celle de plusieurs moxas : rien ne put affaiblir ce tic douloureux de la main. Trois cents grains d'extrait d'opium, donnés jusqu'à la dose de vingt-quatre grains par jour, n'ont rien changé à cette modification surprenante, n'ont pas même rappelé le sommeil.

Il ne restait que la recherche du nerf principal de la partie souffrante (le nerf médian), afin d'en faire la section, et le malade demandait avec instance qu'on mit fin à ses douleurs par cette opération, malgré les représentations que la paralysie du bras en serait probablement la suite.

L'espérance que je lui donnai de voir cette douleur s'user avec le temps encouragea sa patience. En effet, la douleur habituelle devint bientôt supportable, et l'intensité des crises diminua. La flexion des doigts qui, pendant plus de six mois, avait été pénible, devint par gradation plus facile. L'avant-bras, qui avait eu besoin d'être continuellement soutenu, fut abandonné sans douleurs à son propre poids. Le malade put, au bout d'un an, se livrer aux exercices de la peinture et de plusieurs instrumens. Il n'a éprouvé depuis aucune sensation douloureuse à la main.

La direction de cette blessure et les phénomènes qu'elle a présentés ont dû donner l'idée de la lésion du nerf *médian*, agent principal du sentiment et du mouvement au bras et à la main. N'a-t-il reçu qu'un ébranlement, qu'une percussion légère ? cette opinion est plus que probable. Mais rendra-t-elle suffisamment raison d'une douleur vive pendant le jour, et tout-à-fait suspendue pendant la nuit ? de *crises violentes* tou-

jours rappelées par l'impression des objets extérieurs ? Des affections communiquées à l'âme peuvent donc déterminer des mouvements correspondans vers quelques parties du corps ? Mais comment ces effets sont-ils produits ? comment s'exerce cette influence ? c'est ce qu'ignorent encore les physiologistes ?

Si ce fait constate peu le pouvoir de la médecine et la certitude de ses moyens, il met du moins en évidence les efforts de la nature, dont le médecin n'est que l'observateur et l'aide. Il ne peut donc être perdu pour l'art de guérir, puisqu'il démontre que les accidens aussi singuliers que sérieux résultant de la commotion du nerf principal d'une partie, sont susceptibles de céder au temps et à la patience, et que la section de ce nerf serait en pareil cas une opération plus qu'inutile.

FRETEAU, D. M. à Nantes, membre associé de la Société de Médecine de Paris.

Changement spontané de la couleur de la peau.

M. le docteur Goodwin rapporte, dans le 25^e volume du *Medical and Physical Journal*, qu'une demoiselle actuellement âgée de soixante ans avait eu, jusqu'à sa vingt-et-unième année, la carnation blanche et de couleur ordinaire. Après une assez longue maladie dont on ne détermine pas la nature, elle vit son teint prendre une couleur foncée qui, augmentant graduellement, finit par devenir celle de l'Africain le plus noir. Cette demoiselle n'a jamais eu d'autre maladie qu'un rhumatisme dont elle est incommodée de temps en temps.

Ce changement de couleur à la peau n'est point une chose inouïe. Feruel en parle fort en détail dans sa *Pathologie*, et Sauvages en a fait un genre de sa dixième classe sous le titre de *Melasicterus*. Les *Ephémérides des curieux de la nature* rapportent, cent. 5, obs. 41, l'exemple d'une affection de même nature dans laquelle le visage jusqu'à la gorge était vert, le côté droit du corps noir, et le côté gauche jaune. Maupertuis parle, dans les mémoires de l'Académie, d'accidens semblables produits par la piqûre ou la morsure d'animaux venimeux.

Enfin Manget, dans sa *Bibliothèque de Médecine pratique (de cutis morbis)*, rapporte avoir vu des cas où cet étrange changement de la peau était sujet à *intermittence*, c'est-à-dire, paraissait et disparaissait alternativement.

BIBLIOGRAPHIE.

Des Bases alimentaires, et de la Pomme-de-terre amenée à cet état d'après les nombreuses appropriations qu'elle reçoit de sa conversion en une farine inaltérable et susceptible de doubler, ainsi que d'améliorer la masse panaire des céréales; par A. A. Cadet-de-Vaux, de l'Académie impériale des curieux de la nature, de l'Académie royale des sciences de Madrid, correspondant de celle de Munich, membre de diverses Académies et Sociétés savantes et agricoles de France.

— Un vol. in-8°. — Prix, 3 fr. et 3 fr. 75 c. franc de port. — A Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26.

S'étant occupé toute sa vie de projets d'économie domestique ou publique, et en général de spéculations dont le bien de l'humanité était le but et le résultat, M. Cadet-de-Vaux se présente aujourd'hui avec de nombreux titres de recommandation; il nous offre cette fois un moyen de prévenir les maux auxquels nous assujettissent l'inconstance et le désordre de cette nature que nous ne pouvons maîtriser qu'en employant toutes les ressources de notre intelligence.

C'est assurément une condition très-fâcheuse pour l'Européen que de s'être réduit à entretenir son existence exclusivement au moyen des graines céréales dont le produit est si éventuel, si modique, et demande une si grande étendue de terrain. M. Cadet-de-Vaux s'est attaché à prouver que la culture de la pomme-de-terre rendait dix fois plus de substance nutritive que celle du froment même la plus heureuse, et il en conclut tout naturellement que l'on ne saurait donner trop d'extension à la culture de ce précieux tubercule, l'un des plus beaux présens que le nouveau monde ait pu faire à l'ancien.

Mais le but de l'ouvrage que nous annonçons était sur-tout d'indiquer les moyens d'étendre à tous les tems de l'année et même de conserver indéfiniment les avantages dont on est privé par la germination de la pomme-de-terre.

Pour conserver la pomme-de-terre, on la fait cuire à la vapeur, on la coupe en rouelles ou tranches qu'on fait sécher et que l'on réduit enfin en farine à l'aide du moulin. Dans cet état la pomme-de-terre est à-peu-près inaltérable. On la fait entrer en quantité considérable dans le pain qu'elle améliore; on la façonne en gruau, et on peut varier à l'infini les modes de préparation qu'elle peut recevoir. Elle devient alors propre à tous les approvisionnemens civils, militaires et maritimes, et tous les avantages qu'elle peut offrir sont exposés avec soin et clarté dans le livre dont il s'agit.

Il n'est pas possible que je présente ici en détail tous les procédés et les manipulations décrits par M. Cadet-de-Vaux, je ne puis que les indiquer. Mais ce que je me fais un devoir de signaler, c'est un rapprochement fort intéressant de la plupart des substances alimentaires employées par l'homme, comparées sous le double rapport des avantages et des inconvénients qu'elles présentent, dans leur culture, leur produit et leur emploi. On ne lira pas non plus sans intérêt les détails que l'auteur a nommés la *cuisine de l'indigence*, dans lesquels il a montré qu'on pouvait sans peine, en employant les moyens qu'il indique, nourrir un homme toute une année avec la somme modique de trente francs.

Je rapporterai un dernier fait aussi honorable pour notre nation dont il peint la générosité, que pour M. Cadet-de-Vaux qui en est l'auteur, et pour le ministre qui y a donné son assentiment. Nos économistes, et notamment M. Parmentier, ont démontré que l'addition du son dans le pain est sujette à une foule d'inconvénients que nul avantage ne compense, puisque cet addition ajoute à peine au poids de la masse panaire. Dans un moment de disette, le gouvernement anglais publia un bill qui ordonnait la réintégration dans le pain de la totalité du son. L'Angleterre était en guerre avec nous, mais, ne consultant que les intérêts de l'humanité, M.

Cadet-de-Vaux rédigea des observations sur l'abus de cette mesure ; et confiant dans la générosité du gouvernement français, il sollicita de S. Exc. le ministre des relations extérieures la permission de les publier dans le *Moniteur*, comme le moyen le plus expéditif de les faire parvenir à Londres. Le ministre sourit de la proposition, et trouvant quelque chose de digne dans cette communication officielle, il signa l'autorisation, et l'article parut le lendemain.

Non-seulement l'ouvrage que nous annonçons se recommande aux médecins par l'influence que les alimens ont sur la santé, et aux économies par l'importance des ressources qu'il présente ; mais encore les personnes instruites de toutes les classes y trouveront des faits très-curieux, et pourront y acquérir les notions les plus généralement utiles ; il a de plus l'avantage de rappeler les nombreux et importans travaux du respectable Parmentier, et ceux non moins utiles, quoique plus obscurs, de Cointeraux, qui depuis quinze ou vingt ans a donné un moyen de conserver sans altération la pomme-de-terre, ainsi que nous l'avons rapporté dans nos numéros des 21 avril et 1^{er} juin 1812.

M. le baron Desgenettes, médecin en chef de la Grande-Armée, est arrivé à Paris le 5 du cou-

rant ; tombé par les évènemens de la guerre entre les mains des ennemis, il doit sa liberté à un décret spécial de l'empereur de Russie, décret non moins honorable pour ce souverain, juste appréciateur des grands talents, que pour l'homme illustre qui se voit ainsi, au milieu des horreurs de la guerre, traité comme un ami et un bienfaiteur du genre humain entier.

Ce qui ajoutera à cette note un nouvel intérêt pour plusieurs de mes abonnés, c'est que M. Desgenettes, parti le 13 mars de Wilna, a rapporté qu'il y avait laissé M. de Saint-Ursin jouissant d'une parfaite santé, et continuant ses fonctions auprès de nos prisonniers malades.

Je transcris textuellement les paroles que je tiens de M. Desgenettes. — « Saint-Ursin s'est comporté comme un Romain ; il s'est acquis l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu, par le noble et généreux dévouement qu'il a constamment montré.

Un semblable éloge a sans doute été mérité par la plupart de nos médecins, mais je me livre d'autant plus volontiers au plaisir de l'attribuer à M. Saint-Ursin, que n'ayant jamais eu avec lui de rapports directs ou indirects, avant le traité par lequel il m'a cédé la *Gazette de Santé*, et ce traité ne nous ayant pas réunis plus d'une heure ou deux, je ne puis être soupçonné de mettre dans mes paroles l'exagération d'une aveugle amitié.

Nous recevons à l'instant la fâcheuse nouvelle de la mort de M. C. L. Dumas, doyen de la Faculté de Montpellier.

Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812 ; il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°s, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N°s est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédauteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



(N° XIII.)

(21 Avril 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate; qui meliora
habet, eodem det animo. KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

CAMELLIA, ou plutôt Kamellia, nom d'une plante originaire de la Chine et du Japon, où elle est nommée *Tsubaki*. C'est un genre de la monadelphie polyandrie de Linnée, qui l'a nommée *Kamellia japonica*, en mémoire du père Kamell, jésuite hollandais et missionnaire au Japon. Au Japon, le Kamellia devient, dit-on, un arbre élevé; chez nous, c'est un petit arbrisseau, toujours orné de ses feuilles, qui sont alternes, ovales, coriacées, lisses, luisantes, un peu dentelées, et d'un vert un peu foncé. La variété la plus commune est à fleurs simples d'un beau rouge. Il en est une à fleurs doubles et blanches, légèrement rosées; une autre à fleurs panachées; cet arbrisseau fleurit d'avril en octobre. On doit le tenir dans un lieu chaud et l'arroser modérément; il peut passer l'hiver dans une bonne orangerie. On le multiplie par graines, boutures, greffe en fente, et sur-tout par marcotte; il demande un mélange de terre franche et de terre de bruyère. Il s'en est vendu dernièrement, au marché aux fleurs, un pied à fleurs blanches doubles, 2,000 fr.; un semblable a été, dit-on, vendu, l'année dernière, en Angleterre, 4,000 guinées.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1^{er} au 10 avril inclus.

Fièvres non caractérisées	31
Fièvres inflammatoires	2
Fièvres gastriques ou bilieuses	75
Fièvres muqueuses	8
Fièvres adynamiques ou putrides	25
Fièvres ataxiques cérébrales	3
Phlegmasies internes ou externes	92
Dont 70 maladies aiguës de poitrine.	
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	553
TOTAL GÉNÉRAL	589

Durant les dix jours dont il s'agit, la température a été constamment chaude et sèche, la chaleur s'est élevée au-dessus de 20°, et l'on aurait pu se croire au milieu de l'été sans le souvenir encore récent des froids que l'on venait d'éprouver.

Les maladies ont pris subitement la teinte bâlieuse qu'elles reçoivent de l'influence de la chaleur. — Le nombre des affections gastriques est augmenté, et quoique les évacuations de sang n'aient pas été beaucoup moins nécessaires que dans la décade précédente, il a été plus souvent utile d'y joindre l'administration d'un vomitif au début des maladies et celle de quelques purgatifs à la fin.

On a remarqué beaucoup d'érisipèles, maladies presque toujours dépendantes d'un embarras de l'estomac ou des intestins, et qu'on agrave constamment par l'application des remèdes topiques.

J'ai parlé plusieurs fois de l'extrait de fleurs de narcisse des prés ; je dois dire que tout autre moyen n'ayant pu réussir à arrêter une toux convulsive chez deux enfans, quelques cuillerées d'une potion, composée d'une once de sirop de capillaire et de trois onces d'eau de laitue, dans laquelle j'ai fait ajouter quatre grains de cet extrait, l'ont entièrement dissipée.

Je ne donne pas le rapport fait au cercle médical par la commission chargée de l'observation des maladies régnantes, parce que l'espace me manque, que ce rapport embrasse un tems dont j'ai déjà rendu compte, enfin parce que ce que je viens de présenter est en quelque sorte l'extrait du travail de la commission.

M. le docteur Fouquier, médecin de la Charité, a rapporté que sur 23 morts dans les salles de médecine (hommes) de cette hospice, du 23 mars au 12 avril inclusivement, il s'était trouvé 8 phthisies pulmonaires, 3 péripneumonies, 3 anévrismes du cœur, 3 fièvres adynamiques, dont 2 compliquées d'ataxie.

◆ Dernier quartier , le 23.

◎ Nouvelle lune , le 30.

Depuis le 9 avril jusqu'au 19 , le maximum du Baromètre a été de 28 pouces 4 l. $\frac{1}{12}$. — Le minimum de 28 p. $\frac{1}{12}$.

Le maximum du Thermomètre a été de 17 d. $\frac{3}{10}$. — Le minimum de 2 d. $\frac{3}{10}$.

Le maximum de l'Hygromètre a été de 85 deg. — Le minimum de 60 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

MÉDECINE LÉGALE.

Lyon , le 1^{er} mars 1813.

- MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE , dans un des précédens numéros de votre intéressant

Journal , vous avez consigné une observation qui prouve avec quelle prudence les médecins doivent faire leurs rapports judiciaires. Permettez-moi de vous faire part d'un fait qui a quelque analogie avec celui dont vous faites mention , et qui confirmera la justesse de vos réflexions.

Vers la fin du mois d'août 1794 , des ouvriers , en se retirant, le soir, de leur travail , virent dans l'île Pérasche (Lyon) , parmi des broussailles , un militaire mort. Le juge-de-paix en fut bientôt prévenu : assistés de son greffier et de la force armée , nous fûmes sur les lieux pour dresser les procès-verbaux d'usage. Ce soldat paraissait âgé de 25 ans ; son visage était légèrement teint de sang ; la lèvre supérieure engorgée et noirâtre ; l'arcade dentaire supérieure fracturée en plusieurs endroits ; plusieurs dents étaient sorties de leurs alvéoles ; la langue déchirée en plusieurs points ; le palais presque tout emporté , ainsi que les os qui concourent à la formation des narines , de manière que la bouche et cette cavité n'en formaient qu'une. J'introduisis , avec la plus grande facilité , le doigt indicateur jusqu'à la base du cerveau , qui était à nu et que le tact me faisait parfaitement reconnaître. Je déclarai que ce militaire s'était tué lui-même d'un coup de pistolet , et que la balle s'était perdue dans le cerveau. Mais comme il n'y avait aucune arme auprès du cadavre et qu'on faisait croire , dans ce tems , aux militaires en résidence à Lyon , que les habitans de cette ville les assassinaient lorsqu'ils les trouvaient isolés , ce qui était absolument faux , les soldats présens à ma visite crurent que j'en imposais , et je vis le moment où j'allais être très-mal traité. L'officier et le juge-de-paix gardaient un profond silence , pendant que je tâchais de justifier mon rapport , et , au calme de leurs visages , je ne pouvais deviner ce qui se passait en eux. Heureusement M. Marchand , greffier , et qui est aujourd'hui chef de la police auprès du commissaire-général de cette administration , eut l'idée de fouiller ce militaire pour savoir si l'on ne pourrait pas découvrir quelques renseignemens. Il sortit d'une de ses poches un carnet , sur la première feuille duquel était écrit au crayon : *N'accusez personne de ma mort , j'ai mieux aimé me la donner que de vivre déshonoré.* Ma justification

sut complète , et je sortis honorablement de cette lutte orageuse. J'appris le lendemain que les ouvriers qui avaient découvert ce cadavre avaient vu auprès de lui un chapeau , un mouchoir blanc et un pistolet : sans doute d'autres passans s'en étaient emparés. J'appris aussi que ce militaire s'appelait *Labbe* , qu'il était sergent-fourrier , et que , le jour de sa mort , il avait perdu au jeu l'argent qu'il devait distribuer à sa compagnie.

Le jugement que je portai sur ce genre de mort était fondé sur un fait semblable pour lequel je fis aussi un rapport en 1793 , assisté du même juge-de-paix et du même greffier .

Un particulier sortait d'une assemblée du club où différens orateurs avaient vociféré les punitions les plus cruelles contre ceux qui n'étaient pas à la hauteur de leur doctrine. Tous les habitans de Lyon étaient , selon eux , criminels et méritaient la mort. Il se crut lui-même coupable , et voyait déjà la hache suspendue sur sa tête. Pour éviter ce supplice , qu'il croyait avoir mérité , il rentra chez lui et se tira un coup de pistolet. Nous le trouvâmes étendu sur le carreau , et un pistolet d'arçon près de lui , dont le canon conservait encore l'odeur de la poudre brûlée. Il avait le visage tout violet ; l'œil droit sortait à moitié de l'orbite ; la lèvre supérieure et la langue étaient déchirées en plusieurs endroits ; il y avait plusieurs fractures à la mâchoire supérieure ; les os du palais et ceux qui forment les cavités des narines étaient brisés. La balle s'était perdue dans le cerveau , dont je sentais aussi la base en introduisant mon doigt indicateur dans la bouche. D'après les renseignemens donnés par une femme qui logeait porte à porte avec lui , la mort de cet homme ne donna lieu à aucun soupçon .

Si l'on réfléchit sur ces deux observations , l'on justifiera la prudence des médecins dans leurs rapports judiciaires , et l'on applaudira à la sagesse de nos lois criminelles. La première sur-tout aurait pu , dans beaucoup d'autres circonstances , donner lieu à des poursuites , toujours bien cruelles quand elles sont mal fondées .

Il me semble que les faits que je viens de rapporter peuvent aussi éclairer le médecin légiste , et lui faire distinguer quelquefois les cas où un homme a été assassiné avec une arme à feu dont

la balle a frappé la tête , de celui qui , avec la même arme , se sera suicidé .

Lorsqu'on aura tiré à une personne où qu'elle se sera tiré à elle-même un coup de pistolet , si le canon est en dehors , la balle fait plus ou moins de ravages en raison des parties où elle pénètre , mais l'on distingue aisément son entrée , et l'on juge assez bien des parties endommagées d'après l'état du blessé. Mais le cas est bien différent lorsque le pistolet est tiré dans la bouche ; l'explosion de la poudre à canon produit alors l'effet d'une mine , et fait sauter tout ce qui l'entoure. Il est même à croire qu'une arme chargée seulement à poudre produirait de grands ravages. Il s'agit maintenant de savoir s'il est possible de tirer un coup de pistolet dans la bouche d'un homme , de manière à causer chez lui tout le désordre dont il est fait mention dans les deux observations rapportées ci-dessus. Il faudrait supposer que cet individu se prêtât à toutes les manœuvres nécessaires au succès de cet assassinat ; ouvrit fortement la bouche pour laisser introduire le canon du pistolet , pressât les lèvres et les dents autour de ce canon , ne fit aucun mouvement qui pût déranger l'opération ; hors , comme toutes ces circonstances ne peuvent se présenter même pendant le sommeil , et que d'ailleurs l'assassin n'en a pas besoin pour le succès de son crime , je pense pouvoir conclure que toutes les fois que l'on rencontrera un cadavre dans l'état de ceux dont je viens de parler , l'on pourra prononcer que le sujet s'est suicidé. Cependant , comme aucun auteur de médecine légale n'a , jusqu'à présent , du moins à ma connaissance , parlé de ce cas , il est nécessaire de recueillir d'autres observations , s'il en existe , afin que nous puissions porter un jugement absolu .

Pour mieux asséoir ce jugement , il faut se représenter l'homme qui veut se tuer d'un coup de pistolet. En mettant le canon dans sa bouche , il doit tenir cette arme dans une position presque perpendiculaire. C'est sans doute cette position qui a dirigé dans le cerveau la balle chez les deux particuliers dont je viens de parler. Si , au contraire , le coup de pistolet est tiré par un étranger , l'arme de l'assassin est tenue dans une position horizontale , et , en supposant qu'il en

ait appliqué le canon contre la bouche du patient, la balle sera dirigée dans le même sens, elle se frayera une route dans les environs de cette cavité, et non dans le cerveau; le désordre sera moins grand, parce que l'explosion de la poudre aura été faite presque toute à l'air libre. Au reste, je le répète, c'est aux faits plus nombreux que l'on peut recueillir à nous éclairer parfaitement sur ce sujet important, et à donner à cette discussion toute l'étendue qu'elle mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération, Monsieur et très-honoré confrère, votre tout dévoué,

GIRARD, D.-M. à Lyon.

Reflexions du Rédacteur général de la Gazette.

Les réflexions de M. le docteur Girard sont fort judicieuses, elles ne me paraissent cependant pas entièrement concluantes. Il n'est pas absolument impossible qu'un assassin tire un coup de pistolet, le bout du canon étant dans la bouche de l'homme qu'il veut tuer, au moment où celui-ci ouvre la bouche pour appeler du secours, ou dans les cris de la colère. La direction de bas en haut qu'affecte la balle n'est pas non plus un signe certain de suicide. J'ai vu un homme qui avait reçu un coup de pistolet tiré à bout portant, dans une telle direction, que la balle, pénétrant derrière le menton, avait percé la base de la langue et le palais, et s'était perdue dans les cavités des fosses nasales, où elle était encore quand j'ai connu la personne qui fait le sujet de cette observation, et qui était bien guérie. Un coup de feu tiré dans la bouche ne produit pas non plus toujours autant de désordre que le pense M. Girard. J'ai vu, à Lyon même, deux hommes qui s'étaient tiré un coup de pistolet dans la bouche, et tous les deux ont survécu long-tems à cet événement; l'un avait eu une joue emportée avec perte de substance, mais sans autre délabrement; l'autre avait seulement quatre cicatrices aux angles de la bouche, résultant d'autant de déchirures parfaitement guéries. Quant à ce que M. Girard ajoute qu'un coup d'arme à feu chargée à poudre seulement pourrait causer la mort, en voici un exemple qui pourra servir à confirmer son jugement.

Un grenadier de **, ayant résolu de se tuer, sans qu'on sache trop pourquoi, le raconte très-phlegmatiquement à ses camarades de chambrière, et toujours avec le plus grand calme du monde, nettoye et accommode son fusil dont il comptait se servir pour cet usage. Le fusil étant chargé, il l'appuie contre son lit et sort de la chambre pour terminer quelqu'affaire qu'il ne voulait pas laisser imparfaite. Ses camarades, dont aucun ne semblait plus ému que lui, avaient été paisibles témoins de tous ces préparatifs. L'un d'eux imagine alors de retirer la balle du fusil et de le laisser chargé seulement à poudre. Bientôt après, l'autre revient, et toujours avec le même sang-froid, prend le fusil, met le bout du canon dans sa bouche et presse la détente du bout de son pied. Le coup part; le malheureux tombe évanoui; on l'emporte à l'hôpital, où il est mort le lendemain, du délabrement causé par l'explosion. Toute la mâchoire supérieure et le palais étaient brisés; les joues et les lèvres, entièrement décollées, étaient déchirées en plusieurs endroits.

Expériences sur les usages du cartilage épiglottique, lues à la première classe de l'Institut, par M. MAGENDIE.

Tous les anatomistes et les physiologistes se sont accordés jusqu'ici à considérer l'épiglotte comme une sorte de soupape destinée à s'appliquer sur l'orifice de la glotte dans les mouvements de déglutition, et à empêcher ainsi l'introduction des matières, soit liquides, soit solides, dans cet orifice des voies pulmonaires. Dans le cours d'expériences que M. Magendie avait entreprises sur des animaux, il a été conduit à douter que l'épiglotte remplit de telles fonctions, et habitué à ne s'en rapporter qu'aux faits qui lui paraissaient démontrés, il a cherché à éclaircir celui-ci. — Ayant coupé entièrement l'épiglotte à un chien, au moyen d'une incision pratiquée au-dessus du larynx, la plaie extérieure s'est promptement cicatrisée. Il a vu d'abord à son grand étonnement que le chien ne paraissait pas s'apercevoir de cette privation, et que les alimens, soit solides, soit liquides, ne s'enga-

gaien pas dans la glotte plus qu'avant cette excision.

Poursuivant alors ses recherches, il a constaté que toutes les fois que le larynx est élevé, l'ouverture de la glotte se ferme hermétiquement par l'application de l'un de ses côtés contre l'autre, par un mouvement simultané avec celui d'élévation.

Désirant alors connaître quels étaient les nerfs sous l'influence desquels s'exécutaient les mouvements de la glotte, et partageant l'opinion commune qui attribuait presque exclusivement ces mouvements aux nerfs *laringés recurrens*, il a coupé ces nerfs chez des chiens; alors il a vu la glotte se fermer aussi exactement qu'avant, mais ne plus s'ouvrir que par le simple *lapsus* des parties.

Ayant ensuite coupé les nerfs laringés supérieurs, il a reconnu que la glotte ne se fermait plus, lors de l élévation du larynx, et que les animaux qui avaient subi cette opération, et qui d'ailleurs étaient privés de l'épiglotte, ne pouvaient presque avaler sans être exposés à la suffocation.

M. Magendie a donc été porté à conclure de ses observations, que le nerf laringé supérieur exclusivement fournissait les rameaux qui se répandent dans les muscles constricteurs de la glotte, tandis que ceux des muscles dilatateurs de cet orifice, étaient fournis par le laringé récurrent, et des recherches anatomiques soigneuses sur l'homme et sur plusieurs espèces d'animaux, lui ont fourni la conviction de ce fait que des considérations physiologiques lui avaient indiqué.

Par la suite de ses recherches, M. Magendie s'est trouvé porté à conclure que les usages du cartilage épiglottique étaient beaucoup moins liés qu'on ne l'a cru jusqu'ici à la fonction de la déglutition; il pense que ces usages sont relatifs sur-tout à la formation de la voix; et le développement des idées qu'il s'est formées à ce sujet, sera l'objet d'un ou de plusieurs autres mémoires qu'il se propose de présenter à la classe.

Des Eaux clarifiées et dépurées.

LA diète et l'eau: voilà, dit-on, deux grands médecins, il faut toutefois que l'eau soit pure

et de bonne qualité. L'eau de la Seine est assurément très-bonne, mais en hiver elle est trouble et boîteuse quand elle n'est pas glacée, et dans l'été elle est sale et presque fétide par l'immensité des matières animales et végétales qui s'y putréfient. On la filtre il est vrai, mais indépendamment des embarras et des soins qu'il faut prendre, elle perd dans cette opération l'air qui la rendait légère à l'estomac et facile à digérer. Il n'est donc point étonnant que le grand établissement pour la clarification et la dépuration des eaux de la Seine, situé ci-devant derrière l'église Notre-Dame, et maintenant quai des Célestins, n° 24, obtienne tous les jours plus de succès. Le suffrage des sociétés savantes qui ont attesté les avantages de cet établissement, n'a pu sans doute empêcher les crieailles obscures de quelques personnes intéressées au maintien du mal, mais ce suffrage a dû servir de guide à toutes les personnes éclairées: aussi l'entrepreneur compte-t-il maintenant plus de quinze mille abonnés, et fournit-il encore le Palais impérial des Tuilleries, et les casernes de la Garde. Ces exemples authentiques d'une approbation illustre, sont d'autant plus faits pour être imités, que celle approbation éclairée, dont ils sont la preuve, se trouve fondée sur la déclaration unanime des corps savans qui ont été consultés à ce sujet.

Ces eaux ne se vendent que dix centimes la voie, comme celle des porteurs d'eau ordinaires. Le public entre librement dans l'établissement, dont tous les détails sont un objet fort intéressant de curiosité.

BIBLIOGRAPHIE.

Abrégé analytique de la Vie et des Œuvres de Sénèque, par M. le sénateur Vernier, comte de Montorient, etc.

AUCUN de mes lecteurs ne me saura mauvais gré de lui faire connaître un ouvrage intéressant qui manquait jusqu'ici à la littérature, et à la rédaction duquel un véritable esprit de philosophie a présidé.

M. le sénateur comte Vernier a donné à son travail un mérite particulier : non-seulement il fait connaître Sénèque, mais encore il en discute les opinions, et dépouillant le respect superstitieux de la plupart des éditeurs, il se permet de combattre les opinions et les principes de son auteur quand il le trouve en défaut. Nous avons ainsi de Sénèque non point un de ces portraits flattés, désespérans de perfection, mais une représentation fidelle qui nous laisse voir l'homme à côté du philosophe.

« Sénèque, dit M. Vernier, était un homme vertueux ou du moins qui aspirait à la vertu, mais qui n'était point affranchi des faiblesses humaines. »

Rien n'est peut-être plus digne de remarque, au milieu des souvenirs de l'antiquité, que ce mélange inouï de grandeur et de bassesse, de courage et de lâcheté, dont tant de personnages nous présentent des modèles, dans l'histoire des Romains sous les farouches Césars. Il se trouvait sans doute plus d'un cœur généreux dans le sein de ce vil Sénat qui adresse des félicitations à Néron, assassin de sa mère. Ce Sénèque qui sait mourir avec tant de calme et de résignation, est-il le même qui n'avait pas craint de partager l'opprobre du parricide en en composant l'apologie? Car, je dois le dire, je ne saurais chercher à justifier le philosophe de ce honteux oubli de toute pudeur : sans considérer cette action du côté politique, comme le fait M. le sénateur Vernier, il est, à ce qu'il me semble, bien d'autres côtés par lesquels on pourrait envisager ce grand tort de Sénèque pour chercher à l'atténuer; ou pourrait sur-tout insister sur l'affection paternelle qui liait probablement alors le précepteur à l'élève, et que les premiers forfaits de celui-ci n'avaient encore pu détruire; mais en admettant même cette excuse, la plus forte, à mon avis, de celles qu'on pourrait alléguer, puisqu'elle est fondée sur l'un des sentimens les plus généreux et les plus universellement répandus dans le cœur humain, ne faut-il pas convenir aussi qu'un homme capable de céder en pareil cas à des considérations, de quelque nature qu'elles soient, ne mérite aucune confiance lorsqu'il se targue de philosophie et sur-tout de stoïcisme; et que la vertu n'est plus

qu'un vain nom, si dans le cœur d'un homme qui a des principes, quelques motifs d'affection personnelle ou d'intérêt momentané peuvent l'emporter sur les lois les plus sacrées et les plus invariables de la haute morale?

Ces réflexions, s'il m'était permis de les développer, me conduiraient à montrer l'empire des institutions sur les mœurs; et dans le contraste que présentent à l'époque où vivait Sénèque la conduite des hommes et les principes qu'ils professent et cherissent, nous reconnaîtrions combien cette pensée du poète moraliste, *quid leges sine moribus vane proficiunt?* serait plus véritable si elle était retournée, et qu'il conviendrait beaucoup mieux de dire, *quid mores sine legibus vani proficiunt?* Mais ces réflexions, bien qu'elles ne soient pas totalement étrangères à la haute médecine, dans le domaine de laquelle l'homme moral doit entrer aussi bien que l'homme physique, nous entraîneraient trop loin, je me bornerai donc à les indiquer en en laissant les développemens à la sagacité de mes lecteurs.

Je dois ajouter que le livre de M. le sénateur Vernier est aussi intéressant qu'instructif, et que si en le lisant on n'applaudit pas toujours à Sénèque, du moins on ne peut s'empêcher d'aimer et de vénérer son digne et vertueux interprète.

Herborisations artificielles aux environs de Paris, ou recueil de toutes les plantes qui y croissent naturellement; dessinées et gravées d'après nature de grandeur naturelle, avec les détails anatomiques au bas de chaque espèce, etc.; par François Plée. *Douzième livraison.* Prix de chacune, composée de cinq planches : en noir et les détails anatomiques en couleur, 1 fr. 25 cent. La totalité de la plante en couleur 1 fr. 75. Papier vélin, colorié, 2 fr. 50. On s'abonne pour 3, 6 ou 12 herborisations ou livraisons, chez l'auteur et M. son père, rue St-Jacques, près le Val-de-Grace, n° 332.

JE viens de relire les éloges que j'ai donnés à cet ouvrage au premier Janvier de cette année, et il ne m'a point paru que ces éloges cessassent d'être mérités. — La douzième livraison

se compose de la *prèle des marais* (*equisetum palustre*), de la *brize moyenne ou amourette*, de l'*aphris araignée*, de la *bruyère cendrée*, et du *caille-lait blanc*. — Cette douzième livraison a été un peu retardée par les tribulations que l'auteur, qui est fort jeune, a éprouvées, mais aidé maintenant de M. son père habile graveur d'histoire naturelle, il va donner à son entreprise plus d'activité, et tenir au moins sa promesse de faire paraître une livraison par mois.

1^o. Conjectures sur l'existence de quelques animaux microscopiques considérés comme cause de plusieurs maladies des moutons;

2^o. Spécifique aussi rapide qu'insuffisant pour la guérison de la maladie des moutons, connue sous le nom de pesogne ou piétain, vulgairement mal-blanc et improprement fourchet. Par M. Morel de Vindé, correspondant de l'Institut de France, membre des Sociétés d'Agriculture de Paris, etc., etc. A Paris, chez M^{me} Huzard, rue de l'Eperon.

Ces deux mémoires ont été lus à neuf mois de distance à la première classe de l'Institut. M. Morel de Vindé exposait d'abord les faits qui le portaient à penser que plusieurs des maladies contagieuses des animaux étaient produites par le développement d'insectes microscopiques transportés d'un corps à l'autre, et produisant les dé-sordres qui rendent ces maladies si fâcheuses. Je m'arrêterai peu à cette opinion qui n'était fondée que sur des conjectures; je passerai brusquement au second mémoire où se trouve exposé avec détail un procédé par lequel M. Morel de Vindé est parvenu à guérir insuffisamment, et presque sur-le-champ, une des maladies les plus fâcheuses des moutons, l'espèce de panaris dans lequel il se forme un abcès sous la corne du pied, près de sa naissance et ordinairement à l'un des deux côtés intérieurs de la fourchette. Cette maladie, qu'on nomme *pesogne*, *piétain*, *mal blanc* ou encore *fourchet*, règne souvent épidémiquement parmi les moutons. M. Morel de Vindé, qui s'est donné tant de soins pour l'éducation des mérinos, dont il possède de magnifiques troupeaux, a eu chez lui jusqu'à huit cents bêtes attaquées à-la-fois

du piétain. On peut juger de l'embarras et des peines qu'exigeaient tous ces pansemens multipliés, qui n'empêchaient d'ailleurs pas les bêtes de souffrir, les brebis de perdre leur lait, et par suite les agneaux de mourir. Dans la persuasion que ce mal était causé par un insecte parasite, M. Morel de Vindé imagina, pour le détruire, de bien nettoyer le pied, de le patir légèrement avec un canif en amincissant la corne; alors apercevant l'abcès, indiqué par une place blanche qui se prolongeait dans le sens de la longueur de la corne, il passa une ou deux fois sur cette place blanche les barbes d'une plume imbibée d'acide nitrique (eau forte du commerce). Lors de cette application, il s'échappe une légère fumée. L'eau forte paraît pénétrer la corne, et quelques heures après, la bête est guérie et ne boite plus. Depuis plus de deux ans, M. Morel de Vindé a guéri, par ce moyen facile, tous ses moutons malades, sans exception et sans un seul accident. Très-rarement il a été obligé de recommencer deux fois ce traitement. Depuis qu'il emploie ce moyen, la pesogne ou piétain n'est plus rien pour son troupeau, et il pense qu'il en sera de même pour tous les autres.

Nous nous empressons de mettre nos lecteurs en état de faire l'essai de ce remède et de profiter de l'important service que M. Morel de Vindé rend à l'économie rurale en le faisant connaître.

Je ne ferai aucune observation sur la cause à laquelle l'auteur de cette découverte attribue la maladie qu'il enseigne à guérir; je rappellerai seulement combien il y a, pour le médecin, de rapports entre ce moyen de guérison du panaris des moutons, et celui qui consiste à faire avorter brusquement un panaris qui se développe à un doigt, en le trempant dans l'eau bouillante.

Mémoire sur la non existence du sucre dans le sang des personnes affectées du diabète, et sur le passage du prussiate de potasse de l'estomac dans la vessie. (Extrait du Journal anglais de Nicholson, mars 1812, par M. Guyton-Morveau.)

ON sait que l'urine des diabétiques contient communément une assez grande quantité de

véritable sucre. Des expériences du docteur Wollaston l'ont convaincu qu'il n'en existait pas dans le sérum du sang de ces malades : d'où il conclut, ou que ce sucre se secrète dans les reins, ou que, si on suppose qu'il est formé dans l'estomac, il est porté dans la vessie par quelque conduit inconnu jusqu'à ce jour, et qui n'a rien de commun avec les vaisseaux sanguins. Darwin avait fait la même remarque pour le nitre qui, ayant été pris en grande quantité par un individu se retrouva dans son urine, et ne put être reconnu dans son sang.

Wollaston fit alors de nouveaux essais avec le prussiate de potasse, après toutefois s'être assuré que ce sel (qu'il faut se garder de confondre avec l'acide prussique) pouvait être pris impunément en grande quantité. Il en administra à un homme sain, de l'âge de trente-quatre ans, une dissolution de trois grains et demi, et répéta trois fois la dose d'heure en heure. Au bout de deux heures, l'urine prit, par l'addition du sulfate de fer, une teinte bleue, qui devint très foncée après quatre heures. Le sang tiré du bras du même individu fut soumis à une semblable épreuve aussitôt que le serum eut été séparé du coagulum, mais la dissolution de fer n'y produisit aucun changement, même lorsqu'on y ajouta un peu d'acide

délavé pour saturer l'alcali qui existe naturellement dans le serum. Des tentatives faites sur les autres liquides du corps humain, tels que la salive, l'humeur nasale, la sérosité produite par les vésicatoires, n'ont pas eu plus de succès.

Le docteur Marcey a répété ces expériences de Wollaston, et en a obtenu les mêmes résultats. Il a constaté qu'en faisant prendre à une jeune femme diabétique cinq grains de prussiate de potasse d'heure en heure, bientôt l'urine devenait bleue par l'addition d'une ou de deux gouttes d'une dissolution de sulfate de fer. Il a constaté qu'en administrant le sulfate de fer à la même personne, l'urine ne passait point au bleu par l'addition du prussiate de potasse. Il a de plus observé que quelques individus paraissaient n'être pas susceptibles de cette transmission du prussiate dans la vessie. Il se propose, au surplus, de pousser plus loin ses recherches et d'examiner, par exemple, si ces substances ne seraient pas portées à la vessie par le sang artériel sans entrer dans le système veineux. Voilà un beau champ ouvert aux recherches des physiologistes, qui peuvent s'y promettre une ample moisson de choses intéressantes et nouvelles.

Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812 ; il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



(N° XIII.)

(1^{er} Mai 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā, probāque pietate; qui meliora
habet, eodem det animo. KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

J. Beverovicius, ou plutôt Beverwick, naquit à Dordrecht, en 1594, et y mourut en 1631, emportant avec lui le^s regrets de tous ses compatriotes qu'il avait secourus, et de tous les savans de l'Europe qui l'avaient connu. Pentré de l'utilité des voyages pour l'instruction médicale, après avoir fait ses études à Leyde, il avait visité Caen, Paris, Montpellier, Bologne, Padoue, Louvain, etc., et avait mis à profit les leçons ou les conversations des professeurs distingués des Facultés de médecine de ces différentes villes. Il a donné plusieurs écrits parmi lesquels sont un traité sur la médecine indigène, des règles d'hygiène, un livre sur la pierre des reins et de la vessie, son *Idea medicinæ veterum*, dont nous avons parlé dans l'avant dernier N°, et une dissertation sur l'excellence du sexe féminin.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 avril inclus.

Fièvres non caractérisées	25
Fièvres inflammatoires	2
Fièvres gastriques ou bilieuses	96
Fièvres muqueuses	14
Fièvres adynamiques ou putrides	7
Fièvres ataxiques cérébrales	5
Phlegmasies internes ou externes	92
Dont 66, des organes de la respiration.	
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	500
TOTAL GÉNÉRAL	541

Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes, à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, Président et Rapporteur.

PENDANT les jours qui viennent de s'écouler, il y a eu de fréquentes alternatives de chaleur forte et de froid vif, de temps serein et de moments brumeux. Le thermomètre s'est élevé jusqu'à 20 degrés, et dans plusieurs nuits, est descendu jusqu'au zéro. La pluie paraît décidée depuis deux ou trois jours.

Les maladies ont été nombreuses et fréquentes. Les fluxions de poitrine, avec le caractère

inflammatoire, continuent à dominer; il s'y joint fréquemment une complication bilieuse. Les catarrhes, les fluxions de toute espèce, les douleurs générales des membres ont été fort répandues. Il s'y joint fréquemment une fièvre aiguë qui semble le prélude d'une maladie grave, mais qui se termine promptement par les seules forces de la nature, secondées néanmoins par le repos et l'usage des boissons légèrement dia-phorétiques. On observe souvent aussi une toux sèche, opiniâtre et fréquente, accompagnée d'un peu de tension et de sensibilité dans la région du foie: en général, cet état n'a cédé qu'à l'usage des laxatifs rendus de plus en plus actifs, et aux évacuations qui en ont été la suite. La rougeole et les fièvres éruptives, scarlatines et autres, sont toujours très-multipliées. La coqueluche est plus répandue que jamais; le sirop d'ipécacuana en paraît toujours le principal remède; on lui associe avec avantage celui de diacode, sur-tout lorsqu'il y a beaucoup d'irritation.

J'AJOUTERAI à ce rapport quelques réflexions qui me sont inspirées par le relevé ci-joint des maladies admises dans les hôpitaux.

La première est relative au caractère tranché que prennent maintenant les maladies, ce qui, depuis vingt jours, a réduit le nombre des fièvres dont la nature n'a pu être déterminée dans un premier examen, à-peu-près au quart de ce qu'il était.

La seconde remarque que je voulais faire se rapporte à la multiplication rapide des maladies bilieuses. Cet état d'ailleurs complique actuellement presque toutes les maladies essentielles.

L'établissement des chaleurs, l'influence générale d'une saison qui donne à tous nos organes une nouvelle activité sont évidemment les causes de ces phénomènes; et quoique l'espace nous manque pour donner à cette discussion les développemens dont elle est susceptible, il nous paraît utile et intéressant de diriger vers ces objets l'attention de nos lecteurs.

M. le docteur Fouquier, médecin de la Charité, a rapporté que sur onze malades morts dans les salles de médecine (hommes) de cet hospice, du 15 au 28 avril, il se trouvait quatre phthisies

pulmonaires, un cancer de l'estomac; une paraplégie, deux fièvres adynamiques; une entérite chronique, deux péripneumonies ataxiques.

¶ Premier quartier, le 7.

Depuis le 19 avril jusqu'au 29, le maximum du Baromètre a été de 28 pouces 2 l. $\frac{1}{12}$. — Le minimum de 28 p. 8 l. $\frac{9}{12}$.

Le maximum du Thermomètre a été de 15 d. $\frac{1}{10}$. — Le minimum de 0 d. $\frac{4}{10}$.

Le maximum de l'Hygromètre a été de 100 deg. — Le minimum de 70 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Extrait du rapport fait à la Société du Cercle médical sur la maladie à laquelle a succombé l'amiral Dewinter; par M. le docteur DALMAS qui en a dirigé le traitement, conjointement avec MM. CORVISART et PORTAL.

L'AMIRAL DEWINTER était âgé d'environ 50 ans et doué d'une forte constitution. Malgré les fatigues du service maritime, il avait toujours joui d'une bonne santé, jusqu'en 1807. À cette époque, il ressentit des douleurs aux lombes; en même tems s'établirent à l'une de ses jambes des ulcères noirâtres qui furent traités sans succès pendant long-tems, et enfin se cicatrisèrent par le repos secondé de l'effet d'un électuaire, dont l'opium et le quinquina faisaient la base. Peu après, survint, sur-tout le corps, une éruption de boutons qui fut supprimée par un bain d'eau très-froide. Mais, quelques jours plus tard, le malade commença à ressentir des douleurs à l'épigastre. Ces douleurs, dont l'intensité allait toujours en augmentant, ne se montraient d'abord que par intervalles; bientôt elles devinrent continues, et il s'y joignit des vomissements de matières noirâtres et fuligineuses. On employa inutilement, pour soulager le malade, les antispasmodiques, les amers, les évacuans; un vésicatoire au bras n'eut pas plus de succès. C'est dans ces conditions que le malade se rendit à Paris, au mois de mars 1812. Il était peu changé à l'extérieur; seulement son teint était jaunâtre;

une douleur sourde et permanente se faisait sentir à l'épigastre, et se changeait souvent en crampes convulsives qui se terminaient par le vomissement. Après chacune de ces crises, qui se répétaient tous les deux ou trois jours, la peau paraissait plus jaune. Le tact ne sait reconnaître qu'une légère résistance vers la région du foie, mais la pression des viscères n'occasionnait pas de douleur.

On supprima les toniques, stomachiques, amers et autres stimulans, dont le malade avait fait abus, pour s'en tenir aux sucs de plantes savonneuses et apéritives, aidés d'un régime doux et restaurant. La constipation habituelle était combattue par des lavemens et des laxatifs, qui procureraient ordinairement du soulagement et du calme. Cependant la maladie fit des progrès, et malgré tout ce qu'on put faire, les symptômes devinrent plus graves, et le malade s'affaiblit de jour en jour. Le lait d'ânesse coupé avec un tiers d'eau de Vichy, et la même eau de Vichy pour boisson, parurent faire beaucoup de bien : les douleurs diminuèrent, les vomissemens cessèrent et la gaité reparut. Mais au bout de quelques jours, le malade ayant mangé un peu de fraises il y eut des vomissemens, et le lait ne parut plus produire d'aussi bons effets qu'avant. Cependant le malade ayant encore commis une imprudence en mangeant des alimens grossiers, les douleurs, les crampes et les vomissemens se renouvelèrent avec plus d'intensité que jamais ; quelques cuillerées d'une potion où entraient le carbonate de potasse, l'eau de menthe et le camphre, augmentèrent tous les accidens au point que cet homme si courageux poussait les hauts cris, en appelant la mort ; ni les lavemens adoucissans et huileux répétés toutes les heures, ni les embrocations calmantes, rien ne put calmer cette crise, qui dura avec la même violence pendant vingt heures, et ne finit que par l'épuisement de la sensibilité et l'établissement d'un délire comateux, qui ne permettait plus au malade d'entendre ou de répondre aux questions qu'on lui adressait. Cet état se prolongea jusqu'à la mort, arrivée sept jours après le commencement de la crise, et cinq, depuis que les douleurs avaient été augmentées par les deux cuillerées de la potion. Un vésica-

toire qu'on avait placé sur l'épigastre avait bien pris, mais n'avait procuré aucun soulagement.

A l'inspection cadavérique, le ventre était tendu par le gonflement de l'estomac, qui remplissait tout l'épigastre. Les intestins étaient sains; l'épiploon paraissait rouge et enflammé, ainsi que la surface seulement du foie. Il existait entre ce viscère et l'estomac une forte adhérence qui avait lieu au moyen d'une membrane très-épaisse servant d'enveloppe à un abcès de la grosseur d'un œuf, plein de pus, bien formé. Il n'y avait au reste nul dérangement dans la vésicule du fiel et dans les canaux qui servent au passage de la bile. La véritable cause de la mort et de tous les accidens qui l'avaient précédée fut trouvée dans l'estomac, comme tous les médecins un peu exercés devaient s'y attendre. Ce viscère contenait beaucoup de gaz très-fétide et des matières grumeleuses et noires mêlées aux boissons. La membrane veloutée n'exista plus; indépendamment des traces d'une inflammation générale et ancienne, qui s'étendait d'un orifice à l'autre, on reconnut sept ou huit ulcérationes gangreneuses, dont deux approchaient du diamètre d'un écu; la plus considérable répondait à l'abcès formé du côté du foie; elle était entièrement sphacelée, et les liquides contenus dans l'estomac se seraient échappés, sans l'adhérence membraneuse qui suppléait au défaut des parois détruites. Dans les autres ulcérationes, les tuniques étaient réduites en putrilage et cédaient au moindre effort. Tout le reste du corps se trouvait en bon état.

M. le docteur Dalmas a terminé ce rapport en exprimant son désir que tous les médecins publiassent les faits analogues qui se présentent à eux afin que nous puissions ainsi accroître la somme des connaissances que l'on a, depuis quelques années, acquises sur ces maladies. Je crois devoir, en finissant cet article, signaler à mes lecteurs un excellent traité sur cet objet, publié en 1808, par M. Frédéric Chardel, sous le titre de *Monographie des dégénérescences squameuses de l'estomac*. On y trouvera à-peu près tout ce que l'on peut désirer sur l'étiologie et le traitement d'une affection maintenant fort commune.

Exemple d'une femme devenue muette accidentellement, laquelle parle sans peine durant son sommeil.

ON trouve dans le Recueil intéressant qui se publie sous ce titre : *Giornale della Societa medico-chirurgica di Parma*, n° 46, un fait très-curieux rapporté par M. le professeur Tommasini.

Une dame fort sensible était depuis deux ans plongée dans la plus profonde tristesse; elle pleurait la perte de son mari qui avait, disait-on, été tué dans un combat. Il était seulement demeuré prisonnier, mais la nouvelle de sa mort avait acquis un caractère d'authenticité par un certain concours de circonstances. Après deux ans passés dans les larmes, cette dame reçoit une lettre de son mari lui-même qui lui annonce qu'il vient d'obtenir sa liberté, et lui indique à-la-fois l'époque prochaine de son retour et la voie qu'il compte prendre pour rentrer dans sa patrie. On conçoit sans peine quelle commotion et quels mouvements impétueux dut causer dans tout le système nerveux de cette femme une nouvelle si heureuse et si inespérée. Ce ne fut cependant point alors qu'elle perdit la parole : mais ayant enfin après quelques jours d'impatience et de peine revu son mari, elle tomba évanouie dans ses bras et dès-lors demeura muette.

Déjà plusieurs mois se sont écoulés, ajoute M. Tommasini, et la malade n'a point recouvré la parole, mais la particularité la plus étrange de cet accident, c'est que cette dame qui avait l'habitude de parler en dormant, ainsi que cela arrive à plusieurs personnes, continue à parler facilement et distinctement durant son sommeil, quoique tous les efforts qu'elle fait pour parler durant la veille soient parfaitement inutiles.

Je ne m'arrêterai point aux explications par lesquelles le savant professeur de Parme cherche à se rendre compte de ce phénomène. Ces explications ne me paraissent ni assez générales pour embrasser tous les faits de cette nature qui sont connus, ni assez rigoureuses pour être maintenant admises parmi nous. Les aberrations et les bizarries de l'influence nerveuse sont, à ce qu'il me semble, encore loin de pouvoir être expliquées, ou même ramenées à des lois générales,

et dans la conviction où je suis qu'à l'époque actuelle, en rapprochant des faits extraordinaires ceux qui leur sont analogues, on sert plus efficacement la science qu'en imaginant des théories brillantes, je vais rapporter ce que j'ai observé récemment sur un malade pour lequel j'ai été consulté avec plusieurs médecins de la Capitale, et notamment avec M. le docteur Alibert.

Un homme de cinquante-quatre à cinquante-cinq ans, grand, fort et vigoureux, s'étant bien porté jusques-là, ressent tout-à-coup au front une douleur extrêmement vive; cette douleur qui l'a fait en quelque sorte pousser les hauts cris, ne l'oblige point à s'arrêter, au contraire, il marche avec une vivacité extraordinaire dans l'appartement, et continue ainsi à marcher durant plusieurs heures. On lui fait une forte saignée du pied, dont il ne reçoit aucun soulagement; à peine est-elle faite qu'il recommence à marcher; mais le côté droit faiblissant, on le couche et on reconnaît bientôt que tout le côté droit est paralysé avec perte absolue de la sensibilité. Des purgatifs, quelques saignées et sur-tout le tems, ont amélioré cet état, le malade marche, quoique difficilement, et se sent assez bien de son bras; la langue paraît très-peu embarrassée; mais voici en quoi particulièrement ce malaise est remarquable, 1^o il était avant cet accident l'homme le plus doux et le plus calme qu'on put imaginer, et maintenant il entre à tout moment et pour le moindre sujet en des accès de fureur dans lesquels il tuerait les personnes qui lui sont les plus chères, il leur en témoigne à l'instant même son repentir de la façon la plus touchante; 2^o il avait toujours paru doué de peu de mémoire, maintenant il se rappelle avec une précision infinie tous les faits de sa vie les plus éloignés, mais il n'a aucun souvenir de ceux de la veille; il a d'ailleurs oublié presque tous les mots et n'en a conservé à son usage qu'un petit nombre qu'il emploie toujours, bien ou mal en altérant les significations mais; ce qui est plus étrange, c'est qu'il semble qu'il lui soit impossible de prononcer ceux qu'il a oubliés. Par exemple, il appelle tout le monde *madame*; j'ai fait tous mes efforts pour lui faire prononcer *monsieur*, et quelqu'effort qu'il ait fait lui-même, cela lui a été impossible; je di-

sais devant lui, monsieur : il ouvrait la bouche pour le répéter, et ne proférait jamais que *madame*, j'ai essayé de lui faire épeler le mot en le décomposant, il semblait épeler en effet, et cependant ce n'était jamais que *madame* qui sortait de sa bouche. Au demeurant, il s'en apercevait fort bien, car tout en se prêtant aux essais que je lui demandais, il me disait à chaque fois, *je ne peux pas.*

Quelqu'un se croirait-il en état d'expliquer de pareils phénomènes, quant à moi, j'avoue sans peine que je ne connais aucun moyen de le faire d'une manière satisfaisante.

Concours ouvert par la Société italienne des Sciences à Vérone.

La toux convulsive étant une des maladies les plus opiniâtres, les plus fatigantes et les plus meurtrières, il est essentiel que les médecins s'en occupent avec toute l'attention possible, on demande en conséquence quelle est la théorie la plus exacte d'une telle affection, et quelle en est la meilleure méthode de traitement.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de quarante napoléons. Les mémoires doivent être adressés francs de port avant le mois de février prochain à M. Ottavio Cagnoli, vice-scrétaire administrateur de la Société à Vérone. Ils doivent être écrits en italien, et inédits. Chaque mémoire portera une devise et sera accompagné d'un billet cacheté contenant le nom, le prénom et l'adresse de l'auteur. Ce billet portera la devise du mémoire. Les mémoires couronnés seront imprimés avec le nom de l'auteur; les billets cachetés annexés aux autres mémoires seront brûlés publiquement aussi-tôt que le jugement sera connu. On ne rendra point les mémoires qui auront été présentés au concours.

Tout italien, associé ou non, pourra concourir; les juges qui doivent décider de la question sont les seuls auxquels le concours soit interdit.

BIBLIOGRAPHIE.

Monographie du Pemphigus, ou Traité de la maladie vésiculaire; par Stanislas Gilibert, docteur

en médecine de la Faculté de Montpellier.— Un vol. in-8°.— Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port.— Chez Panckoucke, rue et hôtel Serpente, et Gabon, libraire, place de l'Ecole de Médecine.

HEUREUX le jeune médecin qui se présente dans la carrière sous un nom que de grands et utiles travaux ont déjà rendu recommandable! plus heureux encore le père qui voit le noble héritage de sa gloire recueilli et augmenté par un fils digne de lui! Tel est le bonheur dont doivent jouir MM. Gilibert père et fils. Les travaux de médecine et d'histoire naturelle du premier (Jean Emmanuel) sont nombreux et fort estimés; ceux du second méritent déjà de fixer l'attention par le bon esprit qu'ils indiquent, et le soin avec lequel ils sont rédigés. Le traité du pemphigus, dont nous avons à parler, peut servir de preuve à ce que nous venons de dire.

On nomme pemphigus, du mot grec *pemphis*, bulle, une maladie caractérisée surtout par l'apparition de bulles ou ampoules pleine de sérosité sur diverses parties de la surface du corps, et souvent même de l'intérieur. Cette maladie, observée dès la plus haute antiquité, est généralement assez mal connue. D'ailleurs l'esprit d'analyse introduit aujourd'hui dans la médecine, rendait nécessaire un nouvel examen de tout ce qu'on a écrit sur cette affection, et obligeait de la soumettre elle-même à un ordre de classification rigoureux qui indiquât les maladies desquelles elle se rapproche et celles dont elle diffère.

La première moitié de l'ouvrage de M. Stanislas Gilibert est remplie par des observations de pemphigus. Ces observations prouvent que si, dans son état de simplicité, cette affection est légère et peu dangereuse, elle est néanmoins susceptible d'acquérir, par des complications ou par la marche qu'elle affecte, un caractère de gravité qui la rende très-fâcheuse, ou même décidément mortelle, soit directement, soit indirectement. Les faits observés par M. Stanislas Gilibert le conduisent à admettre une première variété, simple, aiguë, dans laquelle les pustules se développent du troisième au quatrième jour de l'invasion de la maladie, et s'affaissent, se

vident et se dessèchent du septième au neuvième; une seconde qu'il nomme successive, parce qu'une nouvelle éruption de pustules se manifeste lorsque les premières se dessèchent; enfin une troisième, qu'il nomme chronique, dans laquelle cette succession se prolonge durant plusieurs mois, et même durant des années entières. Il me semble toutefois que chacune des éruptions qui ont lieu dans ce dernier cas, marchant avec rapidité, et conservant le caractère aigu de la première variété, la maladie qu'elles constituent ne peut pas être considérée comme une maladie chronique bien distincte du pemphigus successif. Personne, au reste, n'est plus en état que M. Gilibert d'apprécier la valeur de cette réflexion, que je crois devoir lui soumettre.

Je me permettrai encore d'en faire quelques-unes sur l'association du pemphigus essentiel avec l'érysipèle vésiculaire, et en particulier avec le zona; mais sur-tout sur ce que M. Gilibert considère les phlictènes qui se développent dans l'œdème comme une variété du pemphigus; ces phlictènes n'ont toujours paru liées à la tension de la peau, et dépendantes de la modification que cette tension y produit. On les voit presque toujours paraître lorsque le tissu de la peau est fortement tendu et engorgé, même par suite d'une cause locale. Elles précèdent ordinairement la gangrène qui frappe les parties dans cet état de tension. Ainsi, lorsqu'une ligature, inconsidérément appliquée sur un membre, y intercepte le cours des humeurs, la peau s'engorge, se tend, et si on ne supprime pas la ligature, il se forme des phlictènes, bientôt suivies de gangrène. Des phlictènes toutes semblables se développent lorsque la tension de la peau est due à un œdème considérable, et ce sont particulièrement ces dernières que M. Stanislas Gilibert considère comme une variété du pemphigus; mais comme leur formation n'est point accompagnée de fièvre générale, d'affection des membranes muqueuses, de dérangemens des sécrétions, phénomènes par lesquels, suivant la remarque de ce médecin, le pemphigus essentiel est caractérisé, il ne semble pas qu'on doive confondre ces deux genres d'affections.

Au demeurant, si quelques-unes de ces obser-

vations sont fondées, c'est à la marche sage et méthodique adoptée par l'auteur que l'on doit de pouvoir les faire, car tel est le caractère d'une bonne méthode, qu'elle fournit toujours elle-même les moyens de la perfectionner.

On retrouve, dans les préceptes du traitement, la même sagesse qui se fait remarquer dans le soin avec lequel l'auteur a exposé son sujet. Le pemphigus est une de ces nombreuses maladies dans lesquelles l'homme de l'art doit rester spectateur des évènemens; mais cette expectation ne doit point être passive, comme celle de l'ignorance, elle doit, au contraire, être toujours active; c'est-à-dire que le médecin, dans une surveillance continue, prévient les accidens qui embarrasseraient la marche de la nature et remédie à ceux qui se développent sous l'influence des causes dont on n'a pu détourner l'effet.

On trouve encore, à la fin de ce Traité, des vues pratiques fort ingénieuses sur le parti que l'on pourrait tirer des éruptions vésiculaires déterminées volontairement, et sur les moyens de les produire; ainsi qu'une comparaison du pemphigus avec les maladies éruptives qui s'en rapprochent davantage. Cet ouvrage nous paraît très-propre à rendre le nom de son auteur recommandable, et doit ajouter au lustre dont ce nom se trouve déjà revêtu.

Recherches pathologiques sur la fièvre de Livourne de 1804, sur la fièvre jaune d'Amérique, et sur les maladies qui leur sont analogues, par Tommasini, professeur de l'université de Parme, etc. etc. — Ouvrage traduit de l'italien, par M. Do., doct. en médecine. — Un vol. in-8°. — Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. — Paris 1813; chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 20.

Les recherches de M. le professeur Tommasini sont très-propres à porter la clarté sur la maladie terrible qui ravage le Nouveau Monde, sous le nom de fièvre jaune, et dont on retrouve si souvent les analogues en Europe, lorsque les mêmes

conditions de climat et de température en favorisent le développement.

La première partie de cet important ouvrage est consacrée à montrer les analogies nombreuses et très marquées qui doivent porter à regarder la fièvre de Livourne comme identique avec la fièvre jaune proprement dite.

Dans la deuxième partie, destinée à l'examen de la place que ces affections doivent occuper dans un cadre nosologique ou, ce qui revient au même, à la détermination de leur nature, l'auteur conclut de ses observations, et sur-tout des désordres qu'il a reconnus dans les cadavres, que ces maladies sont primitivement une inflammation ou phlogose du système hépatique.

La troisième partie est consacrée à la discussion de cette question, savoir, si la maladie dont il s'agit détermine une diathèse (disposition intérieure particulière), et quelle est cette diathèse. Les médecins français modernes consacrent ordinairement peu de tems à la recherche de cette diathèse ou état intérieur, ce n'est pas néanmoins qu'ils n'en regardent la connaissance comme n'étant pas susceptible du plus grand intérêt, mais ils sont généralement persuadés que dans l'état actuel des connaissances médicales, une telle difficulté est totalement insoluble, et ils sont convaincus que toutes les hypothèses que l'on est réduit ici à substituer aux faits, sont trop dangereuses et trop versatiles pour pouvoir s'y livrer. Toutefois la signification de ce mot est fort simplifiée par l'auteur, puisqu'il réduit les diverses diathèses possibles à deux, la sténie et l'asthénie. M. le professeur tire de toutes ses observations la conséquence que la fièvre de Livourne est, ainsi que la fièvre jaune, une fièvre stéataque (par excès d'excitement).

L'auteur développe dans la quatrième partie une savante et ingénieuse théorie, résultat de ses idées sur les maladies générales par diffusion de l'excitation morbide d'une partie. Enfin dans la cinquième, il examine si la fièvre jaune et celle de même espèce qui a régné à Livourne sont de nature contagieuse. Il se trouve conduit par la plus grande partie des faits et par les opinions qu'il s'est formées, à adopter la négative,

en recommandant toutefois de ne point négliger les mesures sanitaires que prescrit la prudence, et dont l'imperfection de nos connaissances fait un devoir aux magistrats. L'ouvrage est terminé par des notes explicatives qui en augmentent beaucoup l'intérêt, et nous paraissent très-propres à mettre le lecteur au courant des théories plus ou moins séduisantes, qui ont maintenant tant de crédit chez les étrangers, et dont beaucoup de français se félicitent d'ignorer jusqu'aux noms.

La nature de ce journal ne nous permet pas d'entrer dans la discussion des opinions de l'auteur, quelquefois étrangères à l'esprit de sévérité introduit maintenant en France dans les études médicales. Quelque soit du reste le jugement que l'on porte sur le fonds de ces opinions, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que M. le professeur Tommasini les établit avec une sagacité rare, et un talent des plus distingués.

Le style de cette traduction est généralement sage et soigné, quelquefois néanmoins il devient d'une obscurité impénétrable ; mais cet inconvénient peut dépendre moins de la rédaction que de la difficulté de comprendre une hypothèse avec les éléments de laquelle on n'est point familiarisé.

Essai d'une nouvelle Agrostographie, ou nouveaux genres des graminées, avec 25 planches représentant les caractères de tous les genres ; par A. M. F. J. Palissot de Beauvois, membre de l'Institut, etc. 1 Vol. in-8° planches format in-4°.

L'auteur s'est proposé d'éclaircir la classification et par suite de faciliter la connaissance de cette famille importante de végétaux dont on a acquis depuis quelques années un si grand nombre d'espèces, et qui fournit dans toutes les parties du globe une des bases principales de la nourriture de l'homme. M. Palissot de Beauvois ne présente cet ouvrage que comme un essai, mais cet essai porte dès le premier jet l'empreinte d'une perfection que lui assurent sans doute les travaux suivis de son auteur.

Recherches sur l'influence de l'air ; dans le développement, le caractère et le traitement des maladies ; par M. Bouffey, docteur en médecine à Argentan, membre du Corps-Législatif, de la Société de médecine à Paris et de plusieurs autres Sociétés savantes. — Un vol. in-8°.— Chez Croulebois, rue des Mathurins; Gabon, place de l'École de Médecine; Pillet, rue Christine. — Prix, 6 fr., et 8 fr. franc de port.

Première partie contenant :

1°. L'exposé des avantages de la météorologie appliquée à l'art de guérir et à l'économie rurale; des causes qui ont rendu ce genre d'observations insuffisant, et des moyens de le perfectionner.

2°. L'examen de l'atmosphère sous le rapport physique et chimique.

3°. Les vents considérés sous le rapport de leur origine, de leurs propriétés hygrométriques et de leur influence sur les saisons.

4°. Les principes d'après lesquels on doit considérer l'action de l'air sur l'économie animale.

Cette première partie, imprimée séparément, se vend 4 fr. 50 c.

Seconde partie, dans laquelle on examine les rapports des températures de l'atmosphère avec

les constitutions médicales, en considérant successivement :

1°. La saison où chaque température domine.

2°. Les causes qui en augmentent ou diminuent l'intensité.

3°. Ses effets physiques sur l'économie vivante.

4°. Les maladies qu'elle fait naître et auxquelles elle imprime un caractère particulier.

5°. Enfin les indications qu'elle fournit pour la méthode curative; le tout rapproché, autant que possible, des sciences naturelles et de la médecine hippocratique.

Nous reviendrons dans un N° prochain sur cet ouvrage, fruit des longs travaux de M. Bouffey, auteur d'un *Essai sur les Fièvres intermittentes, l'action et l'usage des fribuges et surtout du quinquina*, qui fut honoré en 1790 de l'approbation de la Société de médecine.

Manuel du Sommelier, ou instruction pratique sur la manière de soigner les vins; par A. Julien, marchand de vin, inventeur des cannelles aérières et autres instrumens pour la décantation des liquides, avec une planche.—Chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26. — Prix 2 fr. 50 cent. et 3 fr. franc de port.

Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812; il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°s, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N°s est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



(N° XIV.)

(11 Mai 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora
habet , codem det animo. KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

J. B. Monti , ou Montan , en latin *Montanus* , naquit à Vérone en 1493 , et se distingua non-seulement dans la médecine , mais encore dans la philosophie et les belles-lettres ; il fut professeur en médecine à Bologne et à Padoue ; Charles V , François I^r , et le duc de Toscane firent tous leurs efforts pour l'attirer auprès d'eux , Monti ne voulut jamais quitter sa chaire de professeur . Étant dangereusement malade de la pierre , il se fit transporter à Terrano , où il mourut le 6 mai 1561 . Ses ouvrages ont été imprimés à Francfort en 1587 , in-folio .

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris , par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 30 avril inclus.

Fièvres non caractérisées ,	19
Fièvres inflammatoires	2
Fièvres gastriques ou bilieuses	74
Fièvres muqueuses	22
Fièvres adynamiques ou putrides	22
Fièvres ataxiques cérébrales	5
Phlegmasies internes ou externes	104
Dont 73 , des organes de la respiration.	
Maladies sporadiques , chroniques , ou résultats d'accidens	288
TOTAL GÉNÉRAL	534

Il n'y a pas eu de séance du Cercle médical.

Nous jouissons d'un tems superbe ; des pluies abondantes arroset presque toutes les nuits la terre échauffée par un soleil déjà très-élévé . Depuis bien des années , le printemps n'avait été aussi beau dans ce pays-ci ; aussi la végétation a-t-elle pris une activité prodigieuse , et en peu de jours avons-nous été transportés brusquement de l'hiver à l'été .

Le nombre des affections sans caractère bien tranché continue à diminuer ; celui des fièvres biliuses et des inflammations de toute espèce va toujours en augmentant .

On rencontre beaucoup de toux fatigantes et opiniâtres, beaucoup de maux de gorge, qui sont assez intenses pour réclamer l'application des sang-sues avant l'administration d'un vomitif, presque toujours nécessaire maintenant, et qui est indiqué par l'état pâteux ou même l'amertume de la bouche, la blancheur de la langue, et le défaut d'appétit. Il existe aussi un grand nombre de rougeoles, la plupart bénignes. Je recommande pour dissiper la toux rauque et convulsive qui les suit, l'extrait de narcisse des prés, dont on défaye depuis quatre jusqu'à quinze et vingt grains, dans une potion contenant quatre ou six onces de liquide, et qu'on fait prendre, par cuillerées, d'heure en heure.

On voit aussi très-fréquemment des érysipèles sur diverses parties du corps. Presque tous ceux que j'ai vus paraissaient dépendre de l'embarras de l'estomac, et se sont fort bien guéris en peu de jours après l'effet d'un vomitif. Tous les bons praticiens s'accordent à-peu-près pour recommander d'éloigner avec soin des érysipèles toute espèce de topiques. Il en est cependant qui ont conseillé comme un moyen assuré de les guérir promptement, d'y appliquer dans le centre un emplâtre vésicatoire; Petit, de Lyon, sur-tout a préconisé l'emploi de ce moyen. J'avoue que je ne possède point assez de faits pour éclairer entièrement cette méthode, mais je puis attester que, dans deux cas, je l'ai vu déterminer la formation d'une énorme quantité de pus, qui décolla presqu'entièrement la peau de la cuisse et de la jambe, et fit périr les malades. Cet accident serait-il arrivé si l'on n'eût pas appliqué de vésicatoire? je n'en sais rien; mais il est certain que la plupart des érysipèles guérissent fort bien sans l'emploi d'un moyen aussi violent.

② Pleine lune, le 15 mai.

Depuis le 29 avril jusqu'au 9 mai, le *maximum* du Baromètre a été de 28 pouces — Le *minimum* de 27 p. 8 l. $\frac{3}{12}$.

Le *maximum* du Thermomètre a été de 19 d. $\frac{2}{10}$. — Le *minimum* de 6 d. $\frac{1}{10}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 90 deg. — Le *minimum* de 67 d. $\frac{1}{10}$.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Lettre sur divers points de médecine pratique, etc.; par M. DUFOUR, docteur en Médecine à Montargis, membre du Cercle médical de Paris, etc.

Mon ami, puisque vous attachez quelque prix à mes lettres, je continuerai à vous entretenir de ce que la pratique journalière m'aura offert, au lit du malade, de digne de remarque, soit par l'importance du fait en lui-même, soit par son analogie plus ou moins directe avec l'observation d'autrui.

Je tâcherai de me montrer disciple fidèle d'Hippocrate; je n'oublierai pas que c'est la nature qui guérit; que chaque jour ébranle une hypothèse, et confirme les jugemens que la nature a prononcés; je mettrai, autant que cela se peut, la philosophie dans la médecine; sans ce modérateur, notre art est inutile et dangereux. Si d'ailleurs je sors du cercle que la médecine proprement dite semble avoir tracé à nos travaux, ce ne sera que pour m'occuper des sciences qu'*Hygie* ne doit pas dédaigner, et là encore le doute philosophique me prétera son égide.

Dans le N° XXI, 1812, de votre Gazette, il est parlé de l'emploi du gui de chêne dans quelques affections spasmodiques. Je ne me permettrai pas de juger de son efficacité à laquelle je ne crois guères, mais peut-être penserez-vous avec moi que le gui ne serait pas indigne d'occuper quelques instans les botanistes. On éclaircirait définitivement, par leurs recherches, un point de critique assez curieux, puisqu'il ne s'agirait de rien moins que de prouver, pour ainsi dire, l'existence de la variété de cette plante que le culte de *Teutates* établissait comme sacrée dès qu'elle paraissait sur le chêne; qu'il conviendrait ensuite de fixer le climat fortuné où le druide aurait eu la certitude de la cueillir avec sa serpe d'or; que peut-être on en viendrait à se convaincre (1) que la main seule de l'homme pouvait planter la graine de l'espèce commune dans

(1) Voyez l'*Encyclopédie méthodique*, articles Agriculture, Botanique, Antiquités, aux mots Gui, Gui de chêne, à Gui Pan neuf, etc.

l'écorce du chêne, et que la superstition d'une part, et la jonglerie de l'autre, réunies ou séparées, avaient perpétué une pratique qui devait être anéantie par une religion et des mœurs nouvelles.

Quoi qu'il en soit, je suis encore, depuis trente-cinq ans, à chercher le gui de chêne ; ni l'Europe ni l'Amérique ne l'ont offert à ma curiosité. J'ai habité cinq ans la Puysaie, partie des départemens de l'Yonne et de la Nièvre (le Nivernais), située à l'est-sud-est du pays des Carnutes, connue autrefois comme la résidence habituelle des prêtres du Mercure des Gaules, *d'Ogmus*, l'Hercule gaulois (1), du dieu *Thot*, dont on montre encore le temple sur la montagne de *Druies*, petite ville située à huit lieues nord-ouest d'Auxerre. J'ai parcouru en tous sens des forêts immenses, où des chênes, témoins vénérables des exploits de Pharamond, bravent encore la fau du tems ; j'ai consulté cent fois des vieillards dont la vie entière s'était consumée dans l'exploitation des bois, jamais le gui de chêne ne s'est montré à leurs yeux ni aux miens. Au surplus, mon ami, je suis loin de nier l'asser-tion des personnes qui vous ont envoyé une note sur l'objet en question, mais je regarde comme un phénomène végétal la branche de gui de chêne qu'elles possèdent, et je m'en confirme davantage de la nécessité d'appeler l'attention sur cette plante extraordinaire.

A la suite de mes réflexions sur les fièvres non-caractérisées (Nº XXIII de 1812 de votre Journal), j'ai promis de vous dire l'issue de celle qu'éprouvait alors le jeune charpentier dont vous avez rapporté l'histoire. Cette maladie singulière n'a offert d'autre crise qu'un gonflement assez considérable de la peau qui recouvre le *sacrum* ; en vingt-quatre heures il s'y est fait une escarre qui l'a détruite dans toute son épaisseur, et a formé un ulcère d'un pouce et demi à deux pouces d'étendue, tel qu'on en remarque souvent dans

les ataxies. De ce moment, les forces vitales ayant repris leur énergie, le malade a pu se lever plusieurs heures dans la journée, éviter de se coucher sur le dos, laisser, par le pansement le plus simple, la cicatrice se préparer et se consolider promptement, et par un régime de plus en plus nourrissant, hâter la convalescence.....

(Nous donnerons dans un autre Nº la suite de cette lettre, qui contient plusieurs exemples de l'emploi des bains et des affusions froides.)

Rapports de quelques comités de vaccine des départemens.

LA société entière doit un ample tribut de louanges à plusieurs des comités institués dans les départemens pour la propagation de la vaccine. On ne saurait mettre plus de zèle, de constance, et on peut le dire, d'heureuse ténacité, à poursuivre tous les moyens qui peuvent étendre les biensfaits de cette importante découverte, et à en démontrer les avantages aux dernières classes du peuple dont elle est éloignée par l'insouciance, l'ignorance ou plutôt par le faux savoir et la défiance de ce qui est nouveau.

Chargé par la Société de l'Athénée de Médecine de lui rendre compte d'un neuvième rapport présenté en 1812, au nom du comité de vaccine du département du Tarn à M. le préfet de ce département, j'ai profité de cette occasion pour rapprocher des travaux de ce comité ceux des médecins du département de l'Eure, et j'ai extrait du compte général rendu à l'Institut sur la vaccine, par M. le professeur Hallé, les grands résultats qui indiquent l'influence heureuse que les efforts simultanés de tant d'hommes de bien ont eu déjà sur la population. Je me fais un plaisir de faire connaître ici nominativement les personnes qui ont le plus concouru à cette œuvre de philanthropie, m'estimant heureux d'avoir de si grands éloges à répandre.

Ce rapport, nouveau témoignage de la constance des efforts du comité de vaccine du Tarn, est dû, comme les précédens, à M. le docteur Rigal, chirurgien en chef de l'hôpital, professeur

(1) Fondateur de Monaco, 1580 ans avant l'ère chrétienne. Le port de Monaco fut long-tems connu sous le nom de port d'Hercule. Voyez l'*Histoire des Gaules*, par Dom. M. Bouquet; le *Mercure de France*, avril 1756.

particulier d'anatomie et de pathologie externe, membre du jury médical et d'un grand nombre de Sociétés savantes : il en résulte que plus d'un sixième de la population de ce département a personnellement profité du bienfait de la vaccine. Les efforts de M. le docteur Rigal à Alby, ont été secondés dans le reste du département par M. Alary de Villeneuve, par M. Rossignol de Cahuzac, par M. Chappa de Cramaux, par MM. Murat et Miramond de Salvagnac, M. Treilhes à Moularès, qui sont parvenus à arrêter les progrès de la variole en multipliant les vaccinations dès le début de l'épidémie. M. le docteur Rigal rend compte des méthodes qu'il a employées pour conserver le vaccin, de celles qui sont propres à M. Deltel de Cordes, à M. Massol d'Orban. En témoignage des heureux effets produits par le développement de la vaccine, soit dans des cas de scrophules, soit dans d'autres maladies chroniques, le rapporteur fait une mention particulière des travaux de MM. Gorel, médecin à Briatexte, Crouzet, médecin à Milhars, Cros, médecin à Escoussens, auteur d'une très-bonne thèse sur la vaccine, et il n'oublie point sur-tout ceux de M. Cougoureux, curé de Vielmur, indiquant ainsi à la vénération publique ce digne ecclésiastique, l'un des plus éclairés du département, et qui remplit, comme on voit, auprès de ses paroissiens les fonctions d'un véritable père. Aux noms honorables que j'ai déjà cités, je dois joindre ceux de M. Jauzion, maire de Saint-Paul-Cap-de-Joux, rivalisant avec les médecins pour le soulagement de ses administrés de MM. Gleyroze, à Valence; Lormières, à Lisle; Berry, à Cordes; Aymès, au Verdier; Talon, à Lisle; Rivières, à Rabastens; Gontier, à Lavaur; Bouisson, à Laval; Rodos, à Cadalen; Cassan, à Réalmont; Savary, à Pampeïonne, auxquels il faut ajouter les nombreux élèves de M. Rigal, dont les travaux ont concouru avec les siens. Le conseil général du département du Tarn, dans sa cession de 1810, vota en faveur de M. le docteur Rigal une médaille d'or de la valeur de 600 fr., cette honorable récompense fut approuvée par Sa Majesté. On voit avec satisfaction que M. Rigal n'a point laissé refroidir son zèle, puisqu'il a lui seul vacciné près d'un tiers des individus, qui l'ont été l'année der-

nière dans le département. C'est ainsi que l'ami de son pays, non content des succès qu'il a déjà obtenus, redouble sans cesse ses efforts, et que dans un cœur généreux l'amour de l'humanité s'accroît toujours de ses propres jouissances.

Les éloges que j'ai donnés au comité de vaccine du Tarn, je les dois aux mêmes titres à chacun des membres de celui du département de l'Eure, c'est le même zèle, la même intelligence, la même philanthropie. Il paraît même que dans le département de l'Eure il y a eu plus de difficultés à surmonter, puisque plus d'une fois les médecins n'ont reçu pour prix de leur zèle que des injures et des menaces; mais rien n'a refroidi ce zèle actif, et malgré tant d'obstacles apportés soit par les localités, soit par l'ignorance de quelques maires, ou même de quelques curés, les vaccinations se sont multipliées. Continuez, hommes vertueux, vos généreux efforts; jouissez, pour prix de tant de fatigues, du bien que vous avez fait, et voyez les yeux de tous les amis de l'humanité fixés sur vous de tous les points du globe: car il ne s'agit point ici de l'intérêt d'un seul pays, ou d'une seule nation, l'espèce humaine entière doit entrer dans la grande coalition formée sous les auspices de Jenner contre une maladie horrible.

Le gouvernement, cependant, juste appreciateur des talents distingués et des grands efforts, a témoigné sa satisfaction au Comité de Vaccine d'Evreux en décernant des prix à MM. Manoury et Soret de Vernon, et d'honorables médailles à MM. Delangle de Bernay, Fournier de Gisors, à M. l'abbé Postel, curé de Pressagny-l'Orgueilieux; à M. l'abbé Troussel, curé de Chambray, et à madame Baron de Pont-Audemer; ainsi les deux sexes et les diverses conditions de la société ont participé aux glorieuses récompenses accordées, comme ils avaient aussi pris part à ce concours d'humanité et de bienfaisance.

Je voudrais pouvoir désigner individuellement à la reconnaissance publique chacun de ceux qui ont contribué d'une manière très-active à la propagation de la vaccine, mais je suis arrêté par l'heureuse multiplicité des noms qui s'offrent à moi. Je dois cependant distinguer au milieu des plus remarquables celui de M. Delarue, secrétaire général de la Société, auquel sont dus et les

rapports et les bulletins publiés chaque mois, de tous les travaux. Celui de M. de la Rocheſouault, sous-préſet des Andelys, nom auquel se rattachent tant de souvenirs de gloire associés maintenant à de si nombreux témoignages de philanthropie et d'humanité. Ceux de M. Rebut, préſident du comité du même arrondissement; de MM. l'abbé Chevalier, desservant de Fourgues; Bonet, docteur médecin à Etrépagny; Fournier et Pourcelot, docteurs médecins à Gisors; Bois-Jolin, sous-préſet de Louviers; Cabart, de Gaillon; Gibon, desservant de Saint-Aubin-sur-Gaillon; Fleurimont du Vaudreuil; enfin, MM. Gattier, sous-préſet de Beruay; l'Anglois, desservant de Saint-Marcel; Lespagnol, docteur médecin, à Louvier; Jouas, officier de santé, à Thiberville; et encore madame Baron, dont le nom se trouve associé aux quatre précédens pour les cinq prix accordés par M. le préſet aux travaux relatifs à la propagation de la vaccine. — Les noms de MM. Coquerey, maire de Pressagny l'Orgueilleux; Ricquier, desservant de Saint-Pierre d'Autils; Pieddelière, docteur médecin, au Fresne; Herpin, officier de santé, à Rugles; Gastelais, propriétaire à Saint-Georges-sur-Eure, ont encore mérité d'être mentionnés honorablement dans la séance publique de la Société. — Je ne saurais moi-même couronner plus convenablement cette longue liste d'amis et de bienfaiteurs de l'humanité, qu'en y réunissant, comme l'ont fait MM. les membres du Comité, le vénérable prélat d'Evreux, qui a secondé les travaux de la Société de tout son pouvoir, et de la grande influence que lui donnent et son respectable ministère et ses vertus personnelles.

Expériences sur la force magnétisante du rayon violet.

DANS notre N° VII de cette année, nous avons donné l'extrait d'un mémoire de M. D. Morichini, professeur de chimie au collége de Sapience, à Rome, dans lequel ce savant exposait les détails des expériences par lesquelles il était, disait-il, parvenu à aimanter des aiguilles d'acier en les exposant à l'action du rayon violet du spectre solaire décomposé par le prisme. M. Gay-Lussac avait répété à différentes reprises ces expé-

riences soit seul, soit conjointement avec d'autres savans, et jamais il n'avait pu obtenir des résultats semblables à ce qu'annonçait M. Morichini. Ce dernier, auquel il avait exposé ses doutes, lui avait répondu en lui envoyant une aiguille qui avait été aimantée par le procédé qu'il indiquait; de façon que nos physiciens étaient réduits à penser que les rayons du soleil, n'ayant pas autant de force en France qu'en Italie, c'est de cette différence dans l'intensité de leur action que dépendait celle qu'on remarquait dans leurs effets. M. le professeur Cuvier parti pour Rome, il y a quelque tems, fut invité par l'Institut à éclaircir cette difficulté, s'il était possible. Ce savant vient d'écrire à son collègue, M. Delambre, aussi secrétaire perpétuel de la première classe de l'Institut, que toutes les expériences de M. Morichini avaient été répétées devant lui à Milan, et qu'elles n'avaient pas eu plus de succès qu'à Paris.

Cependant ces expériences ont été faites dans les conditions les plus favorables par l'illustre Volta lui-même, dans le cabinet et avec les instrumens du célèbre Moscati. On ne peut donc vraiment douter que M. Morichini ne se soit trompé; il reste seulement à reconnaître ce qui a pu induire en erreur ce savant physicien, et c'est ce que M. Cuvier a promis de rechercher lorsqu'il sera arrivé à Rome (1).

Clou de cuivre trouvé dans un bloc de pierre.

Extrait d'une lettre écrite de Nice à M. de Malesherbes, le 4 novembre 1788; par M. Faujas de Saint-Fond.

Quoique cette lettre ait été imprimée, il y a déjà plusieurs années, comme le fait dont il y est question, offre beaucoup d'intérêt, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de leur en présenter un extrait.

Sulzer, savant académicien de Berlin, avait rapporté d'après des recherches faites pendant un séjour assez long à Nice, que l'on y avait trouvé dans le milieu d'un bloc de pierre un clou de

(1) Une nouvelle lettre de M. Cuvier, datée de Rome, annonce qu'il a été témoin de l'expérience, et qu'elle a complètement réussi. — Nous reviendrons sur cet objet.
(Note ajoutée le 10 mai, au soir.)

cuivre évidemment fabriqué de main d'homme. La confiance avec laquelle ce savant distingué rapportait toutes les circonstances de cette découverte ne permettaient point de la révoquer en doute, et c'était un vaste champ ouvert aux conjectures, sur l'antiquité plus ou moins grande de la terre, et sur-tout sur celle de la civilisation. Ce fait était trop intéressant pour qu'on ne désirât pas d'en éclaircir toutes les particularités, et notre célèbre Faujas de Saint-Fond, se trouvant à Nice en 1788, ne négligea rien pour cela. Ce savant naturaliste ne put à la vérité voir ce clou, qui avait été égaré, mais il fut assez heureux pour rencontrer le consul de France M. le Seure, qui l'avait décrit dans le tems; M. Michaud ingénieur en chef, chez lequel ce clou s'était égaré et qui en donna un dessin d'après nature, enfin M. Verdoja, sous-ingénieur du port, qui l'avait trouvé lui-même; il y joignit encore les rapports de la plupart des matelots témoins du fait, et voici ce qu'il en apprit. Quelques détails différent de ceux qui avait été rapportés par l'académicien de Berlin, et nous verrons quel parti notre habile naturaliste en a tiré.

En 1770; le duc de Chablais, frère du roi de Sardaigne, visitant l'état de Nice, on voulut lui offrir de cette espèce de coquillage réputé délicieux, qu'on nomme dans tout le midi de la France, *date de mer, dactilus de Linnée, pholade* de nos naturalistes, qui vit et croît dans l'intérieur des pierres les plus dures, où il a le pouvoir de se creuser une habitation.

Pour cela on retira parmi les pierres perdues qui servent à défendre le mole du port de Ville-Franche, un quartier de roche pesant environ six cents livres, tout lardé de pholades ou dates de mer. Ce morceau de roche fut apporté à Nice par mer, brisé à coups de marteau et bientôt réduit à ne former qu'un noyau de dix-huit pouces environ de diamètre, de forme arrondie. La pierre était compacte, homogène, sans fissure ni accidens, et d'une dureté égale à celle du marbre, suivant le rapport du sous-ingénieur qui s'étant réservé cette portion encore garnie de dates s'amusa à la briser lui-même.

« Parvenu à-peu-près vers le milieu du bloc,
» quelle fut sa surprise lorsqu'un des éclats, large

» de dix-huit lignes et épais d'un demi-pouce,
» parut traversé d'outre en outre par un clou de
» cuivre rouge, pur et sans rouille, de forme car-
» rée, ayant deux lignes d'épaisseur, formant une
» saillie d'un pouce de longueur du côté de la tête,
» ayant six lignes encore dans la pierre et le reste
» du côté de la pointe sortant de la pierre, étant
» de forme recourbée, de dix-huit lignes de lon-
» gueur : le clou avait donc en tout depuis la tête
» jusqu'à la pointe *trois pouces de longueur.* »

Le fait une fois bien vérifié, voici comment M. Faujas s'y prit pour en trouver l'explication. — Il sut bientôt que lors de la construction du port de Ville-Franche, c'est-à-dire il y avait environ cinquante à soixante ans; on avait tiré les pierres nécessaires, non du rocher de Nice, mais d'une carrière que l'on ouvrit sur la côte orientale de la baie de Ville-Franche, du côté de la tour du fanal, au bord même de la mer, dans un lieu nommé *Pietra-Piana*. Ayant mis un grand empressement à visiter cette carrière de la *Pietra-Piana* et à en examiner la composition, il reconnut que cette pierre calcaire, véritable marbre à grain fin, dur et susceptible d'un beau poli, semblait n'être formée que d'une seule masse, coupée par de grandes fissures accidentelles dont la plupart ont été remplies d'un spath calcaire qui les a réunies et n'a formé du tout qu'un seul corps. Quelques-unes de ces fissures ne sont remplies qu'à demi ou aux trois quarts, on peut même suivre la manière dont la matière calcaire s'y régénère en spath donnant à la masse l'apparence d'une brèche à blocs énormes soudés entre eux par du spath, calcaire. Cette disposition se remarque dans plusieurs autres montagnes, telles sont celles de Céta, de Gibraltar et d'Aix en Provence, où l'on trouve des ossemens et d'autres corps étrangers qui tombés dans les fissures de la pierre ont été emprisonnés et enveloppés par la matière calcaire, dont la tendance à se dissoudre et à se régénérer en spath est très-grande. Il ne paraît pas douteux que le clou qui fait l'objet de cette dissertation, soit dans le même cas, sur-tout en ajoutant cette circonstance, qu'on trouve assez souvent des clous semblables dans les environs et au-dessus de la carrière de *Pietra-Piana*, ce qui joint à de nom-

breux restes de constructions antiques, doit faire présumer qu'il a existé autrefois quelque fabrique dans le voisinage.

Je conclus donc, dit M. Faujas, que le clou de cuivre trouvé dans un bloc de pierre de la carrière de Pietra-Piana, et qui a donné lieu au mémoire de Sulzer, n'est qu'un clou de fabrique grecque ou phénicienne qui aura été entraîné par les pluies, peut-être même jeté accidentellement dans une fissure ou crevasse de la carrière, que le spath aura cimenté, et comme ce spath a la couleur et la dureté de la pierre, il n'est pas étonnant que ceux qui firent cette découverte n'étant pas versés dans la connaissance des pierres, et se trouvant singulièrement frappés d'un tel phénomène, aient cru que ce clou existait là depuis la formation première de la carrière.

Pommade ammoniaco-stibiee.

DANS l'observation insérée, par M. le docteur Fabré, au N° IX de la *Gazette de Santé*, ce médecin parle d'une pommade ammoniaco-stibiee dont il fait usage pour les empâtemens indolens du foie. Plusieurs personnes nous ayant témoigné le désir d'en connaître la composition, nous l'avons aussitôt demandée à M. Fabré, qui nous a remis la formule suivante.

Axonge	1 once.
Muriate d'ammoniaque	1 gros.
Tartrite antimonié de potasse . . .	demi-gros.
Camphre	25 grains.
Musc	10 grains.

Triturez soigneusement.

On commence par un quart de gros, et l'on augmente graduellement, selon le degré de sensibilité de la peau.

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire des Sciences médicales, par une Société de médecins et de chirurgiens. —

IV^e volume, contenant depuis *canelle* jusqu'à *chassie*. — Chaque volume coûte 6 fr. par souscription avant qu'il ait paru et 9 francs après sa publication. — A Paris, chez Panckoucke, éditeur, rue Serpente, n° 16.

Au moment où nous annonçons ce quatrième volume, le cinquième vient de paraître, et le sixième le suivra incessamment, ce qui prouve que le zèle des collaborateurs est loin de se refroidir.

Un des premiers articles de cette livraison est *Canicie*, que l'on doit à M. Cullerier; ce médecin en distingue deux espèces, l'une naturelle, et l'autre contre nature ou accidentelle. La chimie perfectionnée, en faisant des analyses rigoureuses des cheveux, a prouvé que lorsqu'ils étaient blancs ils ne contenaient point de fer, tandis que ce métal existait avec une huile noirâtre ou rougeâtre dans ceux qui sont colorés; de sorte que la cause immédiate de la canicie paraît être la privation du fer et de cette huile colorée, et que les altérations de l'organisation et des fluides auxquelles M. Cullerier attribue la décoloration des cheveux, ne pourraient tout au plus en être que la cause éloignée. Aux moyens que l'auteur indique pour noircir les cheveux, j'en ajouterai un que je crois le meilleur de tous ceux qu'on a employés jusqu'à présent. On prend une partie de litharge bien pulvérisée, une demie partie de chaux éteinte à l'eau, et deux parties de blanc d'Espagne; on délaye le tout dans l'eau, l'on en fait une bouillie; et les cheveux en étant légèrement imprégnés, on les papillote et on enveloppe la tête d'un bonnet. Voici ce qui se passe dans cette opération, une portion de la chaux s'empare de la graisse des cheveux et les sèche, une seconde portion agissant sur l'oxyde de plomb le dissout, ce qui lui permet de se combiner avec le soufre des cheveux: il en résulte un sulfure de plomb qui leur communique sa couleur noire. Ce procédé dont j'ai donné la théorie, afin de satisfaire les médecins, peut s'employer pour noircir les cheveux rouges; mais il agit avec tant de promptitude sur

les cheveux blancs qu'il suffit de deux heures pour leur donner une teinte qui ne change qu'à près deux ou trois mois, à mesure qu'ils croissent. M. Cullerier a encore fourni à ce volume *Carie vénérienne* et *Chancres*, ce sont deux traités complets et tels qu'on devait les attendre du praticien de Paris, et peut-être de monde entier, qui traite le plus de maladies de cette espèce.

L'article canicie est suivi par le mot *Cantharide*, au sujet duquel M. Chaumeton a développé de vastes connaissances, traitant à ce qu'il me semble plutôt le mot *Vésicatoire* que celui *Cantharide*. C'est au vénérable et célèbre Thouvenel que l'on doit les premières notions précises que l'on ait eues sur la composition chymique des cantharides, et si l'on a depuis perfectionné ses travaux, il lui reste du moins la gloire d'avoir fait les premiers pas, et d'avoir indiqué la route que l'on devait suivre, à une époque où la chimie était loin d'offrir autant de facilités qu'elle en présente maintenant. M. Chaumeton indique les travaux de M. Thouvenel, mais je regrette qu'il n'en ait pas cité le travail dans la notice bibliographique étendue qu'il a ajoutée à son article.

Un des articles les plus remarquables de ce volume est celui dans lequel M. le docteur Fourrier a réuni, sous le titre de *Cas rares*, les faits les plus extraordinaires qui se soient présentés à l'observation. Je regrette que le défaut d'espace m'empêche d'en citer quelques paragraphes. L'auteur se propose de publier sur cet objet un traité *ex-professo*, dans lequel on doit désirer qu'il entre dans des développemens qu'il a dû s'interdire en écrivant pour un Dictionnaire.

J'aurais une foule d'articles intéressans à citer, et je ne suis embarrassé que du choix; je ne puis toutefois passer sous silence l'article *Charlatan*, que M. Cadet-de-Gassicourt a traité de la manière la plus piquante. Si les charlatans sont une espèce que l'on ne corrige pas, du moins aurons-nous à M. Cadet-de-Gassicourt l'obligation de nous avoir délivré de bien des jongleries, car il ne sera de long-tems possible d'employer avec fruit celles qu'il a mises si gaiment en évidence.

Outre les soins donnés à l'ordonnance générale des matières, on doit encore à M. Biett plusieurs bons articles : tel est *Carminatif*, où l'auteur a donné un court aperçu de ce qu'on doit entendre par là, et des secours que l'on pouvait en espérer ; tels sont encore *Cascarille*, *Centaurée* et *Céraste*.

Ne pouvant m'arrêter à un si grand nombre de très-bons articles qui se présentent à moi, je me garderai bien de parler du seul que j'ai fourni à ce volume, *Chaleur, considérée comme symptôme de maladie*; mais je dirai que M. le baron Percy a donné les articles *Charpie*, et sur-tout *Chapeau*, dont il a fait une petite dissertation pleine d'agrément et d'instruction ; que M. Pariset a tracé, de la manière la plus élégante et la plus ingénieuse, au mot *Cause*, les développemens de la théorie dans laquelle il embrasse toutes les causes des maladies. M. Mérat a traité l'article *Cardite* comme le devait faire un médecin qui a si long-tems participé aux travaux de M. le baron Corvisart. L'on doit à M. Marjolin les mots *Cartilage*, *Centre*, *Céphalique*. Mais le papier me manque. *Sat prata*, etc.

Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812 ; il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER,

N° 26.



(N° XV.)

(21 Mai 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ,
OU
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE
*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour
prévenir ou guérir les maladies.*
PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

*Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora
habet, eodem det animo. KLEIN.*

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

NIC. LEONICENE, naquit à Vicence en 1428, et enseigna la médecine à Ferrare pendant plus de 60 ans ; sujet à des accès d'épilepsie , plusieurs fois il fut porté à se suicider ; il résista , se livra à un régime convenable , et ne mourut qu'à l'âge de 96 ans. Un savant lui ayant demandé comment à cet âge il avait une si bonne santé , il répondit que c'était l'effet de l'innocence des mœurs , de la tranquillité de l'esprit et de la frugalité. Leonicene est un des premiers qui aient donné un commentaire sur les aphorismes et les pronostics d'Hippocrate.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1^{er} au 10 mai inclus.

Fièvres non caractérisées	15
Fièvres inflammatoires	1
Fièvres gastriques ou bilieuses	101
Fièvres muqueuses	13
Fièvres adynamiques ou putrides . .	21
Fièvres ataxiques cérébrales	1
Phlegmasies internes ou externes . .	85
Dont 62 , des organes de la respiration.	
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	331
TOTAL GÉNÉRAL	568

Rapport fait sur les maladies régnantes , à la Société du Cercle Médical , par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET , PORTAL , BAZIN , DUFFOUR , DE MONTGRE); MENURET , Président et Rapporteur.

PENDANT les intervalles de sérénité qui ont été fréquents, mais courts , la chaleur a été bien au-dessus de ce que la saison comportait. Le thermomètre s'est élevé à plus de 25 degrés ; le temps a été presque toujours nuageux , couvert , souvent pluvieux et quelquefois orageux , il a été plus favorable à la végétation qu'à la santé ; celle-ci a été compromise et altérée par

les transitions rapides des fraîcheurs et de l'humidité à une chaleur vive.

La constitution morbifique a semblé prendre tout-à-coup une sorte de caractère automnal; des fièvres intermittentes quotidiennes et tierces ont paru, des coliques, des diarrhées, des dissenteries ont eu lieu, des affections catarrhales affectant en même tems toutes les parties du corps ont semblé plus décidément humorales, les organes digestifs spécialement dérangés ont dû appeler les premières attentions et les premiers secours; le vomitif a beaucoup simplifié et adouci les maladies qui se sont terminées ensuite avec plus ou moins de lenteur et de facilité par le régime et les moyens appropriés, suivant la disposition des sujets et l'intensité du mal.

Les affections exanthématisques de différentes espèces, soit vagues, soit spécifiées, presque toujours précédées de toux et de maux de gorge continuent à être très-répandues. On a vu dans ce nombre trois ou quatre petites véroles, tristes monumens de la sottise et de l'opiniâtreté qui repoussent un préservatif, dont aujourd'hui l'expérience et le tems ont suffisamment constaté l'efficacité et l'innocuité.

Mouvement des salles de l'hôpital de la Charité, présenté par M. FOUQUIER, médecin de cet hôpital, secrétaire-général du Cercle médical.

SUR 52 malades admis dans les salles de médecine (hommes), durant cette quinzaine, on observait 5 pleuropéripneumonies; 7 pneumonies aiguës dont une avec pulmonie, une autre avec fièvre bilieuse remittente; 2 pleurésies; 3 catarrhes pulmonaires; 3 pulmonies; 3 scarlatines; 3 anévrismes du cœur; 2 rhumatismes aigus.

Plus du quart des morts a succombé à la phthisie pulmonaire, et plus de la moitié était affecté de pleurésies ou de péripneumonies, soit primitives, soit consécutives.

¶ Dernier quartier, le 23.

● Nouvelle lune, le 29.

Depuis le 9 mai jusqu'au 19, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{1}{12}$. — Le minimum de 27 p. 8 l. $\frac{11}{12}$.

Le maximum du Thermomètre a été de 19 d. $\frac{1}{10}$. — Le minimum de 7 d. $\frac{5}{10}$.

Le maximum de l'Hygromètre a été de 80 d. — Le minimum de 65 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Suite de la lettre de M. DUFOUR, de Montargis.

Je poursuis la revue de vos numéros : le 1^{er} de cette année donne la suite des observations sur l'emploi de l'eau et des bains froids dans les fièvres ataxiques. J'aborde la question sur les pas des praticiens illustres qui m'ont devancé.

L'immersion dans l'eau tiède et l'affusion d'eau à la glace sur la tête, le col et la poitrine n'étaient pas inconnues eux anciens. Hippocrate, dans les leçons duquel on trouve tout ce que la pratique la plus éclairée des siècles postérieurs a confirmé, en parlant des inflammations, des céphalalgies, du tétanos, de la manie, etc., conseille les bains tièdes, l'eau froide, la neige et la glace sur les parties supérieures, en même tems qu'il prescrit les fomentations chaudes sur les inférieures (1). Aujourd'hui que l'observation, dégagée des systèmes, guide le médecin au lit du malade, l'homme de l'art, qui éprouve le besoin d'être utile, doit nécessairement revenir à la méthode hippocratique ; il sait épier la nature, suivre ses mouvements, saisir ses indications, agir avec un esprit d'ordre et de suite, être avare de formules ambitieuses, éviter les explications fastueuses et mensongères, et par des moyens simples et faciles procurer une guérison durable.

(1) *Partes supra septum-transversum, excepto corde, refrigerandæ; inferiores autem, homine in aquæ calidæ solio collocato, calefaciandæ.* HIPP., de morbis, lib. 3.

Sanè in animi defectionibus frigida summis partibus aferusa prodest. HIPP., de liquid. usu.

Ad inflammationes frigidæ conferunt, partes quæ inflammationem sentiunt refrigerandæ. HIPP., de affect., § V.

Au reste , comme en médecine l'exemple vaut souvent mieux que le précepte , et que l'expérience est moins le fait d'un seul que le résultat des efforts simultanés de tous , j'apporte mon tribut au faisceau dont vous vous êtes chargé de rassembler et de lier les parcelles (*vis unita fortior*) , et je vous communique l'histoire d'une fièvre cérébrale guérie par les bains tièdes et par l'affusion d'eau à la glace sur la tête.

Des ataxies , l'espèce la plus redoutable , sans contredit , est celle dans laquelle le cerveau et ses membranes sont menacés de suppuration et de sphacèle par une inflammation iustante. La malade dont je vais parler offrait une réunion de symptômes qui ne permettait pas de méconnaître une phlegmasie de l'organe encéphalique , ni de s'abuser sur le danger qu'elle présageait. Deux exemples malheureux et récents me tenaient d'ailleurs en garde contre la méthode de traitement généralement suivie , et contre son insuffisance.

La veuve Philibert , papetière à Buges , jouissant d'une certaine aisance , âgée de cinquante ans , tempérament musculeux - sanguin , taille élevée , cheveux châtais , œil bleu , teint animé , n'étant plus soumise , depuis quelques années , au tribut sexuel , éprouvait un vif chagrin par l'absence volontaire d'un fils , son enfant unique. Le printemps était sec et froid , le vent de nord et de nord-est régna depuis deux mois , lorsqu'à la fin d'avril 1812 , cette femme eut une insomnie invincible , accompagnée de dégoût des alimens et de douleurs générales. Il survint de la fièvre , mais les choses allèrent ainsi trois à quatre jours sans qu'aucun secours fût appelé. Le délire qui fut la suite de cet état d'excitation allarma les voisins , et je fus prié de voir la malade.

Le pouls était dur et vibrant , la face enluminée , l'œil fixe et injecté , le regard farouche , la peau sèche et roide , la poitrine libre , le ventre souple , les urines aqueuses. Le délire laissant quelques instans lucides , j'en profitai pour faire faire une large saignée du pied , et pour faire boire de l'eau acidulée , du petit-lait et une potion anti-spasmodique. Ces moyens produisant peu d'effet , et le délire augmentant en durée et en intensité , je fis plonger , de deux en deux heures , la malade

dans un bain de 15 à 16 degrés de chaleur , en même tems qu'on versait sur la tête , le col et la poitrine un filet continu d'eau tirée d'un puits très-profound (1). Une chevelure magnifique ne pouvant que nuire dans la circonstance , je l'avais fait couper. L'immersion dans l'eau tiède et l'affusion glacée sur la tête semblaient , au bout de quelques minutes , plaire à la malade ; un léger sommeil survenait (2) , mais après un quart d'heure , la pâleur de la face et le claquement des dents indiquaient un refroidissement suffisant ; alors la veuve Philibert , remise dans son lit , recouvrait et sa chaleur (3) et un peu de tranquillité. Pendant le bain , le pouls perdait de sa dureté et de sa vitesse. Cette bonace durait rarement plus de deux heures ; alors les mêmes moyens ramenaient les mêmes effets , et ce ne fut qu'au bout de trois jours de persévérance et de bons offices , de la part de camarades aussi zélés qu'intelligents , que cette veuve obtint sa guérison , confirmée par le retour de son fils.

Les faits qui suivent ne sont pas sans quelque analogie avec celui dont je viens de vous faire part.

1^o. Le nommé Maison-Neuve , vidangeur , à Montargis , rue du Château , âgé de quarante ans fort et bien constitué , eut , pendant le mois de janvier dernier , une fièvre adynamique avec complication de scarlatine miliaire ; vers le quatorzième jour de l'invasion , point pleurétique , crachats jaunes et rouillés , etc. ; l'expectoration se supprime , la tête se prend , le délire devient furieux. On garotte le malade , il échappe à ses liens et se blottit sous le lit. On fait des efforts vains ou maladroits pour l'en tirer ; il égratigne , frappe ou mord tous ceux qui l'approchent. Les

(1) *In his autem frigido uti oportet , undē sanguis erumpit aut erupturus.* HIPP. , Aph. 25 , § V.

(2) *Aqua somnum conciliat capiti affusa.* HIPP. , de liquid. usu. , § IV.

Balneum tepidum facilem spirationem reddit , lassitudines tollit , urinas provocat , capitique gravitatem solvit. HIPP. , de rat. vict. in morb. acut. , § IV.

(3) *Aquam post affusam frigidam plurimam , vestimenta tenuia pura et calida super injicito.* HIPP. , de morbis , lib. 3.

voisins se retirent. Maison-Neuve n'a auprès de lui que sa femme, malade, sa vieille mère et des enfants en bas âge. Il reste sept heures nu sur le carreau, le thermomètre étant en ce moment à 8 à 9 degrés au-dessous de zéro, dans une chambre close comme le sont celles des pauvres. Vers une heure du matin, le malade rentre de lui-même dans le lit et devient plus tranquille; la peau s'humecte, redevient rouge et boutonneuse, les excréptions se rétablissent, et au bout de quelques jours, au grand étonnement de tout le monde, cet homme, dont je désespérais avec les autres, qui ne prenait autre chose qu'un looch gommeux avec un grain d'oxide d'antimoine sulfuré rouge et du vin, qui, pressé par la misère la plus hideuse, semblait avoir contre lui toutes les chances, est rendu à la santé.

2^e. Je me trouvais à Saint-Fargeau (Yonne), il y a quelques années, lorsque le fils du sieur Bureau, tailleur, âgé de 10 ans, voulant déniccher des hirondelles au-dessus du portail de l'église, tomba de quatorze à quinze pieds de haut sur les dalles qui forment le parvis. On rapporte l'enfant comme mort à la maison paternelle. Je visite la tête, elle avait supporté le poids de tout le corps, offrait des contusions, mais point de traces de fracture au crâne. Je fais jeter dans quatre pintes d'eau froide, mêlée d'une pinte de vinaigre, quatre onces de muriate de soude (sel commun), autant de muriate d'ammoniaque (sel ammoniac du commerce), et de sulfate de magnésie (sel d'Epsom), pour arroser sans cesse la tête de l'enfant avec ce mélange glacé. Au bout de quelques heures, on le saigne du pied; on contue l'affusion sans interruption, et ce n'est que le cinquième jour qu'on conçoit l'espérance de le ramener à la vie. Dès qu'on cessait l'arrosage, l'enfant perdait connaissance, et retombait dans un sommeil léthargique.

3^e. A-peu-près à la même époque, un enfant de trois ans, nommé Grouette, de Montargis, jouant au soleil, près d'un mur blanc, est frappé d'apoplexie. J'ouvre la saphène à l'instant, sans immersion préalable dans l'eau chaude; je fais verser un filet continu d'eau froide sur le front, pendant plusieurs heures, et tous les symptômes apoplectiques sont dissipés.

Comme dans le sujet précédent, dès qu'on cessait l'affusion, les signes de la congestion du cerveau reprenaient.

Je ne disserterai pas sur les faits que je viens de rapporter, je les livre à vos réflexions, et demande à votre amitié de poursuivre la carrière que j'ai commencée.

Rapport fait au Cercle médical de Paris au sujet d'un Mémoire sur la rage, présenté à cette Société par M. Desloges, docteur de Montpellier, médecin à Saint-Maurice, département du Simplon.

Les considérations sur la rage que M. Desloges, médecin à Saint-Maurice, département du Simplon, vous a communiquées, et sur lesquelles vous m'avez chargé de faire un rapport, me paraissent d'autant plus dignes de votre attention, qu'elles peuvent amener à une découverte que l'humanité désire depuis long-tems, et à la recherche de laquelle les médecins de tous les siècles ont travaillé infructueusement.

M. Desloges pense, que puisque la cause qui détermine la rage peut séjourner plus ou moins de tems dans l'économie animale avant d'y manifester sa présence, par des signes qui la caractérisent, c'est un virus; il en conclut qu'il s'établit une diathèse humorale et par suite une fièvre nerveuse particulière.

M. Desloges cite à l'appui de ses opinions des exemples de différentes affections nerveuses ou maniaques dans lesquelles se développent des symptômes tout particuliers, effet de l'accès périodique de la maladie.

Il demande, si l'hydrophobie et le désir de mordre ne pourraient pas être les signes d'une fièvre nerveuse particulière; signes qui peuvent se rencontrer ensemble ou séparément.

Si l'on examine cette question, la solution en sera facile à trouver, puisque nous observons tous les jours des phénomènes semblables dans certaines affections maniaques ou nerveuses, sans que cependant l'on puisse dire que la rage existe; car l'horreur de l'eau et le désir de mordre sont des symptômes qui appartiennent à plusieurs maladies aussi bien qu'à la rage.

M. Desloges rapporte à ce sujet l'observation d'un malade qui pendant des accès de douleurs squirreuses trouvait un grand plaisir à mordre. Parmi les réflexions que cette observation a fait naître, M. le docteur Cornac a rapporté dans la dernière séance, qu'un jeune homme auquel il donnait ses soins, avait une si grande aversion pour toute espèce de liquides, qu'il entrait en convulsion sitôt qu'on lui en présentait. Mais comme la cause de la maladie dépendait d'une lésion morale, notre confrère eut recours au confesseur du malade, dont l'intervention dissipait le désordre des idées et rétablit la santé.

M. Desloges dit avoir connu un militaire qui pendant le délire fébrile poursuivait son ombre à coups de sabre, se croyant blessé il se laissa tomber rudement.

Des observateurs nombreux ont attesté n'avoir jamais vu les plaies cicatrisées se rouvrir au moment de l'invasion de la rage, on ne peut donc tirer aucune induction de ce fait qui n'a rien de constant.

M. Desloges assure que la rage est inconnue dans le département du Simplon, que l'on y néglige même toute espèce de précaution, lorsque des chiens enragés arrivant de l'étranger en mordent d'autres, que ces mêmes chiens une fois dans le Valais, y perdent l'envie de mordre et périssent promptement.

M. Desloges en attribue la cause à des émanations particulières au sol du Valais très-riche en ammoniaque, et à la qualité de l'air humide et pesant très-favorable, dit-il, aux affections scrophuleuses, au crétinisme et nullement aux affections nerveuses.

M. Desloges demande si un enfant mordu par un chien enragé est susceptible de prendre la rage. Cette question, bien des fois agitée, paraît être résolue, par l'observation qui démontre que l'enfant même au berceau n'est pas à l'abri de la contagion. Vous même, Messieurs, dans la dernière séance, avez cité plusieurs auteurs dignes de foi qui en rapportent des exemples.

M. Desloges observe avec raison que plus l'on parlera de rage, plus on verra d'enragés, et il observer à ce sujet que les personnes très-nerveuses

sont susceptibles de contracter toutes les affections de ce genre. Je pourrais aussi ajouter à ce que dit M. Desloges en puissant dans les observations qui me sont particulières.

Il rapporte pour confirmer son opinion deux faits très-remarquables et dont on trouve déjà plusieurs exemples, des paysans du Valais s'imagineurent qu'ils étaient sorciers, on sévit contre eux, on les fit mourir, mais plus on en condamnait, plus on en trouvait.

Il y a quelques années une femme du bourg de Saint-Pierre-Montjau, se pendit, toutes les autres furent tellement frappées de cet événement qu'elles étaient disposées à en faire autant, et que sans la sage conduite de M. d'Arbelley leur curé, les suicides allaient y devenir épidémiques.

La rage chez le chien et le loup, ne saurait être toujours l'effet d'un état nerveux occasionné par la sécheresse et la détresse. Je puis assurer avoir vu un chien qui avait tout en abondance devenir spontanément enragé sans avoir été mordu par un autre.

Le travail que vous a présenté M. Desloges doit faire désirer que ce praticien continue ses recherches en s'attachant sur-tout aux faits intéressants qui se présenteront à lui. La Société ne peut que le remercier de la communication qu'elle en a reçue.

Traitemen~~t~~ de la gale.

On a, depuis quelques années, singulièrement perfectionné le traitement de la gale, ce qui paraît être dû à la conviction plus généralement acquise que cette maladie est toute extérieure et tient uniquement à la présence d'insectes qui vivent dans les pustules, les entretiennent et en étendent la contagion.

Parmi les moyens si heureusement mis en usage, il ne se trouve aucun de ces préparations dont le secret n'est que celui du charlatanisme, et qui n'offrent communément que des dangers sans assurance de succès. On possédait de tems immémorial un remède (le soufre) à l'administration sage duquel je ne crois pas qu'un seul

cas de gale eût résisté; mais l'emploi de ce moyen héroïque était assujetti à des inconveniens. L'odeur du soufre empêchait de l'employer toutes les fois qu'il était important de tenir la maladie secrète; et la nécessité de combiner cette substance à de la graisse pour l'appliquer sur la peau, rendait ce traitement si dispendieux, à cause de la quantité de linge qui se trouvait infecté pour toujours, qu'il était presque banni des hôpitaux; et que dans la plupart on n'employait que les préparations mercurielles, remède dangereux et très-fréquemment sans succès. D'ailleurs le traitement par la pommade soufrée était ordinairement très-long, et comme on se lassait de le continuer, il était souvent sans succès.

Parmi les tentatives que faisaient plusieurs médecins pour le traitement de la gale, se distinguerent d'abord celles de M. le docteur Ranque, médecin et professeur de médecine clinique à l'Hôtel-Dieu d'Orléans. Cet habile médecin se livra d'abord à des recherches sur la nature du mal, sur celle de l'insecte qui le produisait, enfin sur le moyens de détruire cet insecte. Il combina la semence de staphisaigne à l'opium, et en composa une lotion dont il publia généreusement la composition, après en avoir obtenu de grands succès. Cette lotion était d'abord composée d'une demi-once de poudre de staphisaigne, bouillie durant trois quarts-d'heure avec un gros d'extrait gommeux d'opium ou deux gros d'extrait de pavot indigène. On coule sans exprimer, et on conserve la liqueur, qu'on a soin d'agiter toutes les fois que l'on en fait usage. Des expériences nombreuses ayant fait reconnaître que l'action irritante de ce remède était trop forte, M. Ranque l'a perfectionné depuis en diminuant la dose de staphisaigne, laquelle d'ailleurs doit être proportionnée à la sensibilité particulière des sujets. Il paraît qu'au moyen de ces modifications, on peut compter sur les plus grands succès dans l'emploi de ce remède, car j'ai sous les yeux un certificat du chirurgien-major Buke, du sous-aide major Basset, et de M. Toucas, major du 113^e régiment, en garnison à Orléans, portant que, depuis le mois d'octobre 1812 jusqu'à celui de février 1813, plus de deux cents soldats de ce régiment ont été guéris de la gale, par le remède de M.

Ranque, dans l'espace de sept à dix jours; un soldat qui, depuis douze ans, portait une gale qui avait résisté à divers traitemens a été guéri en vingt-huit jours sans aucun accident. Indépendamment de ce qu'il a diminué la dose de staphisaigne, M. Ranque fait ajouter à la décocction un peu de gélatine, qui a l'avantage de fixer mieux le remède sur la peau en en tempérant peut-être aussi l'activité.

J'ai parlé, il y a quelque tems, dans cette Gazette, des succès que l'on avait obtenus récemment des lotions faites avec l'acide sulfureux étendu dans quarante fois son poids d'eau; cette méthode est ancienne, elle a fréquemment réussi, cependant plusieurs personnes disent n'en avoir retiré aucun avantage, peut-être parce qu'elles l'ont employée avec peu de soin et d'assiduité, car il ne suffit pas d'avoir un bon remède, il faut encore l'employer convenablement.

J'ai également rendu compte dans le N° IV de cette année, d'une dissertation fort intéressante dans laquelle M. Galès expose les succès qu'il a obtenus des fumigations de soufre. Ce moyen est très-rationnel et paraît assuré. M. Galès les fait en parfumant bien le lit, avec du soufre brûlé sur des charbons, et y couchant le malade dont le cou est entouré de serviettes pour le garantir des vapeurs. On peut varier la manière d'appliquer le remède suivant les facilités que l'on a. En relisant dernièrement le mémoire de M. Ranque (1), j'ai reconnu que M. Galès lui avait emprunté beaucoup de phrases, de tournures et d'idées, il aurait été convenable qu'il en eût fait mention, autrement que pour le condamner rigoureusement, et qu'il lui eût du moins rendu la justice d'avoir donné de nouveau l'éveil sur la nécessité de chercher des moyens efficaces de guérir une maladie non moins fréquente qu'elle est dégoûtante et fâcheuse. *Suum cuique.*

Enfin, tout récemment, M. Jadelot, médecina

(1) *Mémoire et observations cliniques sur un nouveau procédé pour la guérison de la gale;* par M. Ranque, D.-M. P., médecin et professeur de clinique à l'Hôtel-Dieu d'Orléans. — Un vol. in-8°. — Prix, 2 fr. 25 c., et 3 fr. 25 c. franc de port. — Chez Gabon, place de l'Ecole de Médecine, et Croullebois, rue des Mathurins.

de l'hôpital des enfans, vient d'employer les bains sulfureux pour guérir la gale, avec des modifications qui paraissent en garantir le succès. On les avait déjà employés, mais personne n'avait porté le sulfure de potasse ou de soude à une aussi haute dose. M. Jadelot en met quatre à cinq onces dans un bain ordinaire, dont l'eau est chauffée à 29 degrés. On en prend un d'une heure chaque jour, et ordinairement cinq ou six complètent le traitement, mais dans des gales très-anciennes et compliquées, on a quelquefois été obligé d'en faire prendre jusqu'à vingt. On a vu aussi des enfans être guéris dès le second bain. Cette méthode est donc plus prompte que la plupart des autres; elle paraît plus sûre, car on n'a pas encore vu de cas où elle ait échoué; elle est peu dispendieuse, puisqu'elle n'altère point le linge. Les malades ne répandent pas une odeur comparable à celle qu'ils exhalent quand ils emploient le soufre en nature; de plus, ce remède fatigue peu l'économie en général; il a même l'avantage de guérir souvent des dartres et d'autres maladies de la peau; enfin M. Jadelot pense que la contagion est arrêtée dès le premier bain.

Les trois méthodes que je viens d'indiquer peuvent sans doute suffire à tous les cas possibles de gale. Le praticien judicieux décidera de ceux où il sera plus convenable de recourir ou au procédé de M. Ranque, ou à celui de M. Galès, ou enfin à celui que M. Jadelot s'est approprié en le perfectionnant.

Expériences sur l'action magnétique du rayon lumineux violet. (Voir le précédent N°.)

Ce que nous avons rapporté de la découverte de M. le professeur Morichini doit rappeler quelle circonspection il faut mettre dans ses assertions pour ou contre les faits un peu compliqués. Ces expériences qui n'ont pu réussir à Paris entre les mains de nos savans les plus habiles et les plus exercés, qui n'ont pas eu plus de succès dans celles de l'illustre Volta à Milan, ont cependant réussi devant M. Cuvier à Rome, suivant la dernière lettre qu'il a écrite à la première Classe de l'Institut. Ce savant pense

que le défaut de succès à Paris et à Milan, tenait à ce que le prisme était trop éloigné de l'aiguille à aimanter, que l'aiguille n'était pas assez enveloppée par le rayon violet, enfin que l'expérience n'avait généralement pas été assez prolongée. Une forte chaleur ne paraît point indispensable pour le succès, puisque la température, à Rome, le jour où l'expérience a été faite, ne s'élevait pas au-dessus de 7 degrés de Réaumur.

Bandages herniaires omniformes.

Le sieur Quinet de Lyon, herniaire, maintenant établi à Paris, rue Neuve-de-Seine, au coin de celle de Bussy, vient d'obtenir un brevet d'invention pour des bandages de sa composition.

Le nom d'omniformes qu'il leur a donné exprime la facilité avec laquelle ces nouveaux bandages peuvent s'accommorder à la configuration des parties sur lesquelles on les applique; en effet, M. Quinet a trouvé le moyen très-simple de donner à volonté, à la pelote de ses bandages, de la mobilité en tous les sens; il est encore, parvenu à l'aide, il est vrai, d'un mécanisme plus compliqué à rendre chacune des parties de la pelote elle-même mobile, ensorte qu'on peut à volonté la rendre concave ou convexe, plus saillante dans un point, plus enfoncée dans l'autre, et l'accommorder enfin exactement au besoin des personnes qui sont obligées d'en faire usage.

Le sieur Quinet modifie encore la pelote des bandages qu'il emploie pour les hernies crurales (comme sont presque toutes celles des femmes), d'une façon qui nous a paru devoir les rendre très-commodes.

Ces machines ont reçu les approbations les plus flatteuses de la part de la Société de médecine de Lyon et du Cercle médical de Paris, à l'examen desquels M. Quinet les a soumises.

Il fabrique également tous les objets qui dépendent communément de son art, comme ceintures et corsets pour les hernies ventrales, ou pour les difformités de la taille, appareils pour redresser les pieds des enfans difformes, etc.

Il conserve un dépôt de ses machines à Lyon, rue des Boucheries, n° 6.

A M. le Rédacteur-général de la Gazette de Santé.

MONSIEUR, comme rien de ce qui concerne l'art de guérir n'est étranger à votre intéressant Journal, je pense que vous voudrez bien avoir la complaisance d'y insérer la note suivante, propre à faire connaître deux jeunes médecins, déjà fort recommandables par les succès qu'ils ont obtenus précédemment à la Faculté de médecine, dans plusieurs occasions importantes. Dans celle-ci en particulier on ne peut qu'applaudir à la justice des professeurs éclairés qui leur ont accordé cette honorable distinction.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec la plus hante estime pour vos talens,

Un de vos Abonnés, D.-M.-P.

« Par délibération de l'assemblée des professeurs de la Faculté de médecine de Paris, le 6 mai dernier, et à égalité de suffrages, MM. Rullier ancien prosecteur de cette Faculté, et Hip. Cloquet encore chargé des mêmes fonctions, ont été choisis pour remplir les places d'aides de clinique interne à l'Hôpital de la Charité, établissement devenu si célèbre par les travaux de MM. Corvisart et Leroux, et où dès sujets du premier mérite peuvent seuls obtenir la confiance des chefs.

» M. Cloquet, dont il est ici question, est le frère de celui à qui S. M. I. et R. a accordé une exemption de service militaire, en considération des talents qu'il a acquis dans l'art de modeler l'anatomie en cire, et qui l'ont fait attacher pour cette partie près la Faculté. »

BIBLIOGRAPHIE.

Les Mystères de Flore, ou coup-d'œil sur la naissance, les amours, le mariage et la mort des plantes, extrait de l'ouvrage du D. Petit-Radel, intitulé : *De amoribus Pancharitis et Zoroæ, poema erotico-didacticon, idalio stilo exaratum*, etc. Seconde édition revue et augmentée de la traduction française avec des notes. — Prix 1 fr. 50. A. Paris chez Chanson, imprimeur, rue des Mathurins, n° 10, et Rosa, libraire au Palais-royal, deuxième cour.

Aucun sujet ne se prête plus facilement à la poésie que les phénomènes de la reproduction des plantes; l'imagination se plaît à animer ces êtres délicats et jolis, dont tous les mouvements ressemblent si bien à ceux que produit la passion chez les animaux; les amours et la reproduction des plantes formaient, dans le poème publié par M. Petit-Radel, un épisode que l'auteur a pu sans inconvénient en détacher, et qui ne perd par cet isolement aucun de ses avantages.

Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812; il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°^s, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N°^s est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an.—Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain.—Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain.—C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



(N° XVI.)

(1^{er} Juin 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ,
OU
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE
De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.
PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora
habet , eodem det animo. KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

VAN-DER-LINDEN a voulu prouver que la circulation du sang était connue d'Hippocrate ; d'autres en attribuent la découverte à Michel Servet, médecin espagnol, qui fut brûlé à Genève ; quelques-uns en font honneur à Columbus, à Varole, à Césalpin ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que G. Harvey, médecin anglais, a mis dans tout son jour ce phénomène de l'économie animale au commencement du XVII^e siècle, ce qui lui assure l'honneur de la découverte, ainsi qu'on peut en juger d'après son traité ayant pour titre : *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, dont il y a eu beaucoup d'éditions.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 mai inclus.

Fièvres non caractérisées	10
Fièvres inflammatoires	2
Fièvres gastriques ou bilieuses	96
Fièvres muqueuses	20
Fièvres adynamiques ou putrides	9
Fièvres ataxiques cérébrales	3
Phlegmasies internes ou externes	75
Dont 46, des organes de la respiration.	
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	568
TOTAL GÉNÉRAL	583

Rapport fait sur les maladies régnantes, à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DR MONTGRE); MENURET, Président et Rapporteur.

PENDANT cette quinzaine il n'y a presque pas eu de jours sans pluie, sans orage, sans menace de l'un ou de l'autre; des vents impétueux du sud et sud-ouest ont eu lieu; il y a eu quelques momens de chaleurs vives dans le commencement; un froid aigre, humide, leur a succédé pendant le reste du mois; on ne peut s'empêcher de réitérer la remarque déjà faite que ces intem-

péries, ces dispositions fâcheuses et irrégulières de l'atmosphère si peu analogues à la saison arrivent fréquemment pendant le cours de la lune qui répond au mois d'avril ; elle a dans les annales des agriculteurs, une triste célébrité sous le nom de lune rousse, et il faut avouer que chaque année paraît lui ajouter de nouveaux titres.

Toutes les affections qui résultent du dérangement de transpiration, rhumes, catarrhes, coliques, diarrhées, dysenteries, etc., ont été très-fréquentes ; il y a eu quelques fluxions de poitrine, beaucoup de rhumatismes et quoiqu'en général le caractère dominant ait été humorale, il y a des péripneumonies inflammatoires, des rhumatismes aigus et des érysipèles qui ont exigé des saignées répétées ; on a observé des fièvres de différentes espèces, intermittentes, continues, bilieuses, putrides et malignes ; ces dernières, portant habituellement à la tête avec lésion des fonctions de cet organe, sont appelées aujourd'hui fièvres cérébrales. Quelques fièvres ont paru pendant 3 ou 4 jours, assez vives, avec céphalalgie, rougeur de la face, etc. ; elles se sont terminées d'elles-mêmes par une éruption de boutons aux lèvres, ou par des saignemens du nez ; chez le jeune de C... l'hémorragie a été précédée par le pouls dicote de Solano, elle a été prévue et annoncée ; dans un cas de fièvre, avec affection de la tête, grave et opiniâtre, M. Duffour a recouru avec succès à l'artériotomie ; on en trouvera ci-après le détail circonstancié. La marche des maladies pendant les tems orageux a été souvent irrégulière et les convalescences lentes et pénibles.

Les maladies éruptives et sur-tout la rougeole continuent à être fort répandues ; elles n'ont en général présenté ni accident, ni danger, lorsque la marche de la nature n'a pas été dérangée ou contrariée.

Mouvement des salles de l'hôpital de la Charité, présenté par M. FOUCQUIER, médecin de cet hôpital, secrétaire-général du Cercle médical.

DU 10 mai au 24 inclus. Sur 64 malades (hommes), il s'est trouvé 16 pleurésies ou pé-

ripneumonies aigues, 8 phthisies pulmonaires, 5 fièvres bilieuses. Il est mort 8 malades, dont 2 phthisies, 2 pleuropéripneumonies, 1 pleurésie chronique, 2 péripneumonies et frénésies, 1 péritonite, 1 péripneumonie.

Ainsi sur 8 morts, 7 ont succombé à des maladies dont le siège était dans la poitrine.

~~~~~  
③ Premier quartier, le 5.

④ Pleine lune, le 14.

Depuis le 19 mai jusqu'au 29, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 31.  $\frac{1}{12}$ . — Le minimum de 27 p. 81.  $\frac{9}{12}$ .

Le maximum du Thermomètre a été de 22 d.  $\frac{7}{12}$ . — Le minimum de 4 d.  $\frac{9}{12}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 80 d. ; — Le minimum de 66 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

---

*Observation sur l'emploi de l'artériotomie, lue à la Société du Cercle médical ; par M. le docteur Duffour.*

J'AI été appelé récemment pour un marchand de vin, âgé de 29 ans, d'un tempérament sanguin, sujet à des hémorragies du nez depuis l'âge de 15 ans, qui n'avaient pas eu lieu depuis environ six mois ; cet homme était au troisième jour d'une frénésie des plus intenses, on observait tous les signes de l'irritation la plus extraordinaire ; la tête était très-douloureuse, la face très-enflammée, l'insomnie continue, le pouls d'une dureté et d'une fréquence extrême, les artères du cou et des tempes battaient avec une grande véhémence ; ce malade était constamment dans le délire, parlait continuellement et poussait dans les redoublemens les cris les plus aigus. On lui avait appliqué plusieurs fois les saignées aux pieds et à l'anus. Je prescrivis une saignée du pied ; on lui avait administré les médicamens antiphlogistiques que je fis continuer, tels que l'eau de poulet, l'eau de veau

émulsionnée , et des potions antispasmodiques qui ne produisirent aucun adoucissement.

Je me déterminai alors à faire pratiquer l'artériotomie; je fis ouvrir l'artère temporale gauche parce que ce malade avait ordinairement des saignemens de la narine gauche ; tous les accidens se calmèrent un peu pendant 30 heures , ce qui m'encouragea à faire rouvrir l'artère ; on ôta en deux fois environ 2 onces de sang artériel ; les moyens antiphlogistiques furent continués ; tous les accidens se calmèrent graduellement et le onzième jour le malade était convalescent.

Les anciens médecins , Arrêtée de Cappadoce , Paul d'Egine , Galien , ont pratiqué avec succès cette opération ; Paré , l'un des premiers oracles de la chirurgie française l'employait et la recommandait dans un grand nombre de ses ouvrages ; beaucoup d'autres médecins , entr'autres Catherwood , médecin anglais , l'ont préconisée comme très-propre à combattre l'apoplexie , d'autres l'ont employée avec succès dans l'otalgie aiguë , l'épilepsie et dans les céphalalgies inflammatoires.

#### *Réflexions du Rédacteur.*

Il me paraît difficile à croire qu'une si faible évacuation de sang ait pu avoir une grande influence sur la marche d'une telle maladie ; en l'admettant toutefois , cette observation est de nature à attirer l'attention des médecins sur l'artériotomie , dont les anciens tiraient quelquefois un grand parti , et que nous n'employons peut-être pas assez fréquemment.

---

#### *Aphonie guérie après vingt-deux ans.*

*Observation rapportée au Cercle médical , par M. le docteur Capuron.*

Un homme étant attaqué d'une forte esquifiance , ou crut devoir lui faire une saignée. Le sang commençait à peine à couler que le malade perdit la voix subitement. Depuis vingt-deux ans que durait cette aphonie , cet homme s'était livré par degrés à l'usage des spiritueux ; et le som-

meil l'ayant abandonné il s'était mis à prendre de l'opium ; mais quoiqu'il en continuat l'usage , son état n'avait pas changé. Ayant contracté depuis quelques mois un rhume , il réclama les soins de M. Capuron , qui s'occupa d'abord de le faire renoncer à ces vicieuses habitudes. A mesure qu'il s'en corrigea la voix lui revint et il se fait maintenant entendre sans peine.

On serait tenté de prononcer quela saignée était la cause de cette aphonie si l'on ne se rappelait quelle réserve on doit garder en médecine pour conclure du rapport qu'il peut exister entre deux faits qui ont été rarement observés ensemble.

Quoi qu'il en soit , à la suite de cette observation , M. Demangeon a rapporté avoir guéri une aphonie essentielle par l'ouverture de la veine ranine , il a obtenu d'assez grands succès dans l'aphonie catarrhale du sirop de carottes et de la crème de tartre.

On voit quelquefois l'aphonie survenir tout-à-coup ( nous en avons cité un exemple dans notre N° du 1<sup>er</sup> mai ) , on a vu aussi cet état se guérir spontanément ; M. Honoré en a communiqué plusieurs cas. M. Menuret a guéri une aphonie invétérée , par l'usage de l'huile de pétrole et du foie de soufre.

*Nota.* L'observation précédente a été rapportée par M. Capuron à l'occasion du fait suivant observé par M. le docteur Petitot :

Une femme , au onzième jour qui suivit son accouchement , ayant éprouvé une suppression des lochies , perdit aussitôt la parole. On appliqua des sanguins aux parties génitales , on y fit des fomentations chaudes ; les lochies reparurent et la parole fut rétablie.

---

#### SÉANCE DE L'INSTITUT.

*Offrande aux vieillards de quelques moyens pour prolonger leur vie.*

C'EST sous ce titre que le vénérable M. Tenon , ancien professeur royal aux écoles de chirurgie , vient de présenter à l'Institut , dont il est membre ,

Le détail des moyens à l'aide desquels il entretenait sa santé à l'âge avancé auquel il est parvenu. *J'ai quatre-vingt-dix ans*, a-t-il dit lui-même avant qu'on fit la lecture de son mémoire, *et je n'ai pas de tems à perdre si je veux encore me rendre utile*; c'est avec ce désir que je présente aux autres vieillards les résultats de mon expérience. Ces paroles d'un homme dont la longue carrière fut consacrée à des travaux utiles, ont encore ajouté à l'intérêt que devaient inspirer et cette lecture et l'heureux exemple fourni par M. Tenon lui-même, dont l'assiduité aux séances garantit tout à la fois le zèle et la bonne santé.

Nous ne pouvons ici, comme on le pensera bien, donner de ce mémoire qu'une analyse très-succincte; nous devons d'ailleurs faire remarquer que les conseils de M. Tenon étant fondés dans ce cas, uniquement sur son expérience personnelle, ne doivent point être regardés comme des règles générales applicables sans restriction à tous les vieillards; il convient que chacun avant de les mettre en pratique ait observé et reconnu plus d'une fois ce qui lui devient nuisible ou salutaire.

Pendant environ quarante ans, M. Tenon a pris le lait d'anesse à chaque printemps; il s'en trouvait fort bien; depuis deux ans, en ayant été incommodé, il a été contraint d'y renoncer.

Chaque matin en se levant, il est dans l'usage de se passer dans la bouche, autour des gencives, vers la base de la langue et à l'arrière gorge une plume de bout d'aile de canard, garnie de ses barbes, trempée dans le vinaigre. Il excite par ce moyen une salivation abondante et une expusion du mucus qui embarrasse l'arrière gorge et la bouche.

Etant fréquemment et depuis long-tems fort incommodé de crampes aiguës et de douleurs vagues dans les membres inférieurs, lesquelles prenaient quelquefois un caractère rhumatisma, et le tourmentaient sur-tout la nuit, M. Tenon est parvenu à les dissiper en se comprimant momentanément avec le poing les intestins placés dans celle des fosses iliaques qui répondait au côté du membre douloureux, ce procédé lui est maintenant particulièrement utile pour

dissiper des crampes et des douleurs de rotule dont il était souvent désolé dans la nuit.

Mais une chose sur-tout fort remarquable c'est qu'à l'âge avancé où il est parvenu, M. Tenon a cru devoir renoncer au vin pur dont il buvait de tems en tems de petites quantités; ayant d'ailleurs toujours été extrêmement sobre. Il a fait cette réforme à l'occasion d'une sorte de flux séreux par la bouche, par les narines et par les poumons, dont l'abondance l'épuisait, et qui s'accompagnait de pesanteurs et de douleurs de tête; dans la pensée que ces accidens (qui représentent fort bien un catarre), tenaient à l'irritation que le vin portait dans les intestins, M. Tenon a cessé d'en prendre de pur et son indisposition s'est promptement dissipée. Il ne fait usage maintenant que d'un peu de vin de Bourgogne, très-étendu d'eau, mais il a totalement renoncé à en prendre de pur, soit de cette espèce, soit des vins étrangers ou précieux.

Dans le cours de cette indisposition ses jambes étaient devenues enflées, et cet accident pouvait devenir fâcheux par sa persistance; il a été dissipé par des lotions répétées d'eau salée tiède, et par le soin de se tenir la jambe et le pied emmaillotés dans les tours d'une bande large qu'on applique en commençant par les orteils.

Tout ce qui réussit aussi bien à M. Tenon n'aurait probablement pas le même succès auprès de toute autre personne avancée en âge, mais nous pensons qu'il n'est pas de vieillard qui ne puisse tirer de ces expériences d'un homme instruit et bon observateur quelqu'indication utile et avantageuse.

#### *Insectes vivant aux dépens de la tige des plantes céréales.*

Les naturalistes du Nord, et particulièrement les Suédois, avaient observé quelques insectes qui vivent aux dépens de la tige des plantes céréales, ils en avaient décrit trois espèces. On a évalué à des sommes considérables le tort que l'agriculture en reçoit annuellement en Suède.

Ces insectes ne sont pas moins communs en France que dans les pays du nord, et les dégats

qu'ils occasionnent ne doivent pas être moindres; l'année dernière notamment, les blés ont beaucoup souffert dans les environs de Paris par la multitude de ces insectes.

M. Olivier, membre de la section d'agriculture de la première classe de l'Institut, a lu dans l'avant dernière séance un mémoire dans lequel il en décrit douze ou treize espèces qu'il a trouvées dans les tiges du seigle, de l'orge et de l'avoine.

Le vrai moyen de prévenir les dégâts qu'ils causent est d'apprendre à les connaître, d'étudier ce qui est relatif à leur manière de vivre, à leurs habitudes, à leur reproduction.

Il en est plusieurs espèces qui sont des ichneumons, c'est-à-dire dont la larve vit dans le corps et de la propre substance de celle d'une autre espèce. La chose est arrangée de façon que celle qui sert ainsi de pâture vivante à l'ennemi qu'elle porte en elle; ne meurt que lorsque ce parasite a acquis tout le développement nécessaire pour se passer de nourriture et pour se métamorphoser en nimphe. Le phénomène de cette relation si exactement établie entre ces deux individus dont l'un dévore l'autre, tandis que celui-ci conserve précisément autant de vie et de substance qu'il en faut au premier pour compléter son accroissement, est un des plus remarquables que présente l'organisation vivante; il est aussi un des plus communs: mais ce n'est point ici le cas de nous y arrêter; il suffit de dire que si la larve d'ichneumon n'empêche pas la larve qu'elle ronge à l'intérieur de faire périr la plante à laquelle cette dernière s'est attachée, du moins en empêche-t-elle la multiplication, puisqu'elle la fait périr avant sa première métamorphose, et conséquemment avant qu'elle soit en état de pondre.

M. Olivier a indiqué comme le meilleur moyen de se garantir des ravages de ces insectes, les changemens de culture, réclamés d'ailleurs si impérieusement par tous les bons principes d'agriculture. En effet ces insectes qui ne passent pas l'hiver doivent déposer leurs œufs sur la terre où la chaleur les fait éclore au retour du printemps, et l'on conçoit que s'ils ne trouvent à leur portée les plantes qui doivent leur servir de nourriture, ils ne tardent pas à périr.

Au reste les découvertes de M. Olivier ayant attiré vers cet objet important les recherches des naturalistes, on peut espérer que l'on parviendra à trouver les meilleurs moyens de détruire ces insectes. Ce savant a promis d'ailleurs à la classe un second mémoire sur le même sujet.

Les personnes qui voudraient en faire l'objet de leurs recherches, doivent savoir que l'on reconnaît les plantes qui sont attaquées par ces insectes, à leur langueur et à la couleur jaune de leurs feuilles; ce qui les fait apercevoir très-faiscilement parmi les autres; ces plantes s'arrêtent dans leur végétation, se fannent et finissent par périr sans rapporter de graines.

*La Société du Cercle médical ayant reçu l'hommage d'une dissertation, par M. Larochette, docteur en médecine à Belley, département de l'Ain, a nommé pour lui en faire un rapport M. le docteur Chardel.*

Ce médecin a terminé son rapport, que nous donnons ci-après, en demandant conjointement avec M. Menuret, président, et M. Fouquier, secrétaire-général, que M. Larochette, docteur-médecin à Belley, fût inscrit au nombre des membres correspondans de la Société. M. le secrétaire-général est chargé d'en faire part au nouveau membre.

*Dissertation médico-chirurgicale sur l'érysipèle; par A. F. Larochette, docteur en médecine à Belley, département de l'Ain.*

M. Larochette a choisi l'érysipèle pour le sujet de sa dissertation inaugurale au grade de docteur en médecine; il a fait preuve, dans cet opuscule de connaissances théoriques et pratiques. Il envisage d'abord l'érysipèle d'une manière très-générale et le définit une inflammation qui attaque la peau et les membranes. Cette inflammation prend le nom d'érysipèle quand elle occupe la peau et reçoit d'autres dénominations quand elle atteint les membranes;

néanmoins dans tous ces cas l'érysipèle est toujours la même maladie quant à son essence ; cette théorie quoique étayée de l'autorité d'Hippocrate, de Baillou, de Cullen, etc., est peut-être plus séduisante que vraie.

M. Larochette examine ensuite les différens érysipèles : le fixe, l'ambulant, le benin, le malin, l'épidémique, l'endémique, l'aigu, le chronique, etc.; il fait remarquer que beaucoup de nosologistes ont séparé l'érythème de l'érysipèle et que la plupart des auteurs comprennent le zona parmi les érysipèles; il décrit un érysipèle nommé esséra, ampoules, porcelaines, qu'il a eu occasion d'observer; il divise les causes des érysipèles en éloignées, prochaines et excitantes, et s'occupe de la recherche de chacune de ces causes ; il examine les diverses terminaisons dont les érysipèles sont susceptibles, et indique le traitement qui lui paraît convenir le mieux. M. Larochette finit son intéressante dissertation par la description d'une espèce d'érysipèle nommée couperose (*gutta rosa*) qui attaque sur-tout la figure, et par quelques préceptes sur la manière de traiter cette maladie et d'en prévenir le retour.

FRÉDÉRIC CHARDEN, D.-M. P.

#### *Produits de la distillation des plantes aromatiques,*

Ce n'est point à Paris seulement qu'on s'efforce de réunir l'utile et l'agréable dans des préparations médicamenteuses; il est même quelques-unes de nos provinces qui par les produits de leur sol présentent des avantages qu'on n'a pas toujours dans la capitale. Telle est la montueuse Auvergne; et l'on doit voir avec plaisir qu'il s'y trouve quelqu'un en état de profiter des avantages offerts par les localités.

M. Bouscarat, distillateur et chimiste à Clermont, Puy-de-Dôme, sait employer les plantes qui croissent sur les montagnes de son pays avec assez d'art et de succès pour que nous puissions le faire connaître à nos lecteurs. Ce chimiste compose de l'élixir de Garus qui ne laisse rien à désirer pour les qualités stomachiques et doucement excitantes, aussi bien que pour l'agrément.

On peut en dire autant de ce que M. Bouscarat appelle eau de Royat, parce que c'est une composition faite avec les plantes qui croissent dans un lieu que l'on nomme ainsi.

M. Bouscarat prépare encore une liqueur odontalgique qui réunit à-peu-près tout ce que l'on peut désirer dans une semblable composition. Nous ne pensons pas, à la vérité, comme son inventeur, qu'elle puisse dissiper sans retour tous les maux de dents et raffermit toujours celles qui sont ébranlées, mais nous affirmons qu'on peut avec beaucoup d'avantage s'en servir habituellement pour se nettoyer la bouche, se tenir les dents propres et l'haleine agréable.

#### *Maison champêtre de convalescence à Issy, entre Paris et Saint-Cloud.*

Dès que le printemps est de retour les maisons de santé qui présentaient aux malades tant de ressources dans le sein de Paris, leur deviennent insuffisantes; les personnes valétudinaires ou convalescentes ont besoin, pour achever de se rétablir, de changer de place, d'aller respirer en plein air, et de prendre au milieu des champs une vie nouvelle; beaucoup de femmes faibles ou délicates ne peuvent trouver que dans les exercices salutaires de la campagne les forces nécessaires pour porter à terme une grossesse fatigante. Il est des maladies qui ne peuvent se guérir que par les mêmes moyens; il sera donc utile à beaucoup de personnes de connaître une maison située à Issy, rue de la Glayrière, n° 4, placée à mi-côte dans une exposition agréable, présentant la réunion de tout ce qu'on peut désirer d'utile et d'agréable, et d'ailleurs si près de Paris qu'on peut en y séjournant poursuivre ses affaires comme si on vivait au milieu de la capitale. Cet établissement a l'avantage d'être dirigé par un médecin de la Faculté de Paris, auquel on peut s'adresser rue du Four Saint-Germain, n° 17, ou à Issy, rue de la Glayrière, n° 4.

---

### BIBLIOGRAPHIE.

*Mémoire et observations sur l'application du feu au traitement des maladies ; guérison d'une maladie du foie opérée par le moxa ; suivis de quelques vues générales sur la Médecine ; par M. Morel, ancien chirurgien des hôpitaux de Lyon, membre, prévôt et professeur du ci-devant collège de chirurgie, ancien membre de la Société de médecine de la même ville.* — Un vol. in-8°. — Prix, 5 fr., et 6 fr. 25 cent. franc de port. — Chez Le Normant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8.

ANCIENNEMENT on suspendait dans les temples des *ex-voto* avec le récit de la maladie à laquelle on avait échappé et le détail des moyens par lesquels on avait été guéri. En publiant le livre que nous annonçons, M. Morel a imité cet utile et vénérable usage. Échappé contre toute probabilité à une très-ancienne maladie du foie, il a voulu que d'autres pussent profiter du remède auquel il devait sa santé, et faire un objet de bien public de ce qui n'était d'abord qu'un sujet de joie privée et particulière.

Ce vénérable praticien était affecté depuis cinq ans d'un engorgement douloureux au foie, survenu à la suite d'une fièvre du plus mauvais caractère, et qui avait eu plusieurs récidives. Il ne pouvait, par suite de cet engorgement, se coucher ni sur l'un ni sur l'autre côté; ses digestions troublées, un sentiment de pesanteur et de malaise continual, un déperissement progressif ne justifiaient que trop les inquiétudes que lui donnait cette maladie contre laquelle tous les secours de l'art avaient été impuissans. La seule chose dont il éprouvait constamment un soulagement momentané, était l'usage, que tous les ans il ne manquait point de faire, des eaux minérales de Charbonnières; mais s'étant enfin décidé à appliquer le moxa sur la tumeur, au-devant du petit lobe du foie, il en éprouva dès l'instant un soulagement si marqué, que se sentant à-peu-près guéri, il ne revint à l'emploi du même moyen qu'un an après. Dès-lors, il s'est trouvé complètement rétabli; ses digestions se sont bien faites, il a pu

vivre comme tout le monde; néanmoins, quatre ans après, sentant encore quelques douleurs profondes dans l'hypochondre; il a eu recours à une troisième application du moxa par l'effet de laquelle tout s'est dissipé.

M. Morel ne s'est point borné à exposer les détails du fait qui lui est personnel, il a composé à cette occasion une sorte de traité général de l'emploi du feu en commençant depuis Hippocrate jusqu'à nos jours; il a encore enrichi son ouvrage d'observations qui lui ont été fournies par plusieurs de ses collègues, qui illustrent aujourd'hui la ville de Lyon, où la grande chirurgie fut toujours pratiquée et enseignée avec tant d'éclat. J'appelle en particulier l'attention sur les succès obtenus de l'application de moxas dans un cas d'amaurosis ou goutte cereine ancienne, par le savant M. Cartier, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, et digne successeur, dans cette place, de tant d'hommes distingués.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Morel a consigné un grand nombre de faits les plus intéressans; il en est sur-tout de relatifs à l'abus ou à un mauvais emploi des remèdes, que tous les praticiens devraient connaître; et si l'espace nous manque pour les insérer dans cet article, nous en ferons jouir nos lecteurs en les empruntant dans quelqu'autre occasion.

L'ouvrage est terminé par un recueil de préceptes en forme d'aphorismes sur plusieurs des parties les plus importantes de l'art. On y reconnaît, comme dans tout le reste de cet écrit, un homme vraiment instruit, un excellent observateur et un praticien très-exercé. Nous sommes loin toutefois de penser comme l'auteur qu'il serait avantageux à l'art de réunir d'une manière obligatoire tous les médecins sous une même doctrine. Cette question aurait besoin d'une longue discussion pour être approfondie, mais nous nous contenterons de dire que c'est dans l'électisme le plus complet, c'est-à-dire dans la faculté de choisir ses opinions parmi toutes les doctrines, en se réservant de les repousser au moment où elles sont reconnues fantives, que nous paraissent se trouver les moyens les plus sûrs de perfectionner la médecine; laissons en conséquence à nos suc-

cesseurs, par rapport à nous, le droit que nous nous attribuons sur nos devanciers, celui de nous réformer et de devenir meilleurs que nous.

*Herborisations artificielles aux environs de Paris,*  
ou recueil de toutes les plantes qui y croissent naturellement, dessinées et gravées d'après nature, de grandeur naturelle, avec les détails anatomiques au bas de chaque espèce, etc.; par François Plée. XIII<sup>e</sup> livraison. Prix de chacune, composée de cinq planches, en noir, et les détails anatomiques en couleur, 1 fr. 25 c. Les détails anatomiques avec la totalité de la plante en couleur, 1 fr. 75 c.; papier vélin, coloriés, 2 fr. 50 c. Il paraît une livraison tous les mois. On s'abonne pour 3, 6 ou 12 herborisations ou livraisons, chez l'auteur et M. son père, graveur d'histoire naturelle, rue Saint-Jacques, près le Val-de-Grace, n° 332.

CETTE livraison contient le polypode commun, l'ornithogalle en ombelle (dame d'onze heures), le myosotis lappula, l'anémone renoncule et le groseiller rouge. On retrouve dans la manière dont ces plantes sont dessinées, gravées et enluminées, les soins et le mérite que nous nous sommes plu à reconnaître aux autres livraisons. La quatorzième paraîtra incessamment.

*Des médicaments aphrodisiaques en général, et en particulier sur le Dudaim de la Bible;* par J.-J. Virey. — Brochure in-8°. — Prix, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. franc de port. — Chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

M. Virey est un des auteurs du *Dictionnaire des Sciences médicales* et l'un des rédacteurs du *Bulletin de Pharmacie* (1) où cette dissertation a été insérée. Les recherches d'érudition paraissent avoir un attrait particulier pour lui, on lui doit déjà plusieurs Mémoires qui en font foi. Quant à celui dont nous rendons compte, on y trouve une érudition immense; tous les faits que l'auteur y rapporte sont étayés de citations d'auteurs de tous les tems et de toutes les nations, et le nom seulement de ces auteurs occupe presqu'autant de place que le texte du mémoire. Des recherches comme celles-ci ne sont pas seulement de pure curiosité, elles sont encore intéressantes comme éclairant l'histoire de l'art et pouvant conduire à retrouver des médicaments dont les anciens tiraient un grand parti et qui nous sont entièrement inconnus.

(1) L'abonnement au *Bulletin de Pharmacie*, franc de port dans tous l'Empire, est de 12 fr. pour douze livraisons de chacune trois feuilles in-8° d'impression. — Il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires des quatre premières années, dont le prix est de 10 fr. par année, pris à Paris.

#### *Avis aux nouveaux Abonnés.*

La rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812; il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°s, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N°s est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la *GAZETTE DE SANTÉ*, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



( N° XVII. )

( 11 Juin 1813. )

GAZETTE DE SANTÉ,  
OU  
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE  
*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

*Scribo fide medicā, probāque pietate; qui meliora  
habet, eodem det animo.* KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Fr. VALÉSIO est un des médecins les plus célèbres que l'Espagne ait produits ; il vivait vers le milieu du seizième siècle. Pénétré de la doctrine d'Hippocrate, il a donné des Commentaires très-recherchés sur les épidémies de ce père de la médecine. Phillippe II, roi d'Espagne, étant tourmenté de la goutte, Valésio lui donna le sage conseil de se mettre les pieds dans un bassin d'eau tiède, ce qui le soulagea : aussi Philippe II fit-il de Valésio son premier médecin.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 mai au 31 inclus.*

|                                                                     |            |
|---------------------------------------------------------------------|------------|
| Fièvres non caractérisées . . . . .                                 | 23         |
| Fièvres inflammatoires . . . . .                                    | 1          |
| Fièvres gastriques ou bilieuses . . . . .                           | 98         |
| Fièvres muqueuses . . . . .                                         | 13         |
| Fièvres adynamiques ou putrides . . . . .                           | 8          |
| Fièvres ataxiques . . . . .                                         | 1          |
| Phlegmasies internes ou externes . . . . .                          | 74         |
| Dont 51, des organes de la respiration.                             |            |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens . . . . . | 318        |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL . . . . .</b>                                      | <b>556</b> |

*Rapport fait sur les maladies régnantes, à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet ( MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE ); MENURET, Président et Rapporteur.*

PENDANT toute cette quinzaine, il n'y a pas eu un seul jour sans orage ou pluie, ou sans que l'on eût lieu de les craindre ; la température a été loin d'offrir cette uniformité ; elle a été d'abord froide, ensuite chaude, et très-chande ; le thermomètre s'est élevé jusqu'à 27 ou 28 degrés ; le temps s'est rapidement refroidi ensuite, et le thermomètre a baissé au-dessous de 10 degrés ;

le même tems paraît vouloir se prolonger, s'il en faut croire au pronostic du jour de saint Médard.

On conçoit aisément qu'avec ces dispositions et ces vicissitudes, les affections catarrhales et rhumatismales n'ont pas discontinué; elles ont été souvent compliquées avec les fièvres humorales, bilieuses et putrides, plus analogues à la saison; les fièvres intermittentes assez communes ont été plus opiniâtres qu'à l'ordinaire. Il a fallu quelquefois recourir au quinquina pour les dompter entièrement; les enfans ont paru plus particulièrement attaqués. Indépendamment des affections exanthématisques, vagues ou déterminées, de la rougeole, et même de quelques petites-véroles, tristes suites de la sottise et du préjugé, on a observé beaucoup de coqueluches et des fièvres continues qui présentaient le caractère des fièvres humorales, ou nerveuses. Souvent ces maladies ont dépendu d'éruptions répercutées, ou de restes de rougeoles contrariées, et à la suite desquelles on avait négligé les purgatifs qui eussent été nécessaires.

Nous donnerons dans le prochain N° le mouvement des salles de la Charité.

**RELEVÉ** des malades admis d'urgence dans tous les hôpitaux de Paris, durant le premier trimestre de l'année, servant à completer celui que nous donnons tous les dix jours. Il n'est point fait mention ici des Enfans et des Vénériens, non plus que des urgences de l'Hôtel-Dieu celles-ci faisant partie de nos tableaux décadiques.

Urgences pendant tout le mois de janvier. . . . . 537  
 Du 1<sup>er</sup> au 10 janvier inclus. ( N° III. ) . 557  
 Du 11 au 20 inclus. ( N° IV. ) . . . 648  
 Du 21 au 31 inclus. ( N° V. ) . . . 566  
 Total. . . . . 2508

Urgences pendant tout le mois de février. . . . . 538  
 Du 1<sup>er</sup> au 10 février inclus. ( N° VI. ) . 536  
 Du 11 au 20 inclus. ( N° VII. ) . . . 421  
 Du 21 au 28 inclus. ( N° VIII. ) . . . 536  
 Total. . . . . 1831

|                                                    |      |
|----------------------------------------------------|------|
| Urgences pendant tout le mois de mars. . . . .     | 656  |
| Du 1 <sup>er</sup> au 10 mars inclus. ( N° IX. ) . | 487  |
| Du 11 au 20 inclus. ( N° X. ) . . .                | 552  |
| Du 21 au 31 inclus. ( N° XI. ) . . .               | 585  |
| Total. . . . .                                     | 2280 |

~~~~~  
 ☰ Dernier quartier, le 21.

◎ Nouvelle lune, le 28.

Depuis le 29 mai jusqu'au 9 juin, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 31. $\frac{1}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 81. $\frac{11}{12}$.

Le *maximum* du Thermomètre a été de 22 d. $\frac{4}{10}$. — Le *minimum* de 7 d. $\frac{1}{10}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 100 d. — Le *minimum* de 69 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Relevé des Tableaux de mortalité dressés par les douze municipalités de Paris pour l'année 1812.

(Extrait du *Bulletin de Pharmacie*.)

Le nombre des décès en 1812 a été de. 20,155

Le nombre des décès en 1811 était de. 16,760

La différence *en plus* pour l'année 1812 est de 5,375

La population de Paris est

En tems de paix, de 649,412

En tems de guerre, de 573,784

Le nombre des naissances en 1812 a été de 19,587.

Savoir : Sexe masculin. . 10,244

Sexe féminin. . . 9,343

Les décès ont excédé les naissances de 546.

Le nombre de 20,155 morts pendant 1812 se compose de

9,913 du sexe masculin.

10,220 du sexe féminin.

Les maladies les plus remarquables à raison des personnes qui en sont mortes sont les suivantes :

		Total.
Fièvres malignes ou ataxiques.	{ Hommes. 454 Femmes. 420 }	854
Fièvres putrides ou adynamiques.	{ Hommes. 780 Femmes. 712 }	1,492
Phlegmasies des membranes muqueuses.	{ Hommes. 1,056 Femmes. 1,105 }	2,159
Plegmasies du tissu cellulaire et des organes parenchymateux.	{ Hommes. 1,174 Femmes. 1,475 }	2,649
Affections comateuses.	{ Hommes. 424 Femmes. 581 }	805
Affections spasmodiques.	{ Hommes. 494 Femmes. 511 }	1,005
Affections nerveuses locales.	{ Hommes. 551 Femmes. 507 }	1,058
Lésions organiques générales.	{ Hommes. 1,144 Femmes. 1,467 }	2,611
Lésions organiques particulières.	{ Hommes. 1,030 Femmes. 1,125 }	2,155

On a compté pendant l'année 1812,

Enfants morts de la petite-vérole. 259
En 1811 il en était mort. . . . 418

La différence en moins est de. 159

On a remarqué pendant 1812,

67 morts subites.

150 suicides, et il a été déposé à la morgue
345 cadavres, savoir :

Du sexe masculin. 274
Du sexe féminin. 71.

Récapitulation de la mortalité pour les deux sexes.

Mâles. Femelles. Total.

De la naissance à 3 mois.	1444.	1258.	2702
De 3 mois à 6 mois.	. 158.	159.	317
De 6 mois à 1 an. . . .	253.	259.	512

3531

	Ci-contre. . . .	3531
D'un an à 2 ans. . . .	410.	434. 844
De 2 à 3 ans. . . .	278.	295. 573
De 3 à 4 ans. . . .	165.	198. 363
De 4 à 5 ans. . . .	138.	116. 254
De 5 à 6 ans. . . .	95.	111. 206
De 6 à 7 ans. . . .	95.	98. 193
De 7 à 8 ans. . . .	65.	65. 130
De 8 à 9 ans. . . .	45.	48. 93
De 9 à 10 ans. . . .	48.	45. 93
De 10 à 15 ans. . . .	189.	174. 363
De 15 à 20 ans. . . .	323.	264. 587
De 20 à 25 ans. . . .	410.	542. 752
De 25 à 30 ans. . . .	293.	436. 729
De 30 à 35 ans. . . .	249.	380. 629
De 35 à 40 ans. . . .	235.	414. 649
De 40 à 45 ans. . . .	346.	421. 767
De 45 à 50 ans. . . .	544.	436. 980
De 50 à 55 ans. . . .	533.	445. 976
De 55 à 60 ans. . . .	637.	517. 1154
De 60 à 65 ans. . . .	637.	644. 1281
De 65 à 70 ans. . . .	610.	619. 1229
De 70 à 75 ans. . . .	571.	715. 1284
De 75 à 80 ans. . . .	500.	639. 1159
De 80 à 85 ans. . . .	243.	414. 657
De 85 à 90 ans. . . .	91.	180. 271
De 90 à 95 ans. . . .	25.	22. 47
De 95 à 100 ans. . . .	1.	5. 6

19,780

Cadavres déposés à la morgue. 345

Total général. 20,125

C. L. C.

Analyse du meconium, premier excrément des enfans.

M. le professeur Bouillon-la-Grange auquel ses nombreux et importans travaux sur la chimie et la pharmacie ont acquis depuis long-tems une juste célébrité, a voulu déterminer par l'analyse la composition du meconium, ou de la substance jaune-verdâtre contenue dans les intestins des enfans qui viennent au monde.

Il a reconnu :

1^o. Que le méconium provenant d'un enfant né à terme , ou d'un fétus à diverses époques de la grossesse , est toujours de même nature ;

2^o. Que lorsqu'il est frais il contient 0,70 d'eau ;

3^o. Qu'il est en outre formé de 0,02 d'une matière analogue au mucus nasal , et de 0,98 de ce qu'on peut regarder comme le méconium pur ;

4^o. Que le méconium se comporte avec les réactifs comme les substances végétales , et que l'on peut attribuer les traces d'azote qu'on y a rencontrées à des poils qui s'y trouvent toujours mêlés.

Cette particularité de poils dans le méconium étant le fait le plus curieux qui se soit présenté dans ces recherches , nous allons principalement nous y arrêter.

On pense bien que M. Bouillon-la-Grange ayant trouvé des poils dans le premier méconium qu'il examina , fut d'abord disposé à penser qu'ils y avaient été introduits accidentellement , mais ayant répété ses expériences , il obtint toujours le même résultat. Il les a renouvelées ensuite sur du méconium d'un grand nombre d'enfants de l'hospice de la Maternité , et toujours il y a retrouvé des poils ; il en a encore trouvé dans le méconium d'agneaux qui venaient de naître et qu'on lui a fourni à l'École vétérinaire d'Alfort. Ce fait que personne encore n'avait observé , mérite assurément d'attirer l'attention des médecins , et des physiologistes en particulier.

Il est deux manières de séparer ces poils du méconium , dans lequel ils ne sont pas apparents lorsqu'il est frais , probablement en raison de leur ténuité.

1^o. On le fait sécher à une douce chaleur et le résidu composé d'une masse jaune-vertâtre , est lié à un lacis très-serré de ces poils qui forment comme une étoffe feutrée.

2^o. On peut encore délayer le méconium avec une grande quantité d'eau , ce qui ne s'obtient

que par une trituration assez longue , il passe alors à travers le filtre , sur lequel les poils se trouvent arrêtés.

En rendant compte de ce fait extraordinaire au Cercle médical , M. Bouillon-la-Grange a déclaré qu'il avait de concert avec M. le professeur Chaussier constaté par tous les moyens possibles que les poils dont il s'agit en étaient bien véritablement , ensorte qu'il ne lui reste pas le moindre doute sur leur nature.

Il est à présumer que plusieurs chimistes et médecins répéteront ces expériences et voudront en constater eux-mêmes les résultats. Nous nous garderons bien de tenter *ex abrupto* une explication de ce fait curieux et extraordinaire : nous nous permettrons seulement d'exposer quelques considérations qui peuvent conduire à en trouver une.

La peau donne naturellement naissance aux poils , or il existe une analogie complète de structure entre la peau et les membranes muqueuses dont le canal intestinal est tapissé.

Dans un grand nombre de cas on a vu des poils se développer et croître même très-rapidement sur quelques points des membranes muqueuses utérine , intestinale , ou autre. Ceux que l'on voit sortir du nez , du conduit de l'oreille , en offrent un exemple journalier.

Enfin les enfants en venant au monde ont presque toujours la peau recouverte d'une grande quantité de poils qui tombent assez promptement ; se passerait-il quelque chose de semblable dans l'intérieur des intestins. On pourrait peut-être s'en assurer en examinant très-soigneusement tout l'intérieur du canal intestinal de fétus morts avant terme.

Il ne faut pas négliger de dire que M. Bouillon-la-Grange a encore trouvé des cheveux dans les matières vertes que rendent les enfants quand ils ont des tranchées quelques jours après leur naissance , et qu'il propose aux médecins d'examiner quel rapport il peut exister entre ces poils et les coliques dont les jeunes enfants sont si fréquemment tourmentés.

A M. le Rédacteur général de la Gazette de Santé.

Ornans, département du Doubs, 30 mai 1813.

MONSIEUR, j'ai vu, dans le N° XIII de votre intéressant Journal, 1^{er} mai 1813, le rapport du docteur Dalmas, sur la maladie à laquelle a succombé l'amiral De Winter. Ayant récemment fait une observation analogue, je m'empresse de vous en faire part.

Une femme indigente, âgée de 54 ou 56 ans, se plaignait, depuis dix-sept ans, de coliques fréquentes, dont elle rapportait le siège à l'estomac; elle conservait un embonpoint passable qui éloignait d'elle les secours qu'elle sollicitait chaque jour, parce qu'il lui était difficile de faire accorder des souffrances continues avec certain air de santé dont elle semblait jouir.

Après un dîner médiocre, elle fut prise de vomissements, avec douleurs déchirantes de l'estomac, anxiété, faiblesses, soif inextinguible, etc. Quelques personnes allèrent au secours de cette femme, et lui firent prendre des liqueurs spiritueuses, de l'eau perlée, de la tisane commune, pendant la nuit qui suivit ces accidens.

Je fus consulté le lendemain matin. Toute la nuit la malade avait bu considérablement, elle n'avait point uriné, et son ventre avait augmenté d'une manière effrayante. Je conseillai de la faire porter à l'hôpital. Y étant arrivée, elle monta seule l'escalier, et mourut pendant qu'on lui préparait un lit.

Je trouvai, à l'inspection cadavérique, un épanchement dans toute la cavité abdominale, l'épiploon atrophié, si je puis ainsi m'exprimer, et collé intimement à la convexité du foie. Ce dernier viscère était volumineux; la vésicule du fiel partageait cette augmentation. L'estomac était percé vers le milieu de sa grande courbure, et l'ouverture ronde qu'on y remarquait au milieu d'une tumeur squirreuse, était le résultat de la chute putrilagineuse d'un escarre, qui n'était pas détaché dans toute sa circonférence. L'ouverture avait demi-pouce de diamètre. Les autres viscères n'offraient rien de particulier.

Les coliques, les faiblesses, la soif, la sup-

pression des urines, l'épanchement, sont assez expliqués par l'ouverture cancéreuse de l'estomac; mais ici je m'arrete, et me dispense d'entrer dans aucun raisonnement.

Origines namque morborum, et causæ longè abstrusiores sunt, quam ut humanae mentis acies, eousque penetrare possit, sœpiusque natura novum opus exorditur, ubi conatus nostri desièrunt.

(BAGLIVI, *Monita.*)

J'ai l'honneur d'être, etc.,

X. VERNEY, D.-M. A.

Réflexions du Rédacteur général de la Gazette.

CETTE observation est intéressante sous plusieurs rapports:

1^o. Elle offre l'exemple d'une ulcération profonde et fort ancienne de l'estomac, méconnue pendant toute la vie de la malade, ce qui tient sans doute à ce que l'on a pas eu occasion d'en faire l'objet d'un examen très-attentif.

2^o. Cette maladie si grave de l'organe principal de la digestion, avait si peu altéré cette fonction importante, et par suite la nutrition, que la malade, malgré ses longues souffrances, conservait de l'embonpoint et l'apparence d'une bonne santé.

3^o. Enfin sous le rapport de la médecine légale, cette observation est remarquable en ce qu'on y voit un cas analogue à ceux dans lesquels autrefois on a trop souvent supposé un empoisonnement. Avec les connaissances d'anatomie pathologique que l'on a acquises aujourd'hui, on voit clairement que, par les progrès de l'ulcération cancéreuse de l'estomac, ses parois ayant été entièrement percées, les matières qui s'y trouvaient contenues se sont épanchées dans le ventre et ont produit tous les accidens inflammatoires qui ont amené promptement la mort. Supposons que la femme dont il s'agit, au lieu d'être une indigente à la mort de laquelle personne n'avait d'intérêt, se fut trouvée dans des conditions qui poussent donner lieu à des présomptions contre quelqu'un; supposons encore, ce qui n'est que trop admissible, que le fait, au lieu d'être soumis à un médecin instruit, comme l'auteur de cette observation, eût été soumis à un homme étranger

aux progrès récents de cette partie de la science. Imbu de l'opinion, presqu'universellement admise autrefois, que les ulcérations, érosions et perforations de l'estomac, étaient toujours le produit de quelque poison violent, cet homme n'aurait vu dans les vomissements, les anxiétés, les douleurs déchirantes, la soif inextinguible, la rétention d'urine, et enfin dans la mort si prompte de la malade, que des symptômes de poison; et cette opinion, acquérant encore plus de poids dans son esprit par la découverte de la perforation complète de l'estomac, aurait pu donner lieu à une accusation, aussi fondée en apparence qu'elle eût néanmoins été injuste.

Cette discussion sera pour nous l'occasion de rappeler ce principe, que ne doivent jamais perdre de vue ceux qui sont appelés à faire en justice des rapports sur des cas d'empoisonnemens réels ou supposés, c'est qu'il est si commun de voir survenir subitement, au milieu de la plus parfaite santé, des accidens semblables à ceux de l'empoisonnement, et l'on trouve d'ailleurs si souvent, dans les corps de personnes qui ont péri par les causes les plus éloignées de celle-là, tous les désordres intérieurs qu'on avait cru devoir lui attribuer, qu'il est physiquement impossible d'attester qu'une personne a péri par l'effet d'un poison, à moins qu'on ne trouve ce poison en substance dans l'intérieur de ses organes.

Au reste, la chimie possède aujourd'hui des moyens si délicats de reconnaître, sans nulle équivoque, les plus faibles doses des substances vénéneuses qu'on pourrait employer dans ce dessein, qu'on ne peut guères désirer quelque chose de plus positif et de plus propre à dissiper toutes les obscurités.

Notice descriptive d'un fétus né avec des vices très-singuliers de conformation, et en particulier avec une adhérence du cœur à la voûte du palais; présenté à la Société de médecine par M. Béclard, chef des travaux anatomiques de la Faculté.

DANS le commencement du mois d'août 1812, on apporta à l'hospice de la Maternité, un fétus

très-difforme né la veille, et mort quelques heures après sa naissance.

Le fétus, et un dessin en couleur qui en fut fait par M. Huet, furent présentés à la Société dans la séance du 13 août.

C'est le résultat de l'examen et de la dissection que j'en ai faite, que je présente aujourd'hui pour être joint au dessin.

Etat extérieur. — La base du cordon ombilical, très-ample, contient la plupart des organes abdominaux, et quelques-uns de ceux du thorax.

Le devant du thorax et du cou est libre, mais le cordon ombilical a des adhérences avec les parties latérales et le sommet de la tête, telles, que le front et la face se trouvent renfermés dans la gaine membraneuse des vaisseaux ombilicaux, et qu'elle serait hors de la cavité de l'amnios, si la gaine membraneuse du cordon n'était interrompue au-devant du col et du thorax : il résulte de cette dernière disposition, que l'eau de l'amnios baignait non-seulement la surface du corps de l'enfant non comprise dans la base du cordon, mais encore qu'en pénétrant par cette ouverture dans la gaine ombilicale, elle baignait la face, tous les viscères compris avec elle, et pénétrait jusques dans les cavités thoracique et abdominale.

Organes des sensations. — Une hernie hydro-encéphalique très-volumineuse et divisée en deux à l'extérieur par l'adhérence de la gaine du cordon au sommet de la tête, occupe le côté droit du crâne, et s'étend jusqu'à la partie supérieure de la face. Cette hernie paraît s'être formée à une époque où les os du crâne étaient encore très-peu développés ; elle les a tellement déformés, que les os frontaux et pariétaux ont perdu tout-à-fait leur situation, leur forme, et qu'on peut à peine les reconnaître dans la place qu'ils occupent et avec la forme qu'ils ont acquise. Il y a dans la tête six pièces qui représentent les pariétaux et les frontaux.

Il y a un trou remarquable au corps de l'os sphénoïde. L'œil droit est entièrement caché par la saillie antérieure de la hernie. On le trouve

atrophié, déjeté avec l'orbite en arrière, et au-dessous de la base du nez.

La molesse excessive du cerveau et des nerfs ne permet pas de suivre les nerfs oculaires jusqu'à leur origine.

Organes des mouvements. — Les membres sont bien conformés dans toutes leurs parties, excepté les pieds qui sont renversés en dedans. (Pieds-bois.)

Organes de la nutrition. — *Thorax* : La bouche est tout-à-fait déformée par la tension et l'inégalité des deux mâchoires.

Les poumons renfermés dans le thorax sont bien conformés ; plongés dans l'eau ils surnagent. Ils occupent seuls, avec l'oesophage, le thorax.

Le centre du diaphragme présente une ouverture par laquelle le cœur sort du thorax. Il sort aussi par l'ouverture de l'abdomen, est contenu en entier dans la gaine du cordon, est renversé de manière que sa pointe tournée en haut adhère au païs, et que la base en bas ne tient que par les vaisseaux qui en partent.

Les vaisseaux ombilicaux, au nombre de deux seulement, une veine et l'artère du côté droit, sont placés tous les deux dans l'épaisseur du côté droit de la gaine du cordon.

Abdomen. — L'estomac, la rate, le foie, l'intestin grêle et le commencement du gros intestin, sont hors de l'abdomen, et contenus avec le cœur dans la base du cordon.

Les organes génitaux bien conformés sont ceux du sexe féminin.

BIBLIOGRAPHIE.

Nova medicinae elementa ad nosographiae philosophiae normam exarata tyronumque usui accommodata. Auctore Jos. Capuron, doct. med. Paris., medicin. chir. obstetric. profess., etc. Editio secunda, castigata et locupletata. — Un vol. in-8°. — Prix, 5 fr. 50 c., et 7 fr. 25 c. franc de port. — Chez l'auteur, rue Saint-

André-des-Arcs, n° 58; et Croullebois, rue des Mathurins, n° 17.

M. le docteur Capuron a rendu aux élèves un fort grand service en composant, en latin, un livre élémentaire dans lequel ils retrouvent et l'esprit de l'enseignement actuel, et la méthode qu'ils ont reconnue la plus simple et la meilleure. La promptitude avec laquelle la première édition de cet ouvrage s'est écoulée est assurément la meilleure garantie que l'on puisse donner de son mérite, car il n'est personne au monde qui soit plus en état d'apprécier la valeur réelle d'un Traité élémentaire que les élèves déjà instruits qui doivent s'en servir.

Dans de courts prolégomènes, M. Capuron définit les principales expressions de la pathologie générale. Ses définitions sont en général concises et lumineuses, mais les termes en sont nécessairement d'une grande généralité, ce qui leur donne un peu de vague : telle est, par exemple, celle-ci : *La médecine est l'art de conserver la santé et de dissiper les maladies.*

L'auteur suit pas à pas la marche du professeur Pinel dans la *Nosographie philosophique*. À chaque espèce de maladie, il en donne d'abord une synonymie ; travail fort difficile, et nécessairement incomplet, mais que l'on doit espérer de voir perfectionner à chaque édition. Il décrit ensuite les causes de la maladie, ses symptômes généraux et particuliers, ce qui lui donne un caractère propre ; il passe ensuite au pronostic et à la cure.

A la cinquième classe, établie par le professeur Pinel sous le nom de maladies lymphatiques, M. Capuron en a substitué une qu'il nomme lésions organiques. On pourrait peut-être s'étonner d'y voir réunis les maladies syphilitiques, le scorbut, la gangrène, le diabétès, les vers intestinaux, etc. Au reste, si ces rapprochemens sont forcés, ils ont peu d'inconvénients, puisque les objets dont il s'agit ne sont pas nombreux, et qu'ils sont faciles à distinguer les uns des autres.

Le livre de M. Capuron est un excellent Manuel, soit pour les élèves auxquels il offre un précis de leçons, soit pour les médecins instruits

qui trouveront dans chaque chapitre le texte de savans développemens ou d'utiles commentaires.

Synonymie, ou Concordance de la nomenclature de la nosographie philosophique du professeur Pinel avec les anciennes nosologies, et vice versa, par ordre alphabétique; par G.-A. Fercoq, D.-M., médecin des château et prison d'Etat de Ham. — Un vol. in-8°. — A Paris, chez Gabon, Allut et Méquignon.

C'EST un travail bien long et bien pénible que celui de rapporter à une seule dénomination toutes celles sous lesquelles on a pu désigner la même maladie : on doit par conséquent à M. Fercoq un grand tribut de louanges pour l'avoir seulement entrepris ; ce qu'il en a publié, est encore très-imparfait, et ne pouvait manqué de l'être, puisque l'étroitesse du cadre qu'il a adopté ne lui permet d'y faire entrer aucune discussion. Il me semble qu'en reprenant et continuant son travail avec assiduité, calme et lenteur, il peut éléver un monument à-la-fois utile à la science et honorable à son auteur ; mais pour que cet ouvrage remplisse son but, pour qu'il satisfasse complètement les lecteurs studieux et difficiles, dont

M. Fercoq doit ambitionner le suffrage, ne serait-il pas à désirer, qu'en conservant dans une première partie, ou si l'on veut un premier volume, la forme abrégée, mais aride d'une nomenclature, ce médecin fournit, dans une seconde partie, les preuves de ce qu'il avance, c'est-à-dire des descriptions abrégées tirées des auteurs avec les indications pour remonter aux sources. Le défaut d'analyse a souvent fait mettre aux auteurs anciens une grande confusion dans leurs dénominations, et c'est dans ce désordre qu'il serait important de porter la clarté, mais il ne faudrait pas faire un seul pas, sans preuves à l'appui ; or un semblable travail, je le répète, demande, non-seulement un excellent esprit, mais encore beaucoup de tems et de réflexion.

Le dernier *Bulletin de la Faculté de médecine de Paris* nous rappelle une omission que nous nous empressons de réparer. Il s'agit de l'hommage que S. Exc. le ministre de l'intérieur a rendu aux talents et à la grande réputation de M. le professeur Doménil, en le nommant médecin en chef de la Maison de santé du faubourg Saint-Martin, à la place de M. de la Roche, son beau-père, au sujet duquel nous avons publié une notice nécrologique.

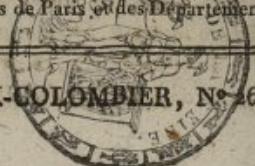
Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812 ; il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la *GAZETTE DE SANTÉ*, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



(N° XVIII.)

(21 Juin 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

*Scibio fide medicâ , probâque pietate ; qui meliora
habet , eodem det animo.* KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LA famille des Etienne doit tenir une place distinguée dans les fastes de la médecine , non-seulement parce qu'il en est sorti des médecins , mais parce qu'elle a donné le jour à des imprimeurs très-instruits dans la langue grecque , qui ont traduit et imprimé la plus belle et la plus ample collection latine des principaux médecins de la Grèce et de Rome , sous ce titre : *Medicorum artis principes post Hippocratem et Galenum , latinitate donati*, Paris , excudebat Henr. Stephanus , 1567 , 2 vol. in-folio. On doit encore à cet imprimeur un autre livre : *Erotiani collectio vocabulorum Hippocratis* , en grec , avec beaucoup de notes latines.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris , par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1^{er} juin au 20 inclus.

Fièvres non caractérisées	26
Fièvres inflammatoires	2
Fièvres gastriques ou bilieuses	88
Fièvres muqueuses	17
Fièvres adynamiques ou putrides	8
Fièvres ataxiques	1
Phlegmasies internes ou externes	38
Dont 21 , des organes de la respiration	
Maladies sporadiques , chroniques , ou résultats d'accidens	355
TOTAL GÉNÉRAL	535

Il n'y a pas eu de séance du Cercle médical.

LA température que nous éprouvons est extrêmement variable ; à la vérité le pluvieux Saint-Médard n'est pas trouvé fidelle en tous SES PROGNOSTICS , et nous avons eu plusieurs jours superbes , mais en général le tems est excessivement humide ; des nuits , des matinées , des journées même très-fraîches alternent avec de fortes chaleurs , aussi les maladies sont-elles très-multipliées et prennent elles presque toutes un caractère muqueux. Des fièvres qui débutent comme des fièvres gastriques simples , au lieu d'en suivre la marche franche et rapide , traînent en lon-

gueur , marchent mal , ne se jgent point , s'accompagnent d'irritation vive de l'intérieur de la bouche , de la gorge , du canal intestinal . A la douleur sus-orbitaire qui régnait au début , succède un sentiment de pesanteur , de malaise général , de picotement dans la peau , des sueurs momentanées et partielles paraissent sans former crise ; cet état se prolonge durant trois et quatre septenaires et les malades conservent long-tems de la langueur et de la faiblesse . Quelquefois une fièvre adynamique se prononce au milieu de ces phénomènes , il survient des évacuations aqueuses , noirâtres , très-abondantes . Plus il y a de ces évacuations et plus la faiblesse augmente ; la langue noircit , se sèche et se fendille , les dents sont encroutées .

J'atteste n'avoir pas employé autre chose pour modérer ces évacuations qui n'ont rien de critique et pour dissiper tous ces symptômes fâcheux , qu'une tisanne vineuse édulcorée , et des pilules composées de deux grains de rhubarbe , de gentiane et de canelle en poudre dont on prend six ou huit par jour en trois fois . J'ai même été obligé de supprimer le vin dans un cas où il causait des ardeurs d'urine , et de revenir à une tisanne d'orge édulcorée et acidulée , cependant avec un traitement si simple , la maladie a marché sans accident vers sa terminaison heureuse , et je n'ai redonné du vin que lorsque l'irritation première a été éteinte .

Chez plusieurs malades , les phénomènes ataxiques les plus redoutables sont venus s'ajouter au premiers ; je n'en ai point eu à traiter de cette espèce , mais j'en ai vu plusieurs avec d'autres médecins , et notamment une femme âgée de 78 ans , concierge de l'hôtel de la Roch... , rue de Varennes , n° 33 , cette femme était plongée dans l'état soporeux le plus alarmant , avec perte de la sensibilité , paralysie de la vessie , etc. , trois affusions d'eau fraîche sur la tête et sur le corps ont suffi pour dissiper tous les accidens et décider en très-peu de jours la convalescence .

Mouvement des salles de l'hôpital de la Charité , présenté par M. FOQUIER , médecin de cet hôpital , secrétaire-général du Cercle médical .

DU 25 mai au 7 juin . Sur 68 malades (hommes) , il s'est trouvé 10 phthisies ; 8 pé-

ripneumonies ; 7 fièvres bilieuses ; 6 affections organiques du cœur .

Morts dans cet intervalle de tems 14 , dont 2 péripneumonies et 2 cancers de l'estomac .

② Nouvelle lune , le 28.

Depuis le 9 juin jusqu'au 19 , le maximum du Baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{11}{12}$. — Le minimum de 27 p. 10 l. $\frac{4}{12}$.

Le maximum du Thermomètre a été de 20 d. $\frac{8}{10}$. — Le minimum de 7 d. $\frac{3}{10}$.

Le maximum de l'Hygromètre a été de 80 d. $\frac{1}{2}$. — Le minimum de 60 d.

CHEVALLIER , ing.-opt. du Roi de Westphalie .

Note sur une espèce de hernie non encore décrite ; par HIP. CLOQUET , prosecteur de la Faculté de Médecine .

CETTE hernie , du volume d'une grosse noix , contenue dans un sac renfermé lui-même dans l'épaisseur des parois de la vessie urinaire , a été rencontrée sur le cadavre d'un homme âgé d'environ soixante ans , et dont la bouche , l'estomac , la plus grande partie de l'intestin grêle étaient remplis par une énorme quantité de matières stercorales jaunâtres et liquides .

Le sac peu épais était recouvert en dehors par la membrane muqueuse de la vessie phlegosée , tandis qu'en dedans le péritoine le tapissait . Son entrée au niveau du sommet de la vessie était fort étroite , circulaire , formée par un bord tranchant ou véritable collet ferme et résistant , uniquement constitué par le péritoine .

Dans l'intérieur de ce sac se trouvait une petite portion de l'ileum , qui formait une masse globuleuse , maronnée , noirâtre , prête à tomber en sphacèle , sans adhérence , mais manifestement étranglée , en sorte qu'on ne pouvait point s'empêcher de reconnaître dans cette affection la cause de la mort du sujet .

Il est très-difficile de remonter à l'étiologie d'une pareille hernie . M. Cloquet pense qu'elle

n'aura pu avoir lieu que par le resoulement du péritone à travers deux fibres charnues de la vessie écartées.

Réflexions du Rédacteur-général de la Gazette.

Voici encore un cas de mort dont la cause ne pouvait aucunement être soupçonnée, et aurait d'ailleurs fort bien pu échapper même à des recherches anatomiques, moins soignées que celles d'un prosecteur de la Faculté de Paris. Sous le rapport de la médecine légale, c'est-à-dire de la science qui met en état de porter des jugemens dans les discussions juridiques, cette observation ne présente pas moins d'intérêt que celle que nous avons rapportée dans le N° précédent. C'est toujours une mort prompte, dont la cause ne peut être présumée, et dont les accidens pourraient d'ailleurs présenter une grande variété. C'est aussi un autre exemple de la circonspection qu'on doit apporter dans ses décisions, lorsqu'on ne peut les fonder sur des preuves matérielles.

Guerisons par des affusions d'eau froide sur la tête.

J'ai rapporté à diverses reprises des exemples heureux de l'emploi de ce moyen, beaucoup plus employé par les étrangers que par nous; en voici de nouveaux qui me sont fournis par M. le docteur Dufour, médecin à Montargis, auquel la *Gazette de Santé* est déjà redevable de plusieurs observations du plus grand intérêt.

Montargis, le 22 mai 1813.

« Dans le courant d'avril, j'ai eu lieu de me convaincre de plus en plus de l'utilité de l'affusion d'eau froide dans deux occasions majeures, et cela sur deux de nos voisins de campagne, à la Huche-au-Vin et à Perches.

» Bile jeune, âgé de trente ans, éminemment sanguin, avait de la fièvre, la céphalalgie était extrême, un épistaxis soulagea en partie. On envoie chercher un chirurgien, il met des vésicatoires, et ordonne de l'eau de sureau; le délire le plus furieux devient le résultat de l'excitation

intempestive. Je vois le malade, je le fais lier; on lui applique vingt-quatre sang-sues au cou, et on arrose incessamment la tête avec l'eau d'un puits très-profound, à laquelle (pour être sûr d'être obéi par des paysans) je faisais ajouter du vinaigre et du sel, en faisant changer d'eau toutes les demi-heures. Si on cessait l'affusion, le délire redoublait, et ce ne fut qu'au bout de trois jours qu'on put rendre la liberté au malade, dont on couvrit, pendant plusieurs jours encore, la tête de serviettes mouillées.

La même chose a été faite à la fille de Claude Garnier, âgée de quatorze ans, point encore nubile. Elle avait une ataxie dans laquelle un délire sourd et continual présageait l'issue la plus funeste. Je dois des éloges (le mot peut paraître fort, mais avec des paysans il est exact) à la constance du père et de la mère qui, pendant huit jours, ont renouvelé toutes les demi-heures une serviette mouillée. La tête semblait dans un bain de glace, l'eau ayant pénétré oreillers et traversins, l'évaporation n'a pas cessé une minute de produire du froid; la malade s'y complaisait, et on n'a changé de méthode que lorsque l'eau lui a semblé nuisible (1).

» On ne peut, au surplus, attribuer la guérison aux drogues, la malade n'en a pas pris. Son ré-

(1) D'après les succès obtenus par M. Dufour on ne peut douter des avantages de la méthode qu'il emploie, cependant d'autres médecins, et particulièrement M. Récamier, dont l'autorité est ici d'un très-grand poids, pensent que les affusions sont sur-tout utiles quand on ne les donne que par momens et qu'on met des interruptions dans l'administration qu'on en fait. M. Récamier place le malade dans une baignoire vide, ou chez les pauvres dans un tonneau coupé, et leur fait verser sur la tête et le corps, ou seulement sur le corps lorsque la tête est trop sensible, d'abord de l'eau à 18 ou 20 degrés et ensuite de l'eau de puits. Il a cru remarquer que l'application prolongée de la glace sur la tête avait été nuisible. Au reste ce n'est que depuis peu de tems que ce remède héroïque est employé familièrement parmi nous, l'on ne saurait donc encore trop en étudier l'action dans les différens cas et suivant les divers modes d'application.

Nous nous proposons de donner une suite d'observations qui pourront former une règle de conduite pour les praticiens auxquels ce moyen était inconnu.

gime a consisté en petit-lait, en hydromel et en eau vineuse. Elle a vomi dix-sept vers et en a rendu trois dans quelques selles qui ont paru critiques.

» Je n'ai pas besoin de dire que dans ces circonstances, comme dans celles dont j'ai déjà parlé; je faisais tenir chaudement les extrémités inférieures, et fomenter le ventre.

» Malgré mes succès antérieurs, le fait qu'il me reste à vous rapporter prouve encore mieux que les précédens peut être, le grand parti que l'on peut tirer d'une méthode que les anciens employaient beaucoup, et que les étrangers ont retirée de l'oubli.

» Le nommé Cornillon, âgé de 23 à 24 ans, de constitution bilioso-sanguine, un peu sourd des suites d'une gourme répercutée dans l'enfance, se prend de vin le 2 mai, jour de la fête des papetiers, cherche dispute à un camarade, est consigné dans sa chambre par le premier piqueur de Buges, s'élance par la fenêtre pour courir après son ennemi, et tombe de vingt pieds de haut, la tête sur le pavé. On le ramasse comme mort, on ne lui fait rien ou peu de chose. Il reste cinq jours sans connaissance. A cette époque, le hazard fait qu'un voisin de Cornillon tombe malade, on me prie de voir ce malheureux jeune homme. Au premier aspect, il me paraît mourant; la face est pâle, la tête renversée, le sang coule des yeux, du nez et des oreilles, la respiration est stertoreuse, les extrémités sont froides, le ventre semble collé au dos, les évacuations sont involontaires; tout annonce une fin prochaine.

» Je dis à la mère qu'il reste peu d'espoir, mais qu'en arrosant nuit et jour la tête de son fils avec de l'eau à la glace, on peut le rendre à la vie. On frappe aisément au cœur d'une mère; mon avis est suivi avec ponctualité. Cinq ou six heures d'affusion réveillent la sensibilité, et en quatre jours, le retour et la régularité des fonctions assurent celui de la santé. Il reste un écoulement purulent de l'oreille, qui probablement subsistera long-tems, mais après un aussi grand danger, c'est en être quitte à bon compte. »

Notice sur les eaux thermales et minérales de Néri, département de l'Allier.

Néri, appelé en latin *Nerius, Nera, Neriomagum, vicus Neriensis*, est un bourg assez considérable, situé à cinq kilomètres de la ville de Mont-Luçon, à la tête du canal du Cher, sur la grande route de Moulins à Limoges, et immédiatement sur celle de Bourges à Clermont.

Il n'est pas prouvé que ce soit le lieu nommé *Gergovia Boiorum* dans les Commentaires de Jules César (1), ni qu'il ait emprunté du nom de l'Empereur Néron celui de *Nériopolis*. On peut consulter à ce sujet les Mémoires du savant docteur Baraillon.)

Quoi qu'il en soit, son territoire offre de toutes parts des tombeaux et des vestiges de monumens romains qui prouvent que ce pays a été habité par ces anciens conquérans de la Gaule, et les propriétés de ces sources minérales étaient bien faites pour fixer le choix d'un peuple toujours attentif à s'établir là où de belles eaux servaient aux usages du luxe ou à l'entretien de la santé.

La position de Néri est aussi agréable que son air est salubre; entouré de coteaux qui le défendent de l'impétuosité du vent du nord, et qui sont couverts de vignobles, son sol fertile est riche en productions végétales, particulièrement en fruits.

Ces eaux thermales s'élèvent avec force et abondance d'un vaste bassin de forme ovale que M. le comte de Caylus a cru devoir faire graver dans la planche quarante, tome 4 de ses Antiquités gauloises et romaines. Quatre de ces

(1) Il existe à une lieue et demie ou deux lieues de Montargis, sur la route de Châtillon, de vastes ruines antiques, et notamment les débris d'un cirque romain. On nomme ce lieu *Mont-Bouy*, et c'est là peut-être qu'il faudrait chercher les *Buenses* de Jules César. Cette conjecture aurait pu acquérir un caractère de certitude par les recherches qu'avait entreprises mon ami, M. Favier, aujourd'hui ingénieur en chef du département de Jemmapes, et auparavant ingénieur de l'arrondissement de Montargis. Les travaux commencés par M. Favier n'ont point été publiés et ne sont pas même achevés.

(Note du Rédacteur-général de la Gazette.)

sources sont appelées, la première *la Source nouvelle*; la deuxième *le puits de César*; la troisième *le puits de la Croix*, et la quatrième *le puits quartré*.

La source nouvelle n'est connue que depuis 1757, lors du fameux tremblement de terre de Lisbonne. Depuis cette époque, elle jaillit avec abondance. C'est en vain qu'on a cherché à l'enclouer, comme les trois autres; l'extrême chaleur d'une part, et la trop grande mobilité du sable à cet endroit, ont formé un obstacle invincible à cette entreprise.

Les eaux thermales de Néri, analysées par le savant et modeste professeur Vauquelin, lui ont offert les substances suivantes, par chaque litre.

Acide carbonique.	50 grains.
Gaz azotique.	9
Gaz oxygène.	20
Gaz hydrogène sulfuré incalculable.	
Carbonate de soude.	9
Sulfate de soude.	6 ½
Muriate de soude.	4
Carbonate de chaux.	0 ½
Silice.	10
Matière animale.	30

Nota. Les substances salines sont supposées dans un état de cristallisation.

Leur température est de 42, 40, 39, 30 degrés. Elle a été estimée au thermomètre à mercure, gradué par M. Chevalier, ingénieur-opticien, selon Réaumur.

Les principes de ces eaux les placent dans une classe mixte, celle des gazeuses alkalino-salines.

Le fond de la première portion du bassin est tapissé très-abondamment d'un limon verdâtre, dont l'utilité médicale est très-reconnue: ce limon est une cryptogame de Linnée, appelée *ulva thermalis*, représentée par Vandelle dans son *Traité de Thermis pataviis*.

Les deux autres portions du bassin sont destinées aux bains des pauvres.

Les eaux thermales de Néri, soit prises à l'intérieur, soit administrées à l'extérieur sous forme de bains, de douches, de vapeurs, de boues, conviennent et opèrent des cures étonnantes

dans les maladies qui dépendent de l'épaississement de la bile, ou du spasme des couloirs du foie, dans les embarras glaireux et graveleux des reins et de la vessie, les vomissements chroniques, les coliques anciennes, les empâtemens et les obstructions des viscères abdominaux, les tremblemens, les paralysies générales ou partielles, toutes les affections nerveuses, les flueurs blanches, les douleurs vagues, les rhumatismes fixes, même les goutteux, toutes les maladies de la peau, la syphillis dégénérée accompagnée de douleurs ostéocopes, les vieilles plaies, les ulcères calleux et fistuleux avec carie, les engorgemens lymphatiques et scrophuleux des articulations, les sécheresses synoviales des surfaces articulaires, les roideurs, les contractions nerveuses et musculaires à la suite des entorses, luxations, fractures, dépôts ou des blessures, les fausses antikloses, quelques affections des organes de la vue, de l'ouïe, et autres infirmités contre lesquelles les secours ordinaires de l'art ont été infructueux.

Le médecin inspecteur varie les formes d'administration; il y associe un régime convenable, et quelques remèdes appropriés et auxiliaires.

Les eaux minérales de Néri sont très-fréquentées; plus de 400 personnes riches ou aisées s'y rendent annuellement de toutes les parties de l'Empire, depuis le 20 mai, jusqu'au 10 octobre. Tout porte à croire qu'elles seront recherchées davantage par la suite.

Le gouvernement s'occupe très-sérieusement de leur amélioration. Déjà une promenade magnifique a été formée comme par enchantement. Nery doit ce bienfait au zèle et à la sollicitude sans bornes de M. Pougeard, préfet du département de l'Auvergne (2). Le plan d'un monument thermal digne de l'objet qui le doit consacrer est

(2) Organe des habitans de cette commune, je sais avec empressement cette circonstance pour rendre au magistrat dont les vertus commandent le respect et l'admiration, l'hommage public de leur reconnaissance; quoique ses bontés soient gravées dans tous leurs cœurs, ils ont unanimement résolu de les transmettre à la postérité, en consacrant son nom à la nouvelle promenade.

sous les yeux du ministre ; on n'attend plus que sa sanction pour en commencer l'exécution.

La facilité des grandes routes, le grand nombre d'auberges commodes, la délicatesse du service de table, la modicité du prix (puisque il n'excède pas 6 francs par jour), et les brillans succès des sources semblent concourir pour y attirer les étrangers.

Un hôpital de 36 à 40 lits, placé près d'un bassin thermal offre une ressource assurée aux malades indigens. Le gouvernement pourrait à peu de frais le transformer en hôpital civil et militaire et l'utiliser avec le plus grand succès pour les courageux défenseurs de la patrie ; ainsi que cela se pratique dans la plupart des établissements thermaux de l'Empire.

Il est desservi par deux respectables sœurs de la charité et visité journellement par le médecin inspecteur. Il n'est ouvert que pendant les saisons convenables aux eaux, et par une sage économie, plus de 120 malades pauvres y sont chaque année logés, nourris, visités, baigués, douchés et médicamenteutés gratuitement.

Appelé par Sa Majesté Impériale à succéder à M. Deplagne dans l'inspection des eaux thermales de Néris, je n'oublierai rien de ce qui peut tendre à conserver la réputation de ces eaux, ou contribuer à confirmer les effets salutaires de leurs applications variées : heureux si par mon zèle et mon activité, je puis adoucir les justes regrets laissés par la mort de mon savant prédécesseur ! Ce praticien consommé était attaché depuis 14 années au service de ces eaux, et sa tendre sollicitude pour sa précieuse piscine l'a porté à lui léguer la somme de 24,000 francs, pour contribuer à son embellissement, et la mettre au même rang que celles de Vichy, Bourbon, Plombières, etc., etc.

BOIROT DESSERVIERS, D.-M.,

Membre de plusieurs Académies, inspecteur en chef des eaux minérales de Néris.

SUJET DE PRIX.

LA Société des sciences, agriculture et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne,

séante à Montauban, propose un prix, consistant en une médaille d'or, qui sera décerné, le 15 mai 1814, au meilleur ouvrage sur cette question :

« Depuis les grands progrès de la science médicale et de toutes les sciences dont elle suppose l'acquisition, les hommes vivent-ils plus long-tems ou se portent-ils mieux ?

» S'ils vivent en effet plus long-tems ou s'ils jouissent en général d'une meilleure santé le doit-on à ces progrès ?

» S'il en est autrement, s'ils n'ont rien gagné du côté de la longévité ou de la santé, s'ils ont au contraire perdu, comment concilier ce fait avec les progrès de la science ? »

Les mémoires seront adressés francs de port et dans les formes accoutumées, à M. Saint-Cyr Poncet-Delpech fils, secrétaire-perpétuel, avant le 15 mars prochain.

*Séance publique de la Société de Médecine pratique de Montpellier, le 25 mai 1813.
Prix donnés et proposés.*

LA Société n'a pas cru devoir adjuger de prix.

Une médaille de 200 francs a été décernée à M. Albert, médecin de la Faculté de Montpellier, demeurant à Saint-Chinian (Hérault).

Une de 50 francs à M. Ozanam, médecin à Milan.

D'autres médailles d'encouragement à MM. Robert, médecin à Langres; Charles, à Besançon; Barrey, à Besançon; et Babad, à Roanne.

« La Société renonçant aux questions générales sur les maladies chroniques et s'empressant de choisir des sujets particuliers sur ces affections morbides, si difficiles quelquefois à connaître et souvent d'un traitement si épineux, propose pour un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, la question suivante :

» Les connaissances acquises sur les fonctions

» du système nerveux en général et du cerveau
» en particulier peuvent elles influer sur la na-
ture, le caractère et le traitement de l'épi-
lepsie ; quels sont les résultats de ces connais-
sances et comment peuvent ils être appliqués
» aux méthodes curatives employées pour guérir
» cette maladie.

» Les mémoires devront être parvenus francs
de port et avec toutes les conditions connues
avant le 1^{er} avril 1814, à M. Baumes, docteur et
professeur en médecine, secrétaire perpétuel de
la Société de médecine pratique, rue et maison
de la Vieille-Intendance, à Montpellier.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai sur les tumeurs inflammatoires ; par Fr.
Guil. le Vacher, docteur en médecine et pro-
fesseur de chirurgie théorico-pratique en l'Uni-
versité de Parme, ancien conseiller du co-
mité perpétuel de l'Académie de chirurgie à
Paris, etc.—Trois vol. in-8°.—Chez D. Colas,
impr. libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26.

CET ouvrage est le fruit de plus de cinquante ans de la pratique d'un homme habile et fort instruit. Tous les objets qui s'y trouvent traités peuvent se distinguer en deux classes bien distinctes, ceux de pure théorie et ceux de pratique. En exposant sa propre théorie, l'auteur combat avec force celles qui s'élèvent et se succèdent si rapidement dans les Écoles d'Italie. Il s'attache sur-tout à venger Hippocrate, le prince et le chef des médecins observateurs, des déclamations de quelques modernes assez malheureux pour n'avoir jamais reconnu les grandes qualités qui distinguent ce père de la médecine : et qui ne sauraient concilier ses erreurs sur la physique, la physiologie et l'anatomie, résultat nécessaire des tems où il a vécu, avec cet esprit philosophique qui le porta à fonder le traitement des maladies sur ce qu'il voyait et non point sur ce qu'il avait supposé. Mais je me presse d'abandonner ce qui est de pure théorie dans l'ouvrage de M. le Vacher pour parler des faits nombreux et intéressans qui s'y trouvent réunis.

Obligé d'écrire durant une pratique fort éten-
due et exposé à de fréquens déplacemens, M. le
Vacher n'a pu donner aux matières qu'il avait à
traiter une disposition toujours bien méthodique.
Quelquesfois aussi la pratique de l'auteur se trouve
en arrière de celle des grands chirurgiens de
Paris, ce qui ne pouvait manquer d'avoir lieu dans
l'isolement où il paraît s'être trouvé fréquem-
ment ; mais du moins on reconnaît partout un
esprit second et judicieux, et rien n'est indigne
d'un ancien ami et d'un émule de l'illustre Des-
saut.

Dans les gravures qui accompagnent cet ou-
vrage, on trouve une machine pour remettre les
luxations du fémur et de l'humérus. Le pro-
cédé employé par M. le Vacher, pour l'humérus,
consiste sur-tout, à ce qu'il m'a paru, à faire l'ex-
tension en élevant le bras ; j'ai parlé il y a quel-
que tems des grands succès que M. Mothe de Lyon
obtient de cette pratique qu'il emploie aussi,
mais sans autre machine que ses mains et des
lacs pour faire la contr'extension.

Le premier volume contient, avec les génér-
ralités, des considérations sur les épanchemens
dans le crâne, dans la poitrine et dans le ventre.
Le second traite, en commençant, de l'ascite,
après quoi l'auteur passe aux tumeurs ou abcès
extérieurs, et finit le troisième volume par des
considérations sur différens accidens du domaine
de la chirurgie, et sur l'opération de la taille.

Je m'arrêterai particulièrement à un procédé
fort employé, suivant M. le Vacher, à Naples,
et qu'il a mis en usage, avec beaucoup de succès,
à Parme. Il s'agit des percussions que les Italiens
appellent *battiture*. Ce moyen, qui a été connu
des Grecs et des Romains, a été oublié, mé-
connu et décrié par les modernes. Il faut conve-
nir que le mode d'application doit de prime abord
le faire paraître fort bizarre. Ces percussions se
font au moyen d'une hache ou cognée, sur la tête
de laquelle on frappe à petits coups, avec un mar-
teau, tandis qu'on en promène le taillant sur le
ventre du malade, couché au bord de son lit. La
hache doit peser environ trois livres, et le marteau
deux. Le malade tient lui-même sur son ventre
découvert une feuille de papier, tandis que le
batteur promène, sur toute cette surface, sa hache

qu'il tient verticalement. Si l'on rencontre en frappant ainsi quelque point moins souple et plus résistant, c'est sur ce point qu'il faut plus fréquemment ramener la hache. On ne doit jamais moins donner de deux cents coups par chaque séance, qu'on répète une fois et même deux fois chaque jour, suivant l'urgence des cas et cela durant un mois au moins. On conçoit qu'un semblable moyen a pu être d'une grande utilité dans les engorgemens chroniques du bas-ventre et dans les hydropisies qui en sont la suite; aussi M. le Vacher assure-t-il en avoir tiré beaucoup d'avantages.

En finissant cet article, de même qu'à l'occasion des secours administrés aux noyés, M. le Vacher rend compte des encouragemens qu'il a reçus de M. Moreau de Saint-Méry, et de quelques services rendus à l'humanité par cet homme de bien, durant le tems qu'il a été administrateur général des Etats de Parme, Plaisance et Guastalla; nous nous associons de grand cœur à cet éloge assurément bien désintéressé.

Pharmacopœia Collegii regalis medicorum Londinensis. — Londini, 1809. — Un vol. in-18. — Prix, 3 fr. 25 c., sur papier ordinaire, et 4 fr. 75 c., sur papier vélin. — Chez Crochard, près

l'Ecole de Médecine, et Croullebois, rue des Mathurins.

Nous nous laissons presque toujours prévenir par les étrangers dans l'exécution des choses bonnes ou même nécessaires. Voilà près de quatre ans que le Collège royal des médecins de Londres a publié officiellement une Pharmacopée, dont les préceptes sont en harmonie avec l'état actuel de l'histoire naturelle et de la chimie.

Il est très-remarquable que, dans presque toutes les parties de l'art médical, les perfectionnemens et les améliorations consistent sur-tout à retrancher: nos prédécesseurs se sont empressés de recueillir de tous côtés les substances qui s'offraient à eux pour les appliquer à l'usage des malades, et souvent pour les associer entre elles de la manière la plus bizarre. Aujourd'hui que les esprits ont adopté une marche plus sévère, on se débarrasse de tant de fausses richesses, et comme on étudie mieux les propriétés de celles qu'on a conservées, la science et l'art font de véritables progrès.

Les médecins français s'empresseront sans doute de se procurer la Pharmacopée de Londres, en attendant qu'ils puissent jouir de celle de Paris, à laquelle un grand concours de lumières et d'expériences donnera peut-être encore un caractère de supériorité bien marqué.

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire avec ce mois, sont priés de le renouveler pour n'éprouver aucun retard.

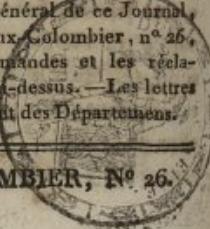
Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812; il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°*, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



(N° XIX.)

(1^{er} Juillet 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ,
OU
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā, probāque pietate; qui meliora
habet, eodem det animo. KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

JEAN CORNARIUS, natif d'une petite ville de la haute Saxe , étant d'une complexion faible et sujet à plusieurs malades, entreprit l'étude de la médecine pour se procurer du soulagement. Cette science n'était alors enseignée en Allemagne que d'après les Arabes , les auteurs grecs y étaient inconnus ; Cornarius voyagea dans plusieurs contrées de l'Europe , pour y découvrir ceux-ci , et ce ne fut qu'à Bâle qu'il trouva d'abord un Hippocrate grec de l'édition des Aldes ; il en entreprit la traduction , ainsi que celle d'Aëtius , de Paul d'Egine et autres ; ce qui lui valut le titre de restaurateur de la médecine Hippocratique en Allemagne. Il est mort à Jéna en 1558.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 juin au 20 inclus.

Fièvres non caractérisées	14
Fièvres gastriques ou bilieuses	80
Fièvres muqueuses	13
Fièvres adynamiques ou putrides . . .	7
Fièvres ataxiques	4
Phlegmasies internes ou externes . . .	31
Dont 19 , des organes de la respiration.	
Coliques métalliques	2
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	297
TOTAL GÉNÉRAL	448

Rapport fait sur les maladies régnantes, à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DR MONTEGRE); MENURET, Président et Rapporteur.

LES dix jours qui viennent de s'écouler ont été tour-à-tour pluvieux et sereins. La chaleur, d'abord assez forte, a ensuite considérablement diminué ; la température est en général plus que fraîche , et le thermomètre descend souvent à huit degrés au-dessus de zéro.

Cette disposition , qui se rapproche beaucoup de celle du printemps ou de l'automne, a entretenu

et renouvelé les affections catarrhales et rhumatismales, quoiqu'en général leur caractère et celui des fièvres ait été humoral et pituitieux. Il y a eu des péripneumonies inflammatoires, des maux de gorge graves, des rhumatismes aigus; la saignée n'y a pas été négligée ou retardée sans inconvenient. Dans un sujet où le principe rhumatique fixé à la région épigastrique y occasionnait des douleurs vives avec angoisses, anxiété, oppression, fièvre exacerbante, etc., les sinapismes appliqués à la plante des pieds avaient été sans effet; deux saignées par les sanguines à l'anus rendirent ensuite leur action très-marquée et très-soulageante. La prévention contre la saignée a été funeste à beaucoup de malades; l'usage intempestif ou l'abus de ce moyen ont été également nuisibles. *Ne quid nimis.* Les affections rhumatismales et goutteuses ont été souvent compliquées avec les affections catarrhales et avec des fièvres putrides ou biliuses. Les fièvres intermittentes présentent le caractère automnal d'opiniâtreté qui exige l'emploi du quinquina; ce remède héroïque est nécessaire dans les fièvres malignes avec intermittence qu'on appelle aujourd'hui fièvres pernicieuses, il doit être donné promptement et à forte doses; M. Portal en a obtenu un succès rapide et inespéré dans un sujet d'une faible complexion, vicieusement organisé qui, dans les accès ou redoublemens, éprouvait une prostration extrême, une espèce d'agonie. C'est encore un de ces moyens précieux à l'art rendus invisibles ou dépréciés par l'engouement ou l'abus, et offrant néanmoins une arme très-puissante au médecin éclairé et impartial, qui sait l'employer à propos.

Les affections gastriques, intestinales, coliques, diarrhées, dysenteries, etc., ont paru plutôt l'effet des dérangemens de transpiration que celui des chaleurs qui ont été plus que modérées; les cerises, le seul fruit qui soit consommé par le peuple, étant mûres et de bonne qualité n'y ont pas plus de part; la teinture ou le sirop d'épécacuana, combiné avec les calmans et les narcotiques, ont été employés avec succès.

Les enfans ont été et sont encore particulièrement affectés par des coqueluches, des éruptions variées et des fièvres, résultats fâcheux de

ces dernières affections mal jugées ou mal traitées.

(*Nous donnerons dans le prochain N° le mouvement des salles de la Charité, présenté par M. Fouquier, médecin de cet hospice.*)

3) Premier quartier, le 5 juillet.

Depuis le 19 juin jusqu'au 29, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{1}{12}$. — Le minimum de 28 p. $\frac{1}{12}$.

Le maximum du Thermomètre a été de 19 d. $\frac{8}{10}$. — Le minimum de 5 d. $\frac{2}{10}$.

Le maximum de l'Hygromètre a été de 80 d. — Le minimum de 60 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

A M. le Rédacteur de la Gazette de Santé, au sujet des poils reconnus dans le méconium.

Lyon, le 18 juin 1813.

La présence des poils dans le méconium des animaux, que vous annoncez dans votre *Gazette de Santé* du 11 de ce mois, n'est pas un fait resté ignoré jusqu'à ce jour. Haller, en parlant dans son Traité de la génération des eaux de l'amnios, cherche à prouver qu'elles contribuent à la nourriture du fœtus, et il termine en disant : « Et afin de ne laisser aucun doute dans les esprits, même les plus difficiles, je donne pour dernière preuve les poils que les veaux en se léchant ont mêlés avec les eaux de l'amnios, qu'on a trovées dans l'estomac, qui se sont ensuite mêlés avec le méconium et les excréments et qui ont été rejettés avec eux par l'anus. »

En outre, puisque l'illustre chimiste M. Bouillon-Lagrange, a toujours trouvé des poils dans le méconium des agneaux et dans celui des enfans qui viennent de naître, l'on doit en conclure que dans tous les cas rapportés, ces poils se sont détachés naturellement de la peau pendant la gestation, qu'ils se sont alors glissés dans l'estomac à l'aide des eaux de l'amnios; que par conséquent ils n'étaient pas attachés aux intes-

tins, et qu'enfin ils ne sont point une des causes qui déterminent des tranchées, des coliques aux nouveaux-nés. Ces poils sont d'ailleurs doux, très-flexibles, enveloppés de mucus, et les sucs digestifs n'en ont aucune influence sur eux. L'on pourrait tout au plus avancer qu'étant avalés par le foetus en certaine quantité, ils pourraient, en se réunissant, former une espèce de pelote, comme on en trouve dans l'estomac de certains animaux, et notamment dans celui des bêtes à cornes qui se lèchent fréquemment; l'on pourrait, dis-je, tout au plus avancer que cette masse de poils renfermée dans leur tube digestif serait pour eux une cause de maladie et même de mort; mais il n'existe, je crois, aucune observation de ce genre chez les nouveaux-nés. Toutes celles que l'on a citées sur ce sujet sont relatives à des animaux d'un âge plus avancé ou à des personnes qui par une bizarrerie inconcevable se plaisaient à avaler des cheveux. L'on en trouve quelques exemples dans les auteurs, et M. Mermet, médecin, en a recueilli un, l'année dernière, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, sur une fille âgée de plus de vingt ans; son estomac en contenait une prodigieuse quantité, ils étaient si entortillés qu'il était impossible de les désenrouler. Cette folle sensualité que l'on ignorait a causé sa mort.

Si cette lettre présente quelqu'intérêt, je vous prie de la publier; je vous prie aussi d'être bien convaincu de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.,

GIRARD, D.-M.

Réflexions du Rédacteur-général de la Gazette.

Les observations de M. le docteur Girard sont parfaitement justes; seulement il est à remarquer que Haller, ne parlant que de poils trouvés dans le méconium des veaux, ne paraît pas avoir soupçonné que l'on en rencontrât dans celui des enfans; or voilà sur-tout le fait intéressant constaté par M. Bouillon-Lagrange.

Je conviens que l'on peut soutenir que ces poils sont tombés de la peau de l'enfant, et ont passé dans les intestins avec l'eau de l'amnios dans laquelle ils étaient suspendus: ce qui pourrait servir d'appui à l'opinion où paraît avoir été le

grand Haller, que les eaux de l'amnios contribuaient à la nourriture de l'enfant. Ce fait que l'on avait totalement rejeté étant ainsi remis en question, il ne sera peut-être pas impossible de trouver les moyens de l'éclaircir. Pour cela, il faudrait ouvrir un grand nombre d'enfants mort-nés et s'assurer s'il existe de l'eau dans leur estomac, car cette eau qui est supposée leur servir de nourriture, ne devrait pas toujours avoir entièrement disparu. Un second moyen serait de constater avec soin si, parmi les enfans qui naissent avec des difformités, on n'en trouverait pas qui eussent la bouche et les narines complètement fermées; un seul fait de cette nature bien établi suffirait pour détruire complètement l'opinion de Haller.

Je ferai remarquer encore que M. Bouillon-Lagrange n'a point dit que les coliques éprouvées par les enfans fussent causées par ces poils, mais seulement qu'il a reconnu que l'on en trouvait dans les matières vertes que les enfans rendent souvent plusieurs jours après leur naissance, lorsqu'ils paraissent souffrir de violentes coliques.

Lettre de M. le docteur DUFFOUR (de Paris), auteur de l'observation sur l'emploi de l'artériotomie insérée dans le N° du 1^{er} juin.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE, je vous adresse un supplément de réponse à vos réflexions sur l'artériotomie, que je vous prie d'insérer si toutefois ces observations vous paraissent justes.

Si l'on a recours au raisonnement pour se rendre compte des effets que la saignée de l'artère temporale peut produire sur le système entier de l'économie vivante, on doit concevoir que le rôle particulier que joue le sang rouge dans le corps humain par la propriété stimulante dont il est douée, et que la vitesse avec laquelle il s'échappe des vaisseaux qui lui sont propres doivent rendre son émission plus affaiblissante que celle du sang veineux; qu'en conséquence les praticiens ne doivent recourir à cette opération que dans les cas d'inflammation intense, et lorsqu'une nécessité absolue les y constraint.

Je ne vous rappellera pas ce que j'ai eu l'honneur de vous dire de vive voix au Cercle médical, parce que je suis convaincu que mes réflexions sur la diminution des pulsations après l'opération de l'artériotomie ne vous ont point échappé (1).

J'ai l'honneur d'être , etc.,

Le 23 juin 1813.

Manie hypocondriaque.

Voici un exemple remarquable de l'empire que peut prendre sur les sens une imagination frappée, et des ressources qu'un médecin habile sait trouver dans son intelligence, lorsque les remèdes ordinaires sont sans succès.

(Ce fait est tiré d'un Mémoire de M. Latour, médecin de S. A. I. le prince grand-duc de Berg, sur les influences de l'imagination et des passions. *Bulletin de la Société des Sciences, etc., d'Orléans.* .)

Un hypocondriaque , âgé de trente-quatre ans, gardait le lit depuis trente mois. Il avait tous les attributs apparens et réels de la force; rien ne signalait qu'il fut malade, s'il eût pu bannir de son esprit mille craintes, celles, par exemple, de gagner une fluxion de poitrine s'il se levait, de faire une perte de forces irréparable s'il marchait, etc. Dominé par ces idées méticuleuses, les raisonnemens des médecins n'étaient jamais entendus ni suivis, et je vis que c'était perdre son tems que de discourir avec cet homme. Je jugeai que, pour détourner son ame de ses réflexions, il fallait lui imprimer une sensation forte et suivie, sans jamais céder à sa pusillanimité. En conséquence , d'accord avec deux de ses parens, je fis enlever les vivres de sa maison; le père, âgé de soixante-dix ans, et qui était son esclave, prit l'argent et fut établir son domicile chez un de ses neveux. Alors on arracha du lit le prétendu malade qui fit un vacarme affreux. On lui fit faire trois fois le tour d'une allée assez longue. Vous êtes en colère , Monsieur, lui dis-je,

(1) Le phénomène qui a sur-tout frappé M. le docteur Duffour, c'est la diminution subite des pulsations du pouls, qui a eu lieu lors de l'évacuation du sang artériel.

je vois à vos cris que votre poitrine est bonne; votre promenadé, que vous avez bien soutenu, prouve qu'il vous sera possible d'aller tous les jours déjeuner, dîner et souper chez vos parens, à un demi-quart de lieue. Cela vous accoutumera à d'autres occupations, auxquelles votre excellente santé aurait dû vous rappeler depuis long-tems. Au lieu de cela , votre père , plus malade que vous, est chargé de vous soigner et de pourvoir à toutes les affaires, au détriment de ses forces et de sa santé. Ses cheveux blancs ne vous inspirent-ils ni commisération , ni respect ? Mettez en comparaison la fraîcheur de votre teint , vos membres arrondis et musculeux avec les rides du visage et la maigreur extrême de ce vieillard, et décidez ensuite s'il est d'un fils nullement malade d'avoir si peu de désérence pour un père accablé d'années. Il m'entendit avec calme , et dès ce moment il parut consterné de mes reproches , car dès-lors les illusions de son imagination se sont dissipées , et il est devenu l'homme le plus laborieux de sa commune.

Remarques sur la population de l'Angleterre à diverses époques, extraites de l'appendice d'un Mémoire de sir G. Blane sur les fièvres intermittentes. (Medic-chir. Trans. London , 1812.)

IL résulte des rapports authentiques faits à la chambre des communes que la mortalité en Angleterre et dans le pays de Galles en 1810 a été d'environ 1 sur 49. Toute la population étant de 10,150,615 ames , et le nombre des sépultures 208,184 , les naissances ont été dans le rapport de 1 à 34 ; 10 mariages ont , par une moyenne , produit 42 enfants.

Le comté de Middlesex est celui dont la mortalité s'est trouvée surpasser le plus la moyenne ; elle y est de 1 sur 36. Cet excès de mortalité appartient à la capitale, bien que , dans le cours des dernières années , Londres ait gagné du côté de la salubrité , car il paraît que jusqu'à la fin du siècle passé le nombre des sépultures surpassait constamment celui des naissances. La première année où , sur les registres de la capitale , les

naissances ont excédé les sépultures, est celle de 1790. C'est parmi les enfans au-dessous de deux ans que la différence est le plus sensible. Au commencement et vers le milieu du dernier siècle, le nombre des morts de cet âge flottait entre neuf et dix mille; vers la fin du siècle et pendant la partie du suivant qui s'est écoulée, il a flotté entre cinq et six mille. En 1700, le nombre des habitans était estimé de 674,550, et en 1810, d'après le dernier dénombrement, il est de 1,050,000, ensorte que la mortalité de cet âge n'est presque que le tiers de ce qu'elle était il y a cent ans (1).

D'après les rapports parlementaires, la mortalité était à Londres, en 1700, de 1 sur 25; en 1750, de 1 sur 21; en 1801, et pendant les quatre années précédentes, de 1 sur 35, et, en 1810, de 1 sur 38.

On a attribué l'accroissement de mortalité qui eut lieu vers le milieu du dernier siècle à l'abus excessif des liqueurs spiritueuses, que les droits élevés ont depuis réprimé. Les autres causes qui ont agi depuis cette époque paraissent être l'amélioration générale opérée dans les habitudes, l'art d'aérer, la propreté, la nourriture meilleure en quantité et en qualité, les progrès de la médecine, le soin mieux entendu de l'enfance, et depuis quelques années, la découverte et la propagation de la vaccine.

La grande mortalité du comté de Warwick qui s'élève, malgré la salubrité de cette partie du royaume, à 1 sur 42 est due à la ville de Birmingham, qui contient les deux tiers de la population de ce comté. Pendant ces dix dernières années, la mortalité moyenne de cette grande ville a été de 1 sur 34, ce qui surpassé celle des autres grandes villes, et paraît devoir être attribué aux travaux sur les métaux.

(1) On peut comparer à ce tableau celui que nous avons donné, dans notre avant-dernier N°, sur la population de Paris, on y voit que, dans cette capitale, la mortalité a été, en 1811, de 1 sur 35, et en 1812 de 1 sur 28,5.

A Paris, la mortalité des enfans au-dessous de deux ans comparée avec les naissances, a été d'environ 1 sur 4,5, et le nombre total des morts de cet âge n'est que de 4395, ce qui donne une proportion bien moins qu'à Londres.

Dans le comté de Lancastre, la mortalité est de 1 sur 48; cet excès sur la moyenne générale est dû au nombre des grandes villes et des manufactures considérables qu'on y trouve.

Manchester, qui est en Angleterre la seconde ville en population fait exception, car, par une moyenne des dix dernières années, la mortalité y est de 1 sur 58 seulement, et en 1810 de 1 sur 74. Le tableau relatif à cette ville présente un progrès bien satisfaisant; en effet, feu le docteur Percival a établi en 1757 la mortalité de Manchester de 1 sur 25,7, et en 1770 de 1 sur 28, quoiqu'à la première de ces époques la population ne fût pas tout à fait le quart, et à la dernière pas la moitié de la population actuelle. Cette amélioration doit en grande partie être attribuée à quelques réglemens de police relatifs en particulier à la ventilation recommandée et introduite par le docteur Percival.

La mortalité de Liverpool au contraire est de 1 sur 54, par une moyenne de dix ans, et de 1 sur 50, en 1810.

On peut déduire une augmentation progressive de longévité des documens publics relatifs à la population de tout le royaume, car on voit par les rapports de 1800 que la mortalité de l'Angleterre et du pays de Galles était de 1 sur 45, tandis qu'en 1810 elle a été de 1 sur 49.

Dans le cours des dix dernières années, la population de cette île s'est accrue de 1,556,000.

Selon les derniers rapports la population de la Grande-Bretagne était de 12,596,803 ames, dont 6,334,087 du sexe masculin, et 6,262,716 du sexe féminin. On comptait 895,998 familles occupées des travaux de l'agriculture; 1,129,049 du commerce ou des métiers, et 519,168, qui n'apparteniaient ni à l'une, ni à l'autre de ces classes.

A la suite de cette intéressante récapitulation, nous ne devons pas omettre une note dans laquelle les rédacteurs de la *Bibliothèque britannique* rapportent que le docteur Matthus, ayant discuté les fondemens de l'assertion d'après laquelle la mortalité était portée au taux de 1 sur 49, trouvée de nouveaux résultats authentiques, suivant lesquels il établit que pour toute la population de l'Angleterre et du pays de Galles, elle est, par approximation, de 1 sur 40 au moins.

Bains de mer, bains domestiques, bains médicamenteux, bains de vapeurs, douches, etc. etc.

C'EST presqu'exclusivement dans le tems des chaleurs que l'on peut profiter de ces divers moyens de guérison offerts aux malades de tous les âges, et qui se trouvent placés dans toutes les conditions de la vie.

En rendant compte d'une dissertation intéressante sur l'emploi médical des bains de mer, par M. Lefrançois, médecin à Dieppe, nous avons fait connaître, l'an passé, à nos lecteurs, les établissements formés à Boulogne et à Dieppe. Ce dernier vient de recevoir des perfectionnemens qui rendront l'usage de ces sortes de bains tout à la fois plus agréable et plus salutaire. Un nouvel établissement à l'instar de ceux d'Angleterre, a été formé sous la direction de M. Jullien, docteur en médecine, médecin des hôpitaux civil et militaire, etc., et ce concours de soins éclairés et de nouvelles commodités augmentera sans doute le nombre des personnes de considération qui vont annuellement y chercher la santé.

Les bains de mer conviennent généralement dans les affections mélancoliques, hypocondriaques, dans les engorgemens du foie, de la rate, dans les maladies des reins; on peut les prendre comme préservatifs des catarrhes, des rhumatismes. Les secousses que l'on reçoit du choc des vagues deviennent un puissant remède contre la chlorose, les flueurs-blanches, la faiblesse qui suit des couches laborieuses ou prématuères, la paralysie, l'affaiblissement des membres, etc. La saison la plus convenable pour les prendre est depuis le milieu de juillet jusqu'au milieu du mois de septembre.

Mais pour les personnes qui ne peuvent quitter Paris, ou à qui leurs maladies rendent nécessaires des secours d'autre nature, les ressources ne manquent point. Dans presque tous les quartiers de cette grande ville, des établissements de bains présentent la réunion de ce qu'il y a de plus agréable à ce qui est en même tems le plus salutaire. Les beaux bains Vigier sur

la rivière sont extrêmement fréquentés. Dans la plupart des maisons de bains de Paris, on peut à volonté prendre des bains médicamenteux, sulfureux ou autres; tels sont les bains de la rue Taranne au faubourg Saint-Germain, ceux de la rue Saint-Sauveur faubourg Saint-Denis, tels sont encore, dans le quartier du Palais-Royal, les beaux bains Montesquieu dans la rue de ce nom. Le propriétaire s'est efforcé d'y réunir toutes les commodités et tous les avantages que l'on peut désirer.

Parmi tous ces établissements, les nouveaux bains *Albert* méritent de fixer l'attention, par l'universalité des ressources qui s'y trouvent réunies. Le gouvernement ayant disposé de l'emplacement des anciens bains placé sur le quai Bonaparte, le docteur Albert fils ainé, ancien médecin en chef des hôpitaux et des armées à Saint-Domingue, vient de les rétablir dans un superbe local, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, au coin de la rue de Belle-Chasse. On y trouve des appareils pour prendre des douches ascendantes ou descendantes, des bains de vapeurs sèches ou humides, des bains épilatoires, des bains médicamenteux de toutes les espèces, et composés de toutes les eaux minérales connues.

Les personnes affectées de maladies chroniques y trouveront des appartemens meublés ou non meublés, où elles pourront, sous la direction de leur médecin, profiter de tous les avantages que présente cet établissement.

Bézoard oriental.

ON emploie beaucoup, depuis quelque tems, ce nouveau cosmétique apporté, dit-on, d'Arabie, et auquel on attribue des propriétés médicinales qui lui donneraient une grande valeur. Au mérite réel d'adoucir la peau, d'en entretenir la souplesse, on ajoute celui d'en dissiper les gerçures, les taches, les rougeurs, sans exposer nullement la santé..

Nous avons été consultés plusieurs fois sur les propriétés de ce bézoard, dont la composition nous a été communiquée, et s'il ne nous est pas possible de croire que ce nouveau cosmétique produise toujours des effets aussi heureux que

ceux que l'on promet, nous pouvons affirmer du moins que l'usage ne saurait en être suivi d'aucun inconvenienc, et que cette préparation peut remplacer avec avantage la plupart de celles que l'on a coutume d'employer. L'approbation que lui a donnée le Conseil de salubrité serait d'ailleurs une garantie suffisante pour que l'on n'eût aucune inquiétude sur son usage.

Eaux minérales naturelles.

QUELQUE perfection que la chimie ait apporté dans l'analyse et la composition des eaux minérales, quelque supériorité, on peut le dire, que l'art ait en ce genre acquis sur la nature, il est encore des personnes qui préfèrent pour leur usage les eaux minérales naturelles à celles qui sont factices ou composées par l'art. Or, comme on ne saurait se dissimuler que la confiance, cet élément si puissant de toute guérison, ne soit toujours pour beaucoup dans l'effet des eaux minérales, il est essentiel que les malades qui veulent en prendre de naturelles à Paris puissent être assurés qu'elles ont été puisées à la source de laquelle ils attendent leur guérison. C'est sous un tel rapport particulièrement, qu'il est bon de connaître le dépôt d'eaux minérales de France et des pays étrangers de MM. Arnaud et Poulard, rue J. J. Rousseau, n° 7. Cet établissement existe depuis près de quarante ans, et n'a pas cessé de mériter la confiance du public, par le scrupule, en quelque sorte religieux, que l'on a toujours apporté à faire constater le puisement des eaux à la fontaine par des inspecteurs établis sur les lieux, et leur conservation dans le transport par des lettres de voiture qui fixent l'époque de l'arrivée. Ces titres, dont chacun peut prendre connaissance, doivent à ce qu'il me semble puissamment seconder l'effet du remède; l'on ne saurait d'ailleurs trop priser cet avantage exclusivement accordé aux habitans de Paris de profiter, sans sortir de leur appartement, des remèdes que la nature a disséminés à de grandes distances. Ainsi on trouve réunies chez MM. Arnaud et Poulard les eaux minérales de l'Auvergne et celles de la Lorraine, celles du Languedoc et celles de la Champagne ou du Bourbonnais, celles des Pyrénées et celles

de la Bohême, etc.; et l'on peut, pour une somme modique, faire usage des eaux naturelles les plus diversifiées soit par leur composition, soit par leurs propriétés, soit enfin par les pays d'où on les tire.

BIBLIOGRAPHIE.

Dispensaire pharmaco-chimique à l'usage des élèves des écoles impériales vétérinaires. On y trouve les éléments théoriques et pratiques de ces deux sciences; par E.-J.-B. Bouillon-Lagrange, professeur de physique au Lycée Napoléon, et de chimie à l'Ecole spéciale de pharmacie, membre du jury de l'Ecole impériale vétérinaire d'Alfort, etc.—Un vol. in-8°. — Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port. — Chez M^{me} Huzard, rue de l'Eperon, n° 7.

L'AUTEUR de ce Dispensaire est connu par de nombreux et importans travaux sur les diverses parties des sciences qu'il professe. Le *Manuel d'un Cours de Chimie* dans lequel M. Bouillon-Lagrange avait donné un précis de ses leçons à l'Ecole de pharmacie, sert depuis long-tems de guide aux élèves et aux professeurs de cette science. Les premiers y trouvent des notions élémentaires simples et précises, par lesquelles ils sont préparés à pénétrer dans les profondeurs de la science; les seconds mettent à profit l'ordre méthodique suivi par l'auteur, ou s'ils y apportent quelques modifications, ils en tirent du moins cet avantage que les rapprochemens et les distributions établies, sont ce qui leur permet d'embrasser à-la-fois leur sujet, et d'en disposer chaque partie avec plus de facilité.

L'auteur a entrepris l'ouvrage que nous annonçons à la demande du jury de l'Ecole impériale d'Alfort, la première des écoles vétérinaires de l'Empire, et probablement du monde entier. Il y a renfermé la chimie et la pharmacie vétérinaires qui n'avaient pas encore été réunies dans un traité particulier. Il n'a parlé que des opérations d'une utilité réelle, et s'est borné à indiquer les procédés les plus simples, les plus expéditifs et les plus sûrs pour préparer les compositions usitées dans la médecine vétérinaire. Cet ouvrage étant spécialement destiné pour les élèves, M. Bouillon-

Lagrange a cru devoir adopter la forme de dictionnaire, qui permet de trouver à l'instant la substance ou l'indication que l'on désire sans être obligé de connaître d'avance les rapports qu'elle peut avoir avec toutes les autres. Au reste, chacun des articles de ce traité peut fournir aux professeurs le texte de développemens et de commentaires dans lesquels ils indiqueront les rapprochemens naturels qui se trouvent entre les objets.

L'auteur n'a point conservé l'ancienne division de la pharmacie, en chimique et galénique ; il n'est plus possible aujourd'hui de séparer cette science de la chimie, et de voir dans chacune de ses préparations autre chose qu'une application de cette dernière science.

Ne pouvant ici donner un extrait détaillé d'un ouvrage rangé par ordre alphabétique, je ferai seulement connaître un plan de distribution indiqué par M. Bouillon-Lagrange dans l'avis qu'il a mis en tête de son livre.

Toute la science se divise en cinq sections. La première contient l'exposition des connaissances préliminaires, celle des termes ou mots techniques, celle des agents que l'on emploie, et de leurs propriétés générales. La deuxième section comprend les gaz, et le parti que l'art en tire. Dans la troisième section, l'on traite des mé-

taux employés dans la médecine vétérinaire, et l'on décrit leurs diverses combinaisons. Dans la quatrième, se trouvent les substances végétales. La cinquième renferme toutes les substances animales, et complète ainsi les grandes divisions d'un cadre général dans lequel toute la science est renfermée.

En publiant ce Dispensaire, M. Bouillon-Lagrange rend un nouveau service aux sciences d'*application*, et nous ferons remarquer à ce sujet que ce qui fait le caractère particulier des travaux de ce savant, c'est qu'il s'occupe sur-tout des avantages immédiats qu'on peut retirer des connaissances acquises, et qu'en mettant promptement les élèves en état d'en faire des applications utiles, il empêche que la science reste oisive dans leurs mains.

L'Offrande aux vieillards de quelques moyens pour prolonger leur vie, par M. J. Tenon, membre de la Légion-d'Honneur, de l'Institut Impérial de France, se trouve chez M^{me} Huzard, rue de l'Eperon, n° 7. Prix, 30 c., et 35 c. franc de port.

Nous en avons parlé dans notre N° du 1^{er} juin.

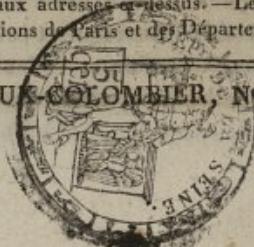
Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812 ; il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



(N° XX.)

(11 Juillet 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora
habet , eodem det animo. KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

C'EST à René Chartier , docteur de la Faculté de médecine de Paris , qu'on doit la réunion des ouvrages d'Hippocrate et de Galien. En 1633 , ce laborieux auteur fit part à la Faculté de son travail et de son dessein , il en reçut l'approbation en 1637 , et les volumes in-folio sortaient de ses mains et de la presse lorsque la mort le surprit au milieu de son travail en 1654. L'édition n'en fut pas moins continuée sous la surveillance des commissaires de la Faculté , le Moine et Blondel ; et ce fut en 1679 que parut le troisième et dernier volume d'une édition peu recherchée du vivant de son auteur , mais qui est devenue rare après sa mort.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris , par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 juin au 30 inclus.

FIÈVRES non caractérisées ,	15
Fièvres gastriques ou bilieuses.	75
Fièvres muqueuses.	14
Fièvres adynamiques ou putrides.	14
Fièvres ataxiques.	3
Phlegmasies internes ou externes.	45
Dont 19 , des organes de la respiration.	
Petites-véroles.	4
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	553
TOTAL GÉNÉRAL	499

Il n'y a pas eu de séance du Cercle médical.

Il fait un tems désespérant , des pluies sans mesure nous inondent , et il ne semble plus possible d'avoir deux jours de beau tems de suite.

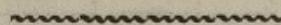
Depuis trois ou quatre jours seulement , les chaleurs sont sortes : l'atmosphère d'ailleurs est si imprégnée d'humidité que l'on vit en quelque sorte dans un bain de vapeurs.

Les maladies les plus communes actuellement sont celles que l'on a coutume de voir dans les automnes chauds et humides : des fièvres bilieuses , muqueuses , putrides ; maladies graves , mais dont la nature opère néanmoins assez faci-

lement la guérison : l'art n'a communément qu'à seconder ses efforts ; presque toujours un vomitif est nécessaire dans le commencement. La seule indication à remplir lorsque le mal se prolonge et qu'aucun symptôme alarmant n'est prononcé, est celle de soutenir les forces par des boissons excitantes ; les fièvres muqueuses ayant communément une longue durée, on doit craindre d'exténuer les malades par une diète trop rigoureuse, et qui leur rendrait la convalescence extrêmement pénible.

J'ai vu plusieurs de ces maladies débuter par un *cholera morbus*, c'est à-dire une évacuation excessive et subite par haut et par bas de matières bilieuses et de sérosités, à laquelle se joignaient souvent des coliques violentes, et même des accidens nerveux généraux. Il faut se garder en pareil cas de seconder cette disposition, et l'on ne doit au contraire donner que des boissons calmantes et acidules. Comme dans cette circonstance le *cholera* n'est que symptomatique, il céde assez facilement ; et une fièvre bilieuse ou muqueuse s'établit et suit son cours.

On est exposé à ces accidens quand on change tout d'un coup son régime de vie ordinaire ; quand on s'expose à une fatigue inaccoutumée ; lorsque l'on se livre à des excès dans le boire et le manger. J'ai vu des cas où ils avaient été occasionnés par un transport de colère, et un autre dans lequel ils paraissaient dus à ce que la malade ayant été surprise par la pluie avait conservé ses vêtemens humides.



⌚ Pleine lune, le 13 juillet.

⌚ Dernier quartier, le 20.

Depuis le 29 juin jusqu'au 9 juillet, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{3}{4}$. — Le minimum de 27 p. 9 l. $\frac{6}{12}$.

Le maximum du Thermomètre a été de 21 d. $\frac{2}{10}$. — Le minimum de 6 d. $\frac{8}{10}$.

Le maximum de l'Hygromètre a été de 87 d. $\frac{3}{4}$. — Le minimum de 54 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Employ des affusions dans les fièvres ataxiques.

Nous avons déjà rapporté un grand nombre de faits qui prouvent l'efficacité des affusions dans des maladies presque constamment mortelles. On peut sans doute abuser de tout, et plus un moyen est actif, plus on est exposé à voir l'ignorance ou l'engouement en faire un usage funeste. Faut-il pour cela que les médecins qui ne cherchent qu'à guérir leurs malades renoncent à un remède dont les Américains, les Anglais, les Italiens, obtiennent tant de succès. Les exemples suivans concourront avec ceux que nous avons déjà présentés, à prouver qu'entre les mains des praticiens habiles, les affusions n'ont pas des effets moins heureux en France que dans les autres pays.

I^e. OBSERVATION. — Fièvre ataxique traitée par les bains et les affusions froides.

Le nommé David, âgé de 14 ans, demeurant rue des Mauvaises-Paroles, n° 18 ; d'un tempérament sanguin, et d'une taille élevée, éprouva des malaises dans les premiers jours de janvier 1813. Il continuait cependant ses études, et s'y livrait même avec optimatré. Le 13 son père le ramena de sa pension, ayant beaucoup de fièvre, la face très-colorée, et un mal de gorge des plus violents ; la respiration se trouvait gênée par le volume des amygdales ; la langue était brune et sèche dans sa partie latérale droite, blanchâtre et muqueuse dans sa partie gauche. (*Eau émétisée avec addition de sel d'Epsom*) Trois vomissements de matières glaireuses un peu jaunâtres, une selle bilieuse. (*Boisson acidulée et gargurisme émollient.*) Point de diminution dans l'inflammation de la gorge ; le soir pouls dur et plein, face très-colorée. (*Application de six sangsues sur les parties latérales de la gorge.*) Ecoulement de sang très-abondant pendant la nuit ; le matin un peu moins de douleur à la gorge, langue dans le même état. Ce symptôme m'ayant inspiré de la défiance, j'avertis que je ne serais pas étonné qu'il survint une

fièvre maligne. (*Même boisson, lavement purgatif qui a procuré une selle.*) Le soir un peu de délire, frisson, nuit très-agitée, peau sèche et brûlante.

Le 16, j'ai proposé l'emploi des bains tempérés et les affusions froides sur la tête ; les parens m'ayant témoigné de la répugnance pour ce moyen, je les ai engagés à consulter M. Récamier qui a insisté sur son emploi. Le malade a été plongé dans un bain à 20 degrés pendant douze minutes et j'ai fait une affusion sur la tête avec de l'eau à la glace ; quatre à cinq minutes après qu'il a été dans le bain, il a rendu par la bouche une grande quantité de vents, ses facultés intellectuelles ont paru rappelées ; il se plaignait d'avoir froid ; le pouls qui battait 120 fois par minutes a été réduit à 72 ; la face s'est colorée ; le côté sec de la langue s'est humecté ; la respiration est devenue plus facile ; à la sortie du bain il a été enveloppé de linge bien chauds pendant une demi heure, frisson qui a été suivi de chaleur, urines très-claires. (*Orangeade pour boisson.*) Deux heures de calme ; dans la soirée un peu d'agitation et de délire ; pouls très-fréquent. (*Nouveau bain à 19 degrés et affusions.*) Mêmes phénomènes ; la nuit a été un peu plus calme.

Le 17, un peu de délire. (*Le matin un bain de 15 minutes à 17 degrés.*) Intégrité des facultés ; le malade s'inquiétant toujours du tems qu'on le laissait dans le bain ; résolution complète de l'inflammation de la gorge ; selle spontanée, urines très-chargées, blanches et comme laiteuses ; il a demandé du bouillon, on lui en a donné quatre cuillerées toutes les trois heures, mais froid.

Le 18, (*deux bains à 17 degrés*) ; chaleur moins grande, presque point de délire ; même qualité des urines. (*Le 19 deux bains*) ; plus de délire, le malade se plaignait d'avoir très-faim ; (*une cuillerée de vermicelle dans son bouillon*). Il a dormi cinq heures dans la nuit, urines de même qualité.

Le 20, un peu de paroxisme et d'agitation. (*Dernier bain*). Pouls et chaleur dans l'état naturel, selles liquides et spontanées, repos dans

la journée ; à son réveil, il demandait à manger, il a dormi toute la nuit ; plus de paroxisme.

Le 22, pleine convalescence ; mais grande faiblesse, augmentation des alimens, qu'il digérait parfaitement.

II^e. OBSERVATION. — Fièvre ataxique guérie comme la précédente.

JENNY BONNEFONT, âgée de sept ans, demeurant rue des Prouvaires, n° 32 ; ayant eu des symptômes de rachitis à l'âge de 4 ans, ayant les facultés intellectuelles très-développées, d'une constitution sèche et nerveuse ; éprouve le 2 mars 1815, des frissons accompagnés de douleur à la tête et à l'épigastre et des nausées. (*Boisson délayante et acidulée*). Le lendemain, mêmes symptômes, fièvre plus forte, langue un peu chargée. (*Dix grains d'ipécacuanha divisés en deux doses*), font vomir des glaires ; point de soulagement ; la chaleur augmente, le pouls devient plus fréquent : anorexie. La malade interrogée dit ne sentir de mal nulle part.

Le 7, somnolence continue.

Le 8, alternative de frissons et de chaleur, pupilles très-dilatées, pouls très-fréquent, ris sardonique, langue sèche, délire, peau sèche, brûlante. *Bain de 12 minutes à 20 degrés et affusions d'eau très-froide sur la tête.*

Deux minutes après qu'elle a été plongée dans le bain elle a rendu avec bruit une grande quantité de gaz par la bouche. Le pouls est devenu moins fréquent, la langue s'est humectée, la face et le sommet de la tête se sont colorées ; les facultés intellectuelles sont rappelées ; elle reconnaît les personnes qui l'entourent, jet nous supplie de la tirer du bain, qu'elle trouve très-froid. Remise dans son lit et entourée de linge bien chauds, elle a eu trois quarts-d'heure de frisson suivis de chaleur et a été très-calme pendant trois heures ; elle a demandé à boire plusieurs fois, on lui a donné de l'orangeade ; les urines étaient très-claires. A midi nouveau paroxisme et délire, la chaleur de la tête se conservant malgré les affusions, je lui ai fait couper les cheveux afin que l'affusion fût plus immédiate ; bain et affu-

sion, mêmes phénomènes ; une selle de matières comme dans l'état de santé. Le soir, bain à 18 degrés et affusions pendant 10 minutes ; altération pendant la nuit, un peu moins de délire et peu de sommeil. Le 9, *quatre bains et affusions* ; éruption de boutons très-rouges et séparés, urines un peu chargées, l'éruption a disparu en 18 heures. Le 10, l'ouie est devenue très-dure, *quatre bains de dix minutes*, dans la journée, le sommet de la tête étant très-coloré, les vaisseaux des téguments très-injectés et ces symptômes étant accompagnés de coma, j'ai fait appliquer deux sanguines à chaque tempe. Le sang a coulé pendant huit heures, la rougeur de la face a diminué, le pouls est devenu moins plein et moins fréquent; sommeil de quatre heures très-calme. Le 11, la journée a été assez calme ; point de bains ; un paroxisme dans la nuit et un peu de délire, le matin bain à 17 degrés, calme et sommeil de deux heures ; une selle spontanée de matières liquides et blanchâtres ; nuit assez calme quoique le sommeil ait été interrompu. Le douze, deux bains, plus de délire, ouie toujours très-dure, pupilles un peu dilatées, l'enfant tourmente pour avoir à manger ; on lui donne un peu de bouillon froid toutes les trois heures.

Le 13, 14, 15 et 16 même état ; un bain chaque jour. Addition d'une cuillerée de vermicelle dans ses bouillons. Nuits calmes, une selle liquide et blanchâtre. Le 17, pupilles et chaleur dans l'état naturel.

Cessation des bains. Elle a beaucoup toussé dans la nuit et s'est plaint d'éprouver des douleurs dans les oreilles, sur-tout dans la gauche. Application de cataplasmes émollients sur ces parties ; le lendemain écoulement puriforme par l'oreille gauche, moins de douleur, appétit allant en augmentant. Enfin le 19 pleine convalescence ; le 20, l'ouie a paru moins dure, mais l'enfant toussait toujours un peu ; le 26, elle a dormi toute la nuit ; le lendemain elle a demandé ses joujoux, et se portait très-bien.

MM. les docteurs, Biett, Breschet et Edward ont assisté au traitement.

III^e OBSERVATION. — *Fièvre ataxique cérébrale accompagnée de convulsions.*

LA petite Maurice, âgée de quatre ans et demi, d'une constitution robuste, demeurant rue Montorgueil, n° 44, éprouva le 26 mai 1813, sur les 4 heures du soir des vomissements, accompagnés de convulsions ; pouls dur, plein et très-fréquent, face très-rouge, peau sèche et brûlante, urines très-claires ; langue point chargée ; respiration facile ; état comateux continual, dont on avait peine à la retirer même en l'agitant ; se réveillant de quart-d'heure en quart-d'heure avec des mouvements convulsifs accompagnés de cris. *Application d'une forte sanguine à chaque tempe, un lavement avec l'assa-fœtida, potion calmante dans laquelle entrait l'éther sulfurique et la teinture d'assa-fœtida, de la limonade pour boisson, et un bain à 25 degrés.* Nuit très-agitée ; le 27, continuation des mêmes symptômes, nouveaux vomissements de matières bilieuses. *Huit grains d'ipécacuanha divisés en deux doses*, procurent trois vomissements, point de rémission dans les symptômes, le côté gauche de la face était très-rouge et le droit très-pâle, mêmes mouvements convulsifs, pouls très-fréquent, assoupissement. *Un bain à 16 degrés où elle est restée douze minutes, affusions sur la tête avec de l'eau de puits très-froide.* Elle a rendu par la bouche une très-grande quantité de vents. L'état comateux a paru se dissiper, la joue droite s'est colorée. Etant remise dans son lit elle a eu un frisson qui a duré dix minutes et a été assez calme pendant deux heures. Quatre paroxismes dans la journée et *chaque fois un bain avec affusions*. La nuit a été assez calme ; elle a demandé à boire plusieurs fois.

Le 28, chaleur de la peau toujours très-forte, pouls fréquent, légers mouvements convulsifs, *trois bains et affusions dans la journée*, le soir rémission de tous les symptômes, pouls et chaleur dans l'état naturel, sommeil très calme ; elle a demandé des alimens, on lui a donné une cuillerée de vermicelle dans une petite tasse de bouillon ; elle a passé une très-bonne nuit.

Le 29, pleine convalescence.

AUSSANDON, D.-M. P.

*Remèdes contre la Goutte et les Rhumatismes,
de M. Villette.*

LES remèdes aussi bien que les hommes ont sans doute leur destinée ; des compositions baroques et absurdes ont eu quelquefois un succès fou ; récemment encore un mélange incohérent de substances médicamenteuses employé contre la goutte a usurpé durant quelques instans une célébrité peu méritée et qu'il n'a pas tardé à perdre. Cependant les remèdes de M. Villette n'ont point joui d'aussi grands honneurs quoiqu'ils soient bons et utiles, et que la sagesse de leur composition en garantisse l'efficacité. A quoi tient cette différence ? il serait trop long d'en démêler les causes obscures, il vaut mieux sans doute pour nos lecteurs que nous leur fassions connaître et les remèdes de M. Villette et l'opinion que s'en est formée la commission des remèdes secrets.

« Le mode de traitement employé par M. Villette (dit le rapport de la commission des remèdes secrets) est bien entendu et conforme aux principes de l'art ; il convient spécialement dans les affections goutteuses et rhumatismales chroniques ; il peut être considéré comme un moyen efficace propre à éloigner les accès et à en diminuer l'intensité, etc. La commission termine par demander qu'il soit accordé au sieur Villette une indemnité ; en conséquence, et sur la proposition du ministre de l'intérieur, Sa Majesté a décrété, le 10 janvier 1815, qu'il serait payé au sieur Villette une somme de 2,500 fr. pour l'acquisition et la publication des remèdes qu'il possède pour le traitement des affections goutteuses et rhumatismales. Ces remèdes sont au nombre de trois, l'élixir de gayac dulcifié, l'électuaire laxatif de gayac, et la solution attractive.

Recette de l'élixir de Gayac dulcifié, connu sous le nom d'élixir de Villette. Remède contre la goutte et les rhumatismes.

Cet élixir, ainsi qu'il est annoncé par 345, troisième édition des *Conseils aux goutteux*, est

composé de résine de gayac, de quinquina, de sassafras, de salsepareille, de rhum, de sucre, d'eau et de fleurs de coquelicots ; mais pour le bien préparer, il faut plusieurs opérations successives qui vont être indiquées, ainsi que les doses ou proportions respectives de chacune des substances.

1°. On met dans un grand tonneau bien cerclé et placé dans un endroit dont la température soit constamment de 15 à 18 deg., 12 livres de résine de gayac grossièrement pulvérisée, 500 litres de rhum ; on bouche le vaisseau, on l'agit tous les jours ; et après un mois d'infusion prolongée à la température indiquée, on laisse éclaircir la liqueur par le repos.

2°. D'autre part on met dans un vaisseau de même capacité, et placé à la même température, 24 livres de quinquina concassé, et 12 livres de fleurs de coquelicots, 6 livres de sassafras rapé ; on verse sur ces substances 100 litres de bonne eau-de-vie de Coignac, 400 litres d'eau de rivière dépurée et filtrée, on bouche ensuite le vaisseau, on le remue fortement chaque jour, et on laisse aussi infuser ces différentes substances pendant un mois.

3°. On prend 2 livres de bonne salsepareille hachée et grossièrement pulvérisée ; on la fait d'abord infuser, puis bouillir avec 50 litres de la liqueur de la seconde préparation ; on passe ensuite ; on ajoute à la colature 25 livres de sucre, et on fait cuire à la consistance de sirop ; on prend ensuite une nouvelle quantité de salsepareille avec de l'infusion de la seconde préparation, et on en fait de même un sirop, ce que l'on réitère jusqu'à ce que l'on ait employé toute la deuxième préparation.

4°. Alors on tire au clair la solution ou teinture alcoolique de résine de gayac ; on la verse dans un tonneau d'une capacité suffisante, en y mettant successivement, et par parties, le sirop composé que l'on a préparé ; lorsque le vase est rempli, on le bouche, on le laisse reposer pendant un mois ; et après ce tems on met la liqueur en bouteilles, où elle acquiert, en vieillissant, une saveur très-agréable.

Telle est la manière dont je prépare l'élixir de gayac, et je fais toujours cette préparation en

grand, parce que le mouvement intestin qui s'établit entre les différens principes m'a paru concourir à augmenter son efficacité.

D'après la composition de l'élixir, on voit qu'il convient spécialement dans les affections goutteuses, rhumatismales, et toutes les fois qu'il faut fortifier l'estomac, faciliter la digestion et entretenir la transpiration.

Quant aux doses, elles sont généralement pour les hommes d'un verre à liqueur, pour les femmes d'une cuillerée à bouche, et pour les enfans d'une cuillerée à café.

Les doses peuvent être répétées deux, trois ou quatre fois dans les vingt-quatre heures, et on peut les prendre pures ou mélangées dans une tasse de décoction de saponaire, de bardane, de douce-amère, de trèfle d'eau, d'autrefois dans une légère infusion de fleurs de mauve, de violettes ou de tilleul, suivant l'état des personnes.

Electuaire laxatif de gayac.

2 Résine de gayac en poudre. . . . 12 livres.

Aquila alba lavé et porphyrisé. 8 onces.

Cannelle de Ceylan en poudre. . . 8 onces.

Sirop de nerprun, suffisante quantité pour former selon l'art un électuaire.

Je conseille cet électuaire comme laxatif ou purgatif léger, lorsqu'il est nécessaire d'entretenir la liberté du ventre; je l'emploie aussi comme dépurant dans les affections goutteuses, rhumatismales, les scrophules, les maladies de la peau et les maladies vénériennes.

Les doses sont généralement de 24 grains pour les hommes, 18 grains pour les femmes, et 9 pour les enfans; et on peut les prendre en bols, ou mieux encore délayés dans un jaune d'œuf. Ordinairement j'en fais continuer l'usage pendant huit jours; après quoi on le suspend pendant cinq ou six jours pour y revenir ensuite de tems en tems, suivant la nature de la maladie.

Recette de la solution attractive de Villette, contre la goutte et les rhumatismes.

CETTE préparation dont j'ai donné la formule et indiqué l'usage en 1808, consiste dans un mé-

lange d'eau de chaux laiteuse et d'une teinture alcoolique aromatique.

Ainsi, d'une part on prend une livre et demie d'alcool à 34 degrés, 2 onces de safran Gatinais coupé menu, demi-once de résine de gayac en poudre; on met ces substances dans un ballon que l'on expose aux rayons du soleil ou à la chaleur d'une étuve. Après sept à huit jours d'infusion, on passe la liqueur avec expression, on la filtre et on la conserve pour l'usage.

D'autre part, on prépare suivant les procédés connus de l'eau de chaux que l'on conserve sur son marc, et que l'on rend blanche et laiteuse en la troubant; enfin on mêle la teinture avec un tiers d'eau de chaux, et on emploie ce mélange pour arroser les cataplasmes que l'on applique sur les jambes et sur les pieds; quelquesfois aussi lorsqu'il n'y a ni douleur, ni sensibilité aux pieds, on saupoudre les cataplasmes avec un peu de farine de moutarde ou de gingembre.

Signé, VILLETTÉ.

Pour copie conforme, le secrétaire de la Commission des remèdes secrets.

HENRY.

Extrait de jusquiame substitué à l'opium.

LORSQUE l'on veut imprimer à l'économie animale de grandes modifications, ainsi qu'il est nécessaire de le faire dans quelques maladies, il faut choisir ses remèdes parmi les substances très-actives, et dans ces cas surtout ce n'est que par la dose que le remède diffère du poison. L'opium est assurément l'un de ces poisons dont la médecine a tiré le meilleur parti, et pendant très-long-tems on n'a pas cru qu'il fût possible de s'en passer. Cependant l'opium a pour nous le désavantage de venir de pays étrangers et très-éloignés; la difficulté des communications le rend maintenant rare et fort cher; ses heureux effets d'ailleurs ne laissent pas d'être associés à d'autres qui en balancent quelquefois les avantages. Ainsi l'opium constipe fortement, ce qui est souvent un inconveniencet très-grave; presque toujours au calme produit par l'administration répétée de ce remède succède un état de langueur, de malaise et d'anéantissement qui paraît à beaucoup de malades plus insupportable que la dou-

leur même. Je ne dirai pas qu'il est un grand nombre de maladies dans lesquelles il semble n'avoir point d'efficacité, parce qu'il n'est pas un seul remède qui soit constamment efficace, mais je dois dire que l'on rencontre très-fréquemment des personnes sur lesquelles non-seulement il manque son effet, mais qui en éprouvent un tout contraire à celui qu'on avait droit d'attendre, en sorte qu'il les agite extraordinairement au lieu de les calmer.

Plusieurs médecins ont essayé de substituer dans ces cas à l'opium l'extrait de jusquiame noire (*hyoscyamus niger. L.*), et ils ont constamment reconnu que deux grains de cet extrait produisaient autant de calme qu'on en aurait pu espérer d'un grain d'opium; que l'effet en était beaucoup plus constant, qu'on l'obtenait dans des malades où les douleurs étaient souvent exacerbées par l'opium, par exemple dans les cas de *cancer*, et qu'ensuite le soulagement momentané procuré par la jusquiame n'était jamais suivi de cet état d'abattement et de malaise insupportable qui suit presque toujours l'effet de l'opium.

On emploie l'extrait de jusquiame ainsi que l'opium à l'extérieur comme à l'intérieur, souvent il a guéri des douleurs de névralgie (tic douloureux) sur lesquelles l'opium est communément sans effet. M. le docteur Gardien, professeur d'accouchemens, en a obtenu de très-grands avantages dans cette cruelle maladie. Mais les succès les plus nombreux et les plus concluans qu'on ait obtenus de l'emploi de cette substance sont ceux que M. le docteur Fouquier en a retirés à l'hospice de la Charité de Paris, dont il est médecin. Depuis on an M. Fouquier a substitué l'extrait de jusquiame à l'opium dans tous les cas où l'on a coutume de donner ce dernier, et constamment il en a obtenu plus de calme et de soulagement, sans avoir jamais remarqué les fâcheux effets qui suivent ordinairement l'opium. Seulement il est nécessaire de donner l'extrait de jusquiame à des doses doubles de celles d'opium, mais il n'y a pas à cela d'inconvénient, puisqu'il s'agit d'un médicament fort actif, et que la dose n'en peut jamais être très-considérable.

M. Fouquier a constaté que cet extrait, au lieu de constiper, tend au contraire à relâcher, ce qui

peut à la vérité n'être pas toujours avantageux. Ayant employé comparativement l'extrait de jusquiame blanche, il en a obtenu des avantages semblables, et même, à ce qu'il lui a paru, les effets en étaient plus marqués.

L'extrait de jusquiame se prépare comme tous ceux de plantes vireuses, en en soumettant les sommités à une ébullition douce et prolongée, ou, mieux encore, en faisant rapprocher à une douce chaleur le suc obtenu de la plante écrasée et fortement pressurée. En préparant l'extrait de cette dernière façon, il est très-actif, et l'on peut en séparer, ainsi que Storck le faisait pour celui de ciguë, la féculé qui se rassemble lorsque le suc a éprouvé pendant quelque temps la chaleur, on le passe alors à la chausse de laine, et la féculé qui reste sur la laine est mise à part pour l'associer à l'extrait lorsque le médecin prescrit de le faire.

En employant ce remède, on ne doit pas perdre de vue que la jusquiame est vénéneuse, et que l'extrait qui contient sous un petit volume tous les principes de cette plante étant un poison fort actif, l'administration ne doit en être confiée qu'à des mains habiles et expérimentées. A l'éloge de ses propriétés médicamenteuses et à l'invitation adressée aux praticiens de les constater, je crois devoir joindre quelques exemples d'accidens causés par son administration inconsidérée.

Une jeune personne de seize à dix-sept ans ayant pris quelques pillules composées avec l'extrait de jusquiame, tomba dans un état d'ivresse avec délire qui causa d'abord beaucoup d'inquiétude, mais qui se dissipia promptement par quelques boissons acidulées, et notamment par une tasse de café sale, remède communément employé par le peuple contre l'ivresse.

Une femme affectée d'un cancer à l'utérus, ayant pris un lavement dans lequel on avait dissous 60 grains d'extrait de jusquiame, (dose exorbitante) éprouva tous les accidens d'un véritable empoisonnement auquel on remédia par les acides végétaux.

J'ai rapporté, dans le N° du 11 juillet 1812, l'observation recueillie par M. le docteur Bally, d'une femme qui devint subitement aveugle pour

avoir pris un lavement avec la décoction d'une poignée de feuilles de jusquiam ; elle fut guérie très-promptement par l'émétique.

Ces exemples suffisent sans doute pour montrer quelle circonspection on doit apporter dans l'emploi de ce remède.

Vin diurétique anglais.

Nous avons indiqué dernièrement l'emploi du vin diurétique anglais sans en faire connaître la composition qui est peu répandue ; quelques praticiens nous l'ayant demandée, nous nous empressons de réparer cette omission.

2^e Racine de zédoaire. 2 gros.

Squâmes sèches de scille.

Rhubarbe en poudre. a à 1 gros.

Baie de genièvre broyées.

Canelle en poudre. 5 gros.

Carbonate de potasse. 1 gros et demi.

Faites infuser dans une pinte de vin blanc vieux ; filtrez

On le donne à la dose de trois ou quatre verres par jour.

Avis aux nouveaux Abonnés.

La rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812 ; il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°s, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N°s est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franchise de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continué à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité de Médecine légale et d'Hygiène publique; ou de police de santé, adapté aux Codes de l'Empire français et aux connaissances actuelles, à l'usage des gens de l'art, de ceux du barreau, des jurés et des administrateurs de la santé publique, civils, militaires et de marine ; par F. E. Fodéré, docteur en médecine. Avec cette épigraphe :

Natura recti sigillum.

Ouvrage dans lequel la première édition a été entièrement resondue et augmentée de deux tiers. — Six vol. in-8^o, de 203 feuillets, bon papier, beau caractère, additions marginales, notes, tableaux et portrait de l'auteur. — Prix, 40 fr., et 45 francs de port. — Chez D. Colas, rue du Vieux-Colombier, n° 26 ; à Bourg (Ain), chez Janinet, imprimeur.

Nous donnerons incessamment une Notice sur cet important ouvrage qui se recommande, par le sujet et par la manière dont il est traité, à toutes les classes de lecteurs.

(N° XXI.)

(21 Juillet 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUÉIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora
habet , eodem det animo. KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

COMMERSON (Philibert), médecin et célèbre naturaliste , naquit à Châtillon département de l'Ain , le 18 novembre 1727 , et mourut à l'Isle-de-France , le 13 mars 1773 . Par son testament , imprimé sous le titre de *Testament singulier* , il légua ses collections et ses manuscrits au cabinet des estampes , et son cadavre à l'amphithéâtre le plus proche du lieu où il décéderait , pour y être disséqué et servir à l'instruction publique ; priant à cet égard le démonstrateur d'anatomie d'y conserver son squelette pour déposer perpétuellement au public du désir ardent qu'il eut toute sa vie d'être utile à ses semblables .

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris , par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1^{er} au 10 juillet inclus.

Fièvres non caractérisées ,	19
Fièvres gastriques ou bilieuses .	95
Fièvres muqueuses .	26
Fièvres adynamiques ou putrides .	10
Phlegmasies internes ou externes .	32
Dont 19 , des organes de la respiration .	
Varioles .	4
Coliques métalliques .	2
Maladies sporadiques , chroniques , ou résultats d'accidens .	542
TOTAL GÉNÉRAL .	528

Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes ; à la Société du Cercle Médical , par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET , PORTAL , BAZIN , DUFFOUR , DE MONTEGRE) ; MENURET , Président et Rapporteur .

LA température chaude et humide se prolonge sans interruption , et continue à produire les mêmes maladies . On observe des fièvres bilieuses et intermittentes , des fièvres malignes ou ataxiques . Les affections catarrhales , artritiques et rhumatismales sont très-communes . Suivant l'observation de M. Portal , chaque sujet conserve en général une disposition particulière à un genre d'affection ; de sorte que dans des conditions pa-

reilles , l'on est affecté de diarrhée , l'autre de rhumatisme , etc. ; il existe sous ces rapports entre tous les hommes des différences très-nombrées dépendantes et de la constitution , et de l'état de la sensibilité , et sur-tout des maladies précédemment éprouvées.

Plusieurs personnes ont été affectées d'un engorgement inflammatoire du testicule et du cordon spermétique qui a exigé la saignée et n'a pu se résoudre que lentement et avec beaucoup de difficulté. On voit aussi quelques fièvres éruptives et notamment des rougeoles du plus mauvais caractère , des affections de l'estomac et de la poitrine qui ne cèdent qu'après la coction de la fièvre avec laquelle elles sont liées.

Une affection chronique d'un grand intérêt s'est offerte à l'observation.

Madame de . . . , aujourd'hui âgée de 42 ans, fut mordue au doigt , il y a environ 13 ans , par son petit chien enragé ; elle éprouva divers accidens et notamment des convulsions violentes qui se renouvellèrent par intervalles malgré les secours les plus multipliés , et ne céderent qu'après plusieurs jours. Mais la malade éprouva pendant plusieurs mois un resserrement à la gorge avec douleur et gène dans la déglutition des liquides ; et a conservé depuis une susceptibilité extrême qui la fait retomber dans les convulsions par la plus légère affection morale et sur-tout au seul nom de rage quelle qu'en soit l'application. Cette disposition particulière du système nerveux malgré laquelle la santé se soutient assez passable, oblige les personnes qui vivent avec la malade à des attentions continues , pour éviter ce qui pourrait mettre en jeu une irritabilité si excessive. On a employé successivement et sans succès une foule de remèdes , les saignées , les bains , les calmans , les narcotiques , les tempérans , les antispasmodiques , les toniques , les délayans. On ne saurait méconnaître que dans ce cas-ci l'imagination frappée a produit la plus grande partie des accidens éprouvés , mais ne doit on pas malgré de semblables exemples reconnaître aussi que le principe de la rage possède une action délétère tout-à-fait indépendante de l'influence de l'imagination.

Mouvement des salles de médecine (hommes), de l'hospice de la Charité pendant le mois de juin dernier, par M. FOUQUIER, médecin de cet hospice.

SUR 144 malades admis : il y avait 17 phthisies pulmonaires , 14 anévrismes du cœur ; 12 pneumonies ou pleuropneumonies , dont 2 chroniques ; 11 fièvres bilieuses , dont 4 intermittentes , (2 quotidiennes , 1 tierce et 1 quarte) ; 8 rhumatismes musculaires , dont 1 chronique ; 6 catarrhes pulmonaires , dont 1 chronique ; 5 coliques métalliques ; 5 fièvres putrides ou adynamiques ; 3 fièvres malignes ou ataxiques ; 2 anasarques ; 2 ascites , 2 cancers de l'estomac ; 2 tremblemens mercuriels ; 2 hémiplegies ; 1 cancer du pancréas.

Sur 25 malades morts : 8 ont succombé à la phthisie pulmonaire ; 3 à l'hydropisie ascite ; 2 au cancer du foie ; 2 à l'anévrisme du cœur ; 2 à la pneumonie (compliquée dans l'un d'eux d'anévrisme du cœur), etc.

● Nouvelle lune , le 27.

Depuis le 9 juillet jusqu'au 19 , le maximum du Baromètre a été de 28 p. 5 l. $\frac{1}{2}$. — Le minimum de 27 p. 8 l. $\frac{1}{2}$.

Le maximum du Thermomètre a été de 19 d. $\frac{8}{10}$. — Le minimum de 8 d. $\frac{4}{5}$.

Le maximum de l'Hygromètre a été de 69 d. $\frac{1}{2}$. — Le minimum de 53 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie

Palpitations du cœur guéries par des applications réfrigérantes , etc.

Les signes des maladies organiques du cœur sont si équivoques , les symptômes qui les annoncent ressemblent tellement à ceux de certaines affections nerveuses , qu'il est toujours difficile de prononcer , lorsque la circulation du sang ne se fait pas avec régularité , à laquelle de ces causes on doit l'attribuer. Il est néanmoins utile d'en

recueillir les observations, sur-tout quand le traitement a paru produire d'heureux effets.

On amena me consulter, il y a environ deux ans, un jeune garçon de neuf à dix ans ; il était scrophuleux et peu développé pour son âge ; la première phalange des doigts des mains était singulièrement épanouie, ce qui donnait beaucoup de volume au bout des doigts. Cet enfant ne pouvait se coucher horizontalement, et était depuis long-tems atteint d'une affection catarrale, qui semblait dépendre d'un mouvement désordonné du cœur ; en effet, les battemens de cet organe étaient tumultueux et se faisaient sentir dans une grande étendue. Le pouls était vibrant, fréquent et régulier ; les viscères abdominaux ne paraissaient pas engorgés. L'appétit était bon et les digestions se faisaient sans peine, cependant un mouvement de fièvre se manifestait tous les soirs, cet enfant mourut suffoqué, comme il arrive le plus souvent aux personnes atteintes d'une affection organique du cœur. Il eut une agonie de plusieurs jours, pendant laquelle il demeura assis sur une chaise, la tête penchée en avant. La face était fortement injectée d'un sang bleuâtre, comme si les poumons n'eussent plus eu d'action sur ce fluide. On avait inutilement eu recours à l'application modérée des sanguines, aux bains tièdes, aux anti-scorbutiques, aux bêchiques unis aux antispasmodiques et aux narcotiques.

Quelques mois après la mort de cet enfant, on me conduisit sa sœur, qui avait aussi des palpitations et qui déprimait d'une manière frappante. Cette jeune fille âgée d'une douzaine d'années était d'une structure grêle et délicate. Le cœur battait d'une force et d'une vitesse remarquables et l'on pouvait même en apercevoir les battemens à travers les vêtemens. Le côté gauche de la poitrine était plus bombé que le droit, et la forme du cœur semblait s'y être moulée. Le pouls était régulier, fréquent et vibrant ; les viscères abdominaux n'offraient rien de particulier ; les fonctions digestives n'étaient point dérangées. Cette jeune fille n'avait pas éprouvé une vive commotion de la mort de son frère dont la maladie avait empêché qu'on ne fit grande attention à elle.

Des sanguines furent mises au siège ; et on renouvela plusieurs fois cette application, on tint continuellement la région du cœur recouverte de compresses trempées dans un mélange d'eau très-froide et d'acétate de plomb liquide. La malade garda le repos le plus parfait, et fut assujettie à une diète sévère. On lui donnait de tems en tems une tasse de tisanne délayante, et quelques cuillerées d'une potion faite avec l'eau de fleurs de tilleul, de fleurs d'oranger, le laudanum liquide et un sirop adoucissant. La faiblesse devint plus grande, mais les palpitations diminuèrent, et disparurent tout à fait après plusieurs semaines de ce traitement. Je permis alors une nourriture plus substantielle, et un peu d'exercice. Les forces se ranimèrent par degrés, sans que les palpitations reparussent, et cette jeune fille put au bout de quelque tems reprendre ses occupations habituelles. Elle n'a pas ressenti depuis lors d'atteinte de son ancienne maladie.

CHARDEL, D.-M.

SOME ACCOUNT OF A BOY BORN BLIND AND DEAF ;
c'est-à-dire : *Notice sur un enfant né aveugle et sourd, par DUGALD STEWART. (Lue à la Société Royale d'Edimbourg.) In-4° de 70 pag. 1812.*

JACQUES MITCHELL, fils d'un ecclésiastique mort assez récemment dans le comté de Nairn en Ecosse, est né le 15 novembre 1795. Sa mère reconnut très-vite qu'il était aveugle, parce qu'elle remarqua qu'il ne tournait point les yeux vers la lumière ou vers les objets brillans. Elle reconnut pareillement bientôt que les bruits violents ne troublaient point son sommeil. Dès l'origine, la surdité était complète, mais la cécité, qui dépendait d'une cataracte, n'allait pas jusqu'à la privation totale de toute impression visuelle.

Lorsque l'enfant commença à marcher, il parut faiblement affecté des couleurs vives et brillantes, et l'on ne saurait douter que l'organe de la vue n'ait été pour lui une source de jouissances. Il plaçait entre l'œil et les objets lumineux les corps qu'il avait trouvés propres à augmenter l'impression qu'il en recevait. Un de ses amus-

semens favoris était de concentrer les rayons du soleil à l'aide de quelques morceaux de verre , de quelques cailloux transparents , ou d'autres substances pareilles , qu'il mettait entre l'œil et la lumière , et qu'il tournait en divers sens . Souvent aussi il les cassait avec les dents et leur donnait ainsi la forme qui paraissait lui plaire le plus . Quelquefois il se retirait dans une chambre , fermait les portes et les fenêtres , et y restait pendant un tems fort long , les yeux fixés sur quelque petite ouverture à travers laquelle pénétraient les rayons solaires , tout occupé de l'impression que cet objet faisait sur lui ; souvent aussi l'hiver , aux heures de la nuit , il se retirait dans un coin de la chambre , et allumait une chandelle pour son amusement . Dans ces occasions , et en général toutes les fois que ses sens étaient agréablement affectés , sa figure et ses gestes exprimaient une avidité de connaître et une curiosité tout-à-fait intéressantes .

Les sens du tact et de l'odorat ont acquis chez lui une extrême finesse , et lui servent habituellement pour connaître tout ce que la vue apprend aux autres hommes ; d'où l'on a lieu de conclure que l'organe de la vue lui fournit à cet égard peu de secours ; d'ailleurs les symptômes de maladie qu'on y remarque ont donné à penser qu'il pourrait tout au plus distinguer les couleurs ou juger de l'intensité de la lumière .

Cet enfant fit de bonne heure preuve d'une finesse de tact et d'odorat extraordinaire . Quand il arrive un étranger , aussitôt l'enfant s'en aperçoit à l'odeur ; il va droit à lui et se met à l'examiner au tact . Dans l'endroit où il vit , les visites d'hommes sont les plus fréquentes ; par cette raison , la première chose qu'il a coutume de faire est de s'assurer si l'étranger a ou n'a pas de bottes . S'il en a , l'enfant le quitte aussitôt , va à l'antichambre , tâtonne pour trouver son fouet et l'examine avec soin . Ensuite il va à l'écurie , palpe et manie son cheval avec une grande attention apparente . Lorsque ceux qui faisaient visite au presbytère étaient en voiture , jamais il n'a manqué d'aller à l'endroit où était la voiture , d'en parcourir toutes les parties avec inquiétude , d'essayer l'élasticité des ressorts et de répéter cet essai un très-grand nombre de fois .

Dès sa première enfance , il a contracté l'habitude de frapper ses dents de devant avec une clef ou avec quelqu'autre instrument qui rend un son aigu . Le docteur Gordon , observateur très-exercé , qui l'a vu très-souvent , croit que cet usage tient moins à la sensation de l'ouïe qu'à celle du tact qui , sous cette modification , lui fait discerner avec beaucoup de précision le degré de dureté des substances soumises à cette épreuve .

Quand il veut se faire une idée très-exacte de la forme des corps ou de la nature de leur surface extérieure , il y applique la langue .

Ses plaisirs principaux dérivent du goût et de l'odorat : il mange souvent avec une désagréable voracité ; le toucher lui offre aussi quelques amusements ; on l'a vu s'occuper plusieurs heures de suite à prendre sur le bord de la rivière et à amasser ensuite des pierres rondes et polies qu'il rangeait en cercle , après quoi il s'asseyait au milieu . Il avait exploré un espace de deux cents verges (ou mètres) autour du presbytère , et dirigeait ses pas sans crainte et sans guide vers tous les points compris dans cette enceinte . Il ne se passait guères de jours qu'il ne s'occupât de sonder son chemin avec une prudente étude , dans les terrains qu'il n'avait pas encore reconnus .

Dans une de ces excursions de découvertes , son père le vit avec effroi ramper sur les mains et les genoux , le long d'un pont fort étroit jeté sur une rivière voisine dans un endroit où le courant était profond et rapide . L'enfant fut saisi sur-le-champ . Pour lui ôter l'envie de répéter ces expériences périlleuses , on le plongea dans la rivière une ou deux fois . Cette correction eut tout l'effet qu'on en attendait .

Les domestiques avaient ordre de prévenir les visites qu'il allait rendre aux chevaux des étrangers à l'écurie . Ses désirs à cet égard ayant été plusieurs fois contrariés , il eut l'idée de fermer à clef la porte de la cuisine où étaient les domestiques dans l'espérance de faire sa visite à l'écurie sans aucun obstacle .

Aucun défaut , aucune maladie particulière ne se fait remarquer dans aucun des membres de la famille à laquelle cet enfant appartient ; la privation extraordinaire que lui a imposée la nature n'est accompagnée d'aucune imperfection géné-

rale, d'aucun vice des autres organes, soit dans leur structure, soit dans leurs fonctions. Sa santé a constamment été bonne; sa constitution robuste; ses pensées, ses sentimens, ses actions sont soumises aux lois communes de la nature humaine. Sa docilité et ses inventions semblent, en ayant égard à son état, indiquer un degré d'intelligence supérieur à celui de plusieurs hommes jouissant de tous les moyens de connaissance dont il est privé. Tous ceux qui l'ont observé s'accordent à trouver qu'il y a dans sa physionomie de l'intelligence.

Il avait été grièvement blessé au pied, et pendant tout le tems nécessaire pour obtenir la guérison, il était resté assis auprès du feu le pied posé sur un petit tabouret; plus d'une année après, un jeune domestique de son âge, qui était le compagnon de ses jeux fut forcé par un accident tout pareil de rester long-tems assis; le jeune Mitchell s'apercevant que son camarade restait dans la même attitude, bien plus qu'il n'avait coutume de faire, l'examina avec attention, et parut comprendre en touchant les bandages dont son pied était enveloppé quelle était la cause qui le retenait sur sa chaise; il monta aussitôt à un galetas où il chercha, parmi plusieurs meubles, le petit tabouret qui avait ci-devant servi d'appui à son pied malade, l'apporta à la cuisine, en le tenant à la main, et posa doucement dessus le pied du jeune domestique. M. Irwine rapporte que Mitchell ayant un jour reconnu (sans doute à l'odeur) que les souliers de sa sœur étaient humides, il s'approcha d'elle pour s'en assurer, et ne souffrit point qu'elle se reposât avant d'en avoir changé.

Comme il parut, il y a peu de tems, reconnaître au tact un cheval que sa mère avait vendu quelques semaines auparavant, celui qui le montait en descendit, dans le but exprès de mettre son intelligence à l'épreuve. Aussitôt Mitchell s'empara du cheval, le conduisit à l'écurie de sa maison, lui ôta la selle et la bride, mit du grain devant lui, puis se retira en fermant la porte, et mettant la clef dans sa poche.

Il connaît l'usage de la plupart des ustensiles communs, et c'est un plaisir pour lui d'ajouter quelque chose à ses connaissances en ce genre.

Un de ses amusemens est de visiter les boutiques des charpentiers, ou d'autres artisans, et le but de ces visites est évidemment de comprendre la nature de leurs instrumens et de leurs travaux. Il a aidé quelquefois les gens de la ferme à faire leur ouvrage, en particulier à nettoyer l'écurie. Il a cherché quelquefois à réparer les brèches de la maison du fermier, et a tenté même de bâtrir de petites maisons en gazon où il pratiquait des ouvertures semblables à des fenêtres. On a employé divers moyens pour lui apprendre à faire des paniers, mais il a semblé manquer de la persévérance nécessaire pour finir son ouvrage. Il semble avoir acquis quelqu'idée de la propriété, estimer et conserver certaines choses comme lui appartenant en propre, s'abstenir de ce qu'il sait être habituellement à l'usage d'autrui. Quand on emploie des moyens doux pour lui faire sentir qu'il a eu tort, il en témoigne du chagrin; mais si on le traite durement, il s'irrite. Il se montre mal à son aise quand il est séparé de sa famille, et dans l'origine il exprimait du chagrin quand on l'éloignait de ceux qui sont habituellement chargés de l'accompagner; mais en dernier lieu, probablement par l'effet des changemens de domestiques qui ont eu lieu autour de lui, il a appris à les quitter sans regret.

En 1808, son père le conduisit à Londres pour le soumettre à un traitement chirurgical. On lui perça aux deux oreilles la membrane du tympan sans aucun effet sensible. On lui fit sur l'œil gauche l'opération de la cataracte, aussi bien que put le permettre une violente résistance de sa part, mais sans succès. En 1810, il fut conduit à Londres de nouveau; là, M. Wardrop fixa sa tête à l'aide d'une machine et opéra sur son œil droit avec un succès plus grand que l'on n'avait osé l'espérer; la vue a été améliorée, et le changement qu'elle a éprouvé en promet encore de plus satisfaisans.

En juin 1811, cet infortuné perdit le tendre et respectable père qui lui servait de guide et d'appui. Les sentimens qu'ont fait naître en lui cette mort et les funérailles qui en furent la suite sont peints d'une manière un peu différente par différentes personnes. Quelques-uns de ses parents disent qu'il laissa voir un sentiment très-vif de

la perte qu'il venait de faire; mais il paraît, d'après ce qu'en disent sa sœur et M. Gordon, que l'attention, la curiosité et l'étonnement furent les seuls mouvements excités par la nouveauté des circonstances dont il put s'apercevoir, et qu'il n'éprouva pas les sentiments qu'on lui prête: sentiments qui supposeraient bien connue la nature du changement opéré dans son père.

Il s'était précédemment amusé à mettre à plusieurs reprises un poulet mort sur ses genoux, et riait fort quand il le sentait tomber à terre; mais le corps de son père était le premier corps humain privé de vie qu'il eût eu occasion de toucher. Aussi témoigna-t-il beaucoup de surprise et de déplaisir. Il palpa le corps dans la bière, et le soir qui suivit les funérailles, il alla à l'endroit où on l'avait enseveli, et frappa légèrement cette place des deux mains à plusieurs reprises. Était-ce par un sentiment d'affection ou simplement pour imiter l'acte de battre le sol, comme on le fait après avoir comblé la fosse, c'est ce que son excellente sœur n'ose pas décider, n'ayant pas pu l'observer alors d'assez près pour juger de ses sentiments par l'expression de sa figure. Plusieurs jours de suite, il retourna au lieu de la sépulture, et suivit constamment les convois qui se rendaient à ce même cimetière.

Quand le tailleur vint lui prendre mesure d'un habit de deuil, le jeune homme le mena dans l'appartement où son père était mort; il pencha en arrière la tête et le cou, montra le lit, et finit par conduire le tailleur au cimetière sur le lieu même où était enterré celui dont il venait de lui peindre le sort.

Il a été lui-même dernièrement très-malade, et le lit où on le plaça d'abord se trouva être celui où son père était mort; mais il n'y voulut pas rester un seul instant: il se montra au contraire paisible et soumis quand on l'eut transporté dans un autre. Peu après la mort de son père, il s'aperçut que sa mère n'était pas bien et qu'elle gardait le lit. On le vit verser des larmes.

Trois mois après la mort de son père, un ecclésiastique vint à la maison le dimanche soir. Le jeune homme montra la bible de son père et fit signe à toute la famille de se mettre à genoux.

Sa sœur a imaginé quelques moyens d'établir

entre lui et ceux qui l'entourent des communications que la nature semble lui avoir refusées; par certaines modifications variées du toucher, elle lui fait connaître sa satisfaction ou son mécontentement. C'est sur-tout en lui touchant la tête qu'elle sait y parvenir, elle y met divers degrés de force et diverses formes variées, et il semble saisir très-vite le sens de ces signes. Quand elle veut lui exprimer la plus pleine approbation, elle lui frappe à plusieurs reprises, et avec une vivacité caressante la tête, le dos ou la main. La même expression employée avec plus de réserve signifie le simple assentiment sans louange, et il lui suffit pour témoigner son mécontentement de refuser tout signe d'approbation et de le repousser doucement. Ce signe ne manque jamais son effet. C'est ainsi que peu à peu elle a inventé un langage au tact qui sert non-seulement à établir quelques communications habituelles, mais qui est devenu un moyen d'accoutumer l'enfant à certaines règles de morale ou de discipline; pour suppléer aux moyens qui lui manquent, elle a eu recours à un langage d'action propre à représenter des idées qui ne font pas partie de celles qu'expriment les simples signes naturels; dans un tems où sa mère était absente, comme il témoignait beaucoup d'inquiétude, sa sœur parvint à le calmer en lui penchât doucement la tête autant de fois que de nuits il avait à attendre avant que sa mère fut de retour. On lui fit comprendre, dans une autre occasion, qu'il fallait attendre deux jours pour avoir un habit neuf, en lui fermant les yeux et lui penchant la tête deux fois.

Quant à la manière dont il communique lui-même ses idées aux autres, elle présente une singularité remarquable. Un jour M. Gordon lui pressait l'œil, l'enfant étendit le bras au loin comme pour indiquer que cette pression lui rappelait l'opération qui lui avait été faite dans l'endroit le plus éloigné qu'il eut jamais visité. Si l'on demande à manger, c'est en montrant l'endroit où il sait que sont renfermés les alimens qu'il désire. Quand il lui est arrivé de vouloir faire comprendre à ses amis qu'il allait à la boutique du cordonnier, il l'a fait en imitant l'action de faire un soulier. Mais quoiqu'on ne puisse jamais lui

communiquer avec l'intention de le faire aucune espèce de connaissance autrement qu'en touchant quelque partie de son corps, jamais en aucun cas il n'a tenté de toucher de même le corps des autres pour faire comprendre sa pensée. Dire qu'il adresse à la vue les signes qu'il emploie à cet effet, serait sans doute mal s'exprimer; mais il faut qu'il ait compris que les autres ont quelque moyen différent du contact pour interpréter ses signes; faculté dont sans doute il ne peut se faire aucune idée et dont il est privé lui-même.

Il ne paraît avoir aucune notion d'être supérieur à l'homme, et est en conséquence étranger aux sentiments religieux qui semblent un des traits caractéristiques de l'intelligence humaine.

Le seul effort qu'on lui ait vu faire pour s'exprimer à l'aide de la voix est cette espèce de beuglement sauvage par lequel il donne l'essor à sa colère, passion à laquelle son état paraît le disposer. S'il verse des pleurs, c'est ordinairement quand ses désirs sont contrariés. Quelquefois cependant c'est un chagrin mêlé d'affection qui les fait couler. Un rire bruyant est le signal de son triomphe, quand il a réussi par quelqu'artifice à mettre les autres dans une situation où l'anxiété se mêle au badinage. Rien n'indique qu'il ait éprouvé d'autres sentiments que ceux dont nous venons de faire mention.

L'étendue que nous avons été contraint de donner à l'extrait de la notice du docteur Stewart, pour n'omettre aucun des faits qu'elle contient, ne nous permet pas de rapporter les réflexions qu'y ont ajoutées les rédacteurs de la *Bibliothèque britannique*, elles sont destinées principalement à faire remarquer d'une part, les avantages que la philosophie humaine peut tirer de l'observation soigneuse d'un tel phénomène, le premier qui se soit encore offert à l'étude de philosophes éclairés; de l'autre le caractère de bienfaisance de cette philosophie qui cherche à employer toutes les ressources de l'industrie et du savoir les plus perfectionnés, en faveur d'un malheureux né dans un état d'imperfection qui l'aurait condamné à une mort prompte et certaine, si le sort l'avait placé chez un peuple dont la civilisation eût été aussi peu avancée que celle des peuples qu'on admire trop dans l'état dit de nature.

Essai sur l'Electricité.

AYANT été chargé par l'Athénée de médecine de lui faire un rapport sur plusieurs dissertations qui ont été adressées à cette Société par des médecins distingués, je crois devoir faire connaître à mes lecteurs celle qui a pour titre *Essai sur l'Electricité*, par M. Roques, médecin de Condom (Gers), présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier, en octobre 1809.

Ainsi qu'une seconde présentée à la Faculté de Paris, par M. J. H. Lucas Haan de Rotterdam, et qui a pour objet l'opération nommée *keratonyxis*, méthode nouvelle d'opérer la cata-racte par la ponction de la cornée.

L'*Essai sur l'Electricité*, de M. Roques, est un très-bon ouvrage, et prouve que son auteur unit à de grandes connaissances un excellent esprit pour en diriger l'application; ses opinions sont exposées avec une simplicité et une clarté qui permettent d'en suivre sans peine la série et dont on reconnaît sur-tout le prix, dans une dissertation qui a pour objet les points les plus difficiles et peut-être les plus obscurs de la physique.

Dans une courte introduction M. Roques a tracé rapidement l'histoire de l'électricité. Cette science n'existant point chez les anciens, puisque tout ce que l'on savait de relatif à cet objet se réduisait à quelques phénomènes isolés dont l'enchaînement n'était point connu et que souvent même on a regardé comme fabuleux. Ce n'est guères que vers le commencement du 17^e siècle que des faits nombreux s'offrent à des observateurs qui surent les faire naître, et que le besoin d'une théorie générale se fit sentir. Les seules peut-être de ces théories qui méritent d'être rappelées sont celles de Nollet qui tenta d'expliquer tous les faits par des *effluences et des affluences*, celle beaucoup plus satisfaisante que l'illustre Franklin établit sur les deux électricités, *la positive et la négative*, et enfin celle de Coulomb fondée sur la distinction du *fluide vitré et du fluide résineux*, et qui de concert avec celle qu'a proposée le savant professeur Volta réunit maintenant tous les esprits et suffit à l'explication de tous les faits connus.

Dans la première partie de sa dissertation, M. Roques considère l'action de l'électricité sur elle-même et sur les corps entièrement soumis aux forces physiques et chimiques; il fait voir qu'aucune des explications que l'on a tentées jusqu'à ce jour ne nous donne sur la nature de l'électricité des connaissances précises, en sorte que l'on est réduit à s'en tenir aux faits qui nous montrent cet agent comme formé de deux fluides infiniment subtils doués d'une rapidité extrême attirant tous les corps et se repoussant eux-mêmes.

Après avoir parlé de la manière dont ces fluides se répandent à la surface des corps, M. Roques parle des modes d'électrisation, distingués en électrisation par *effluves*, et en électrisation par *commotion*; il entre sur chacun de ces modes d'application dans les détails les plus satisfaisans. Il faut rappeler ici que l'essai de M. Roques est de beaucoup antérieur au beau travail dans lequel M. Poisson, aujourd'hui membre de l'Institut, a soumis au calcul les lois suivant lesquelles l'électricité se répand à la surface des corps, et en déterminant rigoureusement les conditions de cet important phénomène, a complété sous ce rapport la science. Ce Mémoire est imprimé dans la première partie de ceux que la première classe de l'Institut a publiés cette année.

La seconde partie de la dissertation de M. Roques est consacrée à exposer l'action du fluide électrique sur les corps organisés, qu'il définit, en les nommant, corps qui ne sont pas entièrement soumis aux lois physiques et chimiques.

Après avoir dit quelques mots de l'accélération imprimée par l'électricité dans les mouvements de la végétation, M. Roques expose les effets qu'elle produit sur l'homme; en général il y a, accélération du pouls, tension de l'artère, légère augmentation de chaleur, afflux d'humeurs vers le point le plus particulièrement soumis au courant, sécrétion abondante de la bile, du mucus intestinal, de la salive, accroissement de la transpiration cutanée, trouble, agitation universelle.

Si on la communique par étincelles, on remarque en outre une contraction involontaire

dans les muscles frappés; le lieu qui reçoit l'impression rougit, l'épiderme se soulève, se remplit quelquefois de sérosité. M. Roques rend compte des diverses expériences que des savans n'ont pas craint de faire sur eux-mêmes, pour constater ces effets; après quoi il passe à l'application de ce moyen au traitement des maladies, et toutes ses réflexions, ainsi que les exemples recueillis dans les auteurs, le conduisent à ne voir dans l'électricité qu'un stimulant général ou particulier suivant le mode d'application, qu'un moyen propre à ranimer la force vitale et à produire un mouvement intestin d'orgasme, et un ébranlement auquel sont dus ses effets. C'est d'après cette manière philosophique de considérer l'action de l'électricité qu'il expose les cas particuliers de quelques maladies dans lesquelles ce moyen a été spécialement utile, tels sont ceux de surdité, d'amaurose, d'idiotisme, de névralgie, d'aphonie, de paralysie, de danse de Saint-Guy, d'asphyxie, d'amenorrhée, de rhumatisme, d'inflammations chroïques et de scrophules. Les exemples rapportés par M. Roques sont d'autant plus concluans qu'il paraît éloigné de tout esprit de prévention et qu'il ne tombe en aucune manière dans les exagérations où se perdent trop souvent des auteurs qui en traitant un sujet qu'ils affectionnent ne sauraient s'arrêter dans de justes bornes, et prennent pour des réalités toutes les créations de leur imagination.

En terminant ce rapport, je propose à la Société d'admettre M. Roques, médecin à Condorcet, parmi ses membres correspondans.

(Au prochain N° la Dissertation sur la Kératonyxis.)

Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812; il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°, comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an.—Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain.—Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain.—C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



(N° XXII.)

(1^{er} Août 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ,
OU
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE
De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.
PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora
habet , eodem det apimo. KLEIN.

Il est des Médecins malheureux : tel était celui qu'on ne pouvait , suivant ce que dit Martial , voir impunément même en songe :

*Lotus nobiscom est hilaris , oenavit et idem :
Inventus māne est mortuus Andragoras.
Tam subito mortis causam , Faustine , requiris ?
In somnis medicum viderat Hermocratem.*

Cette épigramme est imitée de celle-ci du poète Lucilius , traduite de l'anthologie :

*Amuleta licet gereret Diophantus , obivit.
In somnis medicum vidi ut hermogenem.*

En voici encore une traduite de Nicarque :

*Non Clystere usus Phidom , tetigite : sed ejus
Nomen ut in febri commemini . perii.*

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris , par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 juillet inclus.

Fièvres non caractérisées ,	18
Fièvres gastriques ou bilieuses	77
Fièvres muqueuses	22
Fièvres adynamiques ou putrides	9
Pblemasies internes ou externes	43
Dont 30 , des organes de la respiration.	
Varioles	2
Coliques métalliques	1
Maladies sporadiques , chroniques , ou résultats d'accidens	298
TOTAL GÉNÉRAL	470

Morbi autem in pluviosis quidem plerumque fiunt , et febres longae , et alvi fluxiones et purpredis , et epileptici et apoplectici et anginæ. C'est en ces termes que le père de la médecine a tracé depuis plus de vingt-deux siècles le tableau des maladies que nous éprouvons maintenant ; et après cette longue succession d'années l'observation exacte de ce qui se présente à nous vient encore témoigner la fidélité avec laquelle ce grand homme prit pour modèle la nature elle-même.

Les fièvres putrides , les dissenteries sont en quelque sorte épidémiques ; on peut en éloigner les dispositions par un bon régime , également éloigné de tous les excès , ce n'est point dans des

tems comme ceux-ci que l'on doit mettre en pratique le précepte d'abuser quelque fois.

Un bon vin, de Bordeaux sur-tout, du bon chocolat à la vanille, des alimens restaurans et de facile digestion sont les meilleurs préservatifs contre les fâcheuses influences de la saison. Malheureusement de tels remèdes ne sont pas à la portée de tout le monde : *gaudeant benè NANTIS*, comme le disait Beaumarchais. Au reste la sagesse et le régime sont à la disposition de tout le monde, et la santé est loin de se boire exclusivement dans des coupes d'or et de cristal.

Des douleurs excessives se sont fixées sur des organes essentiels où la fluxion a été déterminée par une cause accidentelle comme un médicament donné mal à propos, une indigestion, un excès de fatigue, un coup. Nous pourrions en citer plusieurs exemples.

Correction pour l'observation contenue dans l'extrait du Rapport de M. Menuret, au commencement du N° précédent.

C'EST par erreur de copie que l'on a dit que la Dame affectée depuis long-tems de convulsions excitées par le mot de rage, avait été mordue ; elle avait seulement pris qu'une de ses amies mordue par son chien enragé, avait péri victime de cette cruelle maladie ; et l'impression que son imagination en avait reçue est la seule cause des accidens que l'on a rapportés. Cette circonstance qui concourt avec tant d'autres faits à prouver quelle funeste influence peut avoir l'imagination, est très-importante à noter.

~~~~~  
① Premier quartier, le 4 août.

② Pleine lune, le 12.

Depuis le 19 juillet jusqu'au 29, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 3 l. — Le minimum de 27 p. 7 l.  $\frac{3}{10}$ .

Le maximum du Thermomètre a été de 24 d.  $\frac{9}{10}$ . — Le minimum de 9 d.  $\frac{4}{10}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 80 d. — Le minimum de 62 d.  $\frac{1}{4}$ .

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

*Observation sur l'emploi des pillules d'extrait de laitue vireuse* (Voyez en la composition et le mode d'administration dans le n° du 11 mars dernier.)

*Cure palliative d'un anévrisme de l'aorte.*

M. B. . . , négociant à Francfort-sur-l'Oder, âgé de trente-six ans, d'une haute stature, bien conformé, tempérament sanguin ; après avoir mené une vie très-active et des plus laborieuses depuis l'âge de vingt-cinq ans, ressentit, dès le commencement de sa 35<sup>e</sup>. année, des palpitations de cœur qui le forcèrent à suspendre ses travaux habituels. M. B. . . n'avait jamais été malade, et croyait pouvoir se livrer impunément à de fréquens écarts de régime ; il fut cependant forcé vers le cinquième mois de la même année, d'appeler un médecin. Les palpitations avaient fait de tels progrès, que le malade ne respirait qu'avec la plus grande gêne et était toujours en danger de suffocation. M. Brantz, médecin, consulté, reconnut de suite un anévrisme de l'aorte descendante ; il prescrivit d'abondantes saignées et d'autres remèdes convenables. Après un peu de traitement, et de soins les plus assidus, le malade se sentit très-soul gré ; il n'y avait que la faiblesse qui, selon lui, l'empêchait de se livrer à ses occupations. Une d'ête prolongée, les abondantes saignées tant du bras que du pied, avaient calmé la violence des battemens de l'artère : il survint alors aux extrémités inférieures un empâtement œdémateux qui, en peu de mois, gagna l'abdomen. Le médecin employa toutes sortes de remèdes pour arrêter les progrès de la leucocollagmatie. A force de soins et de patience, l'œdème disparut. Mais les remèdes qui avaient détruit la dernière maladie augmentèrent peu à peu les battemens de l'aorte ; le malade d'un caractère colérique, habitué dès son enfance à commander en maître, était très-difficile à gouverner ; le

chagrin et l'impatience de voir, qu'à son âge et après deux ans environ de traitement, sa santé n'était pas rétablie, le rendaient très-mauvaise et d'un difficile abord. Il ne voulait voir personne, pas même sa femme qu'il aimait beaucoup. Enfermé seul dans sa chambre, il se mit à boire en quantité des liqueurs spiritueuses. En peu de jours les battemens artériels augmentèrent prodigieusement, M. Brautz fut de nouveau appelé avec le médecin en chef de l'hôpital, M. Poussiégue et moi.

Les saignées, les bains de pieds sinapisés, les vésicatoires furent mis tour à tour en usage. Malgré l'attention que nous mimes à affaiblir le moins possible notre malade, l'hydropisie se renouvela. Il existait, en effet, deux maladies qui réclamaient un traitement différent; le malade était désespéré, nous-mêmes nous n'avions plus d'espoir. Ce fut alors que je proposai à ces Messieurs l'emploi du remède que j'ai indiqué, et sur les propriétés duquel je n'avais fait alors que quelques essais; je conservais précieusement deux cents pillules du poids de quatre grains. Je commençai par de très-petites doses en augmentant graduellement. Les six premières doses furent données sans interruption, et ne produisirent que très-peu d'effet; le malade paraissait même plus mal; il ne voulait plus rien prendre. Je le suppliai tant néanmoins qu'il consentit à prendre une forte dose du remède (24 gr.); deux heures après il rendit goutte à goutte deux pintes d'urine bourbeuse noirâtre avec des graviers en quantité; après quoi il se sentit mieux et demanda à boire. Je lui donnai un verre de vin du Rhin coupé avec de l'eau; une heure après je lui donnai la même dose du remède, il dormit six heures de suite, demanda promptement l'urinoir en se réveillant, et rendit environ une livre d'urine de même nature que la première.

Je commençai le traitement de M. B... avec mes pilules le 1<sup>er</sup> janvier 1807. Le 27 du même mois, il avait rendu soixante-sept pintes d'urine. Nous avons observé qu'à mesure que l'urine coulait, elle perdait cette couleur noirâtre fétide, en même temps que les battemens artériels devenaient moins fréquens. Après la huitième dose de ce remède; le malade était très-faible; nous lui permimes un peu d'alimens farineux, du bouillon

gras autant qu'il en voulait; pour boisson du vin du Rhin toujours coupé avec moitié eau. Nous suivimes à peu près la marche que j'ai indiquée (dans le n° VIII). Le 26 janvier, ayant reçu l'ordre de partir pour rejoindre mon régiment, M. Brantz, demeuré seul, continua le traitement avec les modifications convenables. Par la suite je lui fis passer d'autres pilules. Le malade a pris en trois mois et demi dix gros d'extrait de laitue vireuse, quatre gros de carbonate de potasse, six gros de zédoaire, trois gros d'ellébore et pas d'opium, à cause de sa propriété d'augmenter les battemens artériels; ce qui fait que dans beaucoup de cas, on doit le retrancher de la composition de ce remède ainsi que l'ellébore.

Il résulte de ceci que, par l'emploi de ce remède, l'eau épanchée a été complètement évacuée; je ne puis dire combien de pintes d'urine le malade a rendues, parce que M. Brantz qui était fort occupé n'a pas pu en tenir un compte exact. À mesure que les urines coulaient les palpitations diminuaient, mais elles n'ont jamais cessé d'être sensibles au toucher; on les sentait chaque fois qu'on palpait le ventre, cependant elles n'incommodaient le malade que lorsqu'il passait les bornes du régime que nous lui avions prescrit. Devenu plus docile, M. B... avait enfin recouvré le repos et un bien être dont il n'espérait plus jouir; il était d'ailleurs bien convaincu que pour se conserver la santé, il devait mener une vie douce, agréable, et se retirer des affaires; c'est ce qu'il a fait depuis.

Dans ce moment, M. B... vit dans un canton de la Suisse; il sait que sa première maladie est incurable, mais l'on espère qu'avec des soins et un régime sévère, il peut encore jouir long temps d'une existence heureuse.

MONDAT, D. M., P.

*A M. le Rédacteur de la Gazette de Santé.*

MONSIEUR, dans le dernier N° de votre Gazette, vous citez l'exemple d'une jeune personne qui avait de violentes palpitations, et qui fut guérie par des applications réfrigérantes sur la partie du thorax qui correspond au cœur. Voici

un fait de ce genre qui n'excitera pas moins votre intérêt , quoique le traitement n'ait point été le même ; il attestera , avec mille autres , l'utilité des bains pour entretenir la peau dans ses fonctions , et les accidens qui peuvent résulter de notre insouciance à cet égard. Je ne suis point de ces gens qui ne voient rien de bien que chez les anciens : *laudator temporis acti* ; mais je pense que relativement aux bains , ils étaient plus sages que nous.

Une jeune personne de 13 ans , d'un tempérament sanguin et nerveux , fortement porté à la colère , fut amenée chez moi , pour recevoir mes avis relativement à des palpitations très-violentes. Ces mouvements désordonnés du cœur se faisaient sentir dans une grande étendue de la poitrine , et telle était leur violence , qu'on pouvait les entendre facilement dans une chambre voisine , si la malade se couchait du côté gauche sur une table. La figure de cette jeune personne était quelquefois fortement injectée et ses lèvres grosses et violettes ; la respiration était par fois dyspnœique ; toute sa peau était couverte de petites écailles furfuracées et de petites tubercules miliaires. Apprenant que les palpitations ne s'étaient manifestées qu'après cette lésion de la peau et le trouble des fonctions perspiratoires , je crus pouvoir pallier , peut-être même guérir l'affection de la poitrine , que je considérai alors comme purement nerveuse , en dirigeant mes moyens de traitement sur la peau elle-même. La malade prit tous les matins un bain tiède et on lui fit de fortes frictions sur toute la surface du corps , avec une éponge trempée dans de l'eau de savon. Pour boisson la malade fit usage d'une infusion de fleurs de tilleul avec addition de nitre. On lui donna quelques lavemens. Au bout de trois semaines de ce traitement , la peau perdit son état de rudesse , les palpitations diminuèrent et enfin disparurent complètement.

DE SENS , D.-M.

#### *Analyse des Eaux minérales de Provins.*

Nous avons rapporté , n° du 1<sup>er</sup> avril dernier , les résultats d'une analyse des eaux de Provins ,

faite par M. Vauquelin , à la demande de la première classe de l'Institut. On connaît l'exactitude et l'habileté de ce célèbre chimiste ; de plus , comme cette analyse était entreprise au sujet de discussions élevées sur la composition de ces eaux , on doit croire et il l'a protesté lui-même , qu'il y a mis une attention toute particulière. Cependant M. Poumier , doct.-méd. de la Faculté de Montpellier , l'un des inspecteurs médecins des eaux minérales de l'Empire , ayant fait pareillement une analyse de ces eaux , a obtenu des résultats fort différents , sous certains rapports , de ceux que M. Vauquelin a annoncés. Les différences les plus importantes sont , 1<sup>o</sup> que M. Poumier n'a trouvé que de l'air ordinaire dans ces eaux , tandis que M. Vauquelin en a retiré une quantité de gaz acide carbonique égale à la moitié de leur volume ; 2<sup>o</sup> M. Vauquelin dit n'y avoir trouvé ni acide sulfurique ni sels formés par cet acide ; et M. Poumier assure y avoir reconnu dans d'assez grandes proportions , deux sels formés par la combinaison de l'acide sulfurique : savoir du sulfate de magnésie et du sulfate de chaux.

Les opérations de M. Poumier sont détaillées dans le procès-verbal de la séance publique de la Société libre d'Agriculture , Sciences et Arts de Provins , tenue le 24 novembre 1812 , et l'on peut ainsi en vérifier l'exactitude et en apprécier la valeur. S'il n'y a erreur d'aucun des deux côtés , il faudrait en conclure que les eaux de Provins diffèrent suivant la source où elles sont puisées , s'il y en a plusieurs , ou suivant les époques de l'année et les circonstances météorologiques.

#### *Bains oléagineux.*

EN parlant dernièrement des établissements de bains dont jouissent les habitans de la capitale , nous avons oublié de faire mention des bains oléagineux que l'on prend à la manufacture d'huile de bœuf , île des Cygnes , n° 1 , au Gros Caillou ; il est certain toutefois que ces bains , uniques en Europe , ont les plus heureux effets dans les anciennes douleurs , sur-tout celles qui résultent de blessures , dans les roideurs d'articulations , et que nonobstant le nom dégoûtant de *bains de*

*tripes*, sous lequel ils sont généralement connus, ils sont devenus une fontaine de Jouvence pour un grand nombre de malades.

#### *Teinture pour les dents et les gencives.*

Il existe une foule de préparations pour entretenir la fraîcheur de la bouche et des dents. Aucune préparation ne peut avoir des propriétés spécifiques, mais la plupart (celles qui sont acides excepté) pouvant exciter plus ou moins vivement les gencives, les raffermir, et purifier la bouche en la parfumant, il nous paraît que dans le choix à en faire, on ne peut guères se décider que d'après son goût particulier pour l'aromate dont l'inventeur a cru devoir la parfumer. Sous ce rapport, la liqueur ou teinture de M. Goldschmid, rue de Clichy, n° 27, mérite d'être recommandée au public. Ce chimiste est un des premiers qui aient fabriqué à Paris, des eaux minérales artificielles. La commission des remèdes secrets à qui il a communiqué la composition de sa teinture, a cru devoir lui donner de très-grands éloges.

#### *Prix proposé dans le département de Jemmape.*

LES CONCURRENS AU PRIX CONSACRÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE DU DÉPARTEMENT DE JEMMAPPE; POUR L'ANNIHLATION DU GAZ CONNU DANS LES HOUILLIÈRES SOUS LE NOM DE *feu grison, brison ou terrou*, SONT DE NOUVEAU PRÉVENUS, QUE LE CONCOURS RESTERA OUVERT JUSQU'AU 30 JUIN 1814.

Tout ami de l'humanité, quelle que soit sa patrie, sera admis au concours.

Messieurs les concurrens sont priés de détailler dans leurs Mémoires, les moyens d'empêcher les effets terribles du feu grison, soit en utilisant ce gaz au profit du service intérieur des houillères, soit en l'expulsant des fosses, soit enfin pour dernière ressource, en le neutralisant. Les procédés à suivre pour obtenir l'un ou l'autre de ces résultats, devront autant que possible, être appuyés d'expériences plus ou moins multipliées, mais il faut qu'elles soient positives et concluantes.

Les Mémoires seront adressés *franc de port* dans le mois de juillet 1814 pour tout délai, à M. Delmotte, membre du conseil-général du département de Jemmape, secrétaire-adjoint de la Société, etc., rue de la Grosse-Pomme, à Mons.

Par la Société,

*Le secrétaire, membre du Collège électoral de l'arrondissement de Charleroy, correspondant de la Société d'agriculture de la Seine.*

L. C. PREVOST.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Traité de Médecine légale et d'Hygiène publique*, ou de police de santé, adapté aux Codes de l'Empire français et aux connaissances actuelles, à l'usage des gens de l'art, de ceux du barreau, des jurés et des administrateurs de la santé publique, civils, militaires et de marine ; par F. E. Fodéré, docteur en médecine. — Six vol. in-8°. — Prix, 40 fr. — Chez Janinet, rue Vaugirard à Paris et dans tous les chefs-lieux, au Bureau du Journal de chaque département.

IL EST SANS DOUBTE INUTILE AUJOURD'HUI DE PROUVER L'IMPORTANCE DE LA MÉDECINE LÉGALE ; ELLE EST SENTIE PAR TOUS LES HOMMES ÉCLAIRÉS ; IL N'EN EST PAS PEUT-ÊTRE DE MÊME DE SON APPLICATION PRATIQUE, ELLE N'A PAS ENCORE ACQUIS LA JUSTE ÉTENDUE QU'ELLE MERITE ; AINSI UN OUVRAge QUI TEL QUE CELUI DE M. FODÉRE PEUT POPULARISER CETTE BELLE SCIENCE DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME ÉTANT DE LA PLUS HAUTE UTILITÉ. CE MÉDECIN DISTINGUÉ ET SI AVANTAGEUSEMENT CONNU PAR SES AUTRES PRODUCTIONS, APPORTAIT DANS CETTE ENTREPRISE TOUTES LES QUALITÉS NÉCESSAIRES À SON EXÉCUTION ; ÉRUDITION VASTE, MAIS CHOISIE, QUI NE PEUT ÊTRE DÉDAIGNÉE QUE PAR DES HOMMES PRÉSOMPTUEUX QUI MÉPRISENT CE QU'ILS N'ONT EU NI LE TEMPS, NI LA VOLONTÉ, NI PEUT-ÊTRE LA FACULTÉ D'ACQUÉRIR ; ESPRIT D'OBSERVATION FORTIFIÉ PAR LES HABITUDES PRÉCIEUSES D'UNE EXPÉRIENCE LONGUE ET ÉTENDUE, PAR LA MATURITÉ DE L'ÂGE, ET SUR-TOUT PAR LA CONVICTION IN-

time de l'inutilité et du danger de toute hypothèse ; éloignement égal d'un scepticisme désespérant et d'une foi trop confiante ; d'une indulgence qui cherche un innocent dans tout criminel , et d'une sévérité cruelle qui voit presque partout un coupable.

M. Fodéré a eu la gloire d'être le premier en France qui ait publié un Traité complet de médecine légale , et disons le avec l'assurance de ne pas être démenti par ceux qui le méditeront , son livre, sur-tout tel qu'il est aujourd'hui , est celui qui peut le mieux remplir les vues d'une justice éclairée , puisqu'il est le seul qui ait mis cette partie de la science au niveau de toutes les autres. L'ouvrage du professeur Mahon , quoique d'ailleurs si recommandable , n'a pas été également soigné dans toutes ses parties ; d'ailleurs le plus souvent, il laisse dans un doute absolu sur les plus importantes questions , et semble ne donner à la médecine légale qu'une influence négative qui ne peut qu'embarrasser et suspendre la sage sévérité des lois.

D'après les corrections nombreuses que M. Fodéré a faites à sa première édition qu'il a entièrement refondue et augmenté de deux tiers , cet ouvrage semble avoir atteint le but glorieux que lui faisait entrevoir l'Institut national en déclarant à son auteur , qu'après avoir enrichi son premier travail de plusieurs corrections et additions que l'on lui indiquait , il pouvait se livrer à la douce confiance d'avoir rendu un service essentiel à son pays.

Ce qui fait le caractère, et non un des moindres mérites de ce livre , c'est que M. Fodéré s'est solidement instruit dans les Codes de notre législation actuelle et qu'il a mis en communication continue les lois et la médecine judiciaire , les magistrats et les médecins. Ce rapprochement , et cette espèce de confédération ne peut-être que très-utile aux uns et aux autres , et sur-tout à l'humanité.

L'ouvrage est divisé en trois parties : 1<sup>e</sup> médecine légale mixte , ou applicable au civil , au criminel et à la police de santé ; 2<sup>e</sup> médecine légale criminelle ; 3<sup>e</sup> médecine légale sanitaire , soit police médicale et hygiène publique. Dans

la première partie on remarque le chapitre deuxième , dans lequel l'auteur applique les lumières de la médecine d'une manière aussi heureuse que piquante aux questions d'identité souvent si embarrassantes ; le chapitre troisième qui présente de nouvelles tables de mortalité , supérieures à celles de Buffon , et qui peuvent être d'une grande utilité pour les tontines et les rentes viagères. Les chapitres relatifs au mariage , aux causes physiques de divorce , à la grossesse et à l'accouchement , n'offrent rien à désirer. Les questions qui ont trait à l'infanticide y sont présentées avec un rare discernement , les magistrats et les avocats qui y auront recours n'y puiseront que des lumières très-satisfaisantes.

La manière dont l'auteur traite des présomptions de *survie* , rappelle l'auteur de la *Physiologie positive* , ouvrage auquel il n'a guère manqué que d'être soutenu par un corps puissant pour partager la gloire des meilleures physiologies. On peut assurer que toute cette partie de médecine légale est complète , et quelles douces espérances ne devons nous pas avoir sur la manière dont désormais la justice sera éclairée toutes les fois qu'elle aura recours à la médecine légale , lorsque nous voyons les principes de cette science discutés avec tant de profondeur par M. Fodéré et répandus avec tant de sagesse dans les articles dont M. Marc enrichit tous les jours le *Dictionnaire des Sciences médicales*. Nous nous plaisons à associer ces deux noms qui pourraient l'être si avantageusement , ce nous semble , dans le Dictionnaire même.

F. B. , M. M.

---

*Mémorial de l'Art des Accouchemens* ; ouvrage pratique , dans lequel on a représenté avec soin , en 133 gravures , toutes les positions de l'enfant , le mécanisme de tous les accouchemens , et rappelé en peu de mots les règles qu'il faut observer dans les différens cas , suivi des aphorismes de Mauriceau ; dédié à madame Lachapelle , sage femme en chef de l'hospice de la Maternité , par madame Boivin , son élève ,

maitresse sage-femme, reçue à l'école de Paris en 1801, surveillante à l'hospice de la Maternité. Paris, 1812, 1 vol. in-8° : prix 10 fr., et 12 fr., franc de port; à l'hospice de la Maternité, rue de la Bourbe, et chez Méquignon père, libraire, rue de l'École de Médecine.

J'ai, depuis long-tems, à publier un article que je crois plein d'intérêt, et qui a pour objet les travaux de l'hospice de la Maternité, l'instruction qu'y reçoivent les élèves sage-femmes, et la perfection que cette partie de l'enseignement médical a acquise par les leçons et les soins des professeurs Dubois et Chaussier. Je n'ai différé d'en entretenir mes lecteurs, que parce que, entraîné par le cours ordinaire des choses, je n'ai pu me procurer encore quelques renseignemens qui me manquent pour compléter ce que j'aurais à en dire; mais l'ouvrage dont je vais parler, fera voir en attendant quels sont les résultats des soins et des travaux de ces hommes célèbres. Le Mémorial de l'art des accouchemens est un traité général et complet de tout ce que doit savoir une sage-femme instruite, écrit dans le langage le plus simple, le plus facile, et j'ose le dire, le plus gracieux que l'on puisse imaginer. Bien des personnes étaient déjà persuadées que c'était aux femmes seules qu'il appartenait d'exercer les accouchemens, Madame Boivin leur prouve maintenant que c'est aux femmes encore qu'il appartient d'en écrire. On ne sauroit d'ailleurs lire rien de plus délicat et de plus touchant que les éloges par lesquelles sa reconnaissance associe madame Lachapelle à la gloire de ses travaux.

Il m'est bien difficile dans un espace aussi resserré que celui que je dois consacrer à cet ouvrage, d'en indiquer exactement toutes les parties, et je ne puis parler que des principales. Tous les accouchemens sont divisés en cinq ordres, suivant la manière dont ils s'accomplissent. 1<sup>e</sup> Par expulsion spontanée; 2<sup>e</sup> par expulsion auxiliaire; 3<sup>e</sup> par extraction manuelle; 4<sup>e</sup> par extraction instrumentale agissant sur l'enfant; 5<sup>e</sup> par extraction instrumentale agissant sur la mère. La description de l'accouchement naturel est précédée de celle des parties qui y concourent; ces parties sont étudiées dans leur état de bonne et de mauvaise

conformation. On passe ensuite à l'examen du fœtus, avec des détails sur son développement, à commencer au dixième jour après la conception, puis à sa position naturelle dans l'utérus, et à la description des parties qui s'y trouvent avec lui.

Toutes les positions dans lesquelles l'enfant peut se présenter sont ensuite décrites avec détail, et en même tems les manœuvres que doit employer la sage-femme dans tous ces cas. On sent de quelle utilité sont ici les planches, sans lesquelles il serait impossible à l'auteur de se faire comprendre. Tous les exemples cités sont tirés, soit de ce qui s'est passé à l'hospice de la Maternité, soit de la pratique particulière de madame Boivin; et à chaque position on rapporte combien de fois elle s'est rencontrée sur 12,751 accouchemens observés. Je n'ai pas besoin de dire que tout ce qui est relatif aux grossesses doubles, est exposé avec le même soin que tout le reste. L'ouvrage est terminé par les aphorismes de Mauriceau et par ceux d'Orazio Valota. Ces aphorismes sont accompagnés de notes qui servent quelquefois à en rectifier les assertions, et la censure éclairée à laquelle cet ouvrage a été soumis, doit faire accorder une grande confiance aux préceptes qui s'y trouvent contenus.

Je parlerai d'autant plus volontiers de cette espèce de censure, que ce sera une occasion de rapporter un trait de délicate générosité de la part d'un professeur que j'aime et que j'honore. Je regrette seulement de ne pouvoir transcrire le récit que madame Boivin en fait d'une façon si touchante, mais l'espace me manque, et je suis forcé d'abréger. Madame Boivin rapporte qu'ayant commencé, pour sa propre instruction, le recueil dont il s'agit et les dessins qui l'accompagnent, elle augmenta et perfectionna son travail pour l'utilité de sa nièce. Elle fut surprise un jour dans cette occupation, par un médecin célèbre qui, ayant examiné son travail, lui représenta combien il pourrait devenir utile aux personnes qui se destinent à l'art des accouchemens. — Indépendamment des objections suggérées par sa modestie, elle répondit qu'elle serait toujours détournée de la pensée de publier ces dessins, par le motif qui avait empêché M. Baudelocque

d'ajouter à son ouvrage ce moyen d'utilité , savoir la crainte d'en éléver le prix au point de le mettre hors de la portée des personnes auxquelles il était le plus nécessaire. « *Confiez - moi , me dit-il , ces dessins , je les examinerai à loisir .* »

« *Je remis mon recueil , et une année après , je reçus les gravures avec la quittance du graveur , et l'invitation pressante de publier cet humble fruit de mes loisirs .* »

Associons notre reconnaissance à celle de madame Boivin , lorsqu'elle nomme « *l'auteur de cet acte généreux et délicat , son protecteur , l'un des plus fermes soutiens de l'Ecole de Médecine , le Mécène des élèves qui se destinent à l'honorables fonction de soulager leurs semblables , le savant , le docte Chaussier , dont ce trait fait connaître le cœur , tandis que son nom , répandu dans toute l'Europe savante , franchira l'espace des tems .* »

*Avis sur la conservation des dents et sur les moyens d'en calmer les douleurs , avec un appendice sur le perfectionnement des dents artificielles et des instrumens à l'usage du dentiste ; par Victor Saucerotte , dentiste .*

M. Victor Saucerotte , après avoir exercé son art à Moscou , est venu rapporter à Paris les fruits de son expérience. La petite brochure dont nous nous occupons , annonce un homme habile

et bon observateur , et puisque le fils d'un chirurgien célèbre a restreint ses études à une seule branche de l'art , on doit espérer qu'il s'efforcera d'en éclaircir la pratique et d'en perfectionner les méthodes .

*Herborisations artificielles aux environs de Paris , ou Recueil de toutes les plantes qui y croissent naturellement , dessinées et gravées d'après nature , de grandeur naturelle , avec les détails anatomiques au bas de chaque espèce , etc. ; par François Plée . XIV<sup>e</sup> livraison . Prix de chacune , composée de cinq planches , en noir , et les détails anatomiques en couleur , 1 fr. 25 c. Les détails anatomiques avec la totalité de la plante en couleur , 1 fr. 75 c. ; papier vélin , colorié , 2 fr. 50 c. Il paraît une livraison tous les mois . On s'abonne pour 3 , 6 ou 12 herborisations ou livraisons , chez l'auteur et M. son père , graveur d'histoire naturelle , rue Saint-Jacques , près le Val-de-Grace , n° 332.*

CETTE livraison comprend : le muguet de mai ; le muscari ou hyacinthe chevelu ; le thlaspi des champs ; le sisymbrium amphibie et l'orme champêtre. Cette livraison n'est point indigne des précédentes auxquelles nous avons donné de grands éloges et contentera de plus en plus les amateurs .

#### *Avis aux nouveaux Abonnés.*

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé* , a commencé au 21 mars 1812 ; il existe encore quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers N°s , comprenant depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812 , et ne laissant par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813 .

Le prix de ces vingt-huit N°s est de 12 francs à Paris , ou de 13 fr. 50 c. par la poste .

CETTE feuille paraît , avec exactitude , tous les dix jours , les 1<sup>er</sup> , 11 et 21 de chaque mois . — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année , mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet , et pour un an . — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ , franche de port pour Paris et les Départemens , est de 18 francs . — On souscrit à Paris , chez M. DE MONTEGRE , Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement , propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal , rue Saint-Guillaume , n° 30 , faub. Saint-Germain . — Et chez D. COLAS , impr.-libr. , rue du Vieux-Colombier , n° 26 , faub. Saint-Germain . — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal . — On ne garantit que les Aboonnemens faits aux adresses ci-dessus . — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus . — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens .

A PARIS , DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS , RUE DU VIEUX-COLONBIER , N° 26.

( N° XXIII. )

( 11 Août 1813. )

# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā, probāque pietate; qui meliora  
habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Le pape Jean XXII était médecin ; la Faculté de Paris et celle de Montpellier se sont disputé l'honneur d'avoir fourni à son instruction. Il se nommait *Jeannes Petrus Hispanus*, il était né à Lisbonne vers la fin du douzième ou au commencement du treizième siècle, et mourut le 16 mai 1277. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de médecine, les uns imprimés et les autres en manuscrits.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 31 juillet inclus.*

|                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées . . . . .                                 | 19  |
| Fièvres gastriques ou bilieuses . . . .                             | 78  |
| Fièvres muqueuses . . . . .                                         | 35  |
| Fièvres adynamiques ou putrides . . .                               | 4   |
| Fièvres ataxiques . . . . .                                         | 2   |
| Phlegmasies internes ou externes . . .                              | 59  |
| Dont 40, des organes de la respiration.                             |     |
| Varioles . . . . .                                                  | 2   |
| Apoplexies . . . . .                                                | 5   |
| Coliques métalliques . . . . .                                      | 3   |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens . . . . . | 399 |
| TOTAL GÉNÉRAL . . . . .                                             | 606 |

*Il n'y a pas eu de séance du Cercle médical.*

Presqu'aucun des tableaux contenus dans cette feuille n'a présenté un plus grand nombre de malades que celui-ci ; nous sommes cependant à une époque de l'année où communément la quantité des malades diminue beaucoup. C'est à la continuité désespérante des pluies dont nous avons été inondés depuis long-tems qu'il faut attribuer les maladies nombreuses qui nous affligen. Depuis quelques jours, le tems paraît vouloir se mettre au beau, mais cependant d'une manière assez peu décidée pour que nous n'ayons pas encore eu trois jours sereins de suite. La marche

des maladies paraît toutefois avoir été modifiée par ce passage subit d'une température molle et humide à une chaleur forte et sèche. Les congestions sanguines sont devenues très-fréquentes; les personnes les moins disposées en apparence aux coups de sang ont eu des étourdissements. Le nombre de celles qui sont affectées d'hémorroïdes est prodigieux, et cet accident vient compliquer une foule de maladies, ou peut leur servir de crise. (Ce motif me porte à ne pas retarder davantage la suite et la fin des conseils aux personnes affectées d'hémorroïdes.)

Néanmoins, l'influence des tems humides et pluvieux se prolonge encore. On voit toujours beaucoup de fièvres intermittentes, de fièvres putrides ou adynamiques. La plupart des affections paraissent avoir de la tendance à prendre ce caractère et c'est un motif pour être très-réserve dans l'emploi des saignées, même lorsqu'elles semblent le mieux indiquées. Bien des femmes en couches ont été affectées de fièvres puerpérales, c'est-à-dire d'inflammations du bas-ventre, ordinairement accompagnées de fièvres putrides ou adynamiques.

Dans des constitutions épidémiques semblables à celles que nous venons d'essuyer, ces maladies terribles peuvent être déterminées par la cause la plus légère, la moindre imprudence dans le régime, dans le choix ou la quantité des alimens, une émotion un peu vive, enfin tout ce qui peut déranger les purgations naturelles qui ont lieu après les couches; les femmes qui ne nourrissent pas y sont beaucoup plus exposées que celles qui peuvent remplir ce devoir sacré. La maladie débute par un frisson dans les reins, par un sentiment de douleur dans le ventre, quelquefois profonde et peu intense, mais le plus souvent vive, lancinante, et tellement aigue qu'elle fait pousser des cris aux malades qui ne peuvent supporter quelquefois la pression d'un drap simple. Les lochies cependant se suppriment, les seins s'affissent tout d'un coup, la bouche devint amère, la soif inextinguible; et le visage prend cette expression qui caractérise les maladies du bas-ventre, tous les traits sont froncés et comme tirés en-dedans; c'est ce que M. le professeur Corvisart exprime bien en disant que la face est grippée. On sent

assez que dans une maladie qui s'annonce d'une manière si fâcheuse et dont la marche est ordinairement si rapide que le sort des malades est décidé en peu d'heures, on ne saurait trop promptement invoquer les soins d'un médecin éclairé. Heureux quand un accoucheur inerte et dont le savoir ne dépasse pas celui d'une sage-femme ordinaire ne prend pas sur lui le traitement de la maladie, en inspirant une sécurité funeste sur un événement qu'il ne sait pas prévoir. *Quæque ipse miserrima vidi.*

Le traitement se compose, dans le commencement, de saignées faites sur-tout par le moyen des sangsues aux parties naturelles pour rappeler les évacuations supprimées, tout en diminuant l'irritation générale: et de l'administration répétée de légers vomitifs. Ce dernier moyen ne convient, comme on peut le penser, que dans les constitutions molles, pituitées, et chez les femmes affaiblies d'avance, soit par un mauvais régime, soit par les conditions d'insalubrité dans lesquelles elles se trouvent. Les vomitifs répétés ont, dans ces cas, un tel avantage que Doublet et quelques autres avaient, en quelque sorte, préconisé l'ipécacuana comme un spécifique des fièvres puerpérales. Les grands succès que ces médecins ont obtenus en l'administrant presque généralement, tenaient à ce que presque tous leurs malades réunis à l'Hôtel-Dieu de Paris se trouvaient dans les conditions que je viens d'indiquer. Depuis qu'à la faveur de l'anatomie pathologique on a reconnu la nature de cette maladie qu'ils ignoraient ces habiles médecins, on a pu joindre le raisonnement à l'empirisme qui les avait déjà bien conduits, et l'on a discerné les cas où l'émetic pouvait être utile de ceux où la tension générale, l'extrême irritation et l'inflammation trop vive devaient le faire proscrire.

Au reste, je ne puis parler de ce traitement qu'en termes fort généraux, car il n'est pas de maladies qui en exigent un plus soigneusement accommodé aux modifications particulières; mon but principal a été de signaler les accidens qui indiquent la nécessité très-instante d'un médecin éclairé.

~~~~~  
 ☉ Dernier quartier , le 19 août.

Depuis le 29 juillet jusqu'au 9 août , le maximum du Baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{6}{11}$. — Le minimum de 27 p. 9 l. $\frac{3}{11}$.

Le maximum du Thermomètre a été de 23 d. $\frac{6}{11}$. — Le minimum de 8 d. $\frac{4}{11}$.

Le maximum de l'Hygromètre a été de 71 d. — Le minimum de 52 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Réparation de parties détruites par la gangrène et guérison radicale d'une hernie par suite de cet accident. Observation recueillie par M. le docteur La Rochette, médecin à Belley , département de l'Ain.

ETIENNE REBATIER, âgé de 45 ans, cultivateur à Brens , près Belley, atteint depuis 18 ans d'une hernie inguinale, et livré à une masturbation très-fréquente , eut la gale qui fut répercutee par un traitement empirique.

A la suite de cet événement il éprouva des douleurs errantes qui vinrent enfin se fixer sur les parties génitales où s'établit bientôt une inflammation des plus intenses ; l'engorgement fut si considérable , qu'en moins de 48 heures la gangrène eut lieu et occasionna la chute consécutive de tout le scrotum, des téguemens d'une grande partie du pénis et de ceux des parties circonvoisines; les cordons des vaisseaux spermatiques se trouvaient disséqués et mis à nud.

La fièvre, le délire et autres accidens généraux; la perte involontaire des urines et des excréments, joints au désordre local , faisaient présager une mort prochaine. Cependant au moyen d'un traitement tant général que local qui a duré environ 2 mois, et dont le détail serait trop long, toutes les parties entraînées par l'escarre se sont parfaitement rétablies dans leur état naturel , et les testicules à découvert pendant long-tems , se trouvent maintenant contenus dans un nouveau scrotum.

Ce qu'il y a de plus digne de remarque dans

cette observation , c'est la guérison inattendue de la hernie dont cet homme était atteint ; il portait habituellement un bandage et s'en passe très-bien maintenant quoiqu'il se livre journallement , depuis 2 mois , aux travaux pénibles de l'agriculture.

Belley , 1^{er} juillet 1813.

Réflexions du Rédacteur.

CETTE observation est curieuse sur-tout par la réparation des parties détruites qui se sont trouvées après la guérison à peu près comme elles étaient auparavant; toutefois cette espèce de régénération n'est qu'apparente , et voici comment la chose se passe : 1^o les portions frappées de gangrène se trouvant dans un état de distension forcée par l'engorgement , il ne faut pas juger de l'étendue de la déperdition réelle , par celle de l'escarre ; 2^o après la chute de l'escarre lorsque la plaie est détergée et que la guérison s'effectue , les bords de la division se rapprochent et se resserrent par suite du vide qui existe entre eux , et comme la peau de ces parties est très-disposée à s'étendre , les lambeaux se réunissent , et se collent les uns aux autres comme dans une plaie simple et sans perte de substance. Les exemples d'événemens pareils ne sont point très-rares et j'en aurais à citer notamment un qui ne diffère presqu'en rien de celui par la guérison duquel M. La Rochette a signalé son habileté.

Quant à la guérison radicale de la hernie , on conçoit fort bien encore comment par l'effet d'une cicatrice dure et serrée , la peau ou le tissu qui la remplace se trouvant fortement collée sur l'anneau inguinal , l'ouverture peut en être totalement obstruée ou du moins assez rétrécie pour qu'elle ne puisse plus livrer passage à l'intestin. Plusieurs chirurgiens ont eu l'idée de guérir radicalement les hernies par une opération qui produirait ce résultat. On trouve cette opération décrite dans les Œuvres de M. Bosc-d'Antic au milieu de beaucoup de choses étrangères à l'art de guérir. L'auteur prétend l'avoir employée souvent avec un succès complet pour guérir des hernies. C'est à une opération semblable que succomba le célèbre la Condamine qui voulut à toute force que l'essai en fût tenté sur lui.

Elle a été mise en usage dans tous les tems dans de semblables vues , mais modifiée par chacun de ceux qui l'employaient ; le plus grand nombre apliquait soit le cautère actuel , soit un caustique sur le Eeu de l'anneau. L'opération que l'on nommait *le point doré* était pratiquée pour le même motif , mais presque toujours les résultats en étaient funestes. Ces procédés ont été remis en usage dans les tems modernes , et Jean Louis Petit en rapporte trois exemples , dont deux , à la vérité , devinrent funestes aux malades. C'est aussi sous le même prétexte que de misérables se trouvent encore dans les campagnes pratiquant sur les enfans la castration , quoique cette mutilation soit tout à fait inutile , en supposant même que l'opération contre la hernie put avoir quelque succès. C'est envain que les lois ont fréquemment sévi contre de tels délit s , il s'en commet encore , et récemment S. Exc. le ministre de l'intérieur a fait arrêter une femme qui se livrait ouvertement à un semblable mé-tier.

Suite des conseils aux personnes affectées d'hémorroïdes.

IV^e ARTICLE. — Traitement.

Tout ce que j'ai dit des douleurs causées par les hémorroïdes s'applique également à celles qui sont constitutionnelles ou dépendantes de l'organisation , et à celles qui ne sont qu'accidentelles ou passagères ; les unes et les autres sont exposées par les causes dont j'ai parlé à être renouvelées bien plus fréquemment que ne le comportent les besoins d'une constitution à laquelle cette fluxion serait primitivement ou secondairement nécessaire ; les unes et les autres aussi sont susceptibles des trois espèces de douleur que j'ai signalées , savoir , les douleurs causées par une inflammation très-vive , celles qui sont purement nerveuses , et celles qui tiennent à de petites ulcérations provenant de déchirures , crevasses et raghades , ou au catarrhe chronique de l'intestin . Je ne répéterai pas ce que j'ai dit du caractère de chaque espèce de douleur et de ce qui

peut les faire distinguer ; mais je vais examiner successivement ce qui est relatif à chacune en particulier.

Généralement parlant , les douleurs inflammatoires ne sont très-vives que lorsque les tumeurs étant sorties , elles se trouvent comprimées et comme étranglées par le sphincter de l'anus. Aussi ne doit-on rien négliger pour les faire rentrer et pour les maintenir réduites. J'ai indiqué dans mon troisième article (voyez le n° VIII) la manière de le faire , et j'ai cherché à faire comprendre de quelle importance il était d'y parvenir. Lorsque les tumeurs enflammées ont été maintenues réduites durant trois ou quatre jours , ordinairement l'inflammation et la douleur qui en est la suite sont dissipées ou du moins sont devenues très-supportables. Lorsque les choses sont dans cet état , qu'il n'y a pas d'écoulement de sang et que le malade n'est pas sujet à en éprouver , je ne conseillerais point l'application des sanguines ; l'évacuation de sang qu'elles déterminent à l'inconvénient de préparer dans l'avenir le retour des hémorroïdes en les rendant toujours plus nécessaires ; mais si la réduction est impossible à cause des douleurs excessives , si après la réduction les douleurs continuent , ou si le malade habitué à une évacuation périodique de sang éprouve dans les reins un sentiment de douleur ou de pesanteur très-pénible , qu'on applique huit , dix ou douze sanguines , selon l'âge , les forces et la constitution du malade , mais que l'on se garde de les appliquer autour de l'anus , si l'on ne veut prolonger et augmenter l'inflammation et la douleur ; on doit dans ce cas appliquer les sanguines sur la région des lombes. Le dégorgement se fera et ne sera suivi d'aucun des accidens qui ont presque toujours lieu lorsqu'on les applique autour de l'anus.

On seconde cependant les bons effets du traitement local en se tenant dans une position horizontale et dans le repos absolu , en faisant usage d'un régime humectant et rafraîchissant , de petit-lait , de limon de légère , d'emulsions. On remède à la constipation par des lavemens q' doivent être plutôt froids que chauds , je dirai plus tard de quels secours sont ces lavemens frais , mais dans ce cas-ci , on les doit employer principalement.

palement pour remédier à la constipation, sans augmenter la fluxion, effet que les lavemens chauds ou même tièdes ne manquent pas de produire. Les onctions adoucissantes ne sont point non plus sans utilité, ou les fait avec le cérat, l'onguent populeum, la pomme de concombres. Allen a parlé d'un moyen qui m'a été rappelé par l'un de mes correspondans, et qui est utile lorsque l'irritation est un peu calmée, c'est un mélange d'huile rosat et de vernis dont se servent les peintres.

Si l'inflammation avait été portée au point de déterminer la formation d'un abcès ou la gangrène d'une portion d'intestin, on reconnaîtrait le premier de ces accidens à la persistance de la douleur qui devient alors pulsative, et à l'enflure qui se manifeste au-dehors et occupe le voisinage de l'anus sans avoir plus rien de commun avec les tubercules étranglés par le sphincter. On doit alors le plus promptement possible s'adresser à un chirurgien qui ouvre le dépôt, et en donnant issue au plus prévienne les ravages qu'il ne manquerait pas de faire en s'infiltrant dans les graisses et le tissu cellulaire dont ces parties sont abondamment pourvues. Presque toujours il résulte de ces abcès une fistule qui ne peut être guérie que par une opération. Je suis néanmoins parvenu quelquefois à prévenir la formation de cette fistule par des pansements répétés deux fois par jour, et qui consistaient à introduire, après avoir fait quelques injections détensives, une mèche de charpie jusques dans le fond de la cavité du dépôt; lorsque le décollement n'est pas très-grand, la présence de cette charpie y produit un degré d'irritation convenable; les parois de la cavité se détargent, se cicatrisent peu à peu en commençant par le fond, et s'aglutinent enfin entièrement. C'est du moins ce que j'ai obtenu par des pansements très-soigneux et très-assidus.

Si la gangrène s'empare des tumeurs; elles s'affaissent et deviennent insensibles au toucher; les douleurs diminuent, sans cesser toutefois entièrement, et bientôt les parties gangrénées tombent en putréfaction se font assez reconnaître à la puanteur qu'elles répandent, et à la saie dont elles couvrent le linge. Il peut arriver que la gangrène, ne frappant que des tubercles hémorroï-

daux, débarrasse l'intestin d'un obstacle au passage des matières, et produise un résultat salutaire en imitant une opération à laquelle l'art est obligé de recourir, mais le plus souvent les cicatrices irrégulières qui se font dans le rectum y produisent des brides et des rétrécissemens qui mettent obstacle à l'excrétion des matières, et ajoutent aux accidens qui existaient déjà. On prévient cet inconvénient en introduisant dans le rectum une grosse tente de charpie enduite de cérat, et en prolongeant cette compression intérieure jusqu'à la cicatrisation. Mais des soins de cette espèce ne peuvent être administrés que par un homme de l'art, et les détails qui s'y rapportent ne font pas partie du plan que je me suis tracé.

(*La suite aux N°s prochains.*)

De Ætiologia generali contagii pluribus morbis proprii. De l'étiologie générale de la contagion; par Claude Balme de Belley (Ain), D.-M. M., ancien médecin de l'armée d'Orient, secrétaire-général de la Société de médecine de Lyon, etc., etc. — Un vol. in 8°. — A Lyon, chez Reynaud, Yvernaud et Cabin, libraires, rue Saint-Dominique.

(*Extrait du Rapport fait à la Société du Cercle médical, par M. Chardel.*)

ON EST LOIN ENCORE de connaître la nature des maladies contagieuses: on n'est pas même d'accord sur les maladies qui se communiquent par contagion. Ainsi on a disputé pour la peste elle-même, et l'on dispute encore pour la phthisie, et sur-tout la fièvre jaune. La diversité des opinions au sujet de cette maladie, fut ce qui engagea le Collège de médecine de Berlin à proposer en 1805, pour sujet d'un prix, de déterminer si les miasmes de la fièvre jaune adhéraient indifféremment à toutes les substances, sans perdre de leur activité, et conservaient ainsi la faculté de transmettre la maladie? C'est cette question qui a donné lieu à l'Etiologie générale de la contagion, ouvrage plein d'excellentes vues, d'idées neuves et d'une très-bonne littérature.

D'après l'auteur, la peste d'Orient et la fièvre jaune se ressemblent d'une manière frappante et ne diffèrent l'une de l'autre que parce que la première se manifeste sous l'influence d'une température chaude et sèche ou même froide, et la seconde sous l'influence d'une température humide. On pourrait néanmoins citer des exemples assez nombreux de faits qui paraissent contrarier cette opinion. Outre cette influence d'une atmosphère chaude et humide, il faut pour produire la fièvre jaune, une irritation antérieure des organes digestifs et biliaires, comme pour le développement de la peste une irritation antécédente et habituelle de la peau.

Les grands changemens dans la température ou l'état de l'atmosphère suffisent pour dissiper la fièvre jaune aussi bien que la peste. M. Balme pense encore que les miasmes contagieux perdent en peu de tems ce caractère, et par l'action de l'air et celle des végétaux, il détermine les conditions qui rendent la contagion possible et plus ou moins prompte dans ses effets en notant celles qui sont relatives non-seulement au malade, mais à l'état de l'atmosphère et à toutes les circonstances où l'homme peut se trouver. Le danger est toujours plus grand lorsque le tempérament du sujet est en opposition avec le caractère de la maladie. C'est-là sur-tout pourquoi les étrangers sont affectés des contagions plus facilement que les gens du pays, et pourquoi ces maladies deviennent plus terribles quand elles sont transportées dans des climats éloignés.

En terminant ce rapport que nous sommes forcés d'abréger un peu, M. Chardel rappelle à la Société que M. Balme a concouru au prix présenté par l'ancienne Société académique de médecine et a mérité une mention honorable; il propose en conséquence de lui adresser un diplôme d'associé correspondant, comme un témoignage particulier de l'estime de la Société.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité, M. le secrétaire-général est chargé d'en annoncer officiellement la nouvelle à M. Balme.

DE LA KÉRATONYXIS.

Dissertation par M. Jean Henri Haan de Rotterdam, docteur en chirurgie et accoucheur; ayant pour objet la kératonyxis, méthode nouvelle d'opérer la cataracte par la ponction de la cornée; cette dissertation est terminée par des propositions relatives à l'art des accouchemens, et a été soutenue à la Faculté de Paris, le 14 janvier 1813.

L'OPÉRATION dont il s'agit est une méthode particulière de pratiquer l'abaissement ou la dépression de la cataracte en pénétrant dans l'œil par une ponction à la cornée comme l'indique le nom de kératonyxis qu'on lui a donné.

Les recherches de M. Haan lui ont fait connaître que cette opération avait été pratiquée déjà dans le dix-septième siècle en Angleterre; qu'on en trouve la description dans une dissertation française publiée en 1740; que le célèbre Mauchart en a fait mention en 1758, qu'il la conseille d'après Woolhousen, et qu'elle est encore recommandée dans quelques cas par le savant professeur Richter.

En outre le professeur Buchhorn de Magdebourg a publié en 1806 une dissertation sous ce titre : *de keratonyxide*, dans laquelle il expose tous les détails de cette opération tentée d'abord sur des animaux et sur des cadavres, puis sur des hommes vivans.

Le professeur Buchhorn dilate la pupille au moyen d'une solution de jusquiame dont il applique quelques gouttes sur le globe de l'œil; il fait ensuite tirer en haut la paupière supérieure avec les doigts d'un aide, et tient l'aiguille comme s'il voulait faire la dépression ordinaire de la cataracte.

L'instrument qui paraît le plus convenable pour cette opération est l'aiguille légèrement courbe dont se sert avec tant d'habileté M. le professeur Dupuytren, et qui remplace maintenant dans presque toutes les boîtes d'instruments faits à Paris, l'ancienne aiguille en fer de lance et l'aiguille triangulaire à crochet de Scarpa.

L'opérateur perce la cornée transparente à environ une ligne de sa jonction avec la sclérotique ; la pointe de l'aiguille étant parvenue dans la chambre antérieure , il la dirige vers la pupille et exécute des mouvements différens selon la nature de la cataracte.

Telle est cette opération d'une grande simplicité dans son exécution et qui n'expose le malade à presqu'aucun accident. La pratique en est très-répandue en Allemagne et en Hollande ; M. Haan cite quinze ou seize ouvrages en différentes langues dans lesquels il en est fait mention.

Essais pharmaceutiques comparatifs sur le lichen d'Islande et le lichen appelé pulmonaire.

On suppose communément que les deux lichens dont il s'agit jouissent de propriétés semblables et bien des médecins croient pouvoir prescrire indifféremment l'un ou l'autre. Il existe cependant entre ces deux plantes des différences extérieures assez prononcées pour que les botanistes modernes aient jugé convenable de les placer dans deux genres distincts parmi ceux qu'ils ont établis dans la grande famille des lichens. Ainsi dans la *Flore Française* de MM. Lamarck et Decandolle le lichen d'Islande est rangé parmi les physcies , et le pulmonaire parmi les lobaires.

Ces deux plantes ne diffèrent pas moins entre elles par les produits que l'on en obtient que par leurs apparences extérieures. C'est ce qui résulte d'expériences comparatives tentées par M. Cherou , pharmacien interne de l'Hôtel-Dieu , à la demande de M. le docteur Bosquillon et dont les résultats ont été soumis au Cercle médical.

Une forte décoction de quatre onces de lichen d'Islande bien mondé , étant suffisamment rapprochée a donné une livre de matière mucilagineuse , ayant l'aspect de la gélatine animale et ne contenant aucun principe étranger. Tous les médecins connaissent le parti avantageux que l'on peut tirer de cette gelée qui existe maintenant préparée chez la plupart des pharmaciens. On sait aussi que l'on en sépare le principe amer qui la rendrait désagréable , en lavant d'a-

bord le lichen dans l'eau chaude qui dissout et enlève ce principe.

Une même quantité de lichen pulmonaire ayant été pareillement soumise à une longue ébullition , la décoction rapprochée jusqu'à consistance presque sirupeuse ne s'est point prise par le refroidissement et a conservé toute sa fluidité , elle n'avait au reste qu'une saveur amère et un peu astringente. Cette opération répétée plusieurs fois , ayant toujours donné les mêmes résultats , il paraît qu'on en doit conclure avec M. Cherou , que le lichen pulmonaire ne jouit point des propriétés restaurantes et nutritives que possède le lichen d'Islande , et qu'il ne doit être considéré que comme un amer astringent. Le principe auquel il doit cette propriété y adhère d'ailleurs assez fortement pour qu'on puisse encore en retirer après plusieurs décoctions.

Congélation de l'alcool.

L'ALCOHOL rectifié était le seul liquide qu'on ne fut pas encore parvenu à réduire à l'état de glace. Le docteur Hutton a lu à l'Institut d'Edimbourg , dans sa séance du 3 février 1813 , une notice dans laquelle il expose qu'étant parvenu à congeler de l'alcool , probablement le plus rectifié qu'on ait jamais obtenu , puisque la pesanteur spécifique en était 784 , le thermomètre étant à 66 degrés , Fahrenheit (19 degrés centigrades) , il vit trois couches très-distinctes s'établir d'abord dans la liqueur , ce qui lui prouva que l'alcool rectifié , même par le procédé de Richter (plusieurs distillations sur le muriate de chaux) , contient encore beaucoup de matières étrangères.

La couche inférieure n'était point colorée ; elle n'avait aucune saveur , et produisait sur l'odorat une sensation forte et piquante. Elle avait la propriété remarquable de fumer quand on l'exposait à l'air. Il la regarda comme le véritable alcohol ; quoique mélangée à l'eau , elle lui communiqua une saveur différente de celle de l'esprit-de-vin ordinaire étendu d'eau.

La seconde couche était jaune pâle , avait un goût piquant suivi d'un arrière-gout douceâtre ;

son odeur était très-forte, mais elle se dissolvait aisément dans l'eau, et lui communiquait sa saveur.

La couche supérieure était vert pâle jaunâtre ; elle a une odeur forte, très-désagréable, avec un goût très-marqué et nauséabond ; elle se dissout dans l'alcool, et lui donne sa saveur, qui paraît encore être exaltée ; elle se dissout dans l'eau moins facilement que la liqueur précédente. Le mélange, fort étendu d'eau et chauffé, ressemble, par sa saveur, à la première liqueur faible, qui sort de l'alambic des distillateurs de grains.

L'alcool n'était point décomposé, car, lorsque la température ordinaire était rétablie, il se trouvait dans le même état qu'avant.

M. Hutton conclut de ces expériences :

1^o. Que l'alcool le plus pur que l'on puisse obtenir par les procédés connus est susceptible de se geler par les moyens qu'il a employés.

2^o. Que cet alcool contient au moins deux substances étrangères éminemment volatiles, et qu'on n'a pu jusqu'à présent en séparer que par la congélation.

3^o. Que c'est à ces substances que ce liquide doit son odeur particulière, et que selon que l'une ou l'autre domine, cette odeur est agréable ou désagréable.

M. Hutton n'a pas fait connaître les procédés qu'il a employés pour produire ce degré excessif de froid qui était nécessaire ; mais il poursuit ses expériences qui lui font entrevoir d'importantes découvertes.

Programme des prix proposés par la Société Médico-Chirurgicale de Gand.

LA Société Médico-Chirurgicale de Gand, propose pour sujet d'un prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de trois cents francs, qu'elle distribuera dans sa séance publique de l'an 1814, la question suivante :

Quelles sont les maladies, tant internes qu'externes, qui, par leurs apparences, les symptômes dont elles sont accompagnées, ou le siège qu'elles occupent, peuvent être confondues avec les maladies vénériennes : indiquer les signes, les phénomènes et les moyens par lesquels on peut avec certitude les distinguer de ces dernières affections?

Les mémoires qui sont destinés à concourir doivent être parvenus, francs de port, avant le 1^{er} juin 1814, à M. Kluyskens, secrétaire-permanent de la Société.

La Société décernera aussi une médaille d'or au médecin-praticien du département de l'Escaut, qui lui communiquera le meilleur Mémoire sur la constitution médicale qui a régné dans l'un ou l'autre arrondissement du département, depuis le commencement du mois de janvier 1813, ou même avant cette époque, jusqu'au mois de janvier 1814.

On joindra aux Mémoires un billet cacheté qui contiendra le nom et le domicile de l'auteur, ainsi que la devise.

Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812 ; on a réimprimé les premiers N° qui manquaient, et il existe encore maintenant quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers. Ces N° comprennent depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissent par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

(N° XXIV.)

(21 Août 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora
habet . eodem det animo . KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ANTONIUS MUSA et EUPHORBIUS étaient frères et médecins, le premier de l'empereur Auguste, le second de Juba roi de Mauritanie. Tous les deux eurent le bonheur de sauver ces princes d'une maladie désespérée. Auguste, maître du monde, voulant signaler sa reconnaissance envers Musa, lui fit élever une statue de marbre ; Juba se contenta de donner le nom de son médecin à une simple plante, sur les vertus de laquelle il écrivit un livre. La statue est tombée en poussière, mais la plante vit toujours et transmettra le nom et le souvenir d'Euphorbe jusqu'à la dernière postérité.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1^{er} au 10 août inclus.

FIÈVRES non caractérisées	19
Fievres gastriques ou bilienses	57
Fievres muqueuses	19
Fievres adynamiques ou putrides	11
Fievres ataxiques	0
Phlegmasies internes ou externes	24
Dont 15, des organes de la respiration.	
Varioles	1
Apoplexies	4
Coliques métalliques	6
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidents	353
TOTAL GÉNÉRAL	474

Il n'y a pas eu de séance du Cercle médical.

Il existe une correspondance bien frappante entre l'état de l'atmosphère et le caractère des maladies. Les derniers jours du mois de juillet, dont nous avons présenté le tableau dans le N° précédent, étant un prolongement de cette constitution pluvieuse et désordonnée dont nous avons souffert si long-tems, ont fourni environ un cinquième de malades de plus que les dix premiers jours du mois d'août. A cette dernière époque, la température était devenue régulière et analogue à la saison dans laquelle nous nous trouvons. Bien que le beau tems ne soit pas constant, et

qu'il se passe peu de jours où le ciel ne soit obscurci et chargé de nuages, néanmoins le nombre des maladies diminue; on voit encore des fièvres bilieuses disposées à se terminer par des fièvres adynamiques ou putrides. Nous avons vu de légers purgatifs donnés dans le courant de ces maladies produire une irritation extrême de tout le système digestif, caractérisée par des douleurs d'estomac et d'entrailles, des nausées continues avec ou sans vomissements, et des évacuations aqueuses, noirâtres et fétides. Quand il ne survient aucun phénomène étranger au cours ordinaire de la maladie, on ne doit donner que des boissons rafraîchissantes, délayantes et légèrement acidulées.

Des accidens fréquemment observés, durant ces derniers tems, sont ceux que causent les préparations de plomb de toute espèce. Le plomb, dit le célèbre Fourcroy, sous toutes les formes où il est employé dans les usages domestiques ou économiques est un ennemi qui menace sans cesse notre santé (*Système des Connaissances chimiques*, tom. VI, p. 101). Les maladies qu'il peut produire sont d'autant plus fâcheuses que la cause en reste quelquefois inconnue, car elles peuvent prendre toutes les formes possibles, et d'ailleurs ne se déclarer que long-tems après que le poison a été introduit dans nos corps.

Les accidens causés par le plomb sous forme d'oxyde ou de sel, en dissolution, en vapeur, en poussière répandue dans l'air, etc., sont prodigieusement multipliés et différens les uns des autres. L'illustre Maximilien Stoll, médecin de l'hospice de la Trinité à Vienne, et l'un des meilleurs observateurs modernes en a tracé le tableau le plus complet, mais le plus effrayant, car il est peint d'après nature, ce médecin en ayant eu à traiter une quantité prodigieuse. Tantôt ce sont des accidens nerveux, allant depuis de simples tremblemens jusqu'aux convulsions les plus violentes, l'épilepsie et l'apoplexie; tantôt des douleurs qui se fixent sur les membres, et sur-tout sur les intestins avec des tourmens inexprimables, dans lesquels il semble aux malades qu'on leur torde et arrache les entrailles. Je ne puis ici récapituler seulement les accidens de

cette nature observés par ce grand médecin, il me suffira de dire, d'après son témoignage, qu'il n'est pas une seule des maladies les plus fâcheuses et les plus cruelles dont l'usage intérieur ou extérieur du plomb ne puisse devenir la cause. (Max. Stoll, *Médecine pratique*, tom. 2, p. 246 et suiv.)

Cependant le traitement qui paraît seul avoir un succès assuré contre cette maladie est si actif et si violent qu'on pourrait, s'il était mal appliqué, le regarder lui-même comme un véritable empoisonnement; c'est une succession des purgatifs et des émétiques les plus forts, entremêlés de narcotiques, et continués durant plusieurs jours de suite, jusqu'à ce que les accidens aient cédé. Il faut certainement une sagacité extrême pour déterminer la nécessité d'un tel traitement, et il n'est pas douteux qu'il ne devint funeste au malheureux qui l'aurait subi sur de fausses indications. Cependant, je le répète, ces accidens peuvent se masquer sous les apparences les plus trompeuses, et l'on n'a souvent d'autre indice pour arriver à les reconnaître que la profession de celui qui en est atteint; en consultant les relevés publiés par M. Mérat, médecin attaché depuis dix ans à la clinique de la Charité, on peut se convaincre qu'un grand nombre de personnes que leur manière de vivre n'exposait point à manier des préparations de plomb, ont été frappées de ces accidens. Que de motifs pour suivre le précepte de Fourcroy, de bannir de tous les usages économiques les préparations de plomb, sans aucune exception.

Mouvement des salles de médecine (hommes), de l'hospice de la Charité pendant le mois de juillet dernier, par M. FOUQUIER, médecin de cet hospice.

Il est entré quatre-vingt malades, parmi lesquels 3 attaqués de fièvres ataxiques continues; 6 coliques métalliques; 5 rhumatismes articulaires; 14 phthisies, etc.

Sur 22 morts, il y avait 11 phthisies pulmonaires, 3 anévrismes du cœur, 2 périphénomies, etc.

© Nouvelle lune, le 26 août.

¶ Premier quartier, le 2 septembre.

Depuis le 9 août jusqu'au 19, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{3}{12}$. — Le minimum de 27 p. 11 l. $\frac{8}{12}$.

Le maximum du Thermomètre a été de 21 d. $\frac{8}{10}$. — Le minimum de 8 d. $\frac{2}{10}$.

Le maximum de l'Hygromètre a été de 81 d. — Le minimum de 58 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Empoisonnement par le fruit d'un arbre indigène.

MARIE GOFFRES était fatiguée depuis trois semaines par la coqueluche. L'*ipécaucana*, pris par elle, un jour entr'autres, à la dose de dix, douze ou quinze grains, ne produisit aucun effet. Le 5 août, cet enfant, âgé de trois ans, jouait dans la boutique de son père, marchand de graines. Elle aperçut de petites branches avec des fruits secs de cette année. Elle en prit, et mangea deux ou trois drupes ou fruits d'*azédarach*: (*melia azedarach*, LIN.). Cet enfant refusa de dîner. Vers les trois heures après-midi, de violentes convulsions la saisirent, avec des grincemens de dents et grippement de la face; une sueur froide couvrait son corps; à une forte propension au sommeil, se joignait une soif ardente. Elle buvait fréquemment; à peine avait-elle avalé un verre d'eau qu'elle le lançait, en vomissant, à dix pas au-devant d'elle. Cet enfant rendit par haut et par bas, en moins de trois heures de tems, plus de six pintes de liquide. On lui donna vers les sept heures un peu d'huile d'olive, avec quelques gouttes d'éther sulfurique. Les accidens se calmèrent un peu. On rechercha quelle pouvait être la cause des symptômes violens qui l'avaient tant tourmentée. La mère se rappela d'avoir vu sa fille grignoter des fruits des branches sèches qui étaient sur des sacs placés à un pied de terre. Le père consulta de suite l'*Encyclopédie méthodique*, il y lut en frémissant: « On prétend que le brou pulpeux de son fruit (de l'*azédarach*)

» est un poison pour les hommes; il est mortel
» aux chiens. »

Je vis l'enfant le matin du six août. Elle était languissante, quinteuse, ayant un peu la diarrhée et une altération continue. L'usage de l'*oxicrat* sucré, du vin rouge vieux trempé d'eau, calmaient sa soif. Elle mangea un peu de soupe et de pain. La nuit de ce jour fut calme, le sommeil tranquille; elle n'eut que deux évacuations. Le 7, à 9 heures du matin, cet enfant se trouvait mieux. On allait lui donner de la soupe; des poires cuites sous la cendre devaient être son dîner et son souper. L'air effaré de sa figure, et de ses yeux avait disparu. Elle était calme et sans fièvre; sa physionomie ne présentait aucune altération; point de diarrhée ni de soif. Tous les symptômes avaient cessé à neuf heures du soir, mais la coqueluche subsistait encore. Point de doute que si cet enfant eût mangé une certaine quantité de drupes d'*azédarach*, les effets qu'elle en éprouva n'eussent été plus violens, et qu'elle n'eût péri dans les convulsions.

Le docteur Persoon (1) a signalé la qualité vénéneuse du fruit du mélia. Ses fleurs, disposées en panicule entrent depuis peu dans les bouquets des fleuristes.

L'*azédarach* est spontané dans l'île de Ceylan, en Syrie et dans le Languedoc. M. Gouan a mis cet arbre au nombre des végétaux qui croissent aux environs de Montpellier (2). Les paysans l'appellent *lou pater noster* (3). Il est peu d'amateurs de botanique, dans le Languedoc et la Provence qui n'aient dans leur jardin des pieds d'*azédarach*. L'intérêt de l'humanité exige qu'ils connaissent les qualités vénéneuses de son fruit,

(1) *Synopsis plantarum, seu enrichiridium botanicum sistens enumerationem plantarum huc usque cognitarum, curante P. C. H. Persoon. Parisiis, 1805.*

Melia azedarach. Pulpa fructus est venenata. — Pars prima, pag. 469.

(2) Antonii Gouan, *Flora Monspeliaca*, pag. 232. *Ejusdem, Hortus Monspeliensis*, pag. 206.

(3) On emploie les noyaux de son fruit à faire des chapelets.

afin de se garantir, eux, leurs enfans et leurs animaux de ses dangereux effets. La médecine ne pourrait-elle pas, *positis ponendis*, tirer parti d'une drogue donnée d'une vertu si énergique? *Scire nociva cœque utile est ad præservationem sanitatis à morbis, ac ad morbos proficuum specifica cognoscere.* Lin., in *Oratione de Telluris habitabilis incremento.*

Toulouse, le 12 août 1813.

TOURNON, D.-M.

Réflexions du Rédacteur.

LES détails que l'on vient de lire sont d'un grand intérêt, et il ne me paraît pas nécessaire d'y joindre de plus amples réflexions. L'azédarach, que l'on nomme aussi *margousier, lilas des Indes*, est un joli arbrisseau dont les fleurs ressemblent en petit à celles du lilas. Son fruit rond et gros comme une petite cerise, est blanchâtre quand il est mûr. Il contient une pulpe qui, dit-on, est employée en Perse à guérir la galle et la teigne. Toutes les parties de cet arbuste, mais notamment ses fruits, l'écorce de ses racines et le suc qu'on en tire sont employées, en Amérique, comme vermifuges. M. le docteur Louis Valentin a fait, des propriétés médicales et économiques de l'azédarach, le sujet d'une Notice intéressante qu'il a lue à l'Académie de Marseille, en 1810.

Conseils aux personnes affectées d'hémorroïdes.

V^e ARTICLE. — *Suite du Traitement.*

DANS mon troisième article (N° VIII) j'ai décrit les douleurs de la seconde espèce avec assez de soin pour que l'on puisse facilement les reconnaître et qu'il ne soit pas nécessaire d'en tracer un second tableau. Elles ne sont jamais primitives, et toujours elles sont précédées des douleurs inflammatoires dont j'ai parlé dans le N° précédent; mais comme la durée en est tout-à-fait indéterminée, et qu'elles entretiennent continuellement les parties dans un état d'irritation extraordinaire, elles tendent à augmenter la fréquence des accès inflammatoires;

l'intermittence à-peu-près périodique qu'elles affectent, ainsi que ces espèces de traits de feu dont les parties semblent traversées, les caractérisent d'ailleurs suffisamment. Ces douleurs, purement nerveuses, et dont les hémorroïdes ne sont que l'occasion, doivent être considérées, dans tous les cas, comme un accident fâcheux, et il faut, en conséquence, dans tous les cas aussi, chercher à les dissiper, soit pour les hémorroïdes constitutionnelles, soit pour celles qui ne sont qu'accidentelles.

La théorie pourrait porter à craindre que ces douleurs purement nerveuses ne fussent susceptibles, comme le sont quelquefois celles de cette nature, de se porter tout-à-coup sur quelqu'organe essentiel, et de mettre ainsi la vie en danger; on devrait sur-tout redouter cet accident si ces douleurs, existant déjà depuis long-tems, la suppression en était occasionnée par une vive irritation excitée tout-à-coup dans un organe important, par exemple, par une inflammation des poumons, par une forte indigestion, par les suites d'un coup sur le foie, par l'impression vive d'un grand chagrin. Je déclare cependant, qu'ayant observé très-souvent des suppressions subites de semblables douleurs par des causes analogues à celles que je viens de signaler, je n'en ai jamais vu résulter aucun inconveniit. Je citerai entre autres le cas d'un homme de lettres de mes amis tourmenté depuis long-tems par des douleurs de l'espèce de celles dont je parle, et que la continuité rendaient insupportables; il en fut délivré tout-à-coup par l'impression violente que lui causa la mort d'un de ses parens qui vint se tuer presqu'à ses yeux; comme les accès inflammatoires fréquens qu'il éprouvait n'étaient excités que par la continuité des douleurs nerveuses, et ne se trouvaient nullement en proportion avec les besoins de sa constitution, il a été plusieurs années sans en éprouver aucune atteinte. Je pourrais encore parler à mes lecteurs de guérisons obtenues subitement par une immersion brusque dans l'eau très-froide de rivière ou de la mer. Ces exemples que je pourrais beaucoup multiplier n'étonneront point les médecins, auxquels ils rappelleront ce bel aphorisme d'Hippocrate: *Duobus doloribus simul obortis, non eodem tamen*

in loco, vehementior alterum obscurat. Cette sentence, consacrée par le père de la médecine, deviendrait encore d'une application plus générale, sans rien perdre de son exactitude, si le mot *fluxionibus* eût été substitué au mot *doloribus*.

En traçant pour la première fois le caractère de ces douleurs, j'ai dit combien, le plus souvent, les traitemens en apparence les plus méthodiques avaient peu de succès contre elles; presque toujours j'ai vu déployer inutilement tout l'appareil des calmans et des narcotiques. Il est très-rare que l'opium les diminue, souvent au contraire il les augmente, ce que j'attribuerais moins à l'opium qu'à l'usage où l'on est de l'employer dissous dans un excipient chaud, car l'effet constant de la chaleur est d'accroître ces douleurs; de plus, on sait qu'on ne peut, sans danger, donner de fortes doses d'opium par la voie des intestins. Joserai ici reprocher aux médecins qui ont tant écrit sur les hémorroïdes de s'être néanmoins fort peu attachés à l'étude spéciale de ce genre d'affection considéré en lui-même. C'est principalement dans ses liaisons avec l'état général de l'économie qu'ils l'ont considéré, s'embarrassant assez peu des accidentis qui lui sont propres, comme si des douleurs qui rendent la vie à charge (pour ne parler que de cet accident) ne devaient pas attirer toute leur attention; aussi c'est sur-tout dans la guérison des hémorroïdes que les médecins sont effacés par les charlatans de toutes les classes et par les feminettes de toutes les conditions. Je pourrais faire un gros livre seulement en récapitulant les moyens plus ou moins extraordinaires qui ont été employés ici avec succès, et qui néanmoins ne peuvent avoir en eux-mêmes aucune vertu réelle; ainsi l'un vous prescrit d'avoir des marrons dans vos poches (1), l'autre de porter en amulette une racine de joubarbe *Telephium*, qu'il faut quelquefois couper d'une façon déterminée; un troisième guérit par l'application d'un sachet dans lequel sont contenues des feuilles desséchées, ou par celle d'un onguent de sa composition dont les pro-

priétés sont à-peu-près nulles; je dois le dire, j'ai vu beaucoup de guérisons ainsi produites; qu'on ne m'accuse cependant point de croire aux amulettes, personne n'en est plus éloigné que moi, mais personne peut-être aussi n'a réuni un plus grand nombre d'exemples des effets que peut produire, sur la plupart des hommes, l'impression qu'ils reçoivent de l'emploi de ces moyens bizarres. Il est très-fâcheux pour les magnétiseurs, dont j'espère du moins qu'on ne me reprochera pas de partager, les théories, de n'avoir pas songé à faire, d'une manière générale, l'application de leurs procédés à la guérison des douleurs dont je parle; ce sont-là de celles qui leur feront le plus grand honneur en disparaissant sous leurs mains, comme par enchantement, lorsqu'ils agiront sur les personnes qui peuvent mettre quelque confiance en leur doctrine.

Mais si des voies de guérison aussi singulières, et il faut l'avouer, aussi humiliantes pour la raison, sont ouvertes à un grand nombre de personnes: n'en est-il donc point dans lesquelles puissent entrer ceux qui sont doués d'une intelligence ferme, et d'une organisation physique assez bonne pour se trouver à l'abri de ces ébranlemens dont quelques avantages momentanés ne doivent pas nous faire oublier les inconvénients énormes?

J'ai trouvé dans les lavemens *frais* un moyen qui m'a paru guérir constamment les douleurs dont je parle ici; et je dis guérir, parce que j'ai vu qu'en continuant l'usage pendant long-tems on faisait autre chose que de supprimer pour quelques mois la douleur, qui revient ordinairement dans les guérisons par les moyens dont je viens de parler. En continuant durant plusieurs mois l'usage journalier des lavemens *frais*, non-seulement on se délivre de ces tortures dont on ne peut apprécier les tourmens qu'après les avoir éprouvés, mais encore on éloigne les accès inflammatoires qui cessent d'être déterminés par l'irritation habituelle du rectum, on en régularise les récidives, et si les hémorroïdes sont susceptibles d'une guérison radicale, on peut l'obtenir sans courir le risque de supprimer tout d'un coup une évacuation dont la nature s'était fait une habitude.

(1) J'ai connu un médecin bien régulièrement reçu, qui faisait porter à ses malades dans une poche des marrons d'inde pour les guérir des hémorroïdes, et dans l'autre de l'ail pour les préserver de la peste.

On se sert pour ces lavemens, d'eau à la température ordinaire durant toute la belle saison, et il ne peut devenir nécessaire d'en relever un peu la température que lorsque le froid est fort rigoureux. De l'eau très-froide ne m'a paru avoir aucun danger, mais j'ai trouvé qu'elle irritait et qu'elle disposait les tumeurs hémorroïdales à sortir, inconvenient auquel il ne faut jamais manquer de remédier tout de suite en suivant les conseils que j'ai donnés, puisqu'il suffirait pour entretenir et renouveler continuellement la maladie.

Voici comment on doit faire usage de ces lavemens : tous les jours à l'heure où l'on a coutume d'aller à la garde-robe, on en prend le quart ou la moitié d'un, on né le garde que quelques minutes parce qu'il décide un mouvement qui sert à l'expulsion des matières contenues dans l'intestin. Pour les personnes constipées comme sont ordinairement celles qui sont affectées d'hémorroïdes, l'eau facilite la sortie des excréments ; quant à celles qui sont habituellement plusieurs jours sans aller à la garderober, elles doivent tous les jours s'y présenter à une heure fixe en prenant le lavement. L'usage de ce moyen régularisera au bout de quelques jours les excréptions, et finira par les délivrer des constipations dont elles ont souvent beaucoup à souffrir. Il ne faut pas croire que l'effet de ces lavemens frais soit de rendre l'intestin paresseux comme sont ceux que l'on prend tièdes et chauds : et qu'après en avoir usé durant quelque tems, il ne soit plus possible de s'en passer ; je puis affirmer au contraire qu'à la longue il n'est pas de meilleur moyen de guérir la constipation habituelle. Mais comme il importe d'éloigner pendant long-tems la cause des douleurs, je conseillerai aux personnes qui ont beaucoup souffert des hémorroïdes d'être long-tems aussi sans interrompre un seul jour l'emploi de ce moyen, et même de ne pas négliger d'y revenir de tems en tems lorsqu'étant bien guéries elles sentiront quelqu'irritation dans l'intestin, ou ces démangeaisons qui sont ordinairement le prélude des accès.

A ce moyen si efficace, je n'en ajouterai qu'un seul autre, ce sont les douches ascen-

dantes également fraîches ; mais comme cette espèce de douches convient sur-tout dans les douleurs de la troisième espèce, je renvoie ce que je dois en dire au prochain N°.

Il doit être presqu'inutile de dire que lorsqu'on cherche à se guérir des hémorroïdes ou du moins à en éloigner les accès, il faut nécessairement éviter tout ce qui en favorise le développement : le régime trop exitant, les alimens trop acrés, les boissons alcooliques, les liqueurs, etc. ; cependant lorsque l'emploi soutenu des lavemens frais a dissipé les dispositions locales de la maladie, on peut revenir à son régime de vie ordinaire en évitant toutefois l'intempérence habituelle.

(La suite aux N° prochains.)

Analyse de l'eau des mers qui baignent les côtes de l'Empire français, par MM. Bouillon-Lagrange et Vogel.

Le Mémoire dont il s'agit est divisé en deux parties. La première contient les résultats de l'examen chimique de l'eau des différentes mers ; la seconde est formée de considérations sur les avantages qu'on peut tirer de l'emploi de ces eaux en médecine.

L'eau de mer est non-seulement salée, elle a encore un goût acré et bitumineux excessivement désagréable et qui la rend tout-à-fait impotable. On sait depuis long-tems qu'elle est plus salée dans les pays chauds que dans les régions tempérées ; on a cherché de tout tems à la rendre bonne à boire, en la privant des substances qu'elle peut contenir. Les moyens employés par M. Appleby ont eu quelque célébrité ; ils consistaient à mettre quatre onces de potasse caustique et autant d'os calcinés dans environ vingt pintes d'eau de mer qu'on distillait, et qui néanmoins conservait un goût désagréable. Rouelle répéta ces expériences. Poissonnier l'ainé, médecin de la Faculté de Paris, chercha à réussir en distillant avec un appareil à tuyaux d'étain placé à l'orifice de l'alambic ; il ajoutait d'ailleurs un alcali à l'eau avant de la distiller. Le docteur Irving proposa au lieu de tous ces moyens l'em-

ploi d'un seul chapiteau fait en entonnoir fort large et qui devait s'appliquer sur la chaudière de tous les vaisseaux ; enfin Macquer raconte dans son *Dictionnaire de Chimie*, qu'ayant été chargé par l'Académie d'examiner le procédé d'un étranger qui rendait l'eau de mer douce en la distillant après y avoir ajouté une poudre blanche , et s'étant avisé d'en distiller avec soin et sans aucune addition , il reconnut qu'elle était parfaitement pure et bonne , ce qui fut depuis constaté par de nombreuses expériences qu'il répéta même sur l'eau de la mer Morte ou lac Asphaltique , beaucoup plus salée et plus amère que toutes les autres. Enfin on sait aussi que la congélation est un moyen d'adoucir l'eau de mer et les brasseurs d'Amsterdam emploient, dit-on , l'eau de mer gelée pour faire leur bière.

Les résultats obtenus par MM. Bouillon-Lagrange et Vogel sont à peu près conformes pour les proportions des substances salines avec ceux de Thompson , mais diffèrent beaucoup de ceux du célèbre Lavoisier dans lesquels il s'est probablement glissé quelque erreur.

Lavoisier, Pfaff et plusieurs autres chimistes disent avoir rencontré dans l'eau de mer du muriate de chaux , MM. Bouillon-Lagrange et Vogel n'en ont trouvé dans aucune espèce d'eau , et pensent même qu'il ne peut y exister avec un sulfate soluble.

Les eaux employées dans l'analyse dont nous offrons les résultats sont , celle de la Méditerranée puisée à quelques lieues devant Marseille , celle de l'Océan prise devant Bayonne dans le golfe de Gascogne , enfin l'eau de la Manche prise à plusieurs lieues en avant du Havre et de Dieppe ; elles ont toutes été prises à la surface , par un temps calme et dans la même saison.

Toutes ces eaux ont d'abord été examinées par les réactifs , en voici les résultats :

1^o. Avec l'oxalate d'ammoniaque , précipité léger très-peu abondant.

2^o. La potasse pure et la potasse carbonatée y forment un précipité.

3^o. L'ammoniaque en forme un très-abondant et si l'on ajoute un excès d'ammoniaque , la liquide filtrée laisse encore déposer par la potasse un précipité blanc , soluble dans l'acide sulfureux.

4^o. Par le muriate de baryte et l'acétate de plomb , précipités abondans , insolubles dans l'acide nitrique.

5^o. La teinture de noix de galle , et l'acide oximuriatique , n'y ont causé aucun changement sensible , quoiqu'il soit probable qu'elles contiennent un peu de matière animale.

6^o. Le carbonate de potasse neutre ne forme pas de précipité , mais si on fait bouillir , il se dépose une poudre blanche , entièrement soluble avec effervescence dans l'acide sulfureux.

7^o. La couleur du sirop de violettes n'est pas sensiblement altérée. Une grande quantité de cette eau fait néanmoins passer au rouge la teinture de tournésol ; on la rétablit en faisant bouillir le mélange. L'eau de mer verdit le sirop de nerprun , ce qui peut être attribué à l'action des sels terreaux.

Voici les résultats de l'analyse chimique , les détails en ont été insérés dans les *Annales de Chimie* , tom. 87.

1^o. Une petite quantité de muriate de soude est entraînée par la distillation , ce qui explique pourquoi l'on en trouve sur les végétaux dans le voisinage de la mer.

2^o. L'eau de mer ne contient pas de muriate de chaux .

3^o. Le muriate de magnésie est le seul sel déliquescents qu'on y trouve , et c'est à ce sel que le muriate de soude doit la propriété d'attirer l'humidité de l'atmosphère.

4^o. Enfin 1,000 grammes d'eau de la Manche en ont donné par l'évaporation 36 de masse saline , d'où l'on a retiré 25,10 muriate de soude ; 3,50 muriate de magnésie ; 0,15 sulfate de chaux ; 0,2 carbonate de chaux et de magnésie ; 5,50 sulfate de chaux ; 0,23 acide carbonique .

1,100 grammes de l'eau de la mer Atlantique ont laissé 58 grammes de matière saline dont on a retiré par l'analyse : muriate de soude 25,10 ; muriate de magnésie 3,50 ; sulfate de chaux 0,15 ; carbonate de chaux et de magnésie 0,2 ; sulfate de magnésie 5,5 ; acide carbonique 0,25.

1,000 grammes d'eau de la Méditerranée ont laissé après l'évaporation 41 grammes de masse saline dont on a extrait : muriate de soude 25,10 ; muriate de magnésie 5,5 ; sulfate de chaux 0,13 ; carbonate de chaux et de magnésie 0,15 ; sulfate de magnésie 5,25 ; acide carbonique 0,11.

Nous exposerons dans un prochain N° la partie de ce Mémoire qui est relative aux applications médicales de l'eau de la mer.

BIBLIOGRAPHIE.

Aphorismes d'Hippocrate latin français, traduction nouvelle, par E. Pariset, docteur-médecin de la Faculté de Paris, médecin des épidémies pour l'arrondissement de Sceaux, membre du conseil de salubrité, président de l'Athénée de médecine, membre de la Société philomérique, de l'Académie de Nancy, etc. — Chez Méquignon Marvis, libraire. — Prix, 2 fr. 50 c., et 3 franc de port.

Il est des ouvrages dont on ne saurait trop répandre et faciliter la lecture. Nul ne mérite sans doute mieux cette distinction que les Aphorismes d'Hippocrate. Ce livre immortel peut-être regardé même par tout autre que par un médecin, comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain appliqué aux sciences physiques et naturelles. Dans tous les autres en effet on établit un principe, une loi; et sur ce principe, sur cette loi, on fait reposer d'une manière plus ou moins solide, plus ou moins hardie, l'édifice souvent chancelant de conclusions sans fin. Ici on ne donne que l'expression générale et immédiate d'une immensité d'observations particulières; on en tire à chaque instant de nouveaux principes, de nouvelles lois toujours sanctionnées par l'expérience, et quelques mots suffisent à un auteur entièrement maître de son sujet pour exprimer ces sublimes conceptions. Quel homme que celui qui présente dans un espace si rapproché et avec tant de simplicité ces belles découvertes sur le régime à suivre dans les maladies aiguës, ces observations si exactes sur

les rapports des saisons, des constitutions et des âges avec la production des diverses maladies, ces aperçus si profonds sur les jours critiques, et sur les divers moyens que la nature emploie. Donnez un seul aphorisme à tel auteur moderne, il en sera un livre entier qui ne sera qu'une longue préface et un ennuyeux panégyrique de son propre mérite.

Jusques à aujourd'hui les Aphorismes avaient été mal traduits, parce qu'ils ne l'avaient été que par des hommes qui n'étaient guères que savans, et que les savans ont rarement ce génie médical qui permet d'entendre Hippocrate et ce goût éprouvé qui permet de le rendre d'une manière digne de lui. M. Pariset avait tous les avantages nécessaires et on peut assurer qu'il n'en a laissé perdre aucun. Nous ne nous étendrons point ici pour faire sentir la supériorité de la traduction de M. Pariset en la comparant à celles qui sont connues; elle a d'ailleurs un mérite qui n'est qu'à elle, et que ce parallèle ne ferait qu'affaiblir; on ne s'aperçoit guères en la lisant que c'est une traduction, elle a quelque chose de cette originalité piquante qu'un auteur imprime toujours à ses propres productions; on n'y sent pas cette gêne et cet air emprunté qu'on remarque ordinairement dans les ouvrages de ce genre. Il semble qu'Hippocrate se serait ainsi exprimé s'il eût écrit dans notre langue. J'ose assurer que ceux qui ne peuvent pas lire Hippocrate dans le texte, pourront le lire dans la nouvelle traduction avec ce plaisir et ce goût qui seuls peuvent en faire retirer tout le fruit qu'on a droit d'en attendre.

F. B., M. M.

Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812; on a réimprimé les premiers N° qui manquaient, et il existe encore maintenant quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers. Ces N° comprennent depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissent par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr. libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

(193)

QUARANTIÈME ANNÉE. — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° XXV.)

(1^{er} Septembre 1813.)

GAZETTE DE SANTÉ,
OU
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribe fide medica, probaque qui meliora
habet, eodem det KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

L'ARTICLE 24 des anciennes constitutions de la Faculté de Paris, défend d'admettre aux licences celui qui aurait exercé la chirurgie, l'apothicairerie, etc., à moins qu'il ne prête serment par devant notaire de renoncer pour toujours à ces professions manuelles. On appelait cela conserver la dignité de l'Ordre. Maintenant un médecin devrait rougir s'il ignorait ces deux parties de son art, et s'il n'était pas en état d'en pratiquer les opérations les plus ordinaires.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 août inclus.

Fièvres non caractérisées	10
Fièvres gastriques ou bilieuses	86
Fièvres muqueuses	23
Fièvres adynamiques ou putrides	6
Fièvres ataxiques	0
Phlegmasies internes ou externes	30
Dont 22, des organes de la respiration.	
Varioles	2
Apoplexies	5
Coliques métalliques	6
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	295
TOTAL GÉNÉRAL	463

Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes, à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, Président et Rapporteur.

Le début de cette quinzaine a été, comme celui de la précédente, marqué par un temps sec, chaud et sec; mais il s'est soutenu plus long-tems; il y a eu néanmoins quelques variations dans la température et la sérénité, et ce n'est que depuis deux jours qu'il y a un peu d'humidité et un refroidissement sensible avec des vents violents de nord-ouest.

Les affections gastriques, intestinales, les

diarrhées, dysenteries, etc., ont été très-répandues, sur-tout parmi le peuple. On peut en accuser l'abus du mauvais fruit, qui a été très-abondant et à bas prix; le régime et l'ipécacuan ont le plus souvent suffi pour la guérison; la même cause a pu contribuer à la formation de fièvres humorales, bilieuses, saburrales qui ont bientôt cédé aux mêmes moyens; dans quelques-cas, l'intensité de la fièvre, de la céphalalgie, etc., ont forcé de faire précéder le vomitif par la saignée; l'action et l'effet des évacuans ont été rendus par-là plus faciles et plus considérables; et quelquefois une hémorragie du nez survenue à la fin a paruachever et compléter la maladie. Dans l'usage des moyens que l'art met entre les mains du praticien, c'est une indication bien saisie, bien appréciée qu'il doit suivre sans prévention ni engouement. La saignée a été également nécessaire dans des affections graves de la tête et dans des embarras hémorroïdaires; on a quelquesmois, dans ces derniers cas, préféré les sanguines a ... Parmi les érysipèles observés, la plupart ont été accompagnés de boutons qui ont eu une sorte de suppuration; il n'y a eu qu'à la favoriser doucement par quelques laine molientes, tandis qu'on employait contre la disposition bilieuse qui en était la source, des boissons légèrement stibiées, telles que l'eau de tamarin, la limonade cuite et le petit-lait.

② Pleine lune, le 10 septembre.

Depuis le 19 août jusqu'au 29, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{2}{11}$. — Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{3}{11}$.

Le *maximum* du Thermomètre a été de 18 d. $\frac{4}{11}$. — Le *minimum* de 7 d. $\frac{2}{11}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 79 d. $\frac{1}{2}$. — Le *minimum* de 53 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

Conseils aux personnes affectées d'hémorroïdes.

VI^e ARTICLE. — Suite du Traitement.

C'EST avec les lavemens frais pris chaque jour, secondés par l'usage des douches ascendantes,

faites pareillement avec de l'eau à la température où elle se trouve d'ordinaire dans la belle saison, et seulement un peu dégourdie dans les grands froids, que je suis parvenu à guérir, sans aucun retour depuis plusieurs années, non pas les hémorroïdes, mais ces douleurs qui les accompagnent, et que j'ai décrites les dernières dans mon article du 11 mars. Ces douleurs d'abord très-légères au moment où l'on va à la garde-robe, deviennent insupportables par leur durée; elles sont produites par une ou plusieurs raghades, crevasses ou déchirures qui se font entre les tubercules hémorroïdaux violemment écartés par les matières endurcies. Elles peuvent encore être causées par un catarrhe ou inflammation chronique de la membrane dont l'extrémité de l'intestin est tapissée. Dans ce cas, au lieu d'être bornées à un seul point, comme lorsqu'elles sont le résultat d'une crevasse, elles occupent toute la circonférence de l'intestin, et de plus très-fréquemment le linge est taché d'une sanie roussâtre qui en découle. Cette sanie ne devient remarquable dans le cas de crevasses, que lorsqu'elles sont anciennes, nombreuses, et que la surface en est largement ulcérée.

Quoiqu'il ne soit guères possible d'imaginer des douleurs plus cruelles que celles qui résultent de l'irritation produite sur les parties ainsi malades par le frottement des excréments durs, les dangers que ces deux accidens des hémorroïdes entraînent à leur suite seraient peut-être un motif plus puissant encore pour chercher à les guérir. Non-seulement ces douleurs excitent, comme les précédentes, des accès inflammatoires continuels, mais encore en donnant lieu aux douleurs nerveuses et en les rendant fixes, elles entretiennent toute l'extrémité de l'intestin dans un état d'irritation constant, et ce sont précisément ces accidens qui disposent au cancer du rectum, genre d'affection horrible et incurable, par lequel se terminent ces irritations toujours renaissantes d'ulcérations qui ne se ferment point; c'est encore par un résultat de cette inflammation lente et continue que les parois de l'intestin s'épaissent considérablement, que le tissu cellulaire abondant qui en entoure l'extrémité se durcit, et qu'il reste à peine une

étroite ouverture pour le passage des matières; nouvelle source de mal, puisque, plus l'ouverture est étroite, plus le contour en est dur et résistant, et plus les matières causent d'irritation, de douleur, de déchirement, et plus aussi le mal s'augmente de ses propres effets. En récapitulant, dans un dernier article, les accidens autres que la douleur qui résultent des récidives fréquentes des accès d'hémorroïdes, je m'occuperaï en particulier de celui-ci et des moyens de le soulager, lorsque cela est encore possible. Pour conserver une marche régulière et méthodique, je ne dois parler maintenant que des moyens de remédier à ces douleurs en guérissant les râgades et le catarrhe qui les produisent.

Il est un moyen direct et assuré pour guérir les râgades ou crèvasses dont il s'agit; ce moyen est même le seul qui convienne lorsque les tumeurs hémorroïdales sont si nombreuses et si considérables qu'elles obstruent l'intestin et forment une espèce de tampon qui sort lorsque l'on fait des efforts pour rendre les excréments, et qu'il faut faire rentrer ensuite avec peine et douleur. Ce moyen est l'excision de tous les tubercules hémorroïdaux accessibles; on doit faire cette excision sans égard pour le précepte d'Hippocrate qui recommande, dans un aphorisme de la section VI, de laisser une de ces tumeurs, lorsqu'on se décide à les exciser, dans la supposition que les tubercules constituent les hémorroïdes, tandis qu'ils n'en sont qu'un accident, et qu'ils sont la voie par laquelle coule le sang, tandis que ces évacuations ordinairement salutaires ont lieu par une transudation vitale de toute la membrane muqueuse. Toutefois, cette opération étant grave et douloureuse, l'on n'y recourt ordinairement qu'après avoir épousé tous les autres moyens de guérison; d'ailleurs comme elle exige toute l'habileté d'un chirurgien, elle sort du cadre que je me suis tracé en rédigeant ces conseils adressés aux malades. Je ne décrirai donc ni l'excision, ni la cautérisation au moyen de laquelle on arrête le sang, ni les pansemens qui doivent suivre, je me contenterai de dire que les tumeurs une fois enlevées, le traitement des crevasses se poursuit conjointement avec celui des petites plaies que l'on a faites. Quelquesfois

on est obligé d'en renouveler la surface par des applications répétées de pierre à cautère, moyen dont il ne faut, au surplus, user qu'avec beaucoup de prudence, pour ne pas les faire dégénérer.

Mais dans le cas où l'opération n'est pas indispensable par le volume des tumeurs et par l'obstacle qu'elles apportent au passage des matières, on trouvera un soulagement assuré dans l'usage des lavemens frais pris au moment de rendre ses excrémens, et pour en faciliter l'éjection. On doit, comme je l'ai déjà dit, prendre ces lavemens un peu avant que le besoin se fasse sentir impérieusement. La façon la plus convenable est de ne vider la seringue qu'à moitié ou au quart, et de ne les garder que quelques minutes. L'eau en sortant facilite le passage des matières, déterge les petites plaies, et empêche le séjour que fait ordinairement à leur surface cette matière si acre et si irritante dont les déjections sont toujours pénétrées. Est-ce parce que l'eau chaude dissout cette matière qu'elle devient elle-même irritante dans ce cas? ou cet effet n'est-il pas dû à la chaleur? je ne puis te dire, mais je crois pouvoir en appeler aux personnes qui ont eu à souffrir de semblables douleurs, et je suis sûr que la plupart auront reconnu que les lavemens chauds les augmentaient au lieu de les soulager.

Après deux ou trois jours de ces soins, les douleurs ont cessé, ou du moins sont considérablement diminuées; il ne faut pas pour cela interrompre l'usage des lavemens, car ce n'est qu'en les continuant durant plusieurs mois qu'on peut prévenir le retour de ces accidens. On ne doit même jamais y renoncer entièrement, et il faut y revenir toutes les fois que, par suite de quelqu'écart de régime ou par des causes que l'on ne peut pas toujours prévenir, l'on éprouve soit de la constipation, soit une irritation qui fait craindre le retour des douleurs; en un mot, les lavemens frais doivent être une pratique habituelle et presque journalière des personnes affectées d'hémorroïdes; voici les avantages qu'elles retireront de cet assujettissement peu pénible. Les accès se régulariseront, et n'étant plus excités par l'état inflammatoire habituel des parties et les irritations locales, ils ne le seront que par les besoins de la constitution, par con-

séquent ils deviendront beaucoup plus rares , il seront moins intenses , et la durée en sera moindre. En supposant qu'il se manifeste de l'inflammation , et que de nouveaux tubercules se développent , les douleurs s'appaiseront en peu de jours ; si l'on a toujours l'attention , qu'il ne faut jamais négliger , de faire rentrer les tumeurs toutes les fois qu'elles sortent , les douleurs ne seront jamais extrêmes , et se borneront le plus souvent à un sentiment de pesanteur qui se dissipera de lui-même , après trois ou quatre jours , ou qui finira par l'écoulement d'une petite quantité de sang pur et vermeil.

Quant aux douches ascendantes dont j'ai parlé , c'est sur-tout dans les cas de catarrhe de l'intestin qu'elles sont nécessaires , et pour dissiper les restes de douleurs nerveuses qui s'associent toujours à celles des hémorroïdes , lorsqu'elles sont prolongées , quelle qu'en soit la cause première. Ces douches doivent être pareillement employées fraîches. La façon la plus convenable de les prendre est sans doute de profiter des beaux établissements formés aujourd'hui pour cet usage dans presque toutes les grandes villes ; mais on peut aussi fort bien y suppléer et les prendre chez soi en se servant d'une de ces seringues à long canal horizontal nommées *seringues à bateau* , ou mieux encore d'une petite pompe en fer-blanc , en zinc ou en cuivre. Cette pompe , placée dans un baquet plein d'eau , est mise en jeu au moyen d'un levier dont le mouvement n'exige pas une grande force. Le jet d'eau se fait par un bec ou tuyau dirigé en haut et que l'on place convenablement au moyen d'une poignée adaptée au corps de pompe. On peut , avec cet appareil , que tout ferblantier saurait exécuter , administrer ces douches soi-même. On en trouve de tout préparés chez le sieur Boiscerroise , potier-d'étain et lampiste , rue Saint-Honoré , en face de celle de l'Echelle.

A l'aide de ces soins long-tems continués , et avec l'attention d'y revenir dès que les causes occasionnelles font redouter le retour des accidents , les hémorroïdes , réduites à leur état de simplicité , peuvent être encore , à la vérité regardées comme une incommodité , mais du moins cette incommodité à laquelle le maintien de la

santé est souvent attaché , n'a rien de très-pénible , et ne donne plus lieu à des supplices qui rendent la vie odieuse.

(*La suite aux N^os prochains.*)

SÉANCE DE L'INSTITUT.

Recherches et expériences sur l'action de l'émettique ou tartrite de potasse antimonié ; par M. MAGENDIE.

GRACES aux travaux des chimistes modernes , la nature du *tartrite de potasse antimonié* est parfaitement connue , et la composition peut en être constamment identique ; en sorte que la médecine possède en ce sel un médicament toujours semblable à lui-même , dont les effets peuvent être prévus d'avance , et ne sont du moins modifiés que par les dispositions particulières aux personnes qui en font usage.

La première partie du Mémoire de M. Magendie est consacrée à des recherches sur les effets qui ont été produits par l'émettique introduit à forte dose dans l'estomac de l'homme ou des animaux. L'imprudence des malades , la témerité de quelques médecins et le désir de s'empoisonner sont trois sources de faits nombreux examinés et discutés avec soin par M. Magendie. Il a recueilli la preuve que des doses trop fortes d'émettique ont très-souvent produit des accidens terribles , mais il est fort singulier qu'il n'ait pas pu découvrir un seul cas où cette substance ait causé la mort par son effet immédiat au moins , quoiqu'il ait acquis plus d'une fois la certitude que des personnes , notamment dans le dessein de s'empoisonner , en avaient pris des quantités énormes , comme de plusieurs gros.

Cette particularité mérite que nous la fassions remarquer à nos lecteurs , et que nous adressions à ceux d'entre eux qui pourraient avoir observé quelques faits contradictoires , la prière de nous les faire parvenir avec tous les détails qui en garantiraient l'authenticité.

Il paraît prouvé par les recherches de M. Magendie que ce qui empêche l'émettique donné à forte dose de causer la mort , c'est que toujours , dans ces cas , la plus grande partie en est rendue

par le vomissement avant d'être absorbée. Du moins les chiens et les chats auxquels l'auteur de ces recherches en a fait avaler plus de trois ou quatre grains, en leur ôtant la possibilité de vomir au moyen d'une ligature placée à l'œsophage, sont tous morts assez promptement; avec des doses plus faibles ces animaux ne meurent pas tous, et quelquefois même paraissent n'en éprouver que fort peu d'inconmodité.

La seconde partie du Mémoire contient l'exposition des effets produits par l'injection de dissolutions plus ou moins chargées d'émétique, soit dans les veines, soit dans tous les tissus dont le corps des animaux est composé.

M. Magendie a reconnu que des dissolutions d'émétique mises en contact avec une surface absorbante quelconque avait toujours pour résultat général, de produire le vomissement, suivi, et quelquefois précédé d'évacuations par le bas. Cet effet est produit, soit que les injections aient lieu sur les membranes muqueuses, ou sur les membranes séreuses, qui tapissent les grandes cavités, soit qu'elles aient lieu dans le tissu cellulaire. La plièvre cependant semble faire exception, et par une cause que l'auteur n'a point fait connaître, les injections qui sont faites dans la cavité formée par cette membrane n'occasionnent pas le vomissement, bien que les accidens par lesquels pérît l'animal soient les mêmes que ceux que l'on observe dans les injections faites ailleurs.

Lorsque la quantité d'émétique injecté est au moins de six à huit grains, l'animal au bout de quelques minutes vomit, paraît souffrir, et ne savoir comment se placer, il s'agitte, le pouls est fréquent et intermittent, la respiration s'embarrasse évidemment, la bouche devient écumeuse, et il meurt après environ une demi-heure. A l'ouverture du corps, on trouve le poumon gorgé de sang, au point de ressembler à la rate, et des traces évidentes d'inflammation, quelquefois dans toute la longueur du canal intestinal, mais sur-tout dans l'estomac, le duodénum et le rectum. Il est très-rare que les animaux ne périssent pas quand la quantité d'émétique employée en injections passe un grain ou deux au plus.

La considération de l'altération constante du poumon dans les animaux morts par l'effet du tartrite de potasse antimonié a engagé M. Magendie à rechercher quel serait, dans des cas d'injections semblables, le résultat de la section des nerfs de la huitième paire (*nerf pneumo-gastrique, paire vague*). Il a reconnu que la section d'un seul de ces nerfs prolonge la vie de l'animal, et que celle des nerfs des deux côtés retardé encore plus la mort. M. Magendie a singulièrement éclairci cette partie de la question par l'expérience suivante qu'il a répétée plusieurs fois. Il a injecté une même quantité de tartrite antimonié de potasse dans les veines de trois chiens à-peu-près pareils; à l'un il a coupé les deux nerfs pneumo-gastriques, à l'autre il n'en a coupé qu'un, et enfin il a laissé le dernier sans lui faire aucune opération. Cependant c'est celui-ci qui est mort le premier, celui auquel on n'avait coupé qu'un nerf a succombé ensuite, et enfin celui qui avait les deux nerfs coupés, a vécu le plus long-tems.

Nous rendrons compte de l'opinion de l'Institut sur ce nouveau travail de M. Magendie, lorsque les Commissaires nommés par cette savante Société auront fait leur rapport.

BIBLIOGRAPHIE.

Recherches sur l'influence de l'air dans le développement, le caractère et le traitement des maladies; ouvrage où l'on s'est proposé d'établir sur les principes de physique et de chimie le plus généralement adoptés, et sur les principes de la médecine d'observation, le rapport des constitutions atmosphériques avec les constitutions nosologiques; par M. Bouffey, docteur en médecine à Argentan, membre du Corps-Législatif, de la Société de médecine de Paris et de plusieurs autres Sociétés savantes.— Un vol. in-8°. — Prix, 6 fr. 50 c., et 8 fr. franc de port. — Chez Croullebois et Gabon, place de l'Ecole de Médecine, et Pillet, impr.-libr., rue Christine, n° 5.

Ce sont les fruits d'une observation assidue et d'une pratique heureuse de plus de quarante ans,

que M. Bouffey présente au public. L'origine ou la base première de ce travail est un Mémoire présenté par lui en janvier 1789 à l'Académie de Nanci, sur les maladies qui devaient succéder à la constitution aquilonienne qui régnait alors. Ce Mémoire remporta le prix du concours proposé par cette Société, et M. Bouffey le reproduit maintenant enrichi de tout ce que son expérience lui a permis d'y ajouter de développemens et de faits curieux.

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première est consacrée à établir la nécessité de l'étude des influences atmosphériques, à faire connaître les avantages que l'on peut retirer de cette étude, à indiquer les moyens de la perfectionner, enfin à décrire les agens principaux des influences météorologiques. On doit remarquer sur-tout, dans cette partie, le chapitre où l'auteur a traité des moyens de perfectionner l'observation météorologique, et de la rendre plus utile aux progrès de la médecine.

La seconde partie, dont la première doit être regardée comme l'introduction, est divisée en quatre sections, dans chacune desquelles l'auteur examine l'une des quatre constitutions épidémiques reconnues par Hippocrate. Savoir : 1^e celle qui est marquée par une température froide et sèche ; 2^e celle où domine une température froide et humide ; 3^e et 4^e celles que détermine une température chaude et sèche, ou chaude et humide.

Chaque section se compose de l'examen des causes locales ou accidentelles qui peuvent modifier l'influence de la température régnante ; de celui de l'époque de l'année où elle règne communément ; des effets qu'elle peut avoir sur l'économie animale ; et enfin de l'exposition des maladies qui en sont produites avec des aperçus généraux sur le traitement qui leur convient.

C'est comme on le voit d'après un plan lumineux et simple que l'auteur a constamment travaillé, et cette sagesse dans la distribution des premières bases de son ouvrage lui a permis de porter sur toutes les parties une clarté qui témoigne combien il est maître de son sujet. La plupart des faits qui servent de fondement aux

préceptes sont tirés de la pratique de M. Bouffey lui-même, et l'on aime à le voir déduire de sa propre expérience et avec une indépendance d'opinion qui en garantit la légitimité, les préceptes consacrés par l'assentiment de tous les grands observateurs qui nous ont précédés.

Plus d'un jeune médecin, sans doute, pourra ne pas partager les opinions de M. le docteur Bouffey sur ce qu'il nomme *constitution atrabilieuse*, mais il n'en est aucun qui ne doive reconnaître que les opinions particulières à l'auteur n'ont aucune influence nuisible sur le traitement qui est la partie essentielle de notre art, et qui est toujours ici scrupuleusement déduit de l'observation et de l'expérience. C'est quand on peut conserver une telle sagesse, qu'il est permis d'édifier quelques hypothèses, car elles sont alors sans danger et ne doivent être considérées que comme un cadre où l'esprit se plaît à ranger les faits dans un ordre plutôt que dans un autre. Nous voudrions pouvoir à cette occasion copier en entier une note considérable et fort intéressante de l'article auquel nous venons de nous arrêter, mais dans l'impossibilité de tout dire, nous préférerons de signaler aux médecins que nous avons l'honneur de compter parmi nos correspondans, le plan général d'une histoire météoro-nosologique de chaque saison dans tout l'Empire français. Il ne serait peut-être pas possible d'organiser avec autant de régularité que le désire M. Bouffey des rédactions de tableau de chaque arrondissement, mais un peu de zèle de la part d'un ou deux médecins dans chaque département pourrait nous permettre de réaliser les principaux avantages de ce beau projet. A portée plus que personne par nos liaisons avec toutes les portions de l'Empire de recevoir les éléments de ces comparaisons et de ces rapprochemens si intéressans, nons osons sommer nos frères et sur-tout le savant auteur de ce projet de nous faire parvenir les résultats de leurs observations sur le rapport des maladies avec la température. Nous nous engageons de notre côté à rendre à chacun l'honneur de son propre travail, et ensuite à mettre dans le nôtre tout le zèle et tous les soins capables de suppléer les forces qui pourraient nous manquer.

Extrait d'un mémoire inédit sur les insectes qui dévorent la vigne, et les moyens de les détruire ; par A. Deville, ex-professeur d'histoire naturelle.

Les plus connus de ces insectes sont :

Le gribouri de la vigne (*eumolpe* de Latreille); le charançon satin vert (*attelabes*); le criquet à ailes rouges; le kermès de la vigne (*cochenille de la vigne*); la chenille vitivore; la chenille mineuse; l'hélice vigneronne.

Le premier, que les vignerons nomment berdin, piquebrocs, vendangeur, coupe bourgeons, est un coléoptère de trois lignes et demi de long sur deux et demi de large, ses antennes sont noires et jaunes à leur base, la tête et le corcelet sont noirs légèrement velus; les élytres sont d'un rouge châtain pointillés, pubescens, le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il mange les feuilles, et les jeunes pousses, pique le raisin avant qu'il soit mûr pour y déposer ses œufs, d'où sortent des légions de larves qui détruisent les plus belles espérances de récolte. Ces larves, bien plus nuisibles que l'insecte parfait, ont le corps elliptique d'une couleur obscure, six pattes et la tête écaillée, elles passent l'hiver en terre où elles ouvrent des tranchées, rongent les racines et font souvent périr les ceps, elles se changent en gribouris au retour du printemps.

Le second, qu'on appelle vulgairement hubert, urebère, bêche, lisette, ne s'attache qu'aux feuilles, il les roule pour y déposer ses œufs, dont il naît au bout d'une quinzaine une larve sans pattes, longue de six lignes, blanchâtre, ayant la tête jaune; elle passe l'hiver dans la terre ou dans le fumier, pour se métamorphoser au printemps.

Le criquet à ailes rouges, ou sauterelle commune, se multiplie quelquefois au point de dévorer toutes les vignes. Cet insecte est d'une fécondité prodigieuse, il dépose ses œufs dans des fentes de la terre, d'où les petits sortent au printemps, lorsqu'e la chaleur les fait éclore.

La chenille vitivore (*pyrale* de M. Bosc, qui l'a décrite le premier), on la nomme vulgaire-

ment ver coquin. C'est, après les berdins, l'insecte qui nuit le plus à la vigne.

La chenille mineuse est ainsi nommée parce qu'elle se nourrit entre les deux épidermes des feuilles de vigne, où elle se pratique des galeries. Elle se compose une coque de fragmens de cet épiderme unis avec des fils de soie; elle traîne avec elle cette coque au moyen de fils qu'elle attache dans les lieux où elle passe, et qui font reconnaître son passage; elle est sur-tout commune dans les pays chauds; elle cause peu de dégâts; elle a d'ailleurs pour ennemi une espèce d'ichneumon qui dépose ses œufs dans le corps de sa larve et l'empêche ainsi de se multiplier beaucoup.

L'hélice vigneronne est le gros colimaçon ou escargot des vignes; ses œufs, qu'il dépose dans la terre en automne, éclosent au printemps; lorsque ces animaux sont très-nombreux, ils rongent les pampres de la vigne, et lui causent un grand dommage.

On peut détruire plusieurs des insectes dont nous venons de parler en les touchant avec un pinceau imbibé d'une huile commune, ou d'une dissolution de savon noir, ou enfin en les écrasant, ce qui est long et difficile. On peut encore donner le change aux berdins en semant dans la vigne des fèves aux feuilles desquelles l'insecte s'attache. Lorsque la végétation en est avancée, on les arrache avec précaution, et on les emporte au loin pour les brûler. Comme les larves passent l'hiver dans les fumiers, on pourrait brûler ces fumiers, déposés aux pieds des ceps; mais du moins on doit, au milieu des froids, les retourner et briser les mottes où sont renfermées ces larves qui périssent de froid. Un labour, donné à la vigne durant l'hiver, a le même avantage. Quelques personnes ont cru reconnaître qu'en semant du chanvre sur toutes les bordures d'un terrain, les chenilles n'ont point dépassé cette barrière, quoiqu'elles infestassent tout le voisinage.

On donne la chasse aux limaçons par les tems frais et humides, et on les détruit en répandant de la chaux sur le terrain.

Nous donnerons incessamment, comme complément de ce Mémoire l'extrait de celui que M. Bosc a lu sur le même objet à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Instructions pour conserver les dents belles et saines aux diverses époques de la vie, ainsi que pour maintenir la bouche fraîche ; par J. L. Rivière, officier de santé. — Brochure in-12, de 106 pages. — Prix, 2 fr. 25 c., et 2 fr. 50 c. franc de port. — Chez l'Auteur, rue Saint-André-des-Arts, n° 58.

M. Rivière n'a point la prétention d'apprendre à ses lecteurs des vérités nouvelles ; mais ce qui est bon à dire, peut être bon à répéter, et c'est là le motif qui lui fournira pour sa brochure une excuse suffisante. Il engage à conserver ses dents, non-seulement parce qu'elles sont les agents premiers et indispensables d'une bonne digestion, mais encore parce qu'elles contribuent aux agréments du visage et que leur perte entraîne infailliblement celle de la beauté ; cette considération est sans doute de la plus grande importance pour le beau sexe auquel sur-tout M. Rivière a adressé son ouvrage. C'est une erreur toutefois d'imaginer et de dire que *les dents n'étant nullement assujetties à l'inconstance ou à la diversité des goûts, des opinions, des tems et des lieux, n'ont qu'une manière d'être bien* ; M. Rivière se trompe, les dents aussi bien que tout ce qui peut contribuer à la beauté sont assujetties pour leur forme, leur couleur, et pour le reste à des variations entièrement dépendantes *des goûts, des opinions, des tems et des lieux*, nous voulons

avoir des dents blanches, il est des peuples qui s'obstinent à les avoir noires et qui prennent beaucoup de peine à les teindre ; nous voulons qu'elles soient égales et bien rangées, il existe des nations entières qui les taillent en pointe et veulent les avoir faites comme des clous ; enfin pour que tous les goûts soient dans la nature, il est des peuplades qui ne veulent point en avoir et qui se les arrachent.

Je suis fâché que M. Rivière veuille empêcher les enfans de manger aucune sucrerie, parce que la viscosité du sucre s'attache aux gencives et en bouche les pores. Je crois devoir le rassurer dans l'intérêt des enfans qui ne perdent point les dents pour manger du sucre, et qui d'ailleurs pourraient sans inconveniit en exposer quelques-unes de la première formation en échange des joissances les mieux appropriées à leur âge. Mais je finis de contredire mon auteur, et je me plais à reconnaître qu'après avoir fort bien détaillé les précautions que l'on doit prendre pour conserver ses dents saines, il dit des choses satisfaisantes sur les moyens à prendre lorsqu'elles sont gâtées ou douloureuses, et justifie ainsi les éloges donnés à son ouvrage par la Société de médecine au mois de mai 1812.

EN vertu d'un arrêté de M. le Préfet du département de la Seine, en date du 26 juillet 1813, MM. Péraldin, Guyonnet de Sénac et Hanin, viennent d'être appelés aux fonctions de médecins et de chirurgiens de bienfaisance, pour les quartiers de la Banque de France et des Marchés.

Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812 ; on a réimprimé les N° qui manquaient, et il existe encore maintenant quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers. Ces N° comprennent depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissent par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la **GAZETTE DE SANTÉ**, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X^e arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā, probāque pietate; qui meliora
habet, eodem det animo. KLEIN.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Des réglemens de corporation, plus respectables que celui que j'ai cité dans l'article précédent, défendaient aux médecins toute espèce de négoce ou commerce, même dans les provinces où la noblesse ne dérogeait pas en se livrant au trafic en gros.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 31 août inclus.

Fièvres non caractérisées,	5
Fièvres gastriques ou bilieuses.	83
Fièvres muqueuses.	22
Fièvres adynamiques ou putrides.	3
Fièvres ataxiques.	0
Phlegmasies internes ou externes.	29
Dont 20, des organes de la respiration.	
Varioles.	7
Apoplexies.	1
Coliques métalliques.	2
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidents.	352
TOTAL GÉNÉRAL.	504

Mouvement des salles de médecine (hommes), de l'hospice de la Charité pendant le mois d'Août dernier, par M. FOUQUIER, médecin de cet hospice.

Il est entré quarante-sept malades, parmi lesquels 10 phthisies pulmonaires. A peine y-a-t'il eu deux maladies semblables parmi les autres.

Sur 27 morts, il y avait 15 phthisies pulmonaires ; 4 cancers de l'estomac ; 2 péritonites ; 2 fièvres adynamiques.

Nota. La grande proportion des morts, comparées aux entrées de ce mois, tient à ce que pour pouvoir nettoyer les salles, on n'admet presque pas de malades nouveaux, en sorte que ceux

qui restent ont pour la plupart d'anciennes maladies chroniques à peu près incurables.

~~~~~  
¶ Dernier quartier , le 17 septembre.

Depuis le 29 août jusqu'au 9 septembre , le maximum du Baromètre a été de 28 p.  $\frac{1}{12}$ . — Le minimum de 27 p. 6 l.  $\frac{1}{12}$ .

Le maximum du Thermomètre a été de 29 d. — Le minimum de 5 d.  $\frac{1}{10}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 79 d. — Le minimum de 49 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

L'IMPORTANCE de la relation suivante , et l'intérêt qu'elle peut présenter, nous ont engagé à la faire entrer en entier dans un même Journal, et à renvoyer au N° suivant tous les autres objets.

RELATION DES RAVAGES CAUSÉS PAR UN LOUP ENRAGÉ , DANS LA VILLE DE BAR-SUR-ORNAIN ; par M. CHAMPION , chirurgien en chef du dépôt de mendicité du département de la Meuse , membre correspondant de la Société de la Faculté de Médecine de Paris. Communiquée par M. le baron PERCY , inspecteur-général du service de santé , professeur à la Faculté , membre de l'Institut , etc.

Nous allons extraire de cette relation les faits principaux qu'elle contient , ce qui peut faire connaître le résultat des accidents produits , et sur-tout ce qui peut servir de leçon pour l'avenir.

Dans la nuit du 16 au 17 octobre dernier , un loup attaqua des chevaux que l'on abreuvait dans l'Ornain , entra dans la rivière en les poursuivant , en mordit un à la lèvre , et blessa pareillement un des conducteurs ; il se jeta ensuite dans la ville de Bar , dont les rues étaient pleines de monde à cause des vendanges , la parcourut à diverses reprises , tantôt courant avec rapidité , tantôt marchant à pas lents ; se jeta dans la rivière comme pour la traverser , y baigna long-tems , en ressortit pour attaquer des hommes qui criaient sur lui , passa tranquillement auprès de plusieurs groupes de personnes et d'animaux , tandis que

d'autres fois il poursuivait , avec un acharnement inconcevable , ceux qu'il avait attaqués , échappa pendant plusieurs heures à toutes les poursuites , à cause de l'obscurité , et de la rapidité de sa course , et enfin fut tué vers les cinq heures du matin , après avoir mordu plus ou moins cruellement dix-neuf personnes.

Il serait difficile de se faire une idée de plaies aussi horribles que celles d'un grand nombre de ces malheureux blessés. On se contenta de pansemens simples et ordinaires pour ceux dont les blessures étaient évidemment mortelles ; quant aux autres , en attendant qu'on eût pu se procurer ce qui était nécessaire , on lava et on doucha les blessures des premiers avec de l'urine et de la lessive tiède qui se trouvait sous la main ; après quoi on les pansa très-promptement de la manière suivante. Toutes les ouvertures profondes et sinuées furent dilatées , on emporta tous les lambeaux de chairs contuses ou déchirées , et lorsque le sang eut été étanché , on les mouilla abondamment avec le *muriate d'antimoine liquide* autrefois appelé *beurre d'antimoine*. L'application de ce caustique fut renouvelée dans la journée , et toutes les plaies couvertes d'un emplâtre vésicatoire. On mit d'ailleurs tous les malades à l'usage de boissons délayantes et d'un régime adoucissant ; quelques-uns éprouvèrent , dans les quatre premiers jours , sans doute par l'effet des cantharides , des ardeurs d'urine qui se dissipèrent promptement. Un seul eut une fièvre assez violente pour nécessiter des saignées générales et locales.

Les pansemens furent faits avec de la charpie couverte d'un digestif animé (mélange de térbenthine et de jaune d'œuf avec une teinture alcoolique) ; à mesure que les escarres se détachaient , on en formait de nouvelles par l'application du caustique , ensorte que toutes ces plaies considérablement augmentées fournirent une suppuration très-abondante.

Il est très-important de noter que tous les malades , persuadés qu'un animal enragé fe l'a tue et fait l'eau , et qu'il ne mange pas , ne se doutaient nullement que celui qui les avait blessés put l'être , parce qu'ils savaient tous qu'il était entré deux fois dans la rivière , et qu'ils croyaient d'ailleurs

qu'il avait mangé un petit chien qui ayant disparu, mais que l'on a retrouvé depuis. Le chirurgien habile qui leur donnait des soins ne négligeait rien pour les entretenir dans cette confiance; toutefois il ne put empêcher que quelques-uns ne fussent livrés à de funestes indiscretions.

Des le septième jour, un malheureux, âgé de vingt-deux ans, qui était blessé au point d'avoir l'œil gauche crevé, l'œil droit arraché avec le peu du crâne et une portion de l'orbite, la tempe du même côté mise en pièces avec issue et déchirement du cerveau, refusa de boire. Il était pris d'un resserrement à la poitrine et de spasmes au gosier, accompagnés d'un délire furieux. Il expira le lendemain dans les convulsions.

Cinq jours après, un second, qui se trouvait dans un état presqu'aussi déplorable, pérît à peu-près de la même manière sans avoir cependant de délire bien manifeste.

La mort de ces deux personnes pouvant être attribuée à la gravité de leurs blessures, n'étonna point et ne fit naître aucune nouvelle inquiétude sur le sort des autres blessés; mais le 2 novembre, l'un deux, dont les blessures n'avaient point en elles-mêmes de caractère de gravité, commença à éprouver de la répugnance pour les boissons, de la difficulté d'avaler et un resserrement de poitrine. Ces symptômes allèrent en augmentant jusqu'au lendemain qu'il mourut, après avoir éprouvé des douleurs de ventre, qui lui faisaient dire que ses boyaux se nouaient, accompagnées de chaleur brûlante à l'épigastre. Il cherchait à se soulager en se pressant le ventre avec ses bras ou se frottant rudement le creux de l'estomac. Une salive écumeuse et gluante, qu'il ne pouvait avaler, coulait de sa bouche; il l'arrachait brusquement à l'aide de ses doigts avec des gestes d'horreur.

La proposition de boire le faisait tressaillir; il répondait qu'il ne pourrait avaler, et que le goût seul de l'eau le ferait tomber en faiblesse; cependant il essaya de boire en se servant d'un biberon pour ne pas voir le liquide; il fit long-tems d'inutiles efforts pour approcher lui-même le vase de sa bouche, toujours sa tête se reculant avec effroi; enfin étant parvenu à se vaincre, il précipita une culée de boisson dans sa bouche, et aussitôt

omba sans connaissance, agité de convulsions qui durèrent quelques minutes, et dans lesquelles sa bouche se remplit de salive écumeuse. Trois jours avant, il avait dit qu'il mourrait enragé. Il fut pris, six heures avant l'accès, d'un dévoiement considérable.

Le fils de celui qui était mort le second, n'ayant pas été blessé très-grièvement, en était complètement guéri; il n'avait d'ailleurs pas cessé de dormir, boire, manger et travailler comme de coutume. S'étant levé, dans la nuit du 4 au 5 novembre, il fut saisi d'effroi à l'aspect d'un spectre qui lui sembla son père, et dont l'image le tourmenta jusqu'au matin. Dans la journée, il éprouva une lassitude générale, et par fois une douleur partant de la main gauche qui avait été blessée et s'étendant le long du bras. Le lendemain 6, cette douleur était constante, et s'accompagnait d'engourdissement du bras et de constriction au cœur. Dès la veille, il s'était manifesté à la partie externe du bras, précisément au-dessus du coude, un gonflement indolent occupant une étendue d'environ cinq à six pouces, et dépassant brusquement le niveau des parties voisines, qui ne participaient en rien à cette élévation. Il refusa de boire ce jour là, parce que, disait-il, il ne pouvait avaler.

Le lendemain il but facilement; un érysipèle s'était développé sur tout le bras gauche où l'on voyait encore le gonflement indiqué, lequel ne disparut que lentement.

Un vomitif et l'usage de la limonade, en faisant disparaître les symptômes gastriques, produisirent le plus grand bien. Pendant que l'érysipèle parcourait ses périodes, on administra du camphre et de l'extrait de jusquiam à haute dose pour prévenir les accidens nerveux dont on craignait le retour, les nuits se passant toujours sans sommeil et le pouls n'étant pas dans l'état ordinaire.

Le septième jour, l'inflammation cutanée étant à-peu-près guérie, le malade, qui avait mangé avec grand appétit la veille, éprouve des envies de vomir, avec une impossibilité d'avaler les liquides, quoiqu'illes porte sans répugnance jusqu'à dans sa bouche. Le 15 novembre, les nausées reviennent toutes les fois que le malade veut

avaler la salive écumeuse qui lui remplit la bouche et qu'il est obligé de cracher continuellement ; les efforts pour vomir sont accompagnés d'horripilations, avec tremblement général. La langue était blanche et humide, la soif vive, la voix ressemblait à celle qui accompagne l'angine tonsillaire, quoique l'arrière-bouche fut humide, sans engorgement, et seulement plus rouge que de coutume. La respiration était abdominale, souvent entrecoupée, la face très-colorée, et couverte de sueur, le pouls lent et serré, les artères temporales battaient avec force, le malade croyait entendre le bruit d'une rivière dans sa tête. Il n'avait pas d'aversion pour les liquides ; il s'efforça même deux fois de surmonter les obstacles qui l'empêchaient d'avaler, mais la boisson lui ressortit par les narines.

Un liniment volatil et un vésicatoire autour du cou, ainsi que des bains généraux, furent inutiles ; la saignée parut le calmer, néanmoins, il succomba le même jour, sans que sa situation parut agravée, sans que les plaies se fussent rouvertes, ou que la cicatrice en fût devenue douloureuse.

Tous ceux dont on vient de parler avaient péri, quoiqu'ils eussent reçu les soins les mieux administrés, tandis qu'une jeune fille à laquelle l'état horrible de ses blessures n'avait permis de donner que des boissons simples, n'éprouva des accidens que le trente-huitième jour, et mourut le lendemain, sans avoir été informée de la mort des autres, et sans la moindre inquiétude ; la rage avait commencé chez elle, sans symptômes précurseurs, par un malaise à l'estomac, l'horreur des liquides, etc.

Bientôt les accidens se déclarèrent chez un homme dont les plaies avaient toujours été entretenues dans une abondante suppuration, et qui d'ailleurs croyait fermement être bientôt guéri pour avoir supporté les effets d'une salivation mercurielle qui durait encore, et pour avoir pris avec confiance une omelette mystérieuse qu'on lui avait fait avaler.

Le 2 décembre, il sent de la douleur et de la gène derrière l'angle de la mâchoire où il avait été blessé. Cette douleur est suivie d'un gonflement

léger et indolent. Ce jour là et le suivant il boit et mange comme de coutume.

Dans la nuit du 3 au 4, il est réveillé par un malaise à l'estomac et des envies de vomir qui lui font croire qu'il a une indigestion ; il vomit, mais son état s'exaspère, et s'accompagne d'un resserrement considérable à la poitrine.

Le 4, il jette à chaque instant des cris d'angoisse, tantôt parce que l'air lui manque et qu'il étouffe, tantôt parce qu'il est effrayé par des spectres horribles qui se représentent à chaque instant, ou spontanément, ou sur-tout quand il voit des personnes étrangères. Dans son délire, il s'agitte, saisit avec transport ses couvertures, fait des cris menaçans, ordonne de s'éloigner de lui, puis revient à soi, demande pardon aux assistants, annonce sa mort pour le lendemain, embrasse ses proches et un crucifix. La présence des objets de ses affections le calme ; on prévient souvent ses crises en lui parlant d'eux, ou de Dieu. L'impression de l'air frais le fait tressaillir et crier. La vue des chiens et leurs aboiemens ne l'affectent pas. Il tremble dès qu'on lui parle de boire ; cependant, comme il peut avaler, on lui fait prendre une potion fortement musquée et opiacée, pendant la déglutition de laquelle il suffoque et crie fortement.

La mort vient mettre, au bout de trente-six heures, un terme à ses souffrances, sans qu'il en ait connu la cause, et sans que les calmans, portés à une dose prodigieuse, aient produit le moindre effet.

Un autre, âgé de 15 ans, le 5 décembre était à l'hôpital occupé à calculer ce qu'il lui reviendrait d'une somme de 3,000 fr. que Son Exc. le Ministre de l'Intérieur avait accordée comme indemnité aux blessés et à leur famille. Il va pour boire de la tisane, il se sent repoussé par une répugnance invincible ; comme il sait qu'à ce premier symptôme, ceux qui sont morts ont été à l'instant séquestrés de la salle commune, il s'enfuit chez ses parents.

Dès lors il lui est impossible d'avaler quoi qu'il ne se plaigne pas de mal à la gorge, il éprouve une agitation extrême, il se lève, se recouche, jette des cris et pleure. Il éprouve la

sensation d'un corps qui lui remonte à la gorge , l'étouffe et l'oblige à faire rapidement plusieurs fortes inspirations en ouvrant beaucoup la bouche. Il a la plus grande horreur des liquides et de l'air frais ; en peu d'heures tous les symptômes s'accroissent sans délire ; il devient colère et violent au point qu'on est obligé de lui passer une camisole et de le lier ; en cet état il s'agit et se répand en injures et en menaces ; revenu à lui , il remercie son père d'avoir pris cette précaution , et avoue qu'il désire mordre plusieurs personnes ; dans un autre moment , avant une crise , il jette avec fureur et imprécations *une bague de St.-Hubert* qu'il portait au doigt et qui devait le préserver d'accidens. Peu de tems avant sa mort , sur ses instantes prières , le chirurgien le fait mettre en liberté ; aussitôt , dans une crise , il s'élance du lit , fait quelques pas sans voir , sa vue s'étant égaré , annonce le désir de mordre , non pas tout le monde indistinctement , mais seulement les objets de son animosité , par exemple sa mère , qui avait été chercher la camisole dont on se servait pour le contenir ; bientôt les accès se rapprochent extrêmement et il expire suffoqué.

Enfin , pour abréger cette scène d'horreur , il suffira de dire que tous , excepté *sept* ont péri , les deux derniers sont morts le 26 et le 27 décembre , c'est-à-dire , soixante et douze jours après la morsure. Il est peut-être bon aussi de noter que des quatre sur lesquels l'application du caustique fut précédée de lotions et de douches avec l'urine et la lessive , deux ont été sauvés.

Tous ont péri vingt-quatre , trente-six ou quarante-huit heures après l'invasion de l'hydrophobie qui avait quelquefois été précédée pendant trois ou quatre jours par des symptômes précurseurs très-variés ; l'un éprouva une débilité extrême des membres inférieurs , avec des inquiétudes qui l'obligeaient à les agiter sans cesse ; le même ne pouvait manger parce qu'il lui semblait que ses dents étaient devenues molles , flexibles et qu'elles allaient se casser. Presque tous eurent des rêves affreux , des visions effrayantes , des terreurs sans sujet. Chez presque tous aussi le mal débuta par des maux de

cœur , des évacuations abondantes et des coliques horribles , dans lesquelles ils s'écriaient qu'un feu dévorant leur consumait les entrailles.

Plusieurs ont ignoré jusqu'à la fin le sort de leurs compagnons d'infortune , il en est qui ont si peu soupçonné la cause des maux qu'ils éprouvaient , que l'un s'est cru empoisonné par un remède empirique qu'il avait pris et qu'un autre ne cessait de dire quelle est donc la cause d'un état aussi cruel.

Pour peu que l'on connaisse le cœur humain , on pourra se faire une idée des inquiétudes et des tourmens qu'ont dû éprouver ceux qui ont échappé à la mort cruelle dont ils se voyaient menacés. Deux seulement ont soutenu ce spectacle de sang froid et n'ont eu aucune crainte pour eux-mêmes. Les autres pendant trois mois que l'on a fait durer la suppuration de leurs plaies ont été en proie à des accidens divers ; l'un éprouvait une diarrhée opiniâtre , un second une fièvre hectique nerveuse , un troisième laissait voir un désordre manifeste des fonctions de l'entendement , etc. Enfin on n'a pu parvenir à dissiper les alarmes de plusieurs d'entre eux , qu'en profitant de la confiance qu'ils avaient pour une chapelle de Saint-Hubert dans les Ardennes. Un voyage qu'ils firent à cette chapelle et les pratiques auxquelles il y furent soumis , non-seulement les calmèrent entièrement ; mais ils en rapportèrent la persuasion qu'ils étaient en possession d'accorder un répit de quarante jours à qui-conque aurait été exposé aux mêmes accidens qu'eux. C'est ainsi que le médecin habile appelle tous les moyens à son aide , et que la superstition une fois établie , il sait la faire servir au soulagement des malheureux qui s'y trouvent assujettis.

Ceux qui avaient été mordus ne furent pas les seuls qui fussent agités de la crainte de devenir enragés. Un homme qui avait tiré le loup par la queue pour l'arracher de dessus un de ses camarades , et qui sans en être blessé avait été seulement frappé de son haleine , et un autre qui montait un des chevaux attaqués dans la rivière , furent durant plusieurs jours agités de craintes excessives , avec des visions qui ne ces-

sèrent qu'à l'aide du tems, des distractions, et l'emploi de quelques saignées et des anti-spasmodiques. Une dame qui avait été accouchée par M. Champion dans la nuit qui suivit la catastrophe, ayant éprouvé à ce sujet de grandes inquiétudes, augmentées encore parce que la nourrice de son enfant était la femme d'un des blessés, éprouva des symptômes hystériques, notamment la constriction du gosier ; elle s'imagina aussitôt que ce phénomène était un symptôme de la rage, et que son chirurgien la lui avait inoculée parce qu'il s'était piqué au doigt en donnant les premiers soins aux blessés. On se doute bien que ces craintes augmentèrent les accidens nerveux qu'elle éprouvait, elle n'a pu en guérir qu'après beaucoup de tems et sur-tout par les distractions d'un long voyage.

La femme-de-chambre de cette dame éprouva des angoisses pareilles durant six semaines parce qu'elle avait vidé à plusieurs reprises le sein de la nourrice qui étant allé voir son mari à l'hospice n'avait pu résister au plaisir de l'embrasser.

Une autre demoiselle pensa perdre la tête et la vie même, des accidens qu'elle éprouva durant trois mois par la crainte de s'être inoculé la rage en marchant dans la rue sur le lieu où l'on avait déposé le loup. Elle supposait que le sang avait pénétré par un trou de sa chaussure et à travers son bas.

Enfin un élève de M. Champion s'étant aperçu que ses doigts avaient été humectés de la salive d'un de ces malheureux, se lava d'abord à plusieurs reprises avec de l'eau de savon, du vinaigre, etc., puis se cautérisa les doigts avec de la pierre infernale et son imagination se montrait toujours davantage, dès le lendemain il perdit l'appétit, ne put se livrer à la moindre contention d'esprit, éprouvait une fièvre continue et des tiraillements dans les muscles temporaux et ceux des membres inférieurs ; pour se convaincre qu'il pouvait encore avaler, il buvait de l'eau à chaque instant, quoiqu'il ne put à ses repas supporter la vue de ce liquide dans une crasse ; une inquiétude continue le tourmentait dans la journée, et la nuit il était poursuivi de

rêves sinistres. Les plaisanteries aussi bien que les raisonnemens furent inutiles et il ne dut sa guérison qu'à des distractions et à des voyages fréquens et pénibles. Quoique sa crainte lui paraisse aujourd'hui tout à fait ridicule, il n'en est pas encore entièrement délivré.

De la guérison de ces personnes et des exemples analogues qu'on trouve dans les fastes de l'art, M. Champion croit pouvoir conclure ce qu'il appelle *l'innocuité de l'horreur de la rage quand il n'y a pas eu d'ailleurs insertion d'un virus*, etc. J'oserais être ici d'un avis différent du sien ; l'hydrophobie avec ou sans envie de mordre, la rage enfin, est un symptôme qui s'est développé souvent dans des maladies nerveuses sans qu'il y eût aucune insertion de virus : or, pourquoi la terreur ne produirait elle pas ce phénomène, tandis qu'elle peut être la cause de toutes les maladies nerveuses possibles, il en existe des exemples positifs ; je ne citerai que celui qui est très-connu d'un jeune conscrit fort timide, qui réveillé en sursaut par ses camarades qui voulaient l'effrayer, fut pris à l'instant même d'une hydrophobie dans les accès de laquelle il mourut au bout de quelques heures ; des faits analogues sont fort communs chez les maniaques.

Pour compléter cette relation, il faut dire ce qui arriva au cheval mordu à la lèvre. La plaie qui ne pénétrait pas dans la bouche fut cautérisée par le maréchal avec un fer chauffé à blanc, on fit d'abord suppurer la plaie, on la laissa ensuite se cicatriser, et après quelques jours de repos le cheval reprit son service à la poste.

Le vingt-sixième jour, quoiqu'il eût couru plusieurs postes avec son ardeur ordinaire, on crut s'apercevoir qu'il avait moins bu et moins mangé que de coutume. Le soir, il se défendit quand on voulut le monter pour le conduire à l'abreuvoir ; il but peu, caracola et chercha à mordre les autres chevaux comme s'il l'eût fait en gaité.

Le lendemain, il mangea et but ; mais lorsqu'on voulut le seller, il lança des ruades et chercha à mordre le postillon ; alors on le laissa en repos avec la précaution d'ajouter une chaîne à son licol. Dans la journée, il fut alternativement agité et tranquille. Dans le premier cas, ses flancs

se resserraient ; il sautait, roulait, mordait la man-geoire ou le mur et les planches d'une cloison qui l'avoisinait. Sou poil ne se hérissa jamais, dans le second cas, tantôt il était couché, tantôt il se tenait debout avec l'air abattu, par fois il mangeait ; on n'a pu s'assurer s'il avait bu, parce qu'il avait épargillé avec son museau l'eau versée dans l'auge. Si le postillon l'approchait dans ces momens d'agitation, il levait la tête, ouvrait la bouche et s'élançait sur lui ; mais lors de la rémission on pouvait impunément l'aborder pour relever sa litière.

Dans la nuit, ce cheval rompit ses liens, brisa la cloison, et au point du jour fut trouvé comme expirant : on l'acheva.

M. Champion déclare combien il eût désiré pouvoir ajouter à sa narration les détails de l'ouverture de quelques-uns des malheureux qui ont succombé ; mais cela lui a été impossible à cause des préjugés des parens. Il ne rapporte donc que celle du loup auteur de tous ces désastres ; il l'avait vu passer à côté de lui, le poil hérissé, la tête basse, la queue pendante ; cet animal fut ouvert huit heures après sa mort.

La bouche, le pharynx et le conduit alimentaire étaient dans leur état ordinaire et sans inflammation, les glandes salivaires n'offraient rien de remarquable, il n'y avait pas de bave autour des lèvres, peut-être parce que l'animal avait été traîné dans les rues ; l'estomac contenait des alimens à demi digérés et d'autres encore intacts, tels que des lambeaux de peau de chien, des chairs et des os du même animal ; il n'y avait de corps étranger qu'un paquet de chiendent roulé comme une boule et de la grosseur du poing ; le canal intestinal ne renfermait que des matières en digestion, le reste du corps avait de l'embon-point et était en très-bon état.

Je ne m'arrêterai pas aux conjectures que l'on a formées sur les causes de la fureur de ce loup, qu'on a attribuées soit à la disette d'alimens, soit à l'usage de se nourrir de chiens vivans, qui depuis quelque tems étaient enlevés dans le voisinage ; conjectures qui ne me paraissent pas suffisamment fondées ; et je passe aux conséquences que l'on peut tirer de tous les faits que je viens de rapporter.

M. Champion, qui dans toute la suite de cette horrible catastrophe a développé les connaissances d'un médecin instruit et d'un patricien habile, conclut du peu de succès qu'il a obtenu qu'il eût mieux valu se servir du fer rouge pour cauteriser les blessures, et il se propose d'employer ce moyen s'il se présente jamais à lui quelqu'accident semblable. Je partage entièrement l'opinion de M. Champion ; le fer rougi à blanc se manie mieux et peut être porté sur tous les points d'une blessure, il détruit les chairs bien plus promptement que ne peut le faire le caustique dans un cas où l'absorption du principe contagieux est peut-être très-rapide ; au lieu de cela le caustique, et surtout le caustique liquide, ne peut être appliqué avec efficacité que lorsque le sang est arrêté, sinon il est sans action parce qu'il est délayé. Cet exemple confirme donc la sagesse de la pratique de nos plus habiles chirurgiens de Paris, et notamment du professeur Antoine Dubois qui tient en pareil cas la conduite suivante : lorsque la plaie est très-récente, il la dilate pour bien en découvrir le fond, la lave soigneusement avec une eau alcaline, comme la lessive, et après avoir bien exprimé les chairs les brûle très-profoundément avec un ou plusieurs fers chauffés à blanc. Si la morsure est arrivée depuis quelques heures, il a soin d'emporter avec l'instrument tranchant tout le contour de la plaie avant de la brûler. Ces moyens sont cruels sans doute, mais je pense qu'ils ne le paraîtront à aucun de ceux qui auront lu la relation qui précède. Il ne faut pas toutefois oublier que chez la plupart de ceux que M. Champion a eu à traiter, la gravité des blessures, le lieu qu'elles occupaient et les parties qu'elles comprenaient ne permettaient point d'employer ce moyen ; or, en pareil cas, *melius est anceps remedium quam nullum.*

Je me suis attaché à rapporter dans toute leur variété les symptômes nombreux que ces malheureux ont éprouvés ; le seul qui ait été commun à tous, c'est l'hydrophobie, c'est-à-dire l'horreur des boissons et de l'air frais, avec la difficulté d'avaler, qui cependant pouvait être surmontée chez quelques-uns, et un resserrement spasmodique de la poitrine. Un seul a témoigné l'envie de mordre, encore n'était-ce point

par l'effet d'une impulsion aveugle ; un très-grand nombre ont éprouvé des nausées, des vomissements, des évacuations alvines, et sur-tout des douleurs extrêmes d'entrailles. La plupart encore ont été tournentés de visions effrayantes ; mais je ferai principalement remarquer aux médecins que chez le quatrième de ceux qui ont succombé, la nature a semblé vouloir développer un appareil d'efforts conservateurs ; sous l'influence d'un érysipèle qui s'était manifesté au bras, les accidens sont suspendus, et ce n'est que lorsque l'érysipèle est à-peu-près guéri que les symptômes nerveux reparaissent. Ce fait pourrait-il servir d'indication pour arriver à un traitement rationnel et heureux de cette cruelle maladie ; on peut à peine l'espérer, mais du moins dans ce labyrinthe jusqu'à présent impénétrable, nous devons saisir avec empressement le moindre fil qui pourrait nous guider. Au reste, on peut espérer avec quelque fondement que les recherches et les expériences sur cet objet auxquelles se livre maintenant M. le professeur Dupuytren, secondé par MM. Breschet et Magendie, auront quelques résultats avantageux ; de quelle gloire ne serait pas couvert celui qui affranchirait l'espèce humaine de ce terrible fléau.

Nous ne devons pas finir sans rappeler les actions de grâces que rend M. Champion à S. Exc. M. le maréchal duc de Reggio, qui s'est empressé, à son retour de la campagne de Russie, de venir au secours des malheureuses victimes de cet accident ; M. le maréchal a envoyé Monsieur son fils leur prodiguer les soins et les consolations, et depuis a servi de soutien à leurs familles indigentes. C'est pour nous une agréable fonction que d'avoir à proclamer ces vertus paisibles et libérales qui ne sont point étrangères à nos plus illustres guerriers, et d'ajouter à tous les lauriers dont le duc de Reggio est convert la couronne de chêne décernée par l'antiquité à celui qui avait sauvé ses concitoyens.

Paris, le 2 septembre 1813.

*L'étendue de cette relation nous oblige à renvoyer au prochain N° deux Notes intéressantes sur le même sujet ; la première offre l'exemple d'un cas dans lequel un simple lavage d'eau froide semble avoir préservé de la contagion ; l'autre contient les détails authentiques de la guérison d'une hydrophobie confirmée.*

#### Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812 ; on a réimprimé les N° qui manquaient, et il existe encore maintenant quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers. Ces N° comprennent depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissent par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les reclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

( N° XXVII. )

( 21 Septembre 1813. )

# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora  
habet , eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

UN article des statuts de l'Université de Louvain défend à tous ses membres toute espèce d'occupation qui répugne aux lettres : *non quæstores aliorum sint toparcharum, non urbium prætores, non alio sæculari Magistratu fungentes, multò māns mercaturam, aut ullam artem aliquam exercentes.*

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1<sup>er</sup> au 10 septembre inclus.*

|                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées . . . . .                                 | 14  |
| Fièvres gastriques ou bilieuses . . . .                             | 62  |
| Fièvres muqueuses . . . . .                                         | 22  |
| Fièvres adynamiques ou putrides . . .                               | 9   |
| Fièvres ataxiques . . . . .                                         | 0   |
| Phlegmasies internes ou externes . . .                              | 24  |
| Dont 13, des organes de la respiration.                             |     |
| Varioles . . . . .                                                  | 3   |
| Apoplexies . . . . .                                                | 2   |
| Coliques métalliques . . . . .                                      | 2   |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens . . . . . | 314 |
| TOTAL GÉNÉRAL . . . . .                                             | 452 |

*Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes, à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MÉNURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MÉNURET, Président et Rapporteur.*

### Résumé du travail de la Commission.

Le premier tiers de l'espace qui vient de s'écouler a été marqué par la sécheresse, une sérenité assez soutenue, et une température chaude au moins pendant le jour; un violent orage avec des coups de tonnerre, des éclairs vifs et une forte pluie a préparé et commencé un changement considérable; le temps a été ensuite séquemment couvert, nuageux, pluvieux et refroidi au point

que le thermomètre a baissé le soir, et sur-tout le matin, jusqu'à 5 ou 6 degrés ; depuis huit jours seulement, la sérénité et la chaleur s'établissent avec quelques variations ; les soirées et sur-tout les matinées sont fraîches.

Parmi les affections catarrhales, effets naturels de la disposition atmosphérique, variable, humide et froide, on a remarqué beaucoup de maux de gorge et de ces gênes douloureuses dans les mouvements du col, connues sous le nom de *torticolis*, ces maux n'ont indiqué et exigé que le régime et la chaleur.

Quelques rhumatismes aigus, qui ont été soulagés par la saignée, ont eu lieu en même temps que l'essor des douleurs rhumatismales et arthritiques ordinaires.

Des fièvres humorales, bilieuses, putrides ont débuté chez plusieurs malades par des affections graves de la tête, les unes avec des vertiges, d'autres avec des douleurs aiguës, ou avec somnolence, etc.

La saignée a dû être plus ou moins répétée pour dissiper ces accidens et en prévenir les suites ; on les a aggravés en recourant aux vomitifs, aux sinapismes, aux vésicatoires, tandis que ces mêmes moyens employés après les saignées en ont complété les bons effets.

On est surpris et affligé du nombre de petite-véroles qui se présentent encore ; on a observé beaucoup de rougeoles et quelques fièvres éruptives sans caractère déterminé ; dans plusieurs cas la nature d'artreuse a été très-marquée. Chez un sujet robuste la complication rare de furoncles nombreux et de dardres a été observée.

❶ Nouvelle lune, le 24 septembre.

❷ Premier quartier, le 2 octobre.

Depuis le 9 septembre jusqu'au 19, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 4 l.  $\frac{6}{15}$ . — Le minimum de 28 p.  $\frac{3}{15}$ .

Le maximum du Thermomètre a été de 27 d.  $\frac{2}{15}$ . — Le minimum de 4 d.  $\frac{1}{15}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 84 d. — Le minimum de 60 d.  $\frac{1}{2}$ .

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie

## SUITE DES CONSIDÉRATIONS SUR LA RAGE.

*Exemple de guérison de rage déclarée.*

DANS la séance de la première Classe de l'Institut du 6 septembre, M. Pictet de Genève, membre de cette Société savante, a lu une Notice extraite du supplément de la Gazette de Calcutta dans l'Inde. Le médecin anglais de l'hôpital de Calcutta y rapporte qu'on lui amena un jeune homme attaqué de la rage la plus clairement caractérisée par tous les symptômes qu'il décrit soigneusement, mais dont je crois devoir faire grâce aux lecteurs qui en ont déjà trop vu dans le Mémoire inséré dans le dernier N°. La Gazette de Madras ayant peu de tems avant rapporté un exemple de guérison attribuée à des saignées très-abondantes, le médecin dont il s'agit se décida à en faire pratiquer une du bras, dans laquelle on tira deux pintes de sang (environ quarante onces) ; le malade tomba en faiblesse, mais aussitôt après, il but sans difficulté, ce qu'il n'avait pu faire avant, et dormit d'un sommeil fort tranquille. A son réveil les accidens paraissant disposés à revenir, on lui fit une nouvelle saignée qui fut seulement de huit onces, et causa encore une faiblesse ; dès ce moment le malade fut tout à fait bien, et au bout de peu de jours sa guérison parut complète. Il raconta alors que dix-neuf jours avant il avait été mordu à la partie supérieure de la jambe droite par un chien inconnu, les plaies saignèrent et furent bientôt guéries ; des gens du pays y appliquèrent une amulette formée d'un sachet d'étoffe rouge contenant des feuilles de plantain. Il vécut dix-sept jours sans la moindre inquiétude, et tout à coup fut saisi comme ceux dont nous avons récemment publié l'histoire, de craintes sans sujet ; des fantômes effrayans se montraient à lui, puis il sentit l'horreur des liquides, etc., eust sa raison s'était totalement égarée, et après sa guérison il ne conservait pas même le souvenir du traitement qu'il avait essuyé. Dans l'incertitude où l'on était du succès de ce moyen, on a fait prendre au malade, après les premiers jours

quelques grains de calomelas ( mercure doux ) et d'opium , auxquels on ne peut attribuer une grande action . Il s'est fait au cinquième jour , par haut et par bas , une évacuation extrêmement abondante de bile . Dans sa convalescence le malade fut d'abord mis durant quelque tems à la diète végétale et on ne l'a rendu à son régime ordinaire qu'après avoir constaté que tout était enfin parfaitement rentré dans l'ordre accoutumé .

*Réflexions du Rédacteur.*

LA saignée a été prescrite et mise en usage souvent sans succès contre la rage ; plusieurs auteurs , et notamment Celse , en ont fait un précepte dès la plus haute antiquité , je ne connais cependant pas d'exemple qu'on l'ait portée dans ce cas jusqu'à la défaillance . Bien qu'on ne puisse guères espérer que ce moyen soit toujours suivi d'un succès aussi complet que celui que je viens de rapporter , c'est ici une indication offerte aux médecins qui ne la négligeront sans doute pas . Le *Journal encyclopédique* du 1<sup>er</sup> septembre 1761 , contient au rapport de M. Andry ( recherches sur la rage ), l'histoire de la guérison d'une femme hydrophobe procurée par une blessure à la tempe , dont le sang ruissela jusqu'à ce qu'elle fût tombée dans l'épuisement . Rien n'est assurément plus légitime que des tentatives hardies lorsqu'on n'a pas été assez heureux pour prévenir le développement de la maladie ; et l'on doit songer qu'il est ici du devoir du médecin de tout hasarder , puisque le malade est condamné à périr en peu d'heures de la mort la plus horrible . Il ne faut pas oublier que la syncope produite par la saignée paraît être une condition essentielle pour le succès , et que ce doit être le seul guide à consulter sur la quantité de sang que l'on tire .

Au moment où des médecins habiles sont de la rage le sujet de nouvelles recherches , il n'est peut être pas inutile de rappeler que Monck a publié des observations d'hydrophobies déclarées , guéries par l'emploi de la racine de belladone . Il donnait ce remède en une ou deux prises à la dose de dix à douze grains , et assure qu'il ne lui a jamais manqué . Il ne faut pas oublier cependant que Monck était un empirique , et que son

témoignage est suspect ; mais comme il s'agit ici d'une substance fort active , il est assurément très-fatiguel d'en renouveler l'essai . Au surplus , les calmans et les narcotiques les plus forts paraissent sans action dans cette funeste maladie . M. le professeur Dupuytren a fait inutilement prendre PAR GROS de l'opium à de ces malheureux , il a injecté deux onces de laudanum dans les intestins de l'un d'eux , à un autre il a injecté six à huit grains d'extrait gommeux d'opium dans une veine du bras , le malade n'en a éprouvé aucun effet , et la maladie a suivi sa marche ordinaire .

C'est ici le cas , sans doute , de payer un juste tribut de louanges aux médecins qui osent braver la répugnance et le danger véritable qu'il doit y avoir à manier et à mettre en expériences des hommes ou même des chiens atteints de cette horrible maladie . M. le professeur Dupuytren et les médecins qui partagent ses travaux , auront , quels qu'en soient les résultats , bien mérité de l'humanité , et nous montrent d'ailleurs qu'il n'est aucun genre de courage et de dévouement qui soit étranger à des français .

---

*A M. le Rédacteur de la Gazette de Santé.*

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE , les accidents de la rage ou hydrophobie sont encore l'opprobre de la médecine : en dernier lieu , quelques événemens sinistres survenus par cette cause , ont excité la sollicitude . Il n'est cependant point de maladie contre laquelle on ait proposés de remèdes , soit préservatifs , soit curatifs .

Quoique l'on ait continué depuis trente ans à répandre beaucoup d'écrits sur cette matière , je pense que les recherches de M. le docteur Andry , publiées à cette époque sous l'ancienne Société royale de médecine , ainsi que d'autres Mémoires recueillis par elle , quant au même objet présenté comme programme de prix , ne laissent rien à désirer sur le point de vue historique de tous ces traitemens raisonnés ou empiriques applicables à la morsure des animaux enragés et à ses suites .

Je ne doute pas que des sources aussi pré-

cieuses ne doivent être consultées par quiconque s'adonne au soin des personnes atteintes de ces morsures : je ne doute pas que la méditation attentive des observations que l'on peut y puiser , ne suggère d'heureuses inspirations , pour ajouter quelques faits de plus aux succès isolés et rares auxquels on a été réduit jusqu'à présent.

Le problème le plus important à résoudre serait sans doute celui qui donnait le moyen d'émousser, de détruire le virus rabieux ou hydrophobe, dès son premier contact avec les parties mordues. Il n'y a pas une seconde à perdre pour chercher à enlever cette impression que l'on espère d'abord n'être que superficielle , et qui ne tarde pas à devenir plus profonde.

Quelque idée que l'on se fasse du progrès successif de l'infusion par la voie des absorbans et par la communication nerveuse , cette infusion n'est toujours que trop rapide, et lorsque les blessés peuvent être mis à la portée des secours de l'art , le mal a eu le tems de se propager loin des surfaces , auxquels la chirurgie doit ensuite appliquer vainement ses moyens.

J'ai toujours été frappé de la singularité d'une observation que m'a communiquée , il y a vingt ans , M. Valentin , ancien membre du Collège et de l'Académie de chirurgie. Le fait s'est passé dans le midi de la France. Deux enfans de moyen âge étaient à jouer sur un pré : un chien furieux les attaque ; ils sont mordus aux jambes, ils fuient , et l'animal s'éloigne.

Ces deux enfans habitaient deux villages opposés ; l'un n'avait que la plaine à traverser , pour revenir à la maison ; l'autre fut obligé de passer , à gué , un ruisseau assez profond , où sa blessure se trouva lavée dans l'eau courante. Ils laissèrent ignorer à leurs parens d'où ils venaient , et ce qui était arrivé ; les blessures étaient légères ; on ne s'en mit point en peine.

Au bout de quelques semaines , l'enfant qui avait suivi la plaine éprouva les symptômes de la rage , et il en mourut ; tandis que celui dont les jambes avaient trempé dans l'eau , n'eut aucun accident , ses morsures n'eurent aucune suite.

M. Valentin , qui a laissé de lui le souvenir d'un homme très-distingué dans sa profession , étaient intimément persuadé que la seule ablu-

tion de l'eau commune , employée soudain sur de telles plaies pouvait prévenir les effets de l'infection. Je suis également porté à croire que ce moyen préliminaire est très-recommandable , et qu'il importe d'inculquer dans l'opinion populaire , l'utilité d'un lavage promptement exécuté à l'eau simple , sans préjudice des précautions ultérieures , auxquelles il est toujours essentiel de recourir.

Agréez , je vous prie , Monsieur , l'hommage de mes sentimens les plus distingués.

R. CHAMSERU , D.-M.-P.

---

CETTÉ lettre d'un des médecins les plus recommandables de la Faculté de Paris ne pouvait m'arriver dans des circonstances plus opportunes , la relation contenue dans le N° précédent peut lui servir de commentaire , et prouver que si les lotions à l'eau simple ne doivent en effet pas être négligées en attendant des secours ultérieurs , il ne faut cependant , comme le dit très bien M. R. de Chamseru , les considérer que comme un moyen subsidiaire lequel ne doit jamais empêcher de recourir à des préservatifs plus efficaces dont l'emploi est toujours essentiel.

#### CHIRURGIE.

*Extirpation d'une partie de la langue sur une femme de 76 ans , à la suite d'une affection cancéreuse ; par M. Beauchêne fils , chirurgien en chef adjoint de l'hôpital Saint-Antoine.*

ELISABETH POINSOT , âgée de plus de 76 ans , mariée à un cordonnier , demeurant rue Sainte-Marguerite , n° 53 , quartier Saint-Antoine , est d'une constitution sèche et n'a jamais eu d'affections remarquables , si ce n'est celle qui fait le sujet de cette observation.

Elle portait depuis huit à dix mois sur le côté droit de la langue , lorsque je la vis pour la première fois , une tumeur , qui dans son origine n'offrait qu'un petit bouton causant une sensation incommodé ; peu à peu il s'était développé au point de former un gros noyau dur , ulcéré , oc-

cupant la partie moyenne du bord droit de la langue , la totalité de son épaisseur , et le quart environ de sa largeur ; la surface ulcérée n'avait pas plus d'étendue qu'une pièce de dix sous , mais elle faisait ressentir à la malade des élancemens fréquens , et une douleur semblable à des piqûres d'épingles , plus vive dans les mouvementz de la langue , et sur-tout pendant ceux de la mastication . Les substances alimentaires solides , produisaient une sensation si douloureuse sur cette partie , que cette femme avait été forcée d'y renoncer et ne se nourrissait plus que de soupes , de laitages ou de toutes autres substances liquides .

On avait déjà plusieurs fois inutilement tenté l'emploi des caustiques pour guérir cette femme lorsqu'elle vint me consulter . Je reconnus que sa maladie était d'une nature évidemment cancéreuse , et que l'ablation était le seul moyen de la guérir .

Cette affection douloureuse faisait chaque jour des progrès , elle aurait fini par causer des douleurs insupportables , envahir et détruire la totalité de la langue , et faire périr misérablement la malade après plusieurs mois , peut-être après plusieurs années de souffrance ; j'en ai vu plusieurs exemples . Ce pronostic aussi funeste que vrai , détermina cette femme à se laisser pratiquer l'extirpation de la tumeur , et de la portion de langue qui lui servait de base en l'entourant de toutes parts .

Je n'étais pas sans inquiétude sur l'hémorragie qui pouvait être la suite de cette opération délicate , l'artère linguale elle-même , ou au moins quelques-unes de ses branches devaient nécessairement être blessées . Or , l'on sait que les affections cancéreuses dilatent les vaisseaux ; dilatation , qui rend les hémorragies plus graves et plus difficiles à arrêter . Parmi les moyens que l'art emploie pour se rendre maître du sang après les opérations , et auxquels je prévoyais qu'il faudrait nécessairement avoir recours dans cette circonstance , tous ne pouvaient pas être également employés . La compression eut sans doute été instructiveuse , la ligature était presque impossible , le caustique me paraissait hasardeux , enfin le cautère actuel semblait seul m'offrir une

ressource assurée . Je fis donc préparer et rougir à blanc plusieurs cautères d'une forme olivaire , pour les joindre à mon appareil .

La malade assise sur une chaise d'une hauteur ordinaire fut couverte d'un drap plié en plusieurs doubles , deux aides lui fixaient les mains , un troisième placé derrière elle lui soutenait la tête appuyée sur sa poitrine ; un bouchon de liège assez gros fut placé entre les dents molaires de manière à maintenir la bouche largement ouverte ; la pointe de la langue fortement tirée en avant et à gauche fut reconverte d'un linge et maintenue dans cette position par un aide ; alors je saisissai la tumeur squirreuse avec une airigne double , et pendant que de la main gauche je tendais la partie latérale de la langue , je fis avec la droite , armée de forts ciseaux , une incision de plus d'un pouce , oblique d'avant en arrière et de dehors en dedans , puis d'un second coup du même instrument , dirigé obliquement d'avant en arrière et de dedans en dehors , je circonscrivis , et j'emportai la totalité de la tumeur avec la partie moyenne latérale de la langue .

L'opération terminée , ce que j'avais prévu ne manqua pas d'arriver , un jet de sang parti de l'artère linguale , autant que je pus en juger par sa position et la grosseur de son calibre , jaillit avec impétuosité du fond de la plaie . J'eus un moment l'idée de lier le vaisseau ouvert , malgré les difficultés de ce procédé , mais la crainte que la ligature ne vint à se détacher trop promptement , me détermina à recourir à la cautérisation .

Le sang ayant été abstergé à l'aide d'une petite éponge , trois applications successives du cautère actuel sur l'orifice du vaisseau et la totalité de la plaie suffirent pour arrêter l'hémorragie , et me donner plus de sécurité quant à la récidive de la maladie . Cette énorme plaie fut environ 50 jours à guérir . Des gargarismes d'abord narcotiques , ensuite détersifs , des alimens doux et liquides , furent les seuls moyens dont je fis usage pour en faciliter la cure ; elle n'a été traversée par aucun accident ; la malade a d'abord éprouvé dans les mouvementz de la langue un peu de gène qui a bientôt disparu . Je pense que l'application du feu peut avoir rendu la cicatri-

sation plus longue, mais peut-être aussi cette lenteur a-t-elle été l'effet de l'âge avancé de cette femme.

Plus de six mois se sont écoulés depuis qu'Elizabeth Poinsot a été opérée, elle est actuellement dans sa 78<sup>e</sup> année ; je l'ai revue plusieurs fois, et elle s'applaudit tout les jours de s'être soumise à une opération qui l'a préservée d'une mort certaine, au prix de quelques douleurs, vives à la vérité, mais passagères.

La mort qui la menaçait était d'autant plus affreuse, que descendant lentement dans la tombe, chaque pas était marqué par d'indomptables souffrances, et qu'aucun voile ne pouvait lui dissimuler l'horreur d'une fin si funeste.

*Note sur la proportion des aveugles et des sourds-muets avec la population dans différens pays ; par M. Friedlander, D.-M.*

M. Friedlander a rédigé cette note à l'occasion de l'invitation faite, par S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, à MM. les Présidents, de faire dans leur département des recherches sur le nombre des aveugles et sourds-muets ; elle a d'abord été insérée dans la *Bibliothèque médicale*, et nous pensons qu'elle peut présenter un grand intérêt à toutes les personnes qui s'occupent d'économie politique.

En Suisse, dans le canton de Zurich, qui contient environ de 100 à 120,000 ames, on comptait 159 sourds ou muets,

En Danemark, où des recherches très-exactes ont été faites sur cet objet, on a obtenu les résultats suivans :

| Provinces.                     | Population. | Nombre des sourds-muets. | Proportion.            |
|--------------------------------|-------------|--------------------------|------------------------|
| Holstein.                      | 818,621.    | 515.                     | 1 : 1510               |
| Zélande.                       | 311,085.    | 165.                     | 1 : 1851               |
| Fionie.                        | 160,164.    | 113.                     | 1 : 1417               |
| Jutland, canton<br>d'Aalbourg. | 104,986.    | 44.                      | 1 : 2365               |
| Aarhois.                       | 120,164.    | 61.                      | 1 : 1969               |
| Ribi.                          | 97,585.     | 102.                     | 1 : 950                |
| Viborg.                        | 26,657.     | 32.                      | 1 : 835                |
| Total.                         | 1,69,5262.  | dont 1032 s.m.           | c'est-à-dire, 1 : 1583 |

Il résulte de ce tableau, que le nombre des sourds-muets est très-différent dans des lieux situés très-près l'un de l'autre. A Aalbourg, par exemple, la proportion est de 1 sur 2,365, tandis qu'à Viborg, qui n'en est pas éloigné, elle se trouve être de 1 sur 835. Il y a donc un grand nombre de circonstances qui font varier ces proportions. Le résultat général donné pour ce royaume 1 sourd ou muet sur 1,583 ou 1,584 individus. Je dis sourd ou muet, car je ne crois pas que tous les individus, à beaucoup près, mentionnés dans ce tableau, soient sourds et muets de naissance.

J'ai trouvé dans une autre note, que l'on compte en Allemagne à peu près 100 sourds-muets sur 1,000,000 d'âmes. Ce résultat est vraisemblablement tiré des listes qu'on a faites en Autriche, où il se trouve 1,106 sourds-muets de sept à quatorze ans. On peut donc supposer qu'il existe à peu près en France 21 à 22 mille sourds ou muets, dont 3,500 environ sourds-muets.

Je n'ai pu obtenir de résultats aussi conclusifs sur le nombre des aveugles, attendu que la cécité dépend le plus souvent de divers accidents, et qu'elle ne peut pas toujours être exactement connue. On comptait, par exemple, dans le canton de Zurich, 260 aveugles, qui, probablement, ne l'étaient pas tous par l'effet de la goutte secrète.

J'ajouterais encore quelques faits, plutôt pour attirer l'attention sur ce sujet, que parce que je mets assez de confiance dans les données. On présumait, en 1803, qu'il y avait à Copenhague 1 individu sur 25 atteint d'une maladie siphilitique. Le suicide a augmenté, selon M. Gallisen, dans une proportion extraordinaire depuis 1785. Il y eut en 1790, 181 ; en 1795, 209 ; en 1800, 222 ; et en 1805, 267 suicides. On pouvait en général supposer 1 suicidé sur 1,000 morts.

Dans ce moment où la conscription est établie sur des bases solides et sur des principes généraux, il serait à désirer qu'on tînt note du nombre d'individus de dix-huit ans qui sont exemptés, et du genre de maladies qui les met dans ce cas. Ayant ainsi le nombre des individus atteints d'une certaine maladie à une époque, on pourrait en faire un objet de comparaison à une autre époque, et déterminer ainsi l'accroissement ou la diminution

de cette maladie , et peut-être les causes qui peuvent y donner lieu. Ceci ne servirait pas seulement de guide à la police médicale pour éloigner ces causes , mais serait aussi une pierre de touche pour juger les progrès des méthodes curatives en médecine. On peut même dire que sans cette statistique médicale , les questions si souvent reproduites sur l'utilité de l'art , sur l'utilité d'éloigner le charlatanisme , etc. , resteront toujours en partie indécises ; et un gouvernement aussi éclairé que l'est celui de la France , a certainement intérêt à favoriser ces recherches. Il est d'ailleurs assez fort pour n'avoir rien à craindre de la publication de pareils faits : des États fiables sans doute osent le faire depuis long-tems. Le Danemark et la Suisse ont tiré beaucoup de profit de ces sortes de recherches , qui éclairent les administrateurs et le public sur des mesures qu'il convient de prendre.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Observations sur la nature et le traitement des maladies du foie ; par ANTOINE PORTAL,* professeur de médecine au Collège impérial de France , d'anatomie au Muséum d'histoire naturelle , chevalier de l'Empire et de la Légion d'honneur , membre de l'Institut de France , de Bologne , de l'Académie des sciences de Turin , Copenhague , etc. , etc.

Le nom de M. Portal est une excellente recommandation pour l'ouvrage que nous annonçons ; ce vénérable et savant professeur a consacré sa vie entière à des recherches d'anatomie médicale ; c'est lui qui a publié sous les yeux de Lieutaud , l'*Historia anatomica medica* , ouvrage qui a sur-tout conservé parmi nous le souvenir honorable des grands talents de ce médecin. M. Portal n'a point cessé depuis d'appliquer ses grandes connaissances en anatomie à son immense pratique ; comme il s'est aussi toujours efforcé d'éclairer sa pratique par ses continues recherches en anatomie pathologique. Indépendamment des fruits que nous en avons recueillis dans la publication de ses ouvrages sur la *phthisie pulmonaire* , sur le *rachitisme* et sur l'*apo-*

*plexie* , il faut encore reconnaître que c'est principalement aux travaux de ce professeur que l'on doit ce goût pour l'anatomie pathologique qui paraît distinguer les médecins actuels ; dans tout le cours de son enseignement , M. Portal s'est attaché à montrer que l'observation étant le seul guide fidèle auquel le praticien puisse s'attacher , ce n'était que dans les ouvertures des malades qui avaient succombé , que le plus souvent on pouvait trouver le complément des observations que l'on avait faites , c'est-à-dire , les moyens de rapporter les phénomènes extérieurs dont on était frappé , aux désorganisations intérieures dont ces phénomènes étaient les résultats.

Le livre que M. Portal publie aujourd'hui est encore une application de ces préceptes et de cette excellente méthode ; l'auteur en avait d'abord recueilli les matériaux pour sa propre instruction , remercions-le de les publier pour la nôtre , et reconnaissons que quels que soient les progrès de la médecine , tant qu'on restera fidèle à l'observation , on lira cet ouvrage , 1<sup>e</sup> comme un répertoire à peu près complet de toutes les maladies où le foie peut-être intéressé ; 2<sup>e</sup> comme un témoignage de l'efficacité d'un bon traitement , sur-tout quand il est , comme le dit l'auteur , appliqué à tems ; 3<sup>e</sup> comme une source abondante d'indications sur l'efficacité de certains remèdes abandonnés peut-être trop légèrement ; 4<sup>e</sup> enfin comme un modèle du soin que le médecin doit avoir d'isoler la description d'une maladie , de l'énoncé de ses propres opinions , pour ne pas s'exposer à faire plier les faits sous le poids de ses préventions personnelles.

L'ouvrage est divisé en deux parties : la première est consacrée aux *maladies du foie dont le siège dans cet organe est généralement reconnu* : telles sont les douleurs , l'augmentation de volume , les engorgemens par des matières plus ou moins bien connues , l'*hépatocèle* , l'*ictère* , la *colique hépatique* , la *fièvre bilieuse* , la *colique bilieuse* , l'*inflammation du foie* , la *phthisie hépatique*.

La seconde partie traite de l'état du foie dans diverses maladies dont on croit souvent le siège dans d'autres organes et dont la plupart finissent par la *phthisie hépatique*. Dans les vingt-deux chapitres dont cette partie est com-

posée , l'auteur passe en revue les nombreuses maladies dans lesquelles sa longue expérience lui a prouvé que le foie pouvait être intéressé ; les lumières qu'il y a répandues en rendront l'étude très-précieuse aux médecins praticiens. Voici la marche que M. Portal suit généralement. A chaque maladie, il en rapporte d'abord un certain nombre d'observations complètes , c'est-à-dire , suivies de l'ouverture des cadavres ; viennent ensuite les traitemens heureux , après quoi on trouve des descriptions générales par ordre de symptômes , de causes , de pronostic et de traitement.

On a pu voir , par le seul titre des chapitres , que M. Portal n'adopte point les opinions modernes sur la classification des maladies ; ce sera pour le lecteur une nouvelle occasion de reconnaître que ceux qui s'attachent fidèlement à l'observation ne diffèrent point entr'eux dans les parties essentielles de leur art , quelles que soient d'ailleurs les dénominations et les explications auxquelles ils croient devoir donner la préférence ; car il n'est aucun médecin , digne de ce nom , parmi ceux qui sont le plus attachés à ces formes nouvelles , qui ne soit parfaitement d'accord avec M. Portal sur les symptômes , les causes , le pronostic et le traitement de toutes les maladies qui ont été une fois bien détermi-

nées. C'est que la vérité est toujours la même et que nos explications sont la seule chose qui change continuellement , ce qui , soit dit en passant , devrait bien nous en dégouter.

On est d'abord surpris que M. Portal ait mis dans son livre le nom de la plupart des malades dont il parle , mais on reconnaît bientôt , comme cet habile médecin le dit lui-même , que cet usage qui ne saurait ici avoir aucun inconvénient a dû lui offrir un délassement , et devient aussi pour les lecteurs un moyen de fixer dans leur mémoire des faits qui sans cela seraient promptement oubliés. On retrouve d'ailleurs dans tout le cours de cet ouvrage ce ton d'abandon et de douce causerie qui attachait aux leçons de l'auteur , et qui en montrant la science dépouillée de son appareil pédantesque , faisait au professeur autant d'amis que d'admirateurs.

---

*Je renvoie au prochain N° l'article dans lequel je compte terminer les conseils aux personnes affectées d'hémorroïdes , en traitant de quelques accidens qui en sont la suite. Ce renvoi a sur-tout pour motif de pouvoir donner en même tems des observations de guérison de ces accidens par l'emploi de l'eau froide en douches et en lavemens obtenues par M. le professeur Dupuytren , qui a plusieurs fois employé ce moyen avec grand succès.*

#### *Avis aux nouveaux Abonnés.*

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé* , a commencé au 21 mars 1812 ; on a réimprimé les N° qui manquaient , et il existe encore maintenant quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers. Ces N° comprennent depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812 , et ne laissent par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris , ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

---

CETTE feuille paraît , avec exactitude , tous les dix jours , les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois . — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année , mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet , et pour un an . — Le prix de l'abonnement à la *GAZETTE DE SANTÉ* , franché de port pour Paris et les Départemens , est de 18 francs . — On souscrit à Paris , chez M. DE MONTEGRE , Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement , propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal , rue Saint-Guillaume , n° 30 , faub. Saint-Germain . — Et chez D. COLAS , impr.-libr. , rue du Vieux-Colombier , n° 26 , faub. Saint-Germain . — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal . — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus . — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus . — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens .

---

A PARIS , DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS , RUE DU VIEUX-COLOMBIER , N° 26.



( N° XXVIII. )

( 1<sup>er</sup> Octobre 1813. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā, probāque pietate; qui meliora  
habet, eodem det animo. KLEIN.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Un Docteur en médecine de Paris, nommé Nicolas, ayant exercé l'office de lieutenant particulier à Beauvais, soutint n'avoir point quitté l'étude et l'exercice de la médecine ; il voulut après 40 ans rentrer dans les Ecoles ( user de son titre de Docteur régent ), nous ne l'avons pas voulu recevoir, dit Riolan, pour s'être mêlé d'un autre exercice que de celui de la médecine.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1<sup>er</sup> au 20 septembre inclus.

|                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------|-----|
| Fèvres non caractérisées . . . . .                                  | 11  |
| Fèvres gastriques ou bilieuses . . . . .                            | 60  |
| Fèvres muqueuses . . . . .                                          | 19  |
| Fèvres adynamiques ou putrides . . . . .                            | 7   |
| Fèvres ataxiques . . . . .                                          | 1   |
| Phlegmasies internes ou externes . . . . .                          | 36  |
| Dont 20, des organes de la respiration.                             |     |
| Varioles . . . . .                                                  | 4   |
| Apoplexies . . . . .                                                | 2   |
| Coliques métalliques . . . . .                                      | 3   |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens . . . . . | 290 |
| TOTAL GÉNÉRAL . . . . .                                             | 435 |

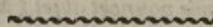
Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes, à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet ( MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE ); MENURET, Président et Rapporteur.

#### Résumé du travail de la Commission.

Le tems a été constamment sec, alternativement serein et couvert, chaud et froid ; les variations dans la température ont été quelquefois très-considérables; dans la même journée la liqueur thermométrique s'est trouvée plus d'une fois au-dessus de 20 degrés et au-dessous de 8. Le vent a soufflé habituellement du nord avec quelques dérivations à l'est ou à l'ouest, il a été quelque-

fois orageux, plus ordinairement modéré. La pluie n'a commencé que depuis quatre à cinq jours.

Les maladies ont été en général peu graves et peu nombreuses; il y a eu quelques fièvres humorales, continues ou intermittentes; les affections gastriques, intestinales déjà énoncées continuent, ainsi que celles de la peau, les fluxions et les rhumatismes; parmi ces derniers, il y en a eu d'aigus avec un caractère décidément inflammatoire qui ont exigé la saignée. Madame la baronne P..., enceinte de 7 mois, en a essuyé un de cette espèce, dont le siège était à la partie latérale inférieure de la poitrine, s'étendant jusqu'à l'articulation de l'*humerus*; deux saignées du bras ont soulagé: des accès de fièvre tierce bien prononcés qui ont succédé ont cédé à quelques prises de bon quinquina. Deux saignées abondantes du pied ont paru aussi nécessaires et ont été très-utiles chez une malade plus que septuagénaire subitement attaquée de symptômes apoplectiques, somnolence, perte de connaissance, embarras de la langue, etc. Il n'y a point eu de paralysie à la suite, mais comme il arrive souvent, une fièvre continue exacerbante, *synochus putris*, s'étant développée, a eu un cours régulier; des vésicatoires, des sinapismes, etc., ont pu contribuer à diminuer ou à prévenir les accidens; avant le quatorzième jour, les urines fortement nuageuses ayant annoncé la coction, on a favorisé les efforts de la nature par de légers minora-tifs qui ont procuré des évacuations considérables, noires, fétides, consistantes. La convalescence a été prompte et solide.



#### ⊕ Pleine lune, le 10 octobre.

Depuis le 19 septembre jusqu'au 29, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{1}{12}$ . — Le minimum de 27 p. 11 l.  $\frac{1}{10}$ .

Le maximum du Thermomètre a été de 18 d.  $\frac{1}{10}$ . — Le minimum de 5 d.  $\frac{1}{10}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 89 d.  $\frac{1}{2}$ . — Le minimum de 49 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

*Conseils aux personnes affectées d'hémorroïdes.*

#### VII<sup>e</sup> ARTICLE. — Fin du Traitement.

Je ressens vivement, en rédigeant ce dernier article, un inconvenienc que j'ai déjà éprouvé en écrivant les autres, c'est celui de ne pouvoir donner à mes pensées tout le développement nécessaire pour contenter chacun de mes lecteurs: je prie de nouveau les médecins qui seraient tentés de me reprocher d'avoir supprimé une foule de détails, de vouloir bien ne pas oublier que mon but principal a été d'enseigner aux personnes qui souffraient des hémorroïdes, la conduite qu'elles avaient à tenir; et que la forme nécessaire de telles discussions m'oblige à supprimer non-seulement ce qui n'est que de théorie, mais encore la plupart des faits accessoires qui pourraient établir entre ceux que j'expose une liaison non interrompue.

*Examen des accidens qui sont quelquefois la suite des hémorroïdes, lorsqu'elles ont duré long-tems et qu'elles ont eu de fréquentes récidives.*

Je ne parlerai point de ces accidens pour lesquels une opération chirurgicale est presque toujours indispensable; telles sont les fistules qui proviennent ordinairement d'abcès dont la formation avait été déterminée par la vivacité de l'inflammation.

Mais un inconvenienc très-grave et très-commun qui succède fréquemment à des attaques répétées d'hémorroïdes, c'est le rétrécissement de l'extrémité de l'intestin, porté quelquefois au point de rendre le passage des matières ou tout-à-sait impossible, ou du moins extrêmement difficile et douloureux. Ces accidens pouvant être prévus ou traités par les malades eux-mêmes, il entre nécessairement dans le plan que j'ai adopté d'en faire une mention particulière.

Ce rétrécissement peut avoir lieu de trois façons différentes :

1<sup>o</sup>. Dans les cas les plus ordinaires, l'extrémité de l'intestin rectum est embarrassée et remplie par les tubercules hémorroïdaux qui se sont accumulés et qui forment souvent des paquets

semblables à des grappes de raisins. Lorsque ces tubercules sont assez près de l'orifice de l'anus, ou que leurs pédicules sont suffisamment longs, ils sont poussés au-dehors par le moindre effort, et leur sortie précède toujours celles des matières excrémentielles. La personne sujette à cette incommodité est obligée chaque fois qu'elle est allée à la garde-robe de les faire rentrer avec précaution pour éviter les douleurs auxquelles donnerait lieu le resserrement du sphincter de l'anus s'il s'exerçait sur ces tubercules.

2°. La deuxième cause de rétrécissement de l'orifice de l'anus provient de l'épaississement des parois de l'intestin, soit que cet état dépende d'une induration particulière dans laquelle le tissu cellulaire qui environne le rectum acquiert une dureté et une épaisseur, comparables à celles qui caractérisent l'éléphantiasis, soit que cet épaississement dépende uniquement des inflammations nombreuses et consécutives dont la résolution ne s'est pas faite complètement. Cette espèce de rétrécissement cause moins de douleur que les deux autres, et jusqu'au moment où il devient excessif et ne permet plus que très-difficilement le passage des matières, on le supporte sans peine. On doit le distinguer du squierre du rectum, auquel toutefois je pense qu'il peut donner naissance.

3°. Enfin la troisième espèce de resserrement est purement nerveuse; elle dépend d'un spasme du sphincter de l'anus, qui tient cette ouverture continuellement resserrée, et ne permet pas quelquefois, sans des douleurs atroces, le passage d'un vent. Cet état spasmodique succède ordinairement à de longues souffrances; il peut exister en même temps que des tubercules hémorroïdaux; il peut aussi coïncider avec l'épaississement des parois, et assez souvent même le contour de l'anus offre quelque fissure ou déchirement causé par la violence que les parties ont souffertes au passage de matières dures et volumineuses.

Pour les rétrécissemens causés par la première des trois causes que j'indique ici, le moyen le meilleur sans doute et qui promet le plus de succès est l'excision des tumeurs. J'en ai déjà parlé dans mon précédent article. On peut encore employer avec avantage le moyen de guérison, seul appli-

cable au second cas, c'est-à-dire, au cas d'épaisseissement indolent des parois du rectum. Ce moyen consiste à dilater l'intestin, en affaissant les tumeurs hémorroïdales indolentes, au moyen d'une mèche de charpie introduite tous les jours, ou mieux encore, d'un suppositoire en bois ou en gomme élastique. Ce suppositoire, fait en cône tronqué, est placé dans l'intestin, tandis qu'il est retenu au dehors par des rubans croisés. M. Le Vacher, docteur en médecine et professeur de chirurgie à Parme, rapporte l'exemple d'une guérison obtenue par ce moyen, que l'illustre Desaut a beaucoup employé. Ce moyen, au reste, ne peut réussir que lorsque les engorgemens dont il s'agit sont indolens et ne participent encore en rien à l'état squireux ou cancéreux. On peut lire à cette occasion, avec beaucoup de fruit, ce que MM. Bayle et Cayol en ont dit à l'article cancer du rectum dans le Dictionnaire des Sciences médicales. Quelquesfois il arrive que des douleurs vives ne permettent point l'emploi des corps dilatans; les douches et les lavemens frais sont encore ici le moyen de dissiper ces douleurs lorsque cela est possible, pour pouvoir ensuite recourir, soit à des mèches, soit à des pessaires ou suppositoires.

Mais c'est particulièrement dans les douleurs de la troisième espèce que les bains, les douches et les lavemens frais auront le plus d'avantage. C'est sur-tout à ce dernier cas que se rapportent les exemples observés par M. le professeur Dupuytren, et qu'il a bien voulu me communiquer. Mais avant de les exposer, je dois avertir mes lecteurs qu'il est assez rare qu'une de ces dispositions existe seule : le plus souvent, au contraire, elles se combinent mutuellement, et cet état de simplicité dans lequel il faut les supposer pour en faire comprendre la description, n'est qu'une véritable abstraction. Ainsi les douleurs nerveuses compliquent quelquefois, soit l'inflammation du rectum, soit des râgades ou fissures, soit un rétrécissement réel de l'intestin ; mais comme ces douleurs sont un des accidens les plus fâcheux de la maladie, on a toujours obtenu un grand succès quand on est parvenu à les dissiper, et c'est même le seul moyen d'assurer la guérison des autres accidens.

M. le professeur Dupuytren a eu plusieurs fois l'occasion d'observer cette contraction ou contracture du sphincter de l'anus existant sans déchirure, tumeur ou aucune autre lésion du tissu. La première fois que cette affection se présente à lui, ce fut chez un prince allemand pour lequel on avait inutilement employé tous les moyens imaginables, tels que les émolliens, les narcotiques, etc. Ayant pu, depuis ce temps-là, observer cette même maladie un assez grand nombre de fois chez des individus des deux sexes, il lui a reconnu des caractères constants, et qui ne permettent pas de la méconnaître. D'abord la disposition extérieure des malades, ou ce qu'on nomme en terme de l'art le *facies*, est presque toujours le même, et caractérise des personnes éminemment nerveuses; quant à la maladie locale, le sphincter de l'anus est contracté ou resserré avec force, les excréments ne s'échappent qu'avec des difficultés inouïes, et en se filant en cylindres très-minces et très-allongés; les douleurs sont excessives lors de leur excrétion, et sur-tout lorsque les recherches nécessaires pour reconnaître le mal obligent à porter le doigt dans le rectum. Parmi les cas de cette espèce qui se sont offerts à M. Dupuytren, un des plus remarquables est celui d'un évêque étranger qui fut affecté de cette incommodité, à la suite de chagrins prolongés. Plusieurs chirurgiens de France et d'Italie avaient décidé qu'il existait dans l'intestin une tumeur à laquelle ils en rapportaient le retrécissement. Un autre chirurgien célèbre déclara qu'il y avait fissure ou déchirure au sphincter, et d'ailleurs reconnaissant la maladie; conseilla, comme moyen de guérison, un procédé qu'il a plusieurs fois employé avec succès; mais ce moyen est terrible, car il consiste à fendre en quatre le sphincter de l'anus par autant d'incisions. Enfin M. Dupuytren consulté ne trouva ni tumeur interne ou externe, ni déchirure ou fissure à l'intestin. Dans la persuasion que les moyens qui lui avaient déjà réussi ne seraient pas sans succès dans ce cas, il conseilla des applications froides, et sur-tout des douches et des lavemens frais (plutôt froids que chauds); le malade fut guéri par l'usage prolongé de ce remède.

Je citerai encore une observation de cette na-

ture recueillie par M. le Breton. Le malade était un ancien ambassadeur d'Espagne fort connu à Paris; tous les remèdes imaginables avaient été sans succès, quand on s'avisa de recourir aux douches ascendantes froides et très-fortes. Ce qu'il y avait de particulier ici, c'est que l'eau poussée par la douche pénétrait dans l'intestin, et s'y accumulait jusqu'à ce que tout-à-coup il se fit un effort par lequel elle était chassée avec les matières dont elle facilitait la sortie; ce fut à ce seul moyen que le malade dut sa guérison.

Je pourrais encore citer ici une guérison semblable obtenue par l'emploi des applications froides, par M. le docteur Duffour, habile praticien de la capitale, mais la nécessité d'être concis ne me permet que d'en faire une simple mention.

Ce qui ajoute un nouveau degré d'intérêt à ces observations, c'est que M. Dupuytren, ayant vu des spasmes semblables fixés aux autres orifices naturels des cavités du corps, a pu établir une analogie entre tous ces différens cas.

Il a vu un spasm douloureux fixé à l'entrée du canal de l'urètre d'une femme, qui depuis huit ans qu'elle en était affectée, souffrait des douleurs inouïes au moindre contact, ainsi que dans l'excrétion des urines. Le même professeur a vu cette affection exister à l'orifice du vagin, et un cas semblable s'est offert à moi depuis peu de tems. M. Dupuytren s'est assuré, comme je l'ai fait aussi, qu'il n'y avait ni inflammation, ni aucun empêchement organique, et que la constriction et les douleurs extrêmes éprouvées par les malades dépendaient uniquement d'un état spasmodique que les affusions d'eau froide détruisent et rompent en quelque sorte.

Bien que cet état soit évidemment fort souvent étranger aux hémorroïdes, et que M. le professeur Dupuytren qui a fait à ce sujet plusieurs observations, n'ait jamais remarqué la liaison qu'il pouvait y avoir d'un de ces états à l'autre, les recherches que j'ai faites sur la première de ces maladies m'ayant convaincu que cet état douloureux et spasmodique avec ou sans contraction habituelle succédait souvent aux anciennes hémorroïdes, je ne puis penser que la digression à laquelle je viens de me livrer soit déplacée. Elle

pourra, au contraire, devenir utile non-seulement aux malades, mais encore aux hommes de l'art auxquels j'ai lieu d'espérer qu'elle donnera d'heureuses inspirations sur une affection très-peu connue.

Je vais terminer ces articles sur les hémorroïdes en rapportant une lettre que m'adresse un ancien chirurgien consultant des armées, et qui pourra faire apprécier les avantages du moyen que j'ai proposé.

*A M. le Rédacteur général de la Gazette de Santé.*

Paris, ce 22 septembre.

MONSIEUR, dans votre Gazette du 21 septembre, vous renvoyez au numéro suivant la suite des conseils aux personnes affectées d'hémorroïdes; vous devez y joindre les observations de M. Dupuytren sur l'emploi de l'eau froide, etc.

Peut-être trouverez-vous bon d'y ajouter quelques observations qui me sont propres, de l'une desquelles je suis moi-même le sujet, et dans laquelle j'ai appliqué le précepte *medice cura te ipsum*.

Depuis dix ans j'étais attaqué d'hémorroïdes internes sans flux.

Une vie sédentaire, une application constante et un travail de bureau assidu pendant plusieurs mois sans me coucher, m'avaient causé un gonflement hémorroïdal, qui fut suivi d'inflammation et d'un point de suppuration très-profound et très-étendu; je craignais même qu'il ne fût fistuleux.

Je me dispenserai de décrire les symptômes qui accompagnent cet état, et d'exprimer les douleurs inouies que j'éprouvais.

Il m'était impossible de supprimer la cause qui avait produit ou augmenté mes hémorroïdes, et je n'avais pas le loisir de me soumettre à un traitement.

J'avais dans mon appartement des lieux dits à l'anglaise, dont le réservoir était fort élevé et d'une très-grande capacité : je m'exposai à la douche ascendante d'un jet d'eau très froide, qui s'élevait à 2 pieds à peu-près; elle soulagea d'une manière (je dirai délicieuse), les douleurs insupportables que j'éprouvais.

Chaque fois que les douleurs devenaient considérables, je renouvelais ma douche, jusqu'à huit ou dix fois en vingt-quatre heures, et je la continuais assez long-tems pour en obtenir un soulagement notable.

Après un mois ou cinq semaines, l'ulcération s'est fermée, les hémorroïdes ont disparu.

Depuis vingt ans je n'ai plus éprouvé d'attaque de cette espèce, quoique je ressente de tems à autre des engorgemens hémorroïdaux, que je continue à-peu-près la même manière de vivre, et que je sois occupé de travaux semblables.

J'ai conseillé l'emploi de ce moyen à plusieurs hémorroïdaires, qui en ont obtenu le même succès que moi.

Si ces observations peuvent ajouter quelques preuves à celles que vous vous proposez de publier, vous pouvez faire de ma lettre l'usage qui vous conviendra.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments d'estime et de considération distinguée.

C. DE BOYER,

*Ancien chirurgien consultant des armées.*

#### *Notice nécrologique sur M. Bergeret.*

LES villes de Pau et de Morlaas ont perdu ; le printemps dernier, M. Bergeret. Ce médecin estimable, mort à l'âge de cinquante et un ans, victime de la fièvre d'hôpital, a rendu de grands services au département des Basses-Pyrénées, soit par ses succès dans le traitement des maladies, soit comme magistrat. « Il fut deux fois » réélu maire de Morlaas pendant la tourmente » révolutionnaire, quoique absent et sans jamais » avoir assisté aux assemblées populaires. Je » pourrais, dit-il dans une de ses notes, me glo- » risier comme Montaigne, de *n'avoir laisse* » (*dans mes fonctions*) *ni offense ni haine* (1). »

M. Bergeret publia en l'an XI (1803) le résultat (2) de ses excursions botaniques sur les Py-

(1) *Essais*, liv. III, ch. 10, à la fin.

(2) *Flore des Basses-Pyrénées*, ou Description de toutes les plantes qui croissent naturellement, qui sont ou qui pourraient être cultivées avantageusement dans le départe-

rénees. Son livre ne contient que les 13 premières classes du système sexuel des plantes de Linné.

Je n'ai eu connaissance de cet ouvrage que le 15 juillet 1813. Je me félicite de m'être rencontré (1) avec ce digne confrère dans les vues et les notes propres à faire disparaître d'une flore la sécheresse qui, sans ces moyens, en est inséparable. Parmi les différentes remarques et observations qui embellissent le travail de ce professeur, celle que je vais transcrire m'a paru digne de trouver une place dans la *Gazette de Santé*.

Après la description des quatre espèces de *rhus*, on lit :

« . . . Il découle des incisions faites sur les vieux troncs de différentes espèces de *sumac* un suc résineux, analogue au vernis de la Chine. L'extrait préparé avec le suc exprimé des feuilles du *sumac radiqueux* (*rhus radicans*) est regardé comme un excellent remède contre la paralysie des extrémités inférieures. Le citoyen Lamude, célèbre jurisconsulte de la ville de Pau, atteint de cette maladie depuis environ dix ans, en prit l'année dernière (1802) huit onces en dix jours, sans éprouver aucun soulagement, ni le moindre trouble dans ses fonctions. Six mois après, il a voulu essayer le *galvanisme* malgré mes observations négatives, fondées sur l'incertitude et sur le danger d'un remède nouveau. Il fut soumis à l'action d'une pile de cinquante pièces d'argent et de zinc, dont le nombre fut porté à cent dans la suite. Les muscles correspondans aux deux nerfs sciatiques furent successivement mis

ment des Basses-Pyrénées. Avec des observations sur leur utilité dans l'économie rurale et domestique, dans les arts et dans la médecine ; par J. Bergeret, docteur-médecin, professeur d'histoire naturelle et vice-président du Conseil d'agriculture, Pau, an XI, 2 vol. in-8° de 776 pages. Voy. ouv. cité, tom. II, pag. 415.

(1) Voy. *Flore de Toulouse*, ou description des plantes qui croissent aux environs de cette ville, avec l'indication de leur lieu natal, l'époque de leur floraison, des observations sur leurs propriétés en médecine, en économie rurale, et les tables de leurs noms latins, français et patois, par D. J. Tournon, docteur-médecin, etc., Toulouse, 1811, 1 vol. in-8° de 400 pages.

» dans l'*arc galvanique*. Le courant fut ensuite dirigé avec précaution de la partie lombaire de l'épine aux nerfs sciatiques, et vers les différents points de la cuisse et de la jambe, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Les convulsions furent toujours modérées, et le malade n'éprouva ni soulagement, ni incommodité sensibles pendant un mois qu'il fut soumis tous les jours à l'action de la pile. Ces opérations furent interrompues par la rigueur de la saison, et quelque tems après, les parties qui avaient toujours conservé un peu de sentiment et de mouvement, perdirent tout-à-fait ces deux facultés. L'enflure des pieds s'étendit aux jambes, aux cuisses et vers les lombes. La gangrène se manifesta aux deux pieds, et successivement au pli de la cuisse, à l'os sacrum et à l'anus. La putréfaction dévora toutes ces parties et conduisit le malade au tombeau. Si les personnes affligées de quelque maladie chronique, si les médecins avides de nouveautés savaient profiter de cet exemple, nous ne verrions pas si souvent les uns victimes de leurs impatience, et les autres seraient beaucoup plus circonspects dans l'application des remèdes nouveaux. Le médecin étranger qui conseilla le *galvanisme* était le même qui avait proposé l'extrait de *rhus radicans*. Il parlait de l'efficacité de ces remèdes avec un ton d'assurance qui aurait dû porter un homme d'esprit à douter de sa sagesse (1). »

Les amis des sciences et de l'humanité doivent désirer que les héritiers de M. Bergeret publient les onze classes du système sexuel qui manquent à la *Flore des Basses-Pyrénées*, ainsi que l'*Histoire des oiseaux et des insectes* de ce département, que cet habile médecin avait promis (2) de publier incessamment.

TOURNON, D.-M.

#### *Tablettes de Lichen d'Islande.*

Ces tablettes préparées avec le produit gélatineux du lichen, rapproché et combiné avec le

(1) *Flore des Basses-Pyrénées*, tom. II, pag. 133.

(1) *Idem*, tom. I<sup>e</sup>, pag. 26.

sucre, conviennent dans les cas de rhume opiniâtre, de toux sèches, dans les crachemens de sang, dans le premier degré de la phthisie, ou autres affections de poitrine ou d'estomac, qui présentent trop de débilité.

Cette conserve, d'un goût assez agréable, peut remplacer avec avantage la préparation qu'on nomme en pharmacie Gelée de lichen d'Islande, médicament de peu de garde.

La dose, variable selon la circonstance, est pour l'ordinaire de douze à quinze tablettes dans la journée.

On trouve ces tablettes toutes préparées chez M. Trit, pharmacien, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, au coin de ce celle de l'Ecole-de-Médecine, n° 51, à Paris.

Chaque once de ces tablettes contient :

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| Produit gélatineux rapproché . . . | 1 partie       |
| Gomme arabique. . . . .            | 1 —            |
| Sucre. . . . .                     | 2 —            |
| Extrait aqueux d'opium. . . . .    | $\frac{1}{16}$ |

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Discours sur la maladie de la peur dans les enfans,*  
par J. F. Sobry.

Ce discours, prononcé dans une société savante, date déjà de plusieurs années; mais ce qui est bon ne vieillit pas, et nos lecteurs ne seront pas fâchés d'en avoir un extrait, au défaut de l'ouvrage qu'ils ne pourraient plus se procurer.

L'auteur fait voir que les terreurs dont la première enfance est poursuivie prennent leur source d'abord dans les sots contes des bonnes et des gouvernantes, et ensuite dans la lecture des romans ténébreux, tels que ceux dont l'Angleterre nous a durant si long-tems inondés. La susceptibilité qui en résulte s'efface ordinairement chez les garçons à l'époque de la puberté; mais au contraire elle s'accroît chez les jeunes filles, et peut devenir la cause d'accidens qui empoisonnent toute leur vie. Il importe donc d'éloigner des enfans ces causes de malheur: car c'en est un bien réel que la peur et ses tourmens. L'effroi qui les saisit dans l'obscurité, ou à l'aspect de quelque chose d'extraordinaire, est un sentiment

naturel et conservateur, qui ne devient un mal que lorsqu'il est excessif ou qu'il se prolonge et ne permet pas d'examiner, de reconnaître l'objet dont il s'agit. Presque toujours le résultat d'un examen réfléchi étant de montrer que cet objet, d'abord si terrible, n'offre rien de redoutable en lui-même, on sent de quel intérêt il peut être de porter l'enfant à faire cet examen. Cette règle de conduite, applicable à tous les âges, est un moyen assuré de s'affermir l'esprit contre toutes les vaines craintes, quel qu'en soit le motif. *Felix qui potuit rerum cognoscere causas; ille metus omnes.... subjecit pedibus.*

« Tout être, tout enfant qui éprouve de la peur » doit être secouru. » Ce n'est point par la honte, par les contrariétés qu'on dissipe ce sentiment; un peu d'encouragement, ou plutôt une diversion habilement produite, auront bien plus d'effet. Ne faites jamais subir à l'enfant d'épreuve dont le seul but soit de le guérir de la peur; engagez-le à braver ce qui l'effraye par quelque motif de nécessité, ou d'un haut intérêt; éloignez constamment de son esprit l'idée de peur, qui suffirait pour en produire la réalité. Les enfans les plus disposés à la peur sont les plus portés à effrayer les autres: on doit prévenir ces espiégleries, qui ont eu quelquefois les résultats les plus fâcheux. La peur, comme on sait, est contagieuse. M. Sobry, profondément versé dans l'étude des beaux arts (1) cite à ce sujet le magnifique tableau dans lequel le Poussin a exprimé cette vérité, en faisant partager à des personnages éloignés d'une scène effrayante la terreur qu'ils aperçoivent sur le visage de ceux qui en sont témoins; il conclut que les instituteurs des enfans doivent sur-tout s'en garantir eux-mêmes, de crainte d'en saisir leurs élèves, accoutumés à chercher près d'eux de l'assurance.

Au reste, la peur est de tous les âges, et tout mortel est assujetti à lui payer un tribut. *L'intrepide Romain sacrifiait à la peur*, dit Rousseau. César ne voulait pas qu'on dit de lui qu'il était brave; mais qu'il avait été brave tel jour. Des armées ro-

(1) On doit à M. Sobry une Poétique des Arts, ou Cours de peinture et de littérature comparées. — Un vol. in-8°, 1810.

maines tout entières ont été plus d'une fois saisies de terreurs paniques. « La peur est donc un des ennemis moraux de l'homme. C'est en connaissant bien cet ennemi secret, en ne lui laissant pas prendre pied pendant la faiblesse de l'enfance, que nous saurons en tous lieux et à tout âge le soumettre, le vaincre, le chasser de nos cœurs au point de le rendre à jamais étranger à tout Français. »

*Des accidens de l'extraction des dents*, par J. R.

Duval, dentiste, membre des Collège et Académie de Chirurgie, et de la Société de Médecine de Paris. — Un vol. in-8° d'environ 100 pages. — Chez l'Auteur, place Royale, n° 5, et chez Croulebois, libraire, rue des Mathurins.

J'AURAI bien à me reprocher d'avoir tant tardé à parler des ouvrages de M. Duval, si cet oubli de ma part avait été volontaire, car je proteste qu'il est impossible de rien lire de plus instructif que la plupart des traités publiés isolément par cet habile praticien et à chacun desquels je crois devoir consacrer un article. Il s'agit dans celui-ci des accidens qui peuvent suivre l'extraction des dents. Ces accidens sont parfois très-graves, ils peuvent même devenir mortels si l'on n'y porte un prompt remède; cependant l'opération qui en est quelquefois la cause peut aussi être indispensable; il importe donc grandement de pouvoir prévenir ces accidens, ou du moins de savoir y remédier.

M. Duval pour les examiner successivement, les divise en quatre sections, et traite de chacune en chirurgien et en praticien consumé. On est surpris de voir qu'une opération qui paraît d'abord aussi simple que l'extraction d'un dent, puisse avoir des suites si fâcheuses sans qu'il y ait la moindre faute de la part du dentiste. Les causes du mal sont fréquemment dans la disposition des parties, dans des altérations préexistantes et méconnues; mais souvent aussi les erreurs de l'homme de l'art peuvent être fort préjudiciables, et son ignorance peut rendre irrémédiables des accidens d'abord très-légers. C'est ainsi qu'on a vu plusieurs personnes périr de l'hémorragie qui avait suivi l'extraction d'un dent, tandis qu'il suffit le plus souvent d'un petit tampon de coton ou de charpie pour arrêter le sang. L'auteur développe avec beaucoup d'art les cas où un tel moyen serait inefficace; mais il ne nous est pas possible de le suivre dans tous ces détails, et nous sommes forcés de renvoyer à son ouvrage. Incessamment nous parlerons du Dentiste de la Jeunesse, des Recherches historiques sur l'Art du Dentiste et autres Traités, par le même auteur.

*Les observations sur la nature et le traitement des maladies du foie*, par ANTOINE PORTAL, dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro, se vendent chez Lonchamps, libraire, rue du Cimetière Saint-André, n° 5.

Un vol. in-8°. Prix, 7 fr. pour Paris, et 9 fr. par la poste.

Un vol. in-4°. Prix, 15 fr. pour Paris, et 19 fr. par la poste.

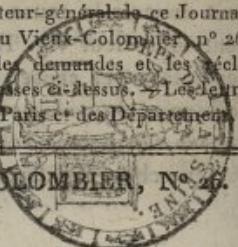
*Avis aux nouveaux Abonnés.*

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812; où a réimprimé les N° qui manquaient, et il existe encore maintenant quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers. Ces N° comprennent depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissent par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris, ou de 15 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



( N° XXIX. )

( 11 Octobre 1813. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate; qui meliora  
habet, eodem det animo. KLEIN.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les gens d'église étant les seuls qui pussent se livrer à quelques études durant les longues années du moyen âge , la médecine n'était cultivée que par des clercs ou des ecclésiastiques. Ce qui d'abord n'était sans doute que d'usage , acquit ensuite force de loi , et les médecins , en France , furent obligés de garder le célibat. Cet usage subsista jusqu'en 1452 , que le cardinal d'Estouteville apporta en France une bulle qui leur permettait de se marier.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris , par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 30 septembre inclus.*

|                                                                    |     |
|--------------------------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées . . . . .                                | 20  |
| Fièvres gastriques ou bilieuses. . . . .                           | 64  |
| Fièvres muqueuses. . . . .                                         | 32  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .                           | 4   |
| Fièvres ataxiques. . . . .                                         | 1   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .                          | 24  |
| Dont 20 , des organes de la respiration.                           |     |
| Varioles. . . . .                                                  | 3   |
| Apoplexies. . . . .                                                | 5   |
| Coliques métalliques. . . . .                                      | 1   |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens. . . . . | 297 |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                                             | 449 |

*Il n'y a pas eu de séance du Cercle médical.*

Le nombre total des malades est encore à peu près le même, mais on remarque une grande variation dans la nature des maladies.

Nous avons parlé déjà plusieurs fois des fièvres biliées que l'on continue à rencontrer fréquemment dans la pratique ; quoique les inflammations de toute espèce , soient en général moins communes maintenant qu'elles ne l'ont été , on voit beaucoup d'érysipèles et d'angines ou maux de gorge plus ou moins graves. Ces deux espèces d'affections qui paraissent au premier aspect présenter entre elles de grandes différences ,

proviennent cependant le plus souvent d'une même cause ; j'en ai vu un grand nombre qui dépendaient si bien d'embarras de l'estomac , qu'elles ont disparu comme par enchantement après l'action d'un émétique.

Les tems *lourds*, chauds et humides que nous avons eus depuis quelques jours ont occasionné beaucoup d'apopléxies dont quelques-unes ont été foudroyantes.

On a remarqué depuis long-tems qu'aux environs des solstices et des équinoxes , ces accidens étaient plus fréquens que dans les autres tems de l'année. Les personnes habituées à des évacuations périodiques doivent sur-tout à ces époques se garder d'oublier le besoin auquel elles sont assujetties; toutes celles qui sont disposées à ces accidens doivent vivre avec sobriété, entretenir le ventre libre , prendre un exercice réglé en plein air , faire de tems à autre usage de pédiluves , et généralement parlant , plus compter sur l'application de sanguines dans les parties inférieures du corps , que sur tout autre préservatif. Malheureusement quand on a une fois employé un tel moyen il devient de plus en plus nécessaire , et il n'est plus possible d'y renoncer impunément.

⑥ Dernier quartier , le 16 octobre.

⑦ Nouvelle lune , le 24.

Depuis le 29 septembre jusqu'au 9 octobre , le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 1 l.  $\frac{1}{2}$ . — Le *minimum* de 27 p. 9 l.  $\frac{1}{2}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 17 d.  $\frac{2}{10}$ . — Le *minimum* de 5 d.  $\frac{6}{10}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 87 d.  $\frac{1}{2}$ . — Le *minimum* de 68 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

*Extrait d'une relation de la peste qui a régné à Odessa en 1812. Lue à la première Classe de l'Institut , par M. Pictet , le 13 septembre 1813.*

Au commencement du mois d'août 1812 , le bruit se répandit à Odessa qu'il y avait beaucoup

de fièvres dans la basse classe du peuple et que plusieurs personnes en étaient mortes; peu après on ajouta que ces fièvres étaient malignes et contagieuses : bientôt la mort presque subite de quelques personnes attira l'attention des médecins , qui , au nombre de quatre, visitèrent une jeune fille attaquée de ce mal; ils déclarèrent que la maladie était d'une nature très-maligne ; cependant ils étaient si loin de soupçonner la peste, qu'ils touchèrent tous la malade , lui tâterent le pouls et examinèrent particulièrement une grossesse qu'elle avait sous le bras; (ce n'était autre chose qu'un antrax pestilentiel ). Cependant cette jeune fille guérit , mais un bruit s'étant répandu des dangers de la maladie , on commença à s'inquiéter , le gouverneur-général ordonna des recherches plus exactes , et l'opinion que la peste régnait dans la ville commença à circuler avec rapidité. Dès-lors les gens prudens se renfermèrent , tandis que les incrédules se moquaient de leurs précautions ; mais bientôt il n'y eut plus de doute sur la nature du mal , et la terreur devint générale.

On s'empressa de faire fermer les églises , les cafés et tous les lieux de rassemblement public ; les mesures les plus sévères furent prises pour prévenir les communications entre le peuple , et pendant quelque tems on se flattait que la maladie serait étouffée par les précautions multipliées que l'on prenait.

Effectivement le mal ne faisait alors que peu de progrès, le nombre des morts sur une population de 18,000 ames était de 5 ou 6 par jour ; mais bientôt il s'accrut et vers le commencement de septembre il était de 15 à 20.

La maladie bornée en commençant à la ville , se propagea bientôt dans les campagnes environnantes. L'auteur de cette relation , très-bon observateur, mais qui paraît n'être pas médecin, offrit généreusement ses services ; et fut investi de tout le pouvoir nécessaire pour prendre les mesures propres à arrêter et détruire la contagion dans un espace de 30 lieues de long sur 5 à 6 de large, s'étendant d'Odessa à Bug. M. Saloz , médecin-vétérinaire qui avait reçu des leçons de notre Desgenettes lui fut adjoint, et ces hommes courageux entrèrent en fonction le 1<sup>er</sup> d'octobre.

Ils songèrent d'abord à se séparer entièrement de leurs familles qui furent reléguées dans une maison isolée et auxquelles ils ne parlaient plus qu'à une assez grande distance. Dans les tournées qu'ils firent ensuite à tous les villages infectés, le plus affreux spectacle s'offrit à leurs regards ; les morts et les mourants étaient étendus soit dans les maisons, soit dans les petits enclos de murs qui sont devant chaque habitation. Les malades étaient abandonnés de tout le monde et périssaient autant de besoin que de la violence du mal.

« Je vis là, entr'autres, dit l'auteur de cette relation, une famille entière, un père, une mère et cinq enfans gisant pèle mêlé devant leur misérable habitation. Deux des enfans étaient morts dans la nuit, et leur père expirant n'avait eu que la force de couvrir leurs cadavres d'un peu de paille, il vivait encore, mais déjà ne parlait plus; trois de ses enfans, et parmi eux une fille de vingt ans, étaient couchés et ne pouvaient plus se relever; la mère assise auprès d'eux ne portait sur sa figure que l'expression d'une stupide insensibilité. » *Ingentes curæ torpent.*

Le premier soin à prendre, même avant de songer à secourir les malades, c'était de couper toute communication entre les villages infectés et les autres. Des gardes avec les ordres les plus sévères furent établis à la ronde dans des cabanes de roseaux, et les intendans des villages furent d'ailleurs rendus responsables de l'exécution des mesures prescrites. Alors on choisit aux extrémités de chaque village 4 maisons dont 2 furent destinées aux malades et 2 aux personnes suspectes de contagion ; on fit enlever et enterrer, par des criminels, les corps morts qui formaient en pourrissement à l'air un horrible foyer d'infection : on se servait également d'eux pour transporter aux lazarets les malades qui ne pouvaient marcher ; il fut enjoint à tous les propriétaires et aux intendans des villages voisins d'avertir aussitôt qu'il s'y manifesteraient quelque signe d'infection ; ce fut alors seulement qu'on put administrer aux malades les remèdes dont nous parlerons plus bas.

Au milieu de ces scènes de malheur et de désolation, on aime à voir un de ces traits de courage qui apprennent à estimer notre espèce dans les

conditions les plus rabâssées. Un homme renfermé dans sa maison comme suspect, y était mort avec sa femme ; dès qu'on en fut instruit, on ouvrit la maison, et on tira avec des crocs de fer le cadavre de l'homme, sur lequel on vit tous les caractères de la peste. Pour détruire le foyer d'infection, on se disposait à mettre le feu à la maison, quand on entendit en dedans les cris d'un enfant. En regardant alors par la fenêtre, on aperçut une petite fille de dix-huit mois à deux ans, assise sur un lit à côté de sa mère morte, et bien portante en apparence. La chose était fort embarrassante : comment tirer cet enfant de là, et qui voudrait aller l'y chercher ? Qui se chargerait ensuite d'un enfant portant, selon toute probabilité, le germe de la peste ? L'y laisser ? Il y mourrait de faim ; il n'avait déjà probablement pas mangé depuis long-temps. Enfin on imagina d'abattre le mur contre lequel le lit était adossé, dans l'espoir qu'on pourrait ensuite retirer l'enfant au moyen d'une corde, et le transporter sans le toucher à la maison qui avait été désignée pour lazaret. La réussite cependant était fort douteuse. « Un des paysans spectateurs, s'approcha et dit : *Moi, j'irai chercher l'enfant. — Sais-tu le danger que tu cours ? cet homme-là est mort de la peste. — Le danger n'est pas grand ; je ne crois pas qu'il soit mort de la peste. — Je t'en réponds ; et si tu entres, je serai obligé de te faire subir une quarantaine. — C'est égal*, dit ce brave homme, *je veux retirer l'enfant.* » Alors, pour récompenser son courage, on lui promit 25 roubles. Avant d'entrer, on lui fit frotter les mains d'huile, on lui fit mettre des gants, en lui recommandant de ne pas toucher l'enfant avec les mains nues. Il apporta cet enfant dont on brûla de suite le vêtement, et qui fut mis avec lui en quarantaine. Il est remarquable que l'enfant ne fut pas malade du tout, et que l'homme prit la peste ; mais on eut le boutefeu de le guérir.

Les ordres et les renseignemens qu'on recevait fréquemment d'Odesss portaient sur tout de s'occuper de préserver les personnes saines, parce que, disait-on, les remèdes étaient inutiles, et la nature seule pouvait sauver ; mais l'auteur envoya en réponse un rapport circonstancié qui prouvait

que de vingt-huit malades soumis au traitement, quatorze étaient déjà pleinement guéris.

La description suivante de la maladie m'a paru si bien faite que je crois devoir la copier en entier. « Quoique la peste soit une maladie protéiforme, et que les symptômes puissent varier suivant les individus, cependant sur environ cent cinquante malades que j'ai eu l'occasion d'observer, je les ai vus toujours à-peu-près les mêmes. Le malade se sent d'abord la tête pesante, et il éprouve des vertiges; il est faible et chancelant. La prostration des forces est presque subite. Le mal de tête augmente, et ce symptôme dure presque jusqu'à la mort. Si elle arrive promptement, c'est-à-dire en donze ou vingt-quatre heures, le mal ne se manifeste par aucun signe extérieur, mais ce sont des cas rares; ordinairement au second jour paraissent des antrax ou charbons, qui peuvent se manifester sur toutes les parties du corps, ou bien des bubons gangreneux qui ne se montrent qu'aux aines, aux aisselles, quelquefois aux glandes du col, mais jamais ailleurs. Souvent aussi, vers le second ou le troisième jour, la poitrine est couverte de pétechies ou petites taches rougeâtres, semblables à des piqûres de puces. Ce symptôme a paru plus sâcheux que les antrax et bubons, et il guérisait moins de malades qui avaient eu des petechies que des autres. Quelques malades éprouvaient peu de tems avant la mort des douleurs gangrénées (sans doute des douleurs suivies de formation d'escarres) aux jambes et aux pieds; souvent la maladie débutait par des nausées et des vomissements, ensorte que plusieurs de ceux qui en étaient atteints ne regardaient leur mal que comme une indisposition légère, un simple accès de fièvre; quelques-uns ont conservé cette opinion jusqu'au dernier moment. Il en est qui ont été frappés au point de mourir en trois ou quatre heures.

Quelques malades montraient une excessive répugnance pour tout remède et il n'était pas facile de vaincre leur résistance; d'autres les avaient avec une extrême avidité dans l'espoir de soulager la soif qui les dévorait.

(*La suite au N° prochain.*)

*Séance de l'Institut du 6 octobre 1813.*

M. Marsand, professeur d'économie publique à l'Université de Padoue, a présenté à la première Classe un bel échantillon de sucre retiré du suc de l'*holcus casfer*, LIN. M. Luigi Arduino, professeur d'agriculture et directeur du jardin public de Padoue, est le premier qui imagina de retirer le sucre du suc de cette plante. Ses travaux ont été couronnés d'un plein succès; des expériences répétées tant en Suisse que dans plusieurs points de l'Empire, et notamment à Paris, prouvent que la culture de l'*holcus de Caffrerie* y réussit très-bien en pleine terre; on en a maintenant une plantation abondante au Jardin des Plantes à Paris, et si l'automne se prolonge un peu, cet établissement pourra en fournir des graines à toutes les personnes qui voudraient en essayer la culture. Les *holcus*, houques en français, sont un genre de graminées dont l'espèce la plus connue en France est le maïs. Liunée avait déjà reconnu que les plantes de ce genre contenaient du sucre; il en nomma même une espèce *holcus saccatus*; toutefois M. Arduino a certainement bien mérité de son pays, soit par cette découverte, soit par les efforts et la persévérance qu'il a mis à la propager.

Le suc de la plante s'obtient par l'expression des tiges comme pour les cannes à sucre, on clarifie avec un mélange d'eau de chaux et de blancs-d'œufs, on fait bouillir, on filtre, puis on rapproche, et quand la liqueur est suffisamment concentrée on laisse cristalliser. Toutes ces opérations, qui sont décrites dans plusieurs Mémoires publiés par M. Arduino et par M. Marsand, peuvent être terminées en vingt heures.

M. Marsand a présenté en même tems à la Classe du sirop de deux qualités, et a annoncé qu'il avait obtenu de ce sucre tous les produits que l'on obtient du sucre de canne. Celui qui a été offert à la Classe est blanc grisâtre, très-doux et sans arrière goût, mais il n'était pas cristallisé, il avait un aspect farineux, et l'agrégation qui n'était point solide paraissait uniquement due à la compression. On dit néanmoins que ce sucre

est susceptible de cristalliser à la manière du sucre de canne , et de celui de betteraves , qui ne sauraient se distinguer l'un de l'autre du moins par leurs apparences extérieures. L'auteur du Mémoire dit qu'on peut retirer trente livres de sucre par quintal de sirop ; le sirop lui-même faisant à peu près le tiers du suc obtenu, il en résulterait que cette plante fournirait au moins autant de sucre que la canne à sucre ordinaire. Il est pourtant nécessaire de constater par l'expérience ce que la différence des climats de l'Italie et de la France devra apporter de changemens dans les résultats.

*Suite du Mémoire de MM. Bouillon-Lagrange et Vogel , sur l'analyse de l'eau des Mers qui baignent les côtes de l'Empire français. — Seconde partie , applications médicales. ( Voyez la première partie dans le N° XXIV ).*

On a vanté avec raison l'efficacité des voyages en mer pour la cure de la consommation. Russel , médecin anglais , dans un traité ex professo , indique l'usage intérieur et extérieur de l'eau de mer contre les affections glanduleuses internes , contre les maladies de la peau , etc. L'effet le plus ordinaire de cette eau est de lâcher le ventre et de causer des évacuations répétées ; le même auteur croit que son emploi peut favoriser l'issu des calculs biliaires , qu'elle convient dans les obstructions du foie , les jaunisses ; il veut qu'on en combine l'administration avec celle du savon. Il pense encore qu'elle convient dans la fièvre hectique produite par des lésions du canal alimentaire , dans les scrophules , dans les coliques bilieuses sans phlogose. On favorise l'action de ce remède par le régime et les soins convenables à l'état des malades. Si l'emploi journalier de cette eau était suivi de fièvre , perte de forces , amaigrissement , on en suspendrait l'usage pour donner les adoucissans.

Les anciens n'ont pas méconnu les avantages que la médecine peut retirer de l'eau de mer.

Pline dit : *Aquam maris efficaciorē discutiendis tumoribus putant medici , quidam et quartanis dēdere eam bibendam et in tenesmis , sec. 2 , ch. 12.*

Celse , Asclépiade en font l'éloge , et avant eux Hippocrate l'avait conseillée en lavemens.

Pline assure encore que l'eau de mer est bonne pour dissiper les tumeurs et sur-tout les parotides , en y faisant cuire de la farine d'orge.

Le bain de mer est plus tonique que celui d'eau douce ; les sécousses que l'on reçoit du choc des vagues sont un remède puissant contre la chlorose , les flueurs-blanches , la faiblesse qui suit les couches laborieuses et prématurées , la paralysie , l'affaiblissement des membres. Les propriétés toniques de ces bains sont augmentées par la fraîcheur de la température qui est constamment de 12 à 15 degrés.

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer , ou peut composer une eau semblable à celle de la mer , et M. Swediaur avait proposé de la faire ainsi :

|                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| Eau . . . . .                   | 50 livres |
| Muriate de soude ( sel marin ). | 10 onces  |
| Muriate de chaux . . . . .      | 2 onces   |
| Muriate de magnésie . . . . .   | 10 gros   |
| Sulfate de soude . . . . .      | 6 gros.   |
| Sulfate de magnésie . . . . .   |           |

Mais cette formule doit être changée ; les travaux de MM. Bouillon-Lagrange et Vogel leur donnent les moyens d'en préparer une avec laquelle on aura de l'eau absolument semblable à celle de la mer. Voici la composition proposée par ces chimistes.

|                                 |             |
|---------------------------------|-------------|
| Eau . . . . .                   | 1 litre     |
| Muriate de soude . . . . .      | 25 grammes  |
| Sulfate de magnésie . . . . .   | 6 grammes   |
| Muriate de magnésie . . . . .   | 4 grammes   |
| Sulfate de chaux . . . . .      |             |
| Carbonate de magnésie . . . . . | 15 centigr. |
| Carbonate de chaux . . . . .    |             |

Si cette eau est destinée à être prise à l'intérieur , après y avoir mis tous ces sels , on y fait passer un courant de gaz acide carbonique jusqu'à ce que les deux carbonates terreux soient dissous.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Recherches sur la hernie de l'ovaire; par L. C. Deneux, docteur médecine, de la faculté de Paris, etc. — Chez Gabon.*

LES recherches que vient de publier M. Deneux prouvent que l'ovaire, comme plusieurs autres viscères renfermés dans l'abdomen, est susceptible de sortir par les ouvertures naturelles de cette cavité, et peut ainsi donner lieu à des hernies inguinales, crurales, ischiatiques; lorsque la matrice augmente de volume par une cause quelconque, soit qu'elle soit distendue par le produit de la conception, par un polype, de l'air, de l'eau, des hydatides, par un squirre, ou par des tumeurs fibreuses, elle s'élève dans la cavité abdominale et l'expérience apprend que l'ovaire peut alors sortir par l'ombilic ou par d'autres points de l'abdomen. Mais cette hernie disparaît nécessairement si l'utérus reprend son volume ordinaire; cependant si l'ovaire a contracté des adhérences avec les parois du sac, la réduction spontanée n'est plus possible, et il survient des tiraillements dans le cordon qui unit l'ovaire à la matrice.

On ne connaît aucun exemple de hernie de l'ovaire par le vagin; pour cela il faudrait qu'il sortît à travers un écartement survenu aux fibres des tuniques du canal vulvo-utérin; mais sans former une hernie proprement dite, il arrive souvent qu'il détermine des accidens en plongeant dans l'excavation.

Les faits que cite M. Deneux pour prouver l'existence de ces diverses espèces de hernies de l'ovaire, ont tous été recueillis sur le cadavre par les auteurs qui les ont fait connaître. Ils apprennent que dans quelques cas la tumeur est formée par l'ovaire seul, tandis que d'autres fois, cet organe est accompagné de la trompe, de la matrice, des intestins ou de l'épiploon. Quoique depuis Soranus d'Ephèse, quelques auteurs eussent parlé de la hernie de l'ovaire, elle n'a été généralement admise par les chirurgiens que depuis le fait décrit en 1757 par Percival Pott; cependant Papeu, médecin de Göttingue, avait déjà fait connaître dans une lettre écrite en 1750 au ba-

ron de Haller, que l'ovaire sort quelquefois du bassin par l'échancrure ischiatique. La presque totalité des intestins s'était échappée en même temps par cette ouverture.

L'anatomie apprend que l'arcade crurale est plus longue et plus large chez les femmes que chez les hommes; que chez elles l'anneau est plus petit et plus resserré; il résulte de cette disposition, que les intestins, l'épiploon et même la vessie doivent s'échapper plus facilement au-dessous du ligament de Poupart que par l'ouverture des muscles du bas-ventre, ce qui est conforme à l'observation: mais les faits rassemblés par M. Deneux prouvent qu'il n'en est pas de même pour la hernie de l'ovaire et de l'utérus.

Il n'a pu trouver qu'un seul exemple bien constaté de cette espèce de hernie par l'arcade crurale, tandis qu'il en a rassemblé neuf par l'anneau inguinal. Le plus souvent la hernie de l'ovaire a été observée sur de très-jeunes sujets, l'auteur regarde cette circonstance comme une des causes qui font que l'ovaire sort plus fréquemment par l'anneau que par l'arcade crurale. Dans l'enfance, l'utérus, au lieu d'être placé dans la cavité pelvienne, se trouve situé sur le muscle psoas (prélombo-trochantinien). Ce rapport indique qu'à cette époque l'ovaire correspond plus directement à l'ouverture de l'anneau qu'à celle de l'arcade crurale.

Les observations de Haller, de Camper, de le Cat, confirmées dans les derniers tems, par celles de Palletta, de M. Rougemont, prouvent que chez les petites filles, le péritoine suit le ligament rond de la matrice à travers l'ouverture que laissent les muscles costo-abdominaux, et qu'il en résulte un canal qui est quelquefois encore visible au moment de leur naissance, et même dans un âge plus avancé. Ce prolongement est connu sous le nom de canal de Nuck. M. Deneux se demande s'il ne serait pas possible que, lorsque ce canal subsiste quelque tems après la naissance, cette disposition devint propre à favoriser la sortie de l'ovaire par l'anneau inguinal. Il est porté à le croire d'après une expérience qu'il a tentée; ayant isolé le ligament rond de la matrice, et l'ayant ensuite tiré en bas et en dedans, il parvint à entraîner le péritoine à

travers l'ouverture de l'anneau , et à simuler un canal en tout semblable à celui de Nuck auquel il donna huit lignes de longueur, sans déchirer le péritoine ; il lui fut facile de faire pénétrer un ovaire dans ce canal, et la tumeur recouverte par la peau , présenta tous les caractères d'une hernie de cet organe.

La hernie de l'ovaire , inguinale ou crurale , a quelquefois été confondue avec une tumeur formée par une des glandes lymphatiques situées dans le pli de l'aine , avec un simple abcès cutané , avec une hernie épiplocèle , ou une entéro-épiplocèle. Les nombreuses méprises auxquelles ces hernies peuvent donner lieu ont porté M. Deneux à décrire avec soin leurs signes diagnostiques ; pour atteindre plus sûrement ce but , il fait connaître dans autant d'observations particulières l'erreur dans laquelle sont tombés , à ce sujet des praticiens distingués. Les bornes d'une analyse ne me permettent pas d'entrer dans ces détails qu'il faut lire dans l'ouvrage même.

Les deux derniers articles sont consacrés à décrire les accidens qui sont quelquefois la suite de la hernie de l'ovaire , et à en indiquer les moyens curatifs.

Jusqu'à présent personne ne s'était occupé de rassembler les divers faits consignés dans les auteurs , sur les hernies de l'ovaire , pour en former un corps de doctrine. M. Deneux ayant eu occasion d'observer les accidens qui peuvent en être la suite , a entrepris de remplir cette espèce de vide que l'on trouve , dit-il , dans tous les ouvrages de chirurgie. Cette monographie manquait à l'art.

#### GARDIEN.

---

*Réponse de G. Th. Marquis , chirurgien , au Mémoire de M. Magendie , docteur en médecine , sur le vomissement , lu à l'Institut le 1<sup>er</sup> mars 1813 , et au Rapport fait à cette Société savante , par MM. Cuvier , Pinel , Humbold et Percy.*

M. Marquis reproche à M. Magendie et aux Commissaires de l'Institut des erreurs de fait et

de date dans l'exposé de l'opinion des auteurs qui s'étaient occupés de l'action de l'estomac et notamment du vomissement.

Il pense que les expériences ( il aurait fallu dire quelques-unes des expériences ) dont s'est occupé M. Magendie ont été faites par plusieurs physiologistes qui vivaient dans les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.

Il croit , au reste , que ces expériences loin de prouver que le mécanisme du vomissement dépende immédiatement du diaphragme et des muscles abdominaux , démontrent au contraire d'une manière positive que cet acte est essentiellement produit par l'estomac et l'œsophage , et que les premiers ne sont que les agens accessoires.

L'opinion de M. Marquis qui n'a point vu les expériences dont il s'agit est donc tout à fait opposée à celle de celui qui les a faites , et des Commissaires de l'Institut devant lesquels elles ont été toutes répétées.

En admettant que M. Marquis ait pleinement raison quand il reproche à M. Magendie de n'avoir pas cité certains auteurs ou de s'être trompé dans les citations qu'il en a tirées , je serai remarquer qu'il existe une différence immense entre faire des recherches , et connaître toutes celles qui ont été faites ; l'érudition est sans contredit une chose très-estimable ; mais les ouvrages sur les diverses parties de la médecine se sont si prodigieusement multipliés , qu'on ne peut , ce me semble , faire un grand crime à celui dont le tems est consacré à des expériences très-longues et très-pénibles , de ne pas connaître tout ce qu'on en a dit avant lui , quand ces travaux antérieurs n'ont point laissé de traces dans l'opinion. Ce qu'il importe à cet homme précieux , c'est de bien connaître les opinions actuelles pour les soumettre au jugement de l'expérience , car il ne nous sert guères qu'une vérité ait été admise autrefois , si elle est méconnue de nos jours. Or , c'est en donnant à ses recherches une semblable direction , que M. Magendie a rendu et sa personne et ses travaux si intéressans aux yeux des amis de la science. Ensuite , s'est il trompé , lorsqu'ayant vu vomir un animal dont il avait

remplacé l'estomac par une vessie de cochon , il en a conclu que le vomissement pouvait avoir lieu sans action propre de l'estomac ? M. Marquis en est d'avis ; les Commissaires de l'Institut ne le pensent pas ; je n'ose pas dire que je ne le pense pas non plus ; car de quel poids pourrait être mon opinion particulière après un tel suffrage ? et quel effet pourrait-elle produire sur l'esprit de M. Marquis , qui n'est pas même ébranlé par l'autorité du premier Corps savant de la France.

---

*Essai sur le Rhumatisme*, présenté et soutenu à la Faculté de médecine de Paris, le 10 juin 1813 ; par A. F. Chomel, de Paris, docteur-médecin, ancien élève de l'Ecole pratique, et élève interne des hôpitaux.

*Extrait d'un Rapport présenté au Cercle médical,*  
par M. Cernac.

L'ANATOMIE pathologique n'a encore rien appris sur les névroses et le rhumatisme , et c'est uniquement par le trouble des fonctions qu'on peut parvenir à en indiquer le siège. La lésion du mou-

vement fait penser que le rhumatisme a son siège dans les muscles, mais à quelle partie des muscles , est-il borné , s'étend il à toutes , et même aux membranes synoviales ?

M. Chomel considère les diverses espèces de rhumatismes auxquels le siège qu'ils occupent ont valu les noms de *torticolis*, de *lumbago*, etc. Il rapporte deux observations de rhumatisme semi-latéral ; il parle de l'influence des âges, des sexes, des saisons et sur-tout des climats et des localités sur la production de cette maladie endémique en certains lieux, notamment à Copenhague. Il traite avec soin des symptômes qui peuvent distinguer cette affection de plusieurs autres ; de ceux qui caractérisent sa marche et sa terminaison ; et donne avec beaucoup de détails tout ce qui est relatif au traitement et à l'emploi des moyens rationnels ou empiriques.

Cette Dissertation est écrite avec goût et sagesse, elle annonce un excellent esprit , et promet un médecin qui saura soutenir et étendre la célébrité qu'ont acquise dans diverses parties de l'art son grand-père et son oncle, à la mémoire desquels il a dédié son ouvrage.

---

#### *Avis aux nouveaux Abonnés.*

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812 ; on a réimprimé les N°s qui manquaient, et il existe encore maintenant quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers. Ces N°s comprennent depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissent par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N°s est de 12 francs à Paris , ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année , mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement , propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal , rue Saint-Guillaume , n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier , n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départements.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



( N° XXX. )

( 21 Octobre 1813. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā, probāque pietate; qui meliora  
habet, eodem det animo. KLEIN.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LA bulle qui abrogeait l'ancien statut par lequel l'exercice de la médecine était interdit aux hommes mariés et même aux veufs qui avaient été mariés deux fois, n'empêcha pas que les clercs continuassent de s'y livrer, et cet usage a duré jusqu'à ces derniers tems.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1<sup>er</sup> octobre au 10 inclus.*

|                                                                    |     |
|--------------------------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées . . . . .                                | 4   |
| Fièvres gastriques ou bilieuses. . . . .                           | 52  |
| Fièvres muqueuses. . . . .                                         | 25  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .                           | 16  |
| Fièvres ataxiques. . . . .                                         | 0   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .                          | 13  |
| Dont 9 des organes pulmonaires et 4 ophtalmies.                    |     |
| Varioles. . . . .                                                  | 3   |
| Apoplexies. . . . .                                                | 1   |
| Coliques métalliques. . . . .                                      | 2   |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens. . . . . | 320 |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                                             | 436 |

*Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, Président et Rapporteur.*

#### *Résumé du travail de la Commission.*

Tous les jours ont été couverts, nuageux, souvent pluvieux; il y a eu un violent orage de grève et de tonnerre; la température a été en général assez chaude, plus même que la saison ne le comporte; il y a eu des heures où le thermomètre s'est élevé au-dessus de 23 degrés; il y a eu, par intervalles, des vicissitudes considérables; de-

puis plusieurs jours régnent des vents impétueux de sud-ouest.

Soit par l'effet de la saison, soit par l'abus et la qualité des fruits, les fièvres et les affections gastriques ont dominé. Les variations et l'humidité de l'atmosphère ont occasionné et prolongé les rhumatismes et les fluxions. Les fièvres intermittentes deviennent plus opiniâtres ; on a été forcée dans plusieurs cas de recourir au quinqua. On a été dans le cas d'observer que ce remède héroïque et toujours victorieux lorsqu'il a été employé à propos, devenait nuisible par l'abus ou la précipitation. Une dame espagnole accoutumée, disait-elle, à se débarrasser promptement, dans son pays, de la fièvre, par ce moyen qui faisait chez elle le double effet de purgatif et de fébrifuge, a voulu, malgré les plus fortes représentations, suivre ici la même marche ; elle a pris, avant d'avoir été suffisamment purgée, de fortes doses de bon quinquina qu'elle avait apporté ; elle n'en a point éprouvé les évacuations accoutumées ; les accès n'ont point été suspendus, ils sont devenus irréguliers, fréquens, accompagnés d'un sentiment pénible d'ardeur et de resserrement au gosier, à la poitrine, à l'estomac ; il a fallu recourir à des délayans, à des laxatifs doux ; on leur a fait succéder les amers indigènes qui ont suffi pour amener une convalescence lente, mais solide. La différence des lieux et des climats mérite à cet égard et à bien d'autres beaucoup de considération.

Il y a eu quelques affections graves de la tête, des maladies inflammatoires qui ont exigé la saignée ; M. Duffour l'a fait répéter jusqu'à trois fois, malgré une enflure édémateuse très-considérable des jambes dans un sujet qui avait un point de côté très-vif et un crachement de sang considérable. Il a pu remédier ensuite à l'ancienne disposition. L'indication la plus urgente doit en pareil cas être suivie ; il faut d'abord empêcher le malade de mourir.

Parmi les affections éruptives, on a remarqué quelques petites-véroles, tristes exemples de l'empire des préjugés et de la routine. On a présenté un sujet qui en avait encore les marques récentes ; on assurait qu'il avait été vacciné à Montpellier. Il y aurait lieu à bien des vérifica-

tions sur cela avant de prononcer ; mais des faits d'une excessive rareté, fussent-ils bien constatés, pourraient-ils contrebalancer des millions d'observations favorables à la vaccine.

MENURRÉ, D.-M.

*Mouvement des salles de médecine (hommes), de l'hospice de la Charité pendant le mois de Septembre dernier, par M. FOUQUIER, médecin de cet hospice.*

Sur 36 admissions, il y avait 10 phthisies pulmonaires ; 2 fièvres bilieuses continues ; 2 anasarques ; 2 coliques métalliques ; un anévrisme de l'aorte ventrale, etc.

La phthisie pulmonaire a été constatée par l'ouverture des corps sur les deux tiers des sujets morts pendant ce mois.

¶ Premier quartier, le 1 novembre.

Depuis le 9 octobre jusqu'au 19, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 8 l.  $\frac{1}{12}$ . — Le minimum de 27 p. 6 l.  $\frac{1}{12}$ .

Le maximum du Thermomètre a été de 16 d.  $\frac{5}{10}$ . — Le minimum de 1 d.  $\frac{5}{10}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 70 d. ; — Le minimum de 96 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

*Suite d'une relation de la peste qui a régné à Odessa en 1812.*

(Suite du N° XXIX.)

Le traitement qui fut administré d'après les indications de M. Saloz était le suivant.

Si à l'invasion du mal le malade se sentait des envies de vomir, on provoquait le vomissement avec vingt grains d'ipécacuana délayés dans un peu d'eau ; s'il n'y avait pas de nausées, on administrait tout de suite un bon demi-verre d'une forte décoction de quinquina à laquelle on ajoutait vingt grains de camphre et un gros d'alcool

sulfurique (eau de Rabel) par chaque pinte. On répétait cette dose de deux en deux heures. On donnait de plus, quatre fois par jour, un demi-verre de quinquina en poudre délayé dans un peu de vin ou à défaut dans de l'eau. Pour apaiser la soif qui tourmentait ordinairement les malades, ils buvaient, lorsque cela était possible, une décoction d'orge ou de gruau, dans laquelle on ajoutait quelques gouttes d'acide sulfurique pour donner un peu d'acidité à la boisson.

A l'apparition des antrax, on faisait placer dessus par le malade lui-même ou par quelqu'un de ses camarades, s'il était trop faible, un vésicatoire au milieu duquel on avait mis un peu de pierre à cautère pulvérisée pour détruire les chairs mortes et gangreneuses de ces antrax. On appliquait de même sur les bubons un vésicatoire très-actif, mais sans pierre à cautère, et lorsqu'ils devenaient volumineux, on les ouvrait avec un canif ou un couteau. Le malade se faisait cette opération lui-même, ou des convalescents du même lazaret lui rendaient ce service. Le bubon ouvert, on brûlait les chairs intérieures avec la pierre infernale ou même avec un fer chaud, afin d'arrêter les progrès de la gangrène. Pendant tout le traitement, le malade continuait à prendre du quinquina, quoiqu'à des doses moins fortes que le premier et le second jour. S'il passait le sixième, on le regardait comme sauvé.

L'administration de ces secours ne put être faite directement par l'auteur de cette narration qu'à vingt-huit malades; mais de ceux-là quatorze furent guéris, dans le tems qu'à Odessa sur vingt malades à peine en échappait-il un, et que, parmi neuf médecins ou chirurgiens qui soignèrent les pestiférés, six ayant été attaqués de la maladie, il en mourut cinq. L'auteur de la relation paraît d'ailleurs convaincu que le grand air respiré par les malades confiés à ses soins contribuait à leur guérison, car ceux mêmes qui n'ont pu être traités, guérissaient dans une proportion beaucoup plus grande qu'à la ville.

Il serait difficile de se faire une idée de la stupidité et de l'indifférence de la plupart des malheureux habitans de ces campagnes pour se préserver du danger. Par exemple, il était presque impossible de leur persuader que la maladie se

communiquait par le moyen des vêtemens; et si l'on n'y veillait pas avec soin, les survivans dérobaient les habits des morts pour s'en couvrir. On ne pouvait rien obtenir d'eux que par la sévérité la plus excessive, et souvent la plus pénible à exercer.

Suivant les remarques que l'on a pu faire, la peste se développait ordinairement du cinquième au huitième jour depuis que le malade en avait le germe. Une fois, elle ne s'est développée que vingt-cinq jours après qu'un suspect eût été mis en quarantaine. Il paraît qu'il existe des personnes qui ne sont point susceptibles de la contagion: ainsi un homme mis en quarantaine, lui douzième, dans une maison éloignée, resta toujours sain, tandis que tous les autres furent malades et que six moururent à ses côtés. Ainsi un enfant d'un an, ôté de dessus sa mère qui le nourrissait, demeura bien portant, quoiqu'il eût sucé son lait jusqu'au dernier instant, et qu'on l'eût trouvé attaché à son sein, même après qu'elle fut morte.

Les mesures que l'on prit de ce côté contre la contagion furent si efficaces que, depuis que l'on y eut eu recours, un seul endroit fut infecté, encore était-il sur la grande route.

L'auteur de cette relation s'est préservé par le soin qu'il prenait de n'entrer dans aucune maison et de bivouaquer lorsque ses courses l'éloignaient de son habitation. Du reste, il usait pour lui et pour toutes les personnes qui pouvaient être exposées en quelque manière à la contagion, de frictions d'huile répétées deux fois la semaine. Parmi les exemples qui prouvent l'efficacité de ce moyen préservatif, il cite celui d'un vieillard qui a passé un mois dans une maison avec quatre malades, dont trois sont morts, et qui s'est toujours préservé par ce moyen. Dans une famille de onze individus, l'un étant mort tous les autres ont été préservés par ces frictions d'huile. Elles doivent être faites par tout le corps, mais surtout aux mains et au visage, parties les plus exposées au contact; l'huile doit être employée tiède, et on peut échauffer la chambre où elles se font en y brûlant du genièvre ou du sucre. On se frotte fortement durant trois à quatre minutes et l'on se met dans un lit chaud pour tâcher de

transpirer. Je couchais, dit-il, pour ainsi dire dans l'huile, car les draps de mon lit en ont été constamment imprégnés. En outre, jamais nous ne rentrions à la maison ou nous ne sortions d'un endroit dangereux sans parfumer tous nos vêtemens avec du soufre.

La contagion diminua dans le courant de novembre; il n'y avait presque plus de malades à la fin de ce mois, et le 6 décembre mourut le dernier. Aucun symptôme<sup>e</sup> n'ayant reparu, les quarantaines ont été successivement ouvertes, après quarante-deux jours depuis le dernier mort. On prit, au surplus, la précaution de faire laver les gens avec de l'eau chaude et du vinaigre, et de leur faire quitter leurs vêtemens qui furent brûlés à mesure. Les maisons qui avaient servi de quarantaine furent pareillement brûlées.

Un fait assez remarquable, dont la cause n'a pu être reconnue, c'est que dans une des quarantaines, la plupart des malades guéris sont retombés, après leur convalescence, avec des maux de tête violens, sans aucun autre symptôme, et sans qu'aucun d'eux soit mort de cette rechute. Plusieurs personnes guéries ont été reprises du mal durant leur quarantaine, elles ont présenté les mêmes symptômes que la première fois, et quoiqu'elles fussent affectées à un degré beaucoup plus faible, il ne pouvait y avoir de doute sur la nature de cette rechute. L'aide-chirurgien de l'hôpital de la ville notamment, a eu la peste deux fois de suite, et deux fois a guéri. Sa rechute ne l'empêcha point de faire le service de l'intérieur de l'hospice, le médecin en chef venant de mourir victime de la contagion.

Voici le rapport présenté au gouverneur-général du nombre des individus malades, morts ou guéris dans quatre villages. Premier: 98 malades; morts 72, dont 42 hommes; sur les 26 guéris, il y a 16 hommes. Deuxième village, peuplé d'environ 300 habitans: malades 153; morts 107, dont 63 hommes; sur les 26 guéris, il y a 14 hommes. Troisième village, peuplé d'environ 60 habitans: 9 malades; morts 7, dont 5 hommes; guéris, un homme et une femme. Quatrième village, environ 150 habitans: malades 6; morts 5, dont hommes 3; un seul homme guéri.

|                             |     |
|-----------------------------|-----|
| Total des malades . . . . . | 246 |
| Morts . . . . .             | 191 |
| Guéris . . . . .            | 55  |

Il faut observer que sur les 191 morts, 66 n'ont reçu aucun secours; reste donc 180 malades auxquels les remèdes ont été administrés plus ou moins soigneusement, et dont 55 ont été guéris.

#### *Découverte de deux nouveaux acides.*

Les lecteurs de la *Gazette de Santé* se rappelleront sans doute qu'en rendant compte d'expériences sur la digestion dans une suite d'articles qui ont paru depuis le 11 avril jusqu'au 21 septembre 1812, j'avais annoncé qu'il existait dans toutes les matières qui avaient séjourné dans l'estomac un acide auquel j'avais reconnu des propriétés très-distinctes de celles de l'acide acétique ou du vinaigre, et que la salive même contenait cet acide lorsqu'elle avait été soumise à l'action de ce viscère. Dans l'article inséré au N° du 1<sup>er</sup> août notamment, je disais que cet acide n'était point volatil, que sa saveur n'était point celle du vinaigre, qu'il produisait en outre sur les dents des effets tous différents de ceux de ce dernier; mais je déclarais toutefois que la quantité que j'avais pu en recueillir avait toujours été trop faible pour me permettre de constater ses propriétés d'une façon rigoureuse. J'avais exprimé les mêmes idées dans le Mémoire que j'ai lu sur cet objet à la première classe de l'Institut dans le mois de septembre 1812, Mémoire dont cette savante Société a ordonné l'impression parmi ceux des savans étrangers, sur la proposition d'une Commission composée de MM. Berthollet, Cuvier et Thénard; Berthollet rapporteur. Depuis lors j'avais, comme on peut le penser, renouvelé mes recherches et multiplié les expériences. L'interruption que j'ai été forcé d'y mettre par les préludes d'une maladie très-grave que j'ai pu leur attribuer, est ce qui m'a jusqu'ici empêché d'en rendre un nouveau compte, mais je dois dire que, quoique je me fusse associé un très-habile chimiste, comme il ne m'ava t jamais été possible de réunir assez de suc gastrique ou de matières soumises à l'acte de la digestion pour

en obtenir une suffisante quantité de cet acide pur, je n'avais pu réussir à en constater les propriétés d'une manière assez rigoureuse pour porter chez les autres la conviction que je pouvais avoir.

Le savant chimiste Berzélius ayant découvert que l'acide *lactique* existait dans presque tous les liquides animaux, il me paraissait probable que celui dont je n'avais pu déterminer la nature n'était que l'acide lactique. Cependant M. Braconnot, professeur d'histoire naturelle et directeur du jardin des plantes à Nanci, ayant abandonné du riz pendant quelque tems dans l'eau à une douce chaleur, a cru y reconnaître un acide particulier, et dont les propriétés sont distinctes de celles de tous les autres.

M. Braconnot a rendu compte de ses travaux dans un Mémoire lu à la Société des sciences, lettres, agriculture et arts de Nanci, le 18 mars 1815. Il nomme cet acide, *nanceïque* (de la ville où il a été découvert), et les propriétés qu'il lui attribue sont très-analogues à celles de l'acide que j'avais reconnu dans les matières soumises à l'acte de la digestion.

Ce qui ajoute encore à ces présomptions d'identité, c'est que l'auteur de cette découverte a retrouvé l'acide nanceïque dans un grand nombre de substances organiques qu'il a soumises à ses recherches; s'il n'a pu réussir à le faire développer dans la décoction de chair musculaire, tandis que j'y suis parvenu, malgré la présence d'une très-grande quantité de magnésie, ainsi que je l'ai raconté avec détails, cela me paraît tenir à la différence des conditions dans lesquelles nos expériences ont été faites; M. Braconnot se servant pour les siennes de vases ordinaires, tandis que celles dont j'ai rendu compte se faisaient dans un estomac vivant, où la décomposition des matières animales n'a pas suivi les lois auxquelles elle est ordinairement abandonnée. Suivant M. Braconnot cet acide est incristallisable, presqu'incolore et aussi fort que l'acide oxalique. Soumis à la distillation, il se décompose à la manière des autres acides fixes des végétaux, c'est-à-dire qu'il fournit du charbon, et de l'acide acétique sans aucun indice de la présence de l'azote.

« Ses caractères distinctifs sont si saillans qu'il ne peut être confondu avec aucun autre de ses congénères. Il ne produit, non plus que ses combinaisons salines, aucun changement apparent dans les dissolutions métalliques, si ce n'est cependant dans celles de zinc lorsque les liqueurs sont peu étendues. Combiné avec la potasse ou avec la soude, il en résulte des sels déliquescens incristallisables, solubles dans l'alcool. Avec l'ammoniaque, il fournit des groupes de cristaux formés par une réunion de parallélipipèdes. Avec la chaux, il donne un sel dont les cristaux ont la forme de grains de chou-fleur, très-blanc, opaque, peu sapide et comme efflorescent. Il décompose rapidement le carbonate de strontiane et forme avec cet alcali des cristaux à-peu-près semblables à ceux du sel précédent. Avec la baryte, il donne un sel incristallisable, mais non déliquescents et qui a l'aspect d'une gomme. Combiné avec la magnésie, il en résulte de petits cristaux grenus, pulvérulens, un peu efflorescents, ce qui suffirait pour distinguer cet acide de l'acide acétique, puisque l'acétate de magnésie est déliquescents, incristallisables et soluble dans l'alcool. Uni à l'alumine, il fournit une combinaison inaltérable à l'air, et qui ressemble à de la gomme. »

M. Braconnot a étudié ensuite les combinaisons de cet acide avec divers oxydes métalliques, mais les détails dans lesquels il faudrait entrer pour faire connaître toutes ses expériences sont trop étendus pour que nous puissions les insérer ici.

C'est encore aux recherches du même savant que nous devons la découverte du deuxième acide nouveau dont nous voulions entretenir nos lecteurs. Comme M. Braconnot l'a rencontré dans les champignons, il l'a nommé acide *fungique*. Mais cet article s'étant étendu plus que nous ne l'avions cru d'abord, nous renverrons au numéro prochain les détails sur cet acide fungique.

#### *Lettre sur le Melia azédarach.*

S'IL est avéré aux yeux de quelques naturalistes que le brou pulpeux du melia azédarach est un poison pour les hommes et pour les ani-

maux domestiques, il importe aux yeux du philosophe attentif d'examiner jusqu'à quel point cette opinion peut être fondée.

Le mélia azédarach est-il une acquisition fâcheuse ? Non. Sous le rapport de l'agrément, il est du petit nombre des arbres qui séduisent par l'élegance du feuillage, la beauté, la durée, l'heureuse disposition et le parfum suave des bouquets de ses fleurs; sous le rapport de l'économie, cet arbre végète rapidement, n'est point sujet à se rompre par les coups de vent, et donne un bois compact propre à divers usages; on en obtient une jolie et solide couleur rosée, un peu glacée de nankin, et une huile concrète avec laquelle les Japonais font de la bougie; sous le rapport de la culture, cet arbre, d'une hauteur moyenne, n'exige pas un très-bon terrain et ne demande presqu'aucun soin.

Les oiseaux ne sont nullement friands des fruits de l'azédarach, si l'on en excepte cependant la grive émigrante des Etats-Unis qui vit pendant deux mois presqu'exclusivement de ces baies sans en être incommodée. Les porceaux les recherchent avec plaisir. Prises à doses peu considérables, ces baies purgent les chiens et ne produisent aucun effet sur le cheval et le mouton. Les enfans des contrées méridionales du Nouveau-Monde en mangent sans éprouver le moindre accident; moi-même j'en ai mangé, pendant mon long séjour en Italie, quoique prévenu contre l'azédarach et je n'ai pas ressenti la plus légère incommodité.

En Perse, les médecins en emploient la pulpe, mêlée avec de la graisse, pour guérir la gale et la teigne. Dans les Etats-Unis, elle est regardée comme un excellent vermisuge; les feuilles et les racines sont estimées un très-bon purgatif, et l'on recommande contre les obstructions la décoction de la fleur. Toutes ces propriétés sont attestées par les docteurs Graffion Duvall, du Maryland (1), Barton, de Philadelphie (2), et par mon savant ami, le docteur Louis Valentin (3),

(1) *Essai d'expériences botanico-médicales sur le mélia azédarach.* Philadelphie, 1812.

(2) Dans sa matière médicale.

(3) *Notice sur le mélia azédarach.* In-8°. Paris, 1810.

qui a visité le Nouveau-Monde en observateur fidèle, et qui rend chaque jour des services signalés aux sciences médicales (4).

Dans aucun cas on ne peut ni ne doit assimiler l'azédarach à la dangereuse famille des champignons, dont aucune espèce n'est réellement exempte de reproches. L'excès seul du fruit de ce bel arbre est nuisible. Voici des faits qui le prouvent, je les extrais de la *Bibliothèque des Propriétaires ruraux* que je rédige (5). Je les dois à M. Gasparin, propriétaire à Orange, et à M. Gohier, habile professeur vétérinaire à Lyon.

Le 29 mars 1811, le premier ayant fait nettoyer ses allées des fruits dont les avaient couvertes plusieurs gros azédarachis; fit porter ces baies sur le somier. Sept jennes cochons en mangèrent une grande quantité : bientôt après, on les vit chanceler et tomber. Il y avait météorisme considérable, coliques et tentatives de vomissement : l'ensemble des symptômes annonçait une violente indigestion. Un de ces animaux voraces périt quelques heures après : l'abdomen était chez lui extrêmement gonflé. Cet animal fut ouvert à l'instant. Son estomac fut trouvé plein de ces fruits qu'il n'avait pu digérer et qui avaient causé sa mort, sans apporter aucun désordre dans le ventricule. Trois autres moururent la nuit ou le lendemain matin ; trois se sauvèrent après avoir été violemment malades pendant quelques jours ; ils furent guéris en rendant des fruits dans leurs excréments. On leur avait administré un peu de thériaque.

(4) Ce médecin est maintenant établi à Nancy.

(5) Cet excellent journal, rédigé avec beaucoup de soin, est maintenant à sa onzième année, il continue à jouir d'une bonne réputation et de l'estime de tous les vrais amis de l'agriculture, et des praticiens les plus expérimentés. Il paraît tous les mois en un cahier de six feuilles ou cent pages d'impression in-8°. Sous sept grandes divisions, cette feuille périodique offre aux propriétaires ruraux tout ce qui peut les instruire, les diriger convenablement et éclairer leurs projets d'améliorations. Le prix de l'abonnement annuel est de 24 francs envoyés franc de port. On souscrit à Paris, chez M. D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26. — Il reste encore un petit nombre d'exemplaires de la collection de ce Journal.

(Notes du Rédacteur.)

M. Gohier s'est assuré par des expériences suivies que les baies d'azedarach sèches traitées par la décoction ne produisent rien sur les chevaux. Trois cent soixante sept grammes (12 onces) de la même substance sont sans effet sur les moutons. Une truite, pour en avoir mangé, en substance, jusqu'à deux cent soixante quinze grammes (9 onces) éprouva des coliques et fut météorisée pendant quelques instans, mais ces symptômes ne tardèrent pas à se dissiper d'eux-mêmes. Le suc d'azédarach donné à plusieurs chiens, depuis trente jusqu'à quatre-vingt onze grammes (1 à 3 onces), excite chez les uns le vomissement, chez les autres de simples nausées : ces derniers furent en général très-fatigués. Ceux qui vomirent recouvrèrent bientôt toute leur gaité. On donna de ce suc à un agneau de dix-huit mois; la dose fut portée à cent quatre-vingt trois grammes (6 onces); il éprouva des symptômes marqués d'empoisonnement, mais il ne mourut pas.

Que conclure de ces diverses expériences ? Que les effets du mélia azédarach ne sont réellement fâcheux que lorsqu'on en mange une trop grande quantité ; que le fruit n'est mortel que par suite d'une violente indigestion ; qu'au moyen d'un léger vomitif on décharge l'estomac du poids qui en absorbe toutes les fonctions ; que le suc agit comme l'émétique administré à trop forte dose ; et que si son huile renferme quelques qualités vénéneuses, l'impossibilité où l'on se trouve de digérer le périisperme ne permet pas que le principe vital en soit essentiellement attaqué.

A. THIÉBAUT DE-BERNEAUD.

*Réflexions du Rédacteur-général de la Gazette.*

Nos lecteurs se rappelleront avoir vu dans le N° XXIV une observation rapportée par M. Tournon, docteur-médecin à Toulouse ; il s'agit d'un enfant bien réellement empoisonné, et qui faillit périr pour avoir mangé deux ou trois fruits d'azédarach. Il me semble que les faits contenus dans la lettre précédente ne sont point de nature à faire penser que ces fruits soient sans danger. Il n'est sûrement pas naturel de voir sept cochons si violemment malades d'ingestion qu'en peu d'heures, il en meure quatre. Je crois en consé-

quence que le parti le plus prudent est de tenir les fruits d'azédarach pour très-suspects, et de les éloigner avec soin des animaux et sur-tout des enfants.

BIBLIOGRAPHIE.

*Principes de médecine légale ou judiciaire*, traduits de l'allemand du docteur Metzger, et augmentés de notes par le docteur J.-J. Ballard, médecin ordinaire de la Grande-Armée, membre de plusieurs sociétés médicales ; 1 vol. in-8°. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 cent. franc de port. Paris, 1813. — Chez Gabon, place de l'Ecole de Médecine.

La médecine légale ou judiciaire est cette partie de notre art, qui a pour but d'éclairer les décisions de la justice dans tous les sujets qui se rapportent à la vie, à la santé, ou à la personne même des hommes. Elle ne se forme, à la vérité, que de l'application des autres connaissances médicales ; mais la diversité infinie des cas sur lesquels on peut avoir à prononcer, oblige à des études particulières et très-profondes, qui constituent une science fort étendue, laquelle doit cependant être familière à tout médecin instruit. Peu cultivée dans l'antiquité, cette science naquit en quelque sorte en France, où elle fut ensuite fort négligée ; tandis que dans le reste de l'Europe, et sur-tout en Allemagne, elle prenait un grand accroissement. Ce n'est que dans le cours de la révolution, que parut chez nous un Traité général de médecine légale, digne fruit de l'esprit philosophique, que tant de grands génies s'étaient efforcés de répandre sur tous les objets. Cet ouvrage du docteur Fodéré, dont nous avons annoncé depuis peu une seconde édition, augmentée du double, rendit à la médecine française la supériorité qu'elle s'était laissé enlever en cette partie. Depuis cette époque, plusieurs Traité plus ou moins parfaits ont été publiés, et l'enseignement de cette partie importante de la médecine est devenu général.

La France peut, en quelque sorte, s'honorer de l'ouvrage du docteur Metzger, puisque ce médecin célèbre étoit né à Strasbourg, et ne quitta sa patrie qu'à la sollicitation du grand Frédéric, qui le fixa près de lui en le comblant de bienfaits : la

traduction de M. le docteur Ballard peut donc être, à juste titre, considérée comme la restitution d'un bien qu'on nous avait ravi.

L'ouvrage est divisé en sept sections : la première est consacrée aux généralités ; la seconde traite des lésions, et comprend sous ce titre tout ce qui peut menacer la santé ou la vie, comme les blessures, la suffocation, l'empoisonnement : un chapitre est consacré aux recherches sur le suicide, et les genres de mort dont la cause est douteuse ; la troisième section est relative à l'enfancement ; la quatrième à l'examen des maladies douteuses ou simulées ; la cinquième se compose de recherches sur l'âge de l'homme et la durée de la vie humaine ; la sixième et la septième sections sont consacrées aux faits qui se rapportent à l'union des sexes. M. Baillard a enrichi l'ouvrage original d'une immensité de notes explicatives, dans lesquelles on trouve une grande érudition et une multitude de faits importans et curieux.

Une circonstance qui ne peut manquer d'ajouter de l'intérêt au travail du docteur Ballard, c'est que sa traduction, écrite durant la pénible campagne de 1812, a été achevée à Wilna. Lui-même, resté, par suite des malheurs de la guerre, en une dure captivité, ne peut jouir des succès que doit avoir son ouvrage. Qui pourrait refuser son admiration au médecin, quand, associé à tous les dangers de nos guerriers qu'il conserve, il sait encore ajouter à la gloire militaire dont il a sa part, celle que l'on acquiert par des travaux pa-

sibles, qui, pour d'autres que des Français, semblerait exiger le calme le plus profond et la méditation la plus silencieuse ?

M. Ballard a dédié son ouvrage à M. le professeur Chaussier, médecin en chef de l'Ecole polytechnique et de l'hospice de la Maternité ; et c'est un puissant titre de recommandation que le nom d'un savant, dont les discussions lumineuses ont éclairci tant de points obscurs de médecine judiciaire.

*Herborisations artificielles aux environs de Paris*, ou Recueil de toutes les plantes qui y croissent naturellement, dessinées et gravées d'après nature, de grandeur naturelle, avec les détails anatomiques au bas de chaque espèce, etc. ; par François Plée. XV<sup>e</sup> livraisou. Prix de chacune, composée de cinq planches, en noir, et les détails anatomiques en couleur, 1 fr. 25 c. Les détails anatomiques avec la totalité de la plante en couleur, 1 fr. 75 c. ; papier vélin, colorié, 2 fr. 50 c. Il paraît une livraison tous les mois. On s'abonne pour 3, 6 ou 12 herborisations ou livraisons, chez l'auteur et M. son père, graveur d'histoire naturelle, rue Saint-Jacques, près le Val-de-Grace, n° 532.

Ce recueil, qui convient aux amateurs de botanique des deux sexes, se recommande toujours par les agréments, et sur-tout par la vérité de l'exécution, malgré la modicité du prix auquel il est offert.

Cette livraison contient *la fétuque des brebis*, *l'ophrys-mouche*, *le lisuron des haies*, *[la fumeterre et le vélar alliaire]*.

#### Avis aux nouveaux Abonnés.

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812 ; on a réimprimé les N° qui manquaient, et il existe encore maintenant quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers. Ces N° comprennent depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissent par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N° est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26 faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les correspondances relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER.



( N° XXXII. )

( 11 Novembre 1813. )

# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā, probāque pietate; qui meliora  
habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

APRÈS les ecclésiastiques médecins, dont j'ai parlé dans les articles précédens, on trouve un *Tabari*, chanoine de Paris et évêque de Térouane, médecin de Charles VI. *Jean Avantage*, médecin de Philippe due de Bourgogne, et ensuite évêque d'Amiens. *Jacques Desparts*, chanoine des églises de Tournay et de Paris, médecin du même Prince et de Charles VII, roi de France.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 octobre au 31 inclus.*

|                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------|-----|
| FIÈVRES non caractérisées . . . . .                                   | 44  |
| Fièvres gastriques ou bilieuses. . . . .                              | 62  |
| Fièvres muqueuses. . . . .                                            | 14  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .                              | 20  |
| Fièvres ataxiques. . . . .                                            | 0   |
| Phlegmasies spontanées int. ou ext. . . . .                           | 22  |
| Dont 10 des voies de la respiration,<br>et 11 ophtalmies.             |     |
| Varioles. . . . .                                                     | 8   |
| Apoplexies. . . . .                                                   | 4   |
| Coliques métalliques. . . . .                                         | 7   |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou<br>résultats d'accidens. . . . . | 286 |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                                                | 467 |

*Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, Président et Rapporteur.*

### *Résumé du travail de la Commission.*

IL y a eu à peine pendant cette quinzaine deux jours, et par intervalle quelques heures de sérenité : le temps a été habituellement nuageux, brumeux, humide et souvent pluvieux. Il y a eu des variations fréquentes et rapides dans la température : le thermomètre est quelquefois descendu pendant la nuit jusqu'au zéro; quelquefois

il a été observé, pendant quelques heures de la journée, à 16 ou 18 degrés.

Les affections qui dépendent des vicissitudes brusques dans la température et de l'humidité, telles que les catarrhes, rhumes et fluxions se multiplient; ce sont chez les enfans des coqueluches, et quelques maladies éruptives. Les personnes âgées, infirmes, cacochymes, les poitrinaires, les hydropiques éprouvent une augmentation de maux, et plusieurs leur funeste terminaison; les rhumatisés et les goutteux sont plus vivement tourmentés: quelques rhumatismes aigus, aussi inflammatoires que les périphénomies, exigent comme elles la saignée plus ou moins répétée. Dans le grand nombre d'érysipèles qui ont eu lieu, sur-tout à la tête, ce secours a paru moins nécessaire; il eût été nuisible dans les cas où s'est annoncée une disposition gangreneuse qu'on a vainement tenté de combattre par l'usage du quinquina. Ce puissant fébrifuge a dû être employé pour faire cesser des fièvres intermittentes qui avaient résisté aux émétiques, aux purgatifs, aux apozèmes et aux amers indigènes; mais il a fallu craindre d'y recourir trop tôt, surtout lorsque des engorgemens sensibles dans les organes du ventre ont produit ou compliqué ces fièvres; souvent la région épigastrique a paru enflée et douloureuse. On a été obligé d'insister long-tems sur les apozèmes apéritifs et laxatifs, et quelquefois de recourir à des fondans plus actifs.

MENURET, D.-M.

¶ Dernier quartier, le 15 novembre.

● Nouvelle lune, le 25.

Depuis le 29 octobre jusqu'au 9 novembre, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 5 l.  $\frac{4}{15}$ . — Le minimum de 27 p. 4 l.  $\frac{6}{15}$ .

Le maximum du Thermomètre a été de 12 d.  $\frac{1}{10}$ . — Le minimum de 0  $\frac{3}{10}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 95 d. — Le minimum de 60 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

A M. le Rédacteur de la Gazette de Santé,

L'EXCELLENT esprit qui préside à la rédaction de la *Gazette de Santé* en fait un dépôt précieux pour les gens de l'art, ainsi que pour les amis de l'humanité. En provoquant la sollicitude des médecins sur la curation de l'hydrophobie, vous me rendez l'espoir de voir réaliser un projet qui, s'il l'eût été à l'époque où je l'ai conçu, aurait vraisemblablement fait rentrer cette maladie dans la classe de celles que la médecine combat victorieusement. Il y a peu d'hommes que la seule idée de la rage n'ait mille fois dans sa vie fait frémir, parce que si les maladies dont on peut guérir laissent au moins l'espérance, celles qui sont incurables livrent au désespoir.

A. A. CADET-DE-VAUX.

Premier projet d'établissement d'un hospice anti-hydrophobique proposé et accepté sous l'ancien gouvernement.

Le nom seul de rage fait frissonner, et tout contribue à rendre cette maladie un sujet d'horreur et d'effroi; cependant il est vrai de dire que dans le traitement de la rage, la médecine en est encore réduite à l'empirisme, c'est-à-dire au choix de recettes telles que l'anagallis, la poudre de Tunquin (1), l'omelette aux écailles d'huîtres, l'immersion dans l'eau froide, les bains de mer, enfin le bouton de feu de la clef de saint Hubert, moyen qui aurait été bien plus efficace, si la superstition religieuse, s'aidant des lumières de la médecine, eût appliqué sur la morsure même ce cautère actuel, au lieu de l'appliquer au front.

Il y a cinquante ans qu'un soldat, mordu par un chien enragé fut amené de Versailles, où il était en garnison, à l'hôtel des Invalides. Il passa aux grands remèdes: on regardait ce moyen

(1) Seize grains de musc, vingt grains de cinabre naturel et autant d'artificiel, à prendre en une seule fois dans un peu de miel ou dans un verre de tisanne. On répète le remède s'il ne réussit pas la première fois. La poudre de Cobb n'est pas autre chose.

comme efficace , et il allait sortir de la salle du traitement , lorsque l'hydrophobie se déclara . Alors apothicaire-major de l'hôtel des Invalides , je veillai à la préparation de cette poudre de Tunquin , des pilules d'opium , de cette omelette ; et le malade périt . M. Sabatier a publié un Mémoire sur cet accident et sur l'ouverture du cadavre . Voilà où en était l'art à cette époque ; ailleurs que dans les grandes villes , on étouffait encore les hydrophobes entre deux matelats .

J'avais souvent , pendant son traitement , conversé avec ce soldat , et il était le plus ordinaire des hommes ; mais du moment où la rage se déclara , ses facultés intellectuelles prirent une grande énergie : il devint tout ame , tout sentiment , et il s'exprimait avec une sorte d'éloquence . Le tems n'a effacé aucune des impressions que ce malheureux m'a fait éprouver (1) .

Il est cependant juste de dire , pour la justification de la médecine , que la rage , heureusement rare , est plus commune dans les campagnes que dans les villes , et que la classe populeuse s'y trouvant la plus exposée , le traitement de cette maladie a dû rester dans le domaine de l'ignorance et du charlatanisme . Il en résulte que souvent les plus habiles médecins n'ont pas eu l'occasion , dans le cours d'une longue pratique , de traiter l'hydrophobie . Les Esculapes du peuple , sur-tout dans les communes rurales , sont le berger , la rebouteuse , la sorcière , le maréchal ; au moins le maréchal a-t-il le remède en main : ce fer rouge , qu'il quitte pour consulter , et qu'il devrait à l'instant appliquer sur la morsure .

Vivement pénétré de ces tristes réflexions qu'un accident alors récent d'hydrophobie fit

dégénérer en idée fixe , je conçus le projet de l'institution d'un hospice anti-hydrophobique .

A cette époque , où la philanthropie semblait devenir le caractère dominant de la nation , où chaque jour voyait éclore des institutions de bienfaisance , telles que la Société philanthropique , la Société maternelle , je dus être entendu .

Mais , pour mieux assurer le succès d'un projet , il faut le présenter à l'autorité *tout fait* ; sans quoi la plus heureuse idée ne devient qu'un germe destiné à demeurer enterré dans la poussière des bureaux , qui n'est ni ne peut être fécondante .

Je concertai donc ce projet avec M. Le Noir , lieutenant-général de police , le ministre de Paris , le procureur - général du Parlement , M. de Montbarrey , alors ministre de la guerre , M. d'Espagnac , gouverneur des Invalides , enfin M. Sabatier ; car j'avais proposé l'hôtel des Invalides comme maison royale ; c'était éviter tout ce que le mot hôpital avait alors de repoussant pour les classes libérales de citoyens , puisque tout individu mordu d'animaux enragés devait être indistinctement admis dans cet asile . L'administration de l'hôtel se chargeait de tous les frais ; d'ailleurs le service des malades y était confié aux sœurs de la charité , à ces anges tutélaires de l'humanité souffrante .

Le local était assigné à la suite du bâtiment des loges ; on ouvrait sur le boulevard une porte extérieure ; tout était concerté pour l'exécution entre M. le baron d'Espagnac , M. Sabatier et moi .

La Société de Médecine se formait à cette époque ; et dirigeant ses travaux vers des objets utiles , se donnait une consistance qui justifiait son institution .

Déjà j'avais été lui communiquer le mémoire et le projet de la loi que j'avais provoquée pour remédier aux funestes accidens qui résultaient de l'usage des pots-au-lait de cuivre et des tables de plomb dont étaient recouverts les comptoirs des marchands de vin .

Je crus devoir lui soumettre le projet de cet hospice anti-hydrophobique , d'autant plus que la commission devait être prise dans le sein de cette Société et de l'Académie royale de chirurgie ; la

(1) Les fastes de la peinture auront sans doute conservé l'histoire d'un tableau de St.-Roch , représentant Sainte Geneviève des Ardents ; Doyen , qui l'a peint , était alors à l'Hôtel des Invalides , occupé de la réparation des peintures du Dôme ; ayant ce sujet à traiter , Doyen se rendait aux heures de visite , et dans les accès de l'hydrophobe , on lui découvrait les bras , la poitrine , le corps entier ; le peintre , dérobé à l'œil du malade , saisissait le jeu des muscles , tous-soumis à une convulsion simultanée . C'est , dans le tableau , la figure du premier plan et elle se trouve ainsi d'après nature .

Société ne put qu'y applaudir ; mais la nomination de la commission fut ajournée.

En procédure, les ajournemens sont fâcheux pour la bonne cause, ils ne le sont pas moins pour la cause du bien public; c'est cependant une douce jouissance que d'y coopérer; mais dans les corporations, la part de gloire qui revient à chacun est trop petite, pour le stimuler, et il y a force d'inertie; tandis que le bien se fait constamment quand c'est en son propre et privé nom qu'on l'opère.

*En attendant*, je me bornai à proposer un prix qui serait décerné au meilleur traité sur la rage, ce à quoi M. le lieutenant général de police consentit. Le prix fut décerné au docteur Andry (1); et cette planche, sauvée de mon naufrage, n'aura pas été sans utilité pour l'art.

On renonce difficilement à un projet qui intéresse si essentiellement l'humanité; aussi en 1791, président du département de Seine-et-Oise, provoquai-je du conseil général, entr'autres objets d'utilité publique, cette institution, et sur les conclusions de M. Challaut, alors procureur-général, syndic, le conseil-général arrêta, « que l'établissement aurait lieu, que MM. les médecins seraient invités à faire à l'humanité ce nouveau sacrifice de leur zèle. »

Déjà MM. les médecins et chirurgiens les plus honorables de la ville de Versailles, (il suffit de nommer MM. Coste et Bouvier), avaient accepté avec empressement l'honneur de composer cette commission, et je m'étais entendu avec eux sur les moyens d'exécution.

Un bâtiment de l'infirmerie de Versailles, isolé, était destiné à cet hospice. Il fut arrêté que les départemens voisins participeraient au bienfait de l'institution, et pourraient faire transporter à l'hospice les gens mordus par des chiens enragés, ainsi que les animaux suspects de rage.

Mais pourquoi insister sur les détails d'un projet qui ne put encore recevoir son exécution.

En effet, quelque tems après, un chien enragé exerça à Gonesse des ravages, et plusieurs individus furent mordus.

(1) Pour son ouvrage intitulé: *Recherches sur la rage*, 1 vol. in-12.

Conformément à l'arrêté du département, le district de Gonesse allait faire conduire les blessés à Versailles, lorsque cette classe de patriotes, qui à cette triste époque de la révolution, avait néanmoins constamment à la bouche le mot *humanité*, s'opposa à ce que ces infirmes fussent recueillis dans le lieu qui leur était destiné.

Ainsi donc, ce temple deux fois élevé à l'humanité, aura été deux fois *renversé*. Quelle main protectrice le relèvera? Il est cruel d'en laisser le soin au tems, dont la main détruit bien plus souvent qu'elle n'édifie. A. C. D. V.

#### *Réflexions du Rédacteur de la Gazette.*

L'idée d'un tel établissement est à-la-fois sage et philanthropique; la réunion dans un même lieu d'un grand nombre de malades de la même espèce, favorise l'étude de leurs maux, présente aux médecins des moyens de comparaison qu'ils ne sauraient avoir autrement, et permet de tenter avec quelques chances de succès des expériences (bien légitimes dans ce cas).

On a depuis quelques années reconnu l'avantage qu'il y avait à réunir ainsi les personnes affectées des mêmes maladies. On doit à cette attention la connaissance plus parfaite de quelques maladies, et des méthodes de traitement plus heureusement combinées; espérons que cette mesure sera aussi appliquée à l'hydrophobie; nous ne pouvons que faire des vœux pour voir promptement réaliser un projet qui nous paraît devoir être si avantageux dans ses résultats.

Nous devons rappeler ici que la Société du Cercle Médical a proposé un prix de 300 fr. pour la solution de questions relatives à la rage; lequel doit être décerné au mois d'avril 1814. — Voyez le programme dans le N° de la Gazette de Santé du 11 février dernier.

#### *Découverte de deux nouveaux acides.*

##### **II<sup>e</sup> ARTICLE. — (Voyez l'avant-dernier N°.)**

M. Braconnot a retiré des champignons le second des acides dont j'ai déjà parlé: il l'a, en conséquence, nommé acide *fongique*. C'est dans l'analyse du bolet du noyer, *boletus juglandis*,

*Bull., Decand.*, que ce savant en a pu réunir une quantité suffisante pour en constater les propriétés. Il croit que c'est le même qu'il avait reconnu en faisant l'analyse de *l'hydnum hybridum*, du *merulius cantharellus*, du *boletus pseudogniarius*, du *phallus impudicus*. Il pense encore que les champignons contiennent d'autres acides particuliers, mais qui ne sont propres qu'à un petit nombre d'espèces. On doit attendre la solution de toutes les difficultés qui restent encore dans ces matières, du zèle et de la sagacité que M. Braconnot apporte à ses belles recherches.

L'acide fungique contenu dans le résidu de l'extrait du bolet insoluble dans l'alcool, y formait un sel avec la potasse. Ce sel étant décomposé à l'aide d'une douce chaleur par l'acide sulfurique affaibli, il en est résulté un acide brun, incristallisable, sali par beaucoup de matières ayant le caractère des matières animales, qu'il retenait opiniâtrement; il n'a pu en être séparé que par sa combinaison avec l'ammoniaque. Ce dernier sel, décomposé par l'acétate de plomb, puis lavé sur un filtre et traité par l'acide sulfurique, a donné un acide incolore et d'une pureté absolue, dont voici les propriétés principales.

1<sup>o</sup>. Il est incristallisable et déliquescient, la saveur en est très-aigre.

2<sup>o</sup>. Il forme dans l'acétate de plomb un dépôt blanc floconneux, qui ressemble à l'argent corné nouvellement précipité, et qui se dissout facilement et en totalité dans le vinaigre distillé.

3<sup>o</sup>. Il ne produit aucun changement apparent dans le nitrate d'argent, mais ses combinaisons salines y forment un précipité.

4<sup>o</sup>. Uni à la potasse ou à la soude, il donne des sels incristallisables parfaitement insolubles dans l'alcool.

5<sup>o</sup>. Avec l'ammoniaque, il produit un sel acide en gros cristaux isolés formant des prismes hexaèdres fort réguliers, et très-soluble.

6<sup>o</sup>. Avec la chaux, il donne naissance à un sel peu soluble, inaltérable à l'air, se présentant dans l'évaporation sous la forme de plaques blanches composées de l'agrégation d'une foule de petits cristaux grenus.

7<sup>o</sup>. Avec la barite, il forme un sel à-peu-près

semblable au précédent, et comme lui se décomposant au feu et formant un carbonate.

8<sup>o</sup>. Cet acide, étendu d'eau, dissout le carbonate de magnésie avec effervescence; il en résulte un sel peu sapide, en petits cristaux, assez soluble.

9<sup>o</sup>. Avec l'alumine, il a donné une combinaison incristallisable qui ressemble à une gomme.

10<sup>o</sup>. Avec l'oxyde de manganèse au minimum, même résultat.

11<sup>o</sup>. Combiné avec l'oxyde de zinc, il forme un sel qui cristallise en parallélipipèdes, est médiocrement soluble dans l'eau, brûle à la flamme d'une bougie sans tourbillon, et laisse de l'oxyde de zinc pur.

Voici les résultats de l'analyse de 1260 grammes de bolet du noyer.

|                                                                   |      |          |
|-------------------------------------------------------------------|------|----------|
| Eau de végétation . . . . .                                       | 1118 | gram. 30 |
| Fungine coriace . . . . .                                         | 95   | 68       |
| Matière animalisée peu continue, insoluble dans l'alcool. . . . . | 18   | 00       |
| Matière animale soluble dans l'alcool, osmazôme. . . . .          | 12   | 00       |
| Albumine. . . . .                                                 | 7    | 20       |
| Fungate de potasse. . . . .                                       | 6    | 00       |
| Adipocire. . . . .                                                | 1    | 20       |
| Matière huileuse. . . . .                                         | 1    | 12       |
| Sucre de champignon. . . . .                                      | 0    | 50       |
| Phosphate de potasse en très-petite quantité.                     |      |          |
| Total. . . . .                                                    | 1260 | 00       |

#### ACCOUCHEMENT REMARQUABLE.

*Rapport fait par Rose Rousset, femme Renard, sage-femme de première classe, ayant fait ses cours à la maternité de Paris.*

Le sujet de ce rapport est un accouchement contre nature, occasionné par la présence du placenta sur l'orifice de la matrice.

Ivonne Duchesne, femme le Saulnier, demeurant à la ville Héry, près et commune de Saint-Brieux, enceinte pour la quatrième fois, me fit appeler le 26 juillet 1813. Elle me dit qu'elle ressentait de très-fortes douleurs, qu'elle ne

savait ce que cela voulait dire, qu'elle se croyait près d'accoucher, quoique le 16 mai dernier elle eût accouché d'un enfant, mais qui était venu avant terme et avait été jugé par la sage-femme qui l'avait aidée, n'avoir que sept mois. Comme j'avais été appelée pour délivrer cette même femme d'un accouchement contre nature, je l'interrogeai de nouveau, et je parvins à avoir les informations suivantes :

Le premier accouchement qui eut lieu en 1811 se fit très-naturellement, et eut les suites les plus heureuses. Enceinte pour la deuxième fois et se sentant près du terme, cette femme me fit appeler le 2 août 1812, à 9 heures du soir. En arrivant, je trouvai la malade en syncope et baignée dans son sang; les parents me dirent que toute la journée elle avait beaucoup perdu de sang; pour m'assurer de l'état où cette femme était, je commençai par la toucher, je trouvai que le col de la matrice conservait toute sa longueur et sa densité, aucune douleur propre à faciliter l'accouchement ne se faisant sentir, la perte étant et continuant d'une manière très-alarmante, et ne voyant aucun moyen de délivrer, j'appliquai des corps froids sur le ventre et sur les parties antérieures des cuisses, alors quelques douleurs s'étant fait sentir, je procédai de nouveau au toucher, je trouvai le col de la matrice entr'ouvert de manière à toucher le placenta; je ne voulus pas pousser plus loin mes recherches, de crainte de décoller une plus grande partie de placenta; enfin, après une heure de travail d'enfantement, je parvins à rompre les membranes, je reconnus que l'enfant présentait le sommet de la tête dans la première position, de manière que la fontanelle postérieure répondait derrière la cavité cotiloïde gauche, et la fontanelle antérieure au-devant de la jonction sacro-iliaque droite; je fus obligée de terminer l'accouchement : j'introduisis la main gauche dans un état moyen entre la proustation et la supination, je suivis le côté gauche de l'enfant, et parvins à l'extraire, quoiqu'avec de très-grandes difficultés; l'orifice de l'uterus n'étant pas assez dilaté pour passer la tête de l'enfant, il fallut de grands efforts, qui cependant me réussirent, et l'enfant vint bien vivant; les suites de cette couche n'ont été remarquables en aucun autre point.

En 1813, cette même femme se trouva pour la troisième fois enceinte ; le 16 mai (même année), elle ressentit de fortes douleurs, mais ne se croyant pas à terme, elle souffrit toute la journée, et ne se décida à appeler du secours que le soir vers les six heures. Comme mon prix est plus considérable que celui des anciennes sages-femmes, Yvonne Duchesne jugea à propos d'appeler une d'elles, et envoya chercher une vieille qui mettant trop de tems à se rendre, arriva au moment où la malade se délivrait d'un enfant mort, et n'eut à juger que de l'âge et de l'état de l'enfant. Elle le trouva au terme de sept mois, et crut qu'il y avait déjà quelque tems qu'il était mort, car son épiderme s'enlevait, et l'abdomen ainsi que la poitrine étaient très-dilatés et de couleur violette; la tête parut également d'une grosseur prodigieuse. Cet enfant fut vu et remarqué de tous les habitans de la maison et des voisins. La mère ne se rétablit jamais bien, et éprouva toujours des malaises, jusqu'au point d'appeler un docteur médecin qui la traita comme attaquée d'une hydropisie ascite. Le 26 juillet, toujours même année, 1813, je fus appelée de nouveau, je trouvai la femme dans des douleurs d'accouchement, je la touchai et m'assurai de la présence d'un enfant qui présentait les pieds, les orteils répondans à la simphise sacro-iliaque droite, les talons à la cavité cotiloïde gauche; l'expulsion de l'enfant fut facile; il avait seize pouces de longueur, pesait trois livres, et a vécu trois jours. La mère est au cinquième jour de ses couches, et ne présente aucun symptôme fâcheux.

Cette femme paraît donc avoir été enceinte de deux enfans conçus à des époques différentes, et offre par conséquent un exemple de superfétation.

Saint-Brieux, le 30 juillet 1813,

*Reflexions du Rédacteur de la Gazette.*

On peut juger par ce rapport, auquel je n'ai pas cru devoir changer un seul mot, du degré d'instruction des élèves sages-femmes de l'hospice de la Maternité de Paris, et des importans services que peut rendre au public un tel établissement. Je me propose de revenir incessamment sur cet

objet dans un ou plusieurs articles qui y seront spécialement consacrés.

Je ne saurais toutefois adopter l'opinion de M<sup>me</sup> Rose Renard, qui regarde le fait qu'elle expose le dernier comme une preuve de superféitation. Tout me semble, au contraire, concourir à prouver que la conception des deux enfans datait de la même époque. Par l'examen de celui qui est venu au monde le premier, et dont l'expulsion a pu être déterminée par la même cause qui avait produit sa mort, on a jugé qu'il était au terme de sept mois, et ce terme coïncide fort bien avec celui de la naissance du second, qui est né deux mois après, ayant toutes les apparences d'un fœtus de neuf mois.

Les exemples ne sont pas très-rares de femmes qui, comme celle dont il s'agit, avortent à une époque quelconque de leur grossesse d'un enfant mort, et cependant continuent d'en porter un second jusqu'au terme naturel; ce qui confirme la sagesse du conseil donné maintenant par la plupart des bons accoucheurs, de ne point exciter l'expulsion du second enfant dans les grossesses multiples, lorsque nul accident n'en impose l'obligation. Il peut arriver, en effet, que le second fœtus reste encore assez long-tems dans le sein de sa mère pour y acquérir tout le développement qui le rendra viable.

Il est un cas qui pourrait plus facilement induire en erreur sur la superféitation, c'est celui où l'accouchement arrivant au terme de neuf mois, l'un des deux fœtus se présente avec tout le développement qu'il doit avoir, tandis que l'autre, qui est mort sans être putréfié, n'est qu'un avorton. Ce cas était d'autant plus important à éclaircir qu'il pouvait faire l'objet d'une discussion juridique: or il est maintenant bien reconnu que l'un de deux jumeaux conçus ensemble, peut mourir durant la grossesse et se conserver sans putréfaction dans les eaux de l'amnios, jusqu'à l'époque naturelle de l'accouchement; et alors, comme l'on n'a communément aucun moyen de constater l'ancienneté de sa mort, la comparaison de son volume avec celui de l'autre fœtus pourrait induire en erreur sur l'époque où il a été conçu, si l'on n'était prévenu d'avance.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Tableau de la mer Baltique, considérée sous les rapports physiques, géographiques, historiques et commerciaux; avec une carte, et des notices détaillées sur le mouvement général du commerce, sur les ports les plus importans, sur les monnaies, poids et mesures, etc.;* par J. P. Catteau-Calleville, auteur de la *Statistique des États danois*, du *Voyage en Allemagne et en Suède*, etc., membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires. — Deux vol. in-8°. — Prix, 15 fr., et 17 fr. 50 c. franc de port. — Chez Pillet, rue Christine, n° 5.

Des considérations sur un ouvrage qui embrasse, dans un cadre général, tout ce qui est relatif au nord de l'Europe, ne sauraient nous demeurer étrangères; c'est de la connaissance de l'*air*, des *lieux* et des *eaux* que se dédoisent les préceptes les plus importans de l'hygiène privée ou publique, science qui n'est point exclusivement réservée pour le médecin de profession, mais qui devrait être familière à tous les hommes instruits. Je n'étendrai pas davantage ces réflexions, et je passerai tout de suite à l'ouvrage même qui doit faire le sujet de cet article.

La position, l'étendue du bassin de la mer Baltique, la description de ses contours, celle des côtes et des ports qu'ils présentent en forment la première partie. Dans la seconde, sont exposés les phénomènes particuliers à cette mer; ses crues, ses courans, la salure de ses eaux, (beaucoup moindre que celle des mers méridionales), les glaces qui la couvrent fréquemment, et dont le domaine paraît graduellement retrécî par les progrès de la civilisation, ou plutôt par les changemens que cet état de l'homme produit à la surface de la terre. L'auteur traite avec beaucoup de soin la grande question de la diminution des eaux marines, question principalement appliquée aux eaux de la mer Baltique, mais dont il accroît l'intérêt en l'étendant à celles de toutes les mers du globe. Du rapprochement et de la comparaison des opinions opposées que les savans ont eues sur

cette matière, il résulte que l'on n'observe point de diminution progressive et générale des eaux de la mer, que s'il se forme quelque part des aterrissemens, des causes locales peuvent en donner l'explication, et que d'ailleurs ils sont compensés par l'envalissement des eaux sur des points correspondans. Tous les objets que je viens d'indiquer, et beaucoup d'autres encore sur lesquels je ne puis m'arrêter, sont présentés avec une supériorité de vues qui en rend l'intérêt général; ce qui m'a paru caractériser spécialement le talent de l'auteur, c'est l'art de disposer toutes les parties du vaste tableau qu'il voulait tracer, de façon que l'on en aperçoit continuellement l'ensemble, et que chacun des détails propres aux localités se trouvant lié à tout le reste, vous apprenez en quelque sorte l'histoire de toute la terre, en étudiant celle d'un seul pays. La troisième partie est consacrée à faire connaître les productions de la Baltique et des régions qui l'entourent, et le parti que l'industrie humaine a su tirer de ces productions. La description des îles les plus considérables, celle des fleuves, envisagés sur-tout comme moyens de communication entre les hommes, remplit les quatrième et cinquième parties de

l'ouvrage, et ce sujet est traité de manière à donner une idée de la structure physique de la portion septentrionale de l'Europe. Après avoir fait ainsi connaitre les localités avec tout ce qui les caractérise, M. Catteau en complète l'histoire, en donnant celle de la navigation, du commerce, et en montrant l'influence que tant de conditions combinées ont eue sur les mœurs, les usages et la civilisation générale des peuples septentrionaux.

L'intérêt qui naît de l'importance des matières, et de leur excellente disposition dans cet ouvrage, est encore augmenté par la facilité, l'élégance et la sermeté du style; on le trouve toujours fort bien adapté aux matières que l'auteur a traitées, soit qu'il s'élève, dans le développement d'aperçus philosophiques qui font pressentir les destinées futures du genre humain, ou dans l'exposition de grandes révolutions par lesquelles ces destinées sont changées, soit qu'il descende à des discussions scientifiques, ou à des descriptions locales; enfin la narration est animée, et présente constamment un ton de vérité qui témoigne que l'auteur ne parle que de ce qu'il a vu et étudié avec beaucoup d'attention.

#### *Avis aux nouveaux Abonnés.*

LA rédaction actuelle de la *Gazette de Santé*, a commencé au 21 mars 1812; on a réimprimé les N°s qui manquaient, et il existe encore maintenant quelques exemplaires complets des vingt-huit premiers. Ces N°s comprennent depuis le 21 mars jusqu'à la fin de décembre 1812, et ne laissent par conséquent aucune interruption pour les personnes qui se sont abonnées en 1813.

Le prix de ces vingt-huit N°s est de 12 francs à Paris, ou de 13 fr. 50 c. par la poste.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an.—Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain.—Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26 faub. Saint-Germain.—C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER.



( N° XXXIII. )

( 21 Novembre 1813. )

# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora  
habet , eodem det animo . KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

PARMI la foule de ceux que l'on pourrait citer, nous ne ferons plus remarquer que Messire *Angelo Cattho ou Catho*, médecins, aumonier et astrologue du roi Louis XI, qui le fit archevêque de Vienne. C'est à lui que l'on doit les Mémoires de Comines; on lui attribua plusieurs prophéties qui lui donnèrent sur tous les esprits du temps, et particulièrement sur celui du roi son maître, un crédit immense.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1<sup>er</sup> novembre au 10 inclus.

|                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées . . . . .                                 | 55  |
| Fièvres gastriques ou bilieuses . . . . .                           | 61  |
| Fièvres muqueuses . . . . .                                         | 8   |
| Fièvres adynamiques ou putrides . . . . .                           | 9   |
| Fièvres ataxiques . . . . .                                         | 0   |
| Phlegmasies spontanées int. ou ext. . . . .                         | 25  |
| Dont 10 des voies de la respiration,                                |     |
| Varioles . . . . .                                                  | 2   |
| Apoplexies . . . . .                                                | 2   |
| Coliques métalliques . . . . .                                      | 3   |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens . . . . . | 306 |
| TOTAL GÉNÉRAL . . . . .                                             | 471 |

*Il n'y a pas eu de séance du Cercle médical.*

Les données générales sur lesquelles on établit ordinairement les constitutions médicales, sont maintenant très en défaut. Jamais peut-être on ne vit une année plus humide. A un printemps, à un été pluvieux succède un automne qui l'est encore davantage. La température est très-variable, quoiqu'elle n'ait rien de rigoureux, et qu'à peine dans ce mois elle ait une seule fois approché de zéro.

Avec toutes ces conditions on aurait assez généralement cru pouvoir s'attendre à des maladies très-nombreuses, et cependant il n'y en a vrai-

ment point. On voit quelques rhumatis ou catarrhes, quelques ophthalmies, des fièvres bilieuses pour lesquelles en général un vomitif est nécessaire dès le début, et qui marchent ensuite seules à l'aide d'une simple boisson légèrement aromatique, donnée froide. On trouve aussi quelques érysipèles qui cèdent ordinairement à l'emploi de l'émetic.

Ces faits, qui montrent l'imperfection de la théorie actuelle des constitutions épidémiques, sont assez communs pour faire sentir à tous les bons esprits la nécessité d'accumuler sur cet objet des observations très-précises, à l'aide desquelles on puisse déterminer la cause de ces prétendues anomalies.

Je consignerai ici un fait qui m'a beaucoup frappé. Dans la matinée du 17 dernier, j'ai vu au moins vingt malades se plaindre d'une grande augmentation de leurs douleurs, sans qu'il y eût néanmoins de changement apparent dans la marche de leurs maladies. A quoi cela tenait-il ? la température s'était à peine refroidie, seulement il avait fait toute la nuit un vent très-violent. Qui pourrait connaître les liaisons si intimes de l'état de l'atmosphère à celui des malades renfermés bien chaudement dans leur lit ?

*Mouvement des salles de médecine (hommes), de l'hospice de la Charité pendant le mois de Octobre dernier, par M. FOQUIER, médecin de cet hospice.*

|                                                                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Malades entrés. . . . .                                                                                               | 42 |
| dont seulement 4 ont des maladies aigües, (2 fièvres bilieuses; 1 catarrhe pulmonaire; et un rhumatisme articulaire.) |    |

Phthisies. . . . . 12

Coliques métalliques. . . . . 5

*Morts.*

Phthisie. . . . . 4

Apoplexie. . . . . 1

Cancer de l'estomac. . . . . 1

Anévrisme du cœur. . . . . 1

Péritonite et pleurésie chronique. . . . . 1

Cancer de la glande thyroïde. . . . . 1

Cancer intestinal. . . . . 1

Total. . . . . 10

*STATISTIQUE*

③ Premier quartier, le 1 décembre.

Depuis le 9 novembre jusqu'au 19, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 1 l.  $\frac{5}{12}$ . — Le minimum de 27 p. 3 l.  $\frac{11}{12}$ .

Le maximum du Thermomètre a été de 11 d.  $\frac{8}{10}$ . — Le minimum de 9  $\frac{1}{10}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 100 d. — Le minimum de 93 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

*Observations sur un vice originaire de conformation des parties génitales, qui offre l'apparence des deux sexes sur le même individu.*

MONSIEUR, l'illustre professeur Pinel, dans un mémoire présenté à la Société médicale d'émulation, dit : « que les vices d'organisation des parties génitales chez l'espèce humaine, méritent d'être observés, non-seulement comme objet de curiosité, mais encore comme propres à faire faire de nouveaux progrès à cette partie de la médecine si peu avancée, la jurisprudence médicale. » Convaincu de la justesse de cette opinion, j'ai cru qu'il n'était pas sans intérêt de recueillir l'observation suivante, et je me fais un vrai plaisir de vous en faire part.

La nommée Françoise Sibillat, âgée de 25 ans, accoucha le 18 avril 1813, d'un enfant à terme qui fut baptisé et enregistré à la Mairie comme fille, et élevé comme fille : cet enfant, bien conformé d'ailleurs, présentait un vice d'organisation des parties génitales assez bizarre, puisqu'on voyait tout-à-la-fois sur ce même individu : 1<sup>e</sup> une verge de forme et de dimensions ordinaires à son âge, terminée par un gland recouvert d'un prépuce : cette verge était imperforée ; 2<sup>e</sup> à quatre lignes de l'anus et un peu au-dessous de la racine de la verge, existait un trou de forme ovoïde de cinq lignes de diamètre, entouré de tubercules et de deux petites languettes qui allaient se terminer au frein du prépuce, dont elles paraissaient être un prolongement. C'est par cette ouverture que s'écoulaient les urines, dont on provoquait la sortie

au moyen d'une sonde ; 3<sup>e</sup> le scrotum était adhérent dans sa partie moyenne, et divisé en deux parties, l'une à droite et l'autre à gauche, de manière à former une fente au fond de laquelle se trouvait une couture qui formait le prolongement dont nous avons fait mention ci-dessus; et sur les côtés de cette fente un replis de peau ridé assez gonflé, mais ne contenant rien dans son intérieur. C'est au bas de cette fente que l'on voyait l'ouverture par laquelle s'échappaient les urines.

Tel était l'état des parties extérieures de cet enfant, qui a vécu dix-huit mois, et a succombé à une maladie tout-à-fait indépendante de son organisation. L'examen anatomique que j'ai fait des parties internes des organes génitaux, m'a démontré d'une manière incontestable que cette prétendue fille n'était qu'un garçon mal conformé, puisque je me suis assuré que l'ouverture extérieure aboutissait à la vessie; que les testicules existaient, mais étaient encore dans l'abdomen; que les vésicules séminales et les canaux déférents étaient dans leur état naturel, et qu'il n'y avait nulle trace d'organe féminin.

Je possède la pièce anatomique, si vous aviez besoin de quelques renseignemens, je pourrai vous les donner.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BONNARDON, D.-M.

Vizille, le 5 septembre 1813.

P. S. J'ai l'honneur de vous observer que le sujet de cette observation a été présenté vivant à divers médecins, et que plusieurs ont déclaré affirmativement que c'était une fille.

#### MUTISME ÉPHÉMÈRE.

*Notice communiquée par M. BEAUCHÈNE fils, adjoint au chef des travaux anatomiques de la Faculté de Médecine de Paris.*

J'AI déjà fait connaître, dans le N° XVIII de ce Journal, un cas assez extraordinaire de perte de la parole qui paraît avoir été produit par un état pléthorique, puisqu'il a cédé à une saignée du pied.

Le fait dont il est ici question n'est pas

moins singulier, mais il paraît avoir été déterminé par une cause différente.

Pierrette Boyer, âgée de 38 ans, demeurant à Paris rue Saint-Antoine, était accouchée depuis quinze jours, les loches avaient coulé comme à l'ordinaire, aucune circonstance particulière n'était venue compliquer son état, lorsque tout-à-coup, au moment où elle paraissait n'avoir plus rien à craindre des suites de ses couches, elle sentit sa langue s'embarrasser, se lier, et la faculté d'articuler lui fut soudainement ravie. Cette mutité, qui avait commencé dès le matin, dura jusqu'au soir. Sur les sept à huit heures, elle sentit sa langue se délier, mais au même instant une douleur très-vive au bras droit vint remplacer l'état de mutisme dans lequel elle se trouvait. Il y eut une sorte de métastase de la langue sur le bras, qui devint en très-peu de tems le siège d'un érysipèle phlegmoneux et gangreneux; on fut obligé de pratiquer plusieurs ouvertures et contre-ouvertures, soit pour donner issue au pus, soit pour extraire des lambeaux gangreneux.

Une compression expulsive et les remèdes usités en pareil cas produisirent une guérison assez prompte. La femme conserva la parole qu'elle avait recouvrée du moment où la douleur du bras s'était manifestée.

*Extrait d'un Mémoire SUR L'EMPOISONNEMENT PAR L'EAU-DE-VIE, du docteur C. G. HUFELAND, conseiller privé et médecin du roi de Prusse, etc.; traduit de l'allemand par J. P. Schmitz, D. M. à Aix-la-Chapelle, membre du jury médical du département de la Roë, inspecteur des eaux thermales, etc.*

DANS nos pays où les liqueurs spiritueuses sont communes et à bon marché, le nombre de ceux qui en abusent n'est pas très-considérable. L'eau-de-vie pure sur-tout est assez rarement chez nous la cause de grands maux : mais en Allemagne, suivant le témoignage du docteur Hufeland, « cette liqueur funeste détruit la plus belle » fleur de la génération; « enfans et vieillards, » hommes et femmes, « grands et petits, tous » s'adonnent à cette séduisante boisson, et ja-

» mais aucune épidémie ne fut aussi dangeuse et aussi générale que celle-là. » Ce qui augmente les dangers de l'usage de l'eau-de-vie, c'est que le mal qui en résulte peut être méconnu pendant long-tems, au point que des médecins, éblouis par les avantages apparents que procure cette boisson, en ont recommandé l'usage, et en ont en conséquence étendu les ravages.

M. le docteur Hufeland compare les effets de l'eau-de-vie à ceux de l'opium : prise en petite quantité, elle excite la gaité, augmente la vivacité, exalte toutes les forces nerveuses. A dose plus forte, elle produit l'assoupiissement, le désordre des pensées, le délire, la paralysie de la langue et des muscles externes, et enfin la léthargie et l'apoplexie. Quoique les effets de ce poison ne soient pas aussi marqués chez les sujets qui sont parvenus à s'y habituer, ils n'en sont cependant guères moins destructifs.

L'empoisonnement dont il s'agit peut être distingué en deux espèces ; 1<sup>o</sup> celui qui est dû à une dose excessive et qui tue promptement à la manière des poisons narcotiques ; 2<sup>o</sup> l'empoisonnement tardif, plus commun et plus dangereux, parce qu'on ne s'en désie pas, et qu'il n'est reconnu que lorsqu'il est trop tard pour y porter remède. C'est sur celui-ci principalement que ce mémoire est destiné à porter l'attention.

Voici quels sont les effets de l'usage journalier de l'eau-de-vie.

1<sup>o</sup>. La circulation est fort accélérée, l'action des nerfs excitée, aussi bien que toutes les forces vitales ; on sent pour quelques heures une vigueur factice qui n'est produite que par l'érotisme général, dont l'effet le plus constant doit être d'épuiser les forces vitales.

2<sup>o</sup>. L'action des nerfs, celle des sens, et même les facultés de l'âme sont peu à peu considérablement affaiblies ; un tremblement des mains, une diminution de la mémoire, une pesanteur de tête et une inertie générale, qu'un nouvel usage de l'eau-de-vie peut seul dissiper pour quelques heures, en sont ordinairement les premiers indices. Successivement se déclarent des vertiges, des bourdonnemens, une disposition aux spasmes et convulsions, des paralysies

partielles, qui dégénèrent le plus souvent en apoplexies mortelles.

3<sup>o</sup>. La digestion s'affaiblit et s'altère, il se forme dans l'estomac des amas de glaires et d'aigreurs, l'appétit s'altère et se perd, il survient de fréquentes indigestions, on sent une aversion pour tous les alimens qui ne sont pas irritans et de haut goût : il y a désordre dans les évacuations, tantôt diarrhée, tantôt constipation ; des affections hémorroïdales s'établissent. Alors se renouvellent chaque matin des efforts pour vomir des glaires et des aigreurs, l'appétit est détruit, l'estomac ne peut plus supporter que l'eau-de-vie ou des alimens irritans au même degré, il survient enfin une diarrhée continue ; dans cet état, souvent il existe un endurcissement de l'estomac, maladie incurable, dans laquelle le malade rejette tout ce qu'il mange, et meurt ainsi de faim, malgré la nourriture qu'il peut prendre.

4<sup>o</sup>. La poitrine s'affecte pareillement, une toux sèche d'irritation, connue sous le nom de toux des buveurs d'eau-de-vie, et une oppression de poitrine, sont les soites ordinaires des excès de ce genre. Des tubercules se forment dans les poumons et conduisent le malade à une mort inévitable.

5<sup>o</sup>. L'hydropsie est un des effets les plus communs de l'empoisonnement par l'eau-de-vie. Souvent on prend pour un embonpoint légitime la bouffissure générale, qui n'est alors qu'un premier degré d'hydropsie.

6<sup>o</sup>. A tous ces accidens, il faut ajouter des éruptions ou autres maladies cutanées toujours très-fâcheuses, comme les bourgeons conperosés de la face, les démangeaisons violentes par tout le corps, les ulcères opiniâtres, etc.

7<sup>o</sup>. Enfin ce qui est sur-tout particulier à ce poison, c'est l'abrutissement produit par son usage. L'âme, cette partie la plus noble de notre être, perd toute sa force et son énergie. Il ne lui reste ni pénétration, ni jugement, ni penchant pour ce qui est grand, noble et beau : la seule chose qui l'intéresse et puisse la tirer pour quelque tems de sa léthargie, c'est la liqueur funeste qui a causé tout le mal, et sans laquelle un homme réduit à cet état n'est plus

qu'un vil animal, incapable de former aucune pensée généreuse.

Il ne faut pas moins redouter les effets de cette liqueur, même quand on n'en prend qu'avec modération; car à la faveur de cette innocence apparente, l'habitude funeste est contractée avant qu'on en ait pu reconnaître le danger.

Quelques personnes ont imaginé qu'on ne pouvait, dans certaines conditions, se passer d'eau-de-vie. On allègue l'exemple des soldats, des matelots, et d'autres forts ouvriers, qui ne pourraient, dit-on, soutenir les fatigues auxquelles ils sont exposés sans un tel excitant. On raconte que des maladies se sont manifestées dans les armées ou sur les vaisseaux dès que l'eau-de-vie a commencé à manquer. Mais l'exemple des armées romaines et autres qui, dans l'antiquité, soutinrent si souvent des fatigues incroyables, ne prouve-t-il pas que cette nécessité prétendue indispensable, est une affaire d'habitude et de préjugé. Nos soldats sont - ils si différents des soldats grecs ou romains, que leur courage dépende de l'ivresse que procure l'eau-de-vie. Il est hors de doute que des soldats accoutumés à l'eau-de-vie ont dû contracter des maladies quand ils en ont été privés; mais ceci prouve seulement combien il y a d'inconvénients à s'imposer une telle nécessité. Sans doute, d'ailleurs, l'eau-de-vie peut être utile dans quelques cas, et peut devenir d'une grande ressource, comme à la suite d'une fatigue extrême, ou d'un épuisement absolu des forces; mais elle ne doit être employée que comme un remède, et il ne convient qu'au médecin d'en déterminer l'application.

Ceux qui ne peuvent se persuader les dangers que l'on court en se livrant à cette boisson, même avec retenue, doivent réfléchir qu'il y a dans cet empoisonnement différents degrés qui passent insensiblement de l'un à l'autre. Le premier degré est caractérisé par l'habitude, déjà si forte, qu'on ne peut passer un seul jour sans boire de l'eau-de-vie pour exciter le sentiment de vigueur et de vivacité naturel à tout homme sain; ce besoin, ce sentiment de malaise qui forcent de recourir à un pareil excitant, n'est qu'une maladie qui ne fait qu'empirer tous les

jours, et conduit au deuxième degré, marqué par les dérangemens de la digestion énoncés ci-dessus. A cette époque, ordinairement on reconnaît la maladie; mais si l'on n'y remédie promptement, le mal passe au troisième degré, et devient tout-à-fait incurable.

Mais comment arrêter des désordres si funestes à l'humanité, et prévenir leurs ravages? Il importe d'abord de préserver de cette déplorable habitude ceux qui n'en sont pas encore infectés, sur-tout les enfans et les jeunes gens. C'est pour les parens, les instituteurs et les pasteurs un devoir sacré d'employer pour cela tous les moyens qui sont à leur disposition.

Quant à ceux qui déjà sont adonnés à cette boisson, il faut les distinguer en deux classes différentes; 1<sup>o</sup> ceux qui en font usage depuis peu de tems et en médiocre quantité; et en second lieu, ceux qui depuis long-tems s'y sont livrés avec excès.

Les premiers doivent renoncer tout d'un coup à cette habitude, car en cherchant à s'en désaccoutumer peu à peu, ils risquent trop de retomber. Ils peuvent cependant remplacer l'eau-de-vie par quelque équivalent, comme un bon verre de vin, ou par de la bière, boisson nourrissante, fortifiante et salutaire, à laquelle il serait à désirer que l'on voulût revenir.

Quant aux personnes de la seconde classe, elles ne peuvent guère se corriger que peu à peu, et ce qu'elles auraient de mieux à faire serait, à mon avis, d'imiter ce buveur d'eau-de-vie, qui chaque jour faisait dérouler dans son verre douze gouttes de cire à cacherer, afin d'avoir journalièrement douze gouttes d'eau-de-vie de moins à boire. Pour rendre à l'estomac le ton qu'il a perdu, et pour remplacer sans inconvenient l'irritation qui lui manque, les remèdes amers avec le gingembre sont ce qui convient le mieux. On prend par exemple une demi-once de millefeuille coupée menu, et deux gros de gingembre, sur quoi l'on verse deux tasses d'eau bouillante: l'on en boit à froid la moitié matin et soir.

---

Ce Mémoire, dont nous venons de donner une copie presque littérale, est digne de la

grande réputation de son auteur, et présente beaucoup d'intérêt. Quoique les désordres causés par l'eau-de-vie ne soient pas aussi communs en France qu'en Allemagne, les occasions de les observer ne sont point rares. A Paris notamment, les ouvriers des deux sexes sont dans l'usage de boire chaque matin à jeun une assez forte dose d'eau-de-vie, dans la pensée que cela leur donne plus de force pour soutenir leurs travaux. On a remarqué depuis long-tems que cette habitude leur occasionnait des maladies organiques de l'estomac qui en faisaient périr un grand nombre. On rendrait un grand service à cette classe laborieuse de lui apprendre tout ce qu'il y aurait à gagner pour elle en employant à se procurer quelque bon aliment l'argent qu'elle dépense pour cette funeste boisson. M. le docteur Schmitz a fait un travail utile en traduisant cet opuscule, et nous devons le remercier d'en avoir enrichi la Gazette de Santé.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Nouveaux Éléments de Médecine opératoire* ; par Philib.-Jos. Roux, docteur en chirurgie, chirurgien en second de l'hôpital de la Charité, professeur d'anatomie, de physiologie et de chirurgie; membre de la Société de la Faculté de Médecine de Paris, de la Société de Médecine, etc. etc. — Tome 1<sup>er</sup>. divisé en deux parties. — Deux vol. in-8°. — Prix, 12 fr., et 15 fr. franc de port. — Chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'Ecole de Médecine.

Le nom de médecine opératoire, adopté par plusieurs auteurs modernes, me paraît très-heureusement composé pour désigner la chirurgie; ce nom, en effet, tout à-la-fois indique que l'art dont il s'agit est une dépendance de la médecine, et fait voir à quelle partie de la médecine il est spécialement consacré. Le mot *chirurgie*, composé de deux mots grecs qui signifient *travail de la main*, tend à donner une idée bien peu relevée de cette belle branche de la science médicale. Les chirurgiens qui ont fait ou qui croient encore devoir faire des efforts pour séparer la chirurgie de la médecine, me semblent entendre aussi

mal leurs intérêts que ceux de la science, et donnent lieu de penser qu'ils n'ont pas d'idée des connaissances que doit acquérir un médecin. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit maintenant.

M. Roux a été l'élève favori et le répétiteur de Bichat, dont il a publié les derniers ouvrages, et dont il a long-tems professé la doctrine. Depuis ce tems, allié à l'un des plus grands chirurgiens dont la France s'honneure, et chargé en second du service de l'hôpital de la Charité de Paris, il a pu acquérir une pratique fort étendue et s'enrichir des nombreux exemples qui s'offraient à lui. Aussi reconnaît-on dès l'introduction, ainsi que dans les prolégomènes du traité qu'il publie aujourd'hui, combien il a su profiter de ces avantages.

Tous les ouvrages systématiques sur la chirurgie ont réduit jusqu'à présent l'universalité des procédés opératoires à quatre modes d'action, qui étaient la *réunion* ou *synthèse*, la *division* ou *décès*, l'*extraction* ou *exérèse*, et l'*addition* ou *prothèse*. M. Roux croit pouvoir retrancher l'*addition* ou *prothèse*, mais il y ajoute la *dilatation* et la *compression*. Cette idée paraîtra sûrement heureuse; mais peut-être trouvera-t-on que cela ne suffit point encore pour désigner toutes les manœuvres auxquelles on peut avoir recours dans une opération. La table synoptique des opérations chirurgicales que M. Roux a dressé d'après ces divisions tendrait, ce me semble, à les faire juger insuffisantes, puisqu'il est plusieurs opérations qui n'ont pu y trouver place, par exemple, celles qui sont relatives aux luxations, et qui auraient cependant pu se ranger sous le titre de *réunion* ou *synthèse*, aussi-bien que celles qui consistent en *applications*, et que l'on n'aurait peut-être su où placer, quoiqu'elles soient bien certainement du domaine de la chirurgie. Plusieurs objets encore pourraient être aussi bien placés dans une division que dans l'autre, etc.

A l'occasion de ce qu'on appelle règles des opérations, M. Roux donne une discussion pleine de sagacité sur ce qui en constitue les difficultés réelles, et ce n'est point, comme il l'observe fort bien, les conditions ordinaires et que l'on peut prévoir d'avance; c'est au contraire des circonstances particulières, de celles que l'on ne peut

pas s'attendre à rencontrer deux fois, que naissent les grandes difficultés, que l'on ne surmonte que lorsqu'on est doué d'une grande instruction, d'un coup d'œil prompt et sûr, et du sang-froid que donne l'habitude. C'est néanmoins sur ce qui se rapporte à l'état ordinaire des parties, que la génie des inventeurs semble s'être épuisé.

En traitant un sujet déjà si voisin de la perfection, M. Roux a dû souvent employer des matériaux que lui fournissaient ses prédécesseurs dans la carrière qu'il parcourt d'un pas si assuré; toutefois il s'est rendu maître du sujet, en le disposant d'une façon qui lui est propre, et presque partout en ajoutant aux choses déjà connues, des développemens qui en augmentent beaucoup l'intérêt. Je citerai, sous ce rapport, ce qui est relatif aux anévrismes. Cet objet est traité avec un soin tout particulier et une étendue qui a permis de discuter toutes les méthodes préposées, de les comparer l'une à l'autre, et d'en faire ressortir les avantages respectifs.

Cet ouvrage, vivement désiré par les élèves et par tous les amis de la science, justifie l'impatience avec laquelle il était attendu, et ne peut qu'ajouter à la réputation de son auteur. La seconde partie doit paraître incessamment. Nous la ferons connaître à nos lecteurs.

*Observations sur les affections catarrhales en général*, et particulièrement sur celles qui sont connues sous les noms de rhumes de cerveau et de rhumes de poitrine; par P. J. G. Cabanis, docteur en médecine, membre du Sénat, de l'Institut national, de l'Ecole et Société de Médecine de Paris, etc. — Un vol. in-8°. *Seconde édition.* — Prix, 2 fr., et 2 fr. 40 c. franc de port. — A Paris, chez Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-St.-André-des-Arcs; et à la Librairie médico-chirurgicale, rue des Mathurins-St.-Jacques, n° 19.

QUELQUES écrivains modernes ont prétendu que les affections catarrhales étaient devenues plus fréquentes dans les derniers siècles, qu'elles n'étaient autrefois. Cette opinion se liait dans leur esprit à celle d'une détérioration prétendue de l'espèce humaine, à mesure qu'elle avance en

civilisation. Cabanis était loin de penser ainsi, il lui semblait fort simple que des épidémies de catarrhes n'eussent été bien décrites que dans des tems modernes, lorsqu'il voyait que presqu'aucune des autres maladies les plus graves ne l'avait été soigneusement; et il croyait que les dangers et la fréquence des catarrhes avaient dû diminuer, aussi bien que beaucoup d'autres maladies, avec les progrès de la civilisation, de la bonne culture, de la police des villes, des habitudes de propreté, etc.

L'ouvrage qui fait le sujet de cet article n'est point un traité *ex-professo* du catarrhe, ce sont les observations d'un homme fort habile, doué d'un esprit très-distingué et sur-tout très-indépendant; aussi ne se traîne-t-il point dans les sentiers battus, et presque tout ce qu'il rapporte présente-t-il beaucoup d'intérêt. Cabanis, dans ce mémoire, signale une vérité qui depuis a été mise hors de doute, c'est que dans beaucoup de phthisies arrivées à leur dernière période, non-seulement les malades ne crachent point de matières purulentes, mais que même ils ne rendent aucune expectoration.

Dans l'impossibilité de parler longuement de cet ouvrage, je m'arrêterai seulement au conseil que donne l'auteur, d'employer le quinquina dans les catarrhes. L'illustre *Franklin*, auquel ses vastes connaissances donnaient une grande autorité sur tout ce qui l'entourait, guérisait constamment, en peu de jours, les personnes de sa famille et ses amis avec du quinquina administré à toutes les époques du catarrhe. Mais Cabanis a cependant observé que chez les personnes sujettes à des concentrations intestinales ce remède était suspect et devait être associé aux opiatiques; que lorsqu'il y avait des obstructions et des dispositions bilieuses habituelles, il pouvait produire de mauvais effets. « Ainsi donc, quoique ce remède, dit Cabanis, ne soit guères moins précieux dans le traitement des affections catarrhales que dans celui des fièvres intermittentes et de toutes les maladies périodiques, il doit toujours être employé méthodiquement et non d'une manière empirique. »

« Souvent les premières doses purgent, ce qui n'est pas sans avantage; il faut en donner deux

scrupules ou un gros plusieurs fois dans la journée; à dose plus faible il agit plutôt comme excitant que comme tonique; pendant son usage il faut garder un régime sévère et faire de l'exercice. Il produit souvent alors des évacuations qui complètent et constatent ses utiles effets. »

*Herborisations artificielles aux environs de Paris*, ou Recueil de toutes les plantes qui y croissent naturellement, dessinées et gravées d'après nature, de grandeur naturelle, avec les détails anatomiques au bas de chaque espèce, etc.; par François Plée. XVI<sup>e</sup> livraison. Prix de chacune, composée de cinq planches, en noir, et les détails anatomiques en couleur, 1 fr. 25 c. Les détails anatomiques avec la totalité de la plante en couleur, 1 fr. 75 c.; papier vélin, colorié, 2 fr. 50 c. Il paraît une livraison tous les mois. On s'abonne pour 3, 6 ou 12 herborisations ou livraisons, chez l'auteur et M. son père, graveur d'histoire naturelle, rue Saint-Jacques, près le Val-de-Grace, n° 532.

Nous avons déjà fait si souvent l'éloge de ce joli recueil de gravures, que nous nous contenterons de dire que cette livraison, dans laquelle l'auteur a fait entrer quelques champignons, contient la sphérie à racines, la variété rose de la clavaire coralloïde, le champignon mérule tubiforme, la valériane carinée et l'hélianthème taché.

Au moment où le froid humide multiplie les rhumes, et renouvelle les catarrhes chez les personnes qui y sont sujettes, nous croyons devoir faire connaître quelques préparations parfaitement convenables à ces cas: telles sont notamment les deux suivantes.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an.—Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain.—Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26 faub. Saint-Germain.—C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N<sup>o</sup> 26.

#### Sirop pectoral de Gauthier.

Ce sirop était autrefois connu sous le nom de Destouches, pharmacien, prédécesseur de M. Gauthier, grande rue du Faubourg St.-Antoine, n° 115, en face de la rue Traversière.

Il est d'une saveur fort agréable, et joint à l'avantage d'être calmant celui de provoquer l'expectoration. Les seules substances actives qui entrent dans sa composition, sont l'extrait aqueux d'opium et le tartrate de potasse antimonié; le premier s'y trouve à la dose d'un vingtième de grain, et le second à celle d'un seizième de grain par once de sirop. Il convient en conséquence dans les rhumes prolongés et dans les anciens catarrhes, toutes les fois que l'expectoration est difficile. La dose est d'abord d'une cuillerée à café trois fois par jour, en augmentant peu-à-peu jusqu'à la valeur d'une cuillerée à bouche. Pour un enfant au-dessous de sept ans, la dose doit être moitié moins forte.

On en met une cuillerée à bouche pour édulcorer une pinte de tisane faite avec les espèces pectorales.

#### Tablettes pectorales de dattes, de Morin, pharmacien, rue St.-Honore, n° 270, vis-à-vis le passage Delorme.

On use de ces tablettes comme d'un bonbon, elles sont formées d'une pâte molle, dont la base est la pulpe de dattes et la gomme arabique convenablement aromatisées; elles sont rendues stimulantes et propres à exciter l'action des poumons au moyen d'une forte teinture alcoolique d'ipécacuanha et de scille; elles contiennent aussi environ un grain d'extrait gommeux d'opium par once. Ces tablettes nous paraissent fort sagement composées; elles peuvent, comme le sirop dont nous venons de parler, tout à la fois calmer l'irritation trop vive de la poitrine, et faciliter la sécrétion du mucus dont il semble que le poumon doive nécessairement se débarrasser.



( N° XXXIV. )

( 1<sup>er</sup> Décembre 1813. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā, probāque pietate; qui meliora  
habet, eodem det animo. KLEIN.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les diverses Facultés, et notamment celle de Paris, virent plusieurs de leurs membres occuper les places les plus distinguées de l'Eglise. C'était, suivant les expressions d'un historien, un sénat d'hommes illustres constitués en dignités : prêtres, pasteurs, chanoines, grands-chantres, grands-pénitenciers, chanceliers, évêques : plusieurs parvinrent au cardinalat et même au souverain pontificat.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 10 novembre au 20 inclus.*

|                                                                      |            |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| Fièvres non caractérisées . . . . .                                  | 53         |
| Fièvres gastriques ou bilieuses . . . . .                            | 50         |
| Fièvres muqueuses . . . . .                                          | 15         |
| Fièvres adynamiques ou putrides . . . . .                            | 9          |
| Fièvres ataxiques . . . . .                                          | 0          |
| Phlegmasies int. ou ext. . . . .                                     | 18         |
| Dont 10 des voies de la respiration.                                 |            |
| Varioles . . . . .                                                   | 4          |
| Apoplexies . . . . .                                                 | 0          |
| Coliques métalliques . . . . .                                       | 7          |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidents . . . . . | 316        |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL . . . . .</b>                                       | <b>472</b> |

*Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DR. MONTEGRE); MENURET, Président et Rapporteur.*

### Résumé du travail de la Commission.

A l'exception des derniers jours, le temps a toujours été très- couvert ou pluvieux. Il a fait un soir un violent orage de vent, de grêle, de pluie et de neige. La température a été en général modérée ; rarement le thermomètre s'est rapproché du zéro ; il a été plus habituellement de 6 à 10 degrés ; il s'est élevé à 12 ou 13. Le sud-ouest

a été le vent dominant. Depuis le 25, les nuits sont très-froides et il gèle tous les jours.

La saison et le tems favorisent l'essor des rhumes, fluxions, catarrhes et rhumatismes. Dans plusieurs sujets, la disposition inflammatoire a été marquée, et il a fallu recourir à la saignée. Chez une dame qui quelques mois auparavant avait éprouvé une forte distorsion du bras, des douleurs y survinrent avec une extrême vivacité; la respiration en était gênée et l'estomac agacé; on avait inutilement essayé divers topiques; des sanguines appliquées sur la partie affectée ramenèrent le calme, qui fut augmenté et soutenu par des cataplasmes avec la graine de lin, la fleur de sureau et la tête-de-pavot.

Il y a aussi quelques diarrhées et dysenteries; une de ces affections qu'on peut appeler factices, a été déterminée par des lavemens très-salés conseillés à un homme fort irritable pour remédier à une constipation opiniâtre; des lavemens de fraise de veau, de graine de lin avec la tête de pavot furent le remède.

Il subsiste encore des fièvres d'accès rebelles, qui exigent beaucoup de circonspection dans l'usage du quinquina; la fièvre compliquée sur deux sujets très-nerveux, avec une enflure dououreuse de l'estomac, avait été aigrie par l'usage inopportun du quinquina; après avoir employé pendant quelques jours une poudre tempérante, incisive et laxative, on a pu revenir avec sécurité et utilité à ce remède; le vin de quinquina, avec le sirop de karabé et le sel fixe de tartre, a été employé avec avantage et sécurité.

Une dame, accouchée depuis trois ou quatre mois, éprouve des douleurs vives aux jambes, une application locale les calme; après quelques jours de bien être, elle est attaquée d'une sorte aliénation d'esprit, qui paraît céder à la saignée du pied. Le même remède est employé avec un succès pareil chaque fois que le mal se renouvelle; il cède enfin tout à fait à ce secours réitéré.

Quelques fièvres éruptives, érysipélatoises, scarlatines ont eu un cours régulier et une issue favorable, lorsqu'elles n'ont point été dérangées par des remèdes déplacés.

L'application de la glace sur la tête, dans un

jeune sujet, après deux saignées du pied, a favorisé et complété la guérison d'une violente affection cérébrale. **MENURET, D.-M.**

### ② Pleine lune, le 7 décembre.

Depuis le 19 novembre jusqu'au 29, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 1 l.  $\frac{1}{12}$ . — Le minimum de 27 p. 9 l.  $\frac{11}{12}$ .

Le Thermomètre a été, au-dessus de 0, à 7 d.  $\frac{1}{10}$ . — Au-dessous, à 1 d.  $\frac{7}{10}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 88 d. — Le minimum de 75 d.

**CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.**

### Apparence de petite vérole après la vaccine.

IL n'est que trop vrai que d'une part l'ignorance et la prévention, et de l'autre, l'indifférence et l'incurie, empêchent beaucoup de personnes de faire participer leurs enfans aux biensfaits de la vaccine. La petite vérole est aujourd'hui très-multipliée dans Paris, j'en connais pour ma part dix-huit ou vingt exemples.

Une des objections que l'on a répétées avec le plus d'apparence de raison contre l'emploi de la vaccine, c'est que l'on avait vu la petite vérole se développer après plusieurs années chez des sujets qui avaient eu la vaccine la plus régulière. S'il en existe effectivement quelques observations bien constatées, ce sont des faits si rares qu'ils ne peuvent aucunement tirer à conséquence, et rentrent dans le cas des récidives de varioles, dont on cite aussi quelques exemples avérés. Voici des détails qui seront voir qu'on ne saurait apporter trop de soin à constater le véritable caractère de ces éruptions, et combien il peut être facile de tomber à cet égard dans une erreur grave.

Le nommé Copin, âgé de 16 ans, demeurant à Paris rue des Deux-Anges, était entré depuis quelques jours dans les salles de chirurgie de la Charité, pour une ophtalmie. Dans la nuit du 20 au 21 novembre, sans symptômes précurseurs, il lui survint d'abord au visage, ensuite sur les

reins, les fesses et les jambes, des boutons qui avaient grossi et s'étaient beaucoup multipliés dans le reste du jour et les suivans. Je n'eus l'occasion de le voir que le cinquième jour, conjointement avec M. Bayle, médecin de quartier, suppléant de l'hospice de la Charité, et plusieurs autres médecins; voici ce que nous observâmes.

Le malade était sans fièvre, mais il était assoupi. Il avait le visage tuméfié, les lèvres, les paupières et sur-tout le nez, très gonflés. De nombreux boutons lui courraient le visage, il en avait beaucoup encore au bas des reins, on en voyait très-peu sur les membres, quelques-uns de ces boutons étaient petits, rouges et pointus, mais la plupart étaient larges, arrondis et commençant à se remplir d'un pus blanchâtre, plusieurs étaient plus larges qu'une grosse lentille et déprimés dans leur centre.

La plupart de ces caractères, et sur-tout l'aspect du malade, rappelaient singulièrement l'idée de la petite vérole. Il y en avait d'ailleurs un autre dans l'hospice, dont il pouvait avoir reçu la contagion. Nous nous informâmes alors avec soin des circonstances de sa vaccination; nous sommes que cette opération lui avait été faite cinq ou six ans avant par M. Gauthier-Claubry, habile praticien, chirurgien de l'arrondissement, qu'elle avait réussi au point que l'on avait pris sur lui du vaccin pour inoculer son frère, qui avait été jugé aussi avoir une vaccine légitime. Nous cherchâmes inutilement, néanmoins les cicatrices qu'avaient dû laisser les boutons de vaccine, un vésicatoire qu'il avait conservé long-tems, ne nous permit pas de les reconnaître.

Il n'est pas douteux que si nous n'eussions vu le malade que ce seul jour, nous n'eussions été, sinon entièrement convaincus qu'il avait la petite vérole, du moins fort disposés à le croire. Le nombre, la forme des boutons, la lenteur avec laquelle la suppuration s'établissait, et sur-tout le gonflement du visage et du nez, semblaient en être autant de preuves; cependant, dès le lendemain 26, beaucoup de boutons s'étaient déjà desséchés; les croûtes dont ils étaient couverts tombaient en laissant une élévation à la peau; de nouveaux boutons se développaient à côté de ceux qui étaient secs, et nous avons pu recon-

naître évidemment que la maladie que nous avions vue n'était que la *petite vérole volante*, ou *crystalline*, *vérolette*, etc., sorte d'éruption, sans aucun danger, dont les pustules se dessèchent ordinairement en deux ou trois jours, sans suppuration, et qui dans ce cas-ci avait été ralenti dans son cours par quelque circonstance particulière. La marche seule de cette maladie pouvait dissiper tous les doutes sur sa nature véritable, car cette terminaison brusque est celle de la petite vérole volontaire, qui dure toujours quatorze ou quinze jours. La communication de cette maladie à un autre individu n'aurait pu rien éclaircir, puisque les deux affections sont également contagieuses. Toutes les croûtes sont maintenant tombées, et l'aspect du malade est celui d'une personne qui vient d'avoir la petite vérole. Ne nous serait-il pas permis de croire que plus d'un cas où l'on a cru voir cette maladie après la vaccine, n'en avait pas tant les apparences que celle que nous venons de décrire.

---

*Convulsions dans le travail de l'enfantement guéries par le bain.*

SOUVENT le traitement le plus simple et les moyens les moins compliqués suffisent pour faire disparaître des accidens qui menacent de devenir mortels. L'observation suivante, communiquée au Cercle médical par M. le docteur Capuron, peut en fournir une preuve nouvelle.

« Ayant été appelé auprès d'une femme en travail d'enfantement, j'ai vu une personne jeune et bien constituée, agitée de convulsions terribles, ayant la langue sortie de la bouche et à moitié coupée par les dents, se trouvant de plus depuis vingt-quatre heures dans un état comateux avec perte complète de connaissance. Je me suis assuré que l'orifice de l'utérus était resserré au point que l'on n'eût pas cru que le travail fut commencé; cependant un chirurgien qui assistait la malade m'a déclaré qu'un peu avant, il l'avait trouvé dilaté de la largeur d'un écu de six livres. J'ai appris alors que cette dame, américaine, avait eu dans son pays natal trois couches très heureuses, et toujours accompagnées d'ac-

cidens semblables. Au moment où je suis entré, on s'efforçait de la placer dans un bain de siège.

» J'ai fait faire aussitôt une abondante saignée, et j'ai conseillé qu'on mit la malade dans un bain entier tiède. La saignée a diminué les convulsions, mais elles ont continué jusqu'au lendemain qu'on s'est enfin décidé à recourir au bain. La malade n'a pas repris connaissance, mais à peine a-t-elle été mise dans l'eau que le spasme dont elle était tourmentée s'est calmé, et qu'elle a accouché presque sans peine. L'enfant était mort.

» L'état soporeux et comme apoplectique ne s'est dissipé complètement qu'après sept ou huit jours : la malade avait d'abord une peine extrême à articuler ses paroles, et non-seulement ne se rappelait point ce qui lui était arrivé, mais souffrait fortement qu'elle n'avait point accouché et qu'elle n'était pas même enceinte. »

CAPURON, D.-M. P.

*A M. le Rédacteur de la Gazette de Santé.*

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE, la relation que vous avez donnée de l'événement malheureux arrivé dans la ville de Bar-sur-Ornain, où sur dix-neuf personnes mordues par un loup enragé douze ont péri d'hydrophobie (*Voyez le N° XXVI*), est une nouvelle preuve, par les circonstances qui y sont détaillées, que la rage n'est pas produite par l'imagination : mais tout médecin instruit ne pourra s'empêcher de reconnaître l'influence de la crainte, tantôt pour le développement de cette affreuse maladie, tantôt pour l'établissement de symptômes plus ou moins fâcheux qui nécessitent toutes les ressources de la médecine morale. L'hydrophobie ou l'horreur des liquides s'est aussi manifestée dans des maladies nerveuses : il est peu de praticiens qui n'aient été à même d'en observer. Je n'examinerai pas en ce moment si un homme atteint spontanément d'hydrophobie sans aucune insertion de virus, serait susceptible de communiquer une maladie semblable par la suite d'une morsure ou par l'insertion de sa salive, je me plongerais dans une discussion que je me propose

d'éclaircir une autre fois. Je prends seulement la liberté de vous communiquer une observation qui m'est propre, d'une espèce d'hydrophobie survenue au commencement d'une fièvre ataxique ; je serais flatté qu'elle vous parût digne d'être insérée dans votre Journal.

M. de St. A\*\*\*, âgé de 21 ans, d'un tempérament nerveux, logé rue de l'Arbre-Sec, fut atteint subitement en septembre 1806 d'un très-violent mal de tête avec prostration de forces. Le médecin de la maison se trouvant lui-même indisposé au bout de deux jours, on demanda M. Portál qui était éloigné de Paris et m'avait chargé de voir ses malades en son absence. Je me rendis chez M. de St. A\*\*\*, je le trouvai dans son lit avec la figure rouge, les yeux animés, la langue un peu sèche et tremblotante ; la parole était très-brève, la peau très-chaude et sèche, le pouls dur, serré, fréquent ; il y avait quelques mouvements dans les tendons du poignet, respiration précipitée, ventre dur, urines rares et rouges, état de constipation. On avait déjà conseillé des bains de pieds, une saignée qui la veille avait été pratiquée à la saphène, une tisanne de chiendent et de réglisse avec un peu de nitre, des lavemens à l'eau tiède qui n'avaient pas été rendus : je prescrivis une tisaune d'orge légèrement acidulée, une potion avec les eaux distillées de lys, de laitue, de fleur d'orange et le sirop de limon, des pédiouves et un lavement émollient. Le père du malade le lendemain matin me dit que son fils avait été très-agité pendant la nuit, et qu'il avait constamment refusé de boire. D'après diverses demandes que je fis, j'appris que M. de St. A\*\*\* s'était adonné depuis deux ans, avec beaucoup d'ardeur, à l'étude des mathématiques, et que trois mois avant de tomber malade, il s'était si fortement passionné pour la théologie qu'il passait toutes les journées et une grande partie des nuits à travailler. Étant entré dans la chambre du malade, je le trouvai assis sur son lit, occupé à lire un passage de la Vie des Saints ; la figure, quoique moins rouge que la veille, laissait voir des mouvements presque convulsifs des muscles ; les yeux étaient brillans, le regard fixe, la langue sèche et couverte d'un enduit fuligineux ; les

lèvres et les dents elles-mêmes dans un état de sécheresse que j'ai eu depuis occasion d'observer dans certaines fièvres ataxiques, notamment lorsque j'ai pratiqué la médecine militaire en Espagne pendant les fortes chaleurs; la respiration était courte et précipitée, la parole brève, la chaleur de la peau considérable, le pouls dur, fréquent et par fois intermittent, le ventre tendu sur-tout dans la région épigastrique. Il n'y avait eu depuis la veille ni urines, ni selles, ni sueurs. M. de St. A\*\*\* me pria de passer dans le salon parce qu'il voulait s'habiller pour sortir. Je lui observai qu'il était malade, il me répondit qu'il se portait parfaitement bien. Je lui fis des reproches de ce qu'il n'avait pas voulu boire pendant la nuit. Il s'écria : *Rien d'impur ne peut entrer en moi, et je me nourris du sang de l'agneau,* en même tems il met son petit doigt dans la bouche, le suce avec force, lève ses regards vers le ciel et reste quelques momens dans une espèce d'extase : ayant renouvelé mes instances pour le faire boire, afin de diminuer la sécheresse qu'il avait dans la bouche, il me demanda *si j'avais le projet de le faire mourir dans les convulsions.* Mes raisonnemens étant sans effet, je lui préparai moi-même une tasse de boisson : au moment où je m'approchais de son lit, il enveloppa la tête dans ses draps en criant qu'il se nourrissait du sang de l'agneau. J'employai tous les moyens de persuasion que les circonstances puissent m'inspirer ; quand je m'approchais avec la tasse, il étendait ses bras en me priant de ne pas le faire mourir dans les convulsions. Je parvins cependant à lui introduire du liquide dans la bouche : à l'instant les muscles du col et des membres entrent dans une contraction violente, sa figure devient d'un rouge cramoisi, ses yeux étincelans ; il lance une grande quantité d'écume par la bouche, grince des dents et veut se lever en me menaçant : je recule effrayé de ce spectacle et criant que je voyais bien que rien d'impur ne pouvait entrer en lui, mais qu'il avait tout expulsé ; il se calme, met son petit doigt dans la bouche et se nourrit du sang de l'agneau. La garde-malade fut aussi effrayée que moi, et le père se désespérait. Je cherchai à le rassurer plus que je ne l'étais moi-même. Ayant pris une

glace à la main, je m'approchai doucement du malade et le pria de s'y regarder, ce qu'il fit sans difficulté. Je fus ainsi un peu rassuré sur la rage que je craignais. Je demandai au malade s'il ne consentirait pas à se baigner, il me dit que c'était un moyen de purification qu'il serait bien aise d'employer, et aussitôt j'envoyai chercher une baignoire. Ayant questionné M. de St. A\*\*\* père pour savoir si son fils avait grande confiance dans quelque prêtre, il me répondit que M. Emeric, curé de Saint-Sulpice, était son directeur. Je lui fis sentir aussitôt de quelle importance il serait qu'on l'envoyât chercher de suite pour employer auprès du jeune malade tous les moyens que ce vénérable pasteur pourrait puiser dans sa piété et dans son instruction. Mon idée fut goûlée ; j'en parlai au malade qui me témoigna le plaisir qu'il aurait de voir son confesseur. Le père fut le chercher, l'amena, et le prêtre aussi bon que persuasif parvint à le faire boire quelques cuillerées d'une potion anti-spasmodique que j'avais prescrite, et le fit mettre dans le bain que j'avais conseillé. Ayant renouvelé ma visite au bout de deux heures, je le trouvai sortant du bain, et dans un état plus tranquille. Je lui donnai une cuillerée de potion qu'il avala sans difficulté morale, mais avec les signes d'un spasme au gosier. J'ordonnai un liniment camphré sur le col, un second bain à 24 degrés, une potion adoucissante, des lavemens émollients. M. Portal arriva le même soir, nous fûmes voir ensemble le malade le lendemain matin. Ce praticien habile, dont je me glorifie d'être le neveu et l'élève, dit que c'était une fièvre maligne, approuva ce que j'avais fait, conseilla pendant le cours de la maladie, qui fut orageuse, les remèdes qui lui parurent les plus convenables. Quoique le malade éprouvât constamment un peu de difficulté dans la déglutition pendant les redoublemens, il ne se manifesta aucun autre symptôme d'hydropathie, et M. de St. A\*\*\* fut au bout d'un mois en pleine convalescence.

Agréez je vous prie, Monsieur, l'hommage de mes sentimens les plus distingués.

CORNAC, D.-M.

Paris, 19 septembre 1813.

---

### BIBLIOGRAPHIE.

*Manuel de l'Anatomiste*, ou Traité méthodique et raisonné sur la manière de préparer toutes les parties de l'anatomie, suivi d'une description complète de ces mêmes parties ; par J. P. Maygrier, docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur d'anatomie et de physiologie, d'accouchemens, de maladies des femmes et des enfans, membre de plusieurs Sociétés Savantes, etc. Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Un vol. in-8°. Prix, 7 fr., et 9 fr. franc de port. A Paris, chez J. S. Merliu, libraire, quai des Augustins, n° 29.

Après avoir parcouru avec beaucoup de soin le volume dont je donne l'annonce, il m'a paru qu'on y trouvait, 1<sup>o</sup> tout ce que renferment d'essentiel les meilleurs Traité d'anatomie, composés de plusieurs volumes; 2<sup>o</sup> des descriptions complètes d'objets dont ces autres ouvrages ont coutume de parler très-superficiellement, comme les veines principales, et ce que l'on connaît des vaisseaux lymphatiques; 3<sup>o</sup> enfin la description des moyens à prendre, des procédés à suivre, pour découvrir et préparer convenablement les parties que l'on veut étudier. Je ne suis donc point étonné que le Manuel de M. Maygrier ait eu de grands succès parmi les étudiants, les meilleurs juges sans contredit du mérite des livres et de celui des professeurs.

Dans une introduction peu étendue, M. Maygrier a esquissé rapidement l'histoire de l'anatomie depuis Hippocrate jusqu'aux grands maîtres dont les travaux ont tout récemment porté cette science à un point de perfection au-delà duquel il n'est presque rien à désirer.

La première édition de cet ouvrage a été publiée il y a cinq ans, et la seconde a été épousée en dix-huit mois; l'auteur, ayant encore perfectionné celle-ci, qui est la troisième, doit s'attendre à un succès toujours croissant. En conservant les anciennes dénominations qui sont encore usitées dans la plupart des écoles, et que l'on ne pourrait oublier sans s'exposer à ne pas entendre les auteurs même les plus modernes, il

a cependant ajouté celles qui ont été imposées aux parties par le professeur Chaussier. On doit lui savoir gré d'avoir encore joint au nom français des objets, celui que leur donnaient les Grecs et les Latins. Ce petit surcroît d'instruction n'est pas de l'érudition fastueuse, et n'est cependant point sans utilité.

La nature de cet ouvrage ne nous permet pas d'en extraire aucune citation, nous signalerons seulement à l'auteur une légère inadvertance : on trouve, page 28, que la première dentition se compose de vingt-quatre dents; c'était vingt qu'il fallait dire; mais parmi des détails si multipliés, quelques méprises aussi peu importantes étaient inévitables, et doivent assurément être comptées pour rien.

---

### AVIS A MM. LES SOUSCRIPTEURS AU SUJET DES LETTRES MÉDICALES.

L'OUVRAGE dont je viens de parler me ramène naturellement à celui que j'avais entrepris de publier dans la *Gazette de Santé*, sous le titre de Lettres Médicales.

Ce travail, dont j'ai suspendu la publication malgré quelques encouragemens que j'avais reçus, me semble toujours susceptible de présenter de l'intérêt; mais ne voulant pas le faire entrer dans le plan de la *Gazette de Santé* sans l'aveu de mes abonnés, je profite du renouvellement de l'année pour prier ceux qui se trouveront dans la nécessité de m'écrire, de vouloir bien m'exprimer sur cet objet leurs désirs et leurs avis; et au risque de répéter ce que j'ai déjà dit, je vais eu présenter ici l'idée générale.

Ce serait un ouvrage sous forme de lettres, dans lequel on trouverait, non pas des descriptions détaillées, mais des sommaires très-précis de toutes les parties de la science médicale, présentées successivement dans un ordre que je ferai connaître tout-à-l'heure (1).

---

(1) Il paraîtrait une lettre dans chaque N°, ou deux, et même une seule par mois, suivant ce qui serait jugé convenable par les Abonnés. Ces lettres seraient toujours trèscourtes, conformément aux modèles qui en ont paru dans les premiers N°s de cette année.

En empruntant une comparaison à la géographie, un semblable traité ressemblerait à une vaste mappemonde dans laquelle on apprend à connaître les régions principales du globe, leurs positions respectives, les rapports qu'elles unissent, les distances qui les séparent; et toutefois, les connaissances que l'on y peut acquérir, nécessaires à tous les hommes qui veulent s'instruire, ne sauraient dispenser le voyageur qui veut parcourir un pays, d'en étudier avec soin la carte détaillée. Pareillement après avoir médité un tel ouvrage, on saurait ce que c'est que la médecine, on aurait une idée des connaissances dont elle se compose et des applications nombreuses qu'elle sait en faire; et néanmoins on ne pourrait se flatter de savoir la médecine, car le premier fruit de cette étude, ce serait de comprendre que la médecine ne s'apprend point dans un livre, mais dans l'observation continue des faits que nous présente la nature.

Je n'écrirais donc point avec le projet d'enseigner aux gens du monde la médecine pratique, projet dont j'ai tant de fois signalé le danger; ce ne serait pas davantage avec la prétention de donner aux médecins déjà instruits des leçons sur les objets les plus communs de leurs études; ce n'est point là le but que je voudrais me proposer; mais je pense qu'il ne saurait être indifférent aux personnes instruites, qui n'ont point fait de la médecine l'objet d'une application constante, d'avoir une idée au moins générale des objets dont cette science se compose. Serait-il sans utilité d'apprendre par quelles lois notre vie s'entretient, se conserve, se perpétue? Comment! tout le monde veut connaître le cours du Tigre, de l'Euphrate, et personne ne se mettrait en peine de celui de son propre sang! Pense-t-on que les phénomènes de la digestion soient moins curieux que ceux de la physique ordinaire? Apprendrait-on sans contentement l'artifice merveilleux par lequel l'air, en s'introduisant dans nos poumons, va donner au sang la propriété d'entretenir la vie? Et d'ailleurs, ces objets sont comme le diamant, que la main la plus habile ne saurait agiter sans en faire jaillir des étincelles; il en part à tout moment des éclairs imprévus qui vont porter dans l'esprit une lumière nouvelle, et les applications s'en présentent.

tent à chaque pas. Je ne veux point parler de celles qui regardent le traitement des maladies, et qui composent le domaine exclusif du médecin praticien, mais j'entends, celles qui conviennent à toutes les circonstances de la vie et publique et privée; conditions inévitables, dans lesquelles on ne peut s'empêcher de faire soi-même un choix, en sorte que le recours à l'ignorance est impossible, et que dans la nécessité de se décider, on est continuellement à regretter de n'être pas en état de le faire avec discernement.

Et quand on ne ferait dans un tel ouvrage qu'apprendre à apprécier la valeur de tous les raisonnemens qui circulent dans la société sur le sujet de la médecine; qu'à se faire une idée un peu exacte de ce que l'on doit attendre de l'homme auquel on confie ce que l'on a de plus précieux dans sa personne ou ses affections; qu'à fonder du moins le jugement que l'on porte sur son mérite, croirait-on n'avoir pas beaucoup profité? Est-il convenable, lorsque l'on va faire une traversée dangereuse, de s'en rapporter au hasard du choix d'un pilote?

Quant aux médecins eux-mêmes, serait-il sans agrément ou sans utilité pour eux, de voir passer rapidement sous leurs yeux une esquisse des objets dont la connaissance sert de fondement à toute leur conduite; d'en avoir en quelque sorte la table synoptique? de semblables lecteurs rempliraient de mémoire le vide des entre lignes; et en proportion de leur savoir et de leur génie un riche commentaire viendrait à l'instant compléter le tableau sur lequel ils porteraient la vue.

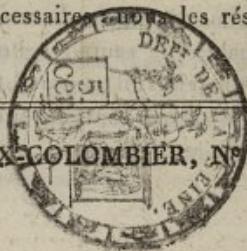
Le plan général sur lequel je voudrais disposer mes matériaux, serait ordonné de telle sorte que le lecteur, après avoir vu dérouler devant lui toutes les parties de la science, se trouverait conduit à reconnaître, comment tant de données si diverses viennent enfin concourir à la formation d'un art qui a pour but définitif *la conservation ou le rétablissement de la santé*.

Ce plan se trouve figuré dans la table synoptique ci-jointe; c'est un tableau dans lequel l'œil embrasse à la fois l'ensemble des connaissances médicales, je crois devoir le soumettre aux observations et à la critique de mes lecteurs.

|                                                                   |                                                                                |                                                     |                                               |                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| LE CADRE GÉNÉRAL DE LA MÉDECINE COMPREND                          | L'HOMME,<br>objet dont s'occupe la médecine, qui doit l'étudier                | Dans l'état de santé; ce qui constitue              | L'anatomie, qui se compose de                 | L'ostéologie, la syndesmologie, la myologie, l'angiologie, la névrologie, la splanchnologie.                                         |
|                                                                   |                                                                                | Dans l'état de maladie; ce qui forme la             | La physiologie qui comprend les fonctions de  | La respiration, la circulation, la digestion, la nutrition, l'accroissement, les tempéramens, les fonctions des sens, la génération. |
| LA THÉRAPEUTIQUE,<br>ou moyens d'agir sur l'homme, se divisant en | Application des médicaments, qui nécessite                                     | Pathologie ou connaissance des maladies, comprenant | Les causes, le diagnostic, le pronostic.      | HYGIÈNE.                                                                                                                             |
|                                                                   | Application de la main ou chirurgie, dont les opérations se réduisent toutes à | La connaissance des médicaments, c'est-à-dire       | La physique, l'histoire naturelle, la chimie. | Résultats généraux.                                                                                                                  |
|                                                                   |                                                                                | L'art de les préparer.                              | Pharmacie.                                    | MÉDECINE CURATIVE.                                                                                                                   |
|                                                                   |                                                                                | Leur action sur le corps humain.                    | Matière médicale proprement dite:             |                                                                                                                                      |
|                                                                   |                                                                                | La synthèse, ou réunion.                            | Sutures, bandages, emplâtres.                 | ACCESSIONS.                                                                                                                          |
|                                                                   |                                                                                | La dièrèse, ou division.                            | Incision, désorganisation, dilatation.        | HISTOIRE DE L'ART.                                                                                                                   |
|                                                                   |                                                                                | L'exérèse, ou extraction.                           | Arrachement, excision, ligature.              | MÉDECINE LÉGALE.                                                                                                                     |
|                                                                   |                                                                                | L'épithèse, ou application.                         | Calmante, irritante, destructive.             |                                                                                                                                      |

L'espace nous manque pour donner à ce Tableau les développemens nécessaires, nous les réservons pour le Numéro prochain.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



( N° XXXV. )

( 11 Décembre 1813. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicā , probāque pietate ; qui meliora  
habet , eodem det animo . KLEIN.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Je viens de dire que plusieurs médecins étaient devenus papes ; St.-Eusèbe , qui occupait le Saint-Siège au IV<sup>e</sup> siècle , était fils d'un médecin et médecina lui-même. Jean XXI était médecin de la Faculté de Montpellier , il a composé quelques ouvrages , un entr'autres intitulé : *Le Trésor des Pauvres*. Nicolas V et Paul II , qui siégeaient dans le XV<sup>e</sup> siècle , avaient aussi exercé la médecine.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris , par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 novembre au 30 inclus.*

|                                                                      |     |
|----------------------------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées , . . . . .                                | 46  |
| Fièvres gastriques ou bilieuses. . . . .                             | 30  |
| Fièvres muqueuses. . . . .                                           | 21  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .                             | 17  |
| Fièvres ataxiques. . . . .                                           | 0   |
| Phlegmasies int. ou ext. . . . .                                     | 16  |
| Dont 6 des voies de la respiration.                                  |     |
| Varioles. . . . .                                                    | 5   |
| Apoplexies. . . . .                                                  | 1   |
| Coliques métalliques. . . . .                                        | 5   |
| Maladies sporadiques , chroniques , ou résultats d'accidens. . . . . | 259 |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                                               | 598 |

*Il n'y a pas eu de séance du Cercle médical.*

MALGRÉ la prolongation des pluies froides , malgré le retour d'un hiver très-variable , il y a très-peu de malades.

Au milieu des catarrhes , tribut indispensable que bien des personnes doivent à chaque hiver , on voit beaucoup d'érysipèles qui ne demandent presque jamais de traitement local , et qui , dépendant de l'embarras de l'estomac et des intestins , disparaissent après quelque évacuation par haut et par bas. J'ai vu un cas très-grave de rétrocession d'une de ces affections chez un homme dans la force de l'âge. Il était , quand

je le vis, sans connaissance et passant de moment en moment d'un assouplissement profond à un délire furieux. Je ne pus avoir que des renseignemens très-vagues sur ce qui avait précédé; seulement l'épiderme du visage se détachant par écailles, donnait à penser qu'un érysipèle y avait existé récemment. Un large vésicatoire fut appliqué sur la nuque; au bout de quelques heures le visage commença à enfler, et il s'y établit un érysipèle fort intense; cependant en même tems le cerveau devint libre et la raison se rétablit. Le malade ne prit que des boissons délayantes (le petit-lait) et quelque peu de crème de tartre. En moins de quinze jours le visage se dégonfla, l'inflammation diminua peu à peu et enfin se dissipa: le malade en fut quitte pour voir se renouveler une seconde fois tout l'épiderme de son visage. Il est à présumer que si cet homme n'eût été secouru qu'un jour ou peut-être quelques heures plus tard, l'impression faite sur le cerveau aurait été trop profonde, et que le vésicatoire dont l'action a été si efficace n'aurait pu l'arracher à la mort.

désagréables ou douloureuses, ce qui les porte à chercher les uns, à éviter, même à fuir les autres.

La mastication des graminées excite une sensation agréable sur le palais des herbivores, les carnassiers n'y trouvent qu'une saveur qui leur déplaît, mais ils recherchent avec une sorte de fureur les substances animales. C'est donc aux impressions particulières qu'éprouvent les organes de leurs sens que sont dus les désirs, les passions, les habitudes et les mœurs des animaux.

Certains phénomènes surprenans, qu'on attribue communément à l'instinct, c'est-à-dire à une espèce de mouvement purement machinal, presque automatique, sont évidemment le résultat de la perfection de leurs sensations. Quelquefois ils dépendent de connaissances acquises par l'éducation, l'expérience, une sorte de combinaison dans leurs idées, ou de besoins nouveaux déterminés par des circonstances différentes de celles dans lesquelles ils se trouvent habituellement placés. Je pense que l'on partagera cette opinion après avoir lu les observations suivantes.

Galien nous a transmis une expérience très-curieuse, dont le résultat doit évidemment être attribué à la finesse de l'odorat. En disséquant une chèvre pleine, prête à mettre bas, «je trouvai, dit-il, un fœtus bien portant; l'ayant séparé de la matrice et emporté avant qu'il ne vit sa mère, je le portai dans une chambre où on avait disposé plusieurs vases, les uns remplis de vin, d'huile, de miel, de lait et de diverses liqueurs, les autres contenaient des graines et des fruits. Nous observâmes d'abord que le jeune animal se leva sur ses jambes et marcha, ensuite il se secoua, puis se gratta le côté avec un pied; après cela, il alla flairer toutes les choses qui étaient dans les vases, et, après les avoir toutes examinées, il but le lait. »

J'ai vu, à Paris chez un Anglo-Américain, un chat qui a été allaité par une chienne. Cet animal est devenu très-gros et très-fort. Il est cependant beaucoup plus doux et plus familier que ne le sont communément ceux de son espèce. Il est doué de plusieurs talents assez rares et qui

#### ¶ Dernier quartier, le 14 décembre.

Depuis le 29 novembre jusqu'au 9 décembre, le maximum du Baromètre a été de 27 p. 1 l.  $\frac{11}{12}$ .

— Le minimum de 27 p. 2 l.  $\frac{2}{12}$ .

Le Thermomètre a été, au-dessus de 0, à 7 d.  $\frac{2}{10}$ . — Au-dessous, à 4 d.  $\frac{5}{10}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 90 d.  
— Le minimum de 78 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

*Notice sur l'intelligence des animaux, par M. Beanchêne fils, chirurgien en chef-adjoint de l'hôpital Saint-Antoine.*

(Plusieurs des faits contenus dans cette Notice sont extraits de la *Zoologie* de Darwin.)

Les animaux ont reçu de la nature, des sens tellement constitués qu'ils ont la faculté d'être affectés agréablement par certains objets, tandis que d'autres produisent sur eux des impressions

sont évidemment le fruit de l'exemple et de l'éducation. Il se couche à la manière des chiens, la tête appuyée entre ses deux pattes de devant; il a contracté l'habitude de rapporter comme sa nourrice, de sauter à travers un cerceau au commandement de son maître, d'apporter un mouchoir, une plume, une baguette, enfin il obéit au geste, à la parole comme le chien le mieux dressé. On avait placé le long d'un mur de l'appartement, à 9 ou 10 pieds de hauteur, sur le bord le plus élevé du cadre d'un tableau, une cravache. A un signal donné l'animal obéissant s'élance avec impétuosité, gravit le long du mur, tombe plusieurs fois, revient à la charge jusqu'à ce qu'il soit enfin parvenu à saisir la cravache, alors il l'apporte en triomphe à son maître. Quand il s'ennuie d'attendre trop long-tems à la porte où on l'oublie quelquefois, il sait tirer le cordon de la sonnette pour se faire ouvrir.

La vérité me force cependant d'avouer qu'une servante ennuyée de courir à la porte au bruit de la sonnette et de n'y trouver personne crut qu'on l'attrapait et résolut de surprendre l'auteur de ce jeu qui commençait à lui déplaire. Elle prend donc ses mesures, arrive au premier coup de sonnette une baguette à la main, elle trouve le pauvre animal encore pendu au cordon. Dans le premier mouvement de la vivacité, elle lui donne quelques coups bien appliqués, de manière que depuis ce jour malencontreux le pauvre carillonneur n'a plus touché à la sonnette.

L'espèce humaine, inférieure à plusieurs autres animaux dans quelques-uns de ses organes des sens, doit sur-tout sa prééminence à la délicatesse du sens du toucher qu'elle possède à un degré éminent, comme l'a fort bien observé Buffon.

L'éléphant, celui de tous les animaux qui paraît avoir le plus d'intelligence après l'homme, doit sans doute aussi sa supériorité à la délicatesse de l'organe du tact placé à l'extrémité de sa trompe. On connaît mille exemples qui prouvent la sagacité de ces animaux, ceux que je vais rapporter ont été transmis par deux personnes d'une véracité reconnue, employées dans les établissement des Anglais dans l'Inde. Chacun des éléphants dont on se sert dans cette contrée pour

transporter les bagages des armées est sous la surveillance d'un Indien du pays; tandis que lui et sa femme vont dans le bois ramasser des feuilles et des branches d'arbres pour le nourrir, ils le fixent dans un endroit au moyen d'une longue chaîne, et laissent souvent sous sa protection un enfant encore incapable de marcher, l'animal intelligent non-seulement le défend, mais encore si l'enfant veut se trainer et vient à gagner l'extrémité de la chaîne, il l'enveloppe doucement avec sa trompe et le ramène dans le centre de son cercle.

On enseigne aux éléphans apprivoisés à marcher dans un sentier étroit pratiqué entre deux trous profonds qui sont recouverts de gazon, puis ils vont dans les bois pour séduire les éléphans sauvages et les faire tomber dans le piège, tandis qu'eux-mêmes passent à travers sans danger. On croit universellement dans le pays que les éléphans sauvages qui échappent à ces pièges poursuivent le traître avec la plus grande ardeur, et que si comme il arrive quelquefois ils parviennent à le joindre, ils le mettent à mort.

La facilité qu'ont certains animaux à retenir ce que l'homme leur enseigne, prouve qu'ils sont capables d'apprendre plusieurs autres choses de leurs semblables, et qu'ils peuvent posséder ainsi des connaissances acquises et traditionnelles; tels sont les oiseaux qui changent de climat avec les saisons. Ils se rassemblent à une époque donnée, nomment des chefs chargés de les conduire pendant le jour; la nuit ils ont un cri continual qui leur sert de ralliement. Il est probable que ces émigrations furent d'abord entreprises par les plus hardis de leur espèce, forcés par le défaut de nourriture de chercher des climats plus favorables, et qu'ils se les seront enseignées les uns aux autres, comme les hommes se sont enseigné la navigation. Le fait suivant mettra cette assertion hors de doute.

Je connais une femme qui avait dans sa basse-cour quelques oies domestiques, nées et élevées sur les lieux; un jour ces oiseaux prirent leur vol et disparurent: on était alors à l'entrée de l'hiver. Des recherches chez les fermiers du voisinage ne fournirent aucune nouvelle sur ce qu'ils étaient devenus. Les jours, les mois s'écoulèrent

sans qu'on en entendit parler; leur maître avait même depuis long-tems renoncé à l'espoir de les retrouver, lorsqu'au bout d'un an un grand troupeau d'oies jeunes et vieilles s'abattit dans la cour du fermier. On juge quel fut son étonnement lorsqu'il reconnut parmi eux ses déserteurs qui conduisaient la troupe et s'avançaient familièrement comme en pays de connaissance pour demander de la nourriture. Ces oiseaux, qui sans doute n'avaient pas été satisfaits de leur émigration ni de leur vie sauvage, craignant de ne pas trouver pendant l'hiver une nourriture suffisante pour leurs enfants, venaient les ramener dans l'endroit où ils avaient eux-mêmes goûté les douceurs de l'abondance et de la paix, et enfin tous les avantages d'une vie domestique.

Les cailles sont aussi des oiseaux de passage qui viennent de la côte de Barbarie jusqu'en Italie; souvent on en voit de grandes quantités qui fatiguées par le voyage se reposent sur les vergues des navires.

Le docteur Chambres de Derby, étant à l'île de Caprée dans la baie de Naples, apprit que de grandes troupes de cailles venaient annuellement dans cette île au commencement de mai, dans leur passage d'Afrique en Europe, et qu'elles arrivaient toujours par un vent de sud-est; elles sont fatiguées lorsqu'elles arrivent dans cette île, et on les prend en si grande quantité, pour les vendre sur le continent, que les habitans payent les revenus de leur évêque du profit que cette vente leur procure.

Il y a plus de 3,000 ans qu'on a parlé dans la Bible du passage de ces oiseaux à travers la Méditerranée: « Il vint un vent du Seigneur qui amena des cailles de la mer, et qui les fit tomber dans le camp; et à une journée de marche tout à l'entour il y en avait deux coudées de haut sur la terre. » Cette aventure des cailles se répéta deux fois pour les Israélites. (Voy. *Exod. XVI et Num. XI.*)

Les oiseaux aquatiques, tels que les canards et les oies, sont plus propres à faire des voyages de long-cours que les autres oiseaux de passage, parce que quand le tems est calme, ils peuvent non-seulement se reposer et dormir sur la surface de l'Océan, mais encore s'y procurer de la nour-

riture. Dans la Sibérie, dès que les lacs sont glacés, les oiseaux aquatiques qui y sont en grand nombre disparaissent tous; on croit qu'ils vont dans un climat plus tempéré, excepté le Râle qui par l'impossibilité où il est de prendre un long vol dort probablement tout l'hiver, comme notre chauve-souris. Cependant, si on s'en rapporte au témoignage du professeur Gmelin qui a voyagé en Sibérie, ces oiseaux émigrent comme les autres.

Au voisinage de Koasnodark, dit-il, nous observâmes, parmi une quantité considérable d'oiseaux aquatiques émigrans, un grand nombre de Râles qui, lorsqu'on les poursuivait, ne s'envolaient pas, mais cherchaient à se sauver à la course. Nous nous informâmes comment ces oiseaux qui ne savaient pas voler pouvaient se retirer l'hiver dans un autre pays, et nous apprîmes des Tartares qu'ils savaient fort bien que ces oiseaux ne pouvaient pas passer seuls dans un autre pays, mais que lorsque les grues se retirent en automne, chacune prend un Râle sur son dos et l'emporte sous un climat plus tempéré.

#### *Réflexions du Rédacteur.*

MALGRÉ toute l'admiration que nous doivent causer ces preuves multipliées d'une intelligence très élevée, rien de tout ce que l'on observe parmi les animaux dont on vient de parler, ne saurait entrer en comparaison avec ce que nous présente une autre classe d'êtres que l'on a traités long-tems d'animaux imparfaits: je veux parler des insectes; là tout est merveilleux, c'est un monde nouveau ne ressemblant en rien à celui pour lequel nous sommes faits. Ce sont des formes diversifiées à l'infini, et continuellement changeantes, c'est une agilité, une force, ou courage qui ne paraissent nullement en rapport avec la délicatesse de l'organisation et l'extrême exiguité des proportions; c'est sur-tout une intelligence parfaitement instruite sans aucune leçon préliminaire; sachant néanmoins toujours accommoder ses efforts aux obstacles qu'elle doit surmonter, et les diversifier autant de fois que ces obstacles sont diversifiés eux-mêmes; car on ne doit pas imaginer que les insectes, bornés dans leur sa-

voir à un petit nombre de combinaisons automatiques ou , comme on dit, instinctives , se trouvent déconcertés lorsqu'un accident imprévu vient déranger le cours ordinaire de leurs travaux. Les recherches de notre illustre Réaumur, confirmées depuis par un grand nombre de naturalistes , ont prouvé que l'uniformité des opérations des insectes était liée à l'uniformité des conditions dans lesquelles ils se trouvent ; mais que dès que ces conditions venaient à changer , l'ordre et quelquefois la nature des travaux changeaient de même , en sorte qu'on ne pouvait méconnaître les impulsions d'une intelligence qui , pour arriver à un but unique (la conservation de l'animal) , savait multiplier ses moyens et les varier autant que le demandaient les circonstances. Et néanmoins , nulle instruction préliminaire , nulle connaissance traditionnelle n'a pu développer cette industrie singulière , puisque la plupart des insectes meurent avant l'hiver , après avoir pondu des œufs qui ne doivent éclore qu'au printemps suivant , et que les enfans n'ont en conséquence jamais connu leurs parents.

*Spiritus intus alit, totamque, infusa per artus,  
Mens agitat molem et omni se corpore miscet.*

Les détails suivans , relatifs aux mœurs d'une espèce de bourdons , viennent d'être communiqués à l'Institut par M. de la Billardière , et sont de nature à confirmer tout ce que je viens de dire. Ils ont été observés sur le bourdon des forêts , *apis sylvarum* , et avaient échappé jusqu'à présent à tous les observateurs.

M. de la Billardière remarqua dans le tems des premiers froids qu'un grand nombre de ces insectes restaient fixés sur des têtes de chardons , et particulièrement le *carduus nutans*. Ces animaux passaient la nuit rassemblés sur la tige et ne regagnaient la fleur , dans les nectaires de laquelle ils puisaient leur subsistance , que lorsque la chaleur du jour leur avait rendu un peu de force.

Notre observateur ayant trouvé un de leurs nids , construit suivant l'usage dans la terre parmi des mousses , vit qu'il était habité par un très-petit nombre de mouches en comparaison de celui des cellules , et il reconnut que ces indi-

vidus avaient les ailes fortement collées l'une à l'autre avec de la cire , de façon qu'ils ne pouvaient s'en servir. Il a montré à la Classe plusieurs bourdons ainsi enchaînés pour le service du nid et qui sont destinés soit à pondre dans les cellules vides , soit à donner aux larves éclosées la nourriture qui leur est nécessaire.

Ce premier fait , qui mérite assurément d'éveiller l'attention des naturalistes , n'est toutefois encore qu'une indication pour arriver à d'autres particularités peut-être également curieuses. M. de la Billardière n'a pu donner à ses observations toute la suite qu'il se proposait de leur donner , car un matin en retournant à ses bourdons , il trouva qu'une taupe , nouvel Encelade , ayant durant la nuit passé dans le voisinage , il en était résulté un tremblement de terre et des éboulements qui avaient en entier détruit la république.

#### OBSERVATION.

DANS le cours de l'an dernier , je vis à la ville de Brou , située sur un bas-fond et au bord d'une rivière stagnante , une fille âgée de 14 ans , menant une vie sédentaire , d'une constitution assez robuste et d'un tempérament lymphatique-sanguin ; point encore réglée quoique ses seins commençaient à se développer. Elle n'avait jamais eu , ainsi que ses parents , de maladie remarquable.

Cette fille venait d'éprouver tout-à-coup quinze jours auparavant , sans cause connue , les symptômes suivans , qui persévéraient encore avec le même degré d'intensité :

La respiration était très-accelérée et les inspirations fortes ; à chaque expiration , la malade rendait un rot très-sonore en faisant exécuter à la tête et aux épaules les mouvements qui accompagnent fréquemment cette sorte d'incommodité. Cet état continual n'était interrompu que pendant le sommeil , le rire , la mastication et la déglutition ; alors seulement tous les symptômes étaient suspendus. Cette éruption , lorsqu'elle avait lieu , n'incommodait point la malade , elle était gaie et jouissait d'ailleurs de tous les attributs d'une santé parfaite.

Je regardai cet état comme nerveux, et l'attribuai à la lésion de la contractilité des fibres musculaires du conduit œsophagien et peut-être de la partie supérieure du larynx et de ses dépendances. Les vents qui sortaient de l'estomac à chaque éruption me parurent y avoir été portés par l'inspiration précédente, et j'expliquai par là facilement l'accélération de l'acte respiratoire.

Traitements anti-spasmodiques, vésicatoires à la nuque. Le lendemain, point de changement. Nouvelles prescriptions qui ne furent pas exécutées. Au bout de six jours on supprima le vésicatoire, et trois jours après cette suppression tous les symptômes cessèrent sans récidive.

J'ai regardé cette observation comme un cas rare qui pouvait jeter quelque lumière sur l'éthiologie des ventosités dans les maladies spasmodiques ou nerveuses : on attribue peut-être trop souvent alors au dégagement des gaz dans l'estomac et les intestins, ces flatuosités qui m'ont assez souvent paru provenir de l'air inspiré ou passé en partie dans les organes de la digestion.

Dans les expériences du citoyen Gosse, de Genève, dont Spallanzani a fait mention, l'air était introduit dans l'estomac et il avait la propriété de provoquer le vomissement. Dans le sujet dont je viens de parler, la déglutition de ce gaz n'était point volontaire, et l'irritation que produisait sa présence n'excitait point une contraction assez violente de l'organe gastrique pour déterminer le vomissement.

AUTHENAC, D.-M. P.

*Moyen de reconnaître le mélange du sucre de lait dans la cassonade.*

DEPUIS que le sucre est à un prix élevé, la cupidité a porté beaucoup de marchands à introduire dans les cassonades du commerce une certaine quantité de sucre ou sel de lait. Cette substance, que l'on retire en effet du lait, est blanchâtre, à peine sucrée; elle n'est à la vérité pas nuisible, mais elle n'a d'ailleurs avec le sucre véritable qu'une ressemblance extérieure. Cependant comme cette ressemblance permet de la faire passer avec la cassonade, cette fraude devient très-commune est, dit-on, portée fort loin.

Quelques personnes s'étaient occupées des moyens de la reconnaître, M. Tissier, de Lyon, a publié l'année dernière un procédé qui consiste à saturer avec le sucre de lait de l'eau dont on se sert ensuite pour apprécier, au moyen d'un tube gradué, la proportion de cette substance contenue dans une quantité quelconque de sucre ou de cassonade ; mais ce moyen excellent pour les personnes habituées aux manipulations chimiques, n'est point à la portée des consommateurs ordinaires qui veulent s'assurer à l'instant même de la qualité du sucre qu'on leur présente.

Voici un procédé plus simple et qui n'exige d'autre instrument qu'un verre à liqueur ou une petite fiole. On pèse un gros de la cassonade qu'on veut éprouver, on la réduit en poudre, puis on l'introduit dans l'un des deux vases ; on verse par dessus une cuillerée d'eau-de-vie à 20 degrés, et l'on agite le mélange. Si le sucre est pur, la dissolution est complète et la liqueur reste limpide ; dans le cas contraire elle devient louche et dépose tout à coup le sucre de lait, très-facile à distinguer de l'amidon parce qu'il se dissout complètement dans l'eau froide.

M. L. A. P., Rédacteur du *Bulletin de Pharmacie* (1), en publiant ce procédé déclare qu'il en doit la communication à un commerçant de Paris qui l'emploie journalièrement pour n'être pas la dupe de la cupidité de ses confrères.

*Developpemens du Tableau présenté dans le N° précédent.*

J'AI défini la médecine, l'art de conserver et de rétablir la santé. Cette expression abrégée, employée pour désigner un art dont les données sont immenses, ne peut manquer d'être très-générale et d'offrir quelque chose de vague, mais elle me paraît plus juste et plus précise que toutes les autres que l'on a employées.

Il ne me semble point douteux que toutes les études médicales ne puissent se ranger sous deux titres principaux; savoir; d'une part l'homme lui-même, ou sa structure et son organisation, qu'il

(1) Le *Bulletin de Pharmacie* est publié par N° de trois feuilles d'impression, le 1<sup>er</sup> de chaque mois. On s'abonne pour un an moyennant 12 francs, chez M. Boudet, pharmacien, rue du Four, faubourg St.-Germain, n° 88.

faut étudier et connaître, et de l'autre, les moyens par lesquels on peut produire en lui quelques mouvements.

Quant à l'homme d'abord, le médecin doit le connaître dans son état de santé, puis dans l'état où le mettent les maladies.

Pour connaître l'homme sain, il faut étudier la forme et la disposition de ses parties, ce qui constitue l'anatomie, et les mouvements le jeu, les fonctions de ces mêmes parties, ce que l'on nomme physiologie ou science de la vie.

L'anatomie comprend, la connaissance des os, leur nombre, leurs formes, leur position, leurs usages, leur structure; des ligaments qui unissent les os entre eux; des muscles destinés à les mouvoir; des vaisseaux qui portent partout les sucs nourriciers et rapportent ceux qui doivent être rejetés; des nerfs dont la propriété est de donner à tout le reste la sensibilité; enfin des organes ou viscères formés communément de la réunion de toutes les autres parties, et par l'intermédiaire desquels s'exécutent tous les actes de la vie.

La physiologie (science de la vie) se compose de l'exposition des fonctions de nos organes, c'est-à-dire : la respiration, ou la manière dont l'air introduit dans nos poumons se combine avec notre sang; la circulation, ou les moyens par lesquels le sang est porté dans tout le corps, et les changemens apparents qu'il éprouve; la digestion, fonction par laquelle des matières étrangères à nous sont converties en notre propre substance; la nutrition et l'accroissement, c'est-à-dire les phénomènes, résultats des trois premières fonctions, par lesquels nos corps se développent, et changent perpétuellement les éléments dont ils sont formés. Vient ensuite l'examen des tempéramens ou de l'état général dans lequel se trouve notre corps par suite de la manière dont s'exécutent nos fonctions, et par l'influence des conditions, avec, ou dans lesquelles nous passons notre vie. La description des fonctions des sens, ou des moyens à l'aide desquels nous pouvons connaître les objets; et enfin ce qui est relatif à la génération termine la physiologie; mais cette dernière partie en comprend une foule d'autres, puisqu'il y faut traiter des sexes, de

la conception, de la grossesse, de l'accouchement, etc.

Voilà ce qu'il est nécessaire d'étudier pour connaître l'homme en état de santé. La nécessité de distinguer tous les objets de semblables études, et de faire sentir sur quoi sont fondées les divisions d'un tableau analytique, m'a forcé de les placer ici successivement; mais dans le cours de l'ouvrage dont je trace ici le plan, je ne séparerais point la description des parties de celle des fonctions, en sorte que l'anatomie partagerait l'intérêt qu'inspire la physiologie, et que les détails de celle-ci à leur tour deviendraient plus clairs et plus faciles à comprendre en se trouvant joints à l'anatomie.

Jusqu'à présent nous n'avons appris à connaître l'homme que dans l'état de santé et jouissant de toute l'intégrité de ses fonctions; mais la connaissance de l'état de santé nous donnera par la comparaison, les moyens de reconnaître ce qu'on nomme maladie.

Je tâcherais de faire comprendre à mes lecteurs, qu'une maladie n'est point, comme on le croit généralement dans le monde, un assemblage de mouvements irréguliers et désordonnés; mais au contraire qu'elle se compose d'une réunion de phénomènes qui se succèdent toujours dans le même ordre, lorsque les conditions sont les mêmes; en sorte que l'issue peut en être prévue toutes les fois que ces conditions sont appréciables: et de cette première vérité pour la démonstration de laquelle les faits ne me manqueraient pas, mes lecteurs concluraient eux-mêmes combien sont réelles et positives les bases de la médecine.

L'étude de l'homme étant complète, nous passerions à celle des moyens d'agir sur lui. Le mot *Thérapeutique*, par lequel j'ai désigné l'ensemble de ces moyens, dérive d'un mot grec qui signifie *soigner, traiter, diriger, remédier*.

Pour agir sur l'homme, c'est-à-dire pour le soigner, pour le traiter, pour remédier à ses maladies ou les diriger, on a recours à l'application des médicaments, et à celle de la main ou chirurgie, dont le nom, formé de deux mots grecs, signifie en effet *travail de la main*.

Si cette première division est, comme je le crois, conforme à la nature des choses, elle mettra tout de suite les lecteurs en état de juger les querelles qui se sont élevées sur le sujet de la chirurgie comparée à la médecine. En se tenant au sens précis des mots, la chirurgie ne comprend qu'une partie des moyens employés par la médecine, et comme elle n'en forme qu'une branche, on ne saurait mettre l'une et l'autre en parallèle ; mais si l'on entend par chirurgien, un homme qui non-seulement sait opérer, mais qui possède encore l'ensemble des connaissances médicales, on s'éloigne de la véritable signification des mots, et l'on ne dispute plus que faute de s'entendre ; du moins est-il sûr que celui qui se bornerait à opérer ne saurait être comparé au médecin, de même que si celui-ci est étranger à la chirurgie, il reste privé des ressources nombreuses qu'elle présente quelquefois. Je ne puis qu'indiquer ici ces aperçus dont je renvoie les développemens à l'ouvrage.

Avant de terminer je dirai un mot sur ce que j'ai nommé matière médicale ; c'est la connaissance des vertus des médicaments, et par conséquent celle des doses qu'il en faut administrer dans les divers cas.

Quant à la chirurgie, les quatre chefs sous lesquels je range toutes ses opérations ou manœuvres ne sont pas précisément ceux qui ont toujours été adoptés. On plaçait autrefois au quatrième rang la prothèse ou addition, que j'ai cru devoir supprimer parce que les moyens de suppléer au défaut d'une partie ne sont plus rigou-

usement du domaine de l'art ; j'ai substitué à la place, l'épithète dont il n'était pas question, tandis que les applications jouent un rôle si important dans la chirurgie. Je renvoie à développer plus tard tout ce qui est relatif à cette division du Tableau.

On peut concevoir maintenant comment de tant de données et d'études diverses, résulte le recueil des préceptes qui constituent d'une part l'*hygiène*, ou les moyens de conserver la santé, et de l'autre la *médecine curative* ou les moyens de rétablir la santé.

Dans un aperçu aussi rapide que celui que je me suis proposé de présenter ici, je ne puis faire entrer ce qui se rapporte à l'histoire de l'art et à la médecine légale, deux parties en quelque sorte accessoires à la médecine ; mais mes lecteurs sentiront sans peine quels développemens précieux on peut en tirer, et comment on pourrait sans être fastidieux en présenter aux yeux un tableau en raccourci.

Tel est, pour toutes les branches des sciences médicales, le but que j'ose me proposer, si ce projet ne déplaît point à mes lecteurs. Je les prie instamment de vouloir bien soumettre à leur critique et l'ensemble du plan et chacun de ses détails ; je recevrai avec reconnaissance tous les avis que l'on voudra bien me communiquer à ce sujet.

#### *ERRATUM pour le Tableau inséré au dernier N°.*

A l'article phisiologie, au lieu de, qui comprend les fonctions de : lisez : qui comprend les fonctions de nos organes, c'est-à-dire :

---

*MM. les Souscripteurs dont les Abonnemens expirent avec l'année, sont priés de les renouveler pour ne pas éprouver de retard.*

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix-jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois.—On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n<sup>o</sup> 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continuera à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

---

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N<sup>o</sup> 26.

